59.57:06(44)

FOR THE PEOPLE
FOR EDVCATION
FOR SCIENCE

LIBRARY
OF
THE AMERICAN MUSEUM
OF
NATURAL HISTORY

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE.

Société Entomologique

DE FRANCE.

TABLEAU INDICATIF DES JOURS DE SÉANCE

PENDANT L'ANNÉE 1836.

Les séances se tiennent, à 7 heures du soir, rue d'Anjou-Dauphine, n° 6.

Janv.	Févr.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet	Août.	Sept.	Octob.	Nov.	Déc.
21	4	4	1	6	3	1	5	2	7	4	2
20	18	19	15							18	16

IMPRIMERIE DE TERZUOLO, SUCCESSEUR DE M. PLASSAN,
rue de Vaugirard, n° 11.

LIBRARY
OF THE

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE.

TOME CINQUIÈME.

Natura maximè miranda in minimis.

PARIS.

MÉQUIGNON-MARVIS, PÈRE ET FILS,

LIBRAIRES-ÉDITEURS.

RUE DU JARDINET, N° 13.

1836.

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

DE FRANCE.

ESSAI

SUR LES COLLAPTÈRIDES (Suite).

PAR M. SOLIER.

(Séance du 4 mars 1835.)

Pl. 1 à 4.

Avant de continuer mon Essai sur les Collaptèrides qu'il me soit permis de témoigner publiquement à M. Géné, professeur-directeur du Muséum de Turin, toute ma reconnaissance pour l'obligeante communication de la collection des Hétéromères du Musée qu'il administre et pour les espèces dont il a bien voulu enrichir la mienne.

Je remercie également M. Guérin pour les espèces qu'il a eu l'obligeance de m'envoyer, et pour la communication des planches des matériaux qu'il avait recueillis pour une Monographie des Mélasomes. Lorsque j'entrepris mon Essai, j'ignorais qu'il s'occupât d'un travail semblable; car je me serais bien gardé de poursuivre le mien, étant assuré qu'il s'en serait beaucoup mieux acquitté que moi.

M. Gory m'a communiqué de nouveaux et nombreux matériaux pour mon travail. J'ai été fort sensible à cette nouvelle communication de sa part, et je le prie d'en recevoir mes remercîments.

4e Tribu. Pimélites.

Le menton, quoique assez grand et même quelquefois fortement transverse, laisse toujours un intervalle, le plus souvent très-notable, rarement très-petit, entre ses bords latéraux et ceux de l'échancrure progéniale. Cet organe anguleux sur les côtés, mais près de la base, ou sans angle sensible latéralement, est porté sur un pédoncule rectangulaire échancré antérieurement, le plus souvent bien sensible et rarement peu apparent.

Les mâchoires sont courtes, terminées par deux lobes épais dont l'intérieur est terminé par un crochet corné bien marqué et très-distinct des cils. Leur base est plus ou moins à découvert, mais non saillante en dehors.

La languette est quelquefois légèrement saillante au-delà du menton, mais toujours insérée au-dessous de lui et très-bas. Elle est, dans quelques-uns, comme dans les Tribus précédentes, profondément bilobée; mais le plus souvent elle est tronquée ou à peine légèrement échancrée en arc.

Les palpes sont subfiliformes ou terminés par un article sécuriforme-allongé, généralement à peine plus gros que le précédent.

Les yeux sont le plus souvent transverses et latéraux, très-rarement orbiculaires, et situés au-dessus du bord latéral de la tête.

Les mandibules sont courtes, épaisses, bifides à leur extrémité et découvertes latéralement.

Le labre est toujours très-saillant, un peu rétréci à sa base, tronqué ou légèrement échancré à son extrémité opposée, et garni en dessous antérieurement d'une membrane épaisse, fortement ciliée.

La tête n'offre point de pli au-dessus des yeux; elle est subcylindrique, horizontale postérieurement, penchée et plane antérieurement.

Les antennes ont toujours onze articles, et dans presque tous, le dernier est notablement plus petit que le précédent, très-rarement plus grand que lui, mais alors ovalaire-aigu, et c'est la partie membraneuse qui a pris un grand développement. Le troisième article, toujours très-grand, égale au moins les deux suivants réunis.

Le prothorax est généralement court et très-transverse, subcylindrique et presque tronqué à la base et antérieurement, mais quelquefois un peu échancré, les angles antérieurs s'avançant légèrement.

Le mésothorax a l'étranglement antérieur très-court, comme dans les Macropodites.

Le mésosternum et le métasternum ne se réunissent pas en dehors des hanches intermédiaires, et laissent à découvert une partie plus considérable de ces hanches, qui paraissent, par ce motif, ovales, et qui sont aussi écartées l'une de l'autre que les postérieures. Ces dernières le sont d'une manière assez notable, mais moins que dans la Tribu pré-

cédente. Le métasternum est très-court et trilobé antérieurement et postérieurement, le lobe intermédiaire et antérieur est tronqué et le correspondant postérieur plus ou moins échancré. (Voyez la Pl. , *fig.* 16.)

L'écusson a postérieurement dans son milieu une saillie brusque, rarement subrectangulaire, le plus souvent élargie en arrière, soit en trapèze, soit en lozange (1).

Les cuisses postérieures sont notablement plus courtes que l'abdomen dans les deux sexes.

Les Pimélites vivent à terre, et préfèrent généralement les terrains sablonneux et légers. Elles courent au soleil, et se nourrissent de matières animales et végétales en décomposition et même d'animaux vivants de peu de consistance; ce que j'ai du moins remarqué pour la *Pimelia Bipunctata*, la seule que j'aie pu examiner par moi-même.

Voici le tableau synoptique des genres de cette Tribu :

(1) J'ai conservé le nom d'Ecusson, pour ne pas trop m'écarter de l'usage, à la pièce du tergum nommée *scutellum* par M. Audouin, quoiqu'en général on ne donne le nom d'écusson qu'à la partie de cette pièce qui pénètre entre la suture des élytres. Voy. à ce sujet le mot *Thorax* de l'*Encyct. méthod.*

- Notablement plus grand que le pénultième . . . . . 2. *Diesia.*
- Notablement transverses et prolongés au-dessous du [illegible] de la tête ; Languette tronquée antérieurement ; Dernier article des antennes
  - Comprimés et cilliés ; tant en dessus qu'en dessous, de très-longs poils formant deux rangées opposées. . . . . 3. *Trigonoscelis.*
  - Plus petit que le pénultième Les quatre tibias postérieurs
    - Presque toujours notablement arrondis en dessus, et non anguleux ; quelquefois comprimés, mais parallèlement ; très-rarement sub-anguleux, mais alors le menton est sub-rectangulaire. Ce dernier
      - Non anguleux sur les côtés, Les trois premiers articles des quatre tarses postérieurs
        - Comprimés et cilliés ; tant en dessus qu'en dessous, de très-longs poils formant deux rangées opposées. . . . . 3. *Trigonoscelis.*
        - Pas sensiblement comprimés, plus ou moins velus, et garnis quelquefois de longs poils, mais couchés et ne formant pas deux rangées opposées Épistome
          - Brusquement et notablement rétréci antérieurement en saillie sub-rectangulaire, ce qui fait paraître la tête sub-trilobée antérieurement Tibias et articles des antennes
            - Comprimés. . . . . 4. *Lasiostola.*
            - Point comprimés ; Dixième art. des antennes
              - En cône renversé et plus long que larlarge ; deuxième article très-court nodiforme. Tarses postérieurs
                - Grêles ; à premier article filiforme, pas sensiblement triangulaire et plus long que le dernier ; menton sub-tronqué antérieurement avec un petit sinus au milieu ; prothorax médiocrement transverse. . . . . 5. *Trachyderma.*
                - Épais, à premier article des postérieurs sensiblement triangulaire et plus court que le dernier ; menton fortement échancré postérieurement et à lobes antérieurs non tronqués ; prothorax notablement transverse. . . 6. *Prionotheca.*
              - Très-court et notablement transverse ; deuxième article longiuscule, conique, plus long que le dixième. . . . . 7. *Pterocoma.*
          - Rétréci insensiblement, de manière que la partie antérieure de la tête est en trapèze Tibias antérieurs
            - Non amincis au côté extérieur et point triangulaires ; angles huméraux peu marqués. . . . . 8. *Thriptera.*
            - Amincis au côté extérieur et sensiblement triangulaires. . Les quatre tibias postérieurs
              - Epais, coniques ou comprimés ; articles des antennes entre le troisième et le neuvième, épais, sub-ovalaires ou moniliformes. . . . . 9. *Pachyscelis.*
              - Minces, sub-trigones avec les angles arrondis ; articles des antennes, entre le troisième et le neuvième, coniques allongés. . . . . 10. *Pterolasia.*
      - Notablement anguleux lateralement. . . . . 11. *Podhomala.*
    - Notablement anguleux et trigones, avec l'angle intérieur tronqué Tibias antérieurs
      - Sub filiformes ; menton très large, remplissant presque en entier l'échancrure progéniale et fortement sinueux à la base. . . . . 12. *Polpogenia.*
      - Notablement triangulaires ; menton plus légèrement sinueux à sa base, et laissant un vide très notable entre ses côtés et ceux de l'échancrure progéniale. . . . . 13. *Pimelia*

PREMIÈRE DIVISION.

Yeux petits, orbiculaires et supérieurs. Languette profondément bilobée.

Genre I. *Platyope*, Fisc. Dej. *in litt.*

Pimelia, Fabr. *Ent. Syst.* Oliv. Latr.

Akis, Fabr. *Syst. Eleuth.*

(Pl. 1. fig. de 1 à 8.)

Menton presque aussi long que large; point sensiblement anguleux sur les côtés, profondément échancré antérieurement, réniformé et porté sur un pédoncule court, à peine échancré en arc (*fig.* 3).

Palpes maxillaires et labiaux terminés par un article sécuriforme (*fig.* 2 et 5).

Languette profondément échancrée et rétrécie antérieurement (*fig.* 2).

Labre notablement tranverse, peu rétréci postérieurement et échancré antérieurement (*fig.* 4).

Tête brusquement penchée et déprimée antérieurement, ayant une saillie latérale au-dessus des antennes.

Yeux petits, orbiculaires et situés au-dessus du bord latéral (*fig.* 4).

Antennes légèrement comprimées : premier article court, renflé, presque globuleux; le deuxième très-petit, subcylindrique; le troisième presque aussi long que les

deux suivants réunis; ceux de quatre à huit oblongs, arrondis au bout et allant en diminuant successivement de longueur; neuvième et dixième courts, notablement transverses et trapézoïdes ou cratériformes; le dernier très-petit cylindrique à la base, obtus et mucroné dans le milieu à son extrémité, et engagé dans la pénultième (*fig.* 6).

Tergum du prothorax très-dilaté antérieurement et rétréci à sa base, avec les côtés antérieurs fortement penchés, ce qui le fait paraître moins élargi : un enfoncement transverse de chaque côté près de la base (*fig.* 1).

Ecusson ayant postérieurement, dans son millieu, une saillie à peine élargie en arrière et légèrement en trapèze (*fig.* 1).

Elytres presque planes en dessus, subparallèles dans une partie de leur longueur et à peu près aussi larges à la base que dans le milieu ; angles huméraux non arrondis (*fig.* 1).

Tibias comprimés : les antérieurs ordinairement fortement triangulaires et quelquefois triangulaires-oblongs, toujours prolongés au côté intérieur en une saillie tronquée, garnis de piquants et velus.

Cuisses comprimées comme les tibias, légérement tuberculeuses et velues.

Tarses postérieurs fortement comprimés verticalement et très-minces. Le premier article aussi long que les deux suivants réunis, et tous trois tronqués obliquement au bout et ciliés de très-longs poils en dessus et en dessous ; cils supérieurs plus longs que les inférieurs (*fig.* 8).

Tarses intermédiaires de même forme que les postérieurs, mais à articles moins larges, vus latéralement, et un peu moins comprimés, à dernier article un peu plus renflé au bout.

Ce genre se distingue de tous les suivants par ses yeux

petits, orbiculaires et supérieurs, et par la forme de son prothorax.

Voici l'analyse des quatre espèces qui me sont connues :

- Tibias antérieurs
  - Très-larges, notablement triangulaires et brusquement amincis extérieurement ; point de saillie sensible au-dessus des yeux ;
    - Des lignes blanchâtres formées par des poils couchés, à l'extrémité des élytres. . . . .
      - Dos des élytres
        - Très-plan et peu granuleux dans les intervalles ; premier segment de l'abdomen sans gros tubercule à sa saillie antérieure. . . . 1. *Lineata.*
        - Légèrement relevé et assez granuleux dans les intervalles ; un gros tubercule sur la saillie antérieure de l'abdomen. . . 2. *Bassii.*
    - Elytres unicolores, sans lignes de poils blanchâtres. . . . . 3. *Unicolor.*
  - En triangle allongé, point amincis au côté extérieur et avec une forte dent en dehors à leur extrémité ; une saillie notable au-dessus des yeux. . . . 4. *Granulata.*

I. Tibias antérieurs très-larges, notablement triangulaires et brusquement amincis extérieurement.

1. *Platyope Lineata.*

Platyope Leucographa, Fisch. Dej. *in litt.*

Akis Lineata, Fabr. *Syst. Eleuth.* I, pag. 136.

Akis Leucographa, Var. B. Schon. *Syn. Insect.*

Pimelia Lineata, Oliv. *Ent.* tom. III, 59, pag. 22, Pl. II, fig. 20.

Long. 9 à 13 mill. Larg. 4 mill. $\frac{1}{2}$ à 7 mill.

Nigra. Capite laxè granulato, inter oculos bifoveolato. Pro-

thoracis dorso medio depresso, tuberculis magnis laxis. Elytris dorso planatis, lineis granulatis et lineis grisco-villosis, aliquando abbreviatis, alternatis. Abdomine granulato tuberculo magno nullo.

Var. A. *Prothoracise elytrorumque tuberculis minoribus. An Platyope Leucogramma*, Esch. ?

Noire, plane sur le dos et subparallèle dans son milieu. Tête avec quelques petits tubercules très-écartés, surmontés chacun d'un poil noir; deux fossettes orbiculaires entre les yeux et une impression transverse sur la suture de l'épistome. Dos du prothorax déprimé assez fortement dans son milieu, et couvert de tubercules arrondis et luisants, assez gros et écartés, surtout sur la partie déprimée. Elytres très-planes sur le dos avec trois rangées plus ou moins larges et longitudinales de plusieurs petits tubercules sans ordre, et situées entre la suture et la côte marginale, qui est couverte de tubercules semblables à ceux des rangées. Les intervalles ont aussi quelques tubercules, mais peu nombreux, et des bandes longitudinales de poils grisâtres et couchés, tantôt courtes et situées à l'extrémité, et tantôt atteignant presque la base. Parties latérales ou embrassantes des élytres, ayant chacune dans leur milieu, une rangée de tubercules semblables à ceux du dos et formant deux intervalles garnis de petits poils grisâtres et couchés. Ventre couvert de très-petits tubercules, surmontés d'un poil noirâtre couché en arrière, entre lesquels on voit de très-petits poils grisâtres également couchés et plus apparents sur les premiers segments que sur le reste. Tibias antérieurs très-larges et à crénelures assez fortes. Tous sont couverts de petits piquants, et les quatre postérieurs ont en outre de longs poils noirs.

La Variété A se distingue de la précédente par les tubercules du prothorax et des élytres beaucoup plus petits. Serait-ce la *Platyope Leucogramma* d'Esch.? et est-ce une espèce distincte?

De la Sibérie et de la Russie méridionale. Cette espèce m'a été envoyée par MM. Dejean et Dupont.

Je ne puis admettre avec M. Schönherr que l'*Akis Lineata* Fab. soit une simple variété de sa *Leucographa*; car ou il faut admettre que ce célèbre eutomologiste a très-mal décrit ces deux espèces, ou l'on ne peut faire accorder ensemble les deux phrases suivantes de son *Systema Eleutheratorum* : (*Akis Lineata*) « *Elytris striis* TRIBUS *punctato scabris, postice lineolis albis* », et (*Akis Leucographa*) « *Coleoptris cinereis, lineis elevatis novem nigris.* »

2. *Platyope Bassii.*

Platyope Leucogramma, ESCHS.

Long. 12 mill. $\frac{1}{2}$. Larg. 7 mill.

Nigra. Capite laxè granulato, inter oculos bifoveolato. Prothoracis dorso tuberculis approximatis tecto. Elytris dorso vix convexis, tuberculatis, postice lineis griseo-villosis abbrevatis. Abdomine granulato; segmento primo tuberculo magno conico.

Elle ressemble beaucoup à la précédente, mais je l'en crois cependant distincte. Tubercules du dos du prothorax plus nombreux, plus serrés, et ne laissant dans le milieu qu'une ligne longitudinale lisse. Elytres un peu plus relevées sur le dos et à intervalles, entre les rangées, couverts

de tubercules assez gros, plus nombreux et se confondant avec ceux des rangées. Premier segment de l'abdomen avec un gros tubercule au milieu de sa saillie antérieure.

De Sibérie. Je dois cette espèce à mon ami M. Arsène Maille, qui me marque l'avoir reçue de M. Faldermann, sous le nom de *Lævigramma*, sans nom d'auteur. Je suppose qu'il y a erreur de plume, et que l'on a voulu mettre *Leucogramma*. Serait-ce en effet l'espèce d'Eschscholtz; ou doit-on la rapporter à la Variété A, de la *Lineata*, ainsi que le fait M. Dejean?

3. *Platyope Unicolor*, Eschs. Dej. *in litt.*

Long. 11 mill. Larg. 6 mill.

Nigra. Capite laxè granulato, inter oculos bifoveolato. Prothoracis dorso medio irregularitèr excavato, tuberculisque satis approximatis tecto. Elytris dorso planatis, pilis raris tectis; singula fasciis longitudinalibus tribus tuberculatis. Abdomine granulato.

Elle ressemble à la *Lineata* par sa forme et sa grandeur, et s'en distingue par les caractères suivants : dos du prothorax ayant des tubercules plus serrés et un enfoncement assez profond, irrégulier et trilobé postérieurement dans son milieu. Elytres granuleuses, à peu près comme dans la *Lineata*, mais couvertes de poils couchés et très-écartés les uns des autres et ne formant pas dans les intervalles, même à l'extrémité, des bandes blanchâtres, comme dans les deux espèces précédentes. Parties latérales des élytres ayant dans

le milieu une bande longitudinale de petits tubercules, avec l'intervalle supérieur lisse et brillant, et l'inférieur couvert de petits poils grisâtres et couchés, mais moins serrés que dans la *Lineata*. Le reste à peu près comme dans cette espèce.

Du royaume des Kirguises. Elle m'a été envoyée par M. Dejean.

II. Tibias antérieurs en triangle très-étroit, point amincis au côté externe, qui se termine à l'extrémité par une dent triangulaire.

4. *Platyope Granulata*, Fisch. Dej. *in litt.*

Long. 17 mill. Larg. 9 mill.

Nigra, posticè vix dilatata. Capite vix granulato, lobis lateribus rotundatis, suprà oculos leviter cornuto. Prothoracis dorso tuberculis majoribus. Elytris suprà tuberculatis, apice lineis griseo-villosis abbreviatis; lateribus antè lævigatis postice griseo-villosis lineâque granulatâ. Tibiis anticis angustatis apice extrinsecus unidentatis.

Noire, un peu élargie vers la partie postérieure et moins parallèle que les espèces précédentes. Tête couverte de poils grisâtres et couchés, à peine granuleuse et à lobes recouvrant la base des antennes, très-obtus; yeux avec un rebord relevé à leur partie supérieure et légèrement cornu. Dos du prothorax point déprimé en dessus, et couvert de gros tubercules assez serrés, entremêlés de poils grisâtres

semblables à ceux de la tête; un sillon longitudinal peu marqué dans le milieu, et une fossette un peu oblique de chaque côté, correspondant au milieu de l'enfoncement de la base. Elytres couvertes sur le dos de gros tubercules, dont quelques-uns forment sur chacune d'elles deux rangées; une près de la côte ou arête marginale, atteignant presque l'extrémité, et la seconde, entre la suture et celle précitée, se perdant un peu avant le milieu. Chaque élytre a en outre une dépression un peu enfoncée et trois bandes longitudinales de poils grisâtres à la partie postérieure. Parties latérales lisses dans leur moitié antérieure, et couvertes à la postérieure de poils grisâtres couchés, au milieu desquels on voit une rangée de petits tubercules. Dessous du corps couvert de petits poils grisâtres, semblables à ceux de la tête et des côtés des élytres, et de petits tubercules écartés. Métasternum relevé dans son milieu en forme de tubercule très-large. Mésosternum avec un enfoncement longitudinal. Jambes couvertes de poils blanchâtres couchés, et de poils noirâtres redressés et plus longs. Les quatre tibias antérieurs en triangle allongé, et terminés en dehors et à leur extrémité, par une dent triangulaire plus prononcée aux antérieurs, dont le côté externe n'est point aminci ni crénelé.

De Sibérie. Elle m'a été envoyée par M. Dejean.

DEUXIÈME DIVISION.

Yeux transverses et latéraux. Languette tronquée carrément.

Genre II. *Diesia*, Fisch. Latr. Fam. nat., pag. 374.

(Pl. 1. fig. de 9 à 14.)

Menton médiocrement transverse, suborbiculaire, avec un sinus étroit et très-profond antérieurement (*fig.* 10).

Palpes maxillaires et labiaux terminés par un article sécuriforme allongé (*fig.* 10).

Labre saillant, transverse, trapéziforme, rétréci postérieurement et tronqué antérieurement (*fig.* 11).

Tête subhorizontale, non anguleuse latéralement au-dessus de l'insertion des antennes; à épistome rétréci antérieurement en saillie trapéziforme et accompagnant les bords latéraux de la tête (*fig.* 11).

Yeux notablement transverses, latéraux et légèrement lunulés.

Antennes filiformes : premier article court en renflé, le deuxième très-petit, obconique; le troisième très-long, égalant à peu près les deux suivants réunis; subcylindrique, un peu renflé au bout; ceux de quatre à huit allongés, à peu près égaux et très-légèrement obconiques; le neuvième assez allongé, fortement conique; le dixième en cône très-court; le dernier ovoïde, aigu, notablement plus long que le précédent (*fig.* 12).

Tergum du prothorax légèrement échancré antérieurement, subrectangulaire, un peu rétréci postérieurement et sinueux sur les côtés; angles postérieurs droits, nullement arrondis; base légèrement échancrée par un sinus anguleux occupant presque toute sa largeur (*fig.* 9).

Ecusson ayant postérieurement une saillie en trapèze, élargie et tronquée en arrière.

Elytres déprimées en dessus, et subparallèles dans leur milieu.

Tibias antérieurs comprimés, triangulaires, prolongés en dedans en saillie tronquée, et en dehors en une large dent rectangulaire et échancrée; côté extérieur garni de longs cils et de dents épineuses, longues et comme implantées sur lui (*fig.* 13 et 14).

Tibias intermédiaires légèrement comprimés, en triangle très-allongé, terminés en dehors par une dent triangulaire, ciliés au côté externe de très-longs poils, et garnis de piquants, dont plusieurs situés en dehors, plus robustes que les autres.

Tibias postérieurs à peine comprimés, filiformes, ciliés de très-longs poils en dehors et à leur extrémité, et garnis de piquants dont quelques-uns extérieurs, plus robustes.

Tarses intermédiaires filiformes et peu comprimés; les postérieurs comme dans le genre précédent, mais grêles et à dernier article pas sensiblement comprimé, étroit, épaissi en massue à son extrémité; les quatre postérieurs garnis de longs cils tant en dessus qu'en dessous.

Cuisses comprimées et tuberculeuses.

Ce genre se distingue du précédent par ses yeux, la forme de sa tête, le dernier article des antennes, la forme de son prothorax, et par le dernier article des tarses postérieurs, nullement comprimé et très-étroit.

Je n'en connais qu'une seule espèce.

1. *Diesia Quadridentata*, Fisc.

Long. 15 mill. $\frac{1}{2}$. Larg. 7 mill.

Nigra, suprà laxe pilosa, subtùs pilis resupinatis griseis densisque. Capite antè transversim impresso. Prothoracis dorso laxè granulato medioque sulcato. Elytris dorso laxè punctatis tuberculisque raris subseriatis; costâ marginali denticulatâ. Tibiis anticis dentis quatuor acutis. Abdomine valdè granulato.

Noire, couverte en dessus de poils noirâtres, écartés, assez longs et placés sur des tubercules plus ou moins apparents; garnie en dessous de poils soyeux, grisâtres, couchés et assez serrés. Labre rougeâtre; épistome sinué; tête à tubercules peu sensibles et presque lisse, si l'on fait abstraction des poils, et avec une impression transverse marquant la suture de l'épistome. Dos du prothorax avec des tubercules bien prononcés, écartés et liés transversalement par quelques rides situées à la partie supérieure; une impression transverse en forme de sillon antérieurement, et une large impression à la base, qui est échancrée en angle; le milieu avec un sillon longitudinal n'atteignant pas l'impression postérieure. Elytres déprimées en dessus et couvertes de petits points enfoncés, écartés, et de petits tubercules épars, dont quelques-uns forment deux rangées peu apparentes; côte marginale denticulée et accompagnée en dessous, sur la partie latérale de chaque élytre, d'une seconde côte crénelée joignant presque la marginale près des angles huméraux, devenant oblique ensuite vers le bas, et

puis parallèle à la première à une petite distance du point de départ. Ces côtés ont en outre quelques petits tubercules aigus et épars, et quelques petites rides transverses, à peine visibles à la loupe. Poils recouvrant le ventre plus serrés et formant une raie blanche sur l'épisternum métathoracique, près des élytres. Tubercules de la poitrine petits, très-éloignés et surmontés chacun d'un poil noir assez long; ceux de l'abdomen plus gros, plus serrés et à poils un peu moins longs et couchés en arrière. Jambes tuberculeuses; tibias antérieurs avec quatre dents longues, aiguës, écartées; les intermédiaires avec cinq dents épineuses plus petites, dont quatre dans le haut et une vers le bas, un peu au-dessus de la terminale. Partie spongieuse du dernier article des antennes d'un jaune pâle.

De la Bucharie. Collection de M. Dupont.

Genre III. *Trigonoscelis.*

(Pl. 1. fig. de 15 à 23.)

Pimelia, Fisch.

Menton transverse, à peine anguleux latéralement près de la base et variable; soit subréniforme, avec un sinus large et plus ou moins profond antérieurement; soit subsemicirculaire, avec un sinus profond et très-étroit à la partie antérieure; soit enfin subrectangulaire, tronqué antérieurement (1) (*fig.* de 17 à 20).

(1) Une partie de ces différences se présentent sur trois individus de la *Nodosa* que j'ai sous les yeux. Sont elles accidentelles, ou y aurait-il trois

Palpes terminés par un article sécuriforme allongé (*fig.* 15 et 16.)

Labre comme dans les *Diesia*.

Languette tronquée carrément à sa partie antérieure (*fig.* 16).

Tête à peu près comme dans le genre précédent, seulement l'épistome a un petit rétrécissement rectangulaire à son extrémité, mais peu prononcé.

Yeux notablement transverses, latéraux et légèrement lunulés.

Antennes comme dans les *Diesia*, excepté que le dernier article, bien détaché du pénultième, est plus petit que lui (*fig.* 23).

Prothorax et saillie postérieure de l'écusson, comme dans le genre précédent.

Tibias antérieurs notablement triangulaires et amincis au côté extérieur, crénelé et quelquefois dentelé dans le haut. Les quatre postérieurs épais, nullement ou peu sensiblement comprimés, garnis de piquants nombreux et couchés vers le bas, et de poils plus ou moins longs, surtout au côté extérieur (*fig.* 21 et 22).

Tarses à peu près comme dans le genre précédent, mais un peu plus épais et un peu moins comprimés.

Cuisses comprimées, subfiliformes et tuberculeuses.

Ce genre se rapproche beaucoup des *Diesia*, et il s'en distingue par le dernier article des antennes, par les jambes plus robustes, par les tibias antérieurs sans longues dents comme brusquement implantées sur eux, et n'ayant que de

espèces confondues ensemble? Je penche pour le premier cas, et je présume que le menton est ordinairement comme dans la fig. 17. Cet organe est tronqué antérieurement dans le seul individu de la *Planata* que je possède.

petites crénelures ou de petites dents formées comme par le déchirement de la partie amincie ; enfin par l'épistome ayant un petit rétrécissement antérieur rectangulaire.

Je n'en connais que deux espèces.

1. *Trigonoscelis Nodosa.*

Pimelia Nodosa, Fisch.

Long. 21 à 23 mill. Larg. 10 à 11 mill.

Nigra, oblonga, subparallela, suprà planata. Prothoracis dorso tuberculis sparsis rugisque transversis. Elytris dorso tuberculis magnis acutis, pilo unico superatis, in seriebus plerisque dispositis ; punctisque raris, obliteratis. Tibiis anticis extrinsecùs supernè acute et valdè denticulatis infernè que crenulatis.

Var. A. *Prothoracis dorso magis convexo ; mento subreniformi antè parùm emarginato* (fig. 18) ; *tibiis anticis dentibus superiùs paucis* (*quatuor aut quinque*).

Var. B. *Prothoraco dorso parùm convexo ; mento subreniformi, antè sinu lato-profundo* (fig. 17) ; *tibiis anticis dentibus superiùs numerosis* (*octo aut undecim*).

Var. C. *Prothoracis dorso convexo : mento subsemi-circulari, antè sinu angustato profundoque* (fig. 19) ; *tibiis anticis dentibus superiùs paucis.*

Noire, oblongue, subparallèle et déprimée sur les élytres. Tête avec de très petits tubercules très écartés, excepté à la

partie près du prothorax, et surmontés d'un poil noir. Dos du prothorax couvert de tubercules peu serrés, bien marqués, obconiques et surmontés d'un poil très-court et peu apparent, situé en arrière du sommet du tubercule. Elytres ayant sur le dos des tubercules assez gros, coniques, surmontés en arrière de leur sommet, d'un poil noir assez long et couché en arrière : ces tubercules, peu serrés, disposés pour la plupart en lignes longitudinales et généralement plus gros à mesure qu'ils s'éloignent de la suture, près de laquelle ils sont souvent très-petits; tubercules du bord marginal plus serrés, plus aigus et en dents de scie. Un peu en dessous de cette rangée, on aperçoit une côte sinueuse et finement crénelée, partant de l'angle huméral, tout près d'elle, et s'en éloignant ensuite pour lui devenir presque parallèle. Entre cette côte et la rangée marginale, est une rangée de tubercules semblables à ceux du dos. Parties latérales, au-dessous de la côte sinueuse, couvertes de poils grisâtres et couchés, assez nombreux, mais peu serrés et ayant quelques petits tubercules écartés, disposés en ligne, oblitérée au milieu. Ventre couvert de poils grisâtres et couchés, à peu près comme sur les parties latérales des élytres, avec quelques petits tubercules très-épars, un peu plus rapprochés sur l'abdomen, où ils sont entremêlés de petits points enfoncés peu sensibles.

Tels sont les caractères communs aux trois individus que j'ai sous les yeux. Je vais faire connaître les différences qu'ils m'ont présentées.

Var. A. Dos du prothorax très-convexe, avec une impression longitudinale dans le milieu, se confondant avec l'impression transverse antérieure, mais n'atteignant pas la postérieure, qui est très-marquée; angles antérieurs bien saillants; menton un peu rétréci et à peine échancré antérieurement; élytres très-déprimées sur le dos. Tibias anté-

rieurs n'offrant à la partie supérieure du côté extérieur que cinq dents aiguës séparées, toutes les autres étant réunies par la partie amincie.

Du royaume des Kirguises. Elle m'a été envoyée par M. Dejean.

Var. B. Dos du prothorax très-peu relevé dans son milieu, impression longitudinale peu sensible; un petit sillon très-court dans le centre; angles antérieurs peu saillants; élytres très-déprimées sur le dos. Menton subsemi-circulaire, avec un sinus triangulaire et profond le divisant antérieurement en deux lobes fortement arrondis. Tibias antérieurs ayant à la partie supérieure du côté extérieur, de huit à onze dents; celui de droite n'en présente que huit, dont quatre réunies deux à deux presque au sommet; celui de gauche en offre onze, dont deux seulement réunies.

Sibérie. Collection de mon ami M. Arsène Maille.

Var. C. Dos du prothorax relevé transversalement dans le milieu, avec une impression transverse assez profonde, mais très-probablement accidentelle; angles antérieurs bien avancés. Dos des élytres un peu moins plan, à tubercules un peu plus gros; ceux avoisinant la suture plus marqués. Tibias antérieurs à peu près comme dans la Variété A. Menton subsemi-orbiculaire, avec un sinus étroit, profond et triangulaire, formant comme deux lobes peu arrondis et aigus en dedans de l'échancrure.

Sibérie. Collection de M. Dupont.

Telles sont les différences que présentent les trois seuls individus que j'ai sous les yeux. Je ne doute cependant pas qu'ils appartiennent à une même espèce, et je crois que le menton de la Variété B est celui qui n'a pas éprouvé de modification accidentelle, sans que je puisse l'assurer : il fau-

drait en voir un plus grand nombre, pour avoir quelque certitude à cet égard.

J'ai vu depuis un quatrième individu dans la collection de M. Gory, intermédiaire entre la Variété A et la Variété B.

2. *Trigonoscelis Deplanata*, Zoub. Dej. *in litt.*

Long. 16 mill. $\frac{1}{2}$. Larg. 7 mill. $\frac{1}{2}$.

Nigra, oblonga, suprà leviter depressa. Prothoracis dorso tuberculis depressis rarisque. Elytris punctatis, dorsi lateribus tuberculis acutis seriatis, costisque tribus, marginali densè crenulatâ, alteribus tuberculis dentatis; primâ subobliteratâ. Tibiis anticis extrinsecùs obtusè-crenatis.

Noire, oblongue, légèrement déprimée sur les élytres. Tête ayant en dessus des points enfoncés très-écartés; dos du prothorax avec des tubercules très-déprimés et arrondis, presque oblitérés dans le milieu, plus marqués sur les côtés, mais très-écartés et ne paraissant pas surmontés d'un poil; angles antérieurs point saillants. Elytres couvertes de points enfoncés peu serrés, mais bien marqués, et de tubercules aigus, oblitérés sur la majeure partie du dos, mais bien marqués sur ses bords et sur les parties latérales. Chacune d'elles avec trois côtes rapprochées du bord marginal; la première oblitérée, couverte d'une rangée de tubercules petits et triangulaires; la deuxième mieux marquée, avec des tubercules semblables, mais plus saillante; la troisième ou la marginale crénelée finement et d'une manière serrée. Chaque tubercule, surmonté d'un poil plus long et plus apparent sur les côtés et à l'extrémité, court ou même nul

sur la majeure partie du dos. Poitrine couverte de tubercules assez gros, très-écartés sur le présternum et le métasternum, plus saillants et plus rapprochés sur le mésosternum, dont les poils sont plus longs. Abdomen couvert de tubercules déprimés, effacés antérieurement et arrondis postérieurement, avec des points enfoncés plus ou moins en croissant sur les deux premiers segments; tubercules plus prononcés sur les derniers. Premier segment légèrement échancré en arrière dans son milieu. Tibias antérieurs peu amincis au côté extérieur, où l'on voit quelques crénelures en dents de scie, assez écartés.

Du Royaume des Kirguises. Je dois cette espèce à M. Dejean.

Genre IV. *Lasiostola*, Dej.

Pimelia, Schon.

Tenebrio, Linn. Pall.

(Pl. 2. fig. de 1 à 7.)

Menton médiocrement transverse, arrondi sur les côtés; tantôt rétréci et profondément échancré antérieurement par un sinus anguleux le divisant en deux lobes subaigus; et tantôt à peine échancré, subtronqué (1) (*fig.* 1 et 2).

Palpes maxillaires à premiers articles minces, les deux intermédiaires allongés, légèrement obconiques : le dernier sensiblement plus gros que le précédent, à peu près

(1) Peut-être bien accidentellement.

de sa longueur et sécuriforme, notablement plus long que large. Palpes labiaux terminés par un article sensiblement plus gros que le précédent, comprimé et peu élargi vers son extrémité.

Languette tronquée antérieurement (*fig.* 3).

Labre saillant, transverse, élargi assez fortement, et tronqué antérieurement en trapèze.

Tête rétrécie antérieurement à sa partie supérieure, de manière à être trapéziforme depuis l'insertion des antennes. Epistome échancré en arc antérieurement.

Yeux transverses, latéraux, légèrement lunulés et légèrement convexes.

Antennes minces et filiformes, à articles de deux à huit, comprimés, légèrement renflés à leur extrémité et subparallèles; le troisième aussi long que les deux suivants réunis; neuvième obconique et moins comprimé que les autres; dixième court, subcylindrique, un peu plus épais que le précédent; le dernier notablement plus petit que le pénultième, ovalaire, aigu au bout et assez bien détaché du précédent (*fig.* 4).

Prothorax notablement transverse, à tergum subrectangulaire, tronqué à sa base, à peine échancré antérieurement; angles antérieurs nullement saillants (*fig.* 5).

Saillie postérieure de l'écusson très-petite et fortement élargie postérieurement.

Corps ovale-allongé.

Elytres légèrement convexes.

Tous les tibias subfiliformes, à peine élargis à leur extrémité, notablement comprimés et garnis de piquants et de poils (*fig.* 6 et 7).

Cuisses comprimées, subfiliformes, pubescentes ou hispides et légèrement tuberculeuses.

Tarses filiformes; les deux antérieurs nullement compri-

més, les quatre premiers articles légèrement triangulaires, médiocrement allongés et diminuant de longueur du premier au quatrième, le dernier plus long que le premier. Les quatre tarses postérieurs plus étroits que les antérieurs, à articles plus allongés, faiblement comprimés et à premier article aussi long que les deux derniers réunis; tous sont garnis en dessous de cils courts, robustes et épineux, et en dessus de poils un peu plus longs, couchés en arrière et assez rudes.

Ce genre, qui se rapproche assez des deux précédents par la forme du prothorax, s'en distingue facilement par ses tibias antérieurs plus grêles, presque filiformes; par les tarses postérieurs à peine comprimés; par les antennes plus minces et à articles comprimés; enfin par la forme du corps plus ovalaire et comprimée au-dessus des élytres.

Par ses tibias et les articles de ses antennes comprimés, il se distingue facilement du genre *Trachyderma*, avec lequel il a beaucoup de rapport.

Je n'en connais que deux espèces.

I. Menton avec un sinus profond et triangulaire à la partie antérieure, le divisant en deux lobes (*fig.* 1).

1. *Lasiostola Pubescens*, Dej.

Pimelia Pubescens, Schon. *Syn. Insect.* I, 1. pag. 137.

Tenebrio Pubescens, Pall. Schon. *loc. cit.*

Long. 13 mill. Larg. 7 mill.

Nigra, oblongo-ovalis, pilis nigris longisque tecta. Prothorace dorso dense tuberculato medioque lineâ elevatâ longitudi-

nali, postice obliteratâ. Elytrâ singulâ costis quatuor robustis granulatisque; interstitiis granulatis lineâque griseo-pillosâ.

Noire, oblongue-ovale, couverte de poils noirs très-longs en dessus, surtout sur la tête et le prothorax, un peu moins en dessous, où ils sont penchés en arrière et entremêlés de poils grisâtres appliqués contre les diverses pièces du ventre. Epistome légèrement échancré; tête et prothorax couverts en dessus de tubercules assez serrés et plus gros sur ce dernier, qui a dans son milieu une ligne élevée, longitudinale, oblitérée un peu avant la base, presque tronquée carrément. Elytres ayant chacune quatre côtes très-saillantes, très-larges et tuberculeuses; intervalles ayant chacun une bande longitudinale de poils grisâtres, couchés en arrière et entremêlés de petits tubercules, plus nombreux entre la première côte, et la suture, à peine saillante. Parties latérales des élytres couvertes de petits tubercules et d'une bande longitudinale de poils grisâtres, plus large que celles des intervalles, une rangée de petits tubercules aigus et serrés sur la carène du flanc ou rebord marginal. Ventre finement granuleux; crochets des tarses rouges, avec l'extrémité noire.

De la Russie méridionale-orientale; donnée par M. Dejean. Elle figure aussi dans la collection de M. Dupont.

II. Menton à échancrure antérieure peu sensible (1) (*fig.* 2).

(1) Cette division est très-probablement accidentelle.

2. *Lasiostola Hirta*, Dej.

Pimelia Hirta, Fisch.

Long. 9 mill. $\frac{1}{2}$. Larg. 5 mill.

Nigra, oblongo-ovalis, suprà pilis longissimis, nigro-rufescentibus tectâ. Prothorace dorso tuberculato medioque lineâ elevatâ longitudinali antè et posticè obliteratâ. Elytris tuberculatis; singulâ tuberculis sericeis quatuor, suprà costas obliteratis positis.

Noire, ovale-oblongue, couverte en dessus de poils très-longs, d'un noir-brun, un peu plus clair à l'extrémité, et ayant en dessous des poils semblables, plus courts et couchés en arrière. Tête couverte en dessus de très-petits tubercules peu serrés et effacés, ou peu nombreux dans le milieu et antérieurement. Epistome assez fortement lunulé. Dos du prothorax à peu près comme dans la *Pubescens*, avec la ligne élevée du milieu un peu plus oblitérée antérieurement. Elytres couvertes sur le dos et sur les côtés, de tubercules assez nombreux et semblables à ceux du prothorax, avec quatre rangées sur chacune d'elles, situées sur des côtes oblitérées, surtout la première, totalement effacée; la plus extérieure ou la marginale est située assez bas, et ne paraît pas, en regardant l'insecte par-dessus. Rebord ou flanc garni sur sa carène, d'une rangée de tubercules assez rapprochés. Tubercules du ventre très-fins et écartés. Crochets des tarses comme dans la *Pubescens*.

De la Bucharie. Collection de M. Dupont.

Genre V. *Trachyderma*, Latr. Règ. anim. 2e édit. V. pag. 7.

Pimelia, Fab. Oliv. Schon., etc.

(Pl. 2. fig. de 8 à 12.)

Menton transverse, subrectangulaire, quelquefois arrondi sur les côtés, tronqué antérieurement, avec un très-petit sinus dans le milieu (*fig.* 8).

Palpes grossissant légèrement vers l'extrémité, et terminés par un article sécuriforme-allongé, à peine plus gros que le précédent; dernier article des maxillaires aussi long ou à peine plus court que le pénultième (1).

Languette tronquée antérieurement (*fig.* 9).

Labre transverse, subrectangulaire et subtronqué à son extrémité (*fig.* 10).

Epistome brusquement rétréci antérieurement en saillie rectangulaire très-courte; bords latéraux de la tête ayant de chaque côté un lobe arrondi et très-large, recouvrant l'insertion des antennes (*fig.* 10).

Yeux transverses, latéraux, sensiblement lunulés antérieurement.

Antennes filiformes, minces et longues, à articles, entre le deuxième et le neuvième, très-allongés, subcylindriques; le deuxième très-court et nodiforme; le troisième au moins aussi long que les deux suivants réunis; articles de quatre

(1) Comme dans le genre suivant, le lobe interne des mâchoires est armé de deux crochets cornés, seulement celui qui forme le prolongement du côté extérieur, est peu saillant.

à huit diminuant successivement et insensiblement de longueur; neuvième et dixième plus épais que les autres et notablement en cône renversé; le dernier très-petit, ovalaire, aigu et bien détaché du pénultième (*fig.* 11).

Prothorax médiocrement transverse, à tergum très-convexe, subrectangulaire ou peu rétréci postérieurement, subtronqué à la base, peu échancré vers la tête et à angles antérieurs point saillants (*fig.* 12).

Saillie postérieure de l'écussonpeu prononcée, subrectangulaire et tronquée carrément à son extrémité postérieure (*fig.* 12).

Forme oblongue. Corps hispide.

Tous les tibias filiformes, point comprimés, arrondis et garnis de tubercules épineux et de longs poils.

Cuisses filiformes ou subfiliformes, peu comprimées, tuberculeuses et hispides.

Tarses filiformes, à articles point comprimés et assez allongés; premier article des postérieurs filiforme, très-long et à peu près égal au dernier.

Ce genre, qui se distingue des *Diesia* et des *Trigonoscelis* par ses tibias antérieurs filiformes, est aussi très-distinct des *Lasiostola* par ses tibias non comprimés, ainsi que les articles des antennes, dont les neuvième et dixième sont plus coniques. Le menton offre aussi quelque différence dans sa forme.

Voici le tableau synoptique des quatre espèces qui me sont connues :

Présternum	Sans saillie aiguë dans son milieu postérieur; flanc ou rebord des élytres aminci en lame saillante près de la base, ce qui forme un creux oblong très-prononcé ; Tubercules des élytres	Très-écartés et très-saillants sur les côtés; creux près les flancs des élytres moins prononcé.	1. *Hispida.*
		Assez rapprochés et peu saillants sur les côtés ; creux de chaque côté des élytres très-profond et mieux prononcé.	2. *Latreillei.*
	Avec une saillie plus ou moins aiguë dans son milieu postérieur ; point de creux oblong près de la base des élytres le long de leur flanc ; Stries des intervalles des élytres	Oblitérées, surtout dans le milieu. . . .	3. *Angustata.*
		Fortement prononcées jusqu'à la suture.	4. *Genei.*

I. Présternum sans saillie postérieure dans son milieu : carène du flanc (1) des élytres relevée dans la longueur de l'arrière-poitrine, de manière à former un creux oblong, très-prononcé.

1. *Trachyderma Hispida*, Latr.

Pimelia Hispida, Fabr., Schön., Oliv., etc.

Long. 19 à 24 mill. Larg. 9 à 10 mill. $\frac{1}{2}$.

Nigra, oblonga, laxè hispida. Prothoracis dorso convexo,

(1) Comme je l'ai dit, je nomme flanc de l'élytre, le rebord marginal plus ou moins large qui termine son côté extérieur, et je nomme carène le côté intérieur de ce flanc.

tuberculis laxioribus obconicis, lateribus majoribus. Elytris tuberculis acutis : seriebus dispositis, mediò obliteratis, lateribus dorsi majoribus valdè acutis. Presterno posticè haud producto.

Oblongue, d'un noir légèrement brillant ou peu obscur. Tête ayant en dessus quelques petits tubercules très-écartés, chacun surmontés d'un poil d'un roussâtre obscur, que l'on retrouve sur les tubercules des autres parties du corps. Dessus du prothorax assez convexe, avec des tubercules arrondis et très-écartés; ceux des côtés plus gros que ceux du centre. Elytres avec des rangées de tubercules aigus; ceux du centre très-petits et ceux des rangées marginales beaucoup plus gros, très-saillants et faisant paraître les élytres comme dentées en scie; des points enfoncés, épars, entremêlés avec les tubercules; des rides transverses, ondulées, plus marquées près des côtes marginales et oblitérées dans le milieu, sur la suture; parties latérales avec des points enfoncés, des rides transverses et une rangée de tubercules aigus, assez gros, et quelques-uns semblables, plus petits et peu nombreux, sur les intervalles. Carène des flancs notablement saillante dans toute la longueur de l'arrière-poitrine, médiocrement sinueuse et assez rapprochée de l'élytre, de manière que le creux longitudinal qu'elle forme est très-étroit. Ventre couvert de petits tubercules écartés et surmontés chacun d'un poil roussâtre. Menton tronqué presque carrément antérieurement, avec une légère échancrure dans son milieu.

J'en possède une variété plus étroite et plus allongée.

En Egypte et en Barbarie.

2. *Trachyderma Latreillei.*

Long. 20 à 25 mill. Larg. 10 à 12 mill. $\frac{1}{2}$.

Nigra, obscurior, oblongo-ovalis, hispida. Prothoracis dorso valdè gibboso, tuberculis minoribus æqualibus. Elytris tuberculis conicis, acutis, parvis, satis approximatis, subæqualibus. Presterno posticè haud producto.

Cette espèce ressemble beaucoup à la précédente avec laquelle on l'a généralement confondue. Elle est plus grande, toujours proportionnellement plus large et moins parallèle. Dos du prothorax plus convexe. Tubercules de toutes les parties plus petits et plus serrés, tant en dessous qu'en dessus, ce qui la fait paraître plus hispide. Tubercules du dos du prothorax égaux sur toute sa surface et ceux des bords du dos des élytres à peine plus gros que ceux du centre, et beaucoup moins saillants que dans l'*Hispida*; leurs points enfoncés plus rapprochés, ainsi que les tubercules. Carène des flancs, dans la partie longeant l'arrière-poitrine, notablement plus sinueuse et formant un creux plus large.

J'ai vu un très-grand nombre d'individus de l'*Hispida* qui m'ont toujours offert les différences que je viens de signaler.

Du Sénégal. Un individu de la collection du Muséum de Paris y est indiqué comme d'Egypte.

II. Présternum ayant dans son milieu postérieur une saillie assez aiguë : carène des flancs des élytres peu saillante dans la longueur de l'arrière-poitrine.

3. *Trachyderma Angustata.*

Long. 20 à 25 mill. Larg. 8 $\frac{1}{2}$ à 11 mill.

Nigra, oblonga, hispida. Prothorace dorso gibboso, tuberculis obconicis, parvis, satis approximatis tecto. Elytris tuberculis parvis, satis numerosis, seriatis, obconicis, apice obtusis punctisque obliteratis. Presterno posticè acutè et valdè producto; projectura horizontali.

Oblongue, d'un noir obscur et couverte de poils roussâtres assez longs, tant en dessus qu'en dessous. Dos du prothorax très-convexe, gibbeux et couvert de très-petits tubercules obconiques, et assez serrés. Elytres couvertes de tubercules semblables, un peu plus gros, disposés en rangées rapprochées, existantes sur les parties latérales comme sur le dos, et à peu près égales, excepté celles près de la suture, dont les tubercules sont plus petits; ces tubercules coniques, mais comme émoussés à leur extrémité : des points enfoncés formant des stries entre les rangées de tubercules, tantôt assez sensibles et tantôt oblitérés. Ventre tuberculeux; saillie postérieure du présternum fortement prolongée en pointe aiguë et à la même hauteur que la face inférieure de la partie entre les hanches.

D'Oran. Elle m'a été donnée par MM. Varvas et Friol. J'en ai vu un individu pris en Sicile par M. Bassi, dans la collection de M. Gory.

4. *Trachyderma Genei.*

Long. 22 mill. Larg. 10 mill.

Nigra, oblonga, hispida. Prothorace dorso gibboso, tuberculis obtusis, mediocriter approximatis, precedenti majoribus. Elytris transversim valdè rugatis, tuberculis majoribus seriebus approximatis dispositis, interjectis striato-punctatis. Presterno posticè mediocriter producto; projectura haud horizontali.

Var. A. (*Emondi*). *Tuberculis dorsalibus majoribus, presterni projecturâ posticâ obtusâ.*

Elle ressemble à la précédente, et s'en distingue par les caractères suivants : tubercules du dos du prothorax plus gros, plus obtus, moins rapprochés, et laissant dans le milieu une bande longitudinale étroite, lisse et légèrement enfoncée; tubercules des élytres beaucoup plus gros, bien apparents, même près de la suture, et réunis transversalement par des rides ondulées bien sensibles ; stries des intervalles plus enfoncées et plus notablement ponctuées ; saillie postérieure du présternum aiguë, mais beaucoup moins longue que dans la précédente et située plus haut que la face inférieure de la partie entre les hanches.

Var. A. Elle se distingue par les tubercules du prothorax et des élytres plus gros, et par la saillie postérieure du présternum obtuse. Si ce dernier caractère était constant, ce serait réellement une espèce distincte; mais il serait possible que cette saillie fût émoussée accidentellement.

Egypte. Elle m'a été donnée par M. Géné, directeur du Muséum de Turin. La Variété A. est de la collection de M. Emond d'Esclevin, et je la crois de Barbarie.

Genre VI. *Prionotheca.*

Pimelia Oliv. Lat. Règ. anim. nouv. édit. — Schön. *Syn. ins.*

(Pl. 2. fig. de 13 à 16.)

Menton transverse, arrondi sur les côtés, à peine anguleux près de la base; un sinus profond, triangulaire et assez large à sa partie antérieure, formant deux lobes, nullement tronqués (*fig.* 14).

Palpes maxillaires subfiliformes, terminés par un article légèrement sécuriforme, à peine plus gros que le précédent. Palpes labiaux terminés par un article légèrement sécuriforme, à peine plus large que le pénultième, qui est beaucoup plus long que lui, très-mince à sa base et fortement renflé à son extrémité.

Mâchoires à lobe interne terminé par deux crochets cornés, dont l'un plus long que l'autre (*fig.* 15).

Labre saillant, trapèziforme, transverse, rétréci à sa base et tronqué à son extrémité.

Epistome brusquement et notablement rétréci antérieurement en une saillie subrectangulaire (*fig.* 13).

Yeux notablement transverses et légèrement lunulés.

Antennes grêles, filiformes, à articles très-allongés. Le deuxième court, nodiforme, ceux de trois à huit subcylindriques, un peu en massue à leur extrémité, et diminuant

successivement de longueur, le troisième aussi long que les deux suivants réunis; neuvième et dixième plus gros que les précédents, plus courts que le huitième, et en cône renversé; le dernier notablement plus petit que le pénultième, ovoïde, aigu et bien détaché du précédent.

Prothorax subcylindrique, très-court et fortement transverse, un peu élargi dans son milieu et arrondi sur les côtés, tronqué à sa base et légèrement échancré antérieurement (*fig.* 13).

Ecusson ayant en arrière, dans son milieu, une saillie en trapèze, légèrement élargie et tronquée postérieurement (*fig.* 13).

Elytres larges, ovales, peu convexes, anguleuses latéralement, à angles huméraux peu arrondis, et à base à peu près tronquée carrément (*fig.* 13).

Tous les tibias filiformes et arrondis, couverts de tubercules aigus dirigés vers le bas, et de longs poils situés sur toute leur surface et ayant la même direction que les tubercules.

Cuisses filiformes, peu comprimées, tuberculeuses, avec des poils couchés et beaucoup plus courts que ceux des tibias.

Tarses épais, couverts de très-longs poils, plus nombreux en dessous et réunis sur les côtés en pinceaux; premier article de tous, sensiblement triangulaire et plus court que le dernier : les quatre premiers articles des antérieurs très-courts.

Ce genre se distingue du précédent, avec lequel il a beaucoup de rapports, par son menton plus profondément et plus largement échancré et formant deux lobes nullement tronqués; par ses tarses plus épais et plus courts, par son prothorax notablement plus transverse, par ses élytres plus larges et plus anguleuses.

1. *Prionotheca Coronata.*

(Pl. 2. fig. 13.)

Pimelia Coronata, Oliv. Ent. III, 59, pag. 4, Pl. II, fig. 17, —Herbst. Schön. *Syn. Ins.* I, 1. 60, pag. 136.

Long. 30 à 36 mill. Larg. 17 ½ à 20 mill. ½.

Nigra, subnitidula, lato-ovalis, hispida. Prothorace dorso subtilitèr et laxè granulato. Elytris laxè granulatis, tuberculis parvis, conicis, acutissimis laxisque seriebus sex dorsalibus dispositis; serie marginali apiceque longè spinosis.

D'un noir légèrement brillant, largement ovale, peu convexe sur le dos; subdéprimée, couverte en dessus de poils redressés, écartés et roussâtres, et en dessous de poils semblables couchés en arrière. Tête avec quelques très-petits tubercules peu nombreux dans la majeure partie de sa surface supérieure, et couverte en arrière de petites granulosités très-serrées et à peine visibles à la loupe. Dos du prothorax avec des tubercules très-petits, mais un peu plus gros que ceux de la tête et très écartés. Elytres couvertes de tubercules épars, un peu plus gros que ceux du prothorax, et de six rangées dorsales de tubercules coniques, aigus, assez écartés et d'autant plus petits qu'ils s'approchent de la suture. Première et deuxième rangées, étant quelquefois oblitérées et confondues avec les tubercules des intervalles.

Côte marginale et extrémité des élytres, garnies de longs piquants très-aigus; arrière-poitrine et abdomen couverts de tubercules arrondis, assez prononcés et assez nombreux, entremêlés de petites rugosités ponctiformes, nombreuses et peu apparentes, si ce n'est à la loupe.

De la Haute-Egypte. Je l'ai reçue de MM. Barthélemy, Varvas et Lefebvre.

Genre VII. *Pterocoma.*

Pimeila, Fisc. et Gebl.

(Pl. 3. fig. de 1 à 4.)

Menton médiocrement transverse, subrectangulaire, avec un très-petit sinus antérieurement (*fig.* 3).

Palpes terminés par un article plus épais que le pénultième et sécuriforme-allongé (*fig.* 3).

Labre trapéziforme, rétréci en arrière et tronqué antérieurement (*fig.* 2).

Tête trilobée antérieurement; lobe intermédiaire formé par un rétrécissement brusque de l'épistome, légèrement trapéziforme, subrectangulaire, tronqué ou légèrement échancré antérieurement; lobes latéraux très-dilatés, très-saillants, aigus ou obtus et recouvrant la base des antennes (*fig.* 2).

Yeux transverses et lunulés antérieurement.

Antennes filiformes : premier article épais, subcylindrique; le deuxième longiuscule, notablement conique et sensiblement plus long que le dixième; le troisième subcylinque, légèrement en massue et notablement plus long que les deux suivants réunis; le quatrième de même forme que

le précédent et plus long que le suivant; ceux de cinq à huit, obconiques ou subcylindriques, à peu près égaux; neuvième notablement conique et généralement plus épais que le précédent; le dixième court, transverse, cylindrique ou cyathiforme; le dernier notablement plus petit que le précédent, cylindrique à sa base, conique à son sommet, mais peu aigu (*fig.* 4).

Prothorax très-court, notablement transverse, deux fois plus large que long et subcylindrique (*fig.* 1).

Saillie postérieure de l'écusson légèrement en trapèze, élargie et tronquée postérieurement.

Elytres larges, anguleuses sur les côtés, à angles huméraux assez saillants, à peine arrondis et débordant sensiblement le prothorax; base sinueuse, formant une petite saillie triangulaire dans son milieu, pénétrant dans une échancrure correspondante du tergum du prothorax; chacune avec trois côtes élevées et trois bandes longitudinales de poils couchés (*fig.* 1).

Pattes filiformes. Tibias antérieurs courts, brusquement épaissis près de leur base et terminés par une dent extérieure; les quatre postérieurs grêles et très-légèrement coniques; tous granuleux ou couverts de piquants et ciliés de très-longs poils, au moins en dehors et en dedans; cuisses ciliées de poils semblables, mais en dedans.

Tarses grêles, filiformes; les quatre premiers articles des antérieurs courts, à peu près égaux et triangulaires; les quatre postérieurs à articles plus allongés; le premier étroit, un peu comprimé à sa base et subfiliforme, aussi long que le dernier. Tous sont garnis en dessous de cils courts, épineux, et de longs poils en dessus.

Par la forme générale du corps et du prothorax, ces insectes se rapprochent beaucoup du genre *Prionotheca*, mais les élytres sont plus élargies, plus sinueuses à leur base et

à angles huméraux plus saillants; les quatre tarses postérieurs sont plus grêles et à premier article sensiblement plus allongé; les antennes ont leur deuxième article notablement plus long, tandis que le dixième est beaucoup plus court et transverse; les tibias antérieurs sont plus épais et brusquement élargis près de leur articulation avec la cuisse; enfin le menton est plus rectangulaire et à peine échancré dans son milieu.

Ce genre diffère des *Trachyderma* par son prothorax plus transverse, par les élytres plus larges à leur base et débordant sensiblement le prothorax, par les tibias antérieurs, par les antennes, et par la tête plus notablement trilobée et à lobes latéraux saillants.

Voici l'analyse des trois espèces de ce genre qui me sont connues :

Côtes dorsales des élytres	Peu saillantes et formées par des tubercules arrondis; tubercules du dos du prothorax très-fins et pas plus gros que ceux des intervalles des élytres. . .		1. *Piligera.*
	Très-saillantes; tubercules du dos du prothorax sensiblement plus gros que ceux des intervalles des élytres;	Epaisses, à huitième article aussi épais que le neuvième; lobes latéraux de la tête très-obtus. . .	2. *Sarpæ.*
	Antennes	Grêles, à huitième article moins épais que le neuvième; lobes latéraux de la tête aigus et triangulaires.	3. *Gracilicornis.*

1. *Pterocoma Piligera*, Dej. *in litt.*

Pimelia Piligera, Géb.

Long. 11 ½ à 12 mill. Larg. 7 ½ à 8 mill.

Nigra, latè-ovalis pilisque longis tecta; capite prothorace ely-

trisque dorso laxè et tenuiter granulatis. Elytris costis duabus dorsalibus, obliteratis tuberculatisque ; costâ marginali dentatâ ; interjectis lineato-pilosis. Antennis gracilibus.

Noire, large, ovale et couverte de très-longs poils redressés et noirâtres. Tête, prothorax et élytres couverts en dessus de très-petits tubercules assez écartés et de même grosseur. Dos du prothorax bordé à sa base et antérieurement d'une bande de poils couchés d'un gris jaunâtre. Elytres avec deux côtes dorsales peu sensibles et paraissant formées par deux rangées de tubercules arrondis, plus gros que ceux des intervalles, dont les deux premiers ont chacun une bande longitudinale de poils d'un gris jaunâtre et couchés, et le troisième a deux bandes semblables ou une seule se divisant en deux à peu de distance de la base. Côte marginale plus saillante et dentée en scie. Parties embrassantes ou latérales couvertes de tubercules assez écartés, à peine plus gros que ceux du dos et entremêlés de points enfoncés peu marqués. Ventre granuleux comme les élytres. Tibias à peine tuberculeux. Antennes assez minces; huitième article sensiblement moins épais que le neuvième ; le dixième très-transverse, très-peu détaché du neuvième et subcylindrique.

De Sibérie. Elle m'a été donnée par M. Dejean. Elle figure dans la collection de M. Dupont comme étant la *Sarpæ* de M. Fischer.

2. *Pterocoma Sarpæ*, Dej. *in litt.*

Pimelia Sarpæ, Fisch.

Long. 13 mill. Larg. 8 mill. $\frac{1}{2}$.

Nigra, latè-ovalis, laxè et breviter hispida. Capite lobis lateralibus obtusis. Prothorace dorso tuberculis majoribus. Elytris granulis parvis tectis costisque tribus validis; dorsalibus tuberculatis, marginali denticulatâ; interjectis lineato-pilosis. Antennis crassis, brevioribus.

Noire, largement ovale et couverte de poils redressés, plus courts que dans la précédente et moins nombreux. Tête avec quelques petites granulosités très-écartées, et à lobes latéraux plus saillants que dans la *Piligera*, mais obtus. Dos du prothorax avec des tubercules plus gros que ceux des intervalles des élytres, et bordé antérieurement et postérieurement d'une bande de poils couchés, d'un gris jaunâtre. Elytres couvertes de petits tubercules sensiblement plus petits que ceux du prothorax, et ayant chacune trois côtes très-saillantes; les deux premières couvertes de tubercules arrondis, et la marginale de tubercules aigus qui la font paraître dentée en scie. Intervalles ayant chacun une bande longitudinale de poils gris-jaunâtres, dont la troisième se divise en deux postérieurement. Tubercules et points enfoncés des parties latérales des élytres cachés par des poils couchés en arrière, à peu près semblables à ceux du dos, mais moins serrés. Ventre granuleux comme le dessus des élytres. Tibias couverts de tubercules assez

prononcés, mais pas sensiblement épineux. Antennes courtes et épaisses, à neuvième article pas plus épais que les précédents.

Russie méridionale. Cette espèce m'a été envoyée par M. Dejean.

3. *Pterocoma Gracilicornis.*

Pimelia Costata, Fald. Maille, *in litt. non* Fabr.

An Tenebrio Costatus, Pall.?

Long. 11 mill. Larg. 6 mill. $\frac{1}{2}$.

Nigra, latè-ovalis, pilis longis rarisque tecta. Capite lobis lateralibus acutis. Prothorace dorso tuberculis majoribus. Elytris granulis minutis sparsis costisquè tribus prominentibus : dorsalibus tuberculatis, marginalique dentata : interjectis lineato-pilosis, lineis duabus abbreviatis. Antennis gracilioribus.

Elle ressemble beaucoup à la précédente, mais elle en diffère par les caractères suivants : lobes latéraux de la tête triangulaires, aigus; côtes des élytres aussi saillantes, mais plus minces; bandes de poils grisâtres des intervalles plus étroites : la première ne commence qu'en arrière de la moitié de élytres, et s'étend jusqu'à l'extrémité; la seconde, oblitérée vers la base et vers l'extrémité; la troisième va des angles huméraux à l'extrémité, et se partage dans la moitié postérieure en deux bandes subparallèles qui se réunissent de nouveau à l'extrémité de la côte marginale; tubercules

des tibias postérieurs plus saillants et plus épineux; enfin, antennes plus minces et plus allongées.

De Sibérie. Je dois cette espèce à mon ami M. Arsène Maille, qui me l'a sacrifiée quoique unique dans sa collection, et qui l'avait reçue de M. Faldermann sous le nom de *Pimelia Costata*. Serait-ce en effet le *Tenebrio Costatus* de Pallas? Ce n'est certainement pas la *Pimelia Costata* de Fabricius. J'en ai vu un individu dans la collection de M. Gory, plus grand et à lignes velues des élytres moins prononcées.

Genre XIII. *Thriptera.*

Brachyscelis, Dej.

(Pl. 3. fig. de 5 à 9.)

Menton médiocrement transverse, subrectangulaire, tronqué carrément à sa partie antérieure, avec un petit sinus dans son milieu (*fig.* 7).

Palpes maxillaires terminés par un article subcylindrique, à peine plus gros que le pénultième (*fig.* 6).

Labre transverse, rétréci à sa base et tronqué à son extrémité (*fig.* 8).

Tête en trapèze antérieurement, l'épistome ne formant pas de rétrécissement brusque et notable (1) (*fig.* 8).

Yeux notablement transverses et arqués.

(1) Elle a quelquefois sur les bords latéraux antérieurs un petit sinus, mais peu sensible et qui ne change point d'ailleurs la forme générale de la tête.

Antennes plus courtes que la tête et le prothorax réunis; deuxième article très-court, subnoduleux; le troisième aussi long que les deux suivants réunis; ceux de quatre à huit, subcylindriques, arrondis au bout et plus ou moins épais, mais toujours plus longs que larges; neuvième et dixième, ordinairement en cône renversé et plus longs que larges: quelquefois le dixième est transverse; dernier article notablement plus petit que le pénultième, et plus ou moins engagé dans cet article (*fig.* 9).

Prothorax médiocrement transverse, convexe, et légèrement rétréci vers sa base (*fig.* 5).

Saillie postérieure de l'écusson élargie postérieurement en trapèze.

Corps ovalaire, hispide; angles huméraux peu marqués.

Base des élytres à peine plus large que celle du prothorax.

Pattes et tarses comme dans le genre *Trachyderma;* dans quelques-uns cependant les tibias antérieurs sont plus courts et plus épais, mais toujours subcylindriques.

Ce genre se distingue des trois précédents par la forme antérieure de sa tête; et du genre *Trachyderma*, avec lequel il a plus de rapports qu'avec les deux autres, par ses antennes plus courtes et plus épaisses, et dont le dernier article est plus engagé dans le précédent. Il se distingue aussi du genre *Pachyscelis*, auquel il se lie par la *Thriptera Villosa*, par les tibias antérieurs, nullement amincis au côté externe et pas triangulaires; par ses antennes à articles compris entre le troisième et le neuvieme, plus allongés et moins épais, et dont le neuvième, plus ou moins conique, n'est pas transverse; enfin, par les angles huméraux des élytres moins marqués.

Je ne connais que quatre espèces de ce genre que l'on peut analyser ainsi :

- Labre, poitrine, antennes et pattes antérieures
  - Rougeâtres ; dixième article des antennes notablement allongé ; tubercules du dos du prothorax très-écartés ; élytres avec des stries ponctuées bien distinctes. 1. *Maillei.*
  - Noirs ; dixième article des antennes plus court, transverse ou à peine plus long que large.....
    - Tibias antérieurs.....
      - Minces et sans dent extérieure à leur extrémité..... 2. *Crinita.*
      - Légèrement épais et avec une dent extérieure à l'extrémité :
        - Peu épais et deux fois plus longs que larges au moins ; le dixième notablement plus long que large..... 3. *Varvasi.*
        - Epais, à peine plus longs que larges ; le dixième légèrement transverse..... 4. *Villosa.*
      - Articles des antennes entre le troisième et le neuvième

1. *Thriptera Maillei.*

Long. 13 mill. $\frac{1}{2}$ Larg. 6 mill. $\frac{1}{2}$.

Nigra, oblongo-ovalis, hispida. Labro rufo. Prothorace dorso laxè tuberculato. Elytris dorso planatis, punctato-striatis, interjectis subcostatis tuberculisque minutis in serie unica dispositis, lateribus transversim rugatis. Pectore pedibusque anticis rufescentibus.

Plus étroite et plus oblongue que les suivantes ; labre rouge, avec le bord antérieur noirâtre ; dos du prothorax avec des tubercules arrondis et très-écartés ; élytres déprimées sur le dos, avec des stries ponctuées peu profondes,

mais à points bien marqués sur toute leur surface : intervalles relevés, ayant chacun une rangée de petits tubercules très-aigus et un peu plus gros sur les rangées marginales; poitrine et pattes antérieures un peu rougeâtres.

De la Haute-Egypte. Je la dois à mon ami, M. Arsène Maille, qui m'en a fait le sacrifice.

2. *Thriptera Crinita.*

Pimelia Crinita, Klug, collect. Dupont.

An Pimelia Crinita, Herbst?

Long. 13 mill. Larg. 7 mill.

Nigra, ovalis, hispida. Labro nigro. Prothorace dorso tuberculis parvis satis densis tecto. Elytris dorso valdè planatis, transversim lateribus rugatis, tuberculis seriebus numerosis dispositis. Tibiis anticis apice extrinsecùs haud dentatis.

Cette espèce a beaucoup de rapports avec la suivante, mais elle m'en paraît distincte par les caractères suivants : sinus antérieur du menton plus profond et plus large; tubercules du dos du prothorax et des élytres beaucoup plus petits; ces dernières plus déprimées en dessus et avec les stries des intervalles oblitérées sur le dos, surtout dans le milieu; points des stries latérales plus écartés et moins gros; enfin, tibias antérieurs plus longs et plus grêles et non terminés extérieurement par une dent.

Egypte. Collection de M. Dupont, où elle figure sous le nom de *Pimelia Ægyptiaca*, avec la synonymie de M. Klug, que j'ai adoptée sans pouvoir m'assurer si c'est bien la *Pimelia Crinita* de Herbst, ne possédant pas l'ouvrage de cet auteur.

3. *Thriptera Varvasi.*

Long. 13 à 15 mill. $\frac{1}{2}$. Larg. 7 à 8 mill. $\frac{1}{2}$.

Nigra, ovalis, hispida. Labro nigro. Prothorace dorso satis dense tuberculato. Elytris dorso striato, vix planato, transversim rugatis tuberculisque precedentibus majoribus in seriebus numerosis dispositis. Tibiis anticis extrinsecùs apice unidentatis leviter crassis. Antennis articulis intermediis elongatis.

Ovale, d'un noir obscur, et couverte en-dessus de poils assez rapprochés, longs, redressés et brunâtres, avec l'extrémité d'un roux très-pâle; ventre avec des poils noirâtres, plus courts, beaucoup plus écartés et couchés en arrière; dos du prothorax couvert de petits tubercules assez rapprochés, et ayant quelquefois au milieu une ligne lisse, longitudinale, un peu flexueuse et figurant un sillon peu profond. Elytres très-peu déprimées dans leur milieu, couvertes de rangées assez rapprochées, de tubercules assez saillants, subconiques et à peu près aussi gros dans le milieu que sur les côtés; ces rangées séparées par des stries assez enfoncées, bien apparentes dans le milieu des élytres, et avec des points enfoncés peu distincts en s'approchant de la suture, mais bien prononcés et assez gros sur les côtés; des rides transverses, ondulées, assez marquées; ventre couvert de petits tubercules très-écartés; tibias antérieurs courts, un peu épais et ayant en dehors, à leur extrémité, une dent triangulaire assez prononcée, ce qui distingue cette espèce des précédentes.

Barbarie (Oran et Tripoli). Elle m'a été donnée par M. Varvas, et depuis par M. Barthélemy, chez lequel j'en ai vu plusieurs absolument semblables. L'individu appartenant à la collection du Muséum de Paris est plus petit, mais ne présente aucune autre différence. Cette espèce figure aussi dans la collection du Muséum de Turin.

4. *Thriptera Villosa.*

Brachyscelis V illosa, Dej. Collect.

Pimelia Villosa, Léach. Géné, *in litt.*

Long. 16 mill. Larg. 9 mill.

Nigra, ovalis, hispida. Labro nigro. Prothorace dorso satis dense tuberculato. Elytris dorso striato vix planato, tuberculis satis magnis seriebus numerosis dispositis. Tibiis crassioribus; anticis apice extrinsecùs unidentatis. Antennis crassis, articulis intermediis brevioribus.

Elle ressemble beaucoup à la *Varvasi*, mais elle s'en distingue par les caractères suivants : Tubercules formant les rangées des élytres plus petits, plus nombreux et point réunis par des rides transverses; stries séparant ces tubercules moins profondes; tibias plus épais; antennes à articles compris entre le troisième et le dixième, notablement plus épais et à peine plus longs que larges, le dixième légèrement transverse.

Barbarie. Je l'ai reçue de M. Géné, directeur du Muséum de Turin, comme étant la *Pimelia Villosa*, Léach. Collec-

tion de M. Dupont, sous le nom de *Pimelia Villosa*, DEJEAN.

Genre IX. *Pachyscelis* (1).

Pimelia, LATR.

(Pl. 3. fig. de 10 à 15.)

Menton subrectangulaire et échancré antérieurement d'une manière assez notable et à lobes pas sensiblement tronqués, dans presque tous (2); quelquefois cet organe se rétrécit en s'arrondissant sur les côtés antérieurement, et est légèrement échancré (*fig.* 11 et 12).

Palpes maxillaires terminés par un article à peine plus gros que le pénultième et obconique (*fig.* 10).

Labre transverse, rectangulaire, pas sensiblement rétréci à sa base.

Tête rétrécie antérieurement en trapèze; épistome n'offrant aucun étranglement brusque, et légèrement échancré en arc antérieurement.

Yeux très-étroits, notablement transverses et arqués.

Antennes courtes, épaisses; premier article court et très-épaissi en massue; le deuxième très-court, subnoduleux; le troisième conique, allongé, sensiblement plus long que les deux suivants réunis; ceux de quatre à huit très-courts,

(1) Le nom de *Brachyscelis* que j'avais donné à ce genre étant déjà employé par M. Germar, j'ai dû l'abandonner.

(2) Celui de l'individu de la *Crinita* que j'ai sous les yeux et celui de l'*Ordinata* sont tronqués à peu près comme dans le genre précédent; mais il pourrait se faire que ce fût accidentellement.

à peine plus longs que larges et subovalaires ou moniliformes ; neuvième court, subcarré ou transverse; le dixième toujours transverse, et le dernier très-petit, engagé dans le précédent (*fig.* 13).

Prothorax subcylindrique, plus ou moins transverse, à tergum un peu rétréci postérieurement et penché vers le bas sur les côtés.

Saillie postérieure de l'écusson peu apparente, étant située dans l'étranglement de la base des élytres ; elle est en trapèze, élargie postérieurement.

Corps épais.

Elytres subparallèles, à angles huméraux assez marqués.

Jambes épaisses : tibias antérieurs amincis plus ou moins au côté extérieur et sensiblement triangulaires (*fig.* 14); les quatre postérieurs épais, arrondis ou comprimés parallèlement sur les côtés.

Tarses filiformes, plus épais que dans le genre précédent, mais à peu près semblables.

Ce genre diffère principalement du précédent par ses tibias antérieurs triangulaires et par les antennes plus épaisses (1).

(1) Ces insectes paraissent vivre dans de la terre assez forte, car j'en ai trouvé plusieurs individus qui en étaient tout couverts.

Voici l'analyse des dix espèces qui me sont connues.

- Menton
  - Subrectangulaire échancré ou tronqué antérieurement; Tubercules des élytres
    - Gros; corps glabre; Tubercules des élytres
      - Nombreux et serrés et ne formant, sur le dos, que deux rangées distinctes..... 1. *Depressa.*
      - Disposés tous en rangées écartées. Ils sont
        - Longitudinaux et fortement déprimés dans la partie antérieure..... 2. *Ordinata.*
        - Arrondis, plus petits et peu déprimés, même antérieurement..... 3. *Clavaria.*
    - Petits; Corps hispide; Tibias antérieurs
      - Dentelés au côté extérieur; les postérieurs pas sensiblement comprimés; Tubercules du dos du prothorax
        - Relevés. Tubercules des élytres
          - Plus serrés et brillants..... 4. *Granulosa.*
          - Plus écartés et non brillants... 5. *Tenebrosa.*
        - Déprimés; tubercules des élytres plus gros, plus écartés, coniques et distinctement entremêlés de points enfoncés. .... 6. *Crinita.*
      - Non dentelés au côté extérieur; les postérieurs légèrement comprimés..... 7. *Hirtella.*
  - Rétréci et arrondi antérieurement. Côtés du tergum ou dos du prothorax
    - Sinué sur les côtés et brusquement redressé en arrière, à angle droit sur sa base; prothorax à peine transverse; tubercules des élytres plus gros. ..... 8. *Quadricollis.*
    - Arrondi ou tombant obliquement sur sa base et notablement transverse; Tubercules de la tête et du prothorax
      - Non déprimés; ceux des élytres très-petits; ces dernières couvertes de poils très-serrés, d'un jaune terreux..... 9. *Obscura.*
      - Déprimés; ceux des élytres moins petits que dans la précédente; ces dernières couvertes de poils jaunâtres squamiformes, peu serrés..... 10. *Porphyrea.*

PREMIÈRE DIVISION.

(*Pachyscelis vraies.*)

Menton subrectangulaire, nullement rétréci antérieure-

ment depuis la base ; ordinairement avec un sinus très-notable à la partie antérieure, rarement tronqué en avant, avec un petit sinus; antennes à articles, entre le troisième et le dixième, généralement plus allongés que dans la deuxième Division, rarement moniliformes (*fig.* 11).

1. *Pachyscelis Depressa.*

Long. 9 mill. Larg. 11 mill.

Nigra, glabra, oblonga, subparallela. Capite granulato : prothorace dorso tuberculato. Elytris dorso valdè depressis, tuberculis magnis approximatis minutissimisque sparsis interpriores positis. Tibiis anticis angustis extrinsecùs crenulatis.

Glabre, noire, oblongue, subparallèle et fortement déprimée sur le dos des élytres; tête couverte en dessus de petits tubercules peu rapprochés, se changeant antérieurement en points enfoncés assez gros ; dos du prothorax couvert de tubercules assez serrés, déprimés, peu saillants et notablement plus grands que ceux de la tête, mais beaucoup plus petits que ceux des élytres, lesquels sont rapprochés, gros antérieurement, moyens postérieurement, et entremêlés de très-petits, plus écartés; quelques-uns des premiers formant sur chaque élytre quatre rangées peu distinctes, surtout la marginale; arrière-poitrine et abdomen couverts de petits tubercules très-saillants et assez nombreux; ceux de la poitrine du prothorax plus petits et plus oblitérés. Pattes tuberculeuses : tibias antérieurs étroits; les

quatre autres arrondis et peu épais; les postérieurs un peu courbés en dedans à leur extrémité.

Rapportée par Olivier, d'Amadan, en Perse. Collection du Muséum de Paris.

2. *Paçhyscelis Ordinata.*

Long. 17 mill. Larg. 9 mill. $\frac{1}{2}$.

Nigra, oblonga, subparallela. Capite granulato. Prothorace dorso tuberculato. Elytris dorso leviter depressis, tuberculis antè maximis oblongis valdèque depressis postice mediocribus laxis seriebus dispositis minutisque inter priores positis. Tibiis anticis angustis extrinsecùs crenulatis.

Glabre, et de la même forme que la précédente, mais moins déprimée sur le dos des élytres. Tête à peu près comme dans cette espèce; dos du prothorax couvert de tubercules assez gros, saillants et rapprochés; élytres avec des tubercules très-gros antérieurement, beaucoup plus petits postérieurement et sur les côtés, écartés et disposés en rangées longitudinales, et entremêlées de très-petits tubercules. Les deux rangées dorsales, occupant la place des côtes, ne se distinguent nullement, et la latérale et la marginale sont peu apparentes; cette dernière est formée de tubercules assez petits, comparés aux autres, et rapprochés. Ventre et pattes à peu près comme dans la *Depressa.*

Donnée au Muséum de Paris par Olivier, et probablement rapportée par lui du même pays que la précédente, ce que je ne puis assurer.

3. *Pachyscelis Clavaria.*

Pimelia Clavaria, Falder., Gory, Collect.

Long. 19 mill. Larg. 11 mill.

Nigra, oblonga, subparallela. Capite granulato. Prothorace dorso tuberculato. Elytris dorso depressis, tuberculis magnis, distantibus, orbicularibus, prominentibus et in seriebus regulariter dispositis, postice minoribus; granulis minutis sparsis interpositis. Tibiis anticis angustis extrinsecùs denticulatis apiceque dente obtuso productis.

Elle ressemble un peu à la *Depressa* par sa forme et par sa taille. Tubercules du dos du prothorax beaucoup plus saillants que dans les deux précédentes, serrés et très-apparents, même à l'œil nu; élytres moins déprimées sur le dos que dans la première espèce, et avec de gros tubercules arrondis, écartés, très-saillants et peu déprimés, disposés tous en rangées distantes, et diminuant de grosseur vers la partie postérieure. Des granulosités très-petites, interposées entre ces tubercules. Tibias antérieurs en triangle allongé et étroit, avec des dentelures formées par des tubercules aigus, au côté extérieur prolongé à son extrémité en dent étroite et obtuse; le reste à peu près comme dans le *Depressa.*

De Perse. Collection de M. Gory, sous le nom que je lui ai conservé.

4. *Pachyscelis Granulosa.*

Pimelia Granulosa, Latr.

Long. 17 à 20 mill. Larg. 9 ½ à 10 mill. ½.

Nigra, oblonga, subparallela, hispida, suprà tuberculis satis densis prominentibusque tecta. Elytris tuberculis parùm majoribus apiceque nitidulis. Tibiis anticis extrinsecùs denticulatis.

Noire, oblongue, subparallèle, couverte de poils noirâtres, un peu couchés en arrière, et médiocrement longs. Tête et prothorax ayant en dessus des tubercules assez serrés, petits, cependant bien marqués, et saillants; élytres couvertes de tubercules un peu plus gros que ceux du prothorax, assez rapprochés et brillants au sommet. Des rides transverses ondulées, peu marquées, et des points enfoncés entremêlés avec les tubercules, mais peu apparents. Ventre avec de petits tubercules assez éloignés les uns des autres, plus petits que sur le dos et entremêlés de très-fines rugosités. Tibias antérieurs ayant des dentelures nombreuses au côté extérieur; les quatre postérieurs couverts de tubercules épineux.

De la Grèce.

5. *Pachyscelis Tenebrosa.*

Long. 18 mill. ½. Larg. 9 mill. ½.

Nigra, hispida, oblonga-subparallela, precedenti parùm an-

gustior. Tuberculis minoribus, prominentibus, subæqualibus totisque obscuris. Tibiis anticis extrinsecùs denticulatis.

Elle ressemble beaucoup à la précedente et n'en est peut-être qu'une variété; je l'en crois cependant distincte à en juger par le seul individu que je possède. Plus étroite que la *Granulosa ;* tubercules du dos plus petits que dans cette espèce; ceux des élytres pas sensiblement plus gros que ceux du prothorax et point brillants à leur sommet; rides transverses encore moins prononcées; prothorax un peu moins transverse.

De l'île de Millo. Elle m'a été envoyée par M. Mittre.

6. *Pachyscelis Crinita.*

Pimelia Crinita, Dup. Collect. — Gory, Collect.

Long. 16 mill. $\frac{1}{2}$. Larg. 10 mill. $\frac{1}{3}$.

Nigra, brevis, subparallela, hispida. Capite suprà tuberculato. Prothorace dorso tuberculis depressis approximatis. Elytris dense tuberculatis ; tuberculis obconicis punctisque interjectis. Tibiis anticis extrinsecùs denticulatis.

Proportionnellement plus large que les deux précédentes ; noire, subparallele, avec des poils noirâtres redressés et plus écartés que dans ces deux espèces; tête couverte en dessus de tubercules médiocrement rapprochés et oblitérés à la partie antérieure ; épistome un peu plus échancré que dans les autres espèces; dos du prothorax avec des tuber-

cules un peu plus rapprochés que sur la tête et déprimés; élytres couvertes de tubercules moins serrés que dans les deux précédentes, relevés, coniques, penchés en arrière, et entremêlés de points enfoncés bien distincts et de quelques rides, peu prononcées, sur les côtés. Ventre avec des tubercules un peu plus gros et plus rapprochés que dans les précédentes; tibias antérieurs denticulés au côté extérieur; les quatre postérieurs garnis de tubercules épineux; antennes à articles, depuis le quatrième, plus courts et moniliformes. Menton tronqué, avec un sinus très-étroit et peu profond (1).

De Barbarie. Collections de MM. Dupont et Gory, où elle figurait sous le même nom que j'ai adopté.

7. *Pachyscelis Hirtella.*

Pimelia Hirtella, Latr.

Long. 18 mill. $\frac{1}{2}$. Larg. 10 mill. $\frac{1}{2}$.

Nigra, oblonga, subparallela, lateribus vix hispida (2), *dorso densè tuberculata, tuberculis obtusis, æqualibus prominentibusque. Tibiis anticis extrinsecùs integris; posticis leviter compressis.*

Noire, oblongue, subparallèle, à poils rares et rejetés

(1) J'ignore si ce caractère est constant ou accidentel, je n'ai vu que deux individus de cette espèce. Le sinus paraît plus profond qu'il n'est à cause d'une impression triangulaire qui semble le prolonger.

(2) Les deux individus que j'ai sous les yeux ont peut-être perdu les poils qui les recouvraient.

sur les côtés, du moins dans les individus que j'ai sous les yeux. Dos avec des tubercules arrondis, saillants, à peu près égaux et assez rapprochés. Elytres avec des rides transverses, ondulées et assez distinctes, même sur le milieu du dos; quelques points enfoncés, entremêlés avec les tubercules, et assez marqués. Ventre à peu près comme dans la *Granulosa*. Tibias antérieurs moins larges et sans dents au côté extérieur; les postérieurs légèrement comprimés, avec des tubercules déprimés, nullement épineux.

Orient. Collection de M. Dupont, et donnée par M. le professeur Géné.

DEUXIÈME DIVISION.

(*Phymatiotris.*)

Menton rétréci, en s'arrondissant, depuis la base jusqu'à la partie antérieure, dont le sinus est large et peu profond (*fig.* 13). Antennes à articles, à partir du quatrième, courts et moniliformes dans tous.

8. *Pachyscelis Quadricollis.*

Brachyscelis Quadricollis, Dej., *in litt.*

Pimelia Quadricollis, Brullé, Voy. scient. en Morée, Insect. Coléop., pag. 193.

Long. 15 ½ à 17 ½. mill. Larg. 8 ½ à 9 mill. ½.

Var. A. (Long. 17 mill. ½. Larg. 8 mill.)

Nigra, brevis, postice vix dilatata, suprà dense tuberculata.

Prothorace vix transverso, dorso lateribus sinuato, angulis posticis rectis. Elytrorum tuberculis majoribus. Tibiis posticis compressis, suprà intùsque curvis.

Var. A. *Pach. Parallela. Angustior, oblonga, subparallela. Tuberculis dorsalibusparùm minoribus.*

Noire, courte, un peu élargie vers la partie postérieure. Tête couverte en dessus de tubercules bien marqués et très-serrés; labre légèrement échancré antérieurement. Dos du prothorax couvert de tubercules serrés et un peu plus gros que ceux de la tête; côtés latéraux sinués et redressés à peu près à angle droit sur la base; côté antérieur assez sensiblement échancré; base légèrement sinueuse. Elytres sinueuses à leur base, couvertes, comme la tête et le prothorax, de tubercules serrés, mais un peu plus gros et surmontés chacun d'un poil court, situé en arrière, et totalement couché. Ces tubercules sont comme rangés en lignes ondulées, transversales, et quelques-uns forment des rangées longitudinales, mais presque insensibles à la loupe. Ventre couvert de petits poils couchés et serrés et de petits tubercules écartés. Tous les tibias comprimés, les postérieurs courbés à la partie supérieure, et latéralement en dedans.

La Var. A, qui est peut-être une espèce distincte, est plus étroite et plus parallèle. Elytres et prothorax moins sinueux à leur base; tubercules du dos plus petits, surtout ceux des élytres; côtés du dos du prothorax tombant un peu plus obliquement sur la base; tibias postérieurs aussi courbes en dessus, mais plus droits au côté interne.

De la Morée, d'où elle m'a été rapportée par M. Widmann.

9. *Pachyscelis Obscura.*

Long. 16 mill. Larg. 9 mill. $\frac{1}{2}$.

Nigra, brevis, subovalis, suprà tuberculis subæqualibus densè, tecta. Prothorace valdè transverso. Elytris pilis curtis, luteolis, supinisque vestitis. Tibiis posticis obconicis, rectis.

Elle ressemble à la précédente ; mais elle en diffère par des caractères assez prononcés. Un peu plus régulièrement ovale, et proportionnellement plus large. Tête couverte de tubercules un peu moins serrés. Prothorax plus court, plus transverse et à côtés nullement redressés près de la base, mais tombant obliquement sur elle depuis le milieu de la longueur. Elytres à tubercules notablement plus petits, même que dans la Variété A de la précédente, et couvertes de petits poils totalement couchés en arrière et très-serrés, qui lui donnent une couleur jaunâtre terreuse ; ces poils se retrouvent sur la tête et le prothorax, mais en plus petit nombre, parce que les tubercules y sont plus serrés. Tibias postérieurs obconiques, pas sensiblement comprimés et à peu près droits.

De la Morée. Je n'en possède qu'un individu, que je dois à l'obligeance de M. Widmann.

10. *Pachyscelis Porphyrea.*

Pimelia Porphyrea, Dup. Collect.

Long. 19 mill. Larg. 11 mill.

Nigra, lata, subovalis. Capite prothoraceque valdè transverso

suprà tuberculis compressis, satis magnis, tectis. Elytris tuberculis minoribus densè vestitis, interjectis pilis parvis parùm densis squamiformibus. Tibiis posticis compressis, suprà curvis.

Cette espèce a, de même que la précédente, quelque rapport avec la *Quadricollis*, mais elle est plus grande et proportionnellement un peu plus large; tubercules du dessus de la tête comprimés, oblitérés et changés, pour la plupart, en points enfoncés à la partie antérieure. Prothorax plus notablement transverse, arrondi sur les côtés, et couvert en dessus de tubercules comprimés comme ceux de la tête, de leur grosseur et plus gros les uns et les autres que ceux des élytres; ces derniers un peu plus petits que dans la *Quadricollis* et entremêlés de petits poils couchés, squamiformes et peu serrés; poils placés sur les tubercules, d'un roux assez brillant. Tibias postérieurs comprimés, un peu minces, arqués en dessus et nullement au côté intérieur.

De la Grèce. Collection de M. Dupont.

Genre X. *Pterolasia.*

(Pl. 3. fig. de 16 à 19.)

Menton transverse, subrectangulaire et à peine échancré antérieurement (*fig.* 16).

Palpes subfiliformes, grossissant légèrement vers l'extrémité, et terminés par un article sécuriforme-allongé (*fig.* 16).

Labre court, notablement transverse, tronqué antérieurement avec les angles arrondis, une ligne élevée trans-

verse près du bord antérieur; la partie antérieure cornée (*fig.* 17).

Tête et yeux comme dans les deux genres précédents.

Mandibules ayant en dessus un sillon profond et une crête saillante (*fig.* 17).

Antennes filiformes; deuxième article subcylindrique, un peu plus long que dans les *Pachyscelis;* le troisième légèrement obconique et plus long que les deux suivants réunis; du quatrième au neuvième coniques et à peu près égaux en longueur; le neuvième un peu plus large que les autres; le dixième très-court, subcylindrique et transverse; le dernier très-petit et engagé dans le précédent (*fig.* 18 et 19).

Prothorax transverse, subcylindrique, à tergum réfléchi vers le bas, sur les côtés, et rétréci vers sa base.

Saillie postérieure de l'écusson courte et élargie postérieurement d'une manière brusque, ce qui la fait paraître étroite et transverse.

Elytres parallèles ou peu rétrécies vers leur base et couvertes d'un duvet court et serré; angles huméraux saillants.

Tibias antérieurs étroits, mais sensiblement triangulaires et amincis au côté extérieur; les quatre postérieurs allongés, minces et subtrigones, avec les angles peu marqués, surtout aux deux derniers; les quatre garnis de petits piquants.

Cuisses minces et filiformes.

Tarses filiformes, à peu près comme dans le genre *Thriptera.*

Ce genre se rapproche beaucoup du précédent et ne s'en distingue que par les mandibules sillonnées et relevées en crête en dessus; par les cuisses et les tibias plus grêles, par les quatre tibias postérieurs subtrigones, par les articles

des antennes obconiques et non subovalaires ou moniliformes, et par le labre moins saillant et plus transverse.

Je n'en connais que deux espèces.

1. *Pterolasia Squalida*, Dej. Collect.

Long. 14 à 14 mill. $\frac{1}{2}$. Larg. 8 mill.

Nigra, oblonga, hirta et densè griseo-pubescens. Prothorace dorso granulato, longitrorsùm lineis quatuor obscuris. Elytris parallelis, singula costis quatuor tenuibus acute tuberculatis, primâ basi furcatâ aut bifurcatâ; interjectis, tuberculis conicis, sparsis. Tibiis anticis extrinsecùs rectis.

Noire, mais paraissant grisâtre par le duvet épais qui la recouvre, tant en dessus qu'en dessous; couverte en dessus de tubercules presque entièrement cachés par le duvet, sur la tête; plus rapprochés et plus apparents sur le prothorax; plus gros, plus écartés et coniques sur les élytres. Chacun de ces tubercules surmonté d'un poil court redressé et d'un roux clair, ce qui fait paraître le dos de cette couleur en le regardant un peu obliquement. Dos du prothorax avec quatre bandes brunes assez larges et longitudinales. Elytres subparallèles, à peine légèrement ventrues dans le milieu et pas sensiblement rétrécies à la base. Chacune d'elles avec quatre côtes peu saillantes et surmontées de tubercules coniques rapprochés. La première rangée de ces tubercules se confond, près de la base, avec d'autres tubercules semblablables et paraît en ce point double ou triple. Tubercules des intervalles comme situés sur des lignes transversales ondulées. Partie embrassante de chaque élytre couverte de

points enfoncés assez gros et bien apparents. Le duvet de cette partie et celui du ventre d'un gris plus blanchâtre et comme farineux. Sur ce dernier on aperçoit de très-petits points noirâtres. Tibias antérieurs droits au côté extérieur et non dilatés brusquement en dent triangulaire à leur extrémité.

Du Sénégal.

2. *Pterolasia Distincta.*

Long. 12 mill. Larg. 7 mill.

Nigra, postice dilatata, dense fusco-pubescens. Prothorace dorso granulis parum distinctis. Elytris basi angustatis singulis costis quatuor tenuibus acute tuberculatis, primâ basi bifurcatâ; interjectis tuberculis pube suboccultatis. Tibiis anticis apice extrinsecùs abruptè dente dilatato.

Bien voisine de la précédente avec laquelle elle a peut-être été confondue. Plus petite, plus étroite antérieurement et élargie à la partie postérieure. Duvet dont elle est couverte plus obscur et plus brunâtre, même en dessous; ce qui fait que les poils placés sur les tubercules tranchent moins avec le fond. Tubercules des quatre côtes des élytres plus petits et ceux des intervalles également plus petits et presque entièrement cachés par le duvet; légèrement apparents sur le premier intervalle et disposés sur une seule rangée, mais peu distincts sur les autres. Tibias antérieurs brusquement dilatés en dehors à leur extrémité, en une dent triangulaire très-forte.

Sénégal. Collection du Muséum de Paris. J'en ai vu un se-

cond individu dans celle de M. Gory, en tout semblable, mais un peu plus grand.

Genre XI. *Polpogenia.*

Pterolasia, Dej. *in litt.*

(Pl. 4. fig. de 1 à 5.)

Menton très-large, notablement transverse, remplissant presque en entier l'échancrure progéniale, subanguleux sur les côtés près de la base fortement sinuée, se rétrécissant ensuite légèrement vers la partie antérieure qui est très-échancrée. Pédoncule presque nul et fortement échancré par la base du menton (*fig.* 1).

Lobe interne des mâchoires à crochet corné caché par des cils épineux et peu apparents (1) (*fig.* 2).

Palpes, tête et yeux comme dans le genre précédent (*fig.* 2, 3 et 4).

Labre très-saillant, subrectangulaire, transverse et échancré légèrement à la partie antérieure (*fig.* 4).

Antennes filiformes; deuxième article court, subnoduleux; le troisième subcylindrique, aussi long que les deux suivants réunis; ceux de quatre à huit coniques, presque égaux en longueur; le neuvième conique, plus large et un peu plus long que le précédent; le dixième notablement conique et un peu plus court que le neuvième; le dernier très-petit, presque entièrement renfermé dans le précédent, et semblant ne former avec lui qu'un seul article ovalaire (*fig.* 5).

(1) On ne le distingue qu'avec une forte lentille.

Prothorax très-court, cylindrique, notablement transverse, à tergum arrondi et penché vers le bas sur les côtés, légèrement sinueux et un peu avancé dans son milieu antérieurement.

Elytres subparallèles, pas sensiblement rétrécies à leur base; angles huméraux saillants.

Tibias antérieurs étroits, filiformes, presque cylindriques et dilatés extérieurement et à leur extrémité en une dent triangulaire; les quatre postérieurs grêles, subfiliformes, anguleux et trigones.

Tarses filiformes, à premier article notablement plus court que le dernier, même aux postérieurs.

Ce genre a bien des rapports avec le précédent, mais il s'en distingue, ainsi que de tous les genres de cette Tribu, par la grandeur de son menton et la forme de son pédoncule. Il diffère encore du précédent par la forme du dixième article des antennes, par les tibias antérieurs encore moins triangulaires et pas sensiblement amincis au côté extérieur, et par les quatre postérieurs anguleux. Ce genre se rapproche des *Pimelia*, mais il s'en distingue par son menton et ses tibias antérieurs.

Je n'en connais qu'une seule espèce.

1. *Polpogenia Asidioides.*

Pterolasia Asidioides, Dej. *in litt.*

Long. 14 à 15 mill. Larg. 9 à 9 mill. ½.

Fusca, brevis, subparallela, medio dorsi pube rufescenti, lateribus subtusque pube grisea, tecta, dorso granulato. Ely-

tris costis tribus, duabus primariis reticulatione irregulari et costiformi junctis.

D'un brun foncé, courte, subparallèle et revêtue, sur le milieu du dos, d'un duvet rougeâtre assez lâche, et sur les côtés et en dessous, d'un duvet grisâtre plus court, plus serré et entremêlé de quelques poils roux très-courts, situés sur les tubercules dont elle est couverte. Ces tubercules sont peu rapprochés et un peu plus gros en dessus qu'en dessous, surtout sur les élytres. Ces dernières ont chacune trois côtes granuleuses : la première, voisine de la suture, atteint presque l'extrémité; la deuxième se rapproche de la marginale, se réunit à elle un peu au-dessous de l'angle huméral, et se joint à la première près de l'extrémité postérieure; les deux premières côtes réunies entre elles par une réticulation irrégulière, saillante et granuleuse. Pattes et antennes à peu près de la couleur du corps, mais les tibias et les tarses d'un rougeâtre un peu plus clair.

Du Sénégal.

Genre XII. *Podhomala.*

Pimelia, Fisch. Dej. *in litt.*

(Pl. 4. fig. 6 et 7.)

Menton transverse, fortement anguleux latéralement, ayant antérieurement un sinus dans son milieu. Pédoncule court, fortement échancré en arc et formant comme deux dents triangulaires, une de chaque côté de la base du menton (1) (*fig.* 6).

(1) Dans l'individu de la collection de M. Dupont, cette partie de la lèvre inférieure a éprouvé un avortement remarquable; elle est très-petite,

Palpes subfiliformes, terminés par un article sécuriforme-allongé, à peine plus épais que le précédent.

Labre saillant, notablement transverse, rectangulaire et tronqué antérieurement.

Partie supérieure de la tête rétrécie antérieurement en trapèze. Epistome légèrement échancré.

Yeux assez grands, peu saillants, notablement transverses et légèrement lunulés.

Antennes filiformes : deuxième article court, subcylindrique; le troisième de même forme que le second, plus long que les deux suivants réunis; ceux de quatre à huit, en cône allongé et allant en diminuant insensiblement de longueur; neuvième court, large, subturbiné; le dixième cratériforme, enveloppant la base du dernier qui est notablement plus petit que lui, subcylindrique à sa base et conique à son extrémité. Les deux ne paraissant en faire qu'un seul ovalaire.

Prothorax cylindrique, très-court et notablement transverse.

Saillie postérieure de l'écusson brusquement élargie postérieurement en lozange fortement transverse.

Elytres subovales; leurs angles huméraux arrondis; corps avec un étranglement notable à la base des élytres.

Pattes grêles. Tibias antérieurs légèrement triangulaires et amincis au côté extérieur; les quatre postérieurs subfiliformes, à peine épaissis à leur extrémité, arrondis sur le dos et canaliculés en dessous, mais non anguleux.

en trapèze renversé, légèrement arrondie en arc antérieurement. L'exception que j'ai faite pour cet insecte, dans l'énoncé de la première Division des Coléoptères, est donc accidentelle. Le menton de l'individu de M. Gory est semblable à celui de l'individu qui m'a été envoyé par M. Dejean.

Tarses filiformes : les articles (le dernier excepté) des quatre postérieurs, fortement comprimés et ciliés d'assez longs poils dans le haut et dans le bas; leur dernier article simplement comprimé à sa base.

Par ses quatre tibias postérieurs arrondis et filiformes et ses tarses comprimés, ce genre se rapproche de celui de *Trigonoscelis*, mais il s'en éloigne par ses tibias antérieurs plus grêles; par son menton anguleux sur les côtés; par le dernier article des antennes plus engagé dans le pénultième; par son prothorax plus court, plus transverse et plus cylindrique; enfin par les angles huméraux des élytres plus arrondis. Par la forme de son menton il se rapproche du genre *Pimelia*, dont il se distingue par ses tibias antérieurs plus grêles; par les quatre postérieurs filiformes et arrondis, et non anguleux. Il diffère du genre précédent par son menton anguleux sur les côtés, moins large et laissant un intervalle notable entre ses bords latéraux et ceux de l'échancrure progéniale.

Je n'en connais qu'une seule espèce, que l'on pourrait peut-être bien réunir au genre suivant.

1. *Podhomala Suturalis.*

Pimelia Suturalis, Fisch. Dej. *in litt.*

Long. 14 à 15 mill. Larg. 7 à 8 mill.

Ovalis, nigra, nitidula, suprà glabra, subtùs pube grisea vestita. Capite vagè punctato. Prothorace dorso tenuissime et laxè granulato. Elytris laxè tuberculatis punctatisque;

costis tribus : primâ subobliteratâ, secundâ, antè tuberculatâ, postice marginalique serratis.

Ovale, d'un noir assez brillant et glabre en dessus, couverte d'un duvet fin et cendré en dessous. Labre rougeâtre. Tête déprimée antérieurement, au-dessus de l'épistome et couverte de points enfoncés, écartés. Dos du prothorax avec des tubercules très-petits et épars. Elytres avec des rides transverses, ondulées, légèrement marquées, et des points enfoncés, confondus avec ces rides. Chaque élytre ayant trois côtes élevées : la première peu marquée et oblitérée postérieurement ; la seconde granuleuse dans sa moitié antérieure, et dentée en scie dans l'autre moitié ; la troisième ou la marginale en scie dans toute sa longueur. Premier intervalle avec des tubercules et des points oblitérés ; le second couvert de tubercules bien marqués, généralement peu serrés, mais plus gros et plus rapprochés dans les deux tiers de la longueur. Tubercules du troisième intervalle petits, épars et distincts. Ventre avec des granulosités très-fines, mêlées avec le duvet qui le recouvre. Cuisses couvertes de tubercules arrondis et serrés. Tibias hispides, et garnis de piquants plus sensibles aux quatre postérieurs ; les antérieurs finement dentelés au côté extérieur.

De la Russie méridionale. Cette espèce m'a été communiquée par M. Dupont et envoyée depuis par M. Dejean. J'en ai vu un troisième individu dans la collection de M. Gory en tout semblable à celui que je possède.

Genre XIII. *Pimelia*, Fabr. Oliv. Latr. Schön. etc. etc.

(Pl. 4 fig. de 8 à 16.)

Menton transverse, élargi et anguleux latéralement près de la base, rétréci ensuite légèrement vers son extrémité; ayant dans son milieu un sinus ordinairement profond. Il laisse un intervalle notable entre ses côtés et ceux de l'échancrure progéniale. Pédoncule sensiblement échancré en arc (*fig.* 8).

Palpes maxillaires grossissant légèrement vers leur extrémité ou subfiliformes; dernier article plus court ou à peine égal au pénultième (*fig.* 9).

Labre saillant, légèrement rétréci à sa base, tronqué ou peu échancré antérieurement.

Tête le plus souvent rétrécie insensiblement en trapèze à sa partie antérieure. Quelquefois cependant l'épistome a un rétrécissement brusque, subrectangulaire ou trapéziforme et peu avancé.

Yeux transverses et latéraux, légèrement lunulés antérieurement.

Antennes à deuxième article court, subnoduleux, le troisième très-grand, plus long que les deux suivants réunis; le dernier notablement plus petit que le pénultième, emboîté par ce dernier et formant avec lui comme un seul article ovalaire, court ou plus ou moins allongé. Articles entre le troisième et le dernier variables, tantôt coniques et notablement plus longs que larges, tantôt courts, épais, soit moniliformes, soit à peine plus longs que larges (*fig.* 11 et 12).

Prothorax transverse, subcylindrique ou rétréci postérieurement; bords latéraux du tergum courbés vers le bas; il est peu échancré antérieurement et légèrement sinué ou tronqué à sa base.

Corps le plus souvent comme interrompu par un étranglement notable, à la jonction du prothorax du tronçon ou arrière-corps, formé par l'arrondissement des angles huméraux et des angles postérieurs du prothorax. Dans quelques-uns les angles huméraux sont saillants, le prothorax s'appuie exactement contre les élytres et le corps n'a point d'étranglement dans cette partie ou n'en a qu'un peu notable.

Saillie postérieure de l'écusson mince à la base et s'élargissant ensuite en lozange transversal.

Tibias antérieurs triangulaires comprimés et plus ou moins tranchants au côté extérieur qui se termine par une dent le plus souvent dilatée brusquement; les quatre postérieurs notablement anguleux, déprimés ou canaliculés sur le dos, et se rétrécissant au côté interne, de manière à être trigones, mais avec l'angle intérieur tronqué ou canaliculé, ce qui le rend en réalité tétragone; ils sont le plus souvent assez sensiblement dilatés de leur base à leur extrémité, surtout les intermédiaires (*fig.* 13).

Tarses antérieurs filiformes, à quatre premiers articles très-courts; les quatre tarses postérieurs tantôt à premiers articles comprimés verticalement, soit ciliés de longs poils dans le haut et dans le bas, soit garnis de cils rudes ou de poils couchés, épais et peu allongés, et tantôt avec les articles peu ou point comprimés et trigones (*fig.* 13 et 14).

Ce genre, ainsi réduit, se distingue de presque tous les précédents par les quatre tibias postérieurs anguleux. Il diffère du genre *Pterolasia* par ses tibias postérieurs et par son menton anguleux sur les côtés. Il se distingue du genre

Polpogenia par son menton moins large et par ses tibias antérieurs.

Voici l'analyse des espèces de ce genre :

PREMIÈRE DIVISION (1).

Les trois ou quatre premiers articles des quatre tarses postérieurs comprimés verticalement; le premier plus ou moins gibbeux en dessus près de son insertion (Pl. 4, *fig.* 13 et 14).

PREMIÈRE SUBDIVISION.

Les quatre tarses postérieurs garnis de très-longs cils opposés en dessus et en dessous; dans tous le neuvième article des antennes est en cône allongé et les tibias antérieurs médiocrement épais, en triangle allongé (*fig.* 13).

(1) J'avais d'abord formé de cette Division un genre sous le nom d'*Homalopus*, mais j'y ai renoncé par les motifs exposés à la fin du tableau synoptique.

- Elytres ayant
  - Des rang de tubercu coniques gr ou moyens, écartés ou médiocrement rapprochés ; Corps
    - En ovale court et large. . . . . 1 *Angulata.*
    - Ovale plus allongé
      - Plus petits et très-écartés; élytres presque lisses, ou avec des tubercules oblitérés, dans leur partie antérieure entre la suture et la deuxième rangée. . . . . 2 *Angulosa.*
      - Tubercules des rangées remplaçant les côtes des élytres
        - Plus gros et plus rapprochés : ceux des intervalles bien marqués près de la base. Elytres garnies de poils blancs.
          - Rien que sur les côtés. . . . 3 *Latreillei.*
          - Sur toute leur surface. Poils des élytres
            - Blanchâtres ; tubercules des intervalles entre les rangées, inégaux et moins uniformément espacés. . . . . 4 *Denticulata.*
            - Jaunâtres ; tubercules des intervalles entre les rangées, égaux et uniformément espacés. . . . 5 *Sericea.*
  - Des côtes entières ou denticulées, ou des rangées de très-petits tubercules rapprochés. Première côte des élytres
    - Très-saillante et entière. . . . . 6 *Carinata.*
    - Peu saillante, crénelée, denticulée ou oblitérée : Elytres
      - Fortement déprimées sur le dos, et couvertes, sur les côtés et postérieurement, d'un duvet grisâtre assez serré ; un espace lisse et plus brillant près de la base et le long de la suture. . . . . 7 *Vestita.*
      - Légèrement déprimées ou légèrement convexes sur le dos, glabres, pubescentes ou hispides, mais sans duvet serré sur les côtés et à la partie postérieure et sans espace lisse et plus brillant près de la suture. Tubercules des élytres.
        - Très fins et surmontés chacun d'un poil assez long et redressé ; rangées de tubercules peu marquées ; Corps ovale-oblong. . . . . 8 *Irrorata.*
        - Plus gros, moins serrés et surmontés d'un poil très-court et couché en arrière ; rangées bien marquées et distinctes; corps large subrectangulaire... 9 *Tenuicornis.*

DEUXIÈME SUBDIVISION.

Tarses postérieurs garnis en dessus de poils courts ou médiocrement allongés et couchés en arrière, et ayant presque toujours en dessous des cils courts, subépineux, et rarement des cils longs, mais alors réunis en forme de pinceau, et, dans ce dernier cas, les antennes ont leurs articles à partir du cinquième courts et très-épais, et les tibias antérieurs sont courts et très-larges (*fig.* 14).

1° Elytres avec des côtes très-fortement dentées en scie. . . . . 10. *Serricosta.*

2° Elytres à côtes ou entières ou finement denticulées ou tuberculeuses.

- Plus ou moins épaisses ; Prosternum
  - Sans pointe ou tubercule conique à la partie postérieure ; Tubercules des élytres
    - Oblitérés près de la suture, ou moins dans la moitié antérieure ; Forme
      - Oblongue ; tubercules des intervalles entre les côtes des élytres, très-écartés, peu apparents et triangulaires, couchés en arrière. . . . . 12 *Obsoleta.*
      - Courte et large ; tubercules des intervalles entre les côtes, plus rapprochés, bien apparents et obtus pour la plupart. . . . . 18 *Servillei.*
    - Nullement oblitérés sur le premier intervalle ; Première côte des élytres
      - Très-saillante et lisse, au moins antér[1] ; Intervalles des élytres à tubercules
        - Très-fins et peu apparents à l'œil nu. . . . . 13 *Interstitialis*
        - Gros et bien apparents à l'œil nu.
          - Point de duvet entre les tubercules des élytres. . . . 14 *Barbara.*
          - Des petits poils grisâtres et serrés entre les tubercules des élytres. . . . . 15 *Latipes.*
      - Denticulée, peu saillante ou oblitérée ; Côtes ou rangées dorsales des élytres
        - Bien distinctes, jusque près de la base, des tubercules des intervalles ; Corps
          - Ovale oblong et convexe ; élytres avec des rangées dorsales de tubercules aigus point placés sur une côte. Dos
            - Glabre ou couvert d'un duvet roussâtre ; tubercules des élytres plus gros, surtout près de la base ; premier article des tarses postérieurs notablement comprimé. . . . . 16 *Asperata.*
            - Couvert d'un duvet cendré ; tubercules plus petits, surtout près de la base des élytres ; premier article des tarses postérieurs médiocrement comprimé. . . . . 17 *Balearica.*
          - Large, court et déprimé ; élytres subparallèles avec des côtes dorsales crénelées ; Prothorax
            - Très-court et aussi rétréci en avant qu'à la base ; tubercules des intervalles des élytres assez gros. . . . . 19 *Subquadrata*
            - Moins transverse, sensiblement plus étroit à la base ; tubercules des intervalles des élytres petits. . . 20 *Arenacea.*
        - Peu apparentes ou confondues avec les tubercules des intervalles ; Troisième côte des élytres (la plus voisine de la marginale).
          - Bien marquée et arrivant jusque près de la base et de l'extrémité ; corps court, déprimé et très-large, Tubercules des élytres
            - Peu saillants, surtout au milieu du dos où ils sont quelquefois oblitérés ; côte marginale très-saillante près des épaules . . . . . 21 *Depressa.*
            - Très saillants et plus rapprochés ; côte marginale non saillante près des angles huméraux. . . . . 22 *Cribripennis.*
          - Peu marquée et presque entièrement oblitérée avant la base, Troisième, quatrième et cinquième article des antennes
            - Non ciliés de longs poils à leur extrémité et en dedans ; tubercules triangulaires. . . 23. *Schonherri*
            - Ciliés de longs poils en dedans à leur extrémité ; tubercules arrondis. . . . . 24 *Cephalotes* (1).
  - Prolongé en pointe ou ayant un tubercule conique postérieurement ; Troisième, quatrième et cinquième article des antennes
    - Ciliés de longs poils en dedans, à leur extrémité ; tibias antérieurs dilatés notablement en dehors à leur extrémité. . . . . 24 *Cephalotes* (1).
    - Non ciliés à leur extrémité ; tibias antérieurs point brusquement dilatés en dehors à leur extrémité. . . . . 25 *Oxysterna.*

(1) Le tubercule du prosternum étant caché quelquefois par les poils, on fait figurer cette espèce dans les deux cas.

DEUXIÈME DIVISION.

Premier article des quatre tarses postérieurs peu ou point comprimé, trigone (Pl. 4, *fig.* 15).

PREMIÈRE SUBDIVISION.

Angles huméraux fortement arrondis ou peu saillants, et ne s'avançant pas sensiblement antérieurement, comme pour embrasser le prothorax; base des élytres peu ou point sinueuse; dessus du prothorax très-sensiblement courbé transversalement; côte marginale plus ou moins oblitérée ou amincie près les angles huméraux.

PREMIER GROUPE.

Dos des élytres peu ou point courbé dans le sens de la longueur, excepté à l'extrémité, où elles se recourbent brusquement vers le bas; prothorax sensiblement échancré antérieurement.

A. Antennes à neuvième article notablement conique et notablement plus long que large, très-rétréci postérieurement; articles entre le troisième et le neuvième toujours notablement plus longs que larges (Pl. 4, *fig.* 11).

- Tres lisses, avec une côte marginale et une rangée de tubercules épineux, courte et située à la partie postérieure près de la côte marginale . . . . . 26 *Simplex.*
- Tubercules au moins sur les côtes
  - Corps allongé ; partie en arrière du prothorax subcylindrique ou subparallèle. Tubercules des élytres.
    - Entièrement effacés dans le milieu dans toute la longueur. . . . . 27 *Cylindrica*
    - Plus ou moins sensibles dans le milieu, surtout à l'extrémité. . . . . 28 *Paralella.*
    - Prothorax
      - Echancré en dessus, à sa base ; tubercules latéraux des élytres assez gros. . . . . 29 *Arabica.*
      - Pas sensiblement échancré à sa base, en dessus ; tubercules latéraux des élytres petits. . . . 30 *Comata.*
  - Corps Large ou ovalaire-allongé ; Elytres
    - Arrondies sur les côtes, pas sensiblement anguleuses : corps en ovale allongé. Elytres
      - Hispides sur les côtes et postérieurement. . . . . 31 *Depilata.*
      - Non hispides ; Tubercules des intervalles des élytres
        - Très petits, à peine visibles sans loupe et peu serrés ; antennes rougeâtres. . . . . 32 *Variolosa.*
        - Moyens et bien visibles sans le secours de la loupe ; antennes noires. . . . . 33 *Senegalensis.*
    - Anguleuses sur les côtes.
      - Un espace lisse, ou du moins sans tubercules, et bien marqué sur la suture, près de la base des élytres. . . . . 34 *Dejeanii.*
      - Point d'espace lisse sur la suture près de la base, les tubercules y sont quelquefois un peu oblitérés, mais non antérieurement effacés ; Première côte des élytres
        - Très-prononcée jusque près de la base ; Tibias intermédiaires
          - Fortement canaliculés en dessus ; élytres avec des poils épars, longs et redressés ; prothorax pas sensiblement rétréci en arrière. . . . . 35 *Grandis.*
          - Médiocrement canaliculés ; poils des tubercules courts et couchés en arrière ; prothorax sensiblement rétréci vers la base. . . . . 36 *Mittrei.*
        - Moins prononcée surtout près de la base ; Dos du prothorax
          - Couvert de tubercules, même dans le milieu. . 37 *Radula.*
          - Lisse dans son milieu.

B. Antennes à neuvième article court, transverse, ou à peine aussi long que large, peu rétréci en arrière et notablement turbiné; les articles entre le troisième et le neuvième épais, le plus souvent à peine plus longs que larges et quelques-uns moniliformes (Pl. 4, *fig.* 12).

a. Elytres avec deux côtes dorsales ou peu saillantes ou sensiblement tuberculeuses jusqu'à l'extrémité antérieure, même la première.

1. Tibias postérieurs épais ou larges sur le dos, quelquefois grêles vus latéralement, mais alors fortement arqués en dessus (1).

(1) Ce caractère étant quelquefois moins tranché, il serait bon, dans les cas douteux, de chercher dans les deux Groupes 1 et 2.

- Côte marginale des élytres
  - Très-peu marquée; tibias postérieurs
    - Presque droits, vus latéralement. . . . . 38 *Maura.*
    - Fortement arqués en dessus. . . . . 39 *Atlantis.*
  - Bien prononcée; Elytres couvertes en dessus
    - De très-gros tubercules peu serrés et presque disposés en rangées, ceux formant la côte marginale très-aigus. . . . 40 *Mauritanica.*
    - De tubercules moyens, sans ordre ou serrés; ou de petits tubercules très-écartés; ceux formant la côte marginale peu aigus;
      - Couvertes de tubercules assez serrés et entremêlés de rides très-prononcées; Elytres
        - Fortement déprimées sur le dos; A tubercules
          - Plus petits, à peine réunis transversalement; abdomen à tubercules très serrés. . . . . 41 *Ryssos.*
          - Plus gros, sensiblement réunis transversalement; abdomen à tubercules moins serrés. . . . . 42 *Salebrosa.*
        - Peu ou point déprimées; Abdomen
          - Avec des tubercules bien marqués et non entremêlés de points enfoncés arrondis; Côtes dorsales des élytres
            - Toujours marquées, ainsi que les tubercules corresp. antérieurem.; abdomen plus fortem. gran.; Arrière corps
              - Court ou suborbiculaire: Tubercules des intervalles des élytres
                - Plus gros et irrégulièrement placés. . . 43 *Boyeri.*
                - Plus petits, plus régulièrement disposés en lignes transverses. . . 44 *Dupont, var* (1).
              - Oblong. . . . . 45 *Granifera.*
            - Oblitérées, ainsi que les tubercules du milieu du dos, près de la base, et remplacés par des plis transverses. . 43 *Boyeri var.*
          - Avec des tubercules oblitérés, entremêlés de points enfoncés; Côtes dorsales des élytres
            - Peu marquées et tuberculeuses. . . 43 *Boyeri, var.*
            - Très-prononcées, entières ou presque entières. . . . . 44 *Duponti, var.*
      - Parties embrassantes des élytres
        - Avec des tubercules petits, écartés et sans rides notables; Tubercules du dos des élytres
          - Notablement plus gros que ceux des parties embrassantes qui sont entremêlés de fines granulosités plus ou moins serrées. . . . . 46 *Punctata.*
          - A peu près égaux ou à peine plus gros que ceux des parties embrassantes, qui ne sont pas entremêlés de fines granulosités; Angles huméraux
            - Tout-à-fait arrondis de manière que la base des élytres est à peine plus large que celle du prothorax; tubercules du dos des élytres à peine réunis transversalement. . . . . 47 *Rotundata.*
            - Légèrement saillants; base des élytres sensiblement plus large que celle du prothorax; tubercules du dos des élytres notablement réunis transversalement. . . 48 *Hispanica.*

(1). Cette espèce ayant le plus souvent la première côte lisse dans sa moitié antérieure, je la ferai figurer également dans le Groupe 2.

2. Tibias postérieurs minces ou médiocrement élargis sur le dos, presque droits ou médiocrement arqués.

- Côte marginale des élytres
  - Peu marquée, au moins près de la base; élytres arrondies sur les côtés, pas sensiblement anguleuses; Elytres
    - Notablement tuberculeuses en dessus; Tibias antérieurs
      - A dent terminale et extérieure peu brusque et peu prolongée; élytres très-convexes sur le dos avec la première côte bien marquée. . . . . 49 *Cribra.*
      - A dent terminale brusque; élytres déprimées plus ou moins sur le dos et
        - Avec de petits tubercules entremêlés avec les gros qui sont écartés; rangées dorsales peu sensibles. . . . . 50 *Interjecta.*
        - Sans petits tubercules entre les gros qui sont rapprochés; rangées dorsales pas sensibles. . . . . 51 *Ruida.*
      - Ridées transversalement et pas sensiblement tuberculeuses; arrière-corps subglobuleux. . . . 52 *Sublævigata.*
  - Bien marquée jusqu'aux angles huméraux; élytres sensiblement anguleuses sur les côtés; Elles sont
    - Fortement rugueuses et à rugosités très serrées. . . . . 53 *Rugulosa.*
    - Peu rugueuses ou à rugosités peu serrées; Elytres
      - Avec des plis transverses très-marqués et très-saillants, quelquefois très-oblitérés; élytres alors couvertes de gros points enfoncés. . . . . 55 *Payraudii.*
      - Pas sensiblement plissées ou comme chiffonnées, mais sans plis très-saillants et transverses;
        - Effacées et non réunies postérieurement; Rides des élytres
          - Courtes et serrées. . . . . 56 *Rugatula.*
          - Larges et écartées; Côte latérale
            - A peu près aussi saillante que la marginale. . . . . 57 *Subscabra.*
            - Presque entièrement effacée. . . . 58 *Undulata.*
        - Non effacées, ou au moins la seconde, et réunies ou tendant à se réunir en une seule postérieurement; Première côte dorsale des élytres
          - Effacée; dos des élytres fortement déprimé; côte latérale très-saillante. . . . . 59 *Goryi.*
          - Légèrement marquée; dos des élytres peu ou point comprimé; côte latérale peu saillante; Elytres
            - Sans rides transverses bien marquées et se prolongeant sur les côtés; Côte latérale
              - Très-rapprochée de la marginale et presque dans le même plan vertical. . . . . 54 *Bifurcata.*
              - Assez éloignée de la marginale et située notablement plus en dedans, et plutôt dorsale que latérale . . . 60 *Angusticollis.*
            - Avec des rides transverses bien marquées et comme prolongées sur les côtés. . . . . 61 *Sardea.*
      - Les deux côtes dorsales des élytres

b. Elytres avec deux côtes dorsales très-saillantes ; la première toujours lisse, au moins antérieurement.

- Première côte dorsale des élytres
  - Fortement crénelée dans la moitié postérieure ; tubercules des intervalles beaucoup plus gros que dans les suivantes et régulièrement réunis transversalement. . . . . 44 *Duponti* (1).
  - Crenelée seulement à l'extrémite postérieure ; Tubercules des intervalles plus petits et point ou irrégulièrement réunis transversalement ; Prothorax vu en dessus
    - Notablement plus rétréci postérieurement qu'antérieurement ; Tubercules des intervalles des élytres
      - Toujours séparés et bien distincts les uns des autres, les rides transverses étant peu marquées ; Arrière corps
        - Réunis transversalement sans ordre bien régulier. . . . . 62 *Incerta.*
        - Très-court ; côtes plus saillantes ; élytres d'un beau noir légèrement brillant. . . . . 63 *Hesperica.*
        - Un peu oblong ; côtes un peu moins saillantes ; élytres obscures ; Elles sont
          - Assez fortement déprimées en dessus ; tubercules des intervalles plus petits. . 64 *Lineata.*
          - Moins déprimées, légèrement convexes ; tubercules des intervalles plus gros. . . . 65 *Gadium.*
    - A peine plus rétréci postérieurement qu'antérieurement ; Tubercules des intervalles des élytres ; Moyens ; Ils sont
      - Non réunis transversalement, Et
        - Nombreux et pas entremêlés de très-petits tubercules. . . . 66 *Baltica.*
        - Très-écartés et entremêlés de très-petits tubercules. . 67 *Distincta.*
      - Réunis transversalement ; Arrière-corps très-court, subglobuleux ; Prothorax très-court. . . . . 68 *Brevicollis.*
      - Très-petits et très-serrés. . . . . 69 *Bipunctata.*

DEUXIÈME GROUPE.

Elytres sensiblement convexes dans le sens de leur longueur ; elles sont moins brusquement recourbées vers le bas à leur extrémité ; tête fortement penchée ; prothorax pas sensiblement échancré antérieurement.

(1) La première côte étant quelquefois entièrement crenelée, et cette espèce ayant bien des rapports avec la *Beyeri*, figure également dans la coupe 1.

- Dos des élytres
  - Lisse. . . . . 70 *Polita.*
  - Plus ou moins tuberculeux;
    - Première côte des élytres
      - Peu ou point sensible, ni remplacée par une rangée de tubercules distincts de ceux des intervalles;
        - Lisse ou couvert de très-petites granulosités peu apparentes, même à la loupe; tubercules du dos des élytres toujours arrondis et obtus;
          - Glabres et sans granulosités;
            - Point saillante et remplacée par une rangée de tubercules aigus et très écartés, surtout antérieurement. . 71 *Mongeneti.*
            - Saillante, à peine crénelée antérieurement, arrière-corps ventru, suborbiculaire. . . . . 72 *Subglobosa.*
          - Côte latérale des élytres
          - Intervalles entre les tubercules des élytres
          - Plus ou moins couverts de petits poils couchés ou de granulosités;
            - Assez gros, assez rapprochés et très irrégulièrement espacés. . . . 73 *Verruculifera.*
            - Assez gros, assez rapprochés, diffus et réunis. . . . . 73 *Id. Var.* B.
            - Plus petits, très écartés et assez régulièrement espacés. . . . . 74 *Græca.*
          - Tubercules du dos des élytres
        - Avec des tubercules assez gros, distincts des petites granulosités, le plus souvent rapprochés, quelquefois écartés et oblitérés et alors les tubercules des élytres triangulaires, aigus postérieurement;
          - Très-écartés et peu saillants; tubercules des élytres très-écartés et notablement aigus en arrière. . . . . 75 *Asperula.*
          - Rapprochés, assez gros, assez saillants, quoique déprimés; tubercules des élytres subtriangulaires, mais peu aigus;
            - Marquée dans toute sa longueur par une rangée de tubercules déprimés et serrés et assez saillante postérieurement. . . . . 76 *Exanthematica.*
            - Effacée, excepté près de la base. . 76 *Exanthematica var.*
          - Côte marginale des élytres
          - Tubercules du milieu du dos du prothorax
      - Milieu du dos du prothorax
      - Saillante ou remplacée par une rangée de tubercules bien apparents;
        - Presque lisse ou couverte de petites rugosités très-fines et oblitérées;
          - Assez gros, diffus et irrégulièrement réunis. . . . . 73 *Verruculifera, var.* B.
          - Petits, nombreux, assez uniformément espacés; deux rangées dorsales bien marquées. . . . . 77 *Monilifera.*
        - Tubercules des élytres
        - Notablement tuberculeuse ainsi que le milieu du dos du prothorax;
          - Bien distinctes ou couvertes d'un duvet jaunâtre serré. 78 *Sericella.*
          - Nulles; intervalles entre les tubercules des élytres; lisses. . . . . 76 *Phymatodes.*
        - Fines granulosités des élytres
      - Tête

DEUXIÈME SUBDIVISION.

Angles huméraux saillants et un peu avancés antérieurement, de manière que la base des élytres est notablement sinueuse; prothorax à peine convexe en dessus, presque déprimé et à bords latéraux plus brusquement courbés vers le bas; côte marginale plus ou moins épaissie aux angles huméraux.

Sensiblement élargies dans le milieu, ou postérieurement: bord marginal du dos du prothorax arqué; ce dernier à peu près aussi étroit à sa base qu'antérieurement;	Lisse ou granuleux dans le milieu;	Elytres: Point distinctes;	A tubercules et plis transverses très-saillants.	80 *Scabrosa.*
			A tubercules et plis transverses, oblitérés dans la moitié antérieure.	80 *Scabrosa, var.* A
		Côtes dorsales des élytres: Distinctes; la marginale très-saillante dans toute sa longueur.		81 *Crassipes.*
Dos du prothorax	Couvert dans le milieu de gros points enfoncés. . . .			82 *Obesa.*
A peine rétrécies à leur base; dos du prothorax peu arqué latéralement et notablement plus large à sa base qu'antérieurement (1);	Avec des rangées de tubercules gros et arrondis; celle du premier intervalle double dans la majeure partie de sa longueur.			83 *Hemisphærica.*
Les trois premiers intervalles des élytres	Avec des tubercules moyens, oblongs, aigus postérieurement et disposés sur un seul rang sur les trois; le premier ayant en outre quelques tubercules près de la base. . .			84 *Capillata.*

(1) Ces deux espèces, par leurs élytres très-larges à leur base, par leur prothorax presque aussi large qu'elles à cette partie et s'appliquant exactement contre elles, s'éloignent des autres *Pimelia* et sembleraient devoir [illegible] à part; mais les trois précédentes se rapprochent de ces deux espèces par leurs angles humé[illegible], leur prothorax plus déprimé sur le dos, et s'en éloignent un peu par ce dernier plus rétréci à sa [illegible] et [illegible] par une interruption entre les angles de sa base et celle des élytres: le deuxième [illegible] de la première Subdivision de la deuxième Division semble de plus lier la Subdivision de l'*Obesa* avec les [illegible] de ce genre. Les motifs m'ont engagé à la laisser telle que je la présente et d'y établir simplement des divisions.

[illegible] pour ces tarses postérieurs mériterait d'être séparée des autres *Pimelia*, si ce caractère [illegible] quelquefois, tandis que dans d'autres de la deuxième Division, le premier article de ces tarses est quelquefois légèrement comprimé, ou moins notablement trigone.

PREMIÈRE DIVISION.

Les trois ou quatre premiers articles des quatre tarses postérieurs notablement comprimés verticalement; le premier article plus ou moins gibbeux près de son insertion au tibia.

PREMIÈRE SUBDIVISION.

Les quatre tarses postérieurs garnis de très-longs cils en dessus et en dessous, formant deux rangées opposées. Dans tous le neuvième article des antennes est en cône allongé, et les tibias antérieurs, médiocrement épais, sont en triangle allongé.

1. *Pimelia Angulata*, Fab. *Syst. Eleut.*, t. 1, p. 131; *exclud. Syn. Olivieri.*

Long. 24 à 26 mill. Larg. 17 ½ à 18 mill.

Nigra, lata, breviter ovalis. Prothorace dorso tuberculato medio lineâ lævi. Elytris lateribus pubescentibus, tuberculis magnis, spinosis, seriebus tribus, primâ dimidiatâ posticâ, costâque marginali densè denticulatâ; interstitiis propè humeros tuberculis magnis. Tibiis longè et valdè hispidis. Ciliis tarsorum quatuor posticorum longis et fusco-nigris.

Noire, large et ovale. Tête avec quelques points enfoncés assez gros, peu profonds et très-écartés, surtout dans le

milieu; un rétrécissement brusque et rectangulaire formé par l'épistome. Dos du prothorax avec des tubercules assez gros et assez rapprochés sur les côtés, où ils sont entremêlés avec quelques poils grisâtres; milieu lisse, ou avec des tubercules plus petits, plus écartés et une ligne longitudinale lisse. Tubercules déprimés avec un poil noirâtre, couché en arrière, sur chacun d'eux. Elytres larges, déprimées sur le dos, ayant chacune trois rangées de gros tubercules coniques, dont la première oblitérée antérieurement, quelquefois jusqu'à la moitié de sa longueur. Côte marginale avec des dentelures assez rapprochées, un peu plus grandes et plus aiguës postérieurement, chacune surmontée d'un poil court, subépineux, et noir. Intervalles avec de petits tubercules entremêlés d'autres beaucoup plus gros vers la partie antérieure, et devenant d'autant plus rares que l'on s'approche de l'extrémité où ils ont à peu près disparu. Des petits poils gris peu serrés sur les parties embrassantes et sur la partie postérieure du quatrième intervalle. Tibias intermédiaires peu plans en dessus, avec un sillon peu apparent en dessus. Ils sont couverts, ainsi que les postérieurs, de tubercules aigus et d'assez longs poils nombreux. Cils des quatre tarses postérieurs d'un brun foncé, presque noir.

Haute-Egypte. Donnée par mon ami M. Boyer, pharmacien à Aix.

2. *Pimelia Angulosa*, Oliv., Entom., t. 3, n° 59, p. 11, Pl. 11, *fig.* 23.

Pimelia Spinipennis, Dej. Collect.

Long. 24 mill. Larg. 14 mill.

Nigra, oblonga-ovalis. Prothorace dorso medio lævigato, la-

teribus granulato. Elytris lateribus apiceque albido-pubescentibus, tuberculis mediocribus, distantibus, spinosisque seriebus tribus; primariis duabus basi obliteratis: costâ marginali dense denticulatâ. Interjectis antè tuberculis parvis triangularibus, laxisque postice rarissimis. Tibiis mediocriter hispidis. Ciliis tarsorum quatuor posticorum longis et rufis.

Elle ressemble à la précédente, mais elle est plus oblongue. Tête avec des points enfoncés très-écartés, plus gros antérieurement. Rétrécissement de l'épistome trapéziforme et moins prononcé que dans l'*Angulata*. Dos du prothorax lisse dans le milieu et tuberculeux sur les côtés. Tubercules assez relevés, oblongs, chacun surmonté d'un poil roux couché en arrière, et entremêlés de poils d'un gris blanchâtre un peu argentés. Elytres convexes, à peine déprimées sur le milieu du dos, ayant chacune trois rangées de tubercules moyens, écartés, épineux. Les deux premières oblitérées antérieurement, la plus voisine de la suture atteignant à peine au-delà de la moitié de la longueur des élytres. Côte marginale avec des dentelures rapprochées et surmontées chacune d'un poil noirâtre. Intervalles avec de petits tubercules triangulaires, très-écartés antérieurement, presque nuls postérieurement, et oblitérés dans le milieu près de la base. Parties embrassantes et quatrième intervalle avec un duvet blanchâtre, assez serré, et légèrement argenté sur la majeure partie de leur longueur : ce duvet n'existe plus qu'à l'extrémité sur les autres intervalles. Elytres avec quelques plis réticulés peu sensibles, et quelquefois oblitérés près de leur base, dans leur milieu. Tibias munis de poils moins longs que dans l'*Angulata*, les intermédiaires plus plans sur le dos, les postérieurs quelquefois courbés en dedans. Cils des quatre tarses postérieurs roux.

Du Sénégal. La figure que donne Olivier de sa *Pimelia Angulosa* est trop allongée pour la rapporter à la précédente, elle convient mieux à celle-ci, et sa description s'y rapporte très-bien. Je pense donc que c'est son *Angulosa*. D'après la collection de M. Dupont, cette espèce est la *Spinipennis* de M. Dejean, et ce nom devrait être adopté si j'étais dans l'erreur sur la synonymie d'Olivier.

3. *Pimelia Latreillei.*

Long. 19 à 21 mill. Larg. 11 à 12 mill.

Nigra, oblonga, ovalis. Capite laxè tuberculato, utrinque, antè oculos, maculâ albido-pilosâ prothorace dorso tuberculato, punctisque minutissimis. Elytris lateribus posticeque albido-pubescentibus, tuberculis magnis, spinosis, mediocriter distantibus triplice serie, primeria antè obliterata. Interjectis tuberculis satis magnis, antè numerosis, postice paucis. Tarsis quatuor posticis longè ciliatis.

Var. A. *Prothorace dorso haud punctato: elytris tuberculis basalibus rarioribus acutisque; seriebus tuberculis valdè distantibus.*

Même forme que la précédente, mais un peu plus petite. Tête ayant en dessus quelques petits tubercules écartés et quelques très-petits points enfoncés peu apparents, excepté sur la partie antérieure de l'épistome, où ils sont très-gros et remplacent les tubercules. Bords latéraux et antérieurs très-sinueux; chaque lobe latéral, recouvrant la base des antennes, ayant en dessus comme une large tache formée par

un duvet blanchâtre, médiocrement serré. Une ligne transverse d'un duvet semblable en arrière des yeux. Dos du prothorax tuberculeux, même dans le milieu, excepté sur une ligne médiane et longitudinale lisse. Tubercules surmontés d'un poil couché en arrière, beaucoup plus gros sur les côtés, où ils sont entremêlés d'un duvet blanchâtre comme dans les deux espèces précédentes. On voit quelquefois une ponctuation très-fine, à peine apparente à la loupe. Elytres convexes en dessus, couvertes sur les parties latérales, sur les deuxième et troisième intervalles et à l'extrémité d'un duvet blanchâtre argenté, semblable à celui des côtés du prothorax. Côte marginale denticulée: trois rangées de tubercules coniques, assez gros, mais plus petits que dans l'*Angulata*. Ils sont aigus à la partie postérieure des élytres, et obtus et comme tronqués dans l'autre partie. Première rangée oblitérée dans la moitié antérieure. Intervalles avec des tubercules assez gros, cependant plus petits que ceux des rangées, nombreux et serrés antérieurement, surtout sur les deux premiers intervalles, et disposés postérieurement sur une seule rangée. Cils des quatre tarses postérieurs d'un brun noirâtre foncé.

Dans la Var. A, le prothorax n'a pas de ponctuation fine sur le dos. Les tubercules des intervalles sont moins nombreux antérieurement, et ceux des rangées beaucoup plus écartés. Elle se rapproche, par ses granulosités, de l'*Angulata*, mais elle est plus étroite, plus convexe; la tête et le prothorax sont plus granuleux; les tibias intermédiaires plus plans en dessus, et la saillie postérieure de l'écusson plus courte et plus transverse.

De la Grèce. Elle m'a été donnée par M. de Cerisy; je ne sais d'où me vient la Var. A.

4. *Pimelia Denticula*, Dej., Dup. Collect.

Long. 17 mill. ½. Larg. 10 mill. ½.

Nigra, suboblonga, ovalis; densè albido pubescens. Capite medio subglabro, tuberculis minutissimis, hispidis rarisque. Prothorace dorso lateribus tuberculato, medio sublævigato. Elytris costâ marginali denticulatâ, singuli tuberculis magnis, conicis, seriebus tribus. Interjectis tuberculis satis magnis, paucis, inæqualibus et irregulariter sparsis. Tarsis quatuor posticis longè ciliatis.

Elle se rapproche beaucoup de la *Sericea*, mais elle est plus petite et proportionnellement plus courte; le duvet dont les élytres sont couvertes, est plus blanchâtre et moins épais, surtout sur le dos; tubercules des intervalles de ces dernières, notablement inégaux entre eux, et plus irrégulièrement espacés; ceux des deux premiers intervalles, beaucoup plus gros que ceux des autres.

De Mahon. Je dois cette espèce à M. Géné. Elle figure dans la collection de M. Dupont sous le nom que je lui ai conservé, et elle y est indiquée de la même localité et de l'Orient.

5. *Pimelia Sericea*, Oliv. Ent., t. 3, 59, p. 8, Pl. 4, *fig.* 1; — Herbst., Schön. *Syn. Insect.*, Tom. I, 1, p. 136.

Long. 23 mill. Larg. 13 mill.

Nigra, oblongo-ovalis, dense luteo-pubescens. Capite medio

subglabro, tuberculis hispidis, sparsis minutissimisque. Prothorace dorso tuberculato. Elytris pube medio dorsi, precedenti densiore. Costâ marginali denticulatâ. Singula tuberculis magnis, conicis, triplice serie. Interjectis tuberculis minoribus, æqualibus, satis regulariter sparsis. Tarsis quatuor posticis longè ciliatis.

Ovale-oblongue, noire et couverte d'un duvet d'un gris-roussâtre très-épais sur les élytres et sur le ventre. Dessus de la tête pubescent sur les côtés et couvert de petits tubercules très-écartés, surmontés d'un poil redressé et assez long. Partie antérieure avec un petit rétrécissement formé par l'épistome, ce qui rend les bords latéraux sinueux antérieurement. Dos du prothorax rétréci à sa base, légèrement sinueux antérieurement et ayant des tubercules assez serrés et assez gros sur les côtés, plus écartés et plus petits dans le milieu. Ces tubercules ont en arrière un poil roux couché, et sont entremêlés sur les côtés, d'un duvet serré et roussâtre qui disparaît dans le milieu. Chaque élytre, outre la côte marginale dentelée et sinueuse, a trois rangées de tubercules, gros, coniques et très-saillants à la moitié postérieure, plus petits et obtus dans l'autre moitié : ces trois rangées sont oblitérées près de la base. Intervalles ayant, au milieu du duvet serré dont ils sont couverts, des tubercules notablement plus petits que ceux des rangées, à peu près d'égale grosseur partout et assez uniformément espacés, ce qui distingue cette espèce de la précédente. Duvet du ventre très-serré et couché, mais moins long et moins épais que sur les élytres. Cils des tarses postérieurs d'un brun-noirâtre foncé.

Egypte. Collection du Muséum de Paris.

6. *Pimelia Carinata.*

Long. 14 à 18 mill. Larg. 7 ½ à 11 mill.

Nigra, ovalis, pubescens. Prothorace dense tuberculato. Elytris tuberculatis, singula costis tribus carinatis. Dorsali integrâ, postice abbreviatâ, basimque haud attingente; laterali basi obliteratâ à marginali approximatâ. Tarsis quatuor posticis longè ciliatis.

Noire, couverte d'un duvet peu serré. Partie antérieure de l'épistome sensiblement plus étroite que la tête, mais trapéziforme. Dessus de cette dernière avec de très-petits tubercules très-écartés et hispides. Prothorax subcylindrique, pas sensiblement rétréci à sa base et couvert en dessus de tubercules assez serrés et à peu près égaux, même dans le milieu. Elytres peu rétrécies antérieurement, subcordiformes, tronquées à leur base et couvertes de tubercules médiocrement écartés et assez régulièrement espacés. Chacune avec trois côtes saillantes, surtout les deux premières. Dorsale plus relevée que les autres, entière, effacée près de la base, moins prolongée en arrière que les autres et se changeant en rangée de tubercules qui finissent par se confondre avec ceux des intervalles. Côte latérale beaucoup plus rapprochée de la marginale que de la dorsale et dentée en scie comme cette dernière, mais à dents écartées et peu saillantes antérieurement. Antennes d'un rougeâtre-obscur.

Egypte. Elle m'a été envoyée par MM. Emond d'Esclevin et Varvas.

7. *Pimelia Vestita*, Gory (Icon. Règn. Anim. Pl. 28, *fig.* 1.)

Pimelia Pubescens, Dej. Collect.

Long. 17 ½ à 20 mill. Larg. 10 à 11 mill.

Ovalis, fusco-nigrescens vel fusco-rufescens. Prothorace dorso medio sublævigato, lateribus tuberculis parvis, sparsis. Elytris suprà planatis, lateribus apiceque pubescentibus; tuberculis minutissimis tectis : costis laterali marginalique carinatis leviter denticulatis, tuberculisque parvis seriebus duabus dorsalibus. Antennis rufescentibus, articulis elongatis. Tarsis quatuor posticis longè ciliatis.

D'un brun plus ou moins foncé, quelquefois rougeâtre, quelquefois presque noir; ovale-oblongue, subparallèle et assez fortement déprimée sur les élytres. Tête preque lisse avec quelques poils écartés, situés sur de très-petits tubercules à peine sensibles, même à la loupe, brusquement rétrécie antérieurement en saillie à peine trapéziforme. Prothorax court, notablement transverse, subcylindrique, un peu déprimé sur le dos, dont les côtés sont couverts de très-petits tubercules hispides, et entremêlés d'un duvet court et couché. Elytres couvertes d'un duvet grisâtre assez serré, excepté sur un espace subrectangulaire, situé sur la suture, partant de la base et atteignant les deux tiers de la longueur. Elles ont en outre de très-petits tubercules assez nombreux, hispides. Chacune d'elles avec des rangées dorsales de petits tubercules, à peine plus gros que les autres, et deux côtes saillan-

tes, finement crénelées. Base du labre, antennes et palpes d'un brun-rougeâtre; pattes de la couleur des élytres.

Sénégal.

8. *Pimelia Irrorata*, Klug. Gory. Collect.

Long. 20 à 21 mill. Larg. 11 mill.

Nigra, obscura, ovalis-oblonga, hispidula, tuberculis minutissimis tecta. Elytris medio dorsi vix planatis, carinâ marginali, leviter denticulatâ, singulâque tuberculis parvis, seriebus tribus dispositis. Tarsis quatuor posticis longè ciliatis.

Ovale-oblongue, d'un noir obscur un peu brunâtre et couverte de petits poils redressés et de très-petits tubercules peu éloignés les uns des autres. Elytres légèrement déprimées dans le milieu du dos, à côte marginale très-peu saillante et finement dentelée; ayant en outre chacune trois rangées de petits tubercules, les deux premières plus courtes postérieurement et le plus souvent oblitérées antérieurement. Jambes grêles : tibias antérieurs en triangle allongé et terminés en dehors par une dent longue et très-étroite au bout. Antennes grêles, à articles entre le deuxième et le dixième allongés et coniques; le neuvième plus large que les précédents.

Egypte. Je dois cette espèce à M. le professeur Géné; elle figure aussi dans la collection du Muséum de Paris et dans celle de MM. Dupont et Gory sous le nom que j'ai adopté.

9. *Pimelia Tenuicornis.*

Pimelia Granulata? Var. Dup. Collect.

Long. 15 ½ à 19 mill. Larg. 10 à 12 mill.

Nigra, brevis, subparallela. Capite laxè hispido. Prothorace dorso tuberculato. Elytris dorso planatis, subquadratis, tuberculis parvis acutisque tectis, costisque quatuor serratis; dorsalibus duabus antè et posticè obliteratis. Tarsis quatuor posticis longè ciliatis. Tibiis anticis extrinsecùs apice dente angustato dilatatis.

Var. A. *Oblongior minusque depressa.*

Noire, courte, large et déprimée sur les élytres. Tête légèrement sinueuse sur les côtés antérieurement et couverte en dessus de petits poils écartés, portés sur de très-petits tubercules à peine visibles à la loupe. Dos du prothorax couvert de tubercules moyens, arrondis, médiocrement écartés et laissant dans le milieu un espace lisse, étroit et longitudinal; chacun de ces tubercules est surmonté d'un poil court, couché en arrière, et ils sont entremêlés sur les côtés, d'un duvet grisâtre peu serré. Elytres déprimées sur le dos, subparallèles, guère plus longues que larges et couvertes de tubercules petits, aigus, assez écartés, ou médiocrement rapprochés, et entremêlés latéralement de petites rides transverses peu marquées et quelquefois oblitérées. On voit en outre sur chacune d'elles, quatre côtes : les deux dorsales à peine saillantes et changées en deux rangées de tubercules aigus, plus gros que ceux des intervalles; la la-

térale sensiblement plus rapprochée de la marginale, et cette dernière, plus saillante et dentée en scie. Tibias antérieurs notablement triangulaires, mais cependant allongés, et terminés en dehors par une dent assez longue et rétrécie à l'extrémité. Antennes grêles, à articles étroits et allongés, les quatre tarses postérieurs ciliés de très-longs poils tant en dessus qu'en dessous, ainsi que les espèces précédentes.

La Variété A. est un peu moins déprimée sur les élytres et un peu plus allongée, ce qui la rapproche beaucoup de la *Granulata;* elle ne s'en distingue que par les quatre tarses postérieurs ciliés, par la tête à peine rétrécie antérieurement et par la dent extérieure terminant les tibias antérieurs.

De Tripoli, selon la collection du Muséum de Turin; de Marseille, selon celle du Muséum de Paris, mais certainement par erreur. J'en ai vu, dans la collection de M. Dupont, un individu, plus petit et à tubercules des élytres plus écartés, rapporté de Nubie par M. Calliaud.

La Var. A est du Sénégal et fait partie de la collection de M. Gory.

DEUXIÈME SUBDIVISION.

Tarses postérieurs garnis en dessus de poils courts ou médiocrement allongés et couchés en arrière; ayant presque toujours en dessous, des cils courts, subépineux, et rarement de longs cils réunis en forme de pinceau, et dans ce dernier cas, les antennes ont le plus souvent leurs articles, à partir du cinquième, courts et très-épais, et les tibias antérieurs sont courts et très-larges dans la plupart.

10. *Pimelia Serricosta.*

Pimelia Spinipennis, Gory, Collect.

Long. 22 mill. Larg. 12 mill. $\frac{1}{2}$.

Nigra, oblongo-ovalis. Capite vix punctato. Prothorace dorso tuberculato, medio lævigato. Elytris costis quatuor : primariis tribus valdè serratis, antè obliteratis ; marginali dense crenulata prominenteque. Interstiis tuberculis minutis et majoribus acutis interjectis. Ventre vix granulato, dense rufo-hispido. Tibiis anticis angustis. Tarsis quatuor posticis compressis, breviter ciliatis; ultimis duobus articulis subtùs apice penicillatis.

Cette espèce a quelques rapports avec les *Angulata* et *Latreillei* par ses rangées de tubercules épineux, mais elle s'en éloigne par les quatre tarses postérieurs moins comprimés, et point ciliés de longs poils. Les deux derniers ont cependant en dessous à l'extrémité des trois premiers articles, à en juger cependant par le premier, le seul existant, une touffe de longs poils en forme de pinceau, ce qui place cette espèce dans la deuxième Subdivision.

Forme ovale-oblongue, assez fortement rétrécie à son extrémité postérieure. Tête avec des points enfoncés très-petits et peu marqués, excepté sur le bord antérieur de l'épistome qui est fortement ponctué. Dos du prothorax lisse dans le milieu, avec des tubercules assez gros et subtriangulaires, sur les côtés. Elytres ayant quatre côtes élevées : les trois premières fortement dentées en scie, oblité-

rées antérieurement, surtout la première, qui est lisse dans cette partie. La seconde beaucoup plus courte que les deux autres, qui atteignent presque l'extrémité postérieure. La marginale saillante de la base à l'extrémité, et avec des crénelures très-rapprochées. Intervalles avec de petits tubercules entremêlés d'autres beaucoup plus gros, aigus et se confondant près de la base avec les côtes dentées. Parties embrassantes avec de petits tubercules très-écartés et quelques petits poils couchés. Ventre ayant de très-petites granulosités, très-peu apparentes à la loupe et surmontées de poils roux, couchés en arrière. Tibias antérieurs étroits. Les antennes manquent dans le seul individu que j'ai sous les yeux.

Du Sénégal. Collection de M. Gory.

11. *Pimelia Granulata*, Dej. Dup. Collect. (1).

Long. 16 mill. Larg. 11 mill.

Nigra, suboblonga, subovalis. Capite laxè hispido. Prothorace dorso tuberculato. Elytris dorso planatis, subparallelis, tuberculis parvis acutisque tectis. Costis quatuor dentatis, dorsalibus duabus antè et posticè obliteratis. Tibiis anticis extrinsecùs apice haud abruptè dentatis. Tarsis quatuor posticis compressis, haud longè ciliatis.

Elle ressemble beaucoup à la *Tenuicornis* et on la prendrait à la première vue pour la Variété A; cependant elle

(1) J'ai envoyé cette espèce à quelques-uns de mes correspondants sous le nom d'*Algerica* que je lui avais d'abord donné, ignorant que M. Dejean l'eût nommée.

présente des caractères qui me semblent la distinguer de cette espèce. Tête un peu plus brusquement rétrécie antérieurement; tibias antérieurs en triangle allongé, mais point brusquement dilatés en dehors et à leur extrémité, en une dent brusque et étroite; les quatre tarses postérieurs comprimés et garnis de cils très-courts et peu apparents, tant en dessus qu'en dessous. Tout le reste comme dans la *Tenuicornis*.

De Barbarie. Je dois cette espèce à MM. Varvas et Emond d'Esclevin.

12. *Pimelia Obsoleta*, Dej. Dup. Collect.

Pimelia Grossa, Desm. Maille *in lit.* (*non* Fab. *nec* Oliv.)

Long. 21 $\frac{1}{2}$ à 28 mill. Larg. 12 mill. à 16 mill.

Nigra, oblonga, convexa. Prothorace dorso medio lævigato, lateribus tuberculato. Elytris tuberculis parvis, triangularibus sparsis, medio obliteratis, costisque quatuor denticulatis, dorsalibus antè obliteratis. Tarsis quatuor posticis compressis, haud longè ciliatis. Antennis subcrassis.

Cette espèce se rapproche de la précédente, mais elle est plus grande et moins déprimée. Prothorax lisse en dessus dans son milieu et tuberculeux seulement sur les côtés. Tubercules des intervalles des élytres, plus écartés et effacés dans la moitié antérieure, au moins sur le premier intervalle et quelquefois même sur le second. Jambes épaisses : tibias postérieurs très-larges sur le dos; les intermédiaires assez profondément sillonnés en dessus. Antennes filiformes, à ar-

ticles coniques-allongés, mais épais. Le reste comme dans la *Granulata*.

De Barbarie. Je l'ai reçue de MM. Varvas et Emond d'Esclevin. Elle figurait dans la collection de M. Dupont sous le nom que je lui ai conservé. Elle m'a été communiquée par mon ami M. Arsène Maille, comme étant la *Pimelia rossa* de M. Desmarets; ce n'est certainement pas celle d'Olivier, qui est une *Akis*, ni celle de Fabricius, puisque sa *Grossa* a les côtes lisses.

13. *Pimelia Interstitialis*, Dej., Dup. Collect.

Pimelia Grossa, Mus. Turin.

Long. 16 à 17 mill. ½. Larg. 9 à 9 mill. ½.

Nigra, oblongo-ovalis. Capite tuberculato. Prothorace dorso medio punctulato, lateribus et antè tuberculato. Elytris tuberculis minutis, numerosis, acutis, piloque unico ferentibus; singula costis quatuor; primâ antè lævigata, postice tribusque alteribus serratis. Antennis pedibusque mediocriter crassis. Tarsis quatuor posticis compressis, hispidis.

Noire, oblongue-ovale, pas sensiblement comprimée sur le dos des élytres. Partie supérieure de la tête assez fortement et brusquement rétrécie antérieurement, et couverte de tubercules arrondis, bien distincts et assez rapprochés. Milieu du dos du prothorax ponctué; bord antérieur et côtés, tuberculeux; tubercules entremêlés latéralement de poils grisâtres, peu serrés et couchés. Elytres couvertes de petits tubercules à peine plus gros que ceux de la tête,

obconiques et surmontés d'un poil redressé et assez long, surtout sur les côtés. Chacune d'elles avec quatre côtes assez saillantes : la première lisse antérieurement et dentée en scie postérieurement; les trois autres plus profondément dentées dans toute leur longueur. La deuxième se prolonge moins que les autres antérieurement et postérieurement. Suture relevée et un espace subtriangulaire près de l'écusson, lisses. Pattes et antennes médiocrement épaisses, mais beaucoup plus que dans la *Granulata*.

De Barbarie. Je l'ai reçue de MM. Varvas et Emond d'Esclevin. Elle figure dans la collection de M. Dupont sous le nom que j'ai conservé, et dans celle du Muséum de Turin sous celui de *Grossa*, Fabr. Je ne pense pas que ce soit l'espèce de ce célèbre entomologiste, mais ce qui peut avoir induit en erreur, c'est qu'il cite, très-probablement mal à propos, la fig. 5 de la Pl. I d'Olivier (1); je pense que s'il avait eu réellement en vue cette espèce de l'auteur français, il aurait cité sa synonymie, *Pimelia Gibbosa*.

14. *Pimelia Barbara.*

Pimelia Barbara, *Sicula* et *Vestita*, Dej. Collect. Dup.
Pimelia Grossa, Fabr. *Syst. Eleuth.*, t. 1, p. 130?
Pimelia Aspera, Ziégl. *in* Collect. Mus. Tur. *non* Germ. *Insect. Sp. Nov.*

Long. 18 à 25 mill. Larg. 11 à 14 mill. $\frac{1}{2}$.

Nigra, ovalis. Prothorace dorso lateribus laxè et acutè tu-

(1) Cette figure se rapporte à une *Moluris*. Je pense que Fabricius a voulu citer la fig. 16 de la Pl. 2, quoique se rapportant à une *Akis*. Cependant, à moins de voir la collection de Fabricius, la chose est difficile à décider.

berculato, medio sublævigato. Elytris suprà planatis, suturâ costisque quatuor elevatis : primis duabus antè obliteratis, medio integris, postice serratis : laterali marginalique longioribus crenatis. Interjectis tuberculis satis magnis, numerosis, subtriangularibus. Antennis crassis ; tibiis anticis latis. Tarsis quatuor posticis subciliatis ; ciliis infernis penicillatis.

Var. A. (*Pimelia Vestita*, Dej. Collect. Dup.) *Parùm angustior : elytris dorso parùm convexioribus.*

Noire, ovale, assez large et déprimée sur le dos des élytres. Tête à ponctuation très-écartée et un peu tuberculeuse sur les côtés. Dos du prothorax avec des tubercules assez gros et peu serrés sur les côtés, allant en s'écartant et en s'oblitérant à mesure que l'on approche du centre à peu près lisse. Elytres à suture élevée et ayant chacune quatre côtes saillantes ; la première n'atteignant pas la base, lisse dans la moitié antérieure et changée en une rangée de tubercules, éloignés et en dent de scie, n'atteignant pas l'extrémité. La seconde, plus courte que la première, oblitérée antérieurement et postérieurement, saillante dans toute sa longueur, lisse, avec quelques dents de scie à sa partie postérieure. Les deux autres, saillantes et plus longues que la première, se réunissent tout près de l'extrémité des élytres et sont dentées en scie ; la marginale plus finement que l'autre. Intervalles entre les côtes, couverts de tubercules subtriangulaires, assez serrés et assez gros. Sur les parties latérales ou embrassantes, les tubercules sont plus écartés et moins marqués. Abdomen ponctué, avec des granulosités très-oblitérées, et ressemblant le plus souvent à de petites rides transverses. Les deux premiers segments ont une fossette oblongue de chaque côté près des élytres. Tibias antérieurs

larges et notablement triangulaires. Antennes épaisses : les quatre tarses postérieurs comprimés et ciliés ; cils supérieurs assez longs et épars, les inférieurs réunis en pinceaux. Les uns et les autres ne formant pas deux rangées opposées aussi prononcées que dans la première Subdivision de cette Division.

La Variété A, qui figure dans la collection de M. Dupont comme étant la *Pimelia Vestita*, Dejean ; est un peu plus étroite et plus convexe.

Barbarie, Sicile et Sardaigne. J'ai reçu sous le nom de *Barbara*, Dejean ; des individus de la première localité ; sous le nom de *Sicula*, Dejean, ceux de la seconde, et enfin ceux de la troisième figuraient sous le nom de *Pimelia Aspera*, Ziégler ; dans la collection du Musée de Turin, mais je ne crois pas que ce soit l'*Aspera* de M. Germar. Tous ces individus ne m'ont offert aucune différence essentielle. Un de ceux de Sicile présente un accident fort singulier dans son menton : l'échancrure antérieure de cet organe est remplie par une dent très-longue, triangulaire, obtuse au bout, et creusée en dessus. Cette partie de la lèvre inférieure, qui généralement est très-constante, paraît donc éprouver, dans les Collaptèrides, des modifications accidentelles plus fréquentes dans les *Pimélites* que dans les autres Tribus.

Les côtes des élytres, paraissant entières ou peu crénelées à la vue simple, il pourrait se faire que ce fût la *Pimelia Grossa* de Fabricius, mais alors il faut exclure de sa synonymie, celle d'Olivier.

15. *Pimelia Latipes.*

Long. 25 mill. Larg. 14 mill.

Nigra, ovalis-oblonga. Prothorace dorso obtusè tuberculato, medio sublævigato. Elytris pube griseâ densâque tectis; singula costis quatuor subintegris aut crenulatis, suturâque elevatis: costâ secundâ abbreviatâ. Interjectis tuberculis numerosis subtriangularibus: tibiis anticis latis. Antennis crassis: tarsis quatuor posticis compressis, haud longè ciliatis.

Var. A. *Elytris interstitiis tuberculis majoribus.*

Très-voisine de la précédente, dont elle n'est peut-être aussi qu'une variété. Elle en diffère par les tubercules des côtés du dos du prothorax plus grands et plus comprimés; par les élytres couvertes d'un duvet grisâtre très-épais; par les côtes de ces dernières moins profondément crénelées, et dont la troisième et la marginale sont à peu près parallèles et se réunissent l'une et l'autre sur la première; par les quatre tarses postérieurs n'ayant en dessous que des cils très-courts et épineux.

De la Grèce. Elle m'a été donnée par M. de Cerisy. Elle figure comme d'Egypte, dans la collection de M. Gory, où j'en ai vu un individu à tubercules des intervalles des élytres, beaucoup plus gros.

16. *Pimelia Asperata*, Dej. *in litt.*

Long. 20 à 23 mill. Larg. 11 $\frac{1}{2}$ à 13 mill.

Nigra, oblongo-ovalis. Prothorace dorso lateribus tuberculato, medio sublævigato. Elytris glabris, tuberculis magnis asperatis laxè tectis; singula majoribus triplice serie dispositis ; costâ marginali elevatâ, serratâ. Tarsis quatuor posticis articulo primo valdè compresso.

Var. A. (*Pubifera.*) *Obscurior : elytris rufo-pubescentibus, tuberculis minoribus.*

Glabre et d'un noir brillant. Tête couverte de poils écartés, portés sur de petits tubercules. Dos du prothorax avec des tubercules assez gros sur les côtés et plus écartés et plus petits dans le milieu. Elytres avec des tubercules gros, coniques et peu rapprochés. Quelques-uns plus gros que les autres formant sur chacune d'elles, trois rangées, dont les deux premières se confondent antérieurement avec les tubercules des intervalles. Côte marginale couverte de tubercules très-coniques, petits et rapprochés. Suture légèrement élevée. Parties latérales avec quelques petits tubercules très-écartés, et un duvet grisâtre couché et peu serré, ainsi que celui qui recouvre le ventre dont les tubercules sont plus petits que tous les autres, excepté ceux de la tête. Antennes épaisses, mais à articles notablement plus longs que larges, comme dans les précédentes. Tarses postérieurs à premier article notablement comprimé, les articles intermédiaires le sont moins; ces tarses garnis en dessous de cils épineux,

assez longs. Tibias antérieurs notablement triangulaires et terminés en dehors par une dent très-aiguë.

La Variété A, qui pourrait bien être une espèce distincte, diffère de la précédente par sa couleur plus obscure; par le duvet roussâtre dont elle est couverte en dessus. Ce duvet assez serré et uniformément distribué sur les côtés du prothorax, est réuni, comme en petits paquets, autour des tubercules des élytres. Cette variété se distingue encore par les tubercules du prothorax plus petits et plus saillants; par ceux des élytres également plus petits, et par les rangées dorsales un peu plus distinctes jusque près de la base.

L'une et l'autre se trouvent pêle-mêle à Alexandrie d'Egypte, d'où elles m'ont été rapportées par M. Widmann.

17. *Pimelia Balearica*, Dej. Dup. Collect.

Long. 17 mill. Larg. 9 mill. $\frac{1}{2}$.

Nigro-obscura, ovalis, suprà pube griseâ tectâ. Prothorace dorso tuberculis parvis, medio rarioribus minoribusque. Elytra singula tuberculis acutis seriebus tribus, costâque marginali denticulatâ. Interjectis tuberculis similibus sed minoribus laxisque. Tibiis anticis oblongo-triangularibus, apice extrinsecùs abruptè dente dilatatis. Tarsis quatuor posticis articulo primo compresso.

Elle ressemble beaucoup à l'*Asperata* et surtout à sa variété; plus petite; couverte en dessus d'un duvet serré et cendré qui lui donne un aspect blanchâtre; tubercules du prothorax beaucoup plus petits; ceux des élytres également plus petits, surtout près de la base, et ceux des intervalles

beaucoup moins nombreux; antennes et jambes plus minces; tibias antérieurs plus étroits et brusquement dilatés en dehors en dent triangulaire; les quatre tarses postérieurs moins comprimés : le premier article l'est cependant encore assez notablement.

Cette espèce lie la première Division à la seconde, et avec la précédente forme un passage assez marqué.

Des îles Baléares, d'où elle m'a été rapportée par M. Widmann. Je l'ai vue dans la collection de M. Dupont sous le nom que je lui ai conservé.

18. *Pimelia Servillei.*

Long. 23 mill. Larg. 14 mill.

Nigra, vix ovalis, lata supràque depressa. Capite sublævigato. Prothorace dorso lateribus tuberculis raris medioque lævigato. Elytra singula costis quatuor crenulatis postice abbreviatis : dorsalibus duabus antè obliteratis. Interjectis tuberculis, primario obliteratis. Ventre subnitido, vix granulato. Tarsis quatuor posticis haud ciliatis articulo primo, valdè compresso.

Noire, assez large, déprimée sur les élytres et à peine ovale. Arrière-corps assez large à la base des élytres, mais à angles huméraux arrondis. Tête lisse ainsi que le milieu du dos du prothorax. Ce dernier a sur les côtés, des tubercules assez gros, saillants, mais très-écartés. Elytres ayant chacune quatre côtes crénelées ; la première peu marquée, surtout antérieurement, la seconde oblitérée dans sa partie antérieure et très-saillante postérieurement : les deux autres

bien marquées dans toute leur longueur. Les quatre n'atteignent pas l'extrémité, mais les trois premières sont plus courtes que la quatrième, et dépassent à peine la partie horizontale du dos. Premier intervalle à tubercules très oblitérés ; ceux des deuxième et troisième, mieux marqués, assez nombreux et assez gros dans la moitié antérieure, beaucoup plus petits et plus rares dans la partie postérieure. Tubercules du quatrième intervalle et des parties embrassantes, beaucoup plus petits, plus saillants et uniformément espacés dans toute la longueur. Ventre légèrement brillant, sans duvet sensible et à tubercules oblitérés. Tibias antérieurs médiocrement larges; tous couverts de tubercules écartés et petits. Tubercules des cuisses, petits et légèrement oblitérés. Les quatre tarses postérieurs à premiers articles notablement comprimés, et garnis en dessous de petits cils épineux, très-courts.

De Barbarie. Je dois cette espèce à M. Mittre.

19. *Pimelia Subquadrata.*

Long. 21 mill. Larg. 13 mill.

Nigra, subparallela, lata supràque depressa. Capite punctato, punctis aliquandò medio obliteratis et tuberculis, lateribus, mutatis. Prothorace dorso tuberculato, medio sublævigato. Elytris tuberculatis transversìmque rugatis; singula costis quatuor crenatis. Secundâ postice abbreviatâ. Tarsis quatuor posticis compressis, haud ciliatis.

Var. A. (*Papulosa*). *Latior : elytris tuberculis majoribus.*

Noire, large, subparallèle et fortement déprimée sur les

élytres. Tête quelquefois couverte de gros points enfoncés, un peu plus écartés dans le centre; quelquefois ces points s'oblitèrent et sont remplacés sur les côtés par des tubercules. Dos du prothorax avec des tubercules assez gros sur les côtés et presque lisse dans le milieu. Elytres couvertes sur le dos, de tubercules assez gros, rapprochés, subtriangulaires, et ayant des rides transversales plus ou moins prononcées ; chacune d'elles avec quatre côtes crénelées; les deux premières oblitérées antérieurement, la seconde très-saillante, seulement à l'extrémité et plus courte que les autres ; la première et la troisième se joignent à la partie postérieure; parties latérales avec de très-petits tubercules très-écartés, quelquefois en grande partie oblitérés. Abdomen tantôt granuleux, tantôt à tubercules oblitérés, et accompagnés de points enfoncés. Les quatre tarses postérieurs à premiers articles comprimés, et couverts de petits poils épineux.

La Variété A est plus large, à tubercules des élytres plus gros et plus saillants; la première et la deuxième côte ne se réunissent pas sensiblement et ne s'atteindraient qu'à l'extrémité. Serait-ce une espèce distincte?

De Barbarie. Je dois cette espèce à M. Mittre, et la Var. A à M. Emond d'Esclevin.

20. *Pimelia Arenacea.*

Long. 23 mill. $\frac{1}{2}$. Larg. 14 mill.

Nigra, subnitidula, parallela supràque depressa. Capite tuberculato-hispido. Prothorace postice valdè angustato, dorso tuberculato-aciculato, tuberculis medio minoribus,

Elytris tuberculis minutis, triangularibus aciculatisque tectis; singula costis quatuor tenuiter et dense crenulatis. Suturâ lævigatâ, postice elevatâ, tuberculato-aciculatâ. Tarsis quatuor posticis longè hispidis, ciliis infernis penicillatis. Tibiis anticis latis antennisque crassis.

D'un beau noir, légèrement brillant, subparallèle et fortement déprimée sur les élytres. Tête avec de petits poils redressés et écartés, portés sur de petits tubercules. Prothorax assez fortement rétréci en arrière, ayant en dessus une impression antérieure et une postérieure plus marquée, et de gros tubercules sur les côtés; plus petits et plus écartés dans le milieu et surmontés d'un poil assez long, raide et couché en arrière. Milieu avec une ligne longitudinale lisse, imitant un sillon peu apparent. Elytres couvertes de petits tubercules assez nombreux, triangulaires, aigus et terminés par un long poil couché en arrière. Ces poils sont plus mous et plus redressés à la partie postérieure, et les tubercules vont en diminuant de grosseur de la base à l'extrémité. Chacune d'elles a quatre côtes avec des crénelures fines et serrées: les deux premières oblitérées vers la base, la deuxième plus courte postérieurement que les autres. Parties latérales avec des tubercules écartés et peu marqués, et totalement oblitérés antérieurement. Ventre brillant et couvert de poils noirâtres portés sur de petits tubercules. Les quatre tarses postérieurs, à en juger du moins par les intermédiaires, les derniers manquant au seul individu que j'ai sous les yeux, à premiers articles comprimés et couverts de longs poils, dont les inférieurs réunis en pinceaux comme dans la *Barbara*. Antennes à articles épais, mais allongés. Tibias antérieurs notablement triangulaires.

De Barbarie. Collection de M. Mittre.

21. *Pimelia Depressa.*

Long 24 mill. Larg. 14 $\frac{1}{2}$ à 15 mill. $\frac{1}{2}$.

Nigra, lata supràque valdè depressa. Prothorace dorso tuberculato. Elytris tuberculis transversìm plus minùsve junctis, triangularibus, depressis posticeque aciculatis, medio subobliteratis tectis. Seriebus duabus dorsalibus vix distinctis : costis laterali marginalique prominentibus serratis. Antennis pedibusque crassis. Tibiis anticis latis. Tarsis quatuor posticis compressis, hispidis; ciliis infernis penicillatis.

Noire, très-large; très-déprimée sur les élytres. Tête presque lisse dans le milieu, et légèrement granuleuse sur les côtés. Dos du prothorax couvert de tubercules plus gros et plus serrés sur les côtés, plus petits et plus écartés dans le milieu. Elytres couvertes de tubercules triangulaires, très-déprimés, très-gros et réunis transversalement dans la moitié antérieure et beaucoup plus petits, plus écartés et libres dans la postérieure et sur le quatrième intervalle. Ils ont chacun en arrière un poil raide mais horizontal. Les deux côtes dorsales ne sont pas saillantes et remplacées par deux rangées de tubercules peu distinctes antérieurement. Côte marginale et latérale bien marquées et crénelées. Parties embrassantes avec de petits tubercules très-écartés. Abdomen couvert de points enfoncés, entremêlés de rugosités plus ou moins sensibles. Antennes épaisses : tibias antérieurs notablement triangulaires. Les quatre tarses postérieurs comprimés, couverts de poils raides assez longs et réunis en dessous en pinceaux.

De Barbarie. Elle m'a été rapportée d'Alger par M. A. Montfort, capitaine du génie.

22. *Pimelia Cribripennis*, Dup. Collect.

Long. 24 à 26 mill. Larg. 15 à 16 mill.

Nigra, lata supràque valdè depressa. Prothorace dorso lateribus tuberculis magnis, aciculatis medioque parvis laxisque. Elytris tuberculis magnis valdè approximatis, prominentibus obtusisque seriebus duabus dorsalibus vix distinctis. Costis marginali lateralique prominentibus crenatis. Pedibus antennisque crassis : tibiis anticis valdè triangularibus. Tarsis quatuor posticis compressis, hispidis, ciliis infernis penicillatis.

Même taille et même forme que la précédente, dont elle diffère par les tubercules des élytres plus nombreux, très-serrés, très-saillants et point réunis transversalement, et aussi distincts sur le premier et quatrième intervalles que sur les deux intermédiaires. Ils sont plus petits, mais encore assez gros et assez serrés postérieurement.

De Tanger. Je dois cette espèce à M. Salzmann.

23. *Pimelia Schonherri*, Dej. *in litt.*

Pimelia Neglecta, Fisc.

Long. 15 à 17 mill. Larg. 8 $\frac{1}{2}$ à 9 mill. $\frac{1}{2}$.

Nigra, oblongo-ovalis. Prothorace cylindrico suprà laxè tu

berculato. Elytris medio vix planatis, tuberculis magnis postice acutis minutissimisque interjectis; singula costis quatuor: dorsalibus duabus vix distinctis posticeque obliteratis; laterali haud prominente, laxè et acutè tuberculatâ marginali vix prominulâ antè tuberculis obtusis postice acutis sed parvis. Tibiis anticis brevis, latioribus tarsisque quatuor posticis compressis.

Var. A. (*Anomala*). *Oblongior, subparallela. Elytris tuberculis majoribus prominentioribusque.*

D'un noir obscur, ovale-oblongue, à peine légèrement déprimée sur le dos des élytres, très-élevées au-dessus de la côte marginale. Tête avec de très-petits tubercules écartés et un rétrécissement assez marqué à la partie antérieure de l'épistome. Prothorax cylindrique couvert en dessus de tubercules très-écartés, assez gros sur les côtés et petits dans le milieu. Elytres arrondies latéralement, à côtes peu prononcées: la marginale légèrement saillante et couverte antérieurement de tubercules obtus, comme écrasés, et postérieurement de tubercules plus petits et aigus. La marginale formée par des tubercules aigus, confondus près de la base avec ceux des intervalles, bien distincts d'eux dans le reste de la longueur, mais allant en diminuant de grosseur vers l'extrémité. Les deux dorsales très-peu distinctes et oblitérées postérieurement, bien avant la latérale. Intervalles couverts de tubercules triangulaires, aigus en arrière, assez gros antérieurement, beaucoup plus petits postérieurement, et entremêlés de très-petits tubercules confondus à l'extrémité avec les premiers, qui sont devenus à peu près de leur taille. Tubercules des parties latérales plus petits que ceux du dos, triangulaires comme eux, mais à peu près égaux dans toute la longueur. Abdomen et arrière-poitrine

couverts de tubercules assez rapprochés, et entremêlés de petits points enfoncés peu distincts. Tibias antérieurs courts et très-larges, prolongés extérieurement à leur extrémité en une longue dent obtuse. Les postérieurs minces, brusquement épaissis à leur extrémité. Les quatre tarses postérieurs comprimés, hispides et ayant en dessous de petits cils épineux, très-courts. Antennes à articles, à partir du quatrième, courts et épais. Les tubercules des élytres sont quelquefois un peu moins marqués, surtout sur le premier intervalle.

La Var. A est plus grande, plus oblongue, plus parallèle, et les tubercules des élytres plus gros et beaucoup plus saillants.

Les tibias postérieurs sont légèrement arrondis sur le dos, ce qui n'a pas lieu dans les autres espèces du genre *Pimelia;* mais ils sont anguleux au côté interne et ont le sillon longitudinal.

Serait-ce une espèce distincte?

De la Russie méridionale. Je l'ai reçue de M. Dejean. Le seul individu de la Var. A, que j'ai vu, appartient à la collection de M. Gory.

24. *Pimelia Cephalotes*, Dej. *in litt.*

Tenebrio Cephalotes, Pall.

Long. 20 ½ à 21 mill. Larg. 11 à 12 mill.

Nigra, oblongo-ovalis. Capite antè abruptè angustato, laxè punctato. Prothorace posticè angustato, lateribus laxè et acute tuberculato medioque punctato, vix granulato. Elytris dorso leviter depressis, tuberculis triangularibus, rugisque transversis tectis. Seriebus tuberculorum duabus dorsalibus

obliteratis costisque laterali marginaliqué parùm prominulis, acutè tuberculatis. Antennis crassis, articulis tertio, quarto quintoque apice intùs longè ciliatis. Tibiis anticis crassis, valdè triangularibus. Tarsis quatuor posticis compressis. Presterno postice tuberculo conico.

Noire, ovale, un peu oblongue et légèrement déprimée sur les élytres. Tête ayant antérieurement un rétrécissement brusque, subrectangulaire et très-prononcé; quelques points enfoncés très-écartés et une impression transversale entre les antennes. Rétrécissement antérieur (1) sensiblement échancré en arc. Prothorax assez notablement rétréci à sa base et à angles antérieurs assez avancés et aigus, couvert en dessus, sur les côtés, de tubercules assez gros, triangulaires et très-écartés, et dans le milieu, de points enfoncés et de quelques petits tubercules peu apparents ou même oblitérés. Elytres couvertes de tubercules triangulaires, diminuant de grosseur, en allant vers la partie postérieure, et de rides transverses, bien marquées antérieurement et effacées postérieurement. Deux rangées dorsales de tubercules peu distincts de ceux des intervalles, si ce n'est à leur extrémité, qui s'oblitère assez avant celle des élytres. Côtes latérale et marginale légèrement saillantes et couvertes de tubercules coniques, plus gros et plus relevés sur la latérale, qui s'oblitère vers la base. Tubercules des parties latérales plus petits, plus aigus et plus écartés, mais à peu près d'égale grosseur dans toute la longueur. Antennes épaisses, velues, et à troisième, quatrième et cinquième articles ayant en dedans et à leur extrémité des cils plus longs que les autres poils. Ces cils tombent facilement, tous

(1) Formé par l'épistome.

les individus n'en étant pas pourvus, à moins que ce ne soit un caractère sexuel. Tibias antérieurs très-larges, notablement triangulaires et à dent terminale très-obtuse. Les quatre tarses postérieurs à premiers articles comprimés, avec des cils courts et épineux. Présternum couvert de longs poils à la partie postérieure, et ayant un tubercule conique plus ou moins saillant, quelquefois caché par les poils.

De la Russie méridionale. J'ai reçu cette espèce de M. Dejean.

25. *Pimelia Oxysterna.*

Long. 18 mill. $\frac{1}{2}$. Larg. 10 mill.

Nigra, ovalis-oblonga. Capite sublævigato. Prothorace posticè parùm angustato; lateribus tuberculis valdè compressis. Elytris medio vix planatis antè transversim rugatis; tuberculis triangularibus, parvis, mediocriter approximatis, propè suturam obliteratis, posticèque minoribus. Seriebus duabus dorsalibus obliteratis. Costis marginali lateralique acutè tuberculatis. Presterno posticè piloso et acutè producto. Tarsis quatuor posticis compressis, subtùs spinosulis.

Noire, ovale-oblongue, peu déprimée sur le milieu du dos des élytres. Tête à peu près lisse, avec un étranglement brusque, subrectangulaire et bien marqué à sa partie antérieure. Prothorax légèrement rétréci vers sa base, ayant en dessus et sur les côtés quelques gros tubercules très-déprimés, diminuant de grosseur et s'oblitérant en approchant du milieu. Elytres couvertes, dans la moitié antérieure, de rides transverses, qui s'oblitèrent ensuite, et ayant des tu-

bercules médiocrement rapprochés, triangulaires, assez petits, surtout postérieurement, et oblitérés près de la suture. Ces tubercules forment deux rangées dorsales peu distinctes, dont la première à peu près oblitérée. Côtes marginale et latérale légèrement saillantes et couvertes de tubercules aigus, bien distincts. Présternum couvert en arrière de poils épais et laineux, se recourbant vers le haut, et prolongé en pointe bien prononcée. Arrière-poitrine avec des tubercules petits, mais bien saillants. Abdomen couvert de tubercules écartés, triangulaires et très-déprimés, en forme d'écailles; plus étroits et aciculaires sur les deux derniers segments. Antennes médiocrement épaisses, à dernier article assez long et aigu. Tibias antérieurs notablement triangulaires, non prolongés en dent extérieure à leur extrémité, obtuse en dehors. Les quatre tarses postérieurs comprimés, avec des cils épineux en dessous.

De Barbarie.

DEUXIÈME DIVISION.

Premier article des quatre tarses postérieurs peu ou point comprimé et trigone.

PREMIÈRE SUBDIVISION.

Angles huméraux des élytres fortement arrondis ou peu saillants et ne s'avançant pas d'une manière sensible antérieurement, comme pour embrasser le prothorax; base des élytres peu ou point sinueuse; dos du prothorax très-sensiblement courbé transversalement.

PREMIER GROUPE.

Dos des élytres peu ou point courbé dans le sens de la longueur, excepté à l'extrémité, où elles se courbent brusquement vers le bas.

A. Antennes à neuvième article notablement conique et notablement plus long que large, très-rétréci postérieurement (1); articles entre le troisième et le neuvième toujours notablement plus longs que larges (Pl. 4, *fig.* 11).

26. *Pimelia Simplex.*

Melanostola Simplex, Dej. *in litt.*

Long. 28 à 30 mill. Larg. 14 $\frac{1}{2}$ à 15 mill. $\frac{1}{2}$.

Nigra, nitidula, oblonga-subcylindrica, lævissima. Elytris costa marginali prominente serratâ sericque posticâ abbreviatâ tuberculorum acutorum. Antennis articulis tertio, quarto quintoque apice intùs longè ciliatis. Pedibus crassis.

Noire, oblongue, légèrement brillante et presque entièrement lisse en dessus, ce qui lui donne assez l'aspect d'un Blaps (2). Tête ponctuée, surtout antérieurement; les points sur l'épistome assez gros. Prothorax cylindrique, à

(1) Avant l'étranglement, près de la rotule.

(2) C'est ce lacis remarquable qui aura engagé M. Dejean à former un genre de cette espèce qui m'a offert toute l'organisation des autres *Pimelia*.

dos finement ponctué dans le centre, avec des tubercules gros et déprimés sur les côtés. Elytres légèrement ovales, lisses sur le dos et sur les parties latérales, avec une réticulation très-fine, à peine visible à la loupe. Côte marginale bien saillante et finement dentée en scie. Côte latérale remplacée par une rangée de petits tubercules aigus et peu rapprochés, bien marquée postérieurement; mais à peu près entièrement effacée dans la moitié antérieure. Un tubercule conique, plus ou moins saillant, peut-être selon le sexe, et entouré d'une touffe de poils à la partie postérieure du présternum. Jambes très-épaisses et tuberculeuses comme dans les autres espèces. Les piquants des quatre tibias postérieurs, bien prononcés et serrés. Antennes assez épaisses, mais à articles allongés; les troisième, quatrième et cinquième ayant ordinairement à leur extrémité, de longs cils distincts des autres poils. Ces cils manquent quelquefois, probablement accidentellement.

De Barbarie. Elle m'a été donnée par M. le professeur Géné. Elle figure aussi dans les collections de MM. Dupont et Gory.

27. *Pimelia Cylindrica.*

Long. 24 mill. Larg. 13 mill. $\frac{1}{2}$.

Nigra, oblonga-cylindrica. Prothorace valdè transverso; postice angustato, dorso lateribus tuberculato medio lævigato. Elytris antè vix transversìm plicatis, medio dorsi lævigatis, lateribus tuberculis parvis, triangularibus. Costâ marginali crenulatâ serieque laterali tuberculorum parvorum antè obliteratâ. Antennis parùm pedibusque crassis.

Plus petite que la précédente, proportionnellement plus

allongée et plus cylindrique. Tête avec des points enfoncés et des tubercules entremêlés; les derniers effacés à la partie postérieure, et les premiers peu sensibles. Prothorax très-court, très-transverse et rétréci en arrière. Son dos tuberculeux sur les côtés et lisse dans son milieu. Elytres lisses dans le milieu, avec quelques rides transversales peu marquées et ayant sur les côtés des tubercules triangulaires, médiocres et peu écartés antérieurement; très-petits et très-rares à la partie postérieure. Côte marginale très-saillante et crénelée; la latérale remplacée par une rangée de tubercules assez marquée en arrière et oblitérée en avant. Les deux dorsales à peine sensibles seulement vers l'extrémité. Antennes médiocrement épaisses. Les jambes le sont assez, mais moins que dans la précédente.

D'Alep. Collection du Muséum de Paris.

28. *Pimelia Parallela.*

Long. 24 mill. Larg. 12 mill. $\frac{1}{2}$.

Nigra, oblonga, subcylindrica. Prothorace retrorsùm angustato basique, suprà, emarginato; lateribus tuberculis magnis, parum compressis. Elytris dorso depressis; tuberculis, lateribus satis magnis, medio minoribus, tectis. Costâ marginali dentatâ seriebusque tribus vix distinctis. Antennis articulis tertio, quarto quintoque intùs apice longè ciliatis.

Noire, oblongue, subcylindrique, déprimée sur le dos des élytres. Tête ponctuée antérieurement, presque lisse postérieurement ou du moins à ponctuation très-oblitérée.

Prothorax assez fortement rétréci en arrière et échancré au dessus de sa base, ayant sur les côtés, des tubercules assez gros, assez saillants, peu rapprochés; il est presque lisse dans le milieu du dos. Elytres avec des rides transverses et des tubercules triangulaires, assez gros sur les côtés, au-dessus de la côte marginale, et diminuant de grosseur vers le milieu, où ils sont très-petits, mais cependant bien apparents. Elles ont une côte marginale peu saillante, dentée, et trois rangées de tubercules, dont celle, près de la suture, à peine sensible; les deux autres assez prolongées et assez prononcées postérieurement; mais confondues antérieurement avec les tubercules des intervalles. Tubercules des parties latérales assez gros, à peu près égaux et régulièrement espacés. Jambes peu épaisses, fortement tuberculeuses. Tarses intermédiaires à articles trigones et pas sensiblement comprimés; les postérieurs à premier article à peine comprimé. Antennes noires, épaisses, à troisième, quatrième et cinquième articles ciliés de longs poils à leur extrémité, en dedans.

Par ses tarses postérieurs à premiers articles légèrement comprimés verticalement, cette espèce établit un passage entre la première et la deuxième Division de ce genre.

29. *Pimelia Arabica.*

Long. 20 mill. Larg. 9 mill. $\frac{1}{2}$.

Nigra, oblonga, subcylindrica, supra leviter depressa. Capite prothoraceque retrorsum angustato, basi subtruncato, nitidis. Elytris tuberculatis, tuberculis medio ante

subobliteratis. Antennis rufis; tarsis tibiisque rufo-obscuris.

Oblongue, subcylindrique, d'un noir presque obscur sur les élytres, mais brillant sur la tête et le prothorax. Tête proportionnellement plus grosse que dans les autres espèces, avec une impression large à la partie antérieure. Prothorax assez rétréci postérieurement, lisse ou à peine ponctué sur le milieu du dos et couvert sur les côtés, de tubercules serrés, très-comprimés. Elytres subparallèles, paraissant à peine plus larges que la plus grande largeur du prothorax, légèrement comprimées sur le dos, et couvertes de tubercules assez serrés, plus petits que dans la précédente, subtriangulaires et presque effacés dans le milieu, excepté à la partie postérieure. Côte marginale à peine saillante et garnie de tubercules qui la font paraître denticulée; chacune avec trois rangées de tubercules: la première presque entièrement effacée, excepté à son extrémité postérieure; la seconde plus marquée et plus avancée vers la base que la première; la troisième plus longue que la seconde, mais obliterée près de la base. Tubercules des parties latérales à peine plus petits que ceux des côtés du dos, mais plus écartés. Antennes d'un rouge brun, à en juger du moins par les trois premiers articles de celle de droite, les seuls existants dans l'unique individu que j'ai sous les yeux, et paraissant peu épaisses. Tibias et tarses d'un rouge-brun obscur. Premier article de ces derniers, à peine comprimé.

Rapportée d'Arabie par Olivier. Collection du Muséum de Paris.

30. *Pimelia Comata*, Dej. *in litt.*

Long. 14 à 15 mill. Larg. 7 à 8 mill.

Nigra-obscura, oblongo-ovalis, laxè hispida. Capite suprà prothoraceque subcylindrico, lateribus, tenuè granulatis. Elytris granulis parvis, tectis, antè, propè suturam, sublævigatis, singula costis quatuor vix prominulis tuberculatis; primâ, dimidio antico, obliteratâ lævigatâque.

D'un noir obscur, ovale-oblongue, couverte de poils assez longs, redressés et écartés, plus sensibles sur les côtés et à la partie postérieure des élytres, également couverte de petites granulosités assez rapprochées, effacées entièrement sur le milieu du dos du prothorax et peu sensibles ou presque nulles, dans la moitié antérieure, sur le milieu des élytres; ces dernières pas sensiblement anguleuses sur les côtés, avec quatre côtes sur chacune d'elles, à peine saillantes, tuberculeuses et formant plutôt des rangées de tubercules que de vraies côtes; la première effacée et lisse dans la moitié antérieure. Tubercules assez écartés sur les trois premières et rapprochés sur la marginale. Antennes et jambes médiocrement épaisses; neuvième article des premières assez gros, mais en cône allongé.

D'Egypte, d'où elle m'a été rapportée par M. Widmann qui l'a souvent rencontrée sous des bouses; j'en possède une de Barbarie, et elle m'a été donnée par M. Gory. Je l'ai vue dans la collection de M. Dupont, sous le nom de *Lineata*, comme de la Russie méridionale; mais je soupçonne que c'est par erreur.

31. *Pimelia Depilata.*

Long. 15 mill. Larg. 7 mill. $\frac{1}{2}$.

Nigra-obscura, oblongo-ovalis, glabra. Prothorace vix cylindrico, lateribus laxè granulato griseoque, pubescente. Elytris granulis minoribus medio, ad basin obliteratis, tectis. Singula costis quatuor, vix prominulis, tuberculatis; primâ dimidio antico lævigatâ; secundâ abbreviatâ. Antennis, labro, palpis tarsisque rufescentibus.

Elle ressemble beaucoup à la précédente, avec laquelle je l'avais d'abord confondue, mais je l'en crois très-distincte. Glabre. Tête moins granuleuse, presque lisse. Prothorax couvert, sur les côtés, de tubercules plus petits, moins nombreux, et d'un duvet grisâtre très-serré et couché; plus convexe sur le dos et un peu moins cylindrique, étant un peu élargi dans son milieu. Elytres plus convexes, à granulosités un peu plus petites, moins saillantes et nullement hispides. Première côte un peu plus saillante, à peu près lisse, avec quelques dentelures oblongues et triangulaires, à la partie postérieure; la seconde plus courte et moins prolongée postérieurement; la troisième à tubercules plus rapprochés et moins saillants. Pattes et antennes plus grêles; ces dernières, les palpes, le labre, les tarses et même les tibias antérieurs, d'un rouge-brun un peu obscur. Ventre couvert d'un duvet gris très-serré, avec des tubercules plus gros et plus serrés que sur les élytres.

D'Egypte. Prise avec la précédente à Alexandrie, par M. Widmann.

32. *Pimelia Variolosa.*

Long. 17 à 20 mill. Larg. 8 à 10 mill.

Nigra, oblongo-ovalis, glabra. Capite laxè punctato. Prothorace cylindrico, dorso tuberculato medio lævigato. Elytris suprà leviter depressis, tuberculis densis satis magnis seriebusque quatuor densè tuberculatis, tuberculis interstitiorum vix distinctis. Antennis pedibusque crassis et nigris.

Var. A. *Convexior : tuberculis elytrorum prominentioribus.*

Noire, ovale-oblongue, glabre en dessus. Tête avec des points enfoncés, écartés, beaucoup plus gros sur l'épistome, et diminuant ensuite insensiblement de grandeur vers la partie postérieure. Bords latéraux antérieurs sinués; prothorax subcylindrique, à peine élargi dans le milieu, couvert, sur les côtés, de tubercules assez gros, rapprochés et un peu déprimés : il est lisse sur le milieu du dos. Elytres légèrement déprimées en dessus et couvertes de tubercules assez gros, très-serrés, et un peu oblitérés dans le milieu, près de la base. Côte marginale point saillante, ainsi que les trois autres de chaque élytre, mais formant quatre rangées de tubercules serrés, peu distinctes, surtout près de la base. Poitrine couverte d'un duvet gris-roussâtre. Abdomen avec des tubercules, petits et saillants sur les deux derniers segments; plus gros, comprimés, comme écailleux, et entremêlés de petits points enfoncés peu distincts, sur les trois autres segments. Pattes et antennes noires, et plus épaisses que dans l'espèce précédente.

La Variété A. est plus convexe, les tubercules des élytres plus saillants et les rangées plus distinctes.

De l'Espagne méridionale. Rapportée de Carthagène par M. Widmann, et trouvée depuis à Malaga par M. le docteur Rambur.

33. *Pimelia Senegalensis*, Oliv. Entom. III, n° 59, p. 7, Pl. I, *fig.* 7. — Schön. *Syn. Ins.* P. I, 1, p. 136, n° 70, etc.

Long. 20 à 25 mill. Larg. 11 ½ à 14 mill.

Nigro-fusca, ovalis, suprà depressa. Capita laxè punctato, antè abruptè coarctato. Prothorace retrorsùm angustato, lateribus pubescente granulatoque. Elytris luteo aut grisco-pubescentibus, medio antè glabris : singula costis quatuor crenulatis; primis duabus antè obliteratis. Interstitiis tuberculis minutis sparsis.

D'un brun-noir très-foncé, et quelquefois un peu rougeâtre dans quelques parties. Ovale-oblongue ou large, et notablement déprimée sur le dos des élytres. Tête avec quelques points enfoncés écartés, et quelques petits poils rares, très-courts, couchés en arrière, beaucoup plus serrés sur les côtés et sur la partie postérieure, sous le bord antérieur du prothorax, où ils forment comme un bandeau. Un étranglement notable et subrectangulaire à sa partie antérieure. Prothorax peu convexe sur le dos, rétréci assez fortement en arrière, couvert, sur les côtés, d'un duvet serré, grisâtre ou jaunâtre, du milieu duquel sortent de petits tubercules surmontés d'un poil jaunâtre, court et couché en arrière, et se distinguent bien au moyen de la loupe, du duvet. Milieu lisse,

avec quelques petits points enfoncés, rares et peu marqués. Elytres couvertes d'un duvet serré, grisâtre ou jaunâtre, avec un espace assez grand près de l'écusson, et la partie antérieure des côtés glabre ou ayant à peine quelques petits poils rares et très-écartés; chacune avec quatre côtes assez saillantes, surtout la troisième, et crénelées. La première, lisse et oblitérée dans sa moitié antérieure, assez prolongée en arrière; la seconde, oblitérée, mais tuberculeuse antérieurement, beaucoup moins prolongée que les autres, postérieurement : les deux suivantes, plus saillantes que ces deux premières, partent de la base, et atteignent presque l'extrémité. Intervalles avec de petits tubercules peu serrés, mais beaucoup plus rapprochés que sur les parties latérales, et surmontés chacun d'un poil court, roussâtre, et couché en arrière. Poitrine couverte d'un duvet, assez serré dans le milieu, et de quelques tubercules petits et peu apparents, surtout sur les flancs de l'arrière-poitrine, mais plus gros et plus saillants sur les flancs du prothorax. Abdomen à tubercules très-oblitérés et légèrement ponctué. Pattes et antennes peu épaisses; tibias antérieurs étroits.

Du Sénégal et de Barbarie, selon M. Dupont.

34. *Pimelia Dejeanii.*

Long. 20 mill. Larg. 11 mill.

Nigra, ovalis. Capite punctato, subrugoso, antè coarctato. Prothorace lato, subcylindrico, lateribus tuberculato. Elytris tuberculis parvis, numerosis pilisque raris longis et erectis. Singula costis quatuor elevatis; primâ antè lævigatâ posticè serratâ; marginali subintegrâ posticè vix crenulatâ;

intermediis serratis : primâ tertiâque posticè junctis. Antennis angustatis, articulis elongatis, tarsis posticis articulis trigonis.

Elle ressemble beaucoup à l'*Interstitialis*, et on la confondrait, au premier aspect, avec cette espèce, dont elle diffère cependant par des caractères essentiels. Plus large, tête plus sensiblement rétrécie à la partie antérieure de l'épistome; prothorax plus large et moins sinueux en dessus antérieurement; antennes plus étroites et à articles plus allongés; tibias postérieurs proportionnellement plus longs; tarses postérieurs à articles pas sensiblement comprimés et notablement trigones.

Pour tout le reste, absolument semblable à l'*Interstitialis*.

De Tripoli, d'où elle a été rapportée par M. Varvas, qui a bien voulu me la donner.

35. *Pimelia Grandis*, Klug, Gory, Collect.

Pimelia Coriacea, Dej. Dup. Collect.

Long. 21 à 25 mill. Larg. 13 mill. $\frac{1}{2}$.

Nigra, vix ovalis subparallela. Capite antè abruptè coarctato. Prothorace posticè angustato, dorso tuberculato, lateribus pubescente. Elytris suprà planatis, singula costis quatuor elevatis, serratis, primâ antè lævigatâ. Interstitiis tuberculis minutissimis majoribusque intersertis, pilis brevis posticè resupinatis. Tarsis posticis haud compressis. Antennis angustis articulis elongatis.

Var. A. *Major; prothorace medio dorsi lævigato.*

Elle ressemble aussi à l'*Interstitialis*, mais elle est plus grande. Tête assez brusquement rétrécie, en saillie subrectangulaire, à la partie antérieure de l'épistome; ayant en dessus quelques points enfoncés avec un petit poil au milieu. Prothorax assez sensiblement rétréci à la partie postérieure et couvert en dessus de tubercules, plus gros sur les côtés que dans le milieu. Chacun de ces tubercules, surmonté d'un poil court, couché en arrière, et les latéraux entremêlés d'un duvet serré, qui s'étend un peu le long du bord antérieur. Elytres déprimées sur le dos, ayant chacune quatre côtes assez élevées et dentées en scie d'une manière assez serrée; seulement la première lisse ou à peu près, dans sa moitié antérieure. Intervalles ayant de très-petits tubercules, entremêlés avec de beaucoup plus gros et surmontés chacun d'un poil très-court et couché en arrière. Tubercules des parties embrassantes très-écartés, un peu plus gros que les petits des intervalles, mais beaucoup plus petits que les autres. Antennes étroites, et à articles allongés, comme dans la *Dejeanii*. Tibias intermédiaires moins fortement canaliculés que dans cette espèce.

La Variété A est plus grande; elle a le milieu du dos du prothorax plus lisse.

Haute-Egypte. Elle m'a été donnée par mon ami M. Salze, directeur du Jardin des Plantes de Marseille, et depuis par M. Varvas.

36. *Pimelia Mittrei.*

Long. 15 à 19 mill. Larg. 10 à 12 mill.

Brevi-ovalis, nigra, suprà pube griseâ an rufescente tecta.

Capite prothoraceque medio dilatato tuberculatis. Elytris tuberculis obtusis, satis magnis, singulaque costis quatuor : marginali antè subintegrâ, laterali longâ et dorsalibus duabus, abbreviatis posticisque, tuberculatis. Antennis parùm crassis, articulo nono crasso, sed elongato. Tibiis anticis triangularibus angustis, extrorsùm acutè denticulatis.

D'un noir obscur, courte, ovale et couverte en dessus d'un duvet serré et couché, grisâtre ou légèrement roussâtre. Tête et prothorax couverts en dessus de tubercules obtus, plus petits sur la première. Le dernier très-transverse, dilaté dans le milieu, et un peu plus rétréci postérieurement qu'antérieurement. Elytres déprimées sur le dos, couvertes de tubercules assez rapprochés, assez gros et obtus, un peu plus petits et plus écartés sur les parties latérales. Chacune d'elles avec quatre côtes saillantes, dont les dorsales et la latérale tuberculeuses, et la marginale presque entière ou légèrement crénelée antérieurement, mais à crénelures plus prononcées postérieurement. Les deux premières tout-à-fait oblitérées antérieurement et n'étant sensibles qu'à la partie postérieure, où elles se réunissent et se prolongent ensuite en Y. Antennes peu épaisses (1), à neuvième article gros, mais notablement plus long que large. Tibias peu épais; les antérieurs étroits, avec des tubercules aigus qui font paraître leur côté extérieur comme dentelé et épineux; il est terminé par une dent aiguë. Tubercules du ventre peu nombreux et petits.

De Grèce, d'après M. Mittre, auquel je suis redevable de cette espèce, et d'Egypte selon M. Dupont.

(1) Relativement au genre, car elles seraient épaisses comparées à celles de beaucoup d'autres Coléoptères.

37. *Pimelia Radula*, Dej. Collect. Dup.

Long. 19 mill. $\frac{1}{2}$. Larg. 11 mill. $\frac{1}{2}$.

Nigra, ovalis-oblonga. Capite sublævigato. Prothorace angusto, subcylindrico, lateribus tuberculato. Elytris tuberculis posticè acutis, parùm prominulis; singula costis quatuor elevatis serratisque : dorsalibus duabus basi obliteratis. Tibiis angustis, anticis extrorsùm integris. Antennis subcrassis, articulis elongatis.

Noire, ovale-oblongue. Tête presque lisse, avec une impression transversale, assez marquée, au-dessus de la suture de l'épistome, ce qui dessine assez bien cette pièce. Prothorax très-étroit, subcylindrique, à peine rétréci postérieurement, lisse sur le milieu du dos et avec des tubercules terminés par un poil aigu et couché sur les côtés. Elytres légèrement déprimées sur le dos, anguleuses sur les côtés et couvertes de tubercules peu saillants, aigus à leur partie postérieure, assez gros et entremêlés d'autres, beaucoup plus petits. Ceux des parties latérales sont petits, plus aigus, plus écartés et à peu près égaux; tandis que ceux du dos diminuent sensiblement de grosseur à la partie postérieure, où ils sont tous très-petits et à peu près égaux. Chacune d'elles avec quatre côtes assez saillantes, surtout la latérale et la marginale, qui se réunissent vers l'angle huméral et atteignent presque l'extrémité; les deux dorsales s'oblitèrent près de la base : toutes dentées en scie. Antennes assez épaisses, mais à articles allongés. Tibias étroits, peu épais,

pour ce genre, les antérieurs entiers au côté extérieur. Abdomen couvert de tubercules lunulés, subécailleux.

De Barbarie. Collection de M. Dupont.

B. Antennes à neuvième article court, transverse ou à peine aussi long que large, peu rétréci en arrière et notablement turbiné, ou à coupe subrectangulaire : articles entre le troisième et le neuvième épais, le plus souvent à peine plus longs que larges et quelques-uns moniliformes. (Pl. 4, *fig.* 12).

38. *Pimelia Maura*, Dej. Collect. Dup.

Pimelia Alutacea, Sturm.

Pimelia Tuberculata, Parr. Gory, Collect.

Long. 15 à 19 mill. Larg. 10 $\frac{1}{2}$ à 12 mill. $\frac{1}{2}$.

Nigra, curta-ovalis, convexa. Prothorace subcylindrico, supra tuberculato medio tuberculis plùs minùsve obliteratis. Elytris tuberculis vix acutis, magnis, densissimis, transversimque plùs minùsve sinuato-junctis; singula seriebus quatuor vix conspicuis. Tibiis anticis mediocriter latis, extrorsum integris; posticis crassis, dorso valdè planatis.

Var. A. (Long. 23 mill. Larg. 13 mill.) *Major, oblongiorque; tuberculis elytrorum majoribus, transversimque minùs junctis.*

Var. B. *Minor; capite punctato-rugoso, transversim impresso; tibiis posticis angustioribus.*

Noire, courte et ovale. Tête ayant en dessus des points

enfoncés écartés. Prothorax court, étroit, cependant notablement transverse, subcylindrique et couvert en dessus de tubercules assez gros, effacés plus ou moins dans le milieu, saillants sur les côtés, et terminés par un poil aciculaire. Elytres peu déprimées, légèrement convexes, et couvertes tant en dessus que sur les côtés de gros tubercules très-serrés et plus ou moins joints transversalement par des plis sinueux. Quelques-uns forment sur chacune d'elles quatre rangées peu distinctes, excepté la latérale, qui l'est quelquefois un peu plus que les autres; la marginale à peine sensible; tubercules plus petits postérieurement qu'antérieurement, mais encore assez gros et assez rapprochés. Tibias antérieurs peu larges et sans dentelures au côté extérieur; les intermédiaires fortement canaliculés sur le dos, et les postérieurs plans et larges en dessus, droits vus latéralement et quelquefois sinueux vus en dessus. Les quatre derniers couverts de tubercules très-aigus et piquants.

La Variété A est plus grande, plus allongée; les tubercules des élytres plus gros, plus séparés et moins réunis transversalement par des plis ondulés, qui sont cependant assez marqués. Rangées dorsales moins distinctes et à peu près nulles.

La Variété B est plus petite; la tête est plus ponctuée, plus rugueuse, avec une impression transverse au-dessus de la suture de l'épistome; plis transverses des élytres moins marqués; tibias postérieurs plus étroits et plus sinueux.

De Tanger. Je l'ai reçue de M. Salzmann, comme étant l'*Alutacea* de M. Sturm. La Variété A est d'Espagne, et fait partie de la collection de M. Gory. La Variété B est de Cadix, et elle m'a été donnée par feu Latreille. J'en possède une du Portugal, que je dois à M. Gory, intermédiaire entre cette dernière et celle de Tanger.

39. *Pimelia Atlantis.*

Long. 15 mill. Larg. 10 mill.

Nigra, ovalis, curta, convexa, subglobosa. Capite punctato-rugoso. Prothorace curto, subcylindrico, lateribus tuberculato, medio dorsi punctato. Elytris valdè et densè tuberculatis, tuberculis subacutis, transversim irregulariter junctis; singula seriebus quatuor vix conspicuis. Tibiis anticis extrorsùm acutè denticulatis, posticè suprà, latis arcuatis.

Très-voisine de la précédente et lui ressemblant beaucoup; de la taille de la Variété B, et à arrière-corps subglobuleux, comme chez elle. Tubercules des élytres plus diffus, plus irrégulièrement réunis transversalement et plus aigus. Les rangées, remplaçant les côtes, formées par des tubercules beaucoup plus écartés et plus allongés, surtout les deux dorsales. Tibias antérieurs avec des dentelures épineuses au côté extérieur. Les postérieurs larges sur le dos, et arqués très-sensiblement vus latéralement.

Quoique les antennes manquent au seul individu que j'ai sous les yeux, j'ai placé cet insecte près de la *Pimelia Maura*, à cause de son affinité avec cette espèce.

De l'Atlas. Collection du Muséum de Paris.

40. *Pimelia Mauritanica*, Dej. Collect. Dup. (1).

Long. 20 mill. $\frac{1}{2}$. Larg. 13 mill. $\frac{1}{2}$.

Nigra, ovalis, convexa. Capite granulato. Prothorace medio

(1) Serait-ce cette espèce que Fabricius a désignée dans son *Systema*

leviter dilatato, tuberculato medio dorsi sublævigato. Elytris tuberculis maximis seriebus dispositis; singula seriebus quatuor magis regularibus, marginali acutè dentatâ.

Noire, ovale et assez convexe. Tête avec de petites granulosités et des points enfoncés joignant les premières, et peu distincts d'elles. Prothorax un peu dilaté dans le milieu, ayant en dessus des tubercules, assez gros sur les côtés, diminuant de grosseur vers le milieu, où ils sont presque effacés, un peu couchés obliquement et surmontés d'un poil court, aigu et horizontal, à peu près comme dans la plupart des espèces de ce genre. Elytres couvertes de très-gros tubercules, presque obtus antérieurement et aigus sur le quatrième intervalle et vers la partie postérieure, où ils sont plus petits, quoique assez gros encore. Tubercules des parties latérales plus petits que ceux de la partie postérieure du dos, plus aigus, égaux entre eux, et aussi rapprochés qu'en dessus. Chaque élytre avec quatre rangées de tubercules peu distinctes de celles des intervalles, mais plus régulières, excepté la marginale, bien sensible et formée par des tubercules très-aigus. Tibias antérieurs assez étroits et couverts de piquants (1) à peu près aussi aigus qu'aux quatre autres. Les postérieurs très-larges en dessus. Présternum un peu prolongé en pointe à la partie postérieure. Poitrine couverte de petits tubercules obtus, et l'abdomen de tubercules plus gros et aigus.

Eleuth. sous le nom de *Muricata?* Sa phrase peut lui convenir; je doute cependant que ce soit son espèce.

(1) Formés par des tubercules allongés et prolongés par un poil épais, épineux.

Rapporté de Barbarie, par feu Dupont aîné : Collection de M. Dupont jeune.

41. *Pimelia Ryssos.*

Pimelia Ryssos, Herbst ? Schön. *Syn. Ins.* I. 1, p. 133?

Pimelia Rugosa, Oliv. Ent. III, n° 59, p. 10, Pl. IV, *fig.* 8?

Long. 18 mill. Larg. 11 mill. $\frac{1}{2}$.

Nigra, lata, suboralis, suprà valdè depressa. Capite granulato. Prothorace dorso tuberculato, medio sublævigato. Elytris tuberculis numerosis mediocribus, obconicis rugisque transversis : singula costis quatuor serratis. Tibiis anticis angustatis, posticis suprà latis. Abdomine densè rugoso.

D'un noir obscur; ovale, large et très-déprimée sur les élytres. Tête avec quelques petites granulosités écartées. Prothorax très-transverse, un peu élargi et arrondi sur les côtés, couvert en dessus de tubercules arrondis et un peu déprimés, assez gros sur les côtés, diminuant ensuite de grosseur et presque effacés dans le milieu. Elytres ayant chacune quatre côtes assez marquées, plus saillantes en arrière qu'antérieurement et dentées en scie, surtout à la partie postérieure. La seconde plus courte que les trois autres, qui atteignent l'extrémité. Intervalles et parties latérales couverts de tubercules moyens, obconiques, assez rapprochés, à peu près égaux, excepté à l'extrémité, où ils sont plus

petits, et entremêlés de plis transverses, plus sensibles sur les parties embrassantes. Suture à peine relevée et tuberculeuse. Abdomen notablement rugueux et avec de petits points enfoncés, peu sensibles. Tibias antérieurs étroits, à côté extérieur presque entier; les postérieurs très-larges sur le dos.

De Barbarie. Collection de M. Emond d'Esclevin.

42. *Pimelia Salebrosa.*

Long. 20 mill. Larg. 12 mill. $\frac{1}{2}$.

Nigra, subovalis, suprà depressa. Capite granulato. Prothorace medio leviter dilatato, suprà tuberculato, tuberculis medio minoribus obliteratisque. Elytris tuberculis numerosis, satis magnis, obconicis transversimque rugis profundis, junctis; singula costis quatuor serratis : suturâ prominulâ, integrâ. Tibiis anticis extrorsùm serratis, posticis crassis, suprà latis leviterque arcuatis.

Assez voisine de la précédente, mais moins courte et moins déprimée. Tête avec de très-petits tubercules, accompagnés de points enfoncés, lunulés, et avec une impression transverse, en forme de sillon, sur la suture postérieure de l'épistome. Prothorax ayant sur les côtés des tubercules gros, serrés et déprimés, mais cependant assez saillants; ces tubercules plus petits et oblitérés sur le milieu du dos. Elytres couvertes de tubercules, plus gros que dans la précédente, obconiques, très-serrés et réunis transversalement, même sur les parties latérales, par des rides transverses bien prononcées, excepté à la partie postérieure, où ils sont un

peu plus petits, bien séparés, les rides étant moins profondes, et surmontés d'un poil plus long et plus redressé qu'antérieurement. Chacune d'elles avec quatre côtes peu saillantes, mais bien apparentes, surtout la latérale, et profondément dentées en scie. Suture relevée et entière. Abdomen avec des tubercules lunulés, squamiformes, assez serrés, mais cependant séparés. Poitrine avec de petits tubercules bien marqués et saillants, à peu près nuls sur les flancs de l'arrière-poitrine et plus serrés dans le milieu de cette dernière. Tibias antérieurs médiocrement larges, et fortement dentés en scie au côté extérieur. Les postérieurs larges et légèrement courbés en dessus.

De Barbarie.

43. *Pimelia Boyeri.*

Long. 14 ½ à 19 mill. Larg. 10 à 13 mill.

Nigra, ovalis, curta vel globosa, convexa vel vix depressa. Prothorace lateribus valdè tuberculato. Elytris tuberculis satis magnis, densis transversimque irregulariter junctis : singula costis quatuor parùm prominulis, laterali marginalique acutè, dorsalibus obtusè serratis. Suturâ plùs minùsve elevatâ, tuberculatâ vel subintegrâ. Tibiis incrassatis, spinosulis. Abdomine tuberculis laxis lunatisque haud punctato.

Var. A. *Elytris suprà leviter depressis; costis tuberculisque majoribus; abdomine conformi.*

Var. B. (*Rugifera.*) *Elytris tuberculis rugisque basi obliteratis; suturâ haud elevatâ : abdomine conformi.*

Var. C. *Abdomine tuberculis punctisque insertis.*

D'un noir obscur; courte, ovale et le plus souvent très-convexe, avec l'arrière-corps subglobuleux; quelquefois légèrement déprimée sur le dos des élytres et un peu moins courte. Tête légèrement rugueuse, surtout antérieurement, avec deux petites impressions transverses, une au-dessus de la suture postérieure de l'épistome et la seconde au milieu du front. Prothorax court, notablement plus étroit que les élytres, légèrement dilaté dans le milieu, et arrondi latéralement; couvert en dessus de tubercules assez gros, saillants, obtus, et oblitérés au milieu du dos. Elytres avec des rides transverses et très-irrégulières, ordinairement très-saillantes, ce qui rend les nombreux et assez gros tubercules dont elles sont couvertes, peu apparents sur le dos, dans la moitié antérieure; ces tubercules toujours saillants et distincts des rides; ces dernières étant moins fortes à la partie postérieure et sur les côtés, ce qui a lieu quelquefois, mais rarement, sur toute la surface des élytres. Les poils surmontant ces tubercules sont courts et peu apparents. Chaque élytre a trois côtes peu saillantes, mais bien marquées et dentées en scie, la latérale et la marginale assez aiguës et les deux dorsales plus ou moins obtuses. Tibias épais; les antérieurs médiocrement élargis et tous couverts de tubercules épineux. Abdomen à tubercules lunulés, écartés et nullement entremêlés de points enfoncés.

La Variété A se distingue par les côtes de ses élytres, plus saillantes et plus larges, surtout les trois premières, peu profondément crénelées antérieurement et à dents posté-

rieures obtuses; crénelures de la côte marginale moins saillantes. Tubercules des intervalles beaucoup plus gros.

La Variété B a, comme le type et la Variété A, l'abdomen sans points enfoncés sensibles, mais elle est moins courte, nullement globuleuse; les tubercules et les rides des élytres sont moins saillants et oblitérés près de l'écusson, ce qui les fait paraître fortement plissées transversalement plutôt que tuberculeuses. La suture n'est pas sensiblement relevée.

La Variété C se distingue des autres par son abdomen, dont les tubercules sont entremêlés de points enfoncés bien distincts, qui rendent les premiers diffus et l'abdomen plus inégal.

Elle se subdivise en deux :

La première, subglobuleuse, à tubercules et rides des élytres très-saillants, a beaucoup de rapports avec le type de l'espèce, et en diffère peu;

La seconde, plus grande que les autres, au moins le seul individu que j'ai vu, a les tubercules et les rides plus oblitérés, surtout les premiers, et elle a l'aspect de la Variété B. Peut-être bien qu'elle doit former avec elle une espèce distincte.

Dans les nombreuses variétés que présente cette espèce, et dont j'ai indiqué les principales, y a-t-il diverses espèces? Je n'ose rien affirmer, mais je ne le pense pas, malgré les divers faciès qu'elles présentent, parce qu'elles ne m'ont pas paru constantes, et qu'il y a entre elles quelques intermédiaires.

La deuxième sous-variété de la Variété C figure dans la collection de M. Dupont sous le nom de *Nervosa*; et j'avais d'abord nommé *Ragifera* la Variété B, qui s'éloigne beaucoup des autres, et ressemble beaucoup à la *Nervosa*, dont elle ne diffère que par la ponctuation de l'abdomen.

De Barbarie, où elle paraît très-commune; mon ami M. Boyer, pharmacien à Aix, m'en a envoyé un assez grand nombre d'individus, dont la diversité de forme m'a engagé à la réunion que je viens de présenter.

44. *Pimelia Duponti.*

Pimelia Rugosa, Dup. Collect.

Long. 17 à 20 mill. Larg. 11 à 13 mill. $\frac{1}{2}$.

Nigra, curta-ovalis, convexa vel parùm depressa. Capite punctato-rugoso. Prothorace suprà valdè tuberculato, medio dorsi sublævigato. Elytris tuberculis præcedenti minoribus, valdè approximatis magisque regulariter transversìm junctis. Costis tribus primariis antè subintegris vel vix longè crenatis, posticè acutè serratis: marginali aut quartâ denticulatâ. Suturâ costiformi integrâ. Tibiis incrassatis. Abdomine tuberculis laxis lunatisque haud punctato.

Var. A. *Costâ primariâ dorsali subtuberculatâ.*

Var. B. (*Pimelia Rugosa*, Dupont, Collect.) *Abdomine tuberculis punctisque intersertis : elytris dorso leviter depressis.*

Voisine de la *Boyeri*, mais bien distincte de cette espèce par les côtes des élytres plus saillantes et par les deux dorsales presque entières antérieurement, ou avec des crénelures très-écartées et peu profondes; par les tubercules des intervalles, plus petits, plus nombreux, et un peu plus régulièrement réunis transversalement, par les rides élevées qui sont plus ou moins

saillantes, mais toujours bien prononcées. Abdomen le plus souvent, comme dans la précédente, couvert de tubercules peu rapprochés, déprimés, lunulés et squamiformes, et non entremêlés de points enfoncés.

La Variété A ne diffère du type que par la première côte dorsale, un peu plus crénelée et subtuberculeuse, mais cependant moins que dans la *Boyeri*.

La Variété B, qui pourrait bien être une espèce distincte, se distingue par les élytres un peu plus déprimées, à côtes plus saillantes, et surtout par l'abdomen à tubercules très-serrés, diffus et entremêlés d'assez gros points enfoncés. Cette Variété figure dans la Collection de M. Dupont, sous le nom de *Pimelia Rugosa* d'Olivier, que je rapporte plutôt, quoiqu'avec doute, à mon numéro 41.

45. *Pimelia Granifera.*

Long. 19 mill. Larg. 11 mill.

Nigra, ovalis-oblonga, convexa. Capite laxè tuberculato. Prothorace valdè transverso. Elytris parùm angustiore, lateribus tuberculis magnis. Elytris tuberculatis transversìmque rugatis; singula costis quatuor parùm prominulisque. Tibiis incrassatis.

Cette espèce ressemble à la *Boyeri*, mais elle s'en distingue par sa forme beaucoup plus allongée, et par son prothorax notablement plus large et ne paraissant guère plus étroit que les élytres, mesuré dans son milieu. Ces dernières ont à peu près les mêmes rugosités, mais elles sont un peu plus oblitérées près de l'écusson. Tubercules de l'abdomen un

peu plus nombreux et sans points enfoncés, au moins dans le seul individu que je possède.

De Bonne en Barbarie. Elle m'a été donnée par M. Friol.

46. *Pimelia Punctata*, Dej. Dup. Collect.

Long. 14 mill. Larg. 10 mill.

Nigra, ovalis-convexa, subglobosa. Prothorace brevissimo, lateribus tuberculis mediocribus rotundatis : elytris tuberculis magnis, approximatis rugisque transversis junctis; lateribus tuberculis minoribus minutissimisque intersertis; rugis nullis : singula seriebus tribus antè parùm distinctis et costâ marginali prominulâ crenatâ. Tibiis posticis suprà latis.

Noire, courte, ovale, à arrière-corps suborbiculaire. Tête presque lisse dans le milieu, ponctuée sur les côtés et antérieurement. Prothorax très-court, légèrement dilaté dans le milieu, couvert sur les côtés de tubercules moyens, arrondis et assez rapprochés, et lisse sur le milieu du dos. Elytres convexes, couvertes de gros tubercules nombreux, réunis par des plis transverses très-saillants. Ceux des parties latérales sensiblement plus petits, plus aigus, plus écartés, et nullement réunis transversalement : les uns et les autres entremêlés de très-fines granulosités, visibles seulement à la loupe. Côte marginale assez saillante, ayant des crénelures rapprochées; la latérale tuberculeuse, assez relevée dans la majeure partie de sa longueur, mais oblitérée près de la base; les deux dorsales remplacées par deux rangées de tubercules peu tranchées, mais cependant distinctes

postérieurement, et oblitérées près de la base. Granulosités du ventre peu nombreuses et peu apparentes. Tibias antérieurs courts, notablement triangulaires; les postérieurs larges sur le dos, et latéralement et légèrement courbés en dessus.

D'Espagne. Je dois cette espèce à l'obligeance de M. Géné; elle figure aussi dans la collection de M. Dupont.

47. *Pimelia Rotundata.*

Long. 13 mill. $\frac{1}{2}$ Larg. 10 mill.

Nigra, convexa, breviter ovalis, subglobosa. Capite sublævigato. Prothorace parvo lateribus tuberculato. Elytris suprà transversim vix rugatis, tuberculis parvis, obconicis, dorso lateribusque haud rugatis, subæqualibus. Singulâ costâ marginali leviter prominulâ, crenulatâ seriebusque tribus parùm distinctis. Tibiis posticis suprà sublatis valdè arcuatis.

Noire, convexe, courte, ovale, avec l'arrière-corps suborbiculaire. Tête presque lisse, à bords latéraux antérieurs sans échancrure sensible. Prothorax court et petit, guère plus large que la tête, subcylindrique, avec de petits tubercules arrondis sur les côtés, et très-lisse au milieu du dos. Elytres couvertes de petits tubercules obconiques, à peu près égaux sur le dos et sur les côtés, le premier avec quelques rides transverses peu marquées : elles sont nulles sur les derniers. Côte marginale légèrement saillante et finement crénelée; les trois autres remplacées par des rangées peu apparentes de tubercules à peu près semblables à ceux des intervalles. Ventre avec de petits tubercules peu saillants.

Tibias antérieurs courts, notablement triangulaires; les postérieurs grêles, mais assez larges et fortement arqués en dessus.

De Carthagène d'Espagne. Je la dois à M. Widmann.

48. *Pimelia Hispanica.*

Long. 15 ½ à 17 ½. mill. Larg. 10 à 11 mill.

Nigra, ovalis, subdepressa. Capite punctato-rugoso. Prothorace curto, lateribus tuberculato. Elytris ad humeros minùs rotundatis, tuberculis mediocribus transversim rugis junctis; costis marginali lateralique prominulis et crenulatis, seriebusque duabus dorsalibus vix distinctis; lateribus tuberculis minoribus, magis sparsis dijunctisque : suturâ vix prominulâ integrâ. Tibiis posticis suprà latis vix arcuatis.

Noire, ovale, assez courte et légèrement déprimée. Tête avec des points rugueux, plus marqués antérieurement que postérieurement. Bord antérieur de l'épistome échancré en angle. Prothorax très-court, sensiblement plus large que la tête; dos très-lisse dans le milieu, avec de petits tubercules orbiculaires sur les côtés. Elytres peu arrondies aux angles huméraux, débordant sensiblement, à leur base, celle du prothorax, et couvertes en dessus de tubercules réunis transversalement par des rides assez marquées, et assez gros, excepté à la partie postérieure et sur les côtés, où ils sont beaucoup plus petits et où les rides ne sont pas sensibles. Côtes dorsale et latérale légèrement saillantes et tuberculeuses; les deux dorsales remplacées par deux rangées peu appa-

rentes. Abdomen avec des tubercules petits, nombreux et assez apparents. Tibias postérieurs larges sur le dos et très-légèrement courbés.

De Carthagène (Espagne); rapportée par M. Widmann.

49. *Pimelia Cribra*, Dup. Collect.

Long. 14 ½ à 16 mill. Larg. 8 ½ à 9 mill.

Nigra, ovalis-oblonga, suprà convexa. Capite punctulato. Prothorace lato, medio dorsi lævissimo, lateribus tuberculis parvis. Elytris densè confusè tuberculatis; singula costis quatuor parùm prominulis, crenatis : suturâ costiformi subintegrâ, posticè tuberculatâ. Tibiis posticis longis angustatis.

Noire, ovale-oblongue, convexe. Tête avec quelques points rares peu marqués. Prothorax court, large, très-lisse sur le milieu du dos, avec de petits tubercules écartés sur les côtés. Elytres couvertes de tubercules très-serrés, très-diffus, subtriangulaires, couchés en arrière et placés sur des plis transverses, plus petits, plus distincts et plus aigus sur les côtés où ils sont entremêlés de rides très-obliques, dont quelques-unes presque longitudinales; les tubercules beaucoup plus petits encore, plus séparés et non entremêlés de rides, à la partie postérieure. Chaque élytre avec quatre côtes peu saillantes, surtout antérieurement, crénelées dans cette partie et dentées en scie dans leur moitié postérieure; suture relevée, en forme de côte, presque entière, mais avec quelques petits tubercules à sa partie postérieure. Tibias antérieurs courts, larges et notablement triangulaires; les intermédiaires ca-

naliculés sur le dos, et les postérieurs longs, grêles et étroits endessus.

De Mahon, d'où elle m'a été rapportée par M. Widmann.

50. *Pimelia Interjecta.*

Long. 16 mill. Larg. 9 mill.

Nigra, ovalis, suprà depressa. Capite antè transversim impresso. Prothorace posticè leviter angustato, medio dorsi lævissimo, lateribus tuberculis parvis, rotundatis. Elytris tuberculis mediocris, rugis transversis junctis, medio antico obliteratis, minoribus, sparsis intersertisque; singula costis quatuor parùm prominulis, dentatis. Tibiis posticis crassiusculis, suprà angustis.

Au premier aspect, elle ressemble beaucoup à la précédente, mais elle est plus déprimée sur les élytres. Tubercules des intervalles de ces dernières moins serrés et moins diffus, réunis transversalement par des rides bien marquées, et entremêlés de très-petits tubercules épars : tubercules effacés antérieurement sur le premier intervalle, où l'on n'aperçoit plus que les rides et les très-petits tubercules entremêlés avec les premiers sur le reste du dos. Quatrième intervalle, parties latérales et partie postérieure, avec des tubercules plus petits, bien séparés et sans rides transverses sensibles. Tibias antérieurs comme dans la précédente, mais plus brusquement dilatés en dent triangulaire à l'extrémité du côté extérieur (1) : les postérieurs un peu plus

(1) Cette différence peut tenir au sexe, comme je le soupçonne sans en être certain, puisqu'elle se présente dans divers individus paraissant bien appartenir à la même espèce.

courts, plus épais vus latéralement, mais assez étroits vus en dessus.

J'ignore sa patrie. Elle m'a été donnée par M. Mittre.

51. *Pimelia Ruida*, Ramb. *in litt.*

Long. 16 à 20 mill. $\frac{1}{2}$. Larg. 9 $\frac{1}{2}$ à 12 mill.

Nigra, ovalis, suprà depressa. Capite punctulato. Prothorace posticè valdè angustato, medio dorsi sublævigato, lateribus tuberculis rotundatis densis. Elytris densè tuberculatis, costâ marginali vix distinctâ, posticè parùm prominulâ, tuberculatâ; alteribus obliteratis retrorsùm vix distinctis, tuberculatis. Tibiis posticis crassiusculis, suprà angustatis, canaliculatis.

Elle ressemble un peu à la *Maura*, avec laquelle il paraît qu'on l'a confondue, mais elle est notablement plus déprimée sur les élytres, et l'arrière-corps est moins ovale et un peu plus subtriangulaire. Prothorax plus rétréci postérieurement et à tubercules latéraux moins saillants. Elytres assez déprimées sur le dos, couvertes de tubercules assez gros, très-serrés et réunis par des rides transversales notablement obliques antérieurement. Côtes presque effacées, la première dans toute sa longueur et les autres simplement apparentes à leur partie postérieure et formées par des rangées de tubercules coniques. Tubercules des côtés et de la partie postérieure un peu plus petits que les autres, séparés, et non réunis par des rides transverses. Tibias antérieurs très-larges, brusquement dilatés à leur extrémité et en dehors, en une très-longue dent obtuse. Les postérieurs plus étroits

en dessus que dans la *Maura*, et assez fortement canaliculés.

De Malaga, d'où elle m'a été envoyée par M. Rambur, sous le nom que je lui ai conservé. Elle est indiquée dans la collection de M. Gory, comme de Tripoli.

52. *Pimelia Sublævigata.*

Pimelia Aspera, Dahl, Cristofori, *in litt. non* Germ. *Ins. Sp. nov.*

Long. 15 mill. Larg. 9 mill. $\frac{1}{2}$.

Nigra, ovalis-curta, convexa. Prothorace medio dorsi lævissimo, lateribus tuberculato. Elytris sublævigatis, medio dorsi transversim plicatis. Costâ marginali vix prominulâ, tuberculatâ, alteribus obliteratis. Tibiis posticis angustatis.

Noire, courte, ovale et convexe. Tête avec quelques points enfoncés peu marqués et une impression oblique de chaque côté, au-dessus des antennes. Dos du prothorax très-lisse dans le milieu, avec quelques petits tubercules peu saillants sur les côtés. Elytres ayant quelques très-petits tubercules très-rares, peu apparents et dispersés, vers la partie postérieure et sur les côtés, et portant sur le dos des plis transverses peu saillants : les deux côtes dorsales presque entièrement effacées et simplement marquées, à la partie postérieure, par quelques petits tubercules aigus, disposés en Y, dont les trois branches seraient à peu près égales. Côte latérale peu marquée, avec des tubercules très-écartés, excepté tout-à-fait

à son extrémité, où ils sont rapprochés. Côte marginale à peine saillante, mais marquée par une série de tubercules petits et comprimés. Tubercules du ventre peu marqués, mais moins effacés, proportionnellement, qu'au-dessus des élytres. Tibias antérieurs assez larges et prolongés à l'extrémité de leur côté extérieur, en une dent longue et obtuse : les postérieurs peu épais, très-étroits sur le dos.

Cette espèce est une des plus lisses du genre.

De la Sicile. Elle m'a été envoyée par M. de Cristofori, sous le nom de *Pimelia Aspera*, Dahl, mais ce n'est pas celle de M. Germar.

53. *Pimelia Rugulosa*, Még. Germ. *Ins. Sp. nov*, pag. 134, n° 227.

Long. 16 ½ à 19 mill. Larg. 10 à 11 mill. ½.

Nigra, ovalis, dorso depressa. Capite punctato. Prothorace posticè angustato, lateribus tuberculato, medio dorsi punctulato. Elytris lateribus angulatis, transversim densè et confusè rugatis, subtuberculatis punctatisque. Singula costis quatuor crenatis : dorsalibus duabus antè subobliteratis, posticè junctis in unicâ prolongatis; laterali marginalique subapproximatis. Tibiis posticis dorso angustatis.

Var. A. *Elytris costis subobliteratis.*

Noire, ovale, sensiblement déprimée sur les élytres. Tête couverte de points enfoncés assez gros, mais peu serrés et ayant une impression transverse sur la suture postérieure de l'épistome, et souvent une seconde plus courte, parallèle à la

première et un peu en arrière d'elle, mais elle est moins constante. Prothorax sensiblement rétréci en arrière, à côtés tuberculeux; milieu du dos lisse, avec quelques petits points écartés et diverses impressions, dont une transversale dans le milieu, plus ou moins effacées, et se réduisant à des impressions ponctiformes. Arrière-corps étant plutôt cordiforme tronqué, qu'ovalaire. Elytres couvertes de rides transversales très-serrées, légèrement tuberculeuses et entremêlées de quelques points enfoncés, principalement près des côtes, où ils forment des rangées en forme de stries. Côtés et partie postérieure avec des rides, des tubercules et des points enfoncés entremêlés, comme sur le dos, mais un peu moins serrés. Côtes marginale et latérale rapprochées, réunies près de l'extrémité et bien saillantes, ce qui rend les élytres anguleuses latéralement, la marginale crénelée, et l'autre presque entière, excepté à la partie postérieure, où elle est également crénelée. Les deux dorsales beaucoup moins marquées, surtout antérieurement, presque entières, réunies postérieurement et prolongées ensuite en une seule, oblitérée avant sa réunion à la latérale. Abdomen avec des tubercules squamiformes, oblitérés, et des points enfoncés entremêlés avec eux. Tubercules des deux derniers segments et surtout ceux du dernier, petits, bien saillants et terminés par un poil qui les rend aciculaires. Tibias antérieurs larges, terminés en dehors par une dent très-longue, étroite et obtuse au bout. Les postérieurs assez grêles, étroits et légèrement sillonnés en dessus.

La Variété A a les côtes des élytres plus oblitérées.

Très-commune à Naples, d'où mon ami M. Bayard m'en a envoyé un très-grand nombre.

La Variété A vient de Sicile et fait partie de la collection de M. Dupont, et de celle du Muséum de Paris.

54. *Pimelia Bifurcata*, Jan Cristofori, *in litt.*

Long. 18 mill. Larg. 10 mill.

Nigra, ovalis, suprà parùm depressa. Capite prothoraceque præcedente similibus. Elytris lateribus angulatis, tuberculis rugisque transversis, numerosis haud confusis propè scutellum obliteratis. Costis quatuor prominulis, subintegris posticè binis per vices junctis. Tibiis posticis suprà angustis.

Elle ressemble beaucoup à la précédente, et n'en est peut-être qu'une variété, ainsi que le pensent plusieurs entomologistes; cependant, ayant vu un grand nombre d'individus de la *Rugulosa*, et aucun ne m'ayant présenté les caractères de la *Bifurcata*, j'ai cru devoir adopter cette espèce jusqu'à ce que des intermédiaires me soient connus. Elytres un peu moins déprimées que dans la précédente, à côtes beaucoup plus saillantes, surtout les deux dorsales, et plus entières. Tubercules et rides des intervalles plus distincts, moins serrés et nullement confondus les uns dans les autres. Côtes se joignant postérieurement deux à deux; les deux premières se prolongeant, après s'être réunies, en une seule qui se joint à la troisième, en s'oblitérant cependant près de la jonction; la dernière continue et atteint la marginale tout près de l'extrémité.

Cette disposition se retrouve en partie chez la précédente; mais elle est peu apparente, parce que les côtes dorsales sont moins relevées, plus tuberculeuses et plus confondues par les rides transverses, qui ne sont pas sensibles, dans la *Bifurcata*, à la partie postérieure.

De la Sicile. Elle m'a été envoyée par M. de Cristofori.

55. *Pimelia Payraudii*, Latr. Règn. anim. deux édit. t. v, pag. 7.

Long. 14 ½ à 20 mill. Larg. 9 ½ à 12 mill.

Nigra, ovalis, aliquandò suborbicularis, suprà depressa. Capite punctato. Prothorace posticè angustato, lateribus tuberculato. Elytris lateribus angulatis, transversìm laxè rugatis, lateribus posticèque laxè et acutè tuberculatis, punctis impressis sparsis, intersertis; rugis tuberculisque propè scutellum obliteratis. Costis marginali lateralique prominentibus, dorsalibus haud prominulis. Tibiis posticis suprà angustatis.

Var. A. *Elytris vagè punctatis, rugis tuberculisque obliteratis.*

A peu près de la taille et de la forme de la *Rugulosa*, mais cependant généralement un peu plus courte et quelquefois à arrière-corps suborbiculaire; assez déprimée sur le dos des élytres. Tête et prothorax à peu près comme dans la *Rugulosa*, dont elle ne diffère que par les caractères suivants :

Rides et tubercules des élytres plus écartés; les premières s'étendant sur les côtes dorsales, qui sont plus oblitérées, et ne se réunissent pas postérieurement en une seule. Tubercules de la partie postérieure et des côtés, plus aigus, et beaucoup plus écartés; des points enfoncés assez gros et quelquefois bien marqués, entremêlés avec les rides et les tubercules, qui sont toujours oblitérés près de l'écusson. Tibias antérieurs épais et notablement triangulaires, ordi-

nairement prolongés en dehors à leur extrémité en une dent brusque, longue et aiguë : cette dent est courte et obtuse dans un de nos individus, et cette différence est peut-être sexuelle. Tibias postérieurs grêles et très-étroits sur le dos.

La Variété A a les élytres couvertes de gros points très-distincts, parce que les rides et les tubercules sont très-oblitérés et entièrement effacés à la base.

Commune en Corse.

56. *Pimelia Rugatula.*

Long. 19 mill. Larg. 12 mill.

Nigra, ovalis, suprà depressa. Capite punctato. Prothorace posticè angustato, lateribus tuberculato, medio dorsi vagè punctulato. Elytris lateribus angulatis tuberculatisque, dorso plicatis, subreticulatis. Costâ marginali prominente crenatâ, lateralî antè obliteratâ crenatâ; primâ posticè abbreviatâ; vix distinctâ secundâque anticè interrupta, tuberculatis. Tibiis posticis angustatis.

Semblable à la *Payraudii*, dont elle n'est peut-être qu'une variété. Elytres à plis plus nombreux, moins saillants, plus courts et moins uniformément transverses, ce qui fait paraître les élytres comme chiffonnées ou subréticulées, entre la côte latérale de chacune d'elles. L'on ne voit aucun tubercule bien tranché, dans cet espace, autre que ceux des rangées dorsales, très-peu marquées; ponctuation confondue parmi les petits plis nombreux qui couvrent les élytres. Le reste comme dans la précédente.

De la Corse. Collection de M. Mittre.

57. *Pimelia Subscabra*, Dej.

Long. 17 mill. Larg. 10 mill. $\frac{1}{2}$.

Nigra, ovalis, suprà valdè depressa. Capite punctato. Prothorace lateribus rotundato tuberculatoque, medio dorsi lævissimo. Elytris lateribus angulatis, reticulato-plicatis tuberculisque minutis, sparsis. Costis dorsalibus obliteratis, laterali marginalique angustatis, parùm distinctis. Tibiis posticis suprà angustis.

Ovale et très-déprimée sur les élytres. Tête avec des points enfoncés assez marqués, mais peu rapprochés. Prothorax guère plus rétréci en arrière qu'en avant, arrondi en arc, et avec de petits tubercules sur les côtés, très-lisse sur le milieu du dos, où l'on voit cependant, à la loupe, quelques très-petits points enfoncés, peu apparents. Elytres anguleuses sur les côtés, couvertes de plis subréticulés et comme chiffonnées, avec des tubercules très-petits, très-écartés, peu sensibles et entremêlés avec les plis. Côtes dorsales à peu près entièrement oblitérées; la latérale et la marginale rapprochées, formant deux angles aux élytres, plutôt que deux côtes élevées : la latérale avec quelques petits tubercules très-éloignés, et la marginale avec des tubercules rapprochés et formant une rangée distincte. Suture relevée, seulement à la partie postérieure, mais sans figurer une côte. Tibias antérieurs très-larges, terminés en dehors par une dent plus ou moins longue, et quelquefois très-saillante; les postérieurs grêles et étroits en dessus.

De Sicile. Elle m'a été donnée par M. Famin sous le nom de *Subscabra* de M. Dejean.

58. *Pimelia Undulata.*

Long. 20 mill. $\frac{1}{2}$. Larg. 12 mill.

Nigra, ovalis, suprà valdè depressa. Prothorace posticè leviter angustato, lateribus tuberculato, medio dorsi lævissimo. Elytris dorso transversim undulato-plicatis, tuberculis raris, minutis obliteratisque : lateribus angulatis, tuberculis satis numerosis. Costâ marginali subunicâ crenatâ. Tibiis posticis suprà angustatis.

Noire, ovale, très-fortement déprimée sur les élytres. Tête et prothorax à peu près comme dans les précédentes. Elytres anguleuses sur les côtés et couvertes en dessus de plis ondulés peu serrés et transverses, parmi lesquels on aperçoit, avec la loupe, quelques petits tubercules très-oblitérés et quelques traits très-fins, longitudinaux. Parties latérales et extrémité moins ridées et couvertes de petits tubercules bien marqués et assez nombreux, mais peu serrés. Côte marginale bien marquée et crénelée; les autres entièrement oblitérées, excepté à la partie postérieure, où l'on voit l'extrémité de deux côtes avec de longues crénelures, et chaque élytre ne paraît avoir que trois côtes, dont les deux dorsales très-courtes et postérieures. Tibias comme dans les précédentes.

De Sardaigne. Je dois cette espèce à l'obligeance de M. Géné.

59. *Pimelia Goryi.*

Pimelia Aspera, Gory. Collect. *non* Germ.

Long. 19 mill. Larg. 12 mill.

Nigra, ovalis, subparallela, suprà valdè depressa. Capite punctato. Prothorace retrorsùm angustato, lateribus tuberculato, medio dorsi punctulato. Elytris lateribus angulatis, transversìm valdè rugatis tuberculisque sparsis. Costâ marginali prominente lateralisque crassâ valdè elevatâ crenulatis : primâ dorsali obliteratâ, secundâque prominulâ et tuberculatâ posticè junctis. Tibiis posticis suprà angustatis.

Ressemble à la précédente pour la grandeur et la forme générale du corps. Tête et prothorax à peu près de même. Elytres très-déprimées sur le dos, avec des rides transverses plus profondes, moins ondulées et s'entrecroisant davantage; tubercules mêlés avec ces rides, plus marqués et un peu plus nombreux sur le dos, surtout près des angles huméraux. Première côte dorsale entièrement oblitérée, la seconde assez marquée, et croisée par les rides, se joignant à la première légèrement marquée à la jonction. Côte latérale très-saillante et très-épaisse, à peine crénelée; marginale bien marquée, mais beaucoup moins élevée que la latérale et plus sensiblement crénelée qu'elle. Parties latérales des élytres à peu près comme dans l'*Undulata.* Tibias antérieurs terminés en dehors par une très-longue dent, à peu près d'égale longueur partout et obtuse, comme tronquée. Les postérieurs grêles et étroits vus en dessus.

De Sardaigne. Collection de M. Gory.

60. *Pimelia Angusticollis.*

Long. 15 mill. $\frac{1}{2}$. Larg. 10 mill.

Nigra, curta-subovalis, suprà depressa. Capite punctato. Prothorace lateribus tuberculato, medio dorsi lævigato. Elytris latis, lateribus valdè angulatis, rugis numerosis tuberculisque raris, subobliteratis. Costis parùm prominulis, primariis duabus posticè junctis; laterali dorso positâ. Tibiis posticis suprà angustatis.

Noire, subovale, déprimée sur le dos, avec l'arrière-corps subtriangulaire. Tête et prothorax proportionnellement moins larges que les élytres, plus étroits que dans les autres espèces, mais ponctués et granuleux à peu près de même. Elytres très-larges, anguleuses sur les côtés, peu élevées au-dessus de la côte marginale et légèrement bombées à partir de cette côte. Côtes dorsales et latérales peu saillantes, mais marquées; les deux premières, oblitérées à leur base, se réunissent en une seule à la partie postérieure; la latérale, située notablement en dedans de la marginale, paraît dorsale comme les deux premières, et n'est nullement située au-dessus de la marginale, comme dans toutes les espèces précédentes à élytres anguleuses sur les côtés. Rides assez nombreuses et tubercules écartés, peu marquées les unes et les autres sur le dos et sur les côtés. Tibias à peu près comme dans les espèces précédentes. Les postérieurs très-étroits vus en dessus.

Je crois qu'elle vient de Corse, sans en être assuré. Elle m'a été donnée par M. Varvas.

61. *Pimelia Sardea*, Mouxi Deloche.

Pimelia Rugosa, Dahl.

Pimelia Corrugata, Ulrich, Gory, Collect.

Long. 16 à 18 mill. Larg. 10 à 10 mill. $\frac{1}{2}$.

Nigra, ovalis, subparallela, convexiuscula aut suprà vix planata. Elytris lateribus angulatis, transversìm leviter et vagè rugatis. Costâ primâ vix conspicuâ secundâque prominulâ posticè junctis; laterali prominentiore suprà marginalem subpositâ. Secundo, tertio quartoque insterstitiis lateribusque tuberculis raris, aliquandò subobliteratis. Tibiis posticis suprà angustis.

Var. A. *Elytris medio dorsi subplanatis, costâ primâ posticè vix conspicuâ.*

Var. B. (*Corsica*). *Curtior convexiorque subglobosa.*

Cette espèce a beaucoup de rapports avec la *Goryi*, mais elle est plus petite et beaucoup moins déprimée sur le dos des élytres, qui est toujours notablement élevé au-dessus de la côte marginale. Rides transversales des élytres moins fortes et presque oblitérées près de la suture. Première côte, le plus souvent légèrement marquée, réunie postérieurement à la seconde, toujours bien prononcée et plus saillante que la première; ordinairement elles s'oblitèrent l'une et l'autre un peu avant leur réunion, et la partie commune aux deux paraît isolée. Côte latérale plus saillante que les autres, et placée au-dessus de la marginale de manière à la

couvrir en regardant l'insecte sur le dos. Toutes les côtes à peine crénelées. Tubercules oblitérés, même sur les côtés qui paraissent couverts de grosses fossettes irrégulières formées par les rides plus courtes et interrompues. Abdomen à tubercules souvent oblitérés et entremêlés de petits points enfoncés.

La Var. A, qui est celle qui se rapproche le plus de la *Goryi*, est assez déprimée sur le dos des élytres; mais ces dernières sont sensiblement relevées au-dessus de la côte marginale. Première côte dorsale à peine marquée à sa partie postérieure, et effacée antérieurement. Partie commune des deux dorsales très-saillante et avec des crénelures écartées comme sur les côtes elles-mêmes. Elytres presque lisses, avec quelques gros points enfoncés près de l'écusson.

La Var. B a un aspect bien différent des autres, et est peut-être une espèce. Très-courte, très-convexe, avec l'arrière-corps à peu près orbiculaire, les deux côtes dorsales peu marquées, à peu près égales, et la latérale n'est pas sensiblement plus saillante que la marginale.

Commune en Sardaigne. Elle m'a été donnée par M. Géné sous le nom de *Sardea*. Elle se trouve aussi en Sicile, et elle m'a été donnée par M. Famin comme étant la *Rugosa* de Dahl. La Var. B est de Corse, et je la dois à l'obligeance de M. Rambur.

62. *Pimelia Incerta.*

Pimelia Muricata, Dup. et Gor. Collect.

An Pimelia Muricata, Fabr. *Syst. Eleut.* I, pag. 129?? *Non.* Lin. Sch. *Syn. Insect.* I, 1, pag. 132, n° 16, *Tab.* 3, fig. 9.

Long. 16 à 20 mill. Larg. 9 ½ à 11 mill. ½.

Nigra, ovalis, suprà depressa. Prothorace posticè angustato. Elytris tuberculis parvis, numerosis, transversìm junctis, singula costis quatuor dorsalibus duabus lævigatis, secundâ abbreviatâ; laterali subcrenatâ primâque junctis; marginali crenulatâ.

Var. A. *Minor, tuberculis elytrorum minùs numerosis, propè scutellum obliteratis.*

Noire, ovale et assez déprimée en dessus, avec un étranglement notable à la base des élytres. Tête assez fortement ponctuée. Prothorax notablement rétréci postérieurement, tuberculeux sur le dos; tubercules plus petits ou oblitérés et remplacés par des points enfoncés, sur le milieu. Elytres assez larges, couvertes de tubercules nombreux, assez serrés, plus gros que ceux de la *Bipunctata*, et plus ou moins réunis transversalement d'une manière peu régulière, quelquefois très-diffuse antérieurement sur les troisième et quatrième intervalles. Côtes bien saillantes; les deux dorsales lisses dans presque toute leur longueur; les deux autres avec des crénelures, écartées sur la latérale, petites et rapprochées sur la marginale. Première et troisième côtes se

réunissant à la partie postérieure ; la seconde, plus courte que les autres, n'atteint pas cette jonction. Parties latérales avec des tubercules triangulaires, moins serrés qu'en dessus, et placés sur des plis transverses, mais notablement obliques ; quelquefois les tubercules des élytres sont un peu plus petits et un peu plus écartés. Abdomen très-granuleux. Tibias antérieurs très-larges, terminés quelquefois en dehors, probablement dans un des sexes, en une longue dent obtuse.

La Var. A est plus petite ; les tubercules des intervalles des élytres sont moins nombreux ; les rides moins saillantes et les uns et les autres suboblitérés près de l'écusson.

D'Espagne et de Portugal. Je dois cette espèce à M. Gory, dans la collection duquel figure la Var. A.

Cette espèce est regardée comme la *Muricata* de Fabricius, par la plupart des entomologistes, et peut-être est-ce bien celle que M. Schönherr indique sous ce nom dans sa *Synonymia Insectorum* (tom. I 1, pag. 133, n° 17), puisqu'il regarde la *Pimelia Bipunctata* comme variété de cette espèce ; mais la phrase de Fabricius : *Nigra, coleoptris obtusis* : STRIIS MURICATIS, me fait douter fortement qu'il ait eu en vue l'espèce que je viens de décrire, laquelle se rapporterait mieux à la phrase de sa *Bipunctata*. Ce n'est certainement pas le *Tenebrio Muricatus* de Linné, figuré par M. Schönherr dans le volume cité.

63. *Pimelia Hesperica*, DEJ. DUP. et GORY, Collect.

Long. 21 à 22 mill. Larg. 13 à 14 mill.

Nigra, lata, subovalis, suprà depressa. Prothorace posticè valdè angustato, medio dorsi lævigato, lateribus tubercu-

lato. Elytris tuberculis parvis, parùm densis, rugisque transversis vix distinctis; singula costis quatuor valdè prominentibus dorsalibus posticé lateralique serratis; marginali tuberculo-crenulatâ.

D'un beau noir, légèrement brillant; courte, subovale, déprimée sur les élytres, avec l'arrière-corps subcordiforme tronqué. Tête brillante, avec quelques points rugueux et des rides longitudinales près du bord antérieur de l'épistome, quelquefois très-prononcées, d'autres fois oblitérées. Prothorax notablement rétréci en arrière, brillant et lisse sur le milieu du dos et tuberculeux sur les côtés. Elytres larges, ce qui, joint au rétrécissement du prothorax, forme un étranglement très-notable à leur base. Elles sont couvertes de tubercules petits, à peu près égaux, sur toute leur surface, bien séparés et peu serrés en dessus, mais un peu plus nombreux sur les côtés. Côtes très-saillantes et occupant à peu près toute la longueur, seulement la deuxième plus courte que les autres. Les deux dorsales lisses dans les deux tiers de leur longueur et fortement dentées en scie à la partie postérieure, surtout la seconde. La latérale entièrement couverte de dentelures plus rapprochées et moins profondes; celles de la marginale sont encore plus petites et plus serrées, en forme de petites crénelures. Suture lisse, légèrement relevée et légèrement dentée à la partie postérieure. Abdomen notablement tuberculeux et ayant quelquefois des points enfoncés bien distincts entremêlés avec les tubercules, qui sont alors plus oblitérés.

D'Espagne et de Barbarie. Cette espèce m'a été donnée par M. Gory. Elle figure aussi dans la collection de M. Dupont et dans toutes deux sous le nom que j'ai conservé.

64. *Pimelia Lineata.*

Long. 23 mill. Larg. 13 mill. $\frac{1}{2}$.

Nigra, obscura, ovalis-suboblonga, suprà depressa. Prothorace posticè valdè angustato, medio dorsi lævigato, lateribus tuberculato. Elytris tuberculis minutis, paràm densis rugisque suprà vix lateribus magis distinctis; singulâ costis quatuor suturâque prominentibus; dorsalibus duabus suturâque levibus, posticè serratis; laterali marginalique tuberculo-crenulatis.

Elle ressemble beaucoup à la précédente, mais elle est plus obscure, plus oblongue, les côtes sont un peu moins saillantes, quoique bien marquées; la suture est beaucoup plus relevée; tubercules des intervalles un peu plus petits, mais cependant notablement plus gros que ceux de la *Bipunctata;* ceux des parties latérales plus serrés que ceux du dos et avec des rides mieux marquées et comme réticulées. Le reste à peu pres comme dans la précédente.

D'Espagne. Elle m'a été envoyée par feu Latreille.

65. *Pimelia Gadium.*

Long. 20 mill. Larg. 11 mill.

Nigra, obscura, ovalis-oblonga, convexiuscula aut vix depressa. Capite punctato prothoraceque posticè valdè angustato, lateribus tuberculato, nitidis. Elytris tuberculis satis densis, præcedenti majoribus rugisque transversis. Costis

marginali lateralique densè crenato-serratis; dorsalibus duabus suturâque lævigatis, posticè serratis, prominulis.

Var. A. *Minor breviorque. Elytris costis magis angustis, subcristatis, tuberculis densioribus magisque confusis.*

Elle ressemble à la précédente, mais elle est plus petite, légèrement convexe ou beaucoup moins déprimée. Suture des élytres moins saillante, tubercules des intervalles plus gros et plus serrés sur le dos, où ils le sont à peu près autant que sur les côtés; rides transverses un peu plus marquées.

La Var. A est plus petite, plus courte et d'une couleur noire obscure, mais plus prononcée; côtes des élytres manifestement plus étroites, un peu en forme de crête; les tubercules des intervalles plus serrés, plus réunis transversalement et plus diffus. Elle pourrait bien être une espèce distincte.

De Cadix. Elle m'a été également envoyée par le célèbre Latreille. J'ignore la patrie de la Variété A, qui m'a été donnée par M. Mittre. Je la soupçonne de Barbarie.

66. *Pimelia Bætica*, Dej. *in litt.*

Long. 14 à 18 mill. Larg. 8 à 10 mill.

Nigra, obscura, ovalis-oblonga, convexa. Prothorace subcylindrico, lateribus rotundato tuberculatoque, medio dorsi lævigato. Elytris tuberculis parvis, parùm densis. Costis dorsalibus duabus suturâque lævigatis, marginali lateralique crenulatis, prominulis.

A peu près de la taille et de la forme de la *Bipunctata*,

mais plus convexe. Tête ponctuée antérieurement et presque lisse à la partie postérieure. Prothorax subcylindrique, légèrement élargi dans son milieu, arrondi et tuberculeux sur les côtés, lisse ou avec quelques petits points enfoncés très-écartés et à peine visibles à la loupe, sur le milieu du dos. Elytres couvertes de tubercules petits, mais cependant notablement plus gros que dans la *Bipunctata*, très-nombreux, mais médiocrement serrés, toujours un peu plus gros vers la base et sur la moitié antérieure des deux premiers intervalles, quelquefois cette différence est très-sensible. Rides transverses nullement apparentes, tant en dessus que sur les côtés. Les deux côtes dorsales plus saillantes que les autres et la suture, assez sensiblement relevée, lisses dans presque toute leur longueur, avec des dentelures à leur extrémité postérieure. Côtes latérale et marginale bien marquées, mais peu saillantes et couvertes de crénelures serrées. La première se réunit ordinairement à la troisième ou la latérale, quelquefois cependant elle s'oblitère avant de l'atteindre; la seconde plus courte que les autres. Les tibias antérieurs des quatre individus que je possède sont terminés en dehors par une dent assez forte; mais elle est très-aiguë chez les uns, et ce sont peut-être les mâles, et très-obtuse chez les autres. L'abdomen est couvert ordinairement d'assez gros tubercules nombreux, saillants ou un peu écrasés, subtriangulaires ou suborbiculaires. Ces tubercules quelquefois effacés et diffus sur les premiers segments, qui paraissent alors plutôt plissés et subréticulés que tuberculeux. Ceux du dernier segment toujours plus petits, saillants et plus ou moins aigus en arrière.

Elle m'a été rapportée d'Espagne (Carthagène) par M. Widmann.

67. *Pimelia Distincta.*

Long. 16 mill. Larg. 9 mill. $\frac{1}{2}$.

Nigra, ovalis; suprà convexiuscula. Capite punctato. Prothorace subcylindrico, lateribus tuberculato medioque dorsi subtiliter punctulato. Elytris tuberculis, dorso satis magnis, lateribus posticèque minoribus, sparsis alterisque minutissimis cùm prioribus intersertis. Singulâ costis tribus grossis suturâque prominulâ subintegris aut laxè crenatis : costâ marginali minore densè crenatâ.

De la forme et de la grandeur de la précédente, à laquelle elle ressemble beaucoup. Elle en diffère par la ponctuation de la tête, plus serrée ; par les côtes dorsale et latérale des élytres, un peu plus saillantes ; par les tubercules des intervalles, plus gros sur le dos, dans la moitié antérieure ; tous beaucoup plus écartés et entremêlés de très-petites granulosités peu nombreuses et bien visibles à la loupe. Le reste comme dans la *Bætica.*

Espagne. De la collection de M. Dupont.

68. *Pimelia Brevicollis,* Dej. *in litt.*

Long. 15 à 16 mill. $\frac{1}{2}$. Larg. 10 à 11 mill.

Nigra, ovalis, valdè convexa, subglobosa. Capite antè valdè punctato. Prothorace brevi, subcylindrico, medio dorsi lævissimo. Elytris tuberculis satis magnis aut mediocribus nu-

merosis rugisque transversis junctis. Costâ primâ suturâque costiformi integris, secundâ breviore tertiâque, propè basin plus minùsve interruptis, lævigatis : marginali minore densè crenulatâ : mesosterno antè inflato.

Plus courte et plus convexe que les précédentes, avec l'arrière-corps presque orbiculaire ou guère plus long que large. Tête couverte de très-gros points enfoncés et très-serrés à la partie antérieure. Prothorax très-court, guère plus large que la tête, subcylindrique, très-lisse sur le milieu du dos et tuberculeux sur les côtés. Elytres couvertes de tubercules assez serrés, assez gros et moyens, réunis transversalement par des rides ordinairement bien marquées, quelquefois un peu moins, mais toujours assez sensibles sur la moitié antérieure du dos; peu marquées ou même oblitérées à la partie postérieure, où les tubercules diminuent de grosseur et sont quelquefois très-petits. Côte marginale étroite, avec des crénelures très-serrées; les trois autres très-marquées, et la suture relevée, lisses, tuberculeuses à leur extrémité postérieure; la deuxième et la latérale le sont en même temps à leur base, surtout la dernière, la seconde moins prolongée. La première et la latérale réunies tout près de l'extrémité des élytres. Abdomen fortement tuberculeux ou très-inégal et ponctué. Mésosternum assez fortement renflé antérieurement. Tibias antérieurs épais, mais moins larges que chez les précédentes du même Groupe; les uns terminés par une longue dent assez aiguë, et les autres nullement prolongés en dehors à leur extrémité.

Rapportée de Carthagène (Espagne) par M. Widmann.

69. *Pimelia Bipunctata*, Fabr., *Syst. Eleuth.* tom. I, p. 130, n° 14; — Encycl. méth. tom. X, 1er part., p. 129. — Latr. *Gen. Crust.* et *Ins.*, tom. II, p. 147.

Pimelia Muricata, Oliv. Ent. III, 59, p. 9, n° 10. (1)

Pimelia Muricata, Var. B, Schön. *Syn. Ins.* I, 1, p. 133, n° 17.

Long. 13 ½ à 16 mill. ½. Larg. 8 ½ à 10 mill.

Nigra, obscura, ovalis, suprà depressa. Capite punctato. Prothorace subcylindrico, dorso densè tuberculato, medio, lineâ lævigatâ, bipunctato aut transversìm impresso. Elytris subcinereis, laxè pubescentibus, transversìm densè rugosulis subtiliterque granulatis. Costis dorsalibus, laterali, suturâque prominulis et lævigatis; secundâ abbreviatâ. Marginali parùm incrassatâ, vix tuberculatâ.

D'un noir obscur un peu cendré, surtout sur les intervalles des élytres, dont le dos est assez déprimé. Tête fortement ponctuée, ayant quelquefois, mais très-rarement, deux très-gros points enfoncés sur la partie postérieure de l'épistome. Prothorax couvert en dessus de petits tubercules assez serrés, un peu plus gros sur les côtés que dans le milieu, où ils sont accompagnés de points enfoncés, lunulés, et où l'on voit une ligne longitudinale lisse et une impression transverse, droite ou arquée, souvent bien marquée, quelquefois oblitérée dans le milieu, et changée en

(1) Je ne cite pas sa figure, parce qu'elle est trop mauvaise.

deux points oblongs, transverses; enfin cette impression est d'autres fois entièrement oblitérée. En arrière d'elle, on en voit très-souvent une seconde plus longue, mais moins marquée et presque toujours tout-à-fait oblitérée, excepté à ses deux extrémités, qui sont le plus souvent bien apparentes, et forment deux autres points oblongs et transverses, comme les premiers, et quelquefois mieux marqués. Elytres couvertes de petites rides transversales très-serrées, entremêlées de très-fines granulosités à peine sensibles, et d'un petit duvet grisâtre très-court et peu serré, parmi lequel on aperçoit quelques petits poils roux, moins nombreux. Granulosités un peu plus grosses et subtriangulaires sur les parties latérales. Côtes bien marquées et presque lisses, ainsi que la suture plus fortement relevée que les côtes, et en formant une neuvième plus large, en considérant l'ensemble des élytres. On voit à sa partie postérieure, de chaque côté, une petite rangée de petits tubercules que l'on retrouve plus ou moins marqués chez toutes les espèces du petit Groupe de l'*Incerta* à la *Bipunctata*. Deuxième côte plus courte que les autres, oblitérée assez tôt à la partie postérieure et plus ou moins à la base, dont elle s'éloigne quelquefois beaucoup. Ventre couvert, comme dans presque toutes les espèces fraiches, d'un duvet grisâtre assez serré et beaucoup plus dense sur l'épimère métathoracique, qui paraît comme une ligne blanche (1). Parmi le duvet on voit quelques tubercules peu saillants et effacés sur les flancs de l'arrière-poitrine. Tous les tibias antérieurs que j'ai examinés sont prolongés en dehors, à leur extrémité, en une dent longue, obtuse chez les uns et assez aiguë chez les autres.

(1) Cette disposition se rencontre dans presque toutes, mais j'ai cru devoir n'en parler qu'à l'espèce la plus commune.

Cette espèce ne présente que de légères variations, qui ne la dénaturent jamais et permettent toujours de la bien reconnaître, tandis que d'autres semblent varier d'une manière bien plus tranchée.

Commune dans le Midi de la France, et notamment dans les environs de Marseille et sur la grande plage où le Rhône se jette à la mer, depuis Cette jusqu'à Bouc. Elle se trouve toujours dans les endroits sablonneux et se nourrit d'animaux vivants de peu de consistance, de débris et d'excréments.

DEUXIÈME GROUPE.

Corps sensiblement convexe dans le sens de la longueur, en dessus, et moins brusquement recourbé vers le bas à l'extrémité postérieure : sa courbure va à peu près de la tête au bout des élytres. Prothorax pas sensiblement échancré antérieurement. Tête plus fortement penchée que dans les espèces précédentes. Arrière-corps toujours très-convexe en dessus.

70. *Pimelia Polita*, Dej.

Pimelia Hydropica, Dup. Collect.

Long. 17 à 19 mill. Larg. 11 à 12 mill.

Nigra, nitidula, ovalis, suprà longitrorsùm curvata. Capite punctato. Prothorace subcylindrico, lateribus tuberculato medio dorsi sublævigato vel punctulato. Elytris dorso la-

vissimis; singulâ lateribus obsoletè tuberculatâ costisque duabus approximatis.

Noire, légèrement brillante et ovale. Tête penchée. Prothorax subcylindrique, penché assez sensiblement antérieurement, comme dans tout ce Groupe, lisse ou légèrement ponctué dans le milieu du dos et tuberculeux sur les côtés. Elytres ayant latéralement deux côtes saillantes et rapprochées, dont la première plus courte et tuberculeuse postérieurement, et en outre quelques tubercules peu saillants et presque oblitérés. On en trouve aussi quelques-uns à l'extrémité, mais plus petits. Tout le reste très-lisse ou avec quelques rides peu nombreuses et oblitérées. Abdomen et arrière-poitrine couverts de petits tubercules assez nombreux et peu saillants. Tibias épais, les antérieurs peu larges et les intermédiaires brusquement recourbés en dessus à leur extrémité, tous tuberculeux comme dans la plupart des espèces de ce genre.

De Grèce. Elle m'a été donnée par M. Galle comme étant la *Polita* de M. Dejean.

71. *Pimelia Mongeneti*, Dup. Collect.

Long. 15 à 20 mill. Larg. 10 à 13 mill.

Nigra, suprà longitrorsùm curvata, ovalis-oblonga. Capite subtiliter granulato. Prothorace subcylindrico, lateribus tuberculato. Elytris dorso obsoletè et laxè obtusè tuberculatis; lateribus tuberculis minoribus acutis. Costis dorsualibus obliteratis, laterali tuberculis oblongis formata; marginali parum prominulâ, dense subtiliter tuberculata.

Var. A (*Phymatoptera*). *Major et latior. Elytris tuberculis*

dorsalibus magnis, prominulis densisque; lateribus minoribus subobsoletis. Costis laterali marginalique obsoletis seriebusque dorsalibus subdistinctis. Forsan species distincta.

Var. B (*Granipenna*). *Elytris tuberculis densis obtusis, valdè prominentibus, subseriatis. Forsan species distincta.*

Noire, ovale-oblongue. Tête très-finement granuleuse. Prothorax subcylindrique, à peine finement ponctué sur le milieu du dos et tuberculeux sur les côtés. Elytres ayant sur le dos quelques tubercules écartés, obtus et très-peu marqués, surtout antérieurement, où ils sont à peu près oblitérés. Parties latérales avec des tubercules petits, triangulaires et aigus postérieurement, assez écartés, mais plus rapprochés qu'en dessus. Première côte dorsale effacée. La deuxième peu marquée par une rangée de tubercules très-écartés et peu saillants; la latérale mieux prononcée et formée par une rangée de tubercules oblongs, plus courts, plus rapprochés et plus aigus à son extrémité postérieure: côte marginale légèrement saillante et couverte de petits tubercules très-rapprochés. Tibias antérieurs terminés en dehors par une dent très-aiguë et longue.

La Var. A, qui est très-probablement une espèce distincte, diffère du type, par sa taille plus grande et sa forme moins oblongue; par les tubercules du dos des élytres, très-serrés et bien marqués, sans être très-saillants : quelques-uns forment deux rangées dorsales peu distinctes; côte latérale un peu plus marquée que les dorsales, et formée par des tubercules rapprochés et peu saillants; marginale nullement saillante et remplacée par une rangée de petits tubercules très-rapprochés et orbiculaires. Prothorax proportionnellement plus transverse, et un peu plus élargi dans le milieu.

La Var. B, qui pourrait bien être aussi une espèce dis-

tincte, ou une variété de la précédente, est à peu près de la taille et de la forme du type, mais les tubercules des élytres sont très-serrés, très-saillants et presque disposés en rangées. Côtes marginale et latérale à peu près comme dans la Var. A.

De la Grèce. Le type fait partie de la collection de M. Dupont; la Var. A, de celle de M. Gory, et la Var. B appartient à M. Mittre.

72. *Pimelia Subglobosa*, Linn. Schön. *Syn. Insect.*, I, 1, pag. 133, n° 22.

Tenebrio Subglobosus, Pall. *Loc. cit.*

Pimelia Deserta, Stév.

Long. 14 à 17 mill. Larg. 9 ½ à 11 mill.

Nigra, suprà longitrorsùm curvata, curta-ovalis, subglobosa. Capite subtiliter granulato. Prothorace subcylindrico, lateribus tuberculato. Elytris dorso tuberculis magnis, densis obtusisque subseriatis, aliquandò obliteratis; lateribus tuberculis minoribus, subtriangularibus; singula costis duabus prominulis, tuberculatis; marginali tuberculis numerosis parvisque.

Elle ressemble beaucoup à la Var. A de la précédente, et j'avais d'abord réuni ces deux espèces. Elle en diffère cependant par sa forme plus courte, à arrière-corps suborbiculaire; par les côtes latérale et marginale des élytres, plus saillantes; la première avec des tubercules assez gros, et la seconde couverte de petits tubercules très-serrés. Tubercules

des élytres quelquefois très-saillants, le plus souvent oblitérés, et quelquefois légèrement réunis, ce qui fait paraître les élytres subréticulées.

De la Russie méridionale. J'ai reçu cette espèce de MM. Dejean et Chevrier.

73. *Pimelia Verruculifera.*

Long. 15 à 19 mill. Larg. 10 à 12 mill.

Nigra, suprà longitrorsùm curvata, ovalis-suboblonga. Capite tuberculis raris prothoraceque lateribus tuberculato, sublentè subtiliter densè vix granulatis. Elytris granulis minutissimis densè tectis; dorso tuberculis magnis, obtusis laxisque; lateribus tuberculis minoribus, subtriangularibus, granulis minutissimis rarioribus. Costis laterali marginalique prominulis, tuberculatis; dorsalibus obliteratis.

Var. A. *Dorso pilis rufulis resupinatis densè tecto.*

Var. B (*Diffusa*). *Elytris tuberculis diffusis, in ordine junctis.*

Noire, ovale-oblongue et quelquefois plus courte et plus large. Tête avec de très-fines granulosités, très-serrées et très-oblitérées, même à la loupe, avec quelques petits tubercules peu nombreux, quelquefois effacés, et une impression transverse bien marquée, sur la suture postérieure de l'épistome. Dos du prothorax couvert de très-fines granulosités, très-serrées, très-oblitérées dans le milieu, comme sur la tête, mais bien sensibles, à la loupe, sur les côtés qui ont en outre de petits tubercules arrondis, plus ou moins

saillants. Elytres glabres dans le type de l'espèce (1), couvertes de fines granulosités bien apparentes à la loupe, et très-serrées, et de gros tubercules assez rapprochés, obtus, orbiculaires, plus petits et très-écartés à la partie postérieure. Parties latérales avec des tubercules beaucoup plus petits que sur le dos, et avec des granulosités semblables à celles qui couvrent ce dernier, mais très-écartées. Côtes dorsales entièrement oblitérées et remplacées par deux rangées de gros tubercules semblables à ceux des intervalles, et à peine distinctes d'eux.

La Var. A, qui n'est probablement que l'insecte non défloré, se distingue par le duvet serré et roussâtre qui recouvre le dos.

La Var. B se distingue par les tubercules des élytres, diffus et réunis irrégulièrement; les rangées dorsales sont distinctes, mais irrégulières et interrompues. Serait-ce une espèce?

De la Grèce. La Var. A m'a été envoyée par M. Géné, et figure dans la collection du Muséum de Paris.

74. *Pimelia Græca*, Stév.

Long. 16 à 17 mill. Larg. 10 à 10 mill. $\frac{1}{2}$.

Nigra, suprà longitrorsùm curvata, ovalis-oblonga, suprà pube rufulâ granulisque minutissimis densè tectâ. Elytris tuberculis numerosis mediocribus, subæqualibus sed dorso ro-

(1) Peut-être bien accidentellement et parce que les individus sont défloris. On voit en effet sur quelques-uns des petits poils situés sur les granulosités de la partie postérieure.

tundatis, obtusis lateribusque triangularibus. Costis obliteratis. Tuberculorum seriebus laterali marginalique vix distinctis.

Voisine de la précédente, et surtout de la Variété A, mais plus étroite; les fines granulosités mieux marquées sur la tête et le prothorax; tubercules latéraux, de ce dernier moins sensibles; tubercules du dos des élytres beaucoup plus petits, cependant moyens, orbiculaires, assez saillants et moins lisses; ceux des parties latérales à peine plus petits que ceux du dos, et triangulaires; côtes dorsales effacées et nullement remplacées par des rangées; la latérale et la marginale point saillantes, mais marquées chacune par une rangée de tubercules, plus gros et plus longs sur la latérale, et petits, suborbiculaires ou subtriangulaires, sur la marginale. Abdomen plus tuberculeux que dans la précédente.

De la Grèce.

75. *Pimelia Asperula.*

Long. 15 mill. Larg. 9 mill. $\frac{1}{2}$.

Nigra, suprà longitrorsùm curvata, ovalis-oblonga. Capite prothoraceque, suprà obsoletè, subtiliter et densè granulatis, laxè tuberculatis. Elytris granulis minutissimis, satis densis tuberculisque subtriangularibus, acutis, parvis, medio propè basin parùm majoribus numerosisque tectis, Costis dorsalibus obliteratis; laterali marginalique haud prominulis, tuberculis parvis, subacutis.

Ressemble beaucoup à la précédente, mais elle en diffère : par la tête, plus tuberculeuse; par les tubercules

du dos du prothorax, s'étendant jusque sur le milieu, mais très-écartés ; par ceux du dos des élytres, beaucoup plus petits et subtriangulaires, comme sur les côtés, un peu plus gros dans le milieu près de la base ; par la côte latérale des élytres, formée par une rangée de tubercules aussi petits que ceux de la marginale, mais plus écartés et plus aigus.

Le seul individu que je possède est glabre, mais, ayant été mis dans de la sciure de bois, il est possible qu'il soit défloré.

De la Grèce.

76. *Pimelia Exanthematica*, Dej. Gor. Collect.

Pimelia Græca, Brull. Exp. sc. de Morée Insect. pag. 192, *non* Stév.

Long. 17 à 18 mill. Larg. 10 ½ à 12 mill.

Nigra, suprà longitrorsùm curvata, ovalis-oblonga, dorso pube luteolâ inter tuberculos tecta. Capite laxè prothoraceque densè tuberculatis. Elytris tuberculis vix triangularibus, depressis, densis, mediocribus granulisque minutis, vix distinctis, inter tuberculos positis. Costis laterali marginaliquè haud prominulis, tuberculatis; tuberculis primariæ majoribus oblongisque.

Var. A. *Elytris serie marginali dimidio postico obliteratâ.*

Elle ressemble beaucoup à la précédente ; mais elle s'en distingue par les caractères suivants :

Dos du prothorax couvert entièrement de tubercules très-serrés, ainsi que sur les élytres, où ils sont moyens,

déprimés et subtriangulaires seulement à la partie postérieure et sur les côtés; ces derniers un peu moins serrés. On voit de fines granulosités très-serrées, mais peu sensibles, et un petit duvet jaunâtre entre les tubercules. Côtes latérale et marginale non saillantes et remplacées par deux rangées de tubercules rapprochés; ceux de la première plus plus gros et plus allongés. Le reste comme dans la précédente.

Dans l'individu de la collection de M. Gory, beaucoup plus grand que le mien, les rangées dorsales sont légèrement marquées et même bien distinctes à la partie postérieure, où elles se réunissent en une seule, qui se joint à la latérale, et cette dernière à la marginale. Les granulosités des élytres sont plus apparentes et leurs tubercules un peu plus triangulaires à la partie postérieure.

La Variété A ne diffère que par la rangée marginale des élytres entièrement effacée, excepté près de la base.

De la Grèce. Je ne doute nullement que ce ne soit la *Pimelia Græca* de M. Brullé; je n'ai pu adopter ce nom, qui était déjà employé par M. Stéven.

77. *Pimelia Monilifera.*

Long. 19 mill. $\frac{1}{2}$. Larg. 13 mill.

Nigra, ovalis-oblonga, subparallela, suprà longitrorsùm leviter curvata. Capite prothoraceque lateribus tuberculato obsoletè subtiliter rugulosulis. Elytris subtiliter granulatis tuberculisque densis mediocribus, posticè lateribusque minoribus laxioribusque. Tuberculorum majorum seriebus duabus dorsalibus valdè distinctis, posticè in unicâ junctis.

Costâ laterali prominulâ densè tuberculatâ ; tuberculis parvis densisque in serie marginali dispositis.

Noire, oblongue-ovale, assez large. Tête avec quelques petits tubercules et de petites rugosités très-oblitérées. Dos du prothorax couvert de petites rides et de petits points enfoncés très-serrés, et à peine sensibles à la loupe, avec des tubercules peu saillants sur les côtés. Elytres peu rétrécies à leur base, subparallèles, couvertes de très-fines granulosités peu sensibles, et de tubercules assez gros, très-serrés; ces derniers beaucoup plus petits, plus écartés et triangulaires, sur les côtés et à la partie postérieure. Rangées dorsales bien sensibles, formées par des tubercules plus gros et plus saillants, et réunies postérieurement en une seule côte latérale, légèrement saillante et avec des tubercules serrés, de la grosseur de ceux du dos. Côte marginale remplacée par une rangée de très-petits tubercules serrés et arrondis; elle se joint à la latérale tout près de l'extrémité. Tibias plus épais que dans les quatre précédentes.

De la Troade. Collection du Muséum de Paris.

78. *Pimelia Sericella*, Latr.

Long. 14 à 17 mill. Larg. 9 ½ à 11 mill.

Nigra, suprà longitrorsùm curvatâ, ovalis-curta aut subglobosa, pube rufulâ densè tectâ. Capite prothoraceque suprà valde et densè tuberculatis. Elytris tuberculis parvis granulisque minutissimis, vel pube densè, intersertis ; singulâ costis quatuor plus minùsve angulatis, secundâ abbreviatâ.

Var. A (*Calculosa*). *Valdè oblongior. Elytris costis haud prominulis in seriebus tuberculorum mutatis.*

Var. B (*Trachyderma*). *Prothorace medio dorsi tuberculis obliteratis.*

Ordinairement très-courte et à arrière-corps suborbiculaire comme dans la *Subglobosa.* Tête et prothorax couverts en dessus de tubercules très-serrés et plus ou moins saillants, mais jamais oblitérés sur la tête, et entremêlés de très-fines granulosités peu distinctes, et d'un duvet roussâtre ou jaunâtre assez serré lorsque l'insecte n'est pas défloré. Elytres couvertes de petits tubercules, un peu plus gros vers la base, sur le premier intervalle, distribués sans ordre, et quelques-uns placés sur des plis transverses; le tout entremêlé de très-fines granulosités peu sensibles et couvertes, à l'état frais, par un duvet très-épais cachant même en partie les tubercules, qui sont un peu plus petits et régulièrement espacés sur les parties latérales, dont le duvet est plus court et peu serré, et dont les fines granulosités sont bien visibles à la loupe; chaque élytre a quatre côtes, ordinairement très-saillantes, anguleuses et avec des tubercules ou des crénelures; deuxième et troisième intervalles paraissant le plus souvent comme creusés; deuxième côte beaucoup plus courte que les autres. Tibias postérieurs assez grêles.

La Variété A, que j'avais d'abord distinguée comme espèce et qui en est peut-être en effet une, est beaucoup plus oblongue; les côtes des élytres ne sont pas relevées, mais remplacées par des rangées de petits tubercules serrés, excepté sur la première, où ils sont très-écartés; deuxième intervalle relevé comme le premier; le deuxième étant seul un peu creusé en gouttière. Granulosités très-fines, mais plus distinctes que dans le type.

Les côtes paraissant varier, quant à leur saillie et aux tubercules dont elles sont couvertes, j'ai cru devoir réunir cette Variété à la *Sericella*.

La Variété B, que j'avais également séparée parce qu'elle présente un aspect différent, a la même forme que le type. Tubercules du dos du prothorax assez écartés et oblitérés dans le milieu; côtes des élytres moins saillantes et plus sensiblement tuberculeuses que dans le type.

De la Grèce.

79. *Pimelia Phymatodes.*

Long. 15 mill. Larg. 10 mill.

Nigra, suprà longitrorsùm curvata, brevi-ovalis. Capite valdè tuberculato. Prothorace dorso tuberculis laxioribus. Elytris tuberculis parvis, sparsis, acutis; interjectis lævibus. Costis dorsalibus haud elevatis, tuberculatis, posticè obliteratis. Laterali marginalique prominulis densè crenulatis.

Var. A. *Oblongior, dorso prothoracis densè tuberculato. Tuberculis elytrorum majoribus, obtusis densisque. An species distincta?*

Le type de l'espèce ressemble beaucoup à la précédente et n'en est peut-être bien aussi qu'une variété. Tubercules du dos du prothorax peu serrés, uniformément espacés et à intervalles presque lisses, même à la loupe; tubercules des élytres petits, assez écartés, surtout à la partie postérieure, et aigus. On voit de loin en loin un très-petit tubercule entremêlé avec les autres; mais les intervalles qui les séparent sont lisses, même sur les parties latérales; côtes

dorsales non saillantes et remplacées par deux rangées de tubercules oblitérés ou fortement atténués à partir des deux tiers de la longueur; les deux autres sont légèrement saillantes et finement crénelées ou tuberculeuses.

La Variété A, qui est peut-être une espèce, se distingue par sa tête et son prothorax plus fortement tuberculeux, ce qui la rapproche de la *Sericella*, par les tubercules de ses élytres plus gros, plus obtus et beaucoup plus serrés et séparés, comme dans le type, par des intervalles glabres et lisses.

Les espèces du genre *Pimelia* paraissant varier quelquefois beaucoup, j'ai hésité à séparer ces deux variétés, n'en ayant vu qu'un individu de chaque.

De la Grèce. La Variété A fait partie de la collection de M. Gory.

DEUXIÈME SUBDIVISION.

Angles huméraux saillants ou peu arrondis et légèrement avancés antérieurement, de manière que la base des élytres est notablement sinueuse. Dos du prothorax à peine convexe, presque déprimé et à bords latéraux plus brusquement courbés vers le bas : côte marginale des élytres plus ou moins épaissie vers les angles huméraux.

80. *Pimelia Scabrosa*, Dej. Collect. Dup.

Long. 13 à 18 mill. Larg. 9 ½ à 12 mill.

Nigra, ovalis-oblonga, subparallela, posticè abruptè et valdè infrà curvata. Prothorace valdè transverso, suprà vix con-

vexo, subplanato valdèque tuberculato. Elytris tuberculis magnis, antè rugis validis junctis, posticè distinctis parvisque intersertis. Costâ marginali densè crenulatâ, basi incrassatâ. Alteribus obliteratis, aut seriebus parùm distinctis mutatis.

Var. A. *Elytris rugis propè basin medio obliteratis.*

Noire, oblongue, subparallèle, brusquement et fortement courbée vers le bas, à son extrémité postérieure, ce qui la fait paraître très-obtuse. Tête tuberculeuse sur les côtés et presque lisse dans son milieu; prothorax couvert sur le dos, de gros tubercules très-serrés, très-saillants sur les côtés, mais oblitérés dans le milieu. Elytres couvertes de plis transverses très-prononcés antérieurement, plus faibles et même oblitérés postérieurement, entremêlés de gros tubercules souvent confondus avec eux antérieurement, quelquefois assez distincts, mais toujours plus séparés à la partie postérieure, où ils sont plus sensiblement coniques. Outre ces gros tubercules, on en voit, mêlés parmi eux, de beaucoup plus petits, très-écartés antérieurement, plus nombreux, et quelquefois seuls apparents, à la partie postérieure; ceux des parties latérales sont intermédiaires; quant à la grosseur, entre ceux du dos et de l'extrémité, ils sont serrés et triangulaires. Côte marginale assez marquée et finement crénelée; côtes dorsales et latérale oblitérées ou remplacées par trois rangées de tubercules, et à peine distinctes : l'arrière-poitrine et les trois premiers segments de l'abdomen fortement tuberculeux.

La Variété A a les rides des élytres moins saillantes, et elles sont oblitérées au milieu, près de la base.

De Tanger et de Cadix. Je dois les individus de la seconde localité au célèbre Latreille, et ceux de la première à M. Salz-

mann. La Variété A est de Tanger, et elle m'a été envoyée par M. Emond d'Esclevin.

81. *Pimelia Crassipes.*

Long. 18 mill. Larg. 12 mill.

Nigra, lata, ovalis, convexa. Capite prothoraceque transverso, suprà vix convexo, subplanato, lateribus tuberculato medio lævissimo nitidulis. Elytris tuberculis acutis transversim, rugis validis, junctis; lateribus et interstitio quarto, tuberculis haud junctis, granulis minutissimis densè intersertis. Costis tribus primariis haud prominulis tuberculis magnis seriatis; dorsalibus duabus antè rugis transversis confusis. Marginali prominente, basi incrassatâ densè tuberculo-crenatâ. Tibiis posticis suprà latissimis.

Ovale, assez convexe; tête légèrement brillante et lisse à sa partie postérieure; prothorax très-lisse et très-brillant sur le milieu du dos, avec de gros tubercules sur les côtés. Elytres couvertes de gros tubercules triangulaires, aigus à leur partie postérieure, confondus et réunis dans les deux tiers de la longueur, entre la suture et la côte latérale, par des rides transverses très-saillantes, séparés et distincts dans la partie postérieure, sur les côtés et sur le quatrième intervalle, et entremêlés dans ces deux dernières parties, de très-fines granulosités très-serrées, qui se retrouvent très-probablement sur le dos; mais elles sont cachées par des parties terreuses que je n'ai pu complètement enlever parce qu'elles sont probablement engagées entre ces petites granulosités. Les deux côtes dorsales et la latérale, remplacées

par des rangées de gros tubercules, bien distincts, serrés, oblongs et à peu près égaux sur la dernière; plus gros, moins allongés, plus inégaux et confondus antérieurement avec les rides transverses, sur les deux dorsales. La marginale saillante, épaissie et finement tuberculeuse près des angles huméraux, est finement crénelée dans le reste de sa longueur. Tibias postérieurs très-larges, légèrement arqués en dessus.

J'ignore sa patrie; elle m'a été donnée par M. Géné.

82. *Pimelia Obesa*, Dej. (1) Latr. *in litt.*

Pimelia Fornicata, Parr. Gor. Collect.

Long. 17 à 20 mill. Larg. 13 à 14 mill.

Nigra, lata, ovalis, parùm convexa. Prothorace valdè transverso suprà subplanato, valdè punctato, lateribus tuberculato. Elytrà singulâ tuberculorum magnorum acutorumque triplice serie costâque marginali prominulâ, basi incrassatâ, densè crenulatâ. Interstitiis tuberculis minoribus acutis inæqualibus, satis numerosis, aliquandò dimidio postico in totum obliteratis.

Noire, ovale, très-large et très-obtuse à sa partie postérieure, l'arrière-corps étant très-brusquement et fortement

(1) La phrase de la *Muricata* de Fabricius, *Syst. Eleut.*, pourrait à la rigueur convenir à cette espèce, et peut être s'y rapporte-t-elle en effet. L'examen de la collection de ce célèbre entomologiste pourrait seul résoudre cette question, au reste moins importante puisque son espèce n'est pas le *Tenebrio Muricatus* de Linné.

penché vers le bas. Tête avec des points enfoncés, petits et écartés dans le milieu, gros et plus serrés sur les côtés et antérieurement; prothorax déprimé en-dessus, très-transverse, couvert sur le milieu du dos, de très-gros points enfoncés, en forme de fossettes, et de gros tubercules serrés, sur les côtés. Elytres ayant chacune trois rangées (allant de la base à l'extrémité) de tubercules assez gros, rapprochés, oblongs et aigus à leur partie postérieure, bien tranchés dans toute la longueur des rangées dans les uns, et plus ou moins confondus avec les rides transverses, près de la base, dans les autres. Côte marginale saillante, épaissie près des angles huméraux, tuberculeuse antérieurement et finement crénelée postérieurement. Intervalles tantôt couverts, dans toute leur longueur, de tubercules plus petits que ceux des rangées, aigus et très-nombreux, sans être très-serrés; diminuant de grosseur de la base à l'extrémité, où ils finissent par devenir plus rares et se confondre avec les très-petits tubercules interposés entre les autres : les côtés sont couverts de tubercules semblables à ceux des intervalles, mais égaux et entremêlés de rides transverses.

Dans d'autres individus, les tubercules des intervalles sont peu distincts et confondus avec les plis transverses dans la moitié antérieure, et totalement effacés dans la postérieure, qui est très-lisse, avec quelques petites granulosités très-écartées et les tubercules des rangées. Les tubercules des parties latérales sont plus écartés et moins marqués. Ces individus sont ordinairement plus larges, et constituent une variété assez tranchée.

De Tanger et de Gibraltar. J'ai reçu cette espèce de MM. Salzmann et Rambur : les individus à intervalles des élytres, lisses dans leur moitié postérieure, viennent de Cadix, et je les dois à feu Latreille, qui me les a envoyés sous le nom d'*Obesa*, Dejean.

83. *Pimelia Hemisphærica*, Dup. Collect.

Long. 13 mill. Larg. 9 mill. $\frac{1}{2}$.

Nigra, subparallela, posticè vix leviter dilatata, lateribus hispida. Capite punctulato. Prothorace basi latiore, dorso subdepresso, tuberculato. Elytrâ singulâ costis tuberculatis quatuor; interstitiis tuberculis maximis rotundatis serie abbreviatâ, suprà primùm duplice, dispositis: granulis minutissimis intersertis.

Noire, subparallèle, très-légèrement élargie vers la partie postérieure, et hispide latéralement. Tête à ponctuation fine, mais bien marquée et assez serrée. Prothorax sensiblement élargi à sa base, presque aussi large que celle des élytres, déprimé sur le dos, qui est tuberculeux et dont les tubercules sont un peu oblitérés et écartés dans le milieu. Elytres point rétrécies à leur base, à angles huméraux saillants et à base plus sinueuse que dans les espèces précédentes. Chacune d'elles a quatre côtes légèrement saillantes et tuberculeuses, les deux dorsales moins prolongées postérieurement que les autres. Intervalles avec de très-gros tubercules arrondis et disposés à peu près en rangées n'atteignant pas l'extrémité; il y en a deux sur le premier et une seule sur les autres intervalles. Tous sont couverts en outre de très-petits tubercules écartés. On en voit d'un peu plus gros et plus rapprochés, sur les parties latérales. Tibias antérieurs étroits, denticulés au côté extérieur et terminés en dehors par une dent brusque, longue et à peine obtuse,

Les postérieurs et les tarses des mêmes pattes, très-grêles.

Du Cap de Bonne-Espérance. Collection de M. Dupont.

84. *Pimelia Capillata:*

Long. 11 mill. Larg. 8 mill.

Rufina, convexa, subparallela, hispida, marginibus longè ciliata. Prothorace valdè transverso basi latiore, dorso subplanato, subtiliter tuberculato. Elytris granulis minutissimis, satis numerosis sed aut densis, tectis. Singulâ costis quatuor prominulis densè crenulatis interstitiis tuberculis magnis, posticè acutis seriebus abbreviatis dispositis tuberculisque similibus propè basin sparsis.

Assez semblable à la précédente par la forme générale de son corps, mais très-distincte d'elle.

D'un brun-rougeâtre assez clair; plus hispide et avec des cils assez longs sur le bord latéral. Prothorax couvert de petits tubercules également espacés sur tout le dos et entremêlés d'un duvet assez serré et grisâtre. Côtes des élytres avec une rangée de petits tubercules aigus, serrés et à peu près égaux sur les deux dorsales et sur la latérale. Des tubercules disposés sur une rangée sur chaque intervalle, plus petits que chez la précédente, plus écartés et plus aigus postérieurement. On voit quelques tubercules semblables, près de la base, confondus avec ceux des rangées, un peu plus gros antérieurement que postérieurement, ainsi que chez la précédente. Pattes de la couleur du corps; tibias assez étroits; les quatre tarses postérieurs grêles.

De la collection de M. Dupont, où elle est indiquée de Barbarie. Son unique individu est sans tête, je présume qu'elle doit différer peu de celle de la précédente. (1)

(1) Ce genre, étant encore très-nombreux en espèces et ces dernières offrant quelques différences de forme assez sensibles, pourrait se subdiviser en quatre autres. Le premier, ou les vraies *Pimelia*, comprendrait les espèces de 1 à 69 compris. Le second (*Camphonota*) comprendrait les espèces de 70 à 79 compris. Le troisième (*Amblyptera*) de 80 à 82 compris, enfin le quatrième (*Ecphoroma*) comprendrait les deux dernières espèces.

EXPLICATION DE LA PLANCHE I.

Fig. 1. *Platyope Lineata*, grossie.
2. Languette très-grossie.
3. Menton *id.*
4. Tête *id.*
5. Mâchoire de gauche *id.*
6. Extrémité d'une de ses antennes *id.*
7. Tibia antérieur de gauche vu par-devant et grossi.
8. Tarse postérieur très-grossi.

Fig. 9. *Diesia 4-Dentata*, très-grossie.
10. Menton et palpes *id.*
11. Tête *id.*
12. Antenne *id.*
13 et 14. Tibias antérieurs vus par-devant et grossis.

Fig. 15. Mâchoire de la *Trigonoscelis Nodosa*, très-grossie.
16. Languette d'*id.* *id.*
17. Menton d'*id.* Var. B. *id.*
a. Son pédoncule.
18. *id.* *id.* Var. A. *id.*
19. *id.* *id.* Var. C. *id.*
20. *id.* de la *Trigonoscelis Deplanata*, *id.*
21. Tibia antérieur de la *Nodosa*, grossi.
22. *id.* *id.* de la *Deplanata*. *id.*
23. Extrémité de l'antenne de la *Nodosa*.

EXPLICATION DE LA PLANCHE II.

Fig. 1. Menton grossi de la *Lasiostola Pubescens.*
2. *id.* de l'*Hirta.*
3. Languette grossie de la *Pubescens*; la membrane d'attache est relevée sur la base de la languette.
4. Antenne *id.* *id.*
5. *Lasiostola Pubescens,* grossie.
6. Tibia et tarse postérieur d'*id.* vus de côté.
7. Coupe transversale du même tibia.

8. Menton de la *Trachyderma Hirta,* grossi.
9. Languette *id.* *id.*
10. Tête *id.* a. Epistome.
11. Antenne grossie.
12. Prothorax vu en dessus et grossi.

Fig. 13. *Prionotheca Coronata* de grandeur naturelle.
14. Menton grossi.
15. Mâchoire *id.*
16. Tarse postérieur *id.*

EXPLICATION DE LA PLANCHE III.

Fig. 1. Prothorax et arrière-corps de la *Pterocoma Sarpa.*
2. Tête très-grossie.
3. Menton et palpes très-grossis.
4. Antenne grossie.

Fig. 5. Prothorax et partie de l'arrière-corps de la *Thrip-tera Varvasi,* grossis.
6. Mâchoire très-grossie.
7. Menton très-grossi.
8. Tête et mandibules très-grossis.
9. Extrémité de l'antenne très-grossie.

Fig. 10. Mâchoire de la *Pachyscelis Quadricollis.*
11. Menton de la *Granulosa,* grossi.
12. Menton de la *Quadricollis, id.*
13. Antenne grossie de la *Granulosa.*
14. Tibia antérieur et son tarse d'*id.*
15. Prothorax grossi de la *Quadricollis.*

Fig. 16. Menton et palpes de la *Pterolasia Squalida.*
17. Mandibules et partie antérieure de sa tête, grossies.
18. Antenne grossie.
19. Extrémité de la même très-grossie.

EXPLICATION DE LA PLANCHE IV.

Fig. 1. Menton et palpe maxillaire de la *Polpogenia Asidoides.*
2. Mâchoire très-grossie : la pièce basilaire et celle qui s'articule avec elle, manquent.
3. Languette et palpes grossis.
4. Partie antérieure de la tête et mandibules, grossies.
5. Extrémité grossie de l'antenne de la même.

Fig. 6. Menton de la *Podhomala Suturalis*, grossi.
7. Tibia et tarse postérieur d'*id.* grossis.

Fig. 8. Menton grossi de la *Pimelia Barbara.*
9. Mâchoire grossie. *id.*
10. Mandibules d'*id.* grossies et vues en dessus. a. Grosse dent basilaire que l'on retrouve dans toutes les Collaptérides. Elle est concave et comme bidentée vers le haut. bb. Muscle d'attache remontant entre la mandibule et la dent a. On l'a laissé en blanc.
11. Bout de l'antenne de la *Grandis*, grossi.
12. *id.* *id.* de la *Bipunctata.*
13. Tibia postérieur de gauche de la *Pimelia Vestita*, vu sur le côté extérieur. a. Coupe transversale du tibia. b. Coupe transversale du premier article du tarse, grossie.
14. Tarse postérieur de l'*Interstitialis*, grossi. a. Coupe transversale du premier article.

15. Premier article, vu en dessus, du tarse postérieur de la *Bipunctata*.

16. Arrière-poitrine de l'*Interstitialis* vue de côté. a. Mésosternum. Il est marqué en gris assez foncé. b. Son épisternum, soudé avec lui; on a forcé la suture à peine apparente et on l'a marquée en gris plus pâle. c. Son épimère marquée encore plus pâle. d. Métasternum. e. Son épisternum. f. Son épimère couverte d'un duvet gris, très-serré. g. Hanches. hh. Trochanters d'*id.* On les a laissés en blanc. i. Flanc de l'élytre. k. Partie latérale ou embrassante d'*id.* entre le flanc et la côte marginale.

DESCRIPTION

DE QUELQUES NOUVELLES ESPÈCES DE LAMELLICORNES

APPARTENANT AUX GENRES GOLIATHUS, Delam.; MACRONOTA, Wied..; GNATHOCERA et MACROMA, Kirb.;

PAR M. LUCIEN BUQUET.

(Séance du 7 octobre 1835.)

Pl. 5. B. fig. 3.

Goliathus Grallii, BUQ.

Viridi-micans. Capite tricorni, medio porrecto recurvo bifido. Elytris flavo circumdatis, tibiis anticis spinosis.

Long. 15 lig. Larg. 6 lig. $\frac{3}{4}$.

Cet insecte, qui doit prendre place après le *G. Daphnis*, dont j'ai donné la description et la figure dans le 4e vol., p. 135, de nos Annales, est de même grandeur et présente une partie des mêmes caractères.

En dessus, sa couleur est d'un beau vert chatoyant. La tête, fortement ponctuée, est armée sur le devant d'une

corne d'une grande dimension, bifurquée, qui offre à ses embranchements et vers leur extrémité deux dents assez saillantes. Cette corne, d'un brun foncé de la base au milieu, prend ensuite une teinte d'un rouge clair; au pied de celle-ci, aux angles du chaperon, se trouvent deux autres cornes petites, légèrement et obliquement tronquées à leur extrémité.

Le corselet, plus large que long, rétréci antérieurement et rebordé sur les côtés, est finement ponctué.

L'écusson, qui est de grandeur moyenne et triangulaire, a deux lignes de petits points enfoncés.

Les élytres, de même largeur que le corselet, un peu plus allongées que chez le *Daphnis*, se rétrécissent sensiblement à leur extrémité, et ont une large bordure de couleur fauve, qui commence aux angles huméraux, va rejoindre la suture, et remonte enfin en longeant celle-ci jusqu'au tiers environ de leur longueur.

Le dessous du corps est d'un vert très-brillant. Les jambes, dont les antérieures sont épineuses, présentent les mêmes couleurs que celles du *Daphnis*.

Cette espèce remarquable m'a été communiquée par M. Petit de la Saussaye, commissaire de marine, entomologiste aussi instruit qu'obligeant, qui l'a reçue de M. Grall, docteur-médecin, chirurgien au même corps, qui se distingue aussi par son zèle pour les sciences naturelles, et lui assigne pour patrie l'Afrique occidentale, ce dont il n'est cependant pas très-certain.

Col. Rhynophyllus, Wied.

Suprà bruneo-æneus. Thorace elytrisque punctatis, flavo pilosis. Antennis pedibusque cupreis.

G. Germ..... Gory et Perch. *Monog. des Cét.* tom. 1, p. 68. Dej. *Catal.* p. 169.

♀ Long. 8 lig. Larg. 3 lig. ½.

Le mâle de ce joli insecte ayant seul été décrit, et la femelle n'étant connue que d'un très-petit nombre de naturalistes, j'ai pensé pouvoir sans inconvénient en donner la dercription dans nos Annales. Par sa forme, elle a quelques rapports avec les *Gnorimus*. Sa tête est allongée, assez fortement ponctuée et sans aucun ornement ; le chaperon est rebordé et légèrement échancré ; les yeux sont bruns et saillants.

Le corselet, de forme hexagonale, un peu plus long que large, plan, couvert comme la tête de gros points enfoncés, est très-légèrement rebordé sur les côtés.

Les élytres, d'un tiers plus larges que le corselet, ovales, planes et ponctuées comme lui, offrent deux côtes longitudinales élevées, disparaissant près des angles huméraux, qui sont assez saillants. Elles sont, comme les autres parties du corps, d'une couleur brune métallique et couvertes d'une pubescence clair-semée, tandis que les mâles au contraire sont très-velus.

Le dessous du corps et les pattes, d'une couleur rougeâtre et brillante, sont aussi couverts de poils, mais qui sont plus rares sur ces dernières.

Cette femelle faisait partie d'une collection d'insectes de Java que j'ai acquise en 1832, et dans laquelle je n'en trouvai que deux, tandis que le nombre des mâles était assez considérable.

Macronata Luxerii, Buq.

Capite thoraceque nigro-piceis. Elytris maculis plurimis flavis. Antennis pedibusque rubris.

Dej. *Catal.* p. 170.

Long. 6 lig. Larg. 3 lig.

Elle est de la taille de la *M. Regia* de Fabricius. La tête, d'un brun foncé et visiblement ponctuée, a entre les yeux deux lignes jaunes aboutissant au chaperon, qui est très-légèrement échancré.

Le corselet, noir, de forme hexagonale, convexe, un peu plus large que long et fortement ponctué, offre au milieu une large bande jaune, enfoncée, qui se divise en deux parties un peu au-delà du milieu, et viennent ensuite former la bordure du corselet.

L'écusson est triangulaire et en partie recouvert d'une large tache jaune.

Les élytres, beaucoup plus larges que le corselet à leur base, à angles huméraux saillants, assez fortement échancrés sur les côtés, se rétrécissent sensiblement vers l'extrémité; elles sont presque planes, d'une belle couleur rouge, et présentent près de la suture, de chaque côté de l'écusson et sur les bords latéraux, plusieurs lignes et taches jaunes souvent interrompues, mais bien distinctes.

Le dessous du corps est d'un noir brillant; sur la poitrine, sur chaque segment abdominal et au milieu de la plaque anale, on voit une tache plus ou moins allongée d'un jaune vif; les pattes sont d'un rouge-clair.

Cette espèce, qui m'a été donnée par M. de Luxer, président du tribunal civil de Nancy, et à qui je l'ai dédiée, vient de Java.

Gnathocera Guttata.

(Fig. 4.)

Viridi-micans, capite tricorni; thoracis marginibus ferrugineis. Elytris albomaculatis, profundè striato punctatis. Antennis rufis.

Oliv. Entom. tom. 1, *G. Cétoine*, p. 15, n° 10. *C. Guttata*, Pl. II, *fig.* 7, *a*.

Gory et Perch., *Monog. des Cétoines*, Tom. 1, p. 144, Pl. XXII, *fig.* 6.

♂ Long. 12 lig. Larg. 5 lig. $\frac{1}{2}$.

La description très-exacte donnée par Olivier de la femelle de ce bel insecte, et récemment par MM. Gory et Percheron, me dispense d'entrer dans d'autres détails que ceux qui doivent servir à établir l'identité du mâle, dont les caractères consistent surtout dans la structure de la tête; celle-ci, en effet, a le chaperon avancé et très-légèrement échancré; sur chaque angle s'élève presque perpendiculairement une corne assez longue, aplatie, contournée, légèrement et obliquement tronquée à l'extrémité: sur le milieu

de la tête, entre les yeux, est une troisième corne dont la forme présente assez exactement la figure d'une enclume, qui aurait les extrémités un peu arquées.

C'est encore à M. Grall qu'est due la connaissance du mâle de cette espèce, mais il n'a pu me donner aucun renseignement positif sur sa patrie véritable; cependant il présume qu'elle provient, comme le Goliath que je lui ai dédié plus haut, de l'Afrique occidentale.

Gn athocera Petelii, Buq.

Capite nigro, excavato. Thorace rubro, maculis tribus nigris. Elytris flavo pallidis, margine suturâque nigro-piceis, pedibus rubris.

Dej. Catal. pag. 170.

Long. 8 lig. $\frac{3}{4}$. Larg. 4 lig. $\frac{1}{4}$.

Cette espèce, assez remarquable par la disposition de ses couleurs, a la tête noire, fortement creusée en avant, le chaperon un peu relevé et faiblement échancré.

Le corselet, d'un rouge foncé, en forme de trapèze, de près du double plus large que long, légèrement pointillé et rebordé sur les côtés, présente trois grandes taches noires, celles latérales carrées et la médiane ovale.

L'écusson est de la couleur du corselet, de grandeur moyenne et triangulaire.

Les élytres sont allongées, presque parallèles, légèrement convexes, échancrées sur les côtés, et de couleur jaune paille; elles ont à leur base, à l'extrémité, et sur la suture,

une large bande d'un brun noir, et le long de la bordure une ligne très-fine, de même couleur.

Le dessous du corps et les pattes sont rouges, les tarses noirs.

De Java.

Macroma Bilineata, Buq.

Elongata. Thorace nigro, flavo, marginato. Elytris bilineatis. Antennis pedibusque rufo-piceis.

Long. 7 lig. Larg. 3 lig. $\frac{1}{4}$.

Cette espèce est allongée et d'un brun noirâtre; la tête, presque carrée, est lisse et couverte par une large tache jaune triangulaire aboutissant au chaperon, qui est légèrement rebordé ; deux autres petites taches de même couleur se trouvent derrière les yeux, et sont en partie masquées par le corselet.

Ce dernier, convexe et lisse, d'un tiers plus large que long, a de chaque côté une large bordure jaune, sur laquelle se trouve un point noir ; au milieu, vers la base, est une ligne rougeâtre enfoncée.

L'écusson est rouge, petit et triangulaire.

Les élytres, à angles huméraux très-saillants, sont allongées, échancrées sur les côtés, plus larges que le corselet; elles présentent chacune séparément une ligne rouge-longitudinale, élargie vers la base, et se rétrécissant à l'extrémité; la partie des élytres occupée par ces lignes est finement ponctuée, tout le reste est plus ou moins chagriné; la ligne suturale est un peu relevée vers l'extrémité seulement.

Le dessous du corps est entièrement d'un brun foncé. Du Sénégal.

DESCRIPTION

DE DEUX COLÉOPTÈRES NOUVEAUX;

PAR M. GORY.

(Séance du 2 septembre 1835.)

Pl. 5. A. fig. 2.

Graphipterus, LATR.; *Anthia*, FABR.; *Carabus*, OLIV.

Graphipterus Trivittatus, GORY, cap de Bonne-Espérance.

Graphiptère à trois bandes, GORY.

Long. 5 lig. $\frac{1}{2}$. Larg. 2 lig.

Niger; thoracis margine albido; elytris albidis, sutura lineaque, arcuata, nigris.

Il ressemble beaucoup, à la première vue, au *Trilineatus* de Fabricius, et cependant il y a des différences notables, tant dans la forme que dans la disposition des bandes. Il est à peu près de la longueur du *Trilineatus*, mais il est moins large.

Dessus du corps noir, entièrement couvert d'un duvet d'un blanc-jaunâtre; dessous et pattes d'un noir brillant.

Antennes aussi longues que la tête et le corselet réunis, avec les deux premiers articles d'un rouge ferrugineux, les troisième et quatrième d'un noir brillant et les suivants un peu pubes cents.

Tête et corselet ayant une bande noire et longitudinale dans leur milieu; ce dernier est en forme de cœur tronqué, beaucoup plus large que la tête à sa partie antérieure, ses bords latéraux sont relevés.

Elytres très-arrondies à leur base, presque parallèles, très-légèrement tronquées obliquement à leur extrémité; la suture est noire, et de chaque côté sur chacune des élytres on voit une assez large bande longitudinale noire qui n'atteint ni la base ni l'extrémité et se courbe du côté de la suture en forme de hameçon.

De ma collection.

Anthia, Web., Fab.; *Carabus*, Oliv.

Anthia Costata, Gory, cap de Bonne-Espérance.

Anthia à côtes.

Pl. 5. A. fig. 1.

Long. 12 lig. Larg. 4 lig.

Atra; elytris profunde sulcatis, maculâ margineque postico albo-tomentosis.

Elle ressemble à la *Limbata* de M. Dejean pour la forme et la grandeur.

Lèvre supérieure grande, avancée, arrondie. Mandibules avec deux petites dents placées à leur base.

Tête grosse, creusée entre les yeux, avec un fort sillon

longitudinal dans cette partie creuse; elle est finement ponctuée et entièrement noire.

Antennes noires avec les quatre premiers articles recouverts d'une pubescence blanchâtre en dessus.

Corselet un peu plus large que la tête, presque cordiforme, très-rétréci et prolongé en arrière; il est couvert de gros points à sa partie antérieure, lisse sur le reste avec les bords très-relevés, une impression de chaque côté, et une autre très-large dans son milieu, dans laquelle on aperçoit une petite ligne longitudinale.

Ecusson petit, triangulaire, lisse.

Elytres tronquées obliquement à leur extrémité, avec neuf sillons longitudinaux assez profonds dont les intervalles sont très-finement ponctués et couverts de quelques poils roussâtres, les premier, troisième et cinquième sont moins saillants et n'atteignent pas l'extrémité; elles offrent sur chacune une tache assez grande, blanche, placée du côté externe, un peu avant le milieu de leur longueur, et une autre de la même couleur, allongée sur l'extrémité.

Cette espèce est en dessus et en dessous d'un noir très-brillant.

De ma collection.

QUELQUES OBSERVATIONS

SUR LE GENRE ATYPE,

ET DESCRIPTION D'UNE ESPÈCE NOUVELLE APPARTENANT A CE GENRE;

PAR M. LUCAS.

(Séance du 7 octobre 1835.)

Pl. 5. C.

Le genre Atype, qui a été fondé par M. Latreille, appartient à l'ordre des Palmonaires, à la grande famille des Fileuses et à la section des Territèles. Jusqu'à présent ce sont les seules Aranéides qui offrent le plus d'analogie avec les Mygales, non-seulement par la conformation des organes qui les composent, mais encore par leurs mœurs. La seule espèce connue qui sert de base à ce genre, est l'Atype de Sulzer, *Atypus Sulzeri*, Latr., ou l'*Oletera Atype*, Walck. Tabl. des Aranéides, espèce dont les caractères tant génériques que spécifiques ont été très-bien décrits par M. Walckenaër dans la *Faune française*, et à la suite desquels ce célèbre aptérologiste a traité au long les mœurs vraiment curieuses de cette Aranéide. Ce genre, qui se composait d'une seule espèce, se trouve maintenant enrichi d'une seconde, par les nombreux envois faits de l'Amérique du Nord, au Muséum de

Paris, par MM. Milbert et Lesueur, et dans lesquels se trouva une Aranéide qui resta long-temps dans les collections de cet établissement sans être rapportée au genre auquel elle appartenait; cette nouvelle espèce échappa même lorsqu'on fit le classement de la collection des Aranéides. Dernièrement, faisant un rassemblement général de cette classe, j'aperçus cette Aranéide, qui au premier aspect me sembla appartenir à un tout autre genre; mais après en avoir fait une étude comparative, je ne tardai pas à remarquer, toutefois après un examen attentif, que cette Aranéide appartenait au genre Atype de M. Latreille, et qu'elle différait de l'espèce connue sous le nom de *Sulzeri*, en ce que, au lieu d'être entièrement d'un brun-roussâtre, son corps avec les palpes étaient complètement noirs, et les pattes d'un beau rouge vermillon. J'ai pensé rendre service aux personnes qui se livrent à l'étude de la classe des Arachnides en décrivant cette espèce, qui me paraît nouvelle (1) et non figurée.

Avant d'entrer de suite dans la description de cette espèce nouvelle, je profite de cette occasion pour faire remarquer plusieurs individus de l'Atype de Sulzer, qui m'ont paru être des variétés bien remarquables : en juillet 1832, je trouvai dans les bois de Verrières, sur un chemin de traverse, un Atype de Sulzer mâle, qui, lorsque je voulus m'en emparer, me pinça fortement avec les crochets de ses man-

(1) M. Latreille dans ses Familles naturelles du règne animal de Cuvier, t. 4, p. 232, fait mention d'une autre espèce d'Atype qu'il désigne sous le nom de *Rufipes;* ce savant entomologiste ne cite aucun ouvrage dans lequel cette Aranéide ait été décrite; il dit seulement : « M. Milbert, correspondant du Muséum d'histoire naturelle, a découvert aux environs de Philadelphie une autre espèce (*Atypus rufipes*), toute noire, avec les pattes fauves; je ne sais si l'espèce dont je donne ici la figure est la même; au reste elle s'en distingue en ce que, au lieu d'avoir les pattes fauves, elles sont, chez l'espèce que je décris, entièrement d'un rouge vermillon. »

dibules et me fit éprouver une douleur assez vive, laquelle, au reste, ne dura qu'un instant; cet individu était remarquable en ce que son corps était entièrement noir avec ses pattes et ses palpes légèrement roussâtres. En août 1835, en chassant aux environs de Lyon, je trouvai à Fourvières, sur le penchant d'une colline exposée aux rayons ardents du soleil du Midi, un Atype de Sulzer mâle, différant de l'espèce ordinaire, en ce que son corps était entièrement noir. M. Audouin dans le *Dictionnaire classique d'Histoire naturelle*, t. 2, dit à l'article Atype : « Bazoches, naturaliste distingué, a découvert aux environs de Seez, en Normandie, une Aranéide du même genre, qui, si elle n'est pas nouvelle, est au moins une Variété remarquable. » M. Latreille dans les Familles naturelles du *Règne animal* de Cuvier, tome 4, s'étend un peu plus sur la description de l'individu qui a été observé par M. Bazoches; car il dit qu'il est constamment d'un brun clair. D'après ces observations, on pourrait admettre que l'Atype de Sulzer présente deux Variétés bien distinctes; l'une, qui a été observée par M. Bazoches en Normandie; l'autre, qui a été découverte par moi dans l'Orient de la France. Quant à l'individu que j'ai trouvé dans les bois de Verrières, je le regarde comme n'étant pas assez caractérisé pour former une Variété bien distincte.

Avant de terminer ces observations, je ferai remarquer que les mâles sont bien plus rares que les femelles, et tous ceux que j'ai trouvés étaient errants, ce qui me ferait penser qu'ils ne vivent pas en bonne intelligence avec leurs femelles, et qu'ils n'osent s'approcher d'elles que pour l'accouplement. Ces Aranéides ont la démarche assez lente; lorsqu'on veut s'en emparer elles font résistance, et cherchent toujours à piquer leur adversaire avec les crochets de leurs mandibules, qui sont très-longs et très-acérés chez les mâles.

Atypus Bicolor, ♂ Lucas.

Cephalothorace nigro, anteriùs crasso, ad latera posteriùsque depresso. Mandibulis nigris, validissimis, longioribus quàm latioribus, intùs dentatis. Palpis brevibus. Maxillis elongatis, anteriùs rotundatis, intùs fulvo pilosis. Pedibus longiusculis, miniaceis, ultimis articulis spinosissimis ad extremitatem, bifido tarso minutam. Abdomine nigro, ovato, ad medium latiore, acuto posteriùs rotundato.

Le céphalothorax, qui est un peu plus large antérieurement que postérieurement, est entièrement noir, épais à sa partie antérieure, déprimé sur les côtés latéraux et postérieurement.

Les mandibules sont très-fortes, de couleur noire, plus longues que larges : en dessus elles sont arrondies et hérissées de quelques poils noirs, en dessous et au côté interne elles sont déprimées et très-dentelées. Les crochets des mandibules, qui sont d'un fauve foncé, sont très-allongés, grêles à leur extrémité et légèrement courbés.

Les mâchoires sont allongées, arrondies antérieurement, de couleur noire, et présentent à leur côté interne des poils roussâtres. La languette, qui est de même couleur que les mâchoires, est très-courte, arrondie à sa partie antérieure, qui présente quelques poils roussâtres.

Les palpes sont peu allongés, de couleur noire; le premier article est très-court; le second très-long; le troisième très-court, et un peu plus épais que les précédents; le quatrième est globuleux; le cinquième est très-court, et présente à son extrémité une forte épine roussâtre.

La plaque sternale est arrondie, de couleur noire.

Les pattes sont de longueur moyenne, d'un rouge vermillon, couvertes de poils de même couleur; la quatrième et la première paire sont presque égales entre elles; mais la quatrième est la plus longue, et la troisième la plus courte de toutes. A leur extrémité ces pattes sont très-épineuses, et sont armées d'un crochet bifide.

L'abdomen, qui est entièrement noir, est court, plus large dans son milieu et terminé en une pointe arrondie postérieurement. Cette espèce, qui appartient aux collections du Museum d'Histoire naturelle de Paris, est originaire de l'Amérique du Nord.

EXPLICATION DES FIGURES.

5. Atypus Bicolor ♂.
a. La mâchoire, vue de face.
B. Les yeux.
C. Une mandibule avec son crochet.
D. Extrémité d'une patte, vue de face.

RECHERCHES

SUR LES INSECTES NUISIBLES A LA VIGNE

CONNUS DES ANCIENS ET DES MODERNES, ET SUR LES MOYENS DE S'OPPOSER A LEURS RAVAGES.

Suite (1).

PAR M. LE BARON WALCKENAER,

MEMBRE HONORAIRE.

(Séance du 18 novembre 1835.)

DEUXIÈME SECTION.

DÉTERMINATION DES ESPÈCES D'INSECTES NUISIBLES A LA VIGNE CONNUS DES ANCIENS ET DES MODERNES, ET INDICATION DES MOYENS A EMPLOYER POUR S'OPPOSER A LEURS RAVAGES.

I.

PRÉLIMINAIRES.

J'ai examiné dans la première partie de ces Recherches les textes anciens relatifs aux noms des insectes nuisibles à

(1) Voir tom. 4, p. 687.

la vigne selon l'ordre chronologique des auteurs, autant que cet ordre pourtant ne rompait pas les rapports d'étymologie, ou de dérivation, qui existent entre les mots dont il faut déterminer la signification. Cette méthode m'a paru la seule propre à parvenir au but que je me proposais.

Toutes les langues varient et éprouvent, comme les peuples qui les parlent, les effets du temps, des révolutions et de l'usage. A la même époque divers écrivains emploient le même mot dans des sens différents, soit parce que les auteurs n'ont pas au même degré la connaissance des choses que ces mots servent à désigner, soit parce qu'ils diffèrent entre eux par les motifs qui les portent à les employer; l'un ayant besoin de s'astreindre à un sens simple, spécial ou rigoureux, l'autre au contraire n'ayant en vue qu'un sens figuré ou une notion vague ou générale.

L'examen de tous les textes où le même mot se trouve employé nous a donné d'abord la signification, plus ou moins déterminée, que chaque auteur attachait à ce mot, et aussi les différentes circonstances ou particularités que chaque texte nous apprenait sur l'insecte nommé, et qui par conséquent pouvaient servir à le faire reconnaître.

Nous avons eu soin de résumer les diverses significations, qui résultaient de l'examen critique auquel nous nous sommes livré sur chaque mot. Nous n'aurons donc besoin que de rappeler les résultats de chacun de ces examens pour pouvoir comparer les notions imparfaites des anciens avec les connaissances plus précises des modernes, et nous ne serons pas entravés dans cette dernière et difficile investigation par des discussions philologiques : si nous sommes forcé d'en entamer de nouvelles, ce sera du moins pour des mots qui se présenteront comme donnant matière à des digressions utiles ou curieuses, et non pas pour ceux qui tiennent essentiellemeut au sujet que nous traitons.

Mais ici il ne faut pas suivre l'ordre de discussion que nous avons cru devoir adopter dans notre première section.

Il ne s'agit plus de déterminer les significations données par chaque auteur à un même mot, indépendamment du sens réel de ce mot, mais de fixer le sens réel d'après les diverses significations données à chaque mot, et d'après les différents emplois qu'on en a fait : il s'agit des choses et non des mots. Ce sont donc les choses qui doivent nous indiquer l'ordre que nous avons à suivre pour déterminer la valeur des mots.

Aussi nous commencerons par les insectes qui ne tiennent que faiblement à notre sujet, ou sur lequel les anciens ne nous ont fourni que des particularités qui ne peuvent nous conduire qu'à des notions vagues ou incertaines, ou trop générales; et nous passerons, successivement, aux insectes qui sont les objets principaux de nos recherches, et pour lesquels les textes nous fournissent des détails circonstanciés et des moyens plus précis de détermination; nous conformant ainsi à la méthode des algébristes qui éliminent d'abord de leurs équations les quantités parasites, ou celles qui ne peuvent fournir que des données imparfaites, pour la solution des problèmes qu'ils ont à résoudre.

II.

Spondyle ou Sphondyle. — Scarabæus Melolontha de Linné. — Le Hanneton. — Digression sur les diverses espèces de Hannetons connus des anciens, et sur plusieurs Scarabées qui se rapprochent de ce genre, ainsi que sur l'emploi du mot Melolontha chez les anciens et les modernes.

D'après l'ordre que nous nous sommes prescrit, le mot Spondyle ou Sphondyle réclame la priorité.

Les conclusions que nous fournissent l'examen comparé des textes, sont que la larve de cet insecte est assez grosse pour qu'on ait pu la prendre pour un petit serpent; qu'elle ronge les racines de toutes sortes de plante, excepté celle de l'aristoloche ou de la vigne sauvage, *vitis sylvestris*, qui est la clématite ou une autre plante, mais qui n'est point la vigne (1).

Nous ne connaissons qu'une seule espèce de larve qui puisse répondre à toutes ces conditions; c'est celle de l'espèce de Hanneton ordinaire, si connue, si redoutée des horticulteurs sous le nom de ver blanc. La larve du *Melolontha Fullo*, ou du *Melolontha Vulgaris* des naturalistes modernes est, suivant nous, le Spondyle d'Aristote et de Pline.

Je lis dans Aldrovande (2) qu'Agricola dit que les Grecs modernes nomment Spondyle une espèce de ver, grosse comme le petit doigt, qu'on trouve en terre, roulée à l'entour des racines des plantes potagères, dont la tête est rougeâtre et le corps blanc. C'est bien là certainement la larve du Hanneton. Agricola savait-il cela des Grecs modernes, et le mot Spondyle serait-il encore aujourd'hui employé par eux pour désigner le ver blanc ?

Si le Spondyle de Pline est le même que celui d'Aristote, il s'en suivrait que ce dernier naturaliste, qui a désigné par ce nom un insecte parfait, en a connu les métamorphoses; ce qui ne paraîtra pas surprenant si on se rappelle qu'Aristote, ainsi que je l'ai déjà dit, a parfaitement bien décrit les métamorphoses du Papillon du chou, mais qu'après cette description il généralise ce fait, et remarque que la plupart des insectes viennent d'un ver (scolex);

(1) Arist. et Plin.

(2) Aldrovand., *des Insectis*, 1618, Francfort, p. 225.

« le ver entier s'accroît, dit-il, et devient un animal articulé (1). »

Aristote observe très-bien que les Araignées, les Cigales et les Criquets n'engendrent pas de vers, mais des animaux semblables à eux.

Ces idées sur les métamorphoses des insectes sont très-exactes, et quoiqu'Aristote y mêle quelques erreurs qui ne doivent pas nous occuper ici, elles n'en prouvent pas moins de sa part des observations suivies avec persévérance, et un tact prodigieux pour savoir généraliser les faits acquis à la science, et pour deviner, et prévoir, ceux qui n'ont point encore été observés.

N'oublions pas de remarquer que c'est à propos de la manière dont les insectes s'accouplent qu'Aristote nomme le Spondyle; et le Hanneton est précisément un des insectes qui se présentent le plus souvent à nos regards dans l'état d'accouplement.

Du texte de Pline, et de l'assertion d'Agricola, il paraît résulter que chez les Latins, et les Grecs du Bas-Empire, le nom de Spondyle s'était conservé pour désigner la larve de la grosse espèce de Hanneton dont on ignorait les métamorphoses.

Pourtant on ne peut douter que les Latins, aussi bien que les Grecs, n'aient connu un insecte aussi répandu que le Hanneton qui joue en agriculture un si grand rôle par le tort qu'il fait, même dans l'état d'insecte parfait, aux feuilles des plantes et des arbres; mais on ignore si les Latins donnaient à cet insecte un nom particulier, ou s'ils le désignaient par les noms généraux de *Scarabæus*, de *Cantharis*

(1) Arist. liv. 5, ch. 19, t. 1, p. 286 et 287; liv. 1, ch. 4, n° 1, et liv. 5, 12 et 17 de l'edit. de Schneider, 1811, in-8°, t. 2, ch. 17, (vulgo 19, Scaliger, 18), t. 2, p. 207.

si souvent employés par eux pour désigner toutes sortes de coléoptères.

Fabricius, qui a détaché les Hannetons du genre Scarabée de Linné, a donné à ce genre le nom de Melolonthe, que le naturaliste suédois avait imposé comme nom spécifique à l'espèce la plus commune. Ce nom est emprunté à Aristote, qui l'emploie comme celui de Cantharis et de Carabus, pour désigner diverses espèces de Scarabées qui, dans nos méthodes naturelles, appartiennent à des familles très-diverses, ou à des genres très-dissemblables. C'est d'après l'opinion des savants du temps d'Aldrovande (1), adoptée par Bochart (2), que Linné a fait du Melolonthe d'Aristote notre Hanneton vulgaire; mais ainsi que l'a très-bien remarqué Latreille (3), il résulte de la comparaison des textes de Suidas, de Pollux, du scholiaste d'Aristophane, que le nom de Melolonthe s'appliquait, chez les Grecs, à des insectes de couleurs brillantes, ce qui ne peut convenir au Hanneton commun.

Aristophane, dans la comédie des *Nuées*, fait dire à Strepsiade par Socrate : « Laissez aller votre pensée comme la Melolonthe qu'on lâche en l'air avec un fil à la patte. » L'ancien scholiaste remarque que cette Melolonthe est un insecte de couleur d'or que les enfants tiennent avec un fil et qu'ils font voler (4).

Nous savons que dans la Grèce moderne les enfants attachent encore aujourd'hui un fil à la patte de ce bel insecte de couleur d'or, que les naturalistes nomment la Cé-

(1) Aldrovandes, *de Anim. insect.*, p. 17.

(2) Bochart, *Hiéror.*, part. 2, liv. 4, ch. 2.

(3) *Voy.* le Mémoire de Latreille sur les insectes peints ou sculptés sur les monuments antiques de l'Egypte; dans les *Mémoires sur divers sujets*, in-8°.

(4) *Voy.* Camus, notes sur l'*Hist. nat. des anim.* d'Aristote, t. 2, in-4°, p. 478.

toine fastueuse, et qui n'est pas rare dans ce pays, où ils font voler cet insecte de la même manière que les enfants de nos climats, le Hanneton commun : c'est donc au genre Cétoine, et non au genre Hanneton, qu'on aurait dû appliquer le nom de Melolonthe.

Ici se présente une question intéressante pour l'archéologie, qui tient à l'exacte interprétation d'un passage de Pline bien digne d'attention.

Le naturaliste romain, parlant des différentes espèces d'amulettes usitées, de son temps, pour guérir la fièvre quarte, dit qu'on emploie pour cet effet trois sortes de Scarabées. « La première, dit-il, est le scarabée qui roule des pilules, *qui pilas volvit*, et en considération duquel une grande partie de l'Egypte met les Scarabées au nombre des dieux. »

Cette circonstance nous fait reconnaître, sans aucun doute, deux ou trois insectes de la famille des Coprophages, l'*Ateuchus Sacer* de Fabricius (*Scarabæus Sacer* de Linné), ou l'*Ateuchus Laticollis*, et l'*Ateuchus Ægyptiorum*, rapporté de la Nubie par M. Caillaud et récemment décrit par M. Latreille (1), qui a voulu y voir exclusivement le Scarabée sacré, si souvent sculpté par les Egyptiens sur leurs monuments, et séparément en pierres dures de différentes natures. Mais c'est à tort suivant moi. J'ai examiné récemment tous les Scarabées de l'antique Egypte, sculptés séparément, qui se trouvent à la Bibliothèque du Roi, où l'on conserve aussi un individu de l'*Ateuchus Ægyptiorum*, donné par M. Caillaud, et je me suis convaincu que parmi les pierres égyptiennes qui représentent des Scarabées dont les élytres sont lisses, un certain nombre a été sculpté d'après l'*Ateuchus Sacer* de Fabricius, et les autres, en plus petite quantité, d'après l'*Ateu-*

(1) Caillaud, *Voyage à Méroé et au Fleuve Blanc*, p. 172 ; *Atlas d'Hist. nat. et d'Antiq.* pl. 58 ; Latreille dans Cuvier, *Règn. anim.* t. 4, p. 553.

chus Laticollis; mais toutes les pierres dont les élytres sont striées, ou ont des côtes et des sillons longitudinaux, ont pour type l'*Ateuchus Ægyptiorum* de M. Caillaud. Ainsi le nom de Scarabée des Egyptiens est applicable à trois espèces différentes qui, à la vérité, sont fort rapprochées l'une de l'autre, et ont probablement des mœurs et des habitudes semblables, mais que pourtant, d'après les monuments sculptés, il est facile de distinguer par des caractères non équivoques (1). L'*Ateuchus Sacer*, qui est noir, paraît beaucoup plus commun que l'*Ateuchus Ægyptiorum* d'un vert doré, et a dû être celui que les artistes ont imité dans la Basse-Egypte; tandis que ceux de la Haute-Egypte s'attachèrent à l'*Ateuchus Ægyptiorum*. M. Caillaud n'a point trouvé cet insecte en Egypte, mais dans le Sennaar. Pourtant il en a reconnu des débris et des élytres, dans des caisses de momies ensevelies en Egypte, ce qui semble démontrer que cet insecte a existé, et existe peut-être encore, en Egypte. Comme Aristote et Aristophane se servent du mot *Canthuris* pour désigner le Scarabée sacré, j'en infère que ces deux auteurs avaient en vue l'*Ateuchus Ægyptiorum* de M. Caillaud.

Cette première espèce de Scarabée dont parle Pline est, suivant nous, aussi la première des trois espèces de ces insectes qui sont mentionnés par Horus Appollo, comme étant en grande vénération chez les Egyptiens.

La seconde espèce de Scarabée servant d'amulette pour guérir les fièvres quartes dont Pline nous entretient, est employée, dit-il, par les magiciens; mais il faut avoir

(1) Conférez Olivier, *Coléopt.*, t. 1, n° 3, p. 150, n° 183, pl. 8, fig. 59, Var. B. La prétendue Var. A est un autre insecte : il y a un écusson entre les élytres, et la forme de ces élytres est différente. — Schonherr, *Synonymia insect.* t. 1, p. 18; Caillaud, *Voyage à Méroé et au Fleuve Blanc*, t. 4, p. 272; *Atlas d'Hist. nat. et d'Antiq.* 2, 58, p. 10.

soin de ramasser ces insectes de la main gauche. Cette espèce a de petites cornes repliées, *cui sunt cornicula reflexa.*

Sur cette indication, Hardouin et d'autres commentateurs d'après lui, rapportent cet insecte de Pline aux Lucanes. — Ils se trompent.

Le Lucane, vulgairement nommé Cerf-Volant, est un des insectes que Pline a le mieux décrits (1); aussi les naturalistes lui ont-ils conservé le nom qu'il emploie pour le désigner. Pline nous dépeint très-bien ses longues cornes bifurquées, dentées, qu'on suspend, dit-il, au cou des enfants pour les préserver de la morsure des bêtes venimeuses « *Cornua prælonga bisulcis dentata forcipibus in cacumine* ». Cela ne peut s'accorder avec les petites cornes recourbées de l'autre espèce de Scarabée qu'on a voulu y rapporter.

Cette seconde espèce de Scarabée de Pline me paraît être la seconde espèce qu'Horus Appollo a décrite; elle a, selon cet auteur, deux cornes et la forme du taureau; elle est consacrée à la lune.

Nous pensons que cette espèce est la grande espèce de Bousier à deux cornes que M. Savigny a rapportée d'Egypte, et qu'il a nommé Midas. Elle est sculptée dans le temple de Karnak et paraît, selon l'observation de Latreille, appartenir au genre *Onitis* récemment démembré des Coprophages (2).

M. Millin, dans sa notice des pierres gravées égyptiennes de la Bibliothèque du Roi, dit qu'on voyait dans le cabinet des antiques de Sainte Geneviève un Scarabée sculpté gravé, qui selon lui était le *Scarabæus Mimas.* En cela M. Millin se

(1) Plin., *Hist. nat.* liv. 11, ch. 34.

(2) Latreille, *Mémoires*, p. 148 et 155. Conférez *Descript. de l'Egypte*, t. 3, p. 34.

trompait, car le Scarabée Mimas est une espèce particulière à l'Amérique; mais l'erreur de cet estimable archéologue est bien faible, puisque le *Scarabée Mimas* est un Bousier comme le Midas d'Egypte, et qu'aux couleurs près, il lui ressemble. Il y a donc tout lieu de croire que la pierre égyptienne mentionnée par Millin représentait le Bousier Midas, trouvé en Egypte par M. Savigny.

La troisième espèce de Scarabée, employée selon Pline comme amulette contre la fièvre-quarte, était surnommée le Foulon (*Fullo*); il était taché de blanc; on le coupait en deux et on en attachait une moitié à chaque bras, tandis que les deux autres espèces d'insectes dont nous avons parlé ne s'attachaient qu'au bras gauche. *Tertium, qui vocatur Fullo, albis guttis, dissectum utrique lacerto adligant, cætera sinistro.*

Tous les commentateurs de Pline ont gardé le silence sur ce passage remarquable, et sur l'insecte nommé par les Romains *Fullo*. Les naturalistes n'ont pas été aussi insouciants.

Mouffet, dont l'ouvrage parut après sa mort en 1634, en décrivant la plus grande espèce de Hanneton de nos climats, qui a près d'un pouce et demi de long, et se distingue facilement par ses taches d'un blanc vif répandues sur son corselet et ses élytres, combat l'opinion de ceux qui ont voulu faire du *Fullo* de Pline un Bousier ou un Forficule, et il prétend que le naturaliste romain a, par ce nom, voulu désigner la grande espèce de Hanneton à taches blanches, que lui Mouffet vient de décrire (1).

Ray, dont l'histoire des insectes fut publiée en 1710, s'est rallié à cette opinion (2), et M. Schœnherr, en dernier

(1) Mouffet, *Insect. sive minimorum animalium theatrum*, 1634, in-folio, p. 160.

(2) J. Ray, *Hist. insect.*, 1710, in-4°, p. 93.

lieu, dans son laborieux ouvrage spécialement consacré à la synonymie des insectes, cite Pline pour son *Melolontha Fullo* (1).

C'est à regret que je combattrai une opinion qui paraît si bien établie par le suffrage de tant d'éminents naturalistes; mais les observations que j'ai faites y sont contraires. J'ai examiné un très-grand nombre de pierres antiques sculptées en insectes ou sur lesquelles des insectes étaient gravés, et dont quelques-unes ont peut-être servi d'amulettes, car elles étaient percées de manière à pouvoir les suspendre au cou, et toutes figuraient soit des Coprophages, soit des Cétoines (2). Aucune ne pouvait être rapportée à une espèce de Hannetons facile à distinguer des insectes précédents par une forme plus allongée. Il en a été de même des obélisques et de tous les monuments égyptiens dont on a publié des dessins. Je ne parle ici que des Scarabées ou Coléoptères, et non de cette espèce d'Abeilles ou de Guêpes sculptées sur les obélisques de Luxor.

M. Latreille, qui de son côté s'est livré à un examen semblable, a obtenu les mêmes résultats.

Il semble donc que le *Melolontha Fullo* de Pline doit être cherché parmi les Bousiers ou les Cétoines, et non parmi les Hannetons.

Pline dit que le Scarabée vert a la propriété de rendre la vue plus perçante, et que les graveurs en pierres fines reposent leurs yeux en considérant ces insectes. « *Scarabei*

(1) C. J. Schœnherr, *Synonymia insect.*, part. 3. *Upsalia*, 1817, in-8°, p. 164.

(2) Dans tous les Scarabées de la Bibliothèque du Roi, il y a des Bousiers et point de Cétoines; mais j'ai vu un assez grand nombre de ces dernières dans plusieurs cabinets.

viridis natura contuentium visum exacuit, itaque gemmarum sculptores contuitu eorum acquiescunt (1). »

Marcellus Empiricus copie Pline en rapportant le même fait; mais il nous apprend de plus que ce Scarabée a la couleur de l'émeraude, *scarabeus coloris smaragdini.* Cette définition convient parfaitement à la Cétoine fastueuse et à la Cétoine dorée, surtout à la première. Ces deux espèces sont d'un beau vert doré, ou d'un vert d'émeraude; mais la Cétoine dorée a des taches blanches sur les élytres (*albis guttis*), qui la distinguent de l'autre; elle a neuf lignes de long, et se trouve fréquemment dans les jardins, sur les roses, et sur d'autres fleurs. Le grand Hanneton à taches blanches, le *Melolontha Fullo* des naturalistes modernes, est au contraire assez rare, et ne se rencontre que dans les dunes et dans le voisinage de la mer.

Par toutes ces raisons je conclus que c'est la Cétoine dorée qui était l'objet du genre de superstition dont parle Pline, et est l'insecte auquel il donne le nom de *Fullo.*

Pour nous résumer, le mot Spondyle ou Sphondyle désigne dans Aristote le Hanneton insecte parfait, et sa larve.

Dans Pline, qui ignorait la métamorphose du Hanneton, le mot Spondyle ne désigne plus que la larve du Hanneton, ou le ver blanc, pris pour un petit serpent, qui du temps d'Agricola, au seizième siècle, était encore connu des Grecs sous ce nom de Spondyle.

Dans Pline, le *Scarabeus qui pilas volvit,* que les Egyptiens adoraient, lequel guérissait de la fièvre quarte, est le *Scarabæus Sacer* de Linné, l'*Ateuchus Sacer*, l'*Ateuchus Laticollis* de Fabricius, et aussi l'*Ateuchus Ægyptiacus* de Latreille et de Caillaud.

(1) Plin., *Hist. nat.* liv. 29, ch. 38, t. 8, p. 270.

Dans Horus Appollo, le Scarabée, proprement dit, celui dont les ailes déployées forment des rayons, est encore le même insecte.

Dans Aristote et Aristophane, le Scarabée sacré nommé *Cantharis* est l'*Ateuchus Ægyptiacus*.

Dans Pline, le *Scarabæus cui sunt cornicula reflexa* est l'*Ateuchus Midas*, le Bousier Midas, commun en Egypte et rapporté de ce pays par M. Savigny.

Dans Horus Appollo, le Scarabée à deux cornes, consacré à la lune, est aussi le Bousier Midas.

Dans Aristote, et les auteurs grecs, la Mélolonthe, qui servait de jouet aux enfants, est la Cétoine fastueuse.

Dans Pline, le *Scarabæus Viridis* que les graveurs en pierres fines aimaient à contempler, est aussi la Cétoine fastueuse.

Dans Pline, le *Scarabæus Fullo albis guttis* est la Cétoine dorée, le *Scarabeus Auratus* de Linné, qui a des taches blanches sur les élytres.

Dès qu'il est démontré que le Spondyle d'Aristote et de Pline est le Hanneton, nous avons eu raison de nous occuper de ce mot, car le Hanneton aussi nuit aux feuilles de la vigne comme à celles de toutes les autres plantes. Il existe dans ce genre une espèce plus petite que l'espèce commune, que les entomologistes ont nommée le Hanneton de la vigne, *Melolontha Vitis*, parce qu'on le trouve fréquemment sur cette plante avec le Hanneton de Frisch, *Melolontha Frischii*, qui n'en est peut-être qu'une variété (1); mais cet insecte se rencontre presque aussi fréquemment sur les feuilles de saule, de rosiers, que sur celles de la vigne, et il n'est pas

(1) Walckenaer, *Faune parisienne*, t. 1, p. 185; Olivier, *Entomologie*, genre *Hanneton*, n° 59. pl. 2, fig. 12, a, b, c. p. 34, t. 1; Schœnherr, *Synonymia insect.*, t. 1, 3e part., p. 193.

de ceux dont se plaignent plus particulièrement nos vignerons et nos cultivateurs; aussi n'avait-il pas attiré l'attention des agriculteurs chez les anciens.

Avant de terminer ce qui concerne le mot Spondyle, je ne dois pas oublier de remarquer que Fabricius a employé ce mot pour désigner un genre de Coléoptères qu'il a formé dans la famille des Priones, et nommé *Spondylis Buprestoïdes* (l'Attelabus Buprestoïdes de Linné); mais cet insecte, dont la larve vit dans le bois des arbres verts, n'a aucun rapport avec le Spondyle des anciens dont la larve attaque les racines des jeunes plantes, ou des plantes annuelles. Aussi l'intention de M. Fabricius n'était-elle pas, en choisissant ce nom, de prétendre que ce rapport existait; et ce que j'ai dit, dans les réflexions préliminaires de ces Recherches, trouve ici son application et me dispense de m'étendre d'avantage sur ce sujet.

III.

Joulos ou Julus. — Les Jules.

Le nom de *Joulos* a encore moins le droit de figurer au nombre de ceux qu'on a donnés aux insectes nuisibles de la vigne, que celui de Spondyle, quoique Suidas ait dit que Joulos était un ver de la vigne; mais ce lexicographe du moyen âge est le seul qui ait si mal défini l'insecte dont les anciens ont parlé, sous le nom de Joulos. De leurs textes comparés, il résulte que le *Joulos* est un insecte aptère ou sans ailes, pourvu d'un grand nombre de pieds; qui a la forme allongée d'un ver; marche en serpentant; se roule sur lui-même quand on le touche; et qu'il se trouve dans les lieux humides.

Les naturalistes modernes n'ont pu se méprendre sur cet insecte, et lui ont conservé son nom ancien. Le nom de Julus, donné à un genre d'insecte chez les modernes, correspond exactement au Julus ou Julos des anciens, surtout si on restreint la signification moderne de ce mot au genre Julus de M. Léach (1), dans son excellent travail sur les Polypodes, et qu'on en écarte les Polydesmes et autres genres qu'on en a détachés avec juste raison.

Les Julos que les anciens avaient en vue, étaient probablement le Jule terrestre, et le Jule des sables, des entomologistes modernes, et le Jules commun de M. Soavi, à tort confondu avec ces derniers. Ces insectes se trouvent à terre sous les pierres; ils rongent les feuilles et les fruits qui tombent sur le sol et y pourrissent; mais ils ne nuisent ni à la vigne ni aux plantes. Comme on les trouve sous l'ombrage de la vigne, ainsi que dans tous les lieux sombres et humides, on leur aura attribué un dommage qui était dû à une autre cause.

IV.

Biurus. — Grillo-talpa. — La Taupe-grillon.

Après les mots Spondyle et Julios, le mot qui, parmi tous ceux que nous avons passés en revue, tient le moins à notre sujet, est celui de *Biurus*. Il ne se trouve que dans un passage isolé de Cicéron cité par Pline, où il est dit que cet animal ronge les vignes de la Campanie. Ainsi le *Biurus* ne nous est pas donné comme un ennemi de la vigne propre-

(1) Leach, *Zoological Miscellany*, 1817, in-8°, t. 3, p. 32 à 48.

ment dit, mais comme nuisant aux vignes de la Campanie en particulier, par son extrême multiplication. Peut-être même dans le passage de Cicéron, que Pline ne cite qu'en passant, était-il question d'un cas spécial où les *Biuri* s'étaient montrés nuisibles aux nouvelles plantations de vignes faites en Campanie, mais qui ne pouvaient plus nuire lorsque les racines avaient acquis assez de dureté pour résister à leurs attaques.

Quoi qu'il en soit, l'étymologie du mot *Bi-Uros* qui, ainsi que nous l'avons déjà dit, implique un insecte armé d'une double queue à sa partie postérieure, conduit à jeter les yeux sur les grandes espèces de Sauterelles, et sur le Grillon-taupe, les seuls insectes ainsi conformés qui puissent, par leur grandeur et les dommages qu'ils causent, remplir les conditions données, et ravager tout un pays planté en vigne.

Mais la Sauterelle ayant été bien connue des Latins sous le nom de *Locusta* et des grecs sous celui d'*Acris* (1), il en résulte que le nom de *Biurus* ne peut plus s'appliquer qu'aux Taupes-grillon, et cette synonymie est d'autant plus probable que cet insecte est le plus grand de tous dans notre Europe (il n'a pas moins d'un pouce et demi de long); qu'il est aussi un des plus singuliers par sa conformation, un des plus destructeurs; qu'il ne se reconnaît dans aucune des descriptions d'insectes qui nous ont été transmises par les anciens; et qu'enfin dans tous les écrits qui nous restent d'eux, il n'y a que le nom de Biurus que nous puissions lui appliquer.

Latreille a dit que l'histoire du Taupe-grillon ne commençait qu'à Mouffet. — Non. — Il est bien vrai que Mouf-

(1) Bible Vulgate, et traduct. des Septante. — Aldrovande, *de Insectis*, p. 160.

fet est le premier qui ait publié une bonne figure de cet insecte, le premier qui lui ait imposé le nom de Taupe-grillon, ou plutôt Grillon-taupe, *grillo-talpa*, qui fait image, et est à lui seul une description (1). « *Liceat*, dit-il, *hic quæso nobis præ nominum inopia onomatopeïeïn;* et il rejette avec raison les noms de Sphondyle et de Bupreste qu'on a voulu donner à cet insecte : mais ce rejet même démontre que le Taupe-grillon avait, avant lui, attiré l'attention des naturalistes, et qu'on s'en était occupé. En effet, Aldrovande avait bien décrit cet insecte avant Mouffet, et en donne une figure mauvaise, mais reconnaissable : il le nomme *Talpa Ferrantis*, parce que cet insecte avait été avant lui nommé Taupe, et figuré par Ferrante Imperato, *Neapolitanus, diligentissimus aromatarius in naturali sua historia*, liv. 28, dit Aldrovande. Ainsi c'est à Ferrante que Mouffet a emprunté la moitié du nom donné à cet insecte. Il connaissait son ouvrage, car il en a tiré la figure qu'il a publiée de l'Araignée tarentule. L'ouvrage de Ferrante fut imprimé en italien après sa mort en 1599, et traduit en latin. L'édition originale est rare (2), et aucun naturaliste de ces derniers temps, que je sache, y compris Linné, et depuis, ne l'a connu, du moins aucun ne l'a cité. Tous croient beaucoup faire quand ils remontent jusqu'au vieil Aldrovande; mais nous venons de démontrer que l'histoire du Taupe-grillon commence avant lui, avant Mouffet, et même avant Ferrante; car si l'application que nous faisons du mot *Biurus* est, comme nous le croyons, exacte, il faut faire remonter la première mention de cet insecte aux temps antiques.

Le Taupe-grillon commet de grands dégâts, surtout dans

(1) Mouffet, *Insect. theatr.*, p. 104, ch. 24.

(2) Ferrante Imperato, *del Historia naturale*, libri 28. Napoli, 1599, p. 787. Talpa insecto. Cette figure est meilleure que celle d'Aldrovande.

les parties méridionales de l'Europe; il fabrique des trous et des galeries souterraines, coupe et détache les racines des plantes par le moyen de ses pattes de devant, taillées en scies; mais c'est pour creuser une habitation à sa postérité qu'il en agit de cette manière; car il ne mange ni plantes ni racines de plantes; il ne se nourrit que d'insectes; il en détruit même un grand nombre de nuisibles (1).

Les dégâts causés par la Courtillière ont probablement été confondus avec ceux que produit le ver blanc du Hanneton, car suivant un dictionnaire récent d'agriculture (2), le nom de Courterolle aurait été donné à l'un et à l'autre dans divers cantons de la France.

V.

Gaza. — Sauterelle à selle. — Locusta ephippiger. — Sauterelle aptère. — Locusta aptera. — Sauterelle nymphe. — Locusta puppa.

On se rappelle que l'examen auquel nous nous sommes livré relativement au nom de *Gaza* employé par les prophètes Amos et Joel, nous a démontré que c'était un insecte éminemment destructeur, non seulement de la vigne, mais de toute espèce de plante, et qu'à ses ravages succédaient ceux d'une ou plusieurs espèces de sauterelles qui achevaient de consumer ce que cet insecte redoutable n'avait pas dévoré. Les Septante et la Vulgate traduisent le

(1) Acheta Grillo-Talpa, Fabr., *System. Entom.*, t. 2, p. 28, n° 1. Walckenaer, *Faun. paris.*, t. 2, p. 282.

(2) Baron de Morogue, *Cours complet d'Agriculture*, 1834, in-8°, t. 7, p. 149, au mot *Courterolle*.

mot *Gaza* par chenille, et la version chaldéenne par sauterelle rampante, c'est-à-dire sans aile ou aptère.

Si l'on fait attention qu'au temps de Ptolémée les juifs d'Égypte auxquels nous devons la traduction grecque des Livres saints, ne savaient qu'imparfaitement l'hébreu, qui était pour eux une langue morte; que saint Jérôme, dont la traduction a servi de base à la Vulgate, était, relativement à la designation des objets matériels, dans une plus grande ignorance à cet égard, on trouvera que la version chaldéenne est, dans cette circonstance, une autorité plus imposante que les deux autres : et après avoir pris connaissance des ouvrages de MM. Rosenmuller et Oedmann (1), qui ont discuté ce point de critique avec autant de sagacité que d'érudition, on restera convaincu, malgré l'opinion contraire de Bochart et de Michaëlis, que les quatre noms différents employés par Amos et Joël, comme noms d'insectes, désignent tous des Sauterelles.

Les observations d'un judicieux voyageur, M. Shaw, achèvent, suivant nous, de mettre cette opinion hors de doute.

Il nous apprend qu'en Afrique il arrive fréquemment qu'en mars et en avril, les Sauterelles, poussées par le vent du midi, obscurcissent le soleil, et augmentent en densité jusqu'au milieu de mai, et qu'après avoir tout ravagé elles diminuent et vont pondre. Puis ensuite succèdent, à quelques jours d'intervalle, des espèces plus petites, qui marchent de même en troupes, lesquelles sont remplacées successivement par une ou deux autres espèces qui achèvent de tout dévorer.

(1) Rosenmuller, *Handbuch der biblische alterthume kunde*. Leipsik, 4e band, 1821, in-8°, p. 586 et 588; Oedmann, *Vermischte Sammlungen aus der Naturkunde*, aus dem schwedischen, Uebersetz. von. D. Groning, 1787, in-12, 2e hefft. p. 116 et 117.

M. Oedmann, pour justifier d'une manière complète le texte chaldéen, a pensé qu'il était nécessaire de supposer que *Gaza* était une Sauterelle non parvenue à toute sa croissance, sans ailes ni élytres, que les Hébreux prenaient pour un insecte parfait, et qu'ils désignaient par un nom particulier. Mais les Orientaux connaissent trop bien les Sauterelles, qui, de toute antiquité, ont été pour eux un aliment, pour qu'on puisse croire que les Hébreux aient pu commettre une telle erreur.

Aussi n'est-il pas nécessaire de la leur supposer. Nous connaissons, aujourd'hui, plusieurs espèces de Sauterelles qui peuvent correspondre parfaitement à la Sauterelle rampante de la version chaldéenne, et c'est ce que paraît avoir ignoré M. Oedmann : il y en a surtout une espèce dont le corselet, fortement excavé, est relevé en arrière comme une selle; ce corselet cache des élytres voûtés sonores, très-courts, qui ne peuvent servir à voler : ces sauterelles ressemblent à des Nymphes, et ont cependant acquis leur état parfait : elles s'accouplent ainsi et se reproduisent : cette espèce a été nommée *Locusta Ephippiger*. Il y a même d'autres espèces dont au moins les femelles n'ont ni ailes ni élytres, et qui ressemblent tout-à-fait à des larves de sauterelle : telles sont les espèces nommées *Locusta Aptera* et *Locusta Puppa* par M. Fabricius.

Mais j'incline à penser que la Sauterelle à selle, ou la *Locusta Ephippiger*, est plutôt le Gaza de la Bible qu'aucune des deux espèces que je viens de mentionner. Parmi toutes les espèces de Sauterelles rampantes, l'*Ephippiger* est celle que j'ai le plus fréquemment trouvée sur la vigne. Elle n'y est jamais assez abondante pour y produire des dégâts, et elle ne peut être rangée dans les insectes de la vigne proprement dits : aussi n'est-ce pas de cette manière qu'il en est fait mention dans l'Ecriture.

VI.

Cantharis des Géoponiques. — Neuvième Cantharide d'Aldrovande. — Rhynchites Bacchus, ou Rhynchites Betuleti, ou Attelabe de la Vigne. — Becmar-Diableau. — Lisette et Velours vert des Vignerons. — Des Coléoptères ou Scarabées qui rongent la Vigne, et qui ne peuvent se rapporter à la Cantharide des Géoponiques. — Lethrus Cephalotes. — Charansons gris.

Les auteurs anciens donnent le nom de *Cantharis* à des insectes qu'ils employaient, en les pilant, comme ingrédient du liniment, ou onguent, dont ils enduisaient la vigne pour la garantir des insectes malfaiteurs : mais il n'y a que dans les Géoponiques où, en parlant de ce même emploi des cantharides, on trouve que ces insectes s'engendraient dans la vigne; qu'ils y nuisaient : et même l'auteur, ou les auteurs, de cette compilation ne donnent la recette des Cantharides macérées dans l'huile, que comme un remède contre les désastres que causent à la vigne les Cantharides mêmes (1).

Nous avons vu que le mot *Cantharis* était employé par les Grecs, comme par les Latins, pour désigner des Coléoptères ou Scarabées en général; que ce mot servait souvent à nommer des Coléoptères à couleur brillante, ou qui ont des propriétés corrosives ou vésicantes; qu'on s'en servait aussi pour les insectes remarquables par leurs effets destructeurs, soit qu'ils fussent d'une grande ou d'une petite dimension.

(1) Latreille dans Cuvier, *Règn. anim.* t. 5, p. 65; Oliv. *Coléop.* III, p. 47, pl. 1; Schœnherr, *Synonymia*, 1817, in-8°, p. 31; Mylabris, vol. 1, 3e part. p. 31; Oliv. *Ent.* III. 47, 7, t. 1, fig. b, c.

Parmi les premiers, nous avons cité la Mylabre de la chicorée, *Mylabris cichorii*, de nos entomologistes modernes, si bien décrite par Dioscoride, et la *Lytta* ou *Meloë vesicatoria*, la Cantharide de nos apothicaires (1).

Parmi les seconds ouc euxqui so nt très-petits, est le *Scarabæus parvus, Cantharis dictus* de Pline, qui ronge le blé, qui est la Calandre ou *Curculio granarius*, ou *Calandra granarius*, de nos modernes entomologistes; le *Curculio frumentarius* de Linné, l'*Apion frumentarius* de Schœnherr et de Latreille. Ce dernier est rouge et d'une couleur assez brillante, l'autre de couleur fauve obscure : c'est celui-ci, je pense, dont parle Pline, car il attaque le froment, et l'autre nuit principalement à l'avoine (2).

Ces indications nous laissent dans une grande incertitude relativement à la Cantharide des Géoponiques. Toutefois, comme c'est, sans aucun doute, leurs propriétés corrosives, ou vésicantes, qui faisaient employer la Cantharis des anciens dans le liniment destiné à détruire les autres insectes, il devient probable que leurs Cantharides de la vigne étaient des insectes de cette nature, ou des insectes que la ressemblance de leur couleur les portait à confondre avec ceux-ci, ou à assimiler à eux. Or, comme aucun Coléoptère ou Scarabée, à propriété vésicante, aucune Mylabre, aucune Lytte ou Méloë, aucune Cantharide, ne vit sur la vigne, il est évident que l'insecte que nous cherchons doit se trouver parmi ceux que, par leur couleur, on peut confondre avec ceux-ci ou assimiler à eux, surtout avec la Mylabre de la chicorée, à

(1) Latreille, dans Cuvier, t. 5, p. 67; Schœnherr, *Synonymia*, t. 1, p. 20.

(2) Schœnherr, *Synonymia, Curculionidum*, t. 1, p. 283, n° 75, Genus Apion; Walckenaer, *Faun. paris.* t. 1, p. 237, n° 15; Latreille, Gener. *Crustaceor et Insect.* t. 2, p. 249 et 271; *ibid.* Cuvier, t. 5, p. 88; Oliv. *Entom.* vol. v, 83, 16, 196.

bandes jaunes, et la Cantharide des apothicaires, d'un ver brillant; car nous savons que ces espèces étaient employées par les anciens en médecine et en agriculture.

Passons donc en revue tous les Coléoptères ou Scarabées qui nuisent à la vigne, et celui qui répondra le mieux à ces indications sera la Cantharide de la vigne des Géoponiques.

Le plus grand de tous ces Coléoptères ou Scarabées est le *Lethrus Cephalotes*, qui ronge les jeunes pousses des arbrisseaux en général, et surtout celles de la vigne, et les porte dans son terrier (1). Mais cette espèce semble particulière à la Hongrie, où on la nomme *Schneider*, coupeur : on la trouve aussi fréquemment dans les parties occidentales de la Russie; nos cultivateurs ni ceux de l'Italie ne s'en plaignent pas. Je ne trouve rien dans les anciens qui concerne cet insecte, et s'ils l'ont connu il a dû être compris par eux au nombre de ceux qu'ils désignaient par le nom général de *Scarabæus*.

Il n'en est pas de même des Charansons, dont on distingue chez nous plusieurs espèces qui nuisent à la vigne.

Une de celles que j'ai rencontrées le plus fréquemment sur cette plante est le *Curculio Picipes* de Fabricius, qui est peut-être la même espèce que le *Curculio Corruptor* de M. Host, et le *Curculio Vastator* de M. Marsham (2).

Ces Charansons gris, à corps globuleux, dévorent les

(1) Latreille, *Gener. Crust. et Ins.* t. 2, p. 95; *ibid.* Cuvier, t. 4, p. 542; Fischer, *Entom. de la Russie*, p. 155, xiii, 1; Kirby, *Introduct. to Entom.* t. 1, p. 204; *Ann. des Scienc. natur.* t. 1, p. 221.

(2) Walckenaer, *Faun. paris.* t. 1, p. 249; Fabricius, *System. eleuth.* t. 2, p. 540, n° 201; Marsham, *Entomologia Britannica*, t. 1, p. 300, n° 180.

bourgeons de vigne au moment où ils sortent du bouton. Ils s'opposent à son développement et à la production des grappes, mais ils s'attaquent encore plus aux poiriers, et aux pommiers, qu'aux vignes, et sont plus nuisibles en Allemagne et dans le Midi que dans nos climats.

Une troisième espèce de Coléoptères plus destructeurs encore que les deux dont nous venons de parler, est l'Eumolpe de la vigne, vulgairement nommé Coupe-Bourgeon; mais cet insecte, dont nous allons bientôt traiter plus au long, est, ainsi que les deux précédents, de couleurs peu brillantes.

Parmi tous les Coléoptères ou Scarabées qui nuisent à la vigne, il n'y a donc, suivant nous, que deux espèces très-voisines, et qui ont dû être confondues en une seule par les anciens, comme elles l'ont été long-temps par les modernes, qui paraissent par leurs couleurs répondre aux indications qui nous sont données par l'examen des textes antiques sur le mot Cantharis. Ces deux espèces sont le *Rhynchites Betuleti*, et le *Rhynchites Bacchus* des plus modernes entomologistes, l'Attelabe de la vigne, ou l'Attelabe Bacchus, et l'Attelabe du Bouleau, de leurs prédécesseurs. Ces deux espèces, considérées comme une seule par les vignerons, ont reçu d'eux en France, selon les différents dialectes ou les diverses provinces, ou même selon les cantons d'une même province, les noms de Becmare, Urbec, Urbère ou Urbée, Diableau, Beche, Lisette, Velours vert, Destraux, et d'autres peut-être que nous ignorons.

Le *Rhynchites Betuleti* (1) est d'un vert soyeux brillant ou d'un bleu violet également soyeux et brillant. Le *Rhyn-*

(1) Walckenaër, *Faun. paris.* t. 1, p. 235, *Attelabus betulæ;* Schœnherr, *Synonymia Insector.* t. 1, p. 222; Panzer, *Faun. Insect. Germ.* xx, n° 6.

chites Bacchus (1) est d'un pourpre violet doré, ou d'un vert doré mêlé de pourpre.

Ces insectes coupent les pétioles des feuilles pour les faire faner et les amollir, et pouvoir plus facilement les rouler; ce qu'ils exécutent avec beaucoup d'art, formant une cavité où ils placent leurs œufs; par là ils font beaucoup de tort aux plantes auxquelles ils s'attachent. Le *R. Bacchus* (2) aime de préférence les feuilles de la vigne et du cerisier; le *R. Betuleti*, celles du bouleau blanc et de la vigne. Dans nos environs de Paris, c'est le *R. Bacchus* que j'ai trouvé le plus fréquemment sur la vigne; mais ce fut le *R. Betuleti* qui fit un si grand tort aux vignes de Bourgogne il y a une quinzaine d'années.

M. Silbermann m'a dit à Strasbourg, que, de tous les insectes, celui qui nuit le plus aux vignes d'Alsace et des bords du Rhin, c'est le *R. Betuleti* : on y trouve rarement le *R. Bacchus*. Selon les observations de cet habile entomologiste, c'est vers la fin d'août que, dans ce pays, le *R. Betuleti* se montre dans l'état d'insecte parfait sur la surface des feuilles de vigne. La larve roule la feuille pour se cacher, et elle attaque le raisin naissant, mais non les bourgeons, parce qu'elle éclot trop tard pour cela.

M. Schranck, dans sa *Fauna Boïca* (3), a placé ces deux insectes dans un genre particulier, auquel il a donné le nom d'*Involvulus* : mais l'*Involvulus* des anciens, ainsi que nous le dirons bientôt, n'est pas un insecte de la classe des Coléoptères, mais de celle des Lépidoptères; et je remarquerai,

(1) Schœnherr, *Gener. et Species Curculionidum*, *Rhynchites Bacchus*, t. 1, p. 219, n° 15; Latreille, *Hist. nat. des Ins.* t. 11, p. 85, *Attelabus Bacchus*; Panzer, *Faun. Ins. Germ.* fasc. 20, n° 5; Charanson Cramoisi de Geoff., *Attelabe cuivré* d'Olivier.

(2) Kirby, *Introd. to Entomology*, t. 1, p. 199.

(3) Schranck, *Fauna Boïca*, t. 1, p. 474, n° 498.

en passant, que ce genre *Involvulus* de M. Schranck n'a été adopté par aucun naturaliste, parce qu'en effet il est mal formé. Quoiqu'il soit peu nombreux en espèces, une partie de celles qui le composent se trouve répartie par M. Schœnherr dans ses Apodères, une autre dans ses Attelabes, une troisième dans ses Rhynchites.

Aldrovande a parfaitement bien connu le *Rhynchites Bacchus*, et je suis surpris qu'au sujet de ce petit, mais redoutable insecte, aucun naturaliste n'ait encore cité ce vénérable père de l'histoire naturelle dans l'Europe moderne. Il place cet insecte dans les Cantharides, dont il traite dans un chapitre particulier, les séparant ainsi des Scarabées proprement dits, qui forment un autre chapitre. Voici la description qu'il donne de ce Charanson :

« *Nonus numerus significat convolvulum ἴπα Græcis*, Tagliadizzo *vulgo apud Italos agricolas, corpore cæruleo, pedibus obscurè lutescentibus, in vite repertum, ac folia ejus depopulantem. Nascitur ex ovis bombicum ovis similibus magnitudine, colore rubicundis. Hic cum parere vult multa cumulat, convolvitque folia* (*unde forte à Latinis id nominis datum*), *at qui in his sua ova reponit.* »

Ainsi le nom de *Tagliadizzo*, coupeur, donné par les vignerons d'Italie; les couleurs bleuâtres ; le tort fait aux feuilles de vigne, que l'insecte roule, et où il dépose ses œufs; rien ne manque pour établir d'une manière certaine la synonymie entre notre *Rhynchites Betuleti*, ou *R. Bacchus* et la neuvième Cantharide d'Aldrovande (1). Mais quant à l'identité de cet insecte avec l'*Ips* des Grecs, et le *Convolvulus* des auteurs latins, qu'Aldrovande prétend établir, la suite de ces recherches démontrera qu'elle doit être rejetée.

(1) Aldrovand. *de Anim. insect.*, cap. IV, 1638, in-folio, p. 472.

VII.

Ips. — Iks. — Volucra. — Volvox. — Eumolpus vitis. — Eumolpe de la vigne. — Coupe-bourgeons. — Tête-cache. — Bêche. — Lisette. — Gribouris de la vigne.

Aldrovande après avoir traité des Cantharides, consacre un chapitre entier à l'*Ips* des Grecs, et c'est pour confirmer ce qu'il a avancé dans le chapitre précédent, que cet insecte est le Tagliadizzo des cultivateurs d'Italie; mais il remarque qu'il n'a jamais trouvé cet insecte que sur la vigne, quoique les anciens aient dit qu'il rongeait la corne, et la vigne. Si Aldrovande avait tort, suivant nous, de soutenir que l'*Ips* des Grecs fût le même insecte que le *Convolvulus* des Latins, il avait raison de croire que l'*Ips* était un Coléoptère, et l'un de ceux que les agriculteurs italiens rangent parmi les *Tagliadizzi* ou coupeurs.

Il nous paraît évident, ainsi que l'ont avancé Vackenaër, Bochart, et les plus savants philologues, que l'*Iks* de certains auteurs, insecte qui ronge la vigne, est le même mot que *Ips* employé par d'autres auteurs pour désigner aussi un insecte qui ronge la vigne, et qu'entre *Ips*, *Ipes* et *Iks*, *Ikes*, il n'y a qu'une différence de dialecte.

Ceci convenu, il est démontré, par l'examen critique auquel nous nous sommes livré, qu'il résulte des notions qui nous sont données par les auteurs grecs, y compris les grammairiens et les lexicographes des bas siècles, que l'*Ips*

est également employé pour désigner un insecte qui ronge la corne et la viande, et un insecte qui nuit à la vigne dont il dévore les bourgeons, soit sous l'état de larve, soit sous l'état d'insecte parfait. Nous apprenons d'après ces indications, que le nom d'*Ips* ou *Iks* a été appliqué, par les anciens, à deux ou trois espèces d'insectes ou larves d'insectes différentes.

Mais pour que les anciens aient pu confondre ces espèces et les désigner par un même nom, il faut qu'il y ait entre elles de l'analogie, et il n'y a qu'une larve de Coléoptère ou de Scarabée qui ait les *trophi*, ou les organes de la manducation, assez durs pour pouvoir percer la corne. L'*Ips* d'Homère et de saint Jean Chrysostôme est donc un Coléoptère, et par conséquent l'*Ips de la viande* et l'*Ips de la vigne* doivent aussi être des Coléoptères.

Dès qu'il est question d'un insecte qui ronge la corne et la viande, les naturalistes savent qu'il doit appartenir à cette grande tribu des *Dermestes* de Linné, dont les larves sont si redoutables pour leurs collections. Ils n'ignorent pas qu'on trouve ces insectes dans les magasins de pelleterie, dans les offices, les garde-manger, dans tous les endroits qui recèlent les matières animales, et qu'ils n'épargnent même ni la corne ni la plume; mais l'histoire de ces insectes est encore trop peu avancée, pour qu'on puisse déterminer, à quel genre des entomologistes modernes appartiennent les Dermestes qui rongent la corne de chèvre vieillie, et celle de l'Ægagre en particulier, matière dont était formé l'arc d'Ulysse, et que désigne particulièrement Homère. Nous ne connaissons bien les métamorphoses que des *Dermestes lardarius*, et du *Dermestes Pellio*, le Dermeste du lard et le Dermeste des fourrures.

Ces insectes appartiennent à la grande famille des Niti-

dulaires de Latreille (1). Depuis long-temps Degeer (2) avait séparé des Dermestes un genre auquel il avait donné le nom d'*Ips*, et judicieusement : mais ce nom a été depuis donné à des genres bien différents de celui qu'il avait créé, toujours cependant démembrés de la grande famille des Dermestes.

Il se pourrait que ce fût bien la même larve qui rongeait la corne et la viande, comme le dit le grammairien, publié par M. Boissonade; de même qu'il est possible aussi que les anciens ayent confondu les larves de deux genres voisins et différents : mais très-certainement l'insecte désigné par les anciens, comme rongeant la corne ou la viande, ne peut être le même que celui dont le ver ou la larve se nourrissait des bourgeons de vigne. Seulement pour que le même nom leur ait été appliqué, il faut qu'ils appartiennent tous deux à la classe des Coléoptères, dont on ne pouvait confondre les larves avec les chenilles, ou larves de Lépidoptères ; il faut aussi que l'insecte parfait, qui ronge les bourgeons de vigne, ressemble à un Dermeste par ses dimensions et ses formes. Toutes ces conditions se trouvent dans l'*Eumolpus Vitis*, l'Eumolpe de la vigne, des entomologistes modernes, qui est un des plus grands fléaux de la vigne. Cet insecte noir et d'un rouge sanguin appartient à un genre qui a été séparé des Gribouris (3), et est vulgairement connu sous les noms de Gribouris de la vigne, de Bêche, de Lisette, de Tête-cache, parce que sa tête est recouverte par son corselet. Il se nourrit

(1) Latreille, dans le *Tableau du Règne animal* de Cuvier, t. 4, p. 503 ; Schaeffer, *Synonymia Insect.* t. 1, 2e part. p. 236, n° 25 ; Walckenaer, *Faun. paris.* t. 1. p. 1[illegible]. n° 2 ; Panzer, *Faun. Insect. Germ.* LXXXIX, 12 ; Fabricius, *Syst. Eleuth.* t. 1, p. 422.

(2) Degeer, *Mémoire pour servir à l'Histoire des Insectes*, t. 5, p. 190.

(3) Buchoz, *Hist. nat. des Ins. nuisibles à l'homme*, 1782, in-12, p. 158 à 163.

des bourgeons de vignes, ou des jeunes pousses encore herbacées de cette plante; il les coupe à moitié et les fait périr en entier. Il mange aussi des raisins.

Les grands dommages que cet insecte fait à la vigne ajoutent encore aux considérations qui tendent à le faire considérer comme l'*Ips* des anciens. On conçoit, comme le dit Strabon, que la prétendue destruction de ce fléau par Hercule avait mis dans un pays vignoble la mémoire de ce héros en plus grande vénération que sa victoire contre le lion de Némée, et pourquoi les cultivateurs recherchaient les recettes qui pouvaient détruire cette vermine, et s'empressaient de les employer. C'est la larve de l'Eumolpe de la vigne que les anciens avait en vue, quand ils parlaient de l'*Ips* ou de l'*Iks* comme d'un ver qui paraît au printemps. Cette larve est ovale, pourvue de six pattes, sa tête est écailleuse et armée de deux petites mâchoires (1).

Le même insecte que les Grecs nommaient *Ips* ou *Iks* était nommé *Volucra* et *Volvox* par les Latins, mais avec cette différence que les mots *Ips* et *Iks* désignaient la larve de cet insecte, et les mots *Volucra* et *Volvox*, l'insecte parfait. Ceci se trouve démontré par le mot *Animal* (et non pas *vermis*) dont Pline et Collumelle se servent en parlant de la *Volucra* ou du *Volvox*, tandis que l'*Ips* est toujours désigné par les Grecs comme un ver. Le nom de *Volucra* a probablement été donné à cette larve à cause de la promptitude avec laquelle elle échappe à la main qui veut la saisir; elle se laisse tomber par terre aussitôt qu'on touche à la feuille où elle se trouve enveloppée, et le nom de *Volvox* est sans doute dû à l'habitude qu'a cet insecte de s'enrouler dans les

(1) Latreille, *Nouv. Dict. d'Hist. nat.* t. 10, p. 358. Il cite Olivier, n° 96, pl. 1, fig. 1; mais cette figure d'Olivier ne représente pas l'insecte de la vigne ; c'est une espèce du Brésil, l'*Eumolpus Ignitus*, qui est différent.

feuilles. Forcellini donne pour équivalent dans son dictionnaire au mot *Volucra* le mot italien *Ritoritelli;* ce nom vulgaire d'un insecte de la vigne en Italie, a évidemment la même origine que *Volvox*. Presque tous les insectes du genre Dermeste contrefont le mort lorqu'on les touche, et cette conformité d'habitude a dû contribuer encore à faire confondre ensemble, par les anciens, l'*Ips* qui rongeait la corne, et l'*Ips* qui rongeait la vigne.

Mais des raisons plus fortes démontrent que la *Volucra* ou le *Volvox* des Latins est le même insecte que l'*Ips* ou l'*Iks* des Grecs.

Pline et Collumelle nous apprennent que la *Volucra* ou le *Volvox* était un insecte différent de celui qu'on nommait *Convolvulus*. Pour que cette différence entre deux insectes, qui tous deux nuisaient à la vigne, ait été remarquée par les anciens, si peu instruits sur cette classe d'animaux, il fallait qu'elle fût entière et radicale.

Nous allons tout-à-l'heure démontrer que le *Convolvulus* était un Lépidoptère ou un Papillon. La *Volucra* ou le *Volvox* devait appartenir à une classe toute différente. Or dans tous les insectes nous ne trouvons que des larves, et des insectes, de la classe des Coléoptères, et des chenilles ou larves de Lépidoptères, qui soient très-nuisibles à la vigne. La *Volucra* ou le *Volvox* appartient donc à la classe des Coléoptères.

De plus, d'après ce que nous disent Pline et Collumelle, nous apprenons que la *Volucra* ou le *Volvox* rongeait à la fois les jeunes pousses et les raisins : « *Volvocem animal prærodens pubescentes uvas,* » dit Pline. « *Genus animalis volucra prorodit teneras adhuc pampinos et uvas,* » dit Collumelle. Ces expressions s'appliquent entièrement, et uniquement, à l'Eumolpe de la vigne, à l'*Ips* des Grecs, et ne conviennent pas aux Cantharides des Géoponiques, aux *Rhynchites Bacchus* ou

Betuleti, qui nuit à la vigne en roulant ses feuilles et les desséchant, mais qui n'attaque pas le fruit. Elles ne conviennent pas non plus, ainsi qu'on va le voir, aux diverses espèces de chenilles ou larves de Lépidoptères qui s'attaquent à la vigne.

Il est donc démontré que l'*Ips* ou l'*Iks* des Grecs est la *Volucra* ou le *Volvox* des Latins, l'Eumolpe de la vigne, *Eumolpus vitis.*

VIII.

Involvulus.— Convolvulus. —Pyrale d'Antic.—Ver-coquin. —Procris vitis ou Procris Amphellophaga. —Teigne de la vigne. — Teigne du raisin. — Tortryx Hyperana. — Cochylis Roserana.

Pline et Caton nous apprennent bien, par les recettes qu'ils donnent pour prévenir la multiplication du *Convolvulus*, que c'était un insecte éminemment destructeur de la vigne; mais comme ils ne donnent de cet insecte aucune description, qu'ils ne nous instruisent d'aucune particularité qui le concerne, si ce n'est que c'était une espèce différente de la *Volucra* ou du *Volvox*, nous n'avons aucun moyen de distinguer si ce nom désigne le même objet que le nom d'*Involvulus*, employé par Plaute, dans le passage que nous avons rapporté. Dans le doute, la similitude des racines, la conformité des onomatopées, qui indiquent les mêmes habitudes et la même industrie, ne nous permettent pas de séparer ces deux mots, et doivent nous faire présumer qu'ils servaient à désigner un seul et même objet; ou plutôt que c'est le même nom auquel se trouve adjoint deux particules dif-

férentes, qui n'en changent pas la signification. Ce n'est qu'à des chenilles ou à des larves de Lépidoptères que peut s'appliquer la définition de l'industrie attribuée par Plaute à l'*Involvulus*, à cette petite bête, *bestiola*, *quæ in Pampini folio intorta implicat se.*

Non-seulement la Chenille roule la feuille de la plante où elle s'enveloppe, comme la larve de l'Eumolpe ou coupe-bourgeon, mais elle s'y fixe, elle y adhère, et, par le moyen des fils de soie qu'elle tire de son corps, elle y construit pour se métamorphoser, une coque de soie, ou elle se renferme, *implicat se.* Nous connaissons toute une famille de Lépidoptères, dont les chenilles ont cette habitude de s'enrouler dans les feuilles des plantes.

Pour retrouver l'*Involvulus* ou le *Convolvulus* des anciens, il ne s'agit donc plus que d'examiner da nsla nombreuse famille des Phalenes tordeuses (*tortrices*) celles dont les chenilles attaquent la vigne.

Selon les observations de Bosc, sous le nomde *Teigne de la vigne*, les cultivateurs du midi de la France désignent un Lépidoptère qui est rare aux environs de Paris. La Chenille, ou la larve de cette teigne, attaque les grains du raisin lorsqu'ils sont à moitié de leur grosseur, et elle va d'un grain à l'autre au moyen d'une galerie qu'elle se construit (1).

Une autre espèce nommée *Teigne du raisin* (2), mange aussi le grain du raisin, et commence à la même époque que l'autre, mais elle attaque rarement plus d'un grain à la fois; cette espèce fit il y a quelques années de grands dégâts aux vignobles des environs de Constance.

Une espèce pareille à celle-ci, ou à la précédente, dont

(1) Bosc, *Notice sur la Pyrale et autres insectes qui nuisent aux vignobles.* Esprit des journaux, p. 159, et Bulletin de la Société d'Encouragement.

(2) Kirby, *Introduct. to Entomology*, t. 1, p. 205.

deux ou trois suffisent pour détruire tout un pied de vigne, a été observée en Crimée par Pallas (1). Cette espèce paraît être la Chenille d'un *Procris* ou *Zigæna* (genre démembré du genre Sphinx), espèce, dit-on, fort voisine de la *Zigæna statices* (la Turquoise): celle-ci se trouve dans les environs de Paris sur la patience et l'oseille (2).

La *Pyralis Fasciana* (3) de Fabricius à ailes antérieures de couleur cendrée, obscure, avec une raie brune et des points de même couleur, a été mentionnée aussi comme nuisible à la vigne, ou comme correspondant à une des espèces precédentes.

Il y a encore une autre espèce qu'on pourrait rapporter aux insectes désignés par nos cultivateurs sous les noms de teigne de la vigne ou teigne du raisin, c'est la *Tinea ambiguella* d'Hubner (4).

Mais pour débrouiller la synonymie des diverses espèces de Lépidoptères plus spécialement nuisibles à la vigne, que j'ai trouvé mentionnées sous divers noms dans les écrits des naturalistes, des voyageurs et des agriculteurs, j'ai eu recours à l'œil savant et exercé, et à la judicieuse critique, d'un des plus habiles lépidoptéristes de l'Europe, M. Duponchel.

Il est résulté de l'examen attentif auquel nous nous

(1) Pallas, *Travels in Russia*, t. 2, p. 241.

(2) Walckenaer, *Faun. paris.* t. 2, p. 284, n° 2; Fabricius, *Entom. syst.* t. 3, 1re part. p. 406, n° 8; Godart, *Hist. des Lépidoptères de France*, t. 3, p. 158, pl. 22; *Dictionnaire classique d'Hist. nat.* t. 14, p. 289, au mot *Procris.*

(3) Fabricius, *Entom. syst.* t. 3, 2e part. p. 261, n° 78; Fabricius la rapporte à la *Tortrix Heparana* du Catalogue de Vienne. Ce n'est pas la *Fasciana* de Linné. Conférez Friedrich Treitschke; *Die Schmetterlinge, von Europa*, t. 8, p. 28.

(4) Hubner, tab. 22, fig. 153, sect. 64, n° 61 du texte; Treitschke, *die Schmetterlinge von Europa*, t. 8, p. 280 et 281, n° 8, *Cochylis Roserana alis anticis argente ochroeucis, nitidis, fascia media intus angustiore fusca,*

sommes livrés, que si l'on excepte les Lépidoptères occasionellement trouvés sur la vigne, comme sur d'autres plantes, sans y causer de grands dommages, et dont nous parlerons dans les sections suivantes, toutes les espèces de Lépidoptères qu'on peut considérer comme spécialement nuisibles à la vigne, se réduisent aux quatre suivantes, qui toutes produisent des Chenilles qui s'enroulent dans les feuilles, et auxquelles peuvent s'appliquer également les noms *Involvulus*, et *Convolvulus*, des anciens. En effet, il n'est pas possible de croire que ceux-ci aient fait des observations assez exactes pour reconnaître des différences que les modernes eux-mêmes, malgré les grands travaux auxquels ils se sont livrés dans ces derniers temps sur ces insectes, ont bien de la peine à constater.

La première de ces espèces est celle qui a été observée par Bosc, qu'il nomme *Pyralis Vitis*, que Fabricius a décrite d'après l'individu même de la collection de Bosc, sous le nom de *Pyralis Vitana*. Par des raisons, malheureusement trop péremptoires, que nous déduirons bientôt, nous ne lui conserverons aucun de ces deux noms, et pour éviter toute confusion, nous nommons ce Lépidoptère *Pyralis Danticana*, du second nom de Bosc Dantic, ne pouvant lui donner le nom de Bosc, attendu que Fabricius a décrit une autre Pyrale, qu'il a nommée *Pyralis Boscana*.

La seconde espèce est le *Procris Ampelophaga* de Duponchel, de Bayle, de Passerini, nommée *Procris Vitis* par M. Boisduval.

La troisième est la *Tortrix Roserana*, de Frölich, ou la *Cochylis Roserana*, de Duponchel et de Treitschke, la *Tinea Ambiguella* d'Hubner.

La quatrième, enfin, est la *Tortrix Heperana* de Treitschke et Duponchel, ou *Pyralis Fasciana* de Fabricius.

La Chenille de la *Cochylis Roserana*, qui a été mentionnée par M. Frölich comme faisant beaucoup de dégâts dans les vignobles, aux environs de Stuttgard, n'a pas été décrite par lui, ni par aucun autre entomologiste que je sache.

Restent donc la *Pyralis Danticana* (1), l'*Ampelophaga* (2) de Bayle et de Passerini, et la *Fasciana*, dont les effets destructeurs sur la vigne ne sauraient être révoqués en doute. Les Chenilles des deux premières espèces sont les seules sur lesquelles nous avons des observations suivies que nous allons faire connaître.

La larve, ou Chenille, de la première de ces deux espèces, la *P. Danticana* (3), est, selon Bosc, comprise, avec d'autres espèces, dans nos environs de Paris, sous le nom collectif de *Larves ou vers qui nuisent aux vignes;* en Bourgogne et dans les pays vignobles, sous celui de *Ver-Coquin*, dénomination qui est aussi quelquefois appliquée au Ver blanc du Hanneton (le Spondyle de Pline).

Cette Chenille de la Pyrale de la vigne a, peu après sa naissance, un centimètre de long; sa tête est noire, son corps vert; elle a une tache jaune de chaque côté du cou.

Elle commence à se montrer vers la fin de mai; ses plus grands dommages ont lieu au milieu de juin. Elle ronge à moitié le pétiole des feuilles, ce qui les fane et lui donne les moyens de les rouler plus facilement. Lorsque la feuille

(1) *Pyralis Vitana, alis fusco virescentibus : fasciis tribus obliquis fuscis marginatis;* Bosc Dantic. *Mém. de la Société d'Agriculture*, 1786, trimestre d'été, p. 22, pl. 4, fig. 6; *Pyralis Vitis*, Fabricius, *Entom. syst.* t. 3, p. 2, pl. 249; A. J. Coquebert, *Illustratio Iconographica specierum Insect. quæ in Musæis parisinis observavit*, J. C. Fabricius, duas 1, tab. 7, fig. 9.

(2) *Procris Ampelophaga*, C. Passerini, *Memoria sopra duo specie d'insetti nocivi; Zigæna Ampelophaga*, Bayle-Barelle, *Degli insetti nocivi al nomo, alle bestie, al agricoltore;* Milano, 1824, pl. 1, fig. 7 à 12.

(3) Bosc, *Nouv. Dict. d'Hist. nat.* t. 35, p. 392.

où elle s'est établie se dessèche, par suite de la blessure qu'elle a faite au pétiole, elle va en attaquer une autre. Ainsi une seule de ces Chenilles fait périr plusieurs feuilles, affaiblit les ceps, et empêche le raisin de grossir et de devenir sucré. Cette Chenille ne s'attaque pas au raisin, mais elle ronge le pédoncule de la grappe, et alors si celle-ci ne se dessèche pas, son fruit reste petit et sans saveur. Lorsque la plupart des feuilles sont entamées, toutes les grappes ne tardent pas à l'être, parce qu'elles se trouvent au bas du ceps, et que c'est par là que commencent les dégâts de cette Chenille.

Le Papillon, ou la Pyrale de cette Chenille, est de la grandeur de l'ongle du petit doigt. Elle a les ailes d'une couleur fauve verdâtre, avec trois bandes obliques brunes.

C'est en juillet que ces Pyrales abondent le plus. Pendant le jour elles se tiennent collées sur les ceps, sous les feuilles, d'où elles s'envolent au moindre danger. C'est vers le déclin du jour, et à la brune, que le mâle recherche sa femelle; celles qui sortent plus tôt de leurs retraites deviennent aussitôt la proie des hirondelles, et des autres oiseaux insectivores.

J'ai dit que Bosc rapportait le Papillon qu'il a décrit sous le nom de *Pyralis Vitis* à une espèce nouvelle, que Fabricius a nommée *Pyralis Vitana*. Ainsi que je l'ai dit, cette espèce fut décrite à Paris par Fabricius, d'après un individu de la collection de Bosc; et Fabricius ajoute à la phrase spécifique cinq ou six lignes de description technique. M. Coquebert, de Reims, publia dans le temps quatre fascicules d'insectes, dessinés et gravés en couleur d'après les individus observés et décrits par le naturaliste danois, dans les Collections de Paris, et dans le nombre se trouve la *Pyralis Vitana* ou *Pyralis Vitis* de Bosc.

Rien ne paraîtrait devoir être mieux connu que ce Lépidoptère, et cependant il n'en est point ainsi.

M. Duponchel, d'après l'examen le plus attentif, a trouvé les descriptions de Fabricius et de Bosc trop courtes et insuffisantes pour reconnaître cet insecte et en déterminer l'espèce; la figure de M. Coquebert lui paraît trop grossièrement faite pour jeter quelque lumière sur les descriptions; et il en est de même des descriptions de Bosc, et des figures dont il a accompagné son Mémoire.

Les auteurs allemands, Frölich, Treitschke et autres, qui, dans ces derniers temps, se sont particulièrement adonnés à l'étude des petites espèces de Phalènes ou de Teignes, ont pensé comme M. Duponchel, car aucun d'eux ne fait mention de la *Pyralis Vitana*, de Fabricius : cette espèce ne se trouve pas mentionnée dans leurs volumineux ouvrages, spécialement consacrés à ces insectes, ou si elle s'y trouve, c'est sans qu'eux-mêmes le sachent : s'ils avaient pu reconnaître, dans les nombreuses espèces qu'ils ont décrites, la *Pyralis Vitana*, ils n'auraient pas manqué de citer Fabricius, dont les ouvrages sont entre les mains de tous les entomologistes.

Dans cet embarras, M. Duponchel a eu recours à la collection même de Bosc, qui fait aujourd'hui partie de celle du Muséum; il y a trouvé, sous le nom de *Vitana*, une Pyrale qui est figurée, et décrite, dans les auteurs allemands sous le nom de *Pilleriana*. Or, suivant ces mêmes auteurs, la Chenille de cette Pyrale vit sur le *Stachys Germaniæ*, plante trop éloignée de la vigne pour qu'on puisse admettre facilement que cette Chenille vive indifféremment sur l'un et l'autre de ces deux végétaux.

Mais de plus, Fabricius a aussi décrit la *Pyralis Pillerana*, et la description qu'il en donne diffère essentiellement de la *Pyralis Vitana*; celle-ci est marquée de trois bandes, la *Pil-*

lerana n'en a que deux : la couleur du fond, dans la *Vitana*, est d'un vert brunâtre, et dans la *Pillerana* d'un vert doré. D'après cela, M. Duponchel pense que M. Bosc a commis une erreur en étiquetant une espèce pour une autre ; ou, ce qui est plus probable, que l'étiquette de l *Pyralis Vitana* aura subi un dérangement dans sa collection, qui est dans un grand désordre.

M. Duponchel a comparé la description que Bosc a donnée de la Chenille de la *Pyralis Vitana* avec celles de toutes les Chenilles de Pyrales, ou Tordeuses, mentionnées dans les auteurs qui ont traité de cette famille, et aucune ne lui a paru s'y rapporter.

Pourtant j'ai insisté, et j'ai fait remarquer à M. Duponchel que lors même qu'on supposerait que Bosc a pu se tromper sur le Papillon provenu de la Chenille, il ne s'était pas trompé sur l'existence de la Chenille même, ni sur les observations curieuses dont elle avait été l'objet ; que moi-même, il y a deux ans, me trouvant à Braubach, sur les bords du Rhin, dans l'Etat de Nassau, je remarquai un cultivateur (c'était l'aubergiste du lieu) occupé à éplucher les feuilles enroulées de ses vignes, et il me dit que c'était pour détruire un insecte qui y faisait un grand dégât. J'ouvris plusieurs de ces feuilles, et j'y vis une très-petite chenille que j'examinai à la loupe ; j'y reconnus la Chenille décrite par Bosc, Chenille que j'avais d'ailleurs déjà observée dans nos environs de Paris. Je témoignai à M. Duponchel ma surprise de ce qu'après les progrès dont on était redevable aux efforts réunis de plusieurs naturalistes allemands et français, sur cette partie de l'entomologie, on ne pût reconnaître un Papillon, deux fois décrit, deux fois figuré par d'habiles naturalistes, et qui devait être commun, puisque sa Chenille l'était. A cette objection, M. Duponchel a répondu qu'il pense que c'est à tort que je me suis cru cer-

tain d'avoir reconnu la Chenille décrite par Bosc, attendu que la description que ce naturaliste en donne, dans son Mémoire, est si peu précise qu'elle peut s'appliquer à toutes les Chenilles de ce genre, qui ont le corps vert et la tête noire, mais qui diffèrent par d'autres caractères dont Bosc ne parle pas, tels par exemple que la couleur des points verruqueux, dont toutes les Chenilles de ce groupe sont garnies.

Quant au Papillon, la description de Bosc et sa figure, celle de Fabricius, et la figure de Coquebert faite d'après l'individu décrit par Fabricius dans la collection de Bosc, peuvent également convenir aux quatre espèces de Phalènes ci-après : la *Cerasana* et la *Riberana*, de Treitschke; la *Corylana* et la *Fasciana*, de Fabricius. Cette dernière est celle qui se rapprocherait davantage de la description de Bosc; mais cette espèce se trouve également décrite dans Fabricius, et Bosc ne l'a pas reconnue pour la sienne. Bien plus, après avoir dit que Réaumur ne parle nullement de la Chenille qui fait l'objet de son mémoire, il ajoute : « Il paraît qu'elle » est également rare dans les autres climats, car ni Linné, ni » Fabricius, ni Scopoli, n'ont décrit la Phalène qu'elle pro- » duit.

D'après ces explications et ces recherches, si la *Pyralis Danticana* (*Pyralis Vitana*, de Fabricius) n'a pas été confondue par lui et par Bosc avec la *Fasciana*, si ce n'est pas la même espèce que cette dernière, c'est une espèce qu'on doit considérer comme encore inconnue, et qu'on ne pourra bien connaître que lorsqu'on aura élevé toutes les Chenilles trouvées sur la vigne, qui ressemblent à la Chenille dont Bosc a donné la description. Avoir signalé cette lacune dans la science, c'est presque avoir acquis la certitude qu'elle sera promptement remplie.

Quoique le silence des naturalistes italiens, relativement

à cette Chenille, ne soit pas une raison décisive pour penser qu'elle ne se trouve pas en Italie, et qu'elle n'a pas pu recevoir des anciens le nom d'*Involvulus*, cependant cela est moins certain que pour une autre Chenille à laquelle paraît s'appliquer mieux, et plus spécialement, les noms d'*Involvulus* et de *Convolvulus* : celle-ci a été mieux observée que la Chenille de Bosc, et son Papillon parfaitement connu est la *Procris Ampelophaga* ou Procris de la Vigne, redouté de tous les cultivateurs toscans.

Dans certaines années, cette Chenille nuit considérablement aux bourgeons, et aux jeunes pousses des vignes. En Piémont, elle dévore quelquefois la moitié des vignobles. Elle a cinq à six lignes de long et deux lignes à deux lignes et demie de large. Couleur gris brun; poils disposés en étoile, sur quatre rangées longitudinales à relief semi-globuleux vers la partie antérieure. Le ventre en-dessous lisse et d'un blanc jaune : elle atteint toute sa grosseur vers la fin de mai; c'est alors qu'elle ronge les feuilles de la vigne. Elle se tient sur la partie supérieure de la feuille. Quand on secoue la branche où elle se trouve, elle forme un arc en s'appuyant sur les deux extrémités de son corps et en se laissant tomber à terre. Le plus grand nombre de ces chenilles, que l'on rencontre sur un pied de vigne, se monte à dix environ; ordinairement il y en a beaucoup moins.

Entre le 20 et 30 mai, cette Chenille file un cocon en flocon allongé de couleur blanche, où elle se tient immobile, et elle se transforme ensuite en Chrysalide du 5 au 10 juin.

La Chrysalide est d'abord de couleur jaune avec des points noirs à chaque segment; puis, au moment de la transformation, sa couleur augmente en intensité et se convertit en bleu d'azur sale. La transformation de la Chrysalide en Pa-

pillon commence ordinairement le 19 juin, et n'est terminée que le 25.

Le Papillon qui provient de cette Chenille est le *Procris Vitis* ou *Procris Ampelophaga* des modernes entomologistes; ses ailes sont d'une couleur obscure tendant au noir, et changeant en un vert sombre. Le corps est d'un vert bleuâtre.

La *Musca Brevis* introduit souvent ses œufs dans le corps de la Chrysalide de ce Papillon. Les larves de la mouche se nourrissent de la substance de la Chrysalide sans que la peau extérieure s'altère, et cette Chrysalide semble se métamorphoser en mouche, au lieu de produire un Papillon.

Chaque femelle de cette Procris pond environ 300 œufs qui sont couleur de paille, et si petits, qu'on les voit à peine à l'œil nu.

Vers le 3 juillet ces œufs produisent de petites chenilles blanchâtres, transparentes, couvertes de poils presque imperceptibles. Les Chenilles de cette seconde ponte se métamorphosent vers le 26 août.

J'ai en partie vérifié par moi-même les observations faites par Bosc sur la Chenille de la *Pyralis Danticana*. Je ne connais les habitudes de la *Procris Amphelophaga* que par le mémoire de M. Passerini. Mais si la première espèce est aussi abondante en Italie que la seconde, je serais porté à croire que c'est à elle que les anciens appliquèrent plus particulièrement les noms d'*Involvolus, Involvulus, Involvus, Convolvulus*.

IX,

Kampe. — Eruca. — Chenilles du Sphinx Elpenor, ou Sphinx

de la vigne, — du Bombyx Purpurea ou Ecaille moucheté, — du Sphinx Porcellus ou Sphinx à bandes rouges.

Les autres Chenilles que l'on trouve sur la vigne, et qui peuvent y nuire occasionellement, comme à toutes les autres plantes, n'appartiennent pas à la tribu des Tordeuses (*Tortrices*) ou *Pyrales*, ni au genre *Procris*.

Les espèces que j'ai eu occasion d'y remarquer le plus souvent sont le *Bombyx Purpurea* de Fabricius, *Arctia Purpurea* de nos modernes entomologistes, l'Ecaille mouchetée de Geoffroy, qui vit aussi sur le genet à balais, sur l'orme et sur vingt autres plantes (1).

Le *Sphinx Elpenor* ou le Sphinx de la vigne de Geoffroy (qui n'est pas le *Sphinx vitis* des entomologistes modernes, Papillon d'Amérique, qui ne vit pas sur la vigne), se trouve assez fréquemment sur la vigne, mais on le rencontre non moins fréquemment sur l'épilobe, la salicaire, la balsamine, le liseron (2).

Enfin le *Sphinx Porcellus* ou le Sphinx à bandes rouges dentelé dont la Chenille se rencontre quelquefois sur la vigne, mais plus souvent encore sur le chèvre-feuille, la lavande et surtout le caille-lait (*Galium verum*) (3).

Ces deux dernières espèces ont des Chenilles grosses comme le petit doigt, et comme elles se tiennent au sommet des bourgeons, on les voit, et on les ôte facilement.

(1) *Arctia Purpurea*, Fabr. *Entom. syst.* t. 3, 1re part. p. 466, n° 185; Walckenaer, *Faun. paris.* t. 2, p. 291; Godart. *Papillons nocturnes*, t. 1, p. 339, n° 105.

(2) *Sphinx Elpenor*, Fabr. *Ent. syst.* t. 3, p. 372, n° 51; Walckenaer, *Faun. paris.* t. 2, p. 276, n° 6; Godart, *Crépusculaires*, p. 46.

(3) *Sphinx Porcellus*, Fabr. *Ent. syst.* t. 3, p. 373; Walckenaer, *Faun. paris.* t. 2, p. 279; Godart, *Crépusculaires*, p. 51; Duponchel, *Iconographie des chenilles*, tribu des Sphingides, pl. 5, fig. 1, *a*, *b*.

Ce sont ces Chenilles ou larves de Lépidoptères, que les Grecs et les Latins désignaient par les noms généraux de *Kampe* et d'*Eruca*, en parlant d'insectes nuisibles à la vigne. Mais ces larves ils ne les confondaient pas avec des vers, et ils savaient qu'elles subissaient des métamorphoses.

X.

Phteiras.—Tholea ou Tholaath.—Coccus vitis.—Kermes de la vigne. — Coccus Adonidum. —Cochenilles des serres.

Les *Phteiras* de la vigne, ou les Pous de la vigne dont Ctesias fait mention comme d'insectes qui font périr les vignes, et que les Géoponiques nomment, avec les Chenilles, au nombre des plus grands ennemis de cette plante, ne peuvent correspondre suivant nous qu'au *Coccus Vitis*, à la Cochenille, ou Kermes de la vigne (1).

On sait que les *Coccus* ou Gallinsectes, ou les Cochenilles, sont avec les *Aphides* ou Pucerons, les insectes que l'on peut le mieux comparer à des Pous, par leur petitesse et leur extrême multiplication; et aussi parce que leurs femelles sont aptères, ou sans ailes, comme les Poux. Les *Coccus* recouvrent à un tel point l'écorce des arbres, que cette écorce en paraît galeuse. Quand les femelles de ces insectes ont pondu, leur corps se dessèche, et devient une croûte solide qui couvre les œufs, et dont la superficie squammeuse ne ressemble pas mal à de grosses lentes.

(1) Ctesias, *Indicorum*, cap. 21, p. 253, édit. Boehr, Francofurti, 1824, in-8°. Ctesias parle d'un insecte rouge qui, dans l'Inde, fait périr les arbres qui portent l'ambre, comme en Grèce le Phtéire fait périr la vigne. Larcher, p. 341, t. 6 de la traduction d'Herodote, a mal rendu ce passage.

Ces insectes font du tort, en perçant le bois avec leur trompe déliée et formée d'une gaîne très-articulée, et de trois soies ou dards, d'une grande ténuité. C'est avec cette gaîne qu'ils sucent la sève et la font couler.

Nos cultivateurs ne se plaignent pas de ces insectes, et les connaissent peu, parce que la taille annuelle à laquelle on soumet la vigne, s'oppose à leur multiplication, attendu que les Coccus ne peuvent vivre que sur le jeune bois, et lorsque son épiderme est encore tendre. Ils sont cependant quelquefois fort abondants sur les vignes abandonnées; et dans les pays où on ne cultive la vigne que dans les serres, ils multiplient extrêmement, tandis que les autres, ennemis de la vigne, y sont inconnus (1). Mais dans les serres, les vignes ne sont plus attaquées par la même espèce de Cochenille que lorsqu'elles sont en plein air. C'est le *Coccus Adonidum* (2) et non le *Coccus Vitis* qui alors s'attache à elle : si cet insecte est, comme on le prétend, originaire du Sénégal, il n'est pas au nombre des espèces désignées par les anciens, qui, au reste, n'ont jamais dû pouvoir distinguer entre elles les diverses espèces de Coccus, puisque c'est tout ce que peut faire l'œil exercé, et aidé d'une forte loupe, d'un entomologiste moderne, même après le beau et récent travail de M. Boyer de Fonscolombe sur ces insectes.

Cet habile naturaliste remarque avec raison qu'il n'y a pas de limites bien établies entre les Kermes et les Cochenilles, entre les Gallinsectes et les Progallinsectes de Réau-

(1) Major (Landscape Gardner), *a Treatise on the Insects most prevalent on fruit trees and garden produce*, 1829, in-8°, p. 112.

(2) *Coccus Adonidum*, Fabr. *Syst. rhyngotor.* p. 307, n° 4; J. Major, *a Treatise on the Insects most prevalent on fruit trees and garden produce*, 1829, in-8°, p. 144, *the* Mealy-Bugg.

mur. M. de Fonscolombe a donc pris le parti de ne faire qu'un seul genre des *Coccus* et des *Chermes*; mais il subdivise ce genre en plusieurs sections, et le *Coccus* de la vigne (1) appartient à la section qui se compose d'espèces à corps nu, sans aucune trace d'anneaux ni de membres lors de la ponte, et reposant sur un nid très-cotonneux.

Le *Coccus Adonidum*, ou le Kermes des serres, est remarquable aussi par la substance blanche et cotonneuse qu'il transsude, et qui lui donne un aspect farineux.

A ce mot de *Phtéire* donné au Gallinsecte par l'auteur des Géoponiques, vient se rattacher l'interprétation du mot de la Bible *Thola*, *Tholea* ou *Tholaath*, dont nous nous sommes occupé au commencement de ces recherches.

On se rappelle qu'il est résulté de notre longue discussion à cet égard, que *Thola* se trouvait employé dans la Bible, non-seulement pour signifier un ver, une vermine, un insecte ou larve d'insecte, ou un animal vil et méprisable, mais aussi un insecte, ou larve d'insecte, qui rongeait la vigne et une autre plante dont nous ignorons le nom, mais qui était un grand arbre, puisqu'elle donnait beaucoup d'ombrage. Des indications si vagues ne nous conduiraient à aucune conjecture probable sur le mot *Thola* ou *Tholea*, si ce mot, dans la Bible employé seul, ne se trouvait aussi ailleurs assez souvent joint au mot *Dibaphi* (2), pour désigner l'insecte que les Arabes ont nommé Kermès, et qui donne, traité par le vinaigre, une belle couleur rouge, en un mot, la Cochenille. En Europe, les espèces de Cochenilles qui produisent

(1) *Coccus Vitis*, Boyer de Fonscolombe, *Ann. de la Société Entomologique*, t. 3, p. 214, n° 14; Réaumur, *Mem. Insect.*, t. 4, p. 62, pl. 6, fig. 1 à 7; Fabr. *Syst. rhyngotor*, 1803, in-8°, p. 310, n° 4. *Coccus vitis viniferæ*.

(2) Bochart, *Hieroz*, p. 22.

cette couleur sont : le *Coccus Illicis*, qui s'attache au chêne vert (1), et qui pourrait, par conséquent, être l'insecte que la Bible nous donne comme destructeur d'un arbre qui porte de l'ombrage, et le *Coccus Polonicus*, qui adhère aux racines de la scleranthe annuelle et d'autres plantes (2).

La Cochenille de la vigne ne produit pas cette couleur, mais la ressemblance de ces insectes, et leurs affinités génériques, ont dû les faire confondre avec les autres *Coccus* ou le *Tholaath Dibaphi*, ou du moins engager à les comprendre sous une seule et même dénomination. C'est ainsi que nous disons, et avec bien moins de justesse, le Ver de la pomme, le Ver de la noisette, quoique ce soient des larves d'insectes de genres très-divers. Ainsi le mot *Thola* ou *Tholaath*, dans la Bible, était employé pour vermine, pou, insecte petit, insignifiant, vil et méprisable, comme *Phteire;* mais l'épithète *Dibaphi*, pour désigner le Kermès ou l'insecte utile à la teinture qui était quelquefois donnée au mot *Thola* ou *Tholaath*, indiquait suffisamment par la similitude des espèces, de quelle nature était l'insecte ou la vermine que l'on désignait par ce mot, et qui causait de si grands dommages, et aux vignes, et à certains arbres.

(1) *Coccus Illicis*, Fabr. *Syst. ryngotor.* p. 308; Réaumur, *Insect.* IV, tab. 5; Gardel, *Plantes des environs d'Aix*, p. 250, pl. 35; Boyer de Fonscolombe, *Ann. de la Société Entomologique*, t. 3, p. 210.

(2) *Coccus Polonicus*. Fabr. *Syst. rhyngotor.* p. 310, n° 26; Frisch. *Insect.* 56; Walckenaer, *Faun. paris.* t. 2, p. 363.

XI.

Des moyens à employer pour détruire les insectes qui nuisent à la vigne.

Ce qui semble démontrer que la cochenille faisait plus de dégât aux vignes chez les anciens que chez les modernes, ce sont les recettes que donnent Pline et Collumelle pour garantir les vignes des insectes qui les attaquent. Elles consistaient à frictionner les tiges et les branches de cette plante, avec des corps gras, avec de l'huile ou de la graisse d'ours, auquel on ajoutait aussi l'emploi des substances vésicantes.

Nos cultivateurs modernes, ainsi que je l'ai dit, se garantissent de la cochenille par la taille.

Pour détruire les Becmares, les Coupe-bourgeons, les *Rhynchites Bacchus* et *Betuleti*, l'*Eumolpus Vitis*, d'autres moyens doivent être employés.

Le meilleur de tous est de choisir le moment où ces insectes sont métamorphosés et s'accouplent; de promener sous chaque pied de vigne une espèce de cuvette faite exprès en croissant très-recourbée, de manière à ce qu'elle entoure le pied de la vigne ou de la branche sous laquelle on la place; puis, de secouer les branches et d'y faire tomber les insectes. On a proposé de substituer à la cuvette ou au linge contourné en croissant, un entonnoir de fer-blanc fort évasé, et garni d'une bourse à son extrémité, au fond de laquelle tombent tous les insectes.

Les mêmes moyens pourraient être employés contre les Chenilles de Papillon, ou les Teignes, qui attaquent la vigne, comme contre les Coléoptères; surtout lorsque ces Chenilles

ont acquis une certaine grosseur. Alors à la vérité le dégât qu'elles pouvaient commettre est presque consommé. Les feuilles sont flétries et en partie rongées ; mais on empêcherait par là le mal de se reproduire dans les années suivantes, puisqu'ainsi on mettrait obstacle à la reproduction de ces insectes.

A ce moyen on doit en joindre un autre qui est particulièrement propre à détruire la Pyrale de la vigne, et la Procris ampelophage de Passerini, et, en général, toutes les petites espèces de Phalènes qui pourraient attaquer la vigne : c'est d'allumer des feux à l'entrée de la nuit, dans le sens opposé au vent. Ces insectes viennent en foule vers la flamme et s'y brûlent. Il faut renouveler ces feux pendant dix à douze jours de suite, mais n'en point faire les jours de grand vent et de pluie : outre que la flamme ne pourrait subsister, les papillons, dans de pareils temps, restent obstinément fixés aux feuilles où ils se trouvent attachés.

Le moyen de destruction le plus efficace contre toutes les larves de Lépidoptères, et de Coléoptères qui attaquent la vigne, est d'enlever, une à une, les feuilles roulées ou ces insectes ont déposé leurs œufs, de jeter ces feuilles dans un fouret de les brûler ensuite : ce moyen est le plus long et le plus coûteux, mais c'est aussi le plus sûr, et je l'ai vu pratiquer avec beaucoup de patience et de soin dans l'état de Nassau, par des cultivateurs des bords du Rhin.

TROISIÈME SECTION.

SYNONYMIE DE TOUTES LES ESPÈCES D'INSECTES DONT IL A ÉTÉ FAIT MENTION DANS CES RECHERCHES.

Nous allons présenter dans cette section un des résumés principaux de ces recherches, en donnant la synonymie de tous les insectes dont nous avons eu occasion de traiter; mais pour nous conformer au but que nous nous sommes proposé, nous devons adopter, pour cette synonymie, un ordre inverse de celui que nous avons suivi dans la précédente section; c'est-à-dire que nous devons d'abord donner la synonymie des insectes les plus nuisibles aux vignobles, pour passer ensuite à ceux qui n'y nuisent qu'occasionellement, et terminer par les insectes qui ont été faussement désignés par les anciens comme les ennemis de la vigne; en ayant soin cependant d'assujétir chacune de ces trois sortes d'insectes à la classification la plus généralement adoptée par les naturalistes modernes. Enfin, nous finirons en donnant, de la même manière, la liste des insectes qui ne nuisent point à la vigne, mais dont la synonymie ancienne a été occasionellement déterminée dans ces recherches.

I.

Synonymie des insectes les plus nuisibles à la vigne.

COLÉOPTÈRES.

1.

Noms anciens.

Grec.

Ips (Vitis).
Iks.

Noms des naturalistes modernes.

Eumolpus Vitis (la larve).

Noms vulgaires.

Français.

Gribouris de la Vigne (la larve).
Coupe-Bourgeon.
Ebourgeonneur.
Couturières.
Ver de la Vigne.

2.

Noms anciens.

Latin.

VOLUCRA.

Noms des naturalistes modernes.

Eumolpus Vitis (l'insecte parfait).
Eumolpe de la Vigne.

Noms vulgaires.

Gribouris de la Vigne (l'insecte parfait).
Coupe-Bourgeon, etc.

3.

Noms anciens.

Latin.

VOLVOX.

Noms des naturalistes modernes.

1. Rhynchites Bacchus (la larve).
2. Attelabus Betuleti (la larve).

Attelabe de la Vigne.
Charanson de la Vigne.

Noms vulgaires.

Français.

Urbie.
Béche.
Lisette.
Diableaux.
Destreaux.

Italien.

Tagliadizzo.

4.

Noms anciens.

Grec.

KANTHARIS.

Noms des naturalistes modernes, latins et français.

1. Rhynchites Bacchus (l'insecte parfait).

2. Rhynchites Betuleti (l'insecte parfait).

Charanson de la Vigne.
Attelabe de la Vigne.

Noms vulgaires.

Becmare.
Velours vert.

5.

Noms anciens.

Grec.

KANTHARIS.
MELOLONTHE.

Latin.

SCARABÆUS.

Noms des naturalistes modernes.

Lethrus Cephalotes.

Noms vulgaires.

Allemand.

Schneïder (Coupeur).

ORTHOPTÈRES.

1.

Noms anciens.

Hébreu.

GAZA.

Noms des naturalistes modernes.

1. Locusta Ephippiger (Sauterelle à selle ou à cymbale).
2. Locusta Aptera (Sauterelle aptère).
3. Locusta Puppa (Sauterelle-Nymphe).

HÉMIPTÈRES.

1.

Noms anciens.

Hébreu.

THOLA, THOHA ou THOLAATH
THOLAATH DIBAPHI.

Grec.

PHTHIR

Noms des naturalistes modernes.

1. Coccus Vitis, Cochenille de la Vigne.
   — Adonidum, Cochenille des Serres.
   — Illicis, Cochenille du Chêne vert.
   — Polonicus, Cochenille de la Scleranthe.

Noms vulgaires.

Anglais.

Mealy-bug (Punaise farineuse).

LÉPIDOPTÈRES.

1.

Noms anciens.

Latin.

INVOLVULUS ou INVOLVOLUS.
INVOLVUS.
CONVOLVULUS.
CAMPE.

Grec.

KAMPE.

Noms des naturalistes modernes, latins et français.

Pyralis Danticana (la Chenille)?
Pyralis Vitis.

Bosc Dantic. Mém. de la Société d'Agriculture, 1786, trimestre d'été, p. 22, pl. 4, fig. 6.

Pyralis Vitana.
Pyralis Fasciana.

Fabric., Entom. System.

Noms vulgaires.

Ver-Coquin.
Teigne de la Vigne.

2.

Noms anciens.

Latin.

CONVOLVULUS,
INVOLVULUS.

Noms des naturalistes modernes, latins et français.

2. Procris Ampelophaga (la Chenille).

DUPONCHEL. Supplement à l'Histoire des Lépidoptères de France, t. 2, p. 92, pl. 8, fig. 2.

Procris Ampelophaga.

BAYLE-BARELLE. dei Insetti nocivi all uomo, alle Bestie, all Agricoltura Milano, 1824.

Procris Ampelophaga.

Passerini, Mém. sopr. due Specie d'insetti nocivi, un alle vite, l'altro all cavolo arborea nelle mem. Dell'Academ. dei Georgifili, 1830, p. 4, t. 1, fig. 1 et 14.

Sphinx Ampelophaga.

Hubner, Supplément, t. 24, fig. 153 et 154.

Atychia Ampelophaga.

Treitschke, t. 10, Supplément, p. 100.

Sphinx Vitis.

Freyer, Beytr. ii, Band. xii. Hist. 5, 69, tab. 68, fig. 3.

Procris Vitis.

Boisduval, Icones historiques des Lépidoptères nouveaux ou peu connus, t. 2, p. 79, pl. 56, fig. 2 et 3.

Noms vulgaires.

Teigne du Raisin.
Ver-Coquin.

Italien.

Ritoritello.

3.

Noms anciens.

Involvulus.
Convolvulus.

Noms des naturalistes modernes.

Cochylis Roserana (la Chenille).

Duponchel, Hist. des Lépidopt. de France, t. 9, p. 418, pl. 257, fig. 8.

Tortrix Roserana.

Frœlich, Enumeratio tortricum regno Würtembergico indigenarum, sistens specierum differentias synonymia selecta, earum domicilia, et tempus cum descriptionibus, p. 52, n° 511.

Tinea Ambiguella.

Hubner, tab. 22, fig. 153 (fœmina).

Cochylis Roserana.

Treitschke, t. 8, p. 280.

Noms vulgaires.

Teigne de la Vigne.
Rouleuse.
Tordeuse.

4.

Noms anciens.

Involvulus.
Convolvulus.

Noms des naturalistes modernes.

Tortrix Heparana (la Chenille).

Tortrix Heparana (la Chenille).

Duponchel, Histoire naturelle des Lépidoptères de France, t. 9, p. 67, pl. 238, fig. 7.

Tortrix Heparana.

Wien, verz? Illiger, Schranck, Gotze et Treitschke, t. viii, p. 58, n° 8.

Tortrix Padana.

Schranck, Faun. Boica, ii, 32, Abth. 5, 78, n° 1755.

Tortrix Carpiniana.

Huener, tab. 18, fig. 16 (fœm.).

Tortrix Pasquayana.

Froelich, Vien, verz, p. 36, n° 55.

Pyralis Fasciana.

Fabricius, Ent. Syst. iii, 2, 348, 24.

Lozotænia Carpiniana.

Stephens, Syst. ent. of British Insect. p. 169, n° 6852.

La Chape-Brune.

Geoffroy, t. 2, p. 169, n° 118.

Phalène Chape-Brune du Lilas.

Degeer, t. 1, Mém. 13, p. 403.

Noms vulgaires.

Chape-Brune.
Teigne du Lilas.
Teigne du Raisin.
Teigne de la Vigne.

II.

Insectes qui ne nuisent qu'occasionellement à la vigne.

COLÉOPTÈRES.

1.

Noms anciens.

Grec.

1. SPONDYLE.

Noms des naturalistes modernes, latins et français.

Melolontha Vulgaris. — Le Hanneton vulgaire.

Noms vulgaires.

Le Hanneton.

2.

Noms anciens.

Latin.

SPONDYLE GENUS SERPENTIS (Plin.).

Noms des naturalistes modernes.

Melolontha vulgaris (la larve).

Melolontha Vitis (la larve).

Noms vulgaires.

Ver blanc.
Turc.
Man.
Courterolle.

Petit Hanneton d'été, ou Hanneton vert (le ver).

ORTHOPTÈRES.

1.

Noms anciens.

Biurus.

Noms des naturalistes modernes.

Acheta Grillo-Talpa (Fabr.).
Talpa Ferrantis (Aldr.).

Noms vulgaires.

La Courtillière.

LÉPIDOPTÈRES.

I.

Noms anciens.

Grec.

KAMPE.

Latin.

ERUCA.

Noms des naturalistes modernes.

1. Arctia Purpurea (la Chenille).
L'Écaille mouchetée.

2. Sphynx Elpenor (la Chenille).
Sphynx ou Papillon rouge de la Vigne.

3. Sphynx Porcellus (la Chenille).
Sphynx ou Papillon à bande rouge dentelée.

Noms vulgaires.

Chenilles de la Vigne.

III.

Insectes désignés à tort par les anciens comme nuisant à la vigne.

Polypodes.

1.

Noms anciens.

Grec.

Iulios.

Latin.

Centipedes.
Millipedes.

Noms des naturalistes modernes, latins et français.

1. Iulius Sabulosus, Iules des Sables.
2. Iulius Terrestris, Iules Terrestre.
3. Iulius Communis, Iules commun.

Noms vulgaires.

Mille-Pieds.

COLÉOPTÈRES.

1.

Noms anciens.

Grec.

KANTHARIS.

Latin.

CANTHARIS.

Noms des naturalistes modernes.

1. Mylabris Cichorii, Mylabre de la Chicorée.
2. Lytta Vesicatoria, la Cantharide.

Nom vulgaire.

Mouches-cantharides.

2.

Noms anciens.

Grec.

IPS (Homer.).

Noms des naturalistes modernes.

Dermestes (la larve).

Nom vulgaire.

Ver.

IV.

Noms des insectes mentionnés par les anciens, qui ne nuisent point à la vigne, mais dont les noms modernes ont été déterminés dans ces recherches.

1.

Noms anciens.

Grec.

MELOLONTHA.
KANTHARIS.

Latin.

SCARABEUS.
CANTHARIS.

Noms des naturalistes modernes.

Coléoptères de Linné.
Eleuthérates de Fabricius.

Noms vulgaires.

Scarabées.
Escarbots.

2.

Noms anciens.

Grec.

KANTHARIS.

Latin.

1. SCARABEUS QUI PILAS VOLVIT (Plin.).

Noms des naturalistes modernes.

Latin.

1. Ateuchus Sacer.
   Scarabeus Sacer.
2. Ateuchus Ægyptiorum.
   Scarabée sacré.
   Bousier sacré.

Nom vulgaire.

Le Pillulaire.

3.

Noms anciens.

2. SCARABÆUS CUI SUNT CORNICULA REFLEXA (Plin.).
   BOUSIER D'HORUS APOLLO, QUI A DEUX CORNES ET RESSEMBLE A UN TAUREAU.

Noms des naturalistes modernes.

Latin.

Onitis Midas.

Français.

Bousier à deux cornes.

Nom vulgaire.

Le Pillulaire.

4.

Noms anciens.

3. LUCANUS CUI SUNT CORNUA PRÆLONGA BISULCIS DENTATA FORCIPIBUS IN CACUMINE (Plin.).

Noms des naturalistes modernes.

Latin.

Lucanus cervus.

Français.

Lucane Cerf-Volant.

Nom vulgaire.

Le Cerf-Volant.

5.

Noms anciens.

4. Scarabæus Fullo albis guttis (Plin.).

Noms des naturalistes modernes.

Latin.

Cetonia Aurata.

Français.

Cétoine dorée.

6.

Noms anciens.

5. Ips d'Homère, de Saint-Jean Chrysostôme et des grammairiens des bas siècles.

Noms des naturalistes modernes.

Larve du Dermestes Pellio, du Dermestes Lardarius; la larve encore inconnue d'une espèce de Dermestes qui a des rapports avec ces deux espèces, et qui ronge la corne de l'Ægagre, ou de la Chèvre sauvage.

7.

Noms anciens.

Grec.

KANTHARIS.

Latin.

SCARABÆUS PARVUS CANTHARIS DICTUS (Plin.).

Noms des naturalistes modernes.

1. Curculio Granarius, Calandra Granaria.

Français.

La Calandre, ou le Charanson des Grains.

Latin.

2. Curculio Frumentarius, Apion Frumentarius.

Français.

Charanson du Froment.

V.

Résumé de la synonymie des insectes dont il a été fait mention dans ces recherches, rangés selon l'ordre naturel.

C'est en faveur des agronomes et des érudits que nous avons cru devoir, dans le paragraphe précédent, partager cette synonymie des insectes dont il a été fait mention dans ces recherches, en trois sections.

Pour l'usage des naturalistes, il est nécessaire de donner encore cette synonymie d'après l'ordre naturel et sans distinction de ceux qui nuisent beaucoup, ou peu, ou point du tout, à la vigne. Pour abréger nous nous contenterons de désigner l'insecte par le nom qu'il porte dans nos meilleures méthodes; nous le ferons suivre immédiatement du nom français ou vulgaire le plus généralement usité; et nous donnerons en dernier les noms anciens qui seront imprimés en petites capitales.

MYRIAPODES.

1. Iulus sabulosus, Iule des sables.
   IULIOS, CENTIPEDES, MILLEPEDES.
2. Iulus terrestris, Iule terrestre.
   IULIOS, CENTIPEDES, MILLIPEDES.
3. Iulus communis, Iule commun.
   IULIOS, CENTIPEDES, MILLEPEDES.

COLÉOPTÈRES.

1. Dermestes Lardarius, Dermestes Pellio, aut species proxima (la larve).
Le Dermeste des fourrures ou de la corne (la larve).
IPS D'HOMÈRE.

2. Ateuchus Sacer, le Bousier Sacré, le Pillulaire.
CANTHARIS, SCARABÆUS QUI PILAS VOLVIT (Plin.).

3. Ateuchus Ægyptiorum, Bousier Egyptien.
CANTHARIS, SCARABÆUS QUI PILAS VOLVIT (Plin.).

4. Onitis Midas, le Bousier à deux cornes.
SCARABÆUS CUI SUNT CORNICULA REFLEXA.

5. Lethrus Cephalotes, Schneider, le Coupeur.
KANTHARIS, MELOLONTHE, SCARABÆUS.

6. Melolontha vulgaris, le Hanneton ordinaire.
SPONDYLE (l'insecte parfait).
SPHONDYLIS GENUS SERPENTIS (Plin.) (la larve).

7. Cetonia aurata, la Cetoine dorée.
SCARABÆUS FULLO ALBIS GUTTIS (Plin.).

8. Lucanus Cervus, le Cerf-Volant.
LUCANUS.

9. Mylabris cichorii, Mylabre de la chicorée.
KANTHARIS, CANTHARIS.

10. Lytta Vesicatoria, la Cantharide.
KANTHARIS, CANTHARIS.

11. Eumolpus vitis, Gribouri de la Vigne (l'insecte parfait). Ver-Coquin (la larve).
IPS (la larve). VOLUCRA (l'insecte parfait).

12. Rhynchites Bacchus, Attelabe de la vigne, Becmare, Tagliadizzo.
VOLVOX, CANTHARIS.

13. Rhynchites Betuleti, Velours-Vert.
CANTHARIS.

14. Calandra Granaria, la Calandre, Charanson des grains.
SCARABÆUS PARVUS CANTHARIS DICTUS (Plin.).

15. Curculio Frumentarius, Charanson du Froment.
SCARABÆUS PARVUS CANTHARIS DICTUS (Plin.).

ORTHOPTÈRES.

1. Acheta Gryllo-Talpa, le Grillon-Taupe, la Courtilière.
BIURUS (Cicero, Plin.).

2. Locusta Ephipiger, Locusta Aptera, Locusta Pupa.
Sauterelle à Cymbales, Sauterelle Aptère, Sauterelle Nymphe.
GAZA (Hébreu).

HÉMIPTÈRES.

1. Coccus Vitis, Coccus Adonidum, Coccus Polonicus, Cochenille de la vigne, Cochenille des serres, Cochenille de la Scléranthe.
THOLA ou THOLAATH (hébreu). PHTÉIRE (grec).

LÉPIDOPTÈRES.

1. Arctia purpurea, l'Écaille mouchetée.
KAMPE, ERUCA (la Chenille).

2. Sphynx Elpenor, Papillon rouge de la Vigne.
KAMPE, ERUCA.

3. Sphynx Porcellus, Papillon à bande rouge dentelée.
KAMPE, ERUCA (la Chenille).

4. Pyralis Danticana, Pyralis Vitana, Chenille ou Teigne de la vigne. Ver-Coquin, la Chenette.
CAMPE, INVOLVULUS, INVOLVUS, CONVOLVULUS.

5. Procris Ampelophaga, Atychia Ampelophaga, Procris Vitis, teigne du raisin, Ritoritello.
CAMPE, INVOLVULUS, INVOLVUS, CONVOLVULUS (la Chenille).

6. Cochylis Roserana, Tortrix Roserana, Tinea Ambiguella, teigne de la vigne.
   Campe, Involvulus, Involvus, Convolvulus, (la Chenille).

7. Tortrix Heparana, Pyralis Fasciana, Lorotænia Carpiniana, Tortrix Padana, Tortrix Pasquayana, Chenille de la chape-brune, teigne du lilas, teigne de la vigne.
   Campe, Involvulus, Involvus, Convolvulus (la Chenille).

Ainsi, voilà trente-six espèces d'insectes connues des modernes, dont nous croyons avoir déterminé les noms correspondants en hébreu, en grec, et en latin.

VI.

Conclusion.

On cultive aujourd'hui en France 800,000 hectares de terre en vigne, dont le raisin, converti en vin, produit un revenu annuel de 760,000,000 fr.

Il nous semble qu'il n'est pas superflu de s'occuper des insectes destructeurs d'une plante qui est la source de tant de richesses.

J'ai du moins besoin de me persuader que ces minutieuses recherches ne sont pas dépourvues d'intérêt ni d'utilité, pour adoucir les regrets que j'ai d'avoir usurpé, par une aussi longue lecture, le temps consacré par l'Académie (1) à entendre traiter des sujets d'une plus haute importance (2).

(1) Ce mémoire a été lu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres de l'Institut.

Note de l'éditeur.

(2) Malgré nos efforts pour nous procurer le mémoire de D. Salvador Lopes sur les insectes de la vigne, mémoire, dit-on, accompagné de planches et imprimé aux frais du gouvernement, à Madrid (*Voy.* le Bulletin de la Société Entomologique, 4e trimestre, 1855, p. LXXIX), nous n'avons pu parvenir à en avoir un seul exemplaire. Aussitôt que nous aurons pu en prendre connaissance, nous en donnerons un résumé dans ces Annales, ainsi que des observations que les naturalistes voudraient bien nous communiquer, et de celles que nous pourrions avoir faites nous-mêmes depuis sur le même sujet. La nature est si vaste, et son étude si difficile, que quelque restreint que soit l'objet que nous traitions, il est toujours au-dessus de nos efforts; et nos travaux, même les plus complets et les plus achevés, ne peuvent être considérés que comme des essais imparfaits. Les écrits des plus grands maîtres en cette matière sont, dans ce cas, à plus forte raison les nôtres. W.

NOTE

SUR LES HABITUDES DE CERTAINES ESPÈCES D'HYMÉNOPTÈRES FOUISSEURS;

PAR M. J. O. WESTWOOD (de Londres).

(Séance du 2 décembre 1835.)

Un naturaliste distingué a remarqué avec raison que les théories sont plus aisées à établir, et généralement plus brillantes que des observations directes. C'est cependant par ces dernières que la science peut s'enrichir, un seul fait suffisant quelquefois pour détruire tout un système (Levaillant, *Hist. Nat. des Perroquets*, t. 1, p. 20). De là la valeur réelle des observations, même quand au lieu de développer des vues nouvelles, ou de faire connaître des particularités inconnues de mœurs, elles n'ont pour but que de constater des recherches précédentes, lorsque surtout le résultat de ces recherches a été combattu par des auteurs postérieurs, et qu'il tend à détruire des théories généralement admises.

Les faits suivants sont dans ce cas; ils viennent surtout

corroborer les observations, et confirmer les vues présentées par M. Schuckard, dans la première partie des Transactions de la Société Entomologique, en opposition avec la théorie de M. le comte de Saint-Fargeau, sur l'usage des épines qui arment les pattes antérieures des femelles d'*Hyménoptères fouisseurs*. Le manque de ces épines a été regardé, par ce vétéran distingué des auteurs français, comme étant le caractère des espèces parasites.

Les faits que je vais mentionner se rapportent à deux espèces du genre *Pompile*, qui sont toutes deux dénuées d'épines aux pattes, et qui par conséquent, devraient être regardées comme parasites, si l'on adoptait la manière de voir de M. de Saint-Fargeau.

Au mois de juin dernier, j'observai, dans l'après-midi, un individu du *Pompilus petiolatus* de Vander-Linden, activement occupé au pied d'un mur (contre lequel étaient attachées différentes plantes grimpantes), à traîner le long de sa paroi une Araignée, bien qu'elle fût évidemment plus lourde que l'insecte lui-même; j'en conclus qu'il cherchait à l'attirer dans son nid, établi sans doute parmi les crevasses du mur. Je remarquai que l'insecte ne cherchait nullement, soit qu'il marchât en avant, soit qu'il montât, à porter l'Araignée à l'aide de ses pattes. Il l'avait saisie avec ses mandibules par le dessous de l'extrémité de l'abdomen, et, de cette manière, il avançait; le dos de l'Araignée se trouvait nécessairement en dessous et traînait sur la terre, sa tête atteignant l'extrémité de l'abdomen du Pompile.

Je vis aussi que ce dernier avait coupé toutes les pattes de l'Araignée, à l'exception de l'une des antérieures qui sont courtes, ce qu'il fit évidemment pour en faciliter le transport. L'Araignée avait un aspect soyeux, et appartenait au genre *Clubione*.

Après bien des difficultés dans l'ascension, dues à l'état de la muraille, le Pompile parvint avec sa proie à une hauteur considérable ; mais au lieu de la déposer dans un nid préparé dans le mur, comme je l'avais cru d'abord, il dirigea sa course vers l'une des gerbes de blé les plus élevées, grimpa au sommet, et prit son vol, retenant toujours l'Araignée dans ses mandibules. Ce poids était cependant trop lourd, et l'insecte ne put atteindre à plus de quatre pieds du mur, ce qui ressemble beaucoup, selon moi, à un défaut de prévoyance instinctive de sa part. En effet, l'insecte devait probablement voyager avec sa proie, à une distance considérable, et il lui eût été certainement plus facile et plus commode de parcourir cet espace à l'aide de ses ailes, que de traîner sa lourde proie sur la terre; mais le poids trop considérable de cette proie l'en empêcha. Si cependant il avait pu prendre une fois son vol, ce qui aurait eu lieu en s'élançant d'un point élevé, il serait peut-être parvenu à mettre ses ailes en pleine action, avant que de retomber à terre, de manière à arriver à son nid par un vol continu.

Cette entreprise n'ayant pas réussi, il essaya de nouveau d'escalader le mur, mais sans plus de succès.

Je voulus alors saisir le *Pompile*, qui m'échappa; cependant, il laissa tomber l'Araignée. Mais ne paraissant nullement effrayé, il se mit de suite à la recherche de sa proie, qu'il découvrit bientôt, et qu'il saisit aussitôt avec ses mandibules, la tenant dans la même position que la première fois; il chercha à s'envoler en la traînant avec lui. J'arrêtai cependant leur fuite en saisissant le Pompile et l'Araignée dans mon filet ; mais le premier parvint encore à s'échapper. Je déposai alors l'Araignée sur la terre, pensant qu'il reviendrait peut-être chercher sa proie; je ne fus pas trompé dans mon attente,

car en moins de cinq minutes il revint et découvrit de nouveau l'Araignée.

Si, maintenant, nous appliquons ces observations à la controverse existant entre les opinions de M. de Saint-Fargeau et de M. Schuckard, nous voyons que le seul fait positif que j'aie pu me procurer est, qu'en traînant sa proie sur la terre, le *Pompile* ne faisait aucun usage de ses pattes pour la porter. Je dois dire que, pendant que j'observais les manœuvres de cet insecte, ses pattes antérieures me parurent très-grêles et simples, et quand je vins à examiner l'insecte, que j'avais alors en ma possession, je vis que tel était effectivement le cas, car il était dénué de ces singulières épines que l'on trouve aux pattes antérieures des femelles de beaucoup d'*Hyménoptères fouisseurs.*

Je n'obtins pas, il est vrai, une preuve positive que les efforts de cet insecte tendaient à approvisionner son nid, et que l'Araignée n'était pas destinée à servir à sa propre nourriture, mais je pense que l'on ne niera pas que la première de ces hypothèses ne doive être admise de préférence à la dernière; car, si l'on adopte le second cas, pourquoi l'insecte ne se serait-il pas mis de suite à dévorer sa proie, et pourquoi, lorsqu'il la retrouvait après l'avoir perdue, cherchait-il avec tant d'efforts à l'emporter, si ce n'était pour la réserver à sa progéniture? Les soins maternels qu'apportent les insectes à recueillir une quantité suffisante de nourriture pour leurs petits sont trop connus pour que j'aie besoin d'en parler ici, et les faits observés sur cet Hyménoptère sont un exemple remarquable de ce genre de dévouement. En effet, sans s'inquiéter de mes attaques, il ne cessa pas un seul instant de s'occuper d'un devoir qui est réellement le seul but de son existence.

En donnant pour certaine l'opinion que l'insecte était occupé à chercher la nourriture destinée à ses petits, et

que, par conséquent, il ne devait pas déposer son œuf dans le nid déjà approvisionné d'un autre insecte, nous n'avons pas encore pour cela une preuve suffisante qu'un Pompile à pattes antérieures simples soit un véritable Fouisseur. On peut dire, en effet, que cette espèce se sert des nids abandonnés, ou dépose ses œufs dans ceux nouvellement formés par d'autres insectes, ainsi que le fait, dit-on, le *Trypoxilon figulus*.

Cependant, en admettant même que l'insecte est un Fouisseur, nous sommes incapables de juger s'il est destiné à fouir dans le bois ou dans le sable, les derniers étant seuls, suivant la théorie de M. Schuckard (dans le mémoire précité), pourvus de tarses ciliés. Ainsi, ces faits restent encore indécis pour ce qui concerne le *Pompilus petiolatus*.

L'observation suivante m'a cependant prouvé, contrairement à l'opinion de MM. de Saint-Fargeau et Schuckard, que d'autres insectes, dépourvus de cils aux tarses antérieurs chez les femelles, fouissent également dans le sable. J'en mentionnerai deux exemples. Premièrement, pendant le mois de juillet de l'année dernière, j'observai des femelles du *Miscophus bicolor*, Jurine, occupées à ce travail, et j'en ai rendu compte à la Société Entomologique; deuxièmement, pendant que je récoltais des insectes sur le Drachenfels, la plus belle des montagnes des bords du Rhin, à l'époque de la réunion des naturalistes allemands à Bonn, je vis deux individus, d'une espèce très-voisine du *Pompilus petiolatus*, creusant le sable des côtés de la montagne; j'en pris un, et m'assurai que ses pattes antérieures étaient dénuées de cils.

Ainsi, nous pouvons tirer de ces faits la conclusion suivante, que non-seulement l'existence de ces épines, ou cils, aux tarses antérieurs des femelles, n'est pas suffisante pour

indiquer une véritable espèce fouisseuse, ni leur absence pour fournir une preuve de leur nature parasite; mais que les espèces mêmes qui sont dénuées de ces épines, fouissent dans le sable, pendant que d'autres le font dans le bois, ainsi que le dit M. Schuckard, ou sont de vraies parasites, comme l'affirme M. de Saint-Fargeau.

Les observations que nous venons de rapporter et qui sont propres aux *Pompiles*, genre d'insectes voisin de celui de *Goryte*, me semblent prouver que la séparation de ce dernier en plusieurs autres, opérée par M. de Saint-Fargeau, sur le caractère supposé propre aux Parasites, n'est pas appuyé sur les faits, ni conforme à la nature, en sorte que le seul caractère de la présence ou de l'absence de ces épines, n'étant pas en rapport avec les habitudes de l'insecte, amènerait nécessairement la division d'autres genres, tels que ceux de *Pompile*, de *Sphex*, etc., conservés intacts jusqu'ici. Ces caractères ont par eux-mêmes trop peu d'importance s'ils ne sont fortifiés par des différences de mœurs.

Il me semble, à cause de ces raisons, que le genre *Macromeris* (Saint-Fargeau, *Mag. Ent.* Pl. 29), *Nephridia* (Brullé *Ann. de la Soc. Ent. de France*, vol. 2), et la majorité de ceux séparés des *Gorytes* et des *Crabro*, doivent être supprimés.

Je ferai seulement observer, en terminant, que les tarses ciliés, bien que souvent utiles pour fouir, doivent plutôt dépendre de la nature des insectes destinés à devenir la proie de la larve, et donner à la femelle plus ou moins de facilité pour la transporter.

ESSAI

SUR LES COLLAPTÈRIDES (Suite).

PAR M. SOLIER.

(Séance du 1er juillet 1835.)

Pl. 6 et 7.

5e Tribu. NYCTÉLITES.

Le menton est moins large que dans les Tribus précédentes, et laisse un intervalle notable entre les bords latéraux et ceux de l'échancrure progéniale. Il est ordinairement rétréci vers la base, plus ou moins échancré, et divisé antérieurement en deux lobes arrondis ou subtronqués; quelquefois subrectangulaire et plus rarement en croissant avec les lobes antérieurs presque aigus.

Le pédoncule, quelquefois assez saillant, est toujours échancré dans son milieu par un sinus étroit, assez profond, et souvent comme prolongé par un sillon, une impression oblongue ou une fossette orbiculaire.

La languette de presque tous est membraneuse et à peu près entièrement recouverte par le menton. Très-rarement elle est cornée à son extrémité et sensiblement saillante.

Elle est plus ou moins échancrée antérieurement, et les deux lobes sont fortement ciliés (1).

Les mâchoires sont en grande partie à découvert, mais ne s'élèvent pas au-dessus de la face inférieure du menton. Elles sont courtes et divisées en deux lobes armés de cils épais et nombreux ; l'extérieur court et large et quelquefois suborbiculaire ; l'intérieur plus oblong, terminé par un crochet corné situé en dessous, peu saillant et presque caché par les cils (2).

Les palpes maxillaires sont terminées rarement par un article notablement sécuriforme et le plus souvent par un article à peine plus gros que le précédent, tronqué ou arrondi à son extrémité.

Les palpes labiaux ont leur article terminal ou renflé, ovalaire ou subcylindrique ; très-rarement large et subsécuriforme.

Les mandibules sont très-courtes, épaisses, à peine bidentées ou subtronquées à leur extrémité.

Les yeux point saillants sont grands, latéraux et notablement transverses.

(1) Dans toutes les languettes que j'ai observées, ces cils se prolongent intérieurement, à la partie supérieure, en deux rangées situées ordinairement sur deux membranes plus ou moins relevées et formant quelquefois deux saillies nommées *Paraglosses*, notamment dans les Carnassiers.

On voit, à la partie supérieure de la bouche, entre les mandibules, une petite pièce analogue à la languette et garnie en dessous de deux rangées de longs cils ; cette petite pièce ne m'a paru citée nulle part. Je l'ai figurée Pl. 6, fig. 21 et 22. Je soupçonne que cette pièce et la languette représentent l'organe du goût ; la première, que l'on pourrait nommer *Glossoïde*, représenterait le palais supérieur, et la seconde l'inférieur. Je ne l'ai pas retrouvée constamment dans toutes les bouches que j'ai examinées depuis que je l'ai reconnue ; cela tient peut-être à l'état de décomposition où ces bouches se trouvaient.

(2) On ne l'aperçoit qu'avec un peu d'attention et en regardant le lobe vers son côté interne.

La tête est rétrécie antérieurement en trapèze, rarement en rectangle, et peut s'enfoncer dans le prothorax jusqu'au-delà des yeux. L'épistome est notablement échancré et à suture postérieure effacée ou peu distincte dans la plupart.

Le labre très-saillant et peu transverse est profondément bilobé.

La base du prothorax s'applique presque toujours fortement contre celle des élytres. Son tergum est déprimé en dessus; ses bords latéraux sont en carène et nullement réfléchis vers le bas; son bord antérieur est fortement échancré, et les orifices antérieur et postérieur sont ciliés de petits poils courts et serrés, dont les postérieurs sont quelquefois cachés.

L'écusson est le plus souvent entièrement recouvert par le prothorax, quelquefois à peine apparent.

Les élytres sont peu convexes ou déprimées en dessus et fortement embrassantes. Le flanc de chacune d'elles est large à sa base et se rétrécit ensuite brusquement en bordure linéaire : il est effacé dans quelques-uns.

Le mésosternum et le métasternum se réunissent à peine en un point, au-dessus des hanches intermédiaires qui paraissent ovales. L'épimère métathoracique est entièrement caché par les élytres (Pl. 6, *fig.* 8).

Les pattes sont peu garnies d'aspérités, et le plus souvent couvertes de poils nombreux ou garnies de poils très-serrés, laineux et disposés en bordure.

Les antennes ont toujours onze articles; le troisième à peine plus long que le suivant, et le dernier ovale, bien dégagé du pénultième.

Si cette Tribu a des rapports avec les *Asidites*, elle en a aussi avec les *Praocites*, auxquels elle se lie par le genre *Entomoderes*, qui semble réunir les *Brachyglosses* aux *Phanéroglosses*.

J'ai divisé cette Tribu, qui appartient en entier à l'Amérique, en huit coupes génériques presque toutes indiquées par M. Lacordaire, dans son Mémoire sur les habitudes des Coléoptères de l'Amérique méridionale, inséré dans le t. xx des Annales des Sciences naturelles (1).

Voici l'analyse de ces huit genres :

I. Angles postérieurs du prothorax entiers. Menton non en croissant. Languette membraneuse pouvant se retirer en entier sous ce dernier.

(1) J'avais déjà établi la plupart de ces coupes génériques, avant de connaître l'extrait de cet intéressant Mémoire, que M. Serville a bien voulu me faire.

- Tibias antérieurs
  - Terminés en dehors par une longue dent épineuse, outre les deux articulées qui sont robustes. Tarses antérieurs sensiblement plus longs que les tibias correspondants et à premier article très-long. 1. *Nyctelia.*
  - Sans longue dent épineuse formée par le prolongement du côté extérieur.
    - Tibias postérieurs des mâles
      - Brusquement et fortement épaissis à leur extrémité, en massue garnie antérieurement d'une brosse de poils. Palpes labiaux très-grêles, à pénultième article étroit et très-allongé.
        - A neuvième et dixième articles, au moins, notablement élargis à leur extrémité et fortement coniques. . . . . 2. *Psectrascelis.*
        - Grêles à articles, jusqu'au dixième inclus, étroits, allongés et à peine légèrement coniques. . . . 3. *Cerostena.*
      - Antennes.
      - Simples et filiformes ainsi que dans les femelles. Palpes labiaux plus épais, à pénultième article court et renflé.
        - Saillie postérieure du présternum
          - Relevée vers le haut. Mésosternum pas sensiblement renflé antérieurement, ce qui forme une espèce d'échancrure entre lui et le présternum. Dixième article des antennes non moniliforme.
            - Menton
              - Presque aussi long que large et fortement échancré antérieurement. Tête sans sillon transverse profond. . . . . 4. *Mitragenius.*
              - Notablement transverse subrectangulaire à échancrure peu profonde. Tête paraissant divisée en deux par un sillon transversal très-profond. 5. *Auladera.*
          - S'appuyant sur un renflement notable du mésosternum, de manière à ne laisser entre eux aucune échancrure à la partie inférieure. Dixième article des antennes moniliforme.
            - Tergum du prothorax
              - Fortement rétréci en arrière et à base tronquée avec les angles postérieurs prolongés en arrière. Dernier article des antennes plus grand que le précédent. . . . . 6. *Caltyntra.*
              - Non rétréci en arrière et à base trilobée. Dernier article des antennes plus petit que le précédent. . . . . 7. *Epipedonota.*

II. Angles postérieurs du tergum du prothorax avec une échancrure remarquable les faisant paraître bi-épineux. Menton en croissant. Languette cornée à son extrémité et toujours sensiblement saillante. . . . . 8. *Entomoderes.*

PREMIÈRE DIVISION.

Languette entièrement membraneuse et pouvant se retirer en entier sous le menton, qui est ordinairement peu transverse.

Genre I. *Nyctelia*, Latr. Fam. nat. p. 375; Règ. anim. nouv. édit. V, p. 8; — Guérin, Mag. zool. mat. pour une class. Mélas. p. 3.

Zophosis, Germ. *Ins. Sp. nov.* p. 133.

(Pl. 6. fig. de 1 à 8.)

Menton rétréci à sa base, profondément échancré anguleusement à sa partie antérieure, et cordiforme (*fig.* 4).

Palpes maxillaires terminés par un article grand et notablement sécuriforme; les labiaux à pénultième article long et grêle et à dernier court, gros et notablement tronqué à son extrémité (*fig.* 4).

Labre très-saillant, subcarré, avec une échancrure profonde à sa partie antérieure, qui est ciliée (*fig.* 2).

Tête rétrécie en trapèze antérieurement et à épistome profondément échancré (*fig.* 2).

Antennes velues, filiformes, à troisième article allongé, guère plus long que le quatrième, l'un et l'autre coniques; les quatre suivants diminuant successivement de longueur, rétrécis et comme pédonculés à leur base, gibbeux et garnis de cils assez serrés au côté interne; neuvième et dixième globuleux : le dernier ovale; tous trois pédonculés comme les précédents (*fig.* 2 et 6).

Prothorax un peu rétréci antérieurement, à tergum subtrapéziforme et trilobé postérieurement. Lobe intermédiaire large et arrondi, les deux latéraux aigus, formés par les angles postérieurs prolongés et enveloppant la base des élytres. Ecusson entièrement caché (*fig.* 1).

Présternum prolongé en arrière en une saillie courte et obtuse s'appuyant sur un renflement antérieur du mésosternum.

Pattes presque glabres, avec quelques piquants écartés sur les tibias; les antérieurs subtrigones, tranchants au côté extérieur prolongé, en dehors en dent très-longue, étroite et spiniforme. Epines terminales et articulées, inégales; l'intermédiaire plus large et très-longue (*fig.* 7). Cuisses ciliées en dessus, de poils assez long et assez nombreux aux antérieures et rares sur les autres.

Tarses très-grêles et très-allongés; les deux premiers notablement plus longs que les tibias correspondants; tous à premier article très-long, couverts de petits poils très-rares et ayant des cils épineux à leur extrémité.

Je n'en connais qu'une espèce, offrant quatre Variétés, peut-être accidentelles ou sexuelles, ou constituant peut-être plusieurs espèces; mais elles sont si semblables dans presque toutes leurs parties, que j'ai cru devoir les réunir.

1. *Nyctelia Nodosa*, Latr. Fam. nat. — Règ. anim. nouv. édit. v, p. 8.

Zophosis Nodosa, Germ. *Insect. Sp. nov.* p. 133.

Long. 14 à 17 mill. Larg. 7 à 9 mill.

Nigra, subovalis, postice obtuse producta. Prothorace margine ciliato dorsoque lævigato sæpè bi aut quadri-impresso. Elytris transversìm leviter plicatis, lateribus flexuo-carinatis; dorso utrinquè costis quinque inæqualibus alternatìm interruptis integrisque. Antennis pedibusque rufis.

Var. A. *Nigripes. Pedibus nigris, robustis.*

Var. B. *Brunnipes*, Latreille; Guérin, *loc. cit. tab.* 102, *fig.* 2.? *Pedibus nigris, gracilioribus.*

Var. C. *Æquicostata. Elytris costis æqualibus, quintâ subinterruptâ; interstitiis transversìm laxè rugatis.*

Noire; légèrement brillante et subovale. Tête ayant des points enfoncés peu rapprochés et plus ou moins marqués. Prothorax cilié sur ses bords latéraux, ayant en dessus quelques très-petits points écartés à peine visibles à la loupe, un sillon longitudinal peu marqué dans le milieu, et de chaque côté une ou deux impressions ponctiformes, quelquefois effacées. Elytres légèrement plissées transversalement et avec quelques petits points semblables à ceux du prothorax et même plus effacés. Côte marginale étroite et fortement ondulée; suture relevée et quatre ou cinq côtes intermédiaires sur chacune d'elles. Les deuxième et quatrième ou troisième s'il n'y en a que quatre, plus longues et plus saillantes que les autres, qui sont plus plissées ou interrom-

pues, et formant alors comme des rangées de points oblongs. Flancs du prothorax avec une impression longitudinale flexueuse et quelques très-petits tubercules épars et surmontés chacun d'un poil. Poitrine légèrement plissée dans son milieu. Présternum avec deux sillons longitudinaux entre les hanches, se rejoignant postérieurement. Abdomen lisse et brillant, avec des sillons longitudinaux peu profonds et légèrement ondulés à la base des deux premiers segments, et quelques très-petits points peu visibles et épars. Antennes et pattes ordinairement rouges.

La Variété A est plus ponctuée sur la tête; les pattes et les tarses sont noirs et les tibias plus épais.

La Variété B a la tête à peine ponctuée et les pattes plus grêles et noires.

La Variété C se distingue des autres par les côtes des élytres plus régulières; les quatre premières à peu près égales et plissées de la même manière; la cinquième plus large, moins saillante et subinterrompue par des plis transverses plus marqués. Les pattes sont d'un brun obscur, à en juger par la seule existante dans l'individu très-mutilé que je possède.

De Buénos-Ayres et du Chili. Elle m'a été envoyée par MM. Von Winthem et Emond d'Esclevin. Je dois la Variété B à M. Gay, qui l'a rapportée du Chili.

Genre II. *Psectrascelis.*

Nyctelia, Lacord. Ann. Sc. Nat. — Guérin, Mag. zool. mat. class. Mél.

(Pl. 6. fig. de 9 à 16.)

Menton peu rétréci à sa base, presque carré, avec une

échancrure ordinairement assez profonde, le divisant en deux lobes antérieurement et quelquefois peu sensible (*fig.* 9).

Palpes maxillaires terminés par un article sécuriforme allongé (*fig.* 11). Palpes labiaux filiformes, terminés par un article étroit allongé, subcylindrique et tronqué à son extrémité (*fig.* 9 et 10).

Tête et labre à peu près comme dans le genre précédent. Dans la plupart, il existe sur la première, de chaque côté, en avant des yeux, une touffe de poils laineux.

Antennes velues, à articles épais, larges et dilatés en dedans, où ils sont ciliés de poils assez longs et assez serrés; le premier court, renflé, subcylindrique; le deuxième très-court, transverse, étranglé à sa base, les troisième et quatrième à peu près égaux en longueur et un peu plus longs que les autres; le dernier ovalaire, pédonculé, plus petit que le pénultième (*fig.* 12).

Prothorax à tergum trilobé postérieurement et cachant entièrement l'écusson. Elytres légèrement rétrécies à leur base (*fig.* 13 et 16).

Tibias antérieurs subfiliformes, non prolongés à leur extrémité et au côté extérieur par une longue dent épineuse; les postérieurs, sinueux dans les deux sexes, sont brusquement et fortement renflés à l'extrémité dans les mâles et garnis à la partie antérieure d'une brosse de poils courts et serrés. Pattes couvertes de poils serrés et laineux dans la plupart, et disposés sur deux rangs opposés sur les cuisses et d'un seul côté, quelquefois un peu en spirale sur les tibias. Dans d'autres, les pattes sont couvertes de poils assez nombreux, mais non laineux et disposés tout autour (*fig.* 14 et 15).

Tarses très-velus, ordinairement très-courts, rarement allongés, mais cependant moins longs que les tibias, à pre-

mier article notablement plus court que le dernier, au moins aux tarses antérieurs.

Flancs du prothorax et du mésothorax ordinairement sillonnés longitudinalement.

Saillie postérieure du présternum horizontale et s'appuyant sur un renflement notable du mésosternum.

Corps glabre.

Abdomen des femelles ayant dans le milieu et dans le sens de la longueur de petits mamellons à peine saillants, ordinairement plus lisses que le reste des segments : ils sont peu distincts dans les mâles (1).

Ce genre diffère essentiellement du précédent par ses tibias antérieurs; par les tibias postérieurs des mâles, et par les tarses. Il s'en distingue aussi par ses jambes velues ou laineuses.

Voici l'analyse des sept espèces qui me sont connues :

- A flancs (2) totalement obliterés. Prothorax
  - Sensiblement transverse. Elytres arrondies latéralement. Tête
    - Avec une touffe de poils laineux et serrés, de chaque côté, près des yeux. Tibias garnis dans le haut de poils semblables.
      - Dos du prothorax
        - Avec un rebord latéral, relevé en dessus. Corps
          - Oblong peu recourbé vers le bas à son extrémité, qui est plus notablement rétrécie et prolongée. . . . . 1. *Pilipes.*
          - Très-court et large, plus brusquement penché vers le bas, et à rétrécissement postérieur moins prolongé.
            - Avec des plis transverses et longitudinaux, et un sillon, dans le milieu, bien marqués. 2. *Brevis.*
            - A plis peu marqués et avec un large enfoncement dans le milieu. 3. *Guerini.*
        - Sans rebord latéral relevé en dessus. . . . 4. *Subdepressus.*
    - Avec quelques poils rares, et ne formant pas deux touffes serrées près des yeux. Tibias entièrement couverts de poils peu serrés et nullement laineux. . . . . 5. *Discicollis.*
  - Presque aussi long que large. Elytres subcarénées latéralement. Tarses plus [illegible] . . . . . 6. *Glabratus.*
- A flancs [illegible] distincts des parties latérales. Dos du prothorax à sillons longitudinaux nombreux et rapprochés. . . . . 7. *Mamilloneus.*

(1) J'ai pris ce caractère sexuel dans le Mémoire de M. Lacordaire.

(2) [illegible] de l'élytre, ici il n'est pas marqué, son bord extérieur est obliteré et remplacé par une strie à peine visible à la loupe.

PREMIÈRE DIVISION.

Elytres à flancs totalement oblitérés. Tergum ou dos du prothorax sans sillons longitudinaux ou à sillons longitudinaux peu nombreux.

PREMIÈRE SUBDIVISION.

Prothorax sensiblement transverse. Elytres arrondies latéralement. Tarses très-courts, à articles intermédiaires subtransverses et triangulaires.

1. *Psectrascelis Pilipes,*

Nyctelia Pilipes, Guér., Mag. zool. mat. Mon. Mel. p. 4, Pl. 102, *fig.* 1.

Long. 15 à 19 mill. Larg. 8 à 10 mill.

Niger, nitidulus, oblongo-ovalis, posticè parùm infernè inflexus, lævissimus, vix laxè subtiliter punctulatus. Capite utrinque antè oculos maculâ griseâ lanatâ. Prothorace transverso margine laterali suprà prominulâ dorsoque medio longitrorsùm laxè sulcato, lateribus transversìm plicato. Elytris pleuribus obliteratis. Pedibus lanatis.

Var. A. *Sulcicollis : prothorace plicis transversis sulcisque longitudinalibus valdè notatis.*

D'un noir plus ou moins brillant; ovale oblong, avec l'extrémité postérieure peu courbée vers le bas, rétrécie et

assez prolongée en saillie obtuse. Tête ayant en dessus quelques petits points enfoncés, écartés, et de chaque côté, en avant des yeux, un espace triangulaire couvert de poils longs, serrés, laineux, et ayant en dessous une touffe de poils serrés et grisâtres de chaque côté de l'échancrure progéniale. Echancrure antérieure de l'épistome profonde, en arc de cercle et formant deux lobes étroits, légèrement obtus à leur extrémité. Prothorax avec un bourrelet latéral et marginal arqué, relevé en dessus et plus ou moins crénelé en dessous. Dos ayant quelques plis transverses sur les bords, et longitudinaux dans le milieu, irréguliers et peu nombreux. Plis et sillons longitudinaux du milieu, ordinairement oblitérés dans le centre. Présternum fortement plissé et réticulé irrégulièrement. Flancs du prothorax avec des plis réticulés, peu serrés et très-saillants dans le haut, et des plis ondulés longitudinaux dans le bas, ce qui les rend très-rugueux. Présternum avec quelques poils longs, redressés et très-écartés à la partie antérieure, et à lobe postérieur et intermédiaire large, obtus à son extrémité, plissé transversalement sur les bords qui sont plans, et divisé en trois par deux sillons longitudinaux profonds. Elytres lisses, avec quelques très-petits points fort écartés et à peine visibles à la loupe, arrondies au bord marginal et à flancs entièrement confondus avec les parties latérales et à peine dessinés par une strie peu distincte. Mésosternum fortement plissé, mais un peu moins cependant que le présternum, son épisternum avec trois ou quatre plis obliques et courts. Le métasternum n'a que quelques plis longitudinaux très-courts, à la partie antérieure. Les deux premiers segments de l'abdomen avec des plis longitudinaux peu profonds et occupant presque toute la longueur. Le troisième segment a des plis semblables, mais très-courts et situés antérieurement; les autres lisses, avec quelques points enfoncés et des poils lai-

neux à l'extrémité du dernier. Pattes garnies en dessous et en dessus de longs poils serrés et laineux, avec quelques points enfoncés, épars, un peu plus nombreux à l'extrémité des tibias.

La Variété A se distingue par les plis du dos du prothorax plus saillants et les longitudinaux nullement oblitérés dans le milieu et continus.

Du Chili. Il m'a été donné par MM. Gay, Varvas et Emond d'Esclevin. La Var. A fait partie de la collection de M. Gory.

2. *Psectrascelis Brevis.*

Long. 15 mill. Larg. 8 mill. $\frac{3}{4}$.

Niger, nitidulus, brevi-ovalis, posticè valdè infernè inflexus; lævissimus, vix laxè subtiliter punctulatus. Capite utrinquè antè oculos maculâ griseâ lanatâ. Prothorace transverso, margine laterali suprà prominulâ, dorso sulcis tribus longitudinalibus, mediano longiore; plicis transversis lateralibus, brevisque sparsis. Elytris pleuribus obliteratis. Pedibus lanatis.

Il ressemble beaucoup au précédent et n'en est peut-être qu'une variété, je le crois cependant distinct de cette espèce. Plus court, plus fortement recourbé vers le bas et moins prolongé à son extrémité postérieure; plis réticulés de la partie supérieure des flancs du prothorax, oblitérés; plis longitudinaux des mêmes, moins nombreux; dos du prothorax avec un sillon longitudinal bien marqué et occupant à peu près toute la longueur, dans le milieu, et un de chaque côté plus court et n'atteignant pas la partie antérieure.

On voit en outre quelques plis transversaux sur les côtés et d'autres longitudinaux très-courts, écartés et sans ordre, situés entre le sillon du centre et les deux autres. Bords latéraux de la saillie postérieure et intermédiaire du présternum, entre les hanches, fortement relevés, comme renflés et lisses; strie marquant les flancs des élytres assez marquée antérieurement.

Le reste à peu près comme dans le *Pilipes*.

Du Chili.

3. *Psectrascelis Guerini*,

Nyctelia Pilipes, Guér., Mag. zool. mat. Mon. Mél. p. 4.

Long. 15 mill. Larg. 8 mill. $\frac{3}{4}$.

Niger, brevi-ovalis, posticè valdè infernè inflexus, lævissimus, laxè subtiliter punctulatus. Capite utrinquè antè oculos maculâ griseâ lanatâ. Prothorace transverso margine laterali suprà prominulâ, dorso medio latè impresso, lateribus transversim, obsoletè plicato. Elytris pleuribus obliteratis. Pedibus lanatis.

Cette espèce ressemble beaucoup aux deux précédentes et n'est peut-être aussi qu'une variété du *Pilipes*. Elle se rapproche beaucoup plus du *Brevis* par sa grandeur et sa forme courte et obtuse. Elle diffère de ce dernier par son prothorax avec une large impression ovale-oblongue, sur le milieu du dos, au lieu d'un sillon longitudinal, et quelques plis transverses sur les côtés, et d'autres longitudinaux très-courts, situés antérieurement et postérieurement, les uns et les autres peu marqués. Lobe postérieur

et intermédiaire du présternum à bords latéraux larges, déprimés et sillonnés transversalement; les deux sillons longitudinaux peu profonds et renfermant un espace lisse, un peu sillonné antérieurement et à peu près en fer de pique. Mésosternum moins rugueux que dans les deux espèces précédentes et premiers segments de l'abdomen à plis presque entièrement oblitérés. Strie du flanc de chaque élytre à peine visible à la loupe. Flancs du présternum comme dans le *Brevis*.

Du Chili. Je l'ai reçue de M. Guérin sous le nom de *Pilipes*. Cet entomologiste le regarde donc comme une variété du n° 1, qui me paraît bien la *Nyctelia Pilipes* telle qu'il l'a décrite et figurée dans l'ouvrage cité. A-t-il raison de les réunir? je l'ignore. Mais n'ayant point vu d'intermédiaires entre ces trois espèces, quoique ayant examiné plusieurs individus de la première, j'ai cru devoir les séparer, sauf à les réunir plus tard si des variétés intermédiaires se présentaient; elles formeront toujours deux variétés remarquables.

4. *Psectrascelis Subdepressus.*

Long. 21 mill. $\frac{1}{2}$. Larg. 11 mill.

Niger, ovalis-oblongus, precedentibus parùm depressior, posticè parùm infernè inflexus, punctulatus. Capite utrinquè antè oculos maculâ griseâ lanatâ. Prothorace margine laterali suprà haud prominulâ, dorso longitrorsùm vagè sulcato, sulco mediano longiore. Elytris pleuribus obliteratis. Pedibus lanatis.

Cette espèce a bien quelques rapports avec le *Pilipes*,

mais elle est encore plus allongée et elle est plus déprimée sur le dos.

Entièrement couvert en dessus et sur les côtés des élytres, de petits points enfoncés assez nombreux et bien distincts à la loupe. Tête à peu près comme dans le *Pilipes*, mais à touffes de poils inférieures plus longues et plus garnies. Rebord marginal et latéral du prothorax nullement relevé en dessus et sinueux près de la base. Dos avec un sillon dans le milieu, occupant à peu près toute la longueur, et quelques plis ou sillons longitudinaux ou obliques, courts, les uns antérieurs et les autres postérieurs, très-écartés; plis transversaux des bords, très-courts et presque entièrement oblitérés. Flancs du prothorax ponctués et avec quelques plis ondulés et longitudinaux, dans la partie inférieure, dont la plupart peu marqués. Présternum fortement ponctué et avec des plis assez marqués antérieurement et oblitérés sur le milieu du lobe intermédiaire, situé entre les hanches. Angles postérieurs de ses lobes latéraux lisses. Arrière-poitrine presque lisse, avec quelques petits points écartés, et trois petits plis très-courts et un peu obliques sur l'épisternum mésothoracique dont l'épimère est assez notablement rugueuse. Abdomen presque entièrement lisse, avec quelques rides obliques, peu profondes, sur le premier segment. Les trois intermédiaires, dans la femelle, seul sexe que je connaisse, ayant chacun un petit mamelon peu élevé, plus lisse que le reste, et dont le premier est oblong. L'extrémité du dernier segment ponctué et laineux comme dans les espèces précédentes.

Du Mexique. Collection de M. Gory.

5. *Psectrascelis Discicollis.*

Nyctelia Discicollis, Lacord. Mém. sur les hab. des Coléop. de l'Amér. Mérid. Ann. des Sc. nat. t. 20.

Long. 14 à 16 mill. Larg. 8 à 9 mill.

Niger, nitidulus, ovalis, à basi elytrorum ad apicem subsensim infernè curvatus ; punctulatus. Capite antè pilis sparsis. Prothoracis valdè transversi dorso basi vix trilobato ; disco centrali tantùm punctulato sulcoque medio brevissimo ; lateribus plicis longitudinalibus duabus, aut tribus, pilisque longis. Margine laterali suprà prominulâ ciliatis. Elytris pleuribus obliteratis. Tibiis longè pilosis.

D'un noir luisant; ovale, assez court ou peu allongé, couvert en dessus et sur les côtés des élytres, de petits points enfoncés, assez écartés, mais un peu plus nombreux à l'extrémité postérieure de ces dernières, qui sont courbées vers le bas, depuis la base jusqu'à l'anus; cette courbure assez continue. Partie antérieure de la tête, rhomboïdale avec des points enfoncés peu serrés et bien marqués, et quelques longs poils épars vers les bords. Partie postérieure subcylindrique et cachée dans le prothorax, comme dans toute la Tribu, couverte de petites granulosités très-serrées. Les côtés de l'échancrure progéniale n'ont point de touffes de poils; celles que l'on aperçoit au-dessous de la tête sont situées sur les mâchoires. Prothorax plus transverse encore que dans les précédentes, à tergum ou dos à peine trilobé postérieurement, fortement rebordé latéralement et avec des cils assez serrés dans la moitié antérieure,

On voit dans le milieu un espace assez grand, lisse, avec quelques petits points enfoncés et un sillon longitudinal très-court dans le centre de cet espace qui est bordé de chaque côté de deux ou trois plis longitudinaux bien marqués. L'intervalle entre ces derniers et le bourrelet marginal, couvert de points enfoncés, plus serrés que dans le milieu, d'où sortent de longs poils roussâtres, comme les cils marginaux, et placés comme eux seulement à la moitié antérieure. Poitrine à peu près lisse avec quelques gros points enfoncés et écartés, sur le présternum. Mésosternum ayant, dans la partie centrale relevée, quatre sillons longitudinaux, deux plus longs dans le milieu, effacés dans la femelle (1), et deux plus courts et un peu obliques près des hanches. Flancs du prothorax couverts de gros plis longitudinaux très-profonds et sinueux. Abdomen très-lisse; dernier segment ponctué, avec quelques longs poils écartés et de petits cils pubescents très-serrés, à son extrémité. Cuisses couvertes de longs poils roussâtres, plus nombreux et plus serrés en dessous, mais non laineux.

Du Chili. Il m'a été envoyé par M. Petit. La femelle est de la collection de M. Gory. Elle a deux gros points enfoncés sur le prothorax.

DEUXIÈME SUBDIVISION (2).

Prothorax presque aussi long que large; élytres subcarénées latéralement; tarses allongés, les antérieurs presque aussi longs que les tibias correspondants; articles inter-

(1) Du moins à en juger par les deux seuls individus que j'ai vus.

(2) Si plusieurs espèces se groupaient autour de celle formant cette Subdivision, on pourrait en former un genre particulier à cause de la forme du prothorax et de la longueur des tarses.

médiaires des quatre postérieurs, nullement transverses et subcylindriques.

6. *Psectrascelis Glabratus.*

Nyctelia Glabrata, Klug, — Gory, collect.

Pl. 6. fig. 16.

Long. 12 mill. Larg. 6 mill.

Niger, oblongus, dimidio antico planatus, laxè subtiliter punctulatus. Capite lineâ transversâ flexuosâ. Prothorace longitudine latitudine subæquali lateribus carinato, haud crassè marginato, propè basin flexuoso : medio dorsi sulco longitudinali subobliterato punctisque magnis duobus impressis (forsàn accidentaliter). Elytris antè, lateribus subcarinatis, pleuribus obliteratis. Tarsis longioribus. Pedibus subtùs lanatis.

Il diffère de tous les autres par la forme générale de son corps et de son prothorax. Etroit antérieurement, s'élargissant successivement jusqu'aux deux tiers de sa longueur et se rétrécissant de nouveau, jusqu'à l'extrémité en s'arrondissant très-peu latéralement. Partie antérieure plane en dessus, la postérieure courbée vers le bas à peu près depuis le milieu de la longueur des élytres. Tête avec quelques petits points enfoncés, écartés, et à épistome bien marqué par un sillon un peu flexueux; point de touffes de poils laineux sur les côtés. Prothorax presque aussi long que large, sinueux et caréné, mais sans bourrelet, latéralement. Dos avec des petits points enfoncés, écartés, et deux gros points

oblongs et obliques, un de chaque côté, et assez près du sillon longitudinal du milieu, lequel est peu marqué; un applatissement sur le lobe intermédiaire de la base, et une impression subtriangulaire de chaque côté, entre ce lobe et les angles postérieurs. Echancrure antérieure anguleuse et sinueuse. Elytres à bord marginal subcaréné dans la moitié antérieure, et à flancs totalement effacés. Sternum légèrement rugueux. Flancs du prothorax faiblement plissés; ceux de l'arrière-poitrine lisses. Abdomen avec quelques plis longitudinaux peu marqués, sur les premiers segments; le dernier couvert de petits points enfoncés. Pattes couvertes de poils longs, très-serrés et sublaineux à la partie inférieure. Tarses longs, cylindriques et velus.

Pérou. Collection de M. Gory.

DEUXIÈME DIVISION (1).

Elytres à flancs bien marqués : prothorax avec des sillons longitudinaux nombreux, tant sur le dos que sur ses flancs : menton subtronqué : tête dilatée latéralement, au-dessus des antennes, en un lobe un peu relevé en dessus.

7. *Psectrascelis Mamilloneus.*

Nyctelia Mamillonea, Lacord. Maille *in litt.*

Long. 15 à 17 mill. Larg. 9 à 9 ½ mill.

Niger-obscurus, ovalis, punctulatus. Capite transversim valdè impresso. Prothorace, dorso pleuribusque longitrorsùm

(1) La seule espèce de cette seconde Division pourrait bien devenir par la suite le type d'un genre, si d'autres espèces se groupaient autour d'elle.

multi-sulcatis, margine laterali sinuato, angulis acutis. Elytris subtiliter transversim plicatulis, pleuribus distinctis carinatisque.

Il ressemble au premier coup d'œil au *Blaps Obtusa.* D'un noir obscur; ovale, assez déprimé, peu penché vers le bas à son extrémité, et couvert de petits points enfoncés, sur le dos et sur l'abdomen, plus marqués sur la tête où l'on voit en outre une impression transverse droite. Prothorax couvert en dessus, excepté près des bords latéraux, de nombreux sillons longitudinaux rapprochés, un peu sinueux et s'entrecoupant plus ou moins : bords latéraux sinueux près de la base; ses quatre angles très-aigus : ses flancs et l'épisternum mésothoracique couverts de sillons longitudinaux nombreux et réguliers. Elytres avec de très-petites rides transversales, peu marquées : flancs bien distincts, leur carène étant assez saillante. Présternum légèrement rugueux, avec trois sillons longitudinaux sur le lobe postérieur et intermédiaire. Mésosternum avec des rugosités peu prononcées, et le métasternum et les premiers segments de l'abdomen légèrement striés longitudinalement. Pattes couvertes de longs poils, peu serrés, excepté au-dessous des cuisses où ils le sont assez et un peu plus courts, mais non laineux comme dans les quatre premières espèces.

Des Andes. Il m'a été donné par mon ami, M. Arsène Maille, sous le nom que j'ai conservé. Il figure aussi dans la Collection de M. Gory.

Genre III. *Cerostena.*

Nyctelia, Lacord. Ann. des Sc. nat. t. 20.

Pl. 5. fig. de 17 à 22.

Menton à peine rétréci à sa base, subrectangulaire et très-légèrement échancré en arc antérieurement. Languette également légèrement échancrée à son bord antérieur (*fig.* 17).

Palpes filiformes : les maxillaires terminés par un article allongé, à peine plus gros que le précédent, et tronqué obliquement au bout : les labiaux à dernier article un peu renflé au milieu, subovalaire, tronqué à son extrémité (*fig.* 17 et 18).

Tête, labre et mandibules, comme dans les genres précédents.

Antennes velues et ciliées extérieurement et intérieurement, filiformes, à articles étroits, notablement allongés et nullement dilatés en dedans. Le dernier en ovale un peu irrégulier (*fig.* 19).

Prothorax trapéziforme, rétréci antérieurement et à peine trilobé en dessus, à sa base; dilaté, aminci et un peu relevé en dessus sur les bords latéraux : écusson caché par lui.

Saillie postérieure et intermédiaire du présternum s'appuyant sur un renflement du mésosternum.

Elytres presque aussi larges à leur base que dans le milieu, et à flancs bien marqués.

Corps pubescent : abdomen des femelles ayant en dessous

deux lignes élevées en forme de crête, remplacées par des emplacements lisses, dans les mâles (1).

Pattes velues; cuisses garnies en dessous de poils fins et serrés, presque en forme de brosses. Tibias antérieurs filiformes : les postérieurs simples dans les femelles, et renflés brusquement, dans les mâles, en une massue notable, garnie antérieurement d'une brosse de poils (*fig.* 20).

Tarses velus, filiformes, plus courts que les tibias, à articles allongés, rétrécis à leur base et triangulaires; le premier notablement plus court que le dernier en massue.

Ce genre qui se rapproche du précédent par la forme des tibias postérieurs des mâles, quoique leur renflement ne soit pas tout-à-fait le même, s'en distingue par ses antennes plus grêles et à articles plus étroits et nullement dilatés en dedans, même les neuvième et dixième; par le dernier article des palpes maxillaires plus grêle, par son corps pubescent et pas sensiblement rétréci à la base des élytres, et par les lignes saillantes de l'abdomen des femelles.

Je n'en connais que deux espèces.

1. *Cerostena Deplanata.*

Nyctelia Deplanata, Lacord., Ann. des Sc. nat.

Long. 14 ½ à 15 mill. Larg. 8 mill.

Nigra, obscura, griseo-pubescens, subparallela aut vix ovalis, suprà planata. Prothorace marginibus suprà reflexo, dorso

(1) Je n'ai pu vérifier ce caractère que sur la femelle de la *Vestita*; mais M. Lacordaire le signale également pour la *Deplanata*.

longitrorsùm valdè multi-sulcato. Elytris punctulatis, singulâ costis duabus dorsalibus subobliteratis.

D'un noir obscur, paraissant grisâtre par le duvet serré qui la recouvre ; subparallèle ou légèrement rétrécie antérieurement et subovale. Tête avec une grande dépression triangulaire et une ligne élevée longitudinale très-courte, l'une et l'autre cachées sous le duvet qui recouvre la tête, lequel est beaucoup plus serré sur les bords latéraux antérieurs. Prothorax assez fortement aminci et relevé en dessus sur ses bords latéraux. Dos avec des points enfoncés, serrés et légèrement rugueux sur les côtés, et couvert, sur la majeure partie de sa surface, de sillons longitudinaux profonds, nombreux et occupant, dans le milieu, toute la longueur. Flancs du prothorax et épisternum mésothoracique couverts de sillons semblables et nombreux. Elytres planes sur le dos, couvertes entièrement de petits points enfoncés très-serrés et ayant chacune deux côtes dorsales à peine marquées, mais cependant bien distinctes. Présternum rugueux ; mésosternum et métasternum presque lisses dans leur milieu avec quelques gros plis longitudinaux et courts près de leur jonction. Abdomen à ponctuation très-serrée et rugueuse. Dans le mâle, seul sexe que je connaisse, le duvet est plus long et plus serré sur le troisième segment près de l'espace lisse. Pattes et antennes tantôt de la couleur du corps et tantôt d'un brun rouge obscur.

Chili. Je dois cette espèce à mon ami M. Maille. Elle figure aussi dans la Collection de M. Gory.

2. *Cerostena Vestita.*

Nyctelia Vestita, Lacord., Ann. des Sc. nat.

Long. 14 à 19 mill. Larg. 7 à 9 mill. $\frac{1}{2}$.

Fusco-obscura, griseo-pubescens, oblonga, subparallela, suprà convexiuscula. Prothorace marginibus suprà leviter reflexo, dorso longitrorsùm tenuiter multi-sulcato. Elytris vix costulatis.

Voisine de la précédente, mais proportionnellement plus étroite, légèrement convexe sur les élytres et un peu moins noire. Prothorax plus sinueux en dessus, à sa base; à sillons dorsaux plus nombreux et plus fins, à bords latéraux plus épais et peu relevés en dessus et à échancrure antérieure plus sinueuse. Sillons des flancs du prothorax moins larges et moins profonds, ponctuation des élytres presque entièrement oblitérée; côtes à peine marquées. Cuisses à rugosités transversales beaucoup plus fortes. Tibias plus épais et plus hispides. Le reste à peu près comme dans la *Deplanata.*

Du Chili. Elle m'a été également donnée par mon ami M. Maille.

Genre IV. *Mitragenius.*

Nyctelia, Lacord., Ann. des Sc. nat.

Pl. 7. fig. de 1 à 3.

Menton presque aussi long que large, rétréci à sa base, qui est tronquée, et à sa partie antérieure ayant une échan-

crure anguleuse très-profonde. Pédoncule profondément échancré par un sinus très-étroit, mais non prolongé par un sillon (*fig.* 1).

Palpes maxillaires terminés par un article allongé, pas plus gros ou à peine plus gros que le précédent (*fig.* 2) (1). Palpes labiaux courts, à articles épais ; le pénultième court et renflé, le dernier aussi long que lui, renflé et ovalaire, légèrement tronqué au bout. Languette profondément échancrée, mais moins que le menton (*fig.* 1).

Tête comme dans les genres précédents, sans sillon transverse profond paraissant la diviser en deux.

Antennes filiformes, velues : premier article court et en massue, le deuxième beaucoup plus court, transverse et nodiforme ; ceux de trois à huit, coniques, étroits, pas sensiblement comprimés, à peu près égaux, le troisième excepté : il est un peu plus long que les autres. Les trois derniers sensiblement comprimés et un peu plus gros que les précédents ; le troisième et le dixième coniques, le dernier ovalaire, tronqué au bout (2).

Tergum du prothorax à peine transverse, mesuré latéralement, subrectangulaire ou légèrement élargi en arrière, avec une échancrure antérieure profonde, presque semi-circulaire. Base tronquée presque carrément, avec les angles postérieurs prolongés en arrière. Ecusson très-légèrement saillant (*fig.* 3).

Corps ovale : présternum à saillie intermédiaire relevée vers le haut à son extrémité postérieure qui est bidentée.

(1) Dans l'individu de la collection de M. Gory, le dernier article m'a paru un peu plus gros que dans le mien, sur lequel j'ai pris la fig. 2 ; peut-être cela tient-il à la différence sexuelle.

(2) Ces antennes diffèrant peu de celles du genre suivant, on peut voir pour leur forme les fig. 6 et 7 de la même Planche.

Mésosternum sans renflement antérieur et laissant, dans le bas, un intervalle en forme d'échancrure entre lui et le présternum.

Pattes velues : cuisses avec des cils plus nombreux en dessous qu'en dessus, mais peu serrés et ne formant pas de brosses distinctes. Tibias filiformes, grêles et semblables dans les deux sexes.

Tarses filiformes, grêles, velus et notablement plus courts que les tibias. Les antérieurs à premier article peu allongé, avec les trois suivants courts, subtransverses : premier article des tarses intermédiaires un peu plus long que dans les précédents, mais plus court que le dernier. Le même article des deux postérieurs aussi long que le terminal.

Ce genre diffère des *Nyctelia* par ses palpes, ses tibias antérieurs, ses tarses, ses antennes et la forme de l'arrière-poitrine.

Il se distingue des deux précédents par son menton, par ses palpes labiaux, par ses tibias postérieurs, semblables dans les deux sexes, et par son arrière-poitrine.

Je n'en connais qu'une seule espèce.

1. *Mitrogenius Dejeanii.*

Nyctelia Dejeanii, Lacord., Ann. des Sc. Nat. t. 20.

Long. 16 à 17 mill. Larg. 9 mill.

Nigra, ovalis. Cavite angulatim impresso. Prothorace subquadrato, dorso planato tenuiter et densè longitrorsum sulcato, marginibus leviter dilatatis, suprà reflexis, basi leviter sinuato. Scutello parùm perspicuo. Elytris cupreo-

pallidis nigromaculatis, singulâ costis tribus elevatis; primâ marginalique posticè junctis secundâ breviore. Presterno posticè bidentato.

Tête légèrement rugueuse avec une impression anguleuse bien marquée. Prothorax subrectangulaire, à échancrure antérieure en arc de cercle formant deux angles très-aigus. Bords latéraux légèrement dilatés et relevés en dessus. Dos plan et entièrement couvert de plis longitudinaux très-nombreux, fins et assez réguliers. Ecusson faisant une petite saillie triangulaire au-delà de la base du prothorax, coupée carrément dans le milieu avec les angles postérieurs prolongés en arrière. Flancs de ce dernier également couverts de nombreux sillons longitudinaux, un peu plus gros qu'en dessus. Elytres d'un cuivré pâle, mouchetées de noir, principalement le long des côtes et sur les côtés. Chacune d'elles avec trois côtes bien marquées, mais médiocrement saillantes : la première et la marginale réunies en une seule, à la partie postérieure, et la seconde plus courte; suture nullement relevée. Parties latérales avec de gros points enfoncés, écartés. Episternum mésothoracique sillonné en long. Abdomen légèrement rugueux et couvert de petits poils roux couchés en arrière sur les côtés.

Du Chili. Cette espèce m'a été donnée par mon ami M. Maille. Elle figure dans la Collection de M. Gory.

Genre V. *Auladera.*

Nyctelia, Lacord. — Guérin, Mat. Mon. des Mél. Mag. zool.

Pl. 7. fig. de 4 à 9.

Menton sensiblement transverse, pointu, peu rétréci à sa base, subrectangulaire avec une échancrure antérieure peu

profonde. Une saillie postérieure arrondie, au milieu de sa base, entrant dans l'échancrure du pédoncule (*fig.* 4).

Palpes maxillaires subfiliformes, terminés par un article sensiblement plus gros que le précédent et sécuriforme (*fig.* 5). Palpes labiaux terminés par un article assez épais, subcylindrique ou subovalaire, tronqué au bout (*fig.* 4).

Partie antérieure de la tête comme séparée de la postérieure par un sillon très-profond et transversal, passant devant les yeux.

Antennes comme dans le genre précédent (*fig.* 6 et 7) (1).

Tergum du prothorax non rétréci en arrière et subrectangulaire, ou sensiblement rétréci à sa base et subcordiforme; à bords latéraux dilatés, arrondis et relevés en dessus; échancrure antérieure comme tronquée dans le milieu, et formée par les saillies des angles antérieurs; base subtrilobée (*fig.* 8 et 9).

Elytres à flancs bien marqués, rétrécies vers la base.

Mésosternum non renflé antérieurement; un intervalle, dans le bas, en forme d'échancrure, entre lui et le présternum.

Pattes velues; tibias filiformes, cylindriques et semblables dans les deux sexes; tarses velus, courts ou peu allongés : les quatre antérieurs à premier article peu allongé et notablement plus court que le dernier; le même article des postérieurs aussi long que le terminal.

Il diffère du genre précédent par la forme du menton, par le dernier article des palpes maxillaires plus sécuriforme, par le sillon transversal et très-profond de la tête; en-

(1) La fig. 7 représente les trois derniers articles vus sur le côté le plus mince.

fin par le prothorax trilobé à sa base et plus dilaté et relevé sur les bords latéraux.

Je n'en connais que deux espèces.

1. *Auladera Crenicosta.*

Nyctelia Crenicosta, Guérin, Mat. Mon. des Mél. Mag. zool. p. 5.

Nyctelia Cupripennis, Dup. Collect.

Long. 17 à 20 mill. Larg. 7 ½ à 10 mill.

Nigra, ovalis-oblonga, laxissime pilosa. Prothorace subquadrato marginibus arcuato, dilatato supràque reflexo, dorso medio convexo longitrorsùm valdè plicato, basi subtrilobato. Elytris cupreo-pallidis, nigro-punctatis, singulâ costis tribus validis undulatis, suturâque elevatâ.

Noire, ovale-oblongue. Tête ponctuée. Prothorax aussi large à la base qu'antérieurement, arqué sur les côtés amincis, comme dilatés et notablement relevés en dessus. Dos convexe avec de gros plis longitudinaux très-profonds, un sillon transversal antérieur, court et confondu avec les plis, et quelques longs poils écartés, mais plus nombreux sur les bords latéraux. Elytres d'un cuivré pâle, mouchetées de noir, avec des poils redressés très-écartés, et ayant chacune trois côtes très-saillantes et plus ou moins ondulées à la partie postérieure : suture élevée. Intervalles avec quelques très-petites granulosités très-écartées que l'on retrouve sur les parties latérales où l'on voit, au milieu de la partie postérieure, une côte très-courte, moins saillante que celles du

dos. Flancs du prothorax couverts de nombreux et profonds sillons longitudinaux. Abdomen fortement ridé et ponctué.

La femelle est en tout semblable au mâle, elle est seulement plus grande et proportionnellement plus large.

Du Chili. Le mâle m'a été donné par M. Gay et la femelle par le Muséum de Paris.

2. *Auladera Andicola.*

Nyctelia Andicola, Lacord. Ann. des Sc. nat. t. 20.

Long. 21 mill. Larg. 10 mill.

Nigra (1), *ovalis. Prothorace postice angustato subcordato, lateribus dilatatis suprà reflexis; dorso longitrorsùm plicato, basi snbtrilobato. Elytra singula costis tribus suturaque elevatis.*

Couleur entièrement noire sur toutes les parties, si elle n'est point accidentelle (1). Tête rugueuse, à sillon un peu moins profond que dans la précédente, mais cependant très-notable. Prothorax sensiblement transverse, fortement arqué sur les côtés et notablement rétréci en arrière, subcordiforme. Bords latéraux dilatés et relevés en dessus, ayant de longs poils rares. Dos légèrement convexe, forte-

(1) Je ne suis pas bien sûr que cet insecte soit entièrement noir, l'individu que j'ai sous les yeux, par son odeur goudronneuse, me paraissant avoir séjourné dans une liqueur spiritueuse. Au reste, si c'est bien l'*Andicola* de M. Lacordaire, sa couleur serait réellement noire, d'après cet entomologiste.

ment plissé en long, avec un sillon bien prononcé, bordant en entier l'échancrure antérieure : base légèrement trilobée (*fig.* 9). Elytres ayant chacune trois côtes élevées, y compris la marginale, et la suture à peu près aussi saillante que les côtes. Intervalles et parties latérales avec de fines granulosités peu apparentes. Flancs du prothorax avec des plis longitudinaux ondulés et presque effacés. Abdomen couvert de gros points enfoncés et écartés, ayant quelques stries longitudinales courtes et peu marquées.

Des Andes. Collection de M. Gory.

Genre VI. *Callyntra.*

Nyctelia, Guérin, Mat. Mon. des Mél. Mag. zool.

Pl. 7. fig. de 10 à 13.

Menton subrectangulaire, médiocrement ou peu échancré antérieurement. Pédoncule à échancrure étroite et profonde et comme prolongée par une fossette orbiculaire (*fig.* 10).

Palpes maxillaires grossissant légèrement vers l'extrémité et terminés par un article allongé à peine sécuriforme (*fig.* 11). Palpes labiaux terminés par un article subcylindrique, tronqué au bout, et guère plus gros que le précédent (*fig.* 10).

Tête comme dans les genres précédents, le genre *Aulacdera* excepté, mais fortement plissée, au moins en arrière.

Antennes velues, filiformes ou légèrement épaissies à leur extrémité : la plupart des articles courts, subcylindriques, ou à peine coniques, les troisième et quatrième à peu près égaux et plus longs que les autres ; les neuvième et dixième

subglobuleux, le dernier ovalaire, plus grand que le pénultième (*fig.* 12).

Tergum du prothorax déprimé, dilaté latéralement, épaissi en bourrelet sur les bords et avec une large impression au milieu : fortement plissé, rétréci en arrière et sinueux latéralement près de la base subtronquée ou prolongée légèrement en lobe large, subtronqué; angles postérieurs prolongés en arrière. Ecusson formant une petite saillie triangulaire au-delà du prothorax (*fig.* 13).

Elytres presque aussi larges à la base qu'au milieu, à flancs bien marqués (*fig.* 13).

Saillie postérieure et intermédiaire du préstern um large, obtuse, le plus souvent horizontale, quelquefois légèrement relevée en dessus, et s'appuyant sur un renflement du mésosternum creusé en gouttière, au moins antérieurement.

Pattes grêles, à tibias filiformes et cylindriques. Cuisses couvertes de quelques poils, latéralement et en dessus, mais avec des brosses de poils serrés et longs à leur partie inférieure. Tibias couverts de poils écartés en dessous, lisses sur le dos.

Tarses velus : les antérieurs à premier article court, les trois suivants transverses : les intermédiaires à articles un peu plus allongés, le premier moins long que le dernier : les deux postérieurs plus longs que les quatre autres, à premier article égalant la longueur du dernier.

Ce genre se distingue, par ses tibias antérieurs et ses tarses, du genre *Nyctelia :* il diffère des *Psectrascelis* et des *Cerostena* par ses tibias postérieurs semblables dans les deux sexes; par ses antennes et par la forme de son prothorax, il diffère des genres *Mitragenius* et *Auladera*, dont il se rapproche davantage, par ses antennes à neuvième et dixième articles globuleux, et à dernier article plus grand, par la

forme de son prothorax et par le renflement antérieur du mésosternum. Il en diffère aussi par l'arrière-corps plus oblong et moins rétréci à sa base.

Le petit nombre d'individus qui me sont connus m'ont présenté quatre espèces, dont voici l'analyse :

- Dos du prothorax
  - A base tronquée carrément, entre les angles postérieurs. Saillie postérieure du présternum horizontale.
    - Mésosternum
      - Seulement creusé antérieurement.
        - Elytres
          - Très-planes en dessus. Côtes à peu près égales et étroites, pas plus élevées, ainsi que la suture, que la côte marginale. Pattes noires. . . . . 1. *Multicosta.*
          - A dos légèrement relevé au-dessus de la côte marginale. Côtes plus robustes. Pattes rouges. . . . . 2. *Vicina.*
      - Profondément creusé en gouttière, au milieu, dans toute sa longueur. . 3. *Rufipes.*
  - A base prolongée, dans son milieu, en un lobe court, large et subtronqué. Saillie postérieure et intermédiaire du présternum, relevée vers le haut. . . 4. *Servillei.*

1. *Callyntra Multicosta* (*fig.* 13).

Nyctelia Multicosta, Guérin, Mat. Mon. des Mél. Mag. zool. p. 5.

Long. 17 mill. Larg. 7 mill.

Nigra, oblonga, angustata. Prothorace basi, inter angulos, subtruncato. Elytris dorso valdè planatis horizontalibus, apice vix inferne inflexis, costatis. Pedibus nigris. Meso-

sterno medio tantùm antè excavato. Presterno projecturâ medianâ posticâque horizontali.

D'un noir obscur ; oblongue, très-étroite. Tête fortement plissée et comme chiffonnée à sa partie postérieure, presque lisse au-dessus de l'épistome, avec une ligne élevée longitudinale formant comme une pointe, à la partie postérieure de ce dernier, se terminant entre deux plis simulant par leur réunion une espèce de X. Prothorax avec une large dépression au milieu du dos, formant deux gros plis arqués, longitudinaux, qui en renferment d'autres, dans le même sens, irréguliers et beaucoup moins saillants : plis des côtés transverses, subréticulés et à peu près aussi saillants que les longitudinaux du milieu. Base peu sinueuse entre les angles postérieurs et subtronquée. Bourrelet latéral épais. Elytres étroites, à peine de la largeur du prothorax, mesuré dans son milieu, très-planes sur le dos, très-peu penchées vers le bas à la partie postérieure ; avec trois côtes dorsales, sur chacune d'elles et la suture, élevées à la hauteur de la côte marginale, les unes et les autres étroites, lisses en dessus, crénelées latéralement et formant des sillons très-profonds. Première côte plus courte que les autres; la seconde et la troisième se réunissent postérieurement, mais la seconde est déprimée avant la jonction, ce qui la fait paraître plus courte qu'elle n'est, et à peine plus longue que la première. La marginale plus longue que les autres atteint presque l'extrémité et se joint à la suture. Quelques longs poils, très-épars, dans les intervalles. Flancs du prothorax avec trois ou quatre plis assez gros, situés près des hanches : ceux de l'arrière-poitrine lisses. Sternum ayant dans le milieu quelques plis longitudinaux peu profonds, interrompus, et quelques longs poils roussâtres ; mésosternum avec un large creux à sa partie antérieure. Saillie pos-

térieure et intermédiaire du présternum subhorizontale, tronquée au bout. Abdomen très-lisse et brillant avec des plis longitudinaux irréguliers, sur le milieu du premier segment, profonds antérieurement et peu marqués postérieurement. Les deux segments suivants ont, dans le milieu de leur bord antérieur, des sillons longitudinaux très-courts et assez marqués. Le dernier a quelques petits points écartés et peu sensibles. Cuisses et antennes noires : tibias d'un brun très-obscur. Les postérieurs légèrement arqués et assez épais, relativement au genre.

Du Chili. Elle m'a été donnée par M. Gay.

2. *Callyntra Vicina.*

Long. 19 mill. Larg. 8 mill. $\frac{1}{2}$.

Nigra, ovalis-oblonga. Prothorace basi, inter angulos, subtruncato. Elytris costatis, dorso convexiusculis, postice inferne inflexis. Antennis pedibusque rufis : tibiis posticis angustioribus. Presterni projecturâ posticâ horizontali. Mesosterno tantùm antè excavato.

Ressemble beaucoup à la précédente, mais je l'en crois distincte; moins étroite : tête plus fortement plissée à la partie postérieure et ayant sur l'épistome quelques plis longitudinaux bien marqués, quoique moins saillants que les postérieurs; les deux gros plis, bordant la dépression du milieu du dos du prothorax, très-larges et avec quelques fossettes. Bourrelet marginal du même, d'un brun rougeâtre, plus obscur que sur les pattes. Elytres plus convexes, à dos sensiblement relevé au-dessus de la côte marginale et plus

courbé vers le bas postérieurement. Côtes plus épaisses : la première, atteignant la base, lisse dans sa moitié antérieure et chiffonnée dans l'autre. La seconde et la troisième se joignant d'une manière manifeste à la partie postérieure, la seconde n'ayant aucune dépression. Sillons de l'abdomen plus longs sur les deuxième et troisième segments. Antennes et pattes rouges. Tibias postérieurs beaucoup plus grêles. Le reste comme dans la précédente.

De l'Amérique Méridionale. Collection de M. Barthélemy.

3. *Callyntra Rufipes.*

Long. 19 mill. Larg. 8 à 8 mill. $\frac{1}{2}$.

Nigra, ovalis-oblonga. Prothorace basi, inter angulos, subtruncato. Elytris costatis, dorso convexiusculis. Costâ primâ latiore totâ transversim rugatâ, antè basim obliteratâ. Presterno projecturâ posticâ horizontali. Mesosterno longitrorsùm valdè excavato. Antennis pedibusque rufis, geniculis aliquandò nigris.

Ressemble aussi beaucoup aux deux précédentes et surtout à la *Vicina*, dont elle diffère par la première côte des élytres moins saillante que les autres, plus large, n'atteignant pas la base et fortement ridée dans toute sa longueur ; par les deuxième et troisième côtes plus épaisses et beaucoup moins saillantes à leur jonction; par le mésosternum fortement creusé dans le milieu dans toute sa long ueur et enfin par les tibias postérieurs moins grêles.

Si ces différences ne sont pas sexuelles, elles me paraissent suffisantes pour caractériser cette espèce.

Du Chili. Je la dois à M. Emond d'Esclevin, elle figure aussi dans la collection du Muséum, comme rapportée par M. Gay.

4. *Callyntra Servillei.*

Long. 18 mill. Larg. 8 mill.

Nigra, ovalis-oblonga. Prothorace basi, inter angulos, leviter, in lobo truncato, producto. Elytris convexiusculis, costatis : costâ primâ angustiore. Presterno projecturâ posticâ suprâ inflexâ, apice fossulâ orbiculari sulcoque marginali semi-circulari. Pedibus rufis, geniculis obscuris.

Elle ressemble aux deux précédentes, mais elle en est bien distincte par quelques caractères essentiels. Prothorax moins étroit postérieurement, base du tergum plus sinueuse et prolongée dans le milieu en un lobe court, très-large et subtronqué. Première côte des élytres plus courte et beaucoup plus étroite, lisse en dessus comme les autres et atteignant la base : la deuxième oblitérée à la partie postérieure, ainsi que la partie commune avec la troisième, de sorte qu'elle paraît plus courte que cette dernière. Saillie postétérieure et intermédiaire du présternum relevée vers le haut et ayant une fossette orbiculaire et un sillon profond semi-circulaire. Antennes et pattes d'un rouge-brun : extrémité des cuisses noirâtre. Tibias postérieurs grêles comme dans la *Vicina*, et plus arqués que dans les deux précédentes.

Du Pérou. Collection de M. Gory.

Genre VII. *Epipedonata.*

Nyctelia, Lacord., Ann. des Sc. nat.

Pl. 7. fig. de 14 à 17.

Menton rétréci à sa base, fortement échancré ou subtronqué (1) antérieurement et avec un sillon longitudinal plus ou moins marqué dans le milieu. Angles antérieurs légèrement relevés en dessus (*fig.* 14).

Palpes maxillaires terminés par un article un peu plus gros que le précédent et sécuriforme-allongé (*fig.* 15). Palpes labiaux terminés par un article court, renflé, ovalaire, tronqué au bout (*fig.* 14).

Labre, tête et mandibules, comme dans le genre précédent.

Antennes velues et filiformes, à articles peu allongés et coniques, jusqu'au neuvième inclus, nullement dilatés en dedans. Dixième article plus court, subglobuleux. Le dernier ovalaire, un peu plus petit que le précédent (*fig.* 16).

Prothorax à tergum déprimé, peu dilaté et légèrement arqué sur les côtés, transverse, plus étroit en avant qu'à la base qui est bisinueuse ou légèrement trilobée. Ecusson à peine visible et formant une très-petite saillie triangulaire (*fig.* 17).

Elytres planes en dessus, avec l'extrémité courbée vers

(1) Peut-être accidentellement. Le menton de l'*Erythropus* est fait à peu près comme celui de l'*Ebenina*; seulement l'échancrure antérieure n'existe plus; mais on en voit la trace par une impression triangulaire, ce qui me fait croire que c'est une maladie de cet organe chez le seul individu que j'ai vu.

le bas, pas sensiblement rétrécies à leur base et à flancs bien marqués (*fig.* 17).

Mésosternum renflé en toit antérieurement, avec l'arrête arrondie : saillie postérieure du présternum bien marquée, horizontale et s'appuyant sur ce renflement.

Pattes glabres : tibias filiformes et subcylindriques, les antérieurs terminés en dehors par une très-petite dent obtuse et garnis en dessous de tubercules épineux.

Tarses velus, surtout en dessous, beaucoup plus courts que les tibias : les antérieurs à premier article court; les trois suivants transverses : tarses intermédiaires et postérieurs un peu plus longs et à premier article sensiblement plus court que le terminal.

Ce genre se rapproche du précédent, mais il en diffère par les antennes, par la forme de son prothorax, par les cuisses glabres et par le renflement en toit du mésosternum, renflement déprimé et creusé dans les *Callyntra*.

Je n'en connais que deux espèces :

1. *Epipedonota Ebenina.*

Nyctelia Ebenina, Lacord., Ann. des Sc. nat. t. 20.

Long. 20 mill. Larg. 10 mill.

Nigra, angusta, subparallela, suprà planata. Mento antè profundè emarginato. Capite postice sulcis duobus transversis obliquatis aliquondo obliteratis. Prothorace dorso longitrorsum plicato, medio latè impresso. Elytris costis dorsalibus duobus crassis, marginali angustiore suturâque elevatis. Interstitio tertio latiore plicis magnis transversis. Pedibus nigris.

Noire, très-étroite, subparallèle ou à peine élargie aux

deux tiers de sa longueur et très-déprimée en dessus. Tête avec quelques petits points enfoncés, très-écartés à la partie antérieure, et quatre petits enfoncements obliques transverses, en forme de sillons, dans le haut : deux de ces enfoncements sont placés sur la partie engagée dans le prothorax, laquelle est granuleuse. Les deux antérieurs sont toujours plus étroits et quelquefois oblitérés; les deux autres existent dans les trois individus que j'ai sous les yeux. Prothorax ayant en dessus, des plis longitudinaux irréguliers et peu nombreux, avec un sillon assez large et assez profond près des bords latéraux, et un autre, bordant l'échancrure antérieure, plus étroit, effacé dans la majeure partie de sa longueur et très-profond à ses deux extrémités. Elytres avec deux côtes dorsales très-grosses, réunies en une seule postérieurement, ordinairement arrondies et très-saillantes, quelquefois un peu déprimées. Côte marginale étroite, réunie aux deux premières tout près de l'extrémité. Suture saillante et costiforme dans toute la longueur. Les deux premiers intervalles étroits, en forme de sillons profonds; le troisième large, plan, avec de gros plis transverses réguliers et costiformes. Ventre lisse avec quelques stries longitudinales et interrompues sur le métasternum et sur les trois premiers segments de l'abdomen, et deux gros sillons profonds, longitudinaux, sur le lobe intermédiaire et postérieur du présternum. Antennes d'un brun plus ou moins obscur : pattes très-noires ainsi que les tarses.

De Buénos-Ayres et du Chili.

2. *Epipedonota Erythropus.*

Nyctelia Erythropus, Lacord., Ann. des Sc. nat. t. 20.

Long. 22 à 23 mill. Larg. 12 mill.

Nigra, lata, leviter postice dilatata, suprà planata. Mento antè subtruncato (1). *Capite postice sulco brevi longitudinali. Elytris costis dorsalibus duabus crassis, suturâque parum elevatis postice subobliteratis; marginali angustiore. Interstitio tertio latiore plicis magnis transversis. Pedibus rufis.*

Cette espèce ressemble beaucoup à la précédente, mais elle m'en paraît distincte, ainsi qu'à M. Lacordaire à qui l'on en doit la connaissance.

Plus grande et plus large que l'*Ebenina* et un peu plus dilatée postérieurement que cette espèce. Menton tronqué antérieurement (1). Tête avec un petit sillon longitudinal très-court à la partie postérieure. Suture et côtes dorsales des élytres moins saillantes, surtout la première qui l'est à peine, et suboblitérées postérieurement. Une rangée de larges fossettes, située sur la seconde côte, du côté de la première; plis transversaux du troisième intervalle plus large et moins saillants. Pattes rouges; tibias postérieurs plus grêles et plus sinueux.

Du Chili. Collection de M. Gory.

(1) Du moins dans le seul individu de la collection de M. Gory, et je crois ce caractère accidentel.

DEUXIÈME DIVISION.

Menton notablement transverse, en croissant et à angles antérieurs très-aigus; languette cornée antérieurement et sensiblement saillante.

Genre VIII. *Entomoderes.*

Nyctelia, Lacord., Ann. des Sc. nat.

Pl. 7. fig. de 18 à 22.

Menton notablement transverse et en croissant (*fig.* 18).

Partie antérieure de la languette, saillante, cornée et très-profondément bilobée (*fig.* 18).

Dernier article des palpes maxillaires, pas sensiblement plus large que le précédent et subovalaire, tronqué ou plutôt arrondi au bout (*fig.* 19). Palpes labiaux terminés par un article court, ovalaire, légèrement tronqué au bout (*fig.* 18).

Labre rétréci antérieurement en s'arrondissant sur les côtés et à échancrure brusque, subrectangulaire, oblongue (*fig.* 20).

Tête avec un étranglement antérieur subrectangulaire, formé par l'épistome dont les sutures sont bien marquées (*fig.* 20).

Antennes filiformes, couvertes de petits poils crochus et de piquants rares, courts et épais. Deuxième article court, subtransverse et obconique; ceux de trois à dix inclusivement cylindriques, le troisième plus long que chacun des autres, et le dixième très-court. Le onzième ovalaire, à peine pédonculé et plus petit que le précédent (*fig.* 21).

Tergum du prothorax échancré antérieurement, avec une très-petite dent au milieu de l'échancrure, dilaté et aminci sur les côtés : angles postérieurs avec un petit sinus profond, arrondi, les rendant inégalement bi-épineux (*fig.* 22).

Ecusson visible, formant une saillie plus notable que dans les précédents, triangulaire et acuminée postérieurement (*fig.* 22).

Elytres à flancs effacés dans la partie large près des épaules, mais bien marqués dans la partie étroite marginale.

Corps subparallèle, déprimé sur le dos : saillie postérieure du présternum relevée fortement en dessus et laissant un intervalle, dans le bas, entre elle et le mésosternum, sans renflement antérieur.

Pattes glabres : tibias filiformes et garnis de petits piquants; les antérieurs terminés en dehors par une petite dent obtuse.

Tarses glabres, garnis en dessous et à l'extrémité de petits cils épineux, et notablement plus courts que les tibias ; les quatre premiers articles des antérieurs courts, sensiblement triangulaires ; ceux du milieu subtransverses : les quatre tarses postérieurs à articles plus allongés et pas sensiblement triangulaires : premier article des postérieurs aussi long que le dernier, qui est plus épais que les autres à tous les tarses.

Ce genre est très-distinct de tous les autres de cette Tribu par son organisation buccale et par la forme de son prothorax. Ses antennes offrent aussi quelques différences assez marquées dans la forme des articles de l'extrémité.

Je n'en connais qu'une seule espèce, mais il paraît que M. Lacordaire en a rapporté trois autres, de son voyage dans l'Amérique-Méridionale.

1. *Entomoderes Erebi.*

Nyctelia Erebi, Lacord., Ann. des Sc. Nat. t. 20.

Long. 20 à 21 mill. Larg. 10 à 11 mill.

Niger, oblongus, subparallelus, suprà planatus. Capite sulco transverso foveolâque impresso. Prothorace dorso lineis tribus elevatis : medianâ valdè interruptâ alteribus duabus, utrinquè positis, abbreviatis. Elytrâ singulâ costis tribus, primâ secundâque abbreviatis, marginali medio duplice parùm longiore, lineâque abbreviatâ elevatâ inter costas primarias postice positâ : lateribus, postice : tuberculis parvis rarisque (Mas.).

Fusco-obscurus : elytris costâ primâ anticâ brevissimâ post serie tuberculorum parvorum mutatâ. Marginali rufescenti tuberculatâ. Postice utrinque lineâ rubrâ (Fœmina).

Corps noir dans le mâle, et d'un brun obscur dans la femelle. Oblong, subparallèle et fortement déprimé sur le dos des élytres. Tête avec quelques gros points enfoncés, une impression transverse et une fossette oblongue posée en arrière et à angle droit sur cette dernière. Prothorax à bords latéraux relevés en dessus, dos légèrement convexe, ayant dans le milieu une ligne élevée longitudinale, très-interrompue, seulement apparente à ses deux extrémités, en forme de point oblong relevé et légèrement saillante en une petite dent antérieure et postérieure. A droite et à gauche de cette ligne, on en voit une autre qui lui est parallèle, assez rapprochée d'elle, et effacée antérieurement et postérieurement. Echancrure antérieure bordée d'un sillon bien mar-

qué qui n'atteint pas les angles antérieurs, qui ont une impression oblongue, longitudinale. Quelques points enfoncés et quelques petites rides longitudinales, sur les côtés. Angles postérieurs avec une large impression et bi-épineux; épine antérieure très-longue et aiguë, la postérieure courte, subtriangulaire, avec le côté postérieur arqué; base tronquée. Elytres ayant chacune trois côtes; la première quelquefois continue et quelquefois interrompue, toujours courte et épaissie près de la base, accompagnée postérieurement d'une petite ligne élevée, très-courte, et située entre elle et la seconde un peu ondulée, continue et à peu près de sa longueur. Côte marginale un peu plus longue que les deux précédentes, simple à sa base et à son extrémité, et double dans le reste de la longueur, avec les deux branches réunies de loin en loin par de petites élévations transverses, la plus intérieure formant en arrière un petit crochet en dedans. Quelques tubercules petits et écartés, à la partie postérieure, situés à peu près à la suite de la côte marginale. Flancs de l'arrière-poitrine et abdomen lisses; le dernier avec quelques stries très-fines et oblitérées en arrière, sur les deux premiers segments; quelques points enfoncés assez gros sur le dernier. Présternum peu plissé : flancs du prothorax avec quelques plis longitudinaux peu marqués.

La femelle diffère du mâle, que je viens de décrire, par sa couleur moins noire; par la première côte des élytres très-courte et saillante seulement près de la base, et remplacée ensuite par une rangée irrégulière de petits tubercules qui sont un peu plus nombreux que dans le mâle. Côte marginale interrompue et comme tuberculeuse. Une bande rouge longitudinale, de chaque côté, à la partie postérieure.

Du Chili. Le mâle m'a été donné par mon ami M. Maille, et la femelle par M. Dejean.

Espèce à ajouter au Genre *Pimelia*, p. 76 de ce volume.

Elle doit être placée après la *Pimelia Comata*, n° 30, p. 128.

Pimelia Barthelemyi, Sol.

Long. 15 mill. Larg. 8 mill. $\frac{1}{2}$.

Nigra, curta, ovalis, cinereo-pubescens, granulis minutis numerosis, sed laxis, hispidisque tectâ. Elytris dorso haud costatis : costâ marginali serie tuberculorum parvorum formatâ. Antennis gracilibus, nigris, apice rufescentibus, articulo nono conico-elongato. Tarsis posticis articulo primo trigono.

Cette espèce se rapproche un peu de la *Comata*, par la forme de ses antennes et par sa pubescence, mais elle en est très-distincte.

Courte, ovale, convexe, à arrière-corps subglobuleux; entièrement couverte d'un duvet cendré, médiocrement serré et couché en arrière. Tout le corps avec des petites granulosités nombreuses, mais peu serrées, un peu plus grosses sur les élytres, et surmontées d'un assez long poil noirâtre. Partie antérieure de la tête notablement sinuée sur les côtés par un rétrécissement brusque de l'épistome. Prothorax court, transverse et subcylindrique. Elytres arrondies sur les côtés et ne présentant aucune apparence de côtes, ni de rangées de tubercules, si ce n'est la côte marginale remplacée par une série de petits tubercules très-saillants, un peu plus gros que ceux du dos. Antennes grêles, hispides, et couvertes d'un duvet grisâtre; noires,

avec l'extrémité roussâtre; leur neuvième article conique-allongé. Pattes hispides et pubescentes comme les antennes, couvertes de tubercules nombreux, lisses et luisants, plus gros sur les cuisses que sur les tibias. Tarses d'un roussâtre obscur, articles des postérieurs trigones.

Haute-Egypte. Envoyée par M. le docteur Clot-bey, au Muséum d'Histoire naturelle de Marseille. Elle m'a été communiquée très-récemment par M. Barthélemy.

EXPLICATION DE LA PLANCHE VI.

Genre Nyctelia.

Fig. 1. Arrière-corps et prothorax grossis de la *Nodosa*.
2. Tête et antenne grossies de la même Var. A.
3. Mâchoire de cette dernière, très-grossie.
4. Menton, extrémité de la languette et mâchoire grossis d'*id.*
5. Ses mandibules grossies.
6. Partie d'une de ses antennes grossie.
7. Tibia antérieur de la *Nodosa*, vu par devant, et son tarse vu latéralement, grossis.
8. Son thorax grossi et vu latéralement.
a. Flanc de l'élytre. b. Présternum. c. Mésosternum. d. Son épisternum. e. Son épimère. f. Trochantin. Il est haché en noir. g. Métasternum. h. Son épisternum, l'épimère est cachée sous l'élytre. i. Premier segment de l'abdomen. k. Partie latérale ou embrassante de l'élytre. l. Le dos de la même.

Genre Psectrascelis.

De 9 à 15, *Psectrascelis Pilipes.*

Fig. 9. Son menton et ses palpes labiaux grossis.
10. Palpe labial plus grossi, la partie membraneuse de l'extrémité est plus contractée.

11. Une de ses mâchoires très-grossie.
12. Une de ses antennes *id.*
14. Son tibia antérieur vu latéralement et grossi.
15. *id.* postérieur *id.* *id.*
16. *Psectrascelis Glabratus* double de la grandeur naturelle.

Genre Cerostena.

Détails pris sur la *Deplanata.*

Fig. 17. Son menton et ses palpes labiaux grossis.
18. Palpe maxillaire grossi.
19. Partie extrême d'une antenne, très-grossie.
20. Tibia postérieur vu en dessus et grossi.
21. La glossoïde vue en dessus, organe situé à la partie supérieure de la bouche, et qui me paraît l'analogue de la languette.
a. Vaisseau dont l'usage m'est inconnu.
22. La même vue en dessous.

EXPLICATION DE LA PLANCHE VII.

Genre Mitragenius (*Dejeanii*).

Fig. 1. Son menton, partie de la languette et un palpe labial grossis.
2. Une de ses mâchoires grossie.
3. Son prothorax et la partie antérieure de l'arrière-corps.

Genre Auladera.

De 4 à 8, *Auladera Crenicosta.*

Fig. 4. Son menton et ses palpes labiaux grossis.
5. Un de ses palpes maxillaires grossi.
6. Une de ses antennes grossie.
7. Extrémité de cette antenne vue du côté le plus mince.
8. Son prothorax et partie antérieure de l'arrière-corps, grossis.
9. Mêmes parties de l'*Auladera Andicola.*

Genre Epipedonota.

Détails pris sur l'*Ebenina.*

Fig. 14. Son menton et ses palpes labiaux grossis.
15. Palpe maxillaire grossi.
16. Extrémité de son antenne très-grossie.
17. Son prothorax et son arrière-corps grossis.

Genre Entomoderes.

Détails pris sur l'*Erebi*.

Fig. 18. Son menton, la partie antérieure de sa languette et un des palpes labiaux, grossis.

19. Une des mâchoires grossie.

a. Partie du muscle liant les deux mâchoires. Elle est cornée et peut être assimilée au tendon.

20. Epistome et labre grossis.

a. Labre b. Epistome.

21. Une de ses antennes grossie.

22. Son prothorax et la base de son arrière-corps grossis.

OBSERVATIONS

SUR LES HABITUDES

DE LARVES D'ICHNEUMONS

VIVANT AUX DÉPENS DE LA CHENILLE DU BOMBIX DU CHÊNE (1);

PAR M. BOUDIER (de Montmorency).

(Séance du 16 décembre 1835.)

Pl. 8.

Si je viens encore, Messieurs, solliciter de la Société quelques moments d'attention, au sujet d'un parasite pupivore sociétaire, auquel a servi d'aliments et de berceau la chenille qui donne le Papillon appelé par Geoffroy *Minime à bande*, c'est que j'espère trouver une excuse en vous faisant part des moyens admirables que la nature emploie pour assurer l'exécution de ses lois.

Dans une de mes courses entomologiques du mois d'octobre 1833, j'ai ramassé cette chenille du *Bombix quercûs*.

(1) Réaumur, t. 2, Mémoire XI, p. 431, parle aussi d'un Ichneumon sorti d'une même chenille. Ce parasite est pupivore solitaire : ses formes et sa taille en font une espèce toute différente et d'un autre genre que le mien.

Elle marchait avec vitesse, paraissait inquiète, tourmentée, car elle s'arrêtait, se repliait tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, puis elle reprenait sa marche.

Arrivé chez moi, j'essayai en vain diverses substances nutritives; mais elle rebuta tout ce que je lui présentais. Elle ne faisait que parcourir ma boîte en tous sens, paraissant avoir hâte de construire l'enveloppe de sa chrysalide, croyant sans doute éviter par sa promptitude la mort violente qui l'y attendait. Cependant, malgré cette probabilité, d'autres raisons nécessitaient cette grande tourmente; car j'aperçus une quinzaine de petites larves blanches, molles, apodes et munies de suçoirs qui dévoraient cette malheureuse chenille, avec ce stoïcisme que tout être vivant exerce quand il s'agit d'un *sine quâ non*.

Cette larve, malgré tout, parvint à terminer son cocon ou première enveloppe, et par là arrêta mes investigations. Ce ne fut que du 17 au 20 mai 1834, époque à laquelle je vis dans ma boîte des Ichneumonides sortis par deux trous différents en diamètre et placés aux deux extrémités du Chrysalidifère, que je pus reprendre mes observations. J'ouvris donc cette maison commune longitudinalement et un peu transversalement, de manière à conserver sur chaque section un des trous. Cela me fit voir :

1° Que la chenille n'avait pas eu le temps de se transformer en chrysalide;

2° Que les petits cocons ne remplissaient point entièrement l'espace interne du Chrysalidifère et laissaient un quart de vide aux deux extrémités;

3° Que les restes de la chenille étaient relégués du côté de la sortie des mâles;

4° Que les trous étaient en raison des sexes;

5° Que les femelles étaient placées du côté du trou à

grand diamètre, et de la partie la plus renflée du cocon; que les mâles sont placés en raison inverse des femelles;

6° Que les chrysalides étaient disposées de manière à ce que les insectes avaient la tête tournée du côté des portes de sortie, et qu'elles étaient réunies par un tissu de soie plus lâche.

Enfin, je crois fermement que les larves filent ensemble une seconde enveloppe qui tapisse la première, puisqu'elles s'occupent à se renfermer dans leurs cocons respectifs, qui sont construits d'une soie blanche, enduite d'un vernis qui les colore en jaune brunâtre, de manière à rendre les parois internes lisses et brillantes.

Il est sorti de ce Chrysalidifère quatorze individus mâles et femelles. Une seule larve était morte, desséchée, et sur ce nombre d'Ichneumons, les femelles étaient en bien petite quantité, car je n'en ai recueilli que quatre : le reste étaient des mâles.

Cet Hyménoptère me paraît appartenir au genre *Cryptus;* je le crois nouveau ou non décrit. Je lui donnerai donc le nom de *Cryptus Bombycis.*

DESCRIPTION DE LA FEMELLE.

Antennes longues, filiformes, de trente articles; le premier court, ovoïde et coupé en bec de flûte; le deuxième plus petit, cylindrique, et comme enfoncé dans le précédent; le troisième plus long que les deux premiers réunis, et les suivants de plus en plus courts jusqu'au onzième : alors ils deviennent égaux.

Les six premiers articles sont noirs; les cinq suivants sont blancs en dessus, excepté les septième et onzième, qui

sont noirs à leur base; enfin les dix-neuf autres sont noirs mats.

Palpes maxillaires. Articles cylindriques, presque égaux entre eux, excepté le premier qui est court et ovoïde.

Ils sont tous de couleur brune claire; le premier est plus foncé.

Palpes labiaux. Le premier article est court, cylindrique, tronqué à son sommet; le deuxième plus long, renflé à son extrémité; le troisième de même forme, s'engaînant dans le deuxième, mais moitié plus petit; le quatrième cylindrique et aussi long que les deux précédents. Brunâtres.

Tous les articles des quatre palpes sont velus.

Tête finement ponctuée, glabre, ayant trois tubercules ronds placés en triangle sur sa sommité.

Noire et brillante.

Yeux elliptiques, bruns.

Col non visible.

Thorax strié, fortement ponctué, comprimé latéralement, et coupé presque perpendiculairement à sa partie postérieure.

Noir mat.

Ecusson lisse, noir brillant.

Ailes transparentes, membraneuses, légèrement enfumées; nervures brunes.

Abdomen ovoïde, ponctué, concave en dessous; premier anneau long et fortement dilaté et aplati à son extrémité.

Cet organe est fauve, excepté le pédicule, qui est d'un noir brillant à la base, jaune à l'extrémité; les trois avant-derniers anneaux sont noirs, et le dernier est blanc en dessus.

Tarière courte; aiguillon très-aigu.

Les valves sont brunes et l'aiguillon fauve.

Pattes antérieures et intermédiaires fortes, longues, ayant l'extrémité interne du tibia armée de deux épines. Tarses de cinq articles cylindriques; le premier plus long que tous les autres; le cinquième est muni d'une petite pelote membraneuse entre ses deux crochets.

Elles sont d'un fauve clair, excepté les hanches et les trochanters, qui sont noirs.

Les *postérieures* sont de même forme, mais plus longues.

Elles sont aussi semblables aux autres pour la couleur, excepté l'extrémité du fémur, le tibia et le premier article des tarses, qui sont bruns.

Taille. Cinq lignes et demie de longueur, non compris les antennes.

Localité. Montmorency.

Epoque d'apparition. Mai.

DESCRIPTION DU MALE.

Celui-ci est plus petit dans toutes ses parties.

Les *Antennes* sont plus courtes, entièrement noires, excepté l'extrémité du deuxième anneau, qui est blanchâtre.

Les *Palpes maxillaires* sont jaunes pâles, ayant le premier article noir.

Les *Ailes* sont plus transparentes et très-légèrement rosées aux extrémités.

L'*Abdomen* plus cylindrique, ayant son premier article ou pédicule entièrement noir.

Les *Pattes* sont semblables pour les formes. Les fémurs sont bruns foncés, excepté les antérieurs.

EXPLICATION DE LA PLANCHE VIII.

A. Antenne grossie.
B. Palpes labiaux grossis.
C. Abdomen et patte postérieure grossis.
D. Palpes maxillaires *id.*
E. Tête grossie.
F. Aile *id.*
G. Chrysalidifère ouvert, non grossi.
H. *id.* non coupé *id.*
I. Grandeur de la larve.
J. Larve de l'Ichneumon ou Cryptus.
K. Restes de la chenille, non grossis.
L. Chrysalides des Cryptus *id.*
M. Cryptus Bombyci ♀ grossi.
N. *id.* ♂ grossi.
O. Grandeur de ce Cryptus.

NOTE

SUR LE GRAND NOMBRE DE CHENILLES

DU SPHINX DU LAURIER ROSE (SPHINX NERII)

TROUVÉES EN FRANCE PENDANT L'ANNÉE 1835 (1);

PAR M. DORMOY.

(Séance du 6 décembre 1835.)

La présence, pendant l'été dernier, d'un grand nombre de chenilles du Sphinx du *Laurier rose*, dans diverses contrées de la France où cette chenille n'avait point encore été observée, ayant été annoncée à la Société Entomologique par plusieurs de ses membres, M. le président a été d'avis que des renseignements plus positifs seraient pris, qu'ils seraient communiqués à la Société, afin que chacun de nous en tirât les inductions qu'il jugerait naturelles.

Pour ma part, j'avais à signaler trois faits de cette nature. Le premier est de peu d'importance.

M. Blanc, habitant près le Pont-Saint-Esprit, dans le département de la Drôme, a trouvé en juin 1835, six chenilles de ce Sphinx, sur le Laurier rose commun. Un orage les a dispersées au moment où elles paraissaient devoir passer à l'état de nymphe.

(1) Voir tom. 4, Bulletin, p. LXIII, 4e trim.

M. Pâris, membre de notre Société, habitant Epernay (Marne), me mande que dans le courant du mois d'août dernier, il a trouvé une soixantaine de chenilles sur les Lauriers roses doubles qu'il cultive. Elles étaient d'inégales grosseurs, quoique prises en même temps. Des pluies abondantes survinrent; les chenilles arrivèrent pourtant au moment de la métamorphose. Elles ne filèrent alors qu'une coque faible et molle, et périrent enfin presque toutes de moisissure, avant ou pendant la transformation.

Cependant M. Pâris a sauvé une douzaine de chrysalides qui paraissent pleines de vie.

En 1833, M. Pâris avait déjà trouvé dix ou douze œufs collés à une branche de Laurier. Ces œufs paraissaient éclos depuis long-temps. Quant aux chenilles, elles avaient jusque là échappé à toutes ses investigations.

Voici maintenant un autre membre de notre Société, M. Daube, de Montpellier, qui trouve en 1835 cinquante-deux chenilles de notre Sphinx. Mais à Montpellier il n'y a là rien d'extraordinaire. En août 1834, on en avait trouvé cinq à six qui donnèrent l'insecte parfait à la fin de septembre.

Il serait difficile de conclure de tout ceci rien qui expliquât la présence dans presque tout le Nord et l'Est de la France, en 1835, de la chenille du *Nerii*, si M. Daube, en cherchant à faire prévaloir l'opinion que ces contrées ne possèdent ce Sphinx qu'accidentellement, et par l'effet des coups de vent que nous recevons du Midi, ne me citait à l'appui de cette opinion un fait qui mérite considération, bien qu'il soit étranger à l'espèce qui nous occupe.

Au mois de juin 1834, le vent du sud fut très-violent à Montpellier. Dans le même temps, les Sphinx *Celerio* et *Lineata* y arrivèrent en grand nombre, poussés, dit mon correspondant, par ce même vent qui venait d'Afrique. « Vingt

» fois, dit-il, me trouvant sur la plage, j'ai vu venir du large » le Sphinx *Lineata*, qui butinait aussitôt sur les premières » fleurs qu'il rencontrait. Il est inutile de l'y chercher, si le » vent du sud ne règne pas. »

Si les Sphinx *Celerio* et surtout *Lineata* sont si évidemment (d'après ce récit au moins) entraînés vers les côtes de France, par le vent d'Afrique, il peut, il doit en être de même du *Nerii*. Et pourquoi ce vol, pour ainsi dire involontaire, ne l'amènerait-il pas accidentellement dans nos parages ?

Je me rangerai donc volontiers du côté de ceux qui pensent que le grand nombre de chenilles de ce beau Sphinx que nous avons trouvées en 1835, dans le nord et l'est de la France, n'est que le résultat d'une migration nombreuse de l'insecte parfait, qui aurait eu lieu en 1834, par l'effet des coups de vent du Midi, qui effectivement régnèrent pendant cette année avec violence et continuité.

DESCRIPTION

D'UNE NOUVELLE ESPÈCE

DU GENRE ANTHOCHARIS;

PAR M. PIERRET.

(Séance du 20 janvier 1836.)

(Pl. 9. A. fig. 1 ♂ et 2 ♀.)

Anthocharis Douæi.

Alis supra concoloribus, maris flavis, feminæ albidis; anticis areâ apicali aurantiacâ, maris latiori, internè et ad apicem nigro marginatâ; feminæ angustiori, fulvâ; in utroque sexu lunulâ mediâ nigrâ; subtùs pallidioribus; posticis maris ac feminæ concoloribus, strigis aliquot rufescentibus, notatis. Antennis suprà flavidis, nigro subannulatis, clavâ flavidiore, thorace, abdomine suprà nigricantibus, laterale subtùsque albidis; pilis utrinquè thoracem inter et caput rufescentibus.

Les ailes de cette espèce, qui doit se placer immédiatement auprès de l'*Anthocharis Eupheno*, sont en dessus d'un beau jaune citron dans le mâle, avec la base des quatre ailes saupoudrée de noir. Les supérieures ont, comme dans

l'*Eupheno*, une grande tache aurore, sur le côté interne de laquelle il y a un croissant noir, qui se détache plus ou moins, suivant les individus, de la ligne d'atômes noirâtres qui borde intérieurement la tache aurore dont nous venons de parler. En outre le sommet est également parsemé d'atômes noirs.

Le dessus des secondes ailes du mâle offre deux petits points noirs situés au bord terminal de l'aile.

Le dessous des ailes supérieures ne diffère du dessus qu'en ce que les atômes noirs, qui occupent le sommet de la tache aurore, sont remplacés par du jaune citron, et que le croissant noir que nous avons mentionné plus haut, et qui se reproduit également en dessous, se détache plus visiblement à cause de l'absence des atômes.

Le dessous des secondes ailes est d'un jaune citron, avec trois ou quatre bandes interrompues, ferrugineuses.

La femelle a le dessus des ailes supérieures d'un blanc légèrement verdâtre, avec le sommet orangé et saupoudré de brun; ces ailes sont marquées d'un croissant noir, comme dans le mâle.

Le dessus des inférieures et d'un blanc jaunâtre, lavé de fauve vers leur bord antérieur.

Le dessous des premières ailes est du même blanc, mais le sommet est jaune, et traversé dans son milieu par une bande orange.

Le dessous des secondes ailes est de même que dans le mâle.

La tête est séparée du corselet par un collier de poils roussâtres, et surmontée d'une aigrette de même couleur. Les palpes sont jaunes.

Le corselet est noir et garni de poils blancs, ainsi que la partie supérieure de l'abdomen qui est également noir en

dessus, avec les côtés et le dessous jaunes dans le mâle, et d'un blanc verdâtre dans la femelle.

Le dessous du corselet et les pattes sont du même ton que les ailes inférieures.

Les antennes sont jaunâtres, légèrement annelées de noir en dessus, avec la massue fauve.

Cette espèce se trouve en Barbarie.

On voit par cette description que l'Anthocharis dont il s'agit ici est très-voisine de l'*Eupheno*, mais elle en diffère essentiellement par les caractères suivants :

1°. La bande noire qui borde le côté interne de la tache orangée du sommet, décrit dans l'aile supérieure du mâle, à partir du croissant discoïdal, une ligne concave qui va rejoindre l'angle inférieur, tandis que dans l'*Eupheno* cette ligne est presque droite et s'interrompt à quelque distance de cet angle.

2°. Les bandes du dessous des ailes inférieures qui, dans l'*Eupheno*, sont vertes sur un fond jaune semé d'éclaircies blanches, sont remplacées ici par des taches ferrugineuses sur un fond entièrement jaune.

3°. Le collier roussâtre qui occupe la partie supérieure du prothorax, dans l'espèce que nous venons de décrire, n'existe point dans l'*Eupheno*.

J'ai établi ma description d'après la comparaison respective d'une douzaine d'individus de cette espèce; tous offraient constamment les mêmes caractères que je viens de signaler.

Maintenant ces caractères suffisent-ils pour constituer une espèce distincte, ou cette Anthocharis n'est-elle qu'une variété locale de l'*Eupheno* due à l'intensité du climat? Je ferai seulement observer que mon savant ami le docteur Rambur, qui, comme on le sait, vient d'explorer tout récemment les parties méridionales de la péninsule espagnole,

situées sous la même latitude que la Barbarie, ne l'a pas rapportée de son voyage.

Ainsi, en attendant que la connaissance des chenilles vienne décider la question d'une manière positive, je me suis empressé de dédier cette Anthocharis, non encore décrite, à mon honorable ami M. Achille Doué, qui a eu l'aimable obligeance d'en enrichir ma collection.

Je ne terminerai point cette notice sans exprimer toute ma reconnaissance à notre collègue M. Berce, dont le talent exact et consciencieux a bien voulu joindre à ma description l'excellent dessin dont je l'ai accompagnée.

NOTICE

SUR LES DÉVASTATIONS

DE LA LARVE DU COLASPIS BARBARA;

PAR M. LÉON DUFOUR,

MEMBRE HONORAIRE.

(Séance du 2 janvier 1836.)

Je ne vois nulle part, inscrite dans le *Catalogue des Insectes nuisibles à l'agriculture*, la larve du *Colaspis Barbara* de Fabricius, Coléoptère qui n'est cependant pas rare dans le Midi de l'Europe. Cet insecte n'est pas mentionné dans le Traité spécial du professeur Géné de Turin, *Sugli insecti piu nocivi alla agricoltora*, etc. (Milan, 1827). Je viens donc le dénoncer aux agriculteurs, et leur communiquer, sur les ravages de cette larve, un fait flagrant, que j'ai moi-même constaté.

J'avais souvent remarqué, dans mes recherches entomologiques, que ce *Colaspis* se trouvait plus particulièrement dans les localités où il y avait des fourrages de légumineuses, et je le rencontre parfois aux environs de Saint-Séver (Landes), dans les tréflières. Mais c'est dans les champs de luzerne (*Medicago Sativa*) que la larve de cet insecte devient un véritable fléau. En voici la preuve.

Dans le mois de mai 1815, en parcourant la riche plaine

de Saint-Philippe, dans le Midi du royaume de Valence, je vis des luzernières fort étendues tellement dévastées par cette larve vorace qu'il ne restait plus de la plante que la base des tiges et les pétioles dépourvus des folioles. La larve de ce *Colaspis* a la structure générale de celles des autres Coléoptères de la famille des Chrysomélines. Elle est hexapode, noirâtre, glabre, longue de trois lignes sur une ligne environ d'épaisseur. Les paysans Valenciens la connaissent sous le nom de *Cuc* (Kouk), terme générique qui signifie ver ou chenille. Ils n'ont d'autre moyen d'arrêter les progrès de cette rapide dévastation que d'enlever ces larves avec une sorte de sac court, large mais peu profond, formé d'une toile grossière et forte, fixée autour d'un cerceau emmanché d'une longue barre. C'est à peu près le *filet faucheur* des entomologistes. Ils le promènent sur la luzerne, en faisant le mouvement de faucher, et en moins de deux minutes il y a au fond du filet plusieurs livres de ces larves. On les écrase sous les pieds pour recommencer ensuite la chasse. J'ai été témoin de celle-ci. L'insecte parfait qui dévore aussi la luzerne, comme je m'en suis assuré, se trouve en petite proportion dans les masses des larves, un vingtième tout au plus.

NOTE

SUR LE GENRE POLYDESMUS

DE LA CLASSE DES MYRIAPODES;

PAR M. PAUL GERVAIS.

(Séance du 2 mars 1836.)

Les espèces que l'on place dans le genre Polydême (*Polydesmus*, Latr.), sont des Myriapodes assez voisins des Jules (*Julus*), avec lesquels on les a d'abord confondus. Ces animaux ont, en effet, la même disposition des organes de la manducation que les Jules, ils ont aussi leurs habitudes et, à peu de chose près, leur aspect extérieur. Néanmoins ils s'en distinguent aisément; leurs pieds et les anneaux de leur corps étant moins nombreux, et leurs anneaux présentant sur les côtés une carène plus ou moins saillante. Ce dernier caractère que l'on a indiqué comme étant le principal de ceux que présentent les Polydèmes ne nous paraît pas avoir autant d'importance qu'on lui en a accordé; en effet, si les carènes sont nettement établies et bien développées chez un grand nombre d'espèces, elles sont bien moins évidentes chez certaines autres : le *Polydesmus Pallipes* en est un exemple assez remarquable, puisque les saillies des côtés de ses anneaux sont si peu marquées, qu'au premier abord on

le prendrait volontiers pour un Jule ; mais un caractère plus constant existe dans le nombre des pattes qui est normalement, chez les espèces que nous avons étudiées, de trente chez les mâles et trente-une chez les femelles. Toutefois ce caractère lui-même, bien que plus général, ne se trouve peut-être pas dans toutes les espèces, puisque Fabricius et Palisot de Beauvois donnent au *Iulus Tridentatus*, Fabr. (*Pol. Virginianus*, Beauvois) trente-six paires de pattes : on doit remarquer néanmoins que le nombre des anneaux du corps est le même chez cette espèce que chez toutes les autres, c'est-à-dire de vingt-un y compris la tête. Ces anneaux, chez les espèces que nous avons été à même d'observer (espèces ayant toutes trente ou trente-une paires de pattes, selon le sexe), sont ainsi disposés :

a. La tête composée en apparence d'un seul anneau portant les organes propres de la manducation, les antennes et les yeux, s'il est vrai que des Polydêmes en aient réellement (aucune des espèces que nous avons vues ne nous a présenté ces organes).

b. Un anneau incomplet et ne portant point de pattes; nous l'appellerons *cuirasse.*

c. Trois anneaux complets ayant chacun une paire de pattes; les pattes de la première de ces trois paires sont maxillaires, c'est-à-dire légèrement modifiées pour servir à la manducation.

d. Quatorze anneaux ayant chacun deux paires de pattes; chez les individus mâles la paire antérieure du troisième de ces anneaux (le sixième de tout le corps en ne comprenant pas la tête) est modifiée pour servir à la copulation; c'est ce qui fait que l'on compte chez les mâles une paire de pattes de moins que chez les femelles, qui n'ont jamais ce caractère.

e. Viennent ensuite deux anneaux privés de pattes; l'un,

pénultième, n'a rien de remarquable ; l'autre, ou le dernier, est percé par l'anus, aussi est-il comme partagé en deux portions latérales mobiles. Il serait curieux de connaître avec certitude quels sont, chez les espèces qui ont plus de trente-une paires de pattes, les anneaux autres que ceux que nous avons indiqués plus haut qui présentent ces appendices supplémentaires.

Chez un individu mâle du *P. Zonatus* nous avons observé un fait d'un ordre tout-à-fait inverse, qui nous semble devoir être signalé : le second et le troisième des anneaux qui sont après la tête étaient dépourvus de pattes ainsi que le premier, et leur arceau inférieur très-rétréci indiquait qu'il n'y en avait jamais eu, ou bien qu'elles étaient tombées naturellement depuis assez long-temps et très-probablement dans le jeune âge de l'animal. Les trois premières paires de pattes simples des *Polydesmus* étant les seules que l'on puisse comparer aux six pattes des insectes hexapodes, ce fait semblerait indiquer qu'il y a pour ainsi dire ici un déplacement dans la fixité des appendices locomoteurs, et que lorsque ceux-ci sont en grand nombre, ceux qui étaient essentiels chez les animaux à pattes moins nombreuses, deviennent alors ici moins importants.

La modification que l'on remarque chez les mâles dans la patte antérieure du septième anneau du corps est certainement en rapport avec la fonction reproductrice ; c'est quelque chose d'analogue à ce que présentent certains animaux supérieurs du même sexe, les Raies et les Squales, par exemple. La position de ces appendices indique un nouveau rapport entre les Myriapodes et les Crustacés à quatorze pattes ou les *Tétradécapodes*.

Les Polydêmes que nous avons étudiés n'ont point d'yeux, ceux qui sont décrits dans l'ouvrage de Spix n'en ont point non plus ; mais Palisot de Beauvois admet l'existence de

ces organes chez les deux espèces qu'il a fait connaître. On sait que Leach, qui a modifié légèrement et caractérisé le genre *Polydesmus* de Latreille, donne, comme l'un des caractères distinctifs de ce genre, l'absence d'yeux; les Myriapodes du genre *Iulus* des anciens auteurs qui ont les anneaux carénés et chez lesquels la tête offre des yeux, reçoivent de lui le nom de *Craspedosoma*. Les *Polydesmus* de Beauvois devraient donc être considérés comme de véritables *Craspedosomes;* mais ce caractère ne paraît pas assez important pour justifier l'établissement d'un genre distinct.

Nous définirons donc ainsi les *Polydesmus :* Organes de la manducation et antennes des Jules, les anneaux de même nature, mais au nombre de vingt (pour le corps sans comprendre la tête); pattes au nombre de trente-une paires chez toutes les espèces, ou au moins chez la majeure partie d'entre elles; la sixième paire modifiée en forcipules chez les mâles; anneaux du corps plus ou moins carénés latéralement, non sétigères (1); yeux le plus souvent nuls.

Les Polydêmes dont nous avons trouvé onze descriptions dans les auteurs, et dont nous décrirons plus bas quatre espèces qui nous semblent nouvelles, forment un genre assez naturel dont on trouve des représentants dans toutes les parties du monde : en Europe, en Asie, en Afrique, en Amérique et même à la Nouvelle-Hollande. Aucune espèce que nous sachions n'a été décrite de cette dernière contrée,

(1) Une des espèces que Leach place dans son genre *Craspedosoma* présente, d'après ce naturaliste, des soies au bord de chaque anneau. Nous n'avons pas encore observé de *Craspedosoma*, et il nous paraît difficile, en étudiant ces animaux d'après les caractères donnés par Leach, de s'en faire une idée juste. M. Risso est peut-être de tous les naturalistes qui ont parlé du genre *Craspedosoma* depuis Leach, le seul qui ait revu ce genre. Aussi est-il à regretter qu'il se soit borné à copier le peu de mots qu'en avait dit Leach. M. Risso indique en effet dans son *Histoire de l'Europe méridionale* le *Craspedosoma Polydesmoides* comme se trouvant auprès de Nice.

mais la collection d'entomologie du Muséum de Paris en possède une assez remarquable qui lui a été rapportée de Port-Jakson par Péron et Lesueur. Les espèces d'Europe sont, jusqu'à présent, au nombre de deux (*P. Complanatus* et *Pallipes*) ; ce sont, de toutes, les plus petites. Elles vivent, comme le font aussi celles des autres contrées, sous les feuilles humides, dans la mousse qui couvre le pied des arbres, sous les vieilles écorces, ou bien encore sous les pierres et dans le voisinage des endroits où il y a de l'eau.

La position que ces animaux doivent occuper dans la série des genres qui forment avec eux la classe des Myriapodes ne nous paraît pas douteuse : ce sont évidemment des êtres intermédiaires aux Glomeris et aux Jules. Les Glomeris, qui sont de tous les Myriapodes connus, excepté les Polyxènes, ceux qui ont le moins de pattes, sont aussi ceux qui se rapprochent le plus des Crustacés Isopodes et particulièrement des Armadillo avec lesquels on les a même confondus pendant long-temps. Après eux viendront les *Polydesmus* et les Craspedosomes qui sont peut-être plus voisins des Jules. Les *Polydesmus* ont les pattes en plus grand nombre que les *Glomeris*, c'est pourquoi ils sont placés plus près des Jules qui sont de tous les animaux du même ordre ceux qui en ont le plus, et qui, par conséquent, devront être rangés à la fin; c'est certainement à côté et peut-être parmi ces animaux (les Jules) que devra être classé le genre *Callipus* de M. Risso. Les *Strongylisoma*, les *Spirotrepus*, les *Spiropœus* et les *Spirocyclitus* de M. Brandt sont évidemment aussi du même groupe. Les *Sphærotherium* et les *Sphæropeus* du même auteur sont des sections du genre *Glomeris*.

Nous reviendrons, dans une seconde note, sur la place que le genre *Polyxenus* doit occuper parmi les Myriapodes.

Quant aux animaux dont Fabricius faisait des Scolopendres, ils sont faciles à classer en ayant égard aux antennes

et au nombre des pieds. De tous les Myriapodes, ce sont évidemment ceux-ci qui sont les plus rapprochés des Annélides, ainsi que des singuliers animaux que M. Guilding a décrits sous le nom de *Péripatus* et dont M. de Blainville fait une classe distincte sous le nom de Malacopodes; les *Peripatus*, dont on connaît aujourd'hui deux espèces (*Peripatus Iuliformis*, Guild., de Cayenne et des îles Caraïbes, et *P. Brevis* Blainv. du Cap.), avaient été placés par M. Guilding dans le type des animaux Mollusques.

Les espèces déjà décrites dans le genre *Polydesmus* sont les suivantes :

1. Polydesmus complanatus, Latr. (*Iulus complanatus*, Linn. Fabr.); d'Europe.
2. P. Pallipes, Gerv. *Mag. Zool.* (*Iulus Pallipes*, Oliv., *Encycl. Méth.*); de France.
3. P. Virginiensis, Pal. Beauv., f. 5 (*Iulus Virginiensis*, Drury, t. 2, p. 393; *I. Tridentatus*, Fabr.); de Virginie.
4. P. Granulosus, Pal. Beauv., f. 4; de Guinée.
5. P. Rugulosus, Eschscholtz, *Mém. Soc. imp. des nat. Moscou*, vi, p. 112; du Brésil.
6. P. Lateralis, Eschsch. *Ibid;* de l'île Guahm (Mariannes).
7. P. Glabratus, Perty, apud Spix et Martius Brésil, pl. 40, f. 7; du Brésil.
8. P. Conspersus, Perty. *Ibid.* f. 8; du Brésil.
9. P. Scaber, Perty, *Ibid.*; du Brésil.

Ajoutez : 10. *Iulus Depressus*, et 11. *Stigma*, Fabr., espèces indiennes.

Les quatre espèces que nous décrirons peuvent être brièvement caractérisées de la manière suivante; ces espèces seront décrites avec plus de détails et représentées dans la partie zoologique du voyage de la corvette *la Favorite*, que M. F. Eydoux et moi publions en ce moment.

Polydesmus Blainvillii, Eyd. et Gerv.

Couleur générale d'un roux ferrugineux; pattes au nombre de trente-une paires; antennes grêles, carénées, assez saillantes; anneaux légèrement bombés au-dessus, lisses; yeux nuls. Longueur un pouce cinq lignes chez le mâle, qui est un peu plus gros que la femelle.

M. Eydoux s'est procuré cette espèce sur la côte de Barbarie.

Polydesmus Rubescens, Gerv.

Couleur générale d'un roux vineux sur le dessus du corps, les côtés de l'abdomen et les pattes. La base de celles-ci d'un jaunâtre sale; antennes subvilleuses, de la couleur du corps, excepté sur le dernier et l'avant-dernier articles, qui sont jaunâtres; anneaux du corps aplatis, régulièrement flexueux mais non bombés; carènes très-développées, les deux dernières et les premières étant les seules qui se touchent; yeux nuls; corps grêle, long d'un pouce huit lignes.

Cette espèce vit au Brésil.

Polydesmus Zebratus, Gerv.

Couleur d'un jaunâtre clair, avec une bande étroite de couleur vineuse au bord postérieur des anneaux, et une ligne de même teinte sur le bord des carènes latérales; angle postérieur de celles-ci assez aigu; dessous des anneaux blanchâtre avec un limbe postérieur étroit et roux à quelques-uns; pattes jaunâtres, épaisses; corps trapu, glomérififorme, long d'un pouce et quelque chose.

Habite le Brésil.

Polydesmus Margaritiferus, Eyd. et Gerv.

Teinte générale d'un brun jaunâtre avec les carènes des anneaux d'un fauve clair; anneaux fortement carénés, bombés en dessus et tuberculeux. Les tubercules sont d'une autre couleur que le corps, ils sont d'un fauve clair, et apparaissent comme autant de petites perles régulièrement disposées (d'où le nom de *Margaritiferus*). Ces tubercules sont en lignes transverses; il n'y en a qu'une seule rangée bien distincte aux anneaux antérieurs, laquelle est à leur bord postérieur; mais aux autres il y en a plusieurs qui sont plus ou moins évidentes; le premier anneau du corps, ou la cuirasse, est régulièrement bordé dans tout son pourtour d'une rangée de ces petites aspérités, le dernier anneau a son avance très-élargie, spatuliforme et demi-circulaire.

Nous n'avons observé de cette belle espèce qu'une seule femelle rapportée de Manille (île de Luçon) par M. Eydoux; elle est longue de trois pouces : une partie de son corps était remplie de corpuscules brunâtres de la grosseur d'une graine de millet et qui étaient certainement des œufs.

Il nous reste quelques mots à dire sur la disposition la plus convenable que l'on devra donner aux espèces du genre Polydême, afin de grouper ces animaux le plus naturellement possible. La forme générale du corps paraît fournir, pour arriver à ce but, les meilleurs caractères; chez certaines espèces elle est trapue et rappelle sensiblement celle des *Glomeris;* chez d'autres elle est plus grêle au contraire, et les anneaux moins carenés semblent indiquer un passage vers les espèces du genre *Iulus*. Une troisième catégorie serait celle des espèces qui ne ressemblent pas plus aux Jules qu'aux Glomeris, et que leurs carènes bien établies peuvent faire regarder comme constituant la section ou race des véritables Polydêmes.

Les espèces qui se rapprochent des Glomeris viendront, comme on le pense bien, les premières, c'est-à-dire plus près de ces Myriapodes que d'aucun autre groupe; ce sont les *Polyd.*, *Scaber*, Perty, et notre *P. Zonatus*.

Parmi les *Polydêmes vrais*, se rangent les *P. Complanatus*, Latr., *Glabratus*, Perty, *Conspersus*, Perty, ainsi que les *P. Rubescens* et *Margariteferus*, Nob.

Le *P. Pallipes* est jusqu'ici le seul de tous ceux que nous connaissions qui puisse rentrer dans la section des *Polydêmes Juliformes*. Il a plusieurs caractères des *Callipus* de Risso, mais il manque d'yeux, ce qui ne permet pas de le confondre avec ces derniers.

DESCRIPTION

D'UNE NOUVELLE ESPÈCE DE COLIADE;

PAR M. A. LEFEBVRE.

(Séance du 6 avril 1836.)

(Pl. 9.)

Au moment où M. le docteur Boisduval fait paraître le premier volume de son *Species général des Lépidoptères*, dans lequel le *genre Colias* se trouve traité, il ne sera peut-être pas sans quelque intérêt de faire connaître une espèce nouvelle de ce genre, qui, à mon grand regret, me fut communiquée trop tard pour pouvoir trouver place dans l'ouvrage de notre savant collègue.

Cette *Colias*, dont l'Islande est la patrie, et que, par cette raison, je nommerai *Hécla*, m'a été envoyée avec d'autres insectes de différents ordres, par M. Drewsen, un de nos membres. Je me proposais de la décrire conjointement avec les divers Nocturnes polaires de ma collection, que je présentai à la Société, dans la séance du 6 avril dernier.

Mais, obligé depuis quelques mois de m'absenter fréquemment de Paris pour ma résidence d'été en Normandie, où j'ai transporté ma collection que j'y organise en ce moment, il m'a été impossible de terminer entièrement ce po-

tit travail, et c'est à l'aimable obligeance de notre digne président, M. Duponchel, que j'ai recours pour me suppléer dans cette rédaction.

Elle se bornera à la seule *Colias Hécla*, dont la connaissance, à cause de l'à-propos, est plus intéressante en ce moment que celles des autres espèces dont la publication ajournée depuis long-temps déjà, peut fort bien l'être encore.

Je prie cet excellent ami de recevoir ici mes remercîments, qu'en ce moment plus qu'en tout autre je tiendrais à lui témoigner de vive voix, puisque j'aurais la douce satisfaction de voir briller sur sa poitrine l'étoile honorable qu'il vient d'obtenir et que ses longs travaux lui méritaient depuis si long-temps et à tant de titres.

A moi plus tard de lui serrer la main, à lui maintenant de tracer de sa plume habile les traits de notre *Colias* hyperborenne, dont cette digression bien excusable m'avait éloigné un instant.

Colias Hecla, Lefeb.

Alis suprà fulvo-luteis, limbo communi nigrescente : subtùs virescentibus, anticis puncto ocellari nigro, posticis puncto unico albo. Fœminæ limbo suprà maculis sulphureis signato.

(Enverg. 19 à 20 lignes.)

MALE.

(Fig. 3 et 4.)

Le dessus des quatre ailes est d'un jaune fauve qui s'éclaircit et se change en jaune soufre le long de la côte des

supérieures, ainsi qu'au bord antérieur et au bord abdominal des inférieures. Chaque aile est terminée par une bordure noire ; saupoudrée de jaune et finement entrecoupée de cette couleur par les nervures. On voit en outre sur le disque des premières ailes un petit croissant noir, et sur le disque des secondes une petite tache orbiculaire d'un rouge fauve. Enfin la base des quatre ailes est saupoudrée de noir, avec des poils jaunes, et la frange, dont le fond est jaune-soufre, est lavée de rose depuis le sommet jusqu'à la sixième nervure aux ailes supérieures, et depuis la cinquième nervure jusqu'à l'angle anal aux ailes inférieures.

Le dessous des quatre ailes est d'un jaune-soufre finement saupoudré de noir, ce qui le fait paraître verdâtre, à l'exception de la base des supérieures, qui est d'un jaune pur. Ces mêmes ailes ont la côte bordée de rose et leur disque marqué d'un petit point noir pupillé de blanc, tandis qu'on voit sur celui des inférieures une petite tache irrégulière, ferrugineuse, surchargée d'un point d'un blanc jaunâtre. On voit en outre le long du bord terminal des quatre ailes une série de taches d'un jaune clair, qui se distinguent à peine du fond. Enfin la frange est moitié jaune et moitié rose comme en dessus.

Les antennes sont d'un rouge ferrugineux, avec leur massue brune et leur extrémité fauve en dessus et totalement ferrugineuse en dessous.

Les poils qui surmontent la tête et ceux du collier sont d'un rose violet. Le reste du corselet et l'abdomen sont noirs et garnis de longs poils blanchâtres ou jaunâtres. Les palpes et le dessous du corps sont d'un jaune verdâtre ainsi que les cuisses. Les jambes et les tarses sont roses.

FEMELLE.

(Fig. 5 et 6.)

Le dessus des ailes supérieures est d'un jaune fauve saupoudré de noir le long de la côte et à la base seulement, avec les nervures noires; celui des inférieures est également fauve, mais totalement saupoudré de noir, à l'exception du bord abdominal, qui est d'un jaune-soufre. Les quatre ailes sont terminées par une bande noirâtre marquée de plusieurs taches d'un jaune-soufre, au nombre de sept sur les premières ailes et de quatre sur les secondes. On voit en outre sur le disque des supérieures un gros point noir pupillé de fauve, et sur celui des inférieures une grande tache irrégulière d'un orangé vif.

Le dessous des premières ailes est d'un fauve clair, avec la côte et la base verdâtre ou d'un jaune-soufre, saupoudré de noir, et une large bande terminale de la même couleur, sur laquelle on aperçoit à peine les mêmes taches qu'en dessus, dont la dernière est accompagnée d'un point noir. Les nervures sont noires, et le disque est aussi marqué comme en dessus d'un point noir pupillé de jaune.

Le dessous des secondes ailes est entièrement verdâtre ou d'un jaune-soufre saupoudré de noir, avec une tache discoïdale ferrugineuse dont la partie supérieure est occupée par un gros point blanc non luisant, accompagné d'un autre beaucoup plus petit et à peine visible.

La frange des quatre ailes est entièrement rose comme en dessus.

Les antennes, la tête, les palpes, le corps et les pattes sont comme chez le mâle.

De toutes les Coliades du même groupe auquel celle-ci

appartient, la *Chrysothème* est celle qui s'en rapproche le plus, ou plutôt qui s'en éloigne le moins, car il existe entre elles une foule de différences qu'il serait trop long d'énumérer ici, et qui sont d'ailleurs plus faciles à rendre au pinceau qu'avec des mots. Nous nous bornerons à indiquer les principales, qui consistent, savoir :

1° En ce que le dessous des quatre ailes est beaucoup plus verdâtre chez l'*Hécla* que chez la *Chrysothème*.

2° En ce que ce dessous est marqué parallèlement au bord terminal, chez la *Chrysothème*, d'une série de points noirs qui manquent chez l'*Hécla*.

3° En ce que la tache discoïdale des secondes ailes de la femelle en dessus est très-grande chez l'*Hécla*, et a une forme irrégulière, tandis que chez la *Chrysothème* elle se compose de deux points ocellés accouplés, dont un beaucoup plus petit que l'autre.

4° Enfin en ce que cette même tache en dessous se borne à un seul point d'un blanc mat cerné de ferrugineux chez l'*Hécla*, tandis qu'elle consiste en deux points argentés et accouplés comme en dessus chez la *Chrysothème*.

Cette espèce remarquable et bien caractérisée habite l'Islande.

Nota. Nous venons d'envoyer cette description à l'impression lorsque M. Guérin nous a communiqué un mémoire de M. Curtis de Londres, accompagné d'une planche coloriée, sur plusieurs insectes nouveaux recueillis dans l'expédition du capitaine Ross au pôle nord. Parmi eux se trouvent deux Coliades dont une sous le nom de *Boothii* a beaucoup de rapport avec celle dont il est ici question; mais en les comparant attentivement, on voit que les différences qui les séparent ne sont pas moins nombreuses que celles qui distinguent l'*Hécla* de la *Chrysothème*. Ainsi nous pensons qu'il n'y a pas ici de double emploi. DL.

DESCRIPTION

DE QUELQUES

LÉPIDOPTÈRES NOCTURNES HYPERBORÉENS;

PAR M. A. LEFEBVRE.

(Séance du 4 novembre 1835.)

Pl. 10.

Les Lépidoptères d'Europe sont actuellement connus à un tel point, que la découverte de quelques espèces dans ce vaste continent ne peut qu'être intéressante pour ceux qui se livrent à leur étude et au plaisir de les colliger.

La publication de ces nouveautés, en venant compléter nos connaissances dans cette nombreuse famille, ne saurait donc prendre sa part du reproche assez juste que parfois on adresse à ces descriptions isolées d'un insecte appartenant à un groupe nombreux et peu connu, et dont la publication ajoute si peu à nos connaissances, que vraiment c'était peine inutile que de les faire connaître. J'aime donc à croire que, par ces raisons, la description de ces Lépidoptères hyperboréens sera reçue avec quelque intérêt.

Parmi les insectes de cet ordre les moins connus, et par cela même les plus recherchés, se placent les espèces qui sont propres aux régions les plus voisines du pôle, et qui jusqu'à présent sont restées bien plus difficiles à se procu-

rer que tant d'autres du Brésil ou de l'Asie. Les nuits qui durent six mois dans ces froides contrées, le court été que leur accorde un soleil qui s'élève à peine au dessus de l'horizon, les difficultés assez grandes qui entourent un voyage dans un pays presque désert, jointes aux frais toujours considérables qu'il nécessite, et que ne promet pas de compenser le peu que l'on a à espérer de semblables excursions, ont, à juste raison, éloigné jusqu'à ce jour nos voyageurs naturalistes de les entreprendre; et jusqu'à ce qu'un Rambur ou un autre Dahl aille explorer ces plages désolées, ce ne sera que bien imparfaitement qu'il nous sera possible de connaître l'Entomologie du pole arctique.

Il se rattache donc un certain intérêt à tout ce qui peut nous provenir de loin en loin de ces pays, et que les Schœnherr, les Fries, les Sommer, les Westermann, les Dahlbom, et autres savants et collecteurs du Nord, obtiennent avec tant de peine, et nous communiquent avec tant de complaisance, lorsqu'au nom de la science on a recours à leur obligeance si connue.

Malgré le peu de Lépidoptères que nous possédons de ces parties septentrionales du globe, il nous est facile de remarquer l'analogie extrême qu'ils présentent avec nos espèces européennes plutôt qu'avec celles des contrées dont elles dépendent, et cependant à latitude égale avec nous.

C'est ainsi que le Labrador, le Groënland, l'Islande, la Laponie et les bords de la Mer-Blanche offrent, ou nos Lépidoptères plus ou moins modifiés par l'influence de ces climats rigoureux, et même sans aucune altération, ou bien quelques espèces différentes, mais qui sont tellement voisines de celles de nos pays, qu'elles viennent se grouper nécessairement auprès d'elles.

Cette affinité extrême dont la flore de ces pays, assez proche de la nôtre, explique déjà la cause, a donc pu

faire penser, et peut-être avec quelque raison, que les espèces du Groënland pouvaient fort bien se rencontrer en Islande, celles de cette île en Laponie, etc. Souvent même on a reçu, comme provenant de ces deux pays, des Lépidoptères du Labrador et d'Archangel, et ces espèces figurent assez généralement comme européennes dans nos principales collections.

Telle est la catégorie dans laquelle se trouvent les neuf Lépidoptères nocturnes de ma collection dont il va être question, et qui, dans le nombre de ceux que je possède de ces froides régions, me paraissent entièrement inédits. Ils n'ont pu paraître avec la *Colias Hecla* que j'ai fait connaître récemment, et leur description est encore due à l'obligeance de mon docte ami M. Duponchel.

Hadena Sommeri, Lefeb.

(Fig. 1.)

Alis anticis fusco-cinereoque marmore, strigis duabus dentatis nigris albo-limbatis, maculis ordinariis cineraceis posticis fulvo cinereis.

Enverg. 18 lig.

Les premières ailes sont en dessus d'un gris cendré, marbré de brun noirâtre, avec leur milieu plus clair et leur extrémité plus foncée. Elles sont traversées par deux lignes noires, dentées, bordées de blanc, dans l'intervalle desquelles on distingue à peine les deux taches ordinaires, qui sont de la couleur du fond et séparées par un espace brun. On voit en outre une grande tache brune traversée horizontalement par un trait noir au milieu du bord interne, et

un rudiment de ligne noire bordée de blanc des deux côtés, en se rapprochant de la base; une série de taches brunes, cunéiformes, peu distinctes, longe le bord terminal. Enfin, la frange, d'un gris brun, est précédée d'une ligne de points noirs lunulés.

Les secondes ailes sont en dessus d'un gris un peu jaunâtre, avec une ligne transverse brune et la frange blanchâtre, précédée d'un double liseré noirâtre.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris jaunâtre saupoudré de brun, avec une ligne ondulée et un point discoïdal bruns sur chacune d'elles.

Les palpes sont jaunâtres et la tête blanchâtre, ainsi que les antennes. Le corselet est varié de gris et de brun avec le collier bordé de noir. L'abdomen participe de la couleur des ailes inférieures.

Cette espèce a quelques rapports avec l'*Hadena Genistæ*; mais elle en diffère surtout par l'absence du trait basilaire qui se remarque sur les ailes supérieures de cette dernière.

Dédiée à M. Sommer d'Altona.

Du Groënland. DL.

Hadena Exulis, Lefeb.

(Fig. 2.)

Alis anticis fusco-cinereoque vrariis, fasciâ mediâ rufescente, maculis ordinariis cinereis, reniformi dilutiori, strigâ posticâ dentatâ fulvâ; fimbriâ fulvo fusco intersectâ; posticis fulvo-cinereis, ciliis flavidis.

Enverg. 19 lig.

Cette Noctuelle est voisine de l'*Adusta*. Ses premières ailes sont en dessus variées de gris et de brun, et traversées

par une large bande d'un brun roux, et bordées de chaque côté par une ligne noire dentelée. Sur cette bande, on voit les deux taches ordinaires qui ressortent en gris ; l'antérieure ou orbiculaire est oblongue et placée très-obliquement ; la postérieure ou réniforme est beaucoup plus claire et bordée de blanc jaunâtre extérieurement. Le long du bord terminal règne une ligne dentelée, d'un fauve clair et bordée du côté interne par plusieurs petites taches cunéiformes d'un brun foncé. La frange est d'un brun roussâtre et entrecoupée de fauve clair.

Les secondes ailes en dessus sont d'un gris fauve, avec la frange d'un blanc jaunâtre.

Le dessous des quatre ailes est d'un jaunâtre clair saupoudré de gris, avec une ligne arquée et un point discoïdal bruns sur chacune d'elles. La ligne des ailes inférieures est dentelée et plus marquée que celle des supérieures.

La tête et le corselet sont variés de gris et de brun comme les premières ailes. L'abdomen est d'un gris roussâtre. Les antennes sont brunes et filiformes. Du Labrador. DL.

Hadena Gelata, Lefeb.

(Fig. 3.)

Alis anticis fusco-cinereoque nebulosis, strigis tribus dentatis nigro-fuscis, maculis ordinariis distinctè albidis ; posticis fulvo cinereis, margine fuscis, ciliis flavidis.

Enverg. 17 lig.

Les premières ailes en dessus sont d'un gris brun, avec une éclaircie dans le milieu et trois raies transverses den-

tées d'un brun noir, l'une près de la base et les deux autres à peu de distance du bord terminal; la dernière est légèrement bordée de jaunâtre extérieurement, et entre les deux autres on voit les deux taches ordinaires très-distinctement marquées en blanc, avec leur intérieur gris; ces deux taches sont séparées par du brun noir qui s'étend un peu au-delà de l'orbiculaire. La frange, grise et entrecoupée de jaunâtre, est précédée d'une série de petites lunules noires.

Les secondes ailes sont en dessus d'un gris roussâtre, avec une bande marginale brunâtre et la frange jaunâtre.

Le dessous des quatre ailes est également d'un gris-roussâtre ou jaunâtre, avec une ligne arquée et un point central bruns sur chacune d'elles; la ligne des ailes inférieures est en outre sinuée.

Le tête et le corselet sont variés de gris et de brun. L'abdomen est d'un gris roussâtre comme les secondes ailes. Les antennes et les palpes sont d'un gris jaunâtre.

Cette Hadena se place auprès de la *Feisthamelii*, Bd. (Ann. de la Soc. Ent. de France, t. 2, pl. XIV, f. 1.) Elle est du Labrador. DL.

Hadena Implicata, Lefeb.

(Fig. 4.)

Alis anticis nigricantibus, strigis duabus albidis dentatis, maculis ordinariis nigro circumcinctis, orbiculari albidâ, reniformi cinereâ; posticis fuliginosis, fimbriâ albâ.

Enverg. 20 lig.

Les premières ailes en dessus sont noirâtres et traversées au milieu par deux lignes blanchâtres, dentelées, plus rap-

prochées au bord interne qu'à la côte, et entre lesquelles sont placées les deux taches ordinaires, cernées de noir. L'orbiculaire est blanche et par conséquent très-apparente, tandis que la réniforme, d'un gris obscur, se détache à peine du fond; on voit en outre deux autres taches, l'une grise et bordée de noir, placée au-dessous de l'orbiculaire et qui s'appuie contre l'une des deux lignes dont nous avons parlé plus haut, l'autre blanchâtre contre le corselet et touchant à la côte. A peu de distance du bord terminal, l'aile est traversée par une série de taches noires sagittées ou cunéiformes. Enfin, la frange, de la couleur du fond, est précédée d'une ligne de points noirs.

Le dessus des secondes ailes et le dessous des quatre ailes sont entièrement d'un noir de suie peu foncé, avec la frange blanche.

La tête et le corselet sont de la couleur des ailes supérieures et l'abdomen de celle des inférieures. Les antennes sont noires, avec leur premier article blanchâtre. Les pattes ont leur extrémité annelée de gris et de noirâtre. Du Groënland. DL.

Anarta Algida. Lefeb.

(Fig. 5.)

Alis anticis fuliginoso-alboque variis, strigis duabus nigro-dentatis, maculis ordinariis obsoletis, fimbriâ nigrâ albo intersectâ; posticis albidis, puncto-fasciâque terminali atris, ciliis albis.

Enverg. 14 lig.

Les premières ailes sont en dessus d'un noir fuligineux, varié de gris et de blanc, avec deux raies transverses, si-

neuses et dentées, d'un noir plus foncé, lesquelles partent seulement de la nervure costale et tendent à se rapprocher avant d'atteindre le bord interne. Dans le milieu de l'intervalle le plus large qui les sépare, au lieu des deux taches ordinaires qui sont ici oblitérées, on aperçoit seulement bien distinctement un petit delta noir, ainsi placé ▽, et deux petits points blancs qui s'appuient contre la plus extérieure des deux lignes précitées. On voit en outre, en se rapprochant de l'extrémité de l'aile, une rangée de taches noires cunéiformes de diverses grandeurs, parallèles au bord terminal et bordées de gris blanchâtre extérieurement. La frange est blanche, entrecoupée de gris noirâtre et précédée d'une série de points noirs. Le dessous des mêmes ailes est blanchâtre, avec un croissant discoïdal noir, la côte et une bande terminale noirâtres.

Les secondes ailes, sur leurs deux surfaces, sont d'un blanc sale, avec le bord interne noirâtre, un point discoïdal et une large bande marginale noirs, et la frange blanche.

La tête et le corselet sont variés de gris et de noir, et l'abdomen est entièrement d'un noir de suie. Les antennes sont noires. Le dessous du corps est d'un brun noirâtre, et les pattes sont annelées de gris et de blanc.

Cette espèce (1) est voisine de la *Melaleuca*; mais outre

(1) Elle se place contre la *Richardsoni* de M. Curtis, qui en fait une *Hadena* et la rapproche de la *N. Lappo*. Je ne puis partager l'opinion de ce savant auteur; d'abord parce que sa *Richardsoni* n'a pas plus que ma *Gelata* la moindre analogie avec sa *Lappo*, telle qu'elle est figurée et décrite par M. Duponchel dans sa suite à l'ouvrage de Godart; ensuite parce qu'à mon avis, par tous les caractères donnés au genre *Anarta*, ces deux Noctuellites paraissent devoir appartenir plutôt à ce genre qu'à tout autre. La *Richardsoni* ♂ que figure M. Curtis a été prise dans le Forfashire, en Écosse, le 25 juillet, et est plus grande que la ♀ de l'*Algida*, qui vient de Laponie. Ces deux espèces ont ensemble les plus grands rapports, à tel point que je n'oserais pas affirmer qu'elles ne soient pas une variété l'une de l'autre. A. L.

qu'elle est beaucoup plus grande, elle en diffère surtout par ses ailes inférieures, qui sont d'un blanc sale, avec une large bordure dont le noir s'affaiblit en s'éloignant du bord extérieur, tandis que celles de la *Melaleuca* sont d'un blanc de neige, avec une bordure plus étroite mieux arrêtée et d'un noir intense partout; d'ailleurs elles manquent de point discoïdal, et n'ont point le bord interne noirâtre. DL.

L'*Algida* présente probablement, comme la *Melanopa*, de nombreuses variétés, tant dans la teinte plus ou moins sombre de ses ailes antérieures, que dans l'intensité de la bande marginale des postérieures. De Laponie. A. L.

Anarta Amissa, Lefeb.

(Fig. 6. ♂ et 7 ♀).

Mas. : alis anticis nigris, cinereo albidoque irroratis, fimbriâ albâ nigro intersectâ ; posticis subatris, ciliis albis.
Fæm. : alis anticis fuliginosis, fasciâ mediâ nigrâ, fimbriâ nigricante cinereo intersectâ ; posticis atris, ciliis albis.

Enverg. 11 lig.

Les premières ailes en dessus ont leur fond noir, parsemé d'atomes gris et blancs qui laissent apercevoir au milieu deux lignes sinueuses et dentées d'un noir plus foncé. L'intervalle qui les sépare est occupé par les deux taches ordinaires, qui sont ici à peine marquées en gris, tandis qu'on voit très distinctement une tache quadrangulaire blanche près de la base, et plusieurs autres petites taches ou points blancs tout le long de la côte. La frange est blanche,

entrecoupée de noirâtre et précédée d'une série de points noirs.

Les secondes ailes en dessus sont d'un noir qui se dégrade en s'éloignant du bord terminal, avec des éclaircies grises vers la base, et la frange blanche.

Le dessous des quatre ailes est noirâtre, avec une bande transverse blanche sur chacune d'elles, et un gros point noir au milieu de la côte des supérieures.

La tête est variée de gris et de noir, ainsi que le corselet, dont le collier est noir et bordé de blanc. L'abdomen est noirâtre et hérissé de poils blanchâtres. Les antennes sont noirâtres, et l'extrémité des pattes annelée de gris et de brun.

Cette description ne concerne que le mâle. La femelle en diffère : 1° en ce que ses ailes supérieures sont beaucoup moins saupoudrées de gris et de blanc ;

2° En ce que l'intervalle qui sépare les deux lignes transverses des mêmes ailes, étant plus foncé que le reste, forme ici comme une bande médiane ;

3° En ce que la frange, toujours des mêmes ailes, est noirâtre et entrecoupée de gris, au lieu d'être blanche et entrecoupée de noir ;

4° Enfin, en ce que le corselet est d'une couleur uniforme comme celle des premières ailes.

Du reste, les deux sexes se ressemblent et présentent absolument le même dessin.

Cette *Anarta* se rapproche beaucoup de la *Vidua ;* cependant leur dessous est très-différent et ne permet pas de les confondre. De la Laponie et du Groënland. DL.

Larentia Brullei, Lefeb.

(Fig. 8.)

Alis fusco-fuliginosis; nervis anticarum nigris punctis albis interruptis; fimbriâ albâ nigro intersectâ.

Enverg. 14 lig.

Le dessus des quatre ailes est d'un brun de suie, avec la frange blanche et entrecoupée de noir. Les supérieures ont leurs nervures noires, interrompues par des points blancs, les uns rangés sur deux séries transverses vers l'extrémité de l'aile, les autres épars sur sa surface. On voit en outre une petite ligne blanche dentelée vers le sommet et un croissant noir sur le disque. Les inférieures sont unies et marquées vers leur origine d'un point noir.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris noirâtre, avec un point discoïdal noir sur chacune d'elles.

La tête, le corps, les pattes et les antennes participent de la couleur des ailes.

Cette phalénite a un facies particulier qui la distingue de toutes ses congénères. Celle dont elle se rapproche le plus est la *Larentia Sparsata* de Treitschke, ou *Geometra Sparsata* de Hübner, décrite et figurée par moi dans l'*Histoire naturelle des Lépidoptères de France*, tom. 8, 1re partie, pag. 456, pl. 203, fig. 1.

Dédiée par M. Lefebvre à M. Brullé, aide-naturaliste au Muséum d'Histoire Naturelle de Paris.

Du pays des Eskimaux. DL.

Eudorea Borealis, Duponc.

(Fig. 9.)

Alis anticis canescentibus rufo maculatis, strigis duabus transversis dentato-repandis signoque medio atris, fimbriâ rufâ albo intersectâ nigroque punctatâ; posticis ex fusco griseis, ciliis albidis.

Enverg. 11 lig. $\frac{1}{2}$

Les ailes supérieures sont en dessus d'un gris blanchâtre et traversées par deux lignes sinueuses et dentées d'un brun noir, très-distantes l'une de l'autre. Dans l'intervalle qui les sépare, on aperçoit deux signes, l'un ovalaire qui s'appuie contre la première ligne et dont le centre est roussâtre, l'autre ayant cette forme X et placé au milieu de l'aile dans l'endroit où la seconde ligne forme un sinus très-prononcé, dont l'intérieur est lavé de roussâtre. Entre cette seconde ligne et le bord terminal, l'aile est traversée par une bande noirâtre mal arrêtée, peu large et plus foncée à ses deux extrémités que dans le milieu. La frange est roussâtre, entrecoupée de blanc et ponctuée de noir.

Les ailes inférieures sont en dessus d'un gris roussâtre, avec une large bordure noirâtre qui s'éteint dans la couleur du fond, et la frange d'un blanc jaunâtre.

Le dessous des quatre ailes est d'un roussâtre clair lavé de brun sur les bords, avec une ligne sinuée et un point discoïdal noirâtres sur chacune d'elles.

Les palpes, la tête, le corselet et l'abdomen sont d'un

brun roussâtre en dessus et blanchâtres en dessous ainsi que les pattes. Les antennes sont brunes.

Cette espèce, trouvée au Groënland, a beaucoup de ressemblance avec l'*Eudorea incertalis* prise en Corse par M. Rambur, et décrite et figurée par moi dans le t. 8, 2e partie de l'*Histoire naturelle des Lépidoptères de France*, p. 288, pl. 229, fig. 5 Il paraît d'abord étonnant que deux espèces si voisines habitent chacune un climat si différent; mais ceci peut s'expliquer par la hauteur des montagnes de la Corse, au sommet desquelles il faut monter probablement pour trouver l'*Incertalis*. DL.

ESSAI

SUR LES COLLAPTÈRIDES (Suite).

PAR M. SOLIER.

(Séance du 1er juillet 1835.)

6e Tribu. ASIDITES.

Le menton est grand et large : tantôt mitréforme et peu retréci à la base; tantôt fortement rétréci dans le bas et cordiforme; rarement très-court, très-transverse et lunulé. Dans les uns, il remplit en entier ou presque en entier l'échancrure progéniale, et laisse dans d'autres un intervalle plus ou moins notable entre ses côtés et ceux de cette échancrure. Son pédoncule, à peine saillant, est échancré, bidenté ou bilobé.

La languette, presque toujours profondément bilobée, est insérée très-bas et peu saillante; tantôt entièrement membraneuse, tantôt épaisse et cornée à son extrémité; ses palpes ont leur premier article, au moins, caché par le menton : le terminal est ovalaire.

Les mâchoires ont leurs deux lobes terminaux courts, épais et garnis de cils nombreux et serrés. L'intérieur est terminé, dans presque tous, par un crochet corné, très-

notable, entier ou bidenté et quelquefois très-long et mince. Dans un seul genre, parmi ceux qui me sont connus, ce crochet manque ou du moins n'est nullement apparent. Leurs palpes sont terminés par un article notablement plus gros que le précédent et fortement triangulaire, le plus souvent fortement comprimé.

Les yeux, point ou médiocrement saillants, sont toujours latéraux et notablement transverses.

L'épistome, le plus souvent tronqué ou à peine échancré, forme sur le devant de la tête un petit rétrécissement plus ou moins notable, et laisse la majeure partie des mandibules à découvert. Très-rarement il est fortement échancré, très-développé, et recouvre presque en entier ces organes masticateurs.

Les mandibules sont courtes, épaisses et bidentées à leur extrémité.

Le labre, toujours notablement saillant et subrectangulaire, est arrondi et plus ou moins échancré antérieurement.

Le prothorax est fortement échancré antérieurement, et la tête peut, dans le plus grand nombre, s'enfoncer dans cette échancrure, de manière à couvrir une partie des yeux. Elle s'y enfonce au moins jusqu'à ces organes ou tout près d'eux. Son tergum est plus ou moins aminci sur les côtés en carène, le plus souvent notablement dilatée; rarement ses bords sont fortement épaissis en gros bourrelet. Sa base s'applique exactement contre celle des élytres.

L'écusson fait une saillie plus ou moins marquée et triangulaire.

Les élytres sont très-embrassantes, et leurs flancs, tantôt très-grands, forment les parties latérales, et tantôt étroits et oblitérés ou peu distincts, ils se confondent, au moins près de la base, avec ces parties.

Le mésosternum et le métasternum ne se réunissent point

au-dessus des hanches intermédiaires, qui, étant plus découvertes, paraissent ovales. L'épimère métathoracique est entièrement cachée par les élytres.

Les antennes ont toujours dix articles apparents ; le dernier, ordinairement très-distinct, rarement presque confondu avec le pénultième, est toujours plus petit que cet article, qui est le plus souvent transverse.

Cette Tribu me paraît, en général, composée d'insectes assez semblables dans leur organisation générale ; le genre *Heteroscelis* cependant semble y faire une disparate et se rapprocher beaucoup, par la forme générale de sa tête, des *Pédinites;* mais les élytres fortement embrassantes, la grandeur et la forme du menton, éloignent ce genre de ces insectes. Ses mâchoires inermes le rapprochent des *Scaurites*, dont il diffère sous bien des rapports. Après bien des indécisions sur la place de ce genre, je l'ai mis provisoirement parmi les *Asidites*, avec lesquelles il a plus d'un point de contact.

Si l'on peut juger de tous les insectes de cette Tribu par le genre *Asida*, le seul dont j'ai pu observer quelques espèces, ils vivent à terre et se retirent sous les pierres; ils sont très-peu agiles et ne cherchent leur nourriture que pendant l'absence du soleil. Je n'en ai jamais rencontré courant à l'ardeur de ses rayons.

Cette Tribu se distingue des quatre premières par le dernier article de ses palpes maxillaires, très-grand et notablement triangulaire. Elle est distincte de celle des *Nyctélites*, avec laquelle cette différence est quelquefois moins marquée, quoiqu'elle le soit encore assez, elle en est distincte, dis-je, par le menton ou plus grand, ou plus fortement rétréci à sa base et plus sensiblement cordiforme ; par la dent cornée du lobe interne des mâchoires, généralement plus robuste ; par les palpes labiaux plus courts et par les antennes

dont le dernier article est plus petit, orbiculaire ou tronqué, et non ovalaire-allongé, comme dans les *Nyctélites*.

Elle se compose, à ma connaissance, de neuf genres, dont le tableau synoptique qui suit donnera les caractères les plus faciles à saisir.

I. Menton remplissant entièrement l'échancrure progéniale et couvrant la base des mâchoires, ou laissant un intervalle peu notable, même près de la base, entre ses côtés et ceux de cette échancrure (1).

- Tête
  - Anguleuse latéralement, et pouvant s'enfoncer dans le prothorax jusqu'au-delà des yeux nullement saillants;
    - Flancs du prothorax
      - Sans rainure profonde pour recevoir les antennes;
        - Menton
          - Laissant un petit intervalle entre ses côtés et ceux de l'échancrure progéniale; pénultième article des antennes à peine échancré ou tronqué.
            - Dernier article des palpes maxillaires
              - Assez régulier et aussi long que large au bout; articles intermédiaires des tarses postérieurs notablement allongés. . 1. *Asida.*
              - Notablement irrégulier et transverse, à côté extérieur sensiblement plus long que l'intérieur; articles intermédiaires des tarses postérieurs courts et subtransverses . . . . . 2. *Pelecyphorus.*
          - Débordant sensiblement l'échancrure progéniale par-dessus les saillies latérales; penultième article des antennes fortement échancré; le dernier très-petit, cylindrique, tronqué au bout. . . . . 3. *Microschatia.*
      - Ayant chacun une rainure large et profonde, sur la suture du tergum et du flanc, pouvant loger les antennes. . 4. *Machta.*
  - Subrectangulaire antérieurement, pas sensiblement anguleuse sur les côtés et s'enfonçant dans le prothorax jusqu'auprès des yeux toujours entièrement découverts, plus saillants, plus larges et moins fortement transverses. . . . . 5. *Stenosides.*

II. Menton laissant au moins la base des mâchoires notablement à découvert, et offrant ordinairement un vide bien prononcé entre ses côtés et ceux de l'échancrure progéniale (2).

(1) Voyez Pl. 11, *fig.* 1, 2, 3, 11 et 19, et Pl. 12, *fig.* 1 et 5.

(2) Voyez Pl. 12, *fig.* 9, 10 et 15, et Pl. 13, *fig.* 1, 2 et 13.

Epistome
- Tronqué ou légèrement echancré en arc; tibias antérieurs simplement unidentés extérieurement à leur extrémité ;
  - Menton
    - Transverse, médiocrement rétréci à sa base, et laissant un intervalle peu considérable entre ses côtés et ceux de l'échancrure progéniale ; dernier article des palpes labiaux, renflé, ovale. . . . . 6. *Stenomorpha.*
    - Fortement rétréci à sa base moins transverse, avec un intervalle plus marqué entre ses côtés et ceux de l'échancrure progeniale ; dernier article des palpes labiaux allongé, pas distinctement ovalaire.
      - Tibias antérieurs
        - Epais, triangulaires ; premier article des quatre tarses postérieurs très-comprimé verticalement. . . . . 7. *Cardigenius.*
        - Etroits et filiformes ; premier article de tous les tarses trigone et non comprimé. . . . . 8. *Scotinus.*
- Avec un sinus profond dans son milieu antérieur ; tibias antérieurs à côté extérieur bidenté. . . . . 9. *Heteroscelis.*

PREMIÈRE DIVISION.

(*Asidites vraies.*)

Epistome peu développé, entier ou peu échancré antérieurement, et laissant à découvert la majeure partie des mandibules : tibias antérieurs sans forte dent au milieu de leur côté extérieur. Mâchoires à lobe interne terminé par un crochet corné; la pièce latérale point spiniforme (Pl. 11, *fig.* 5 et 13; Pl. 12, *fig*, 16; Pl. 13, *fig.* 3).

PREMIÈRE SECTION.

Menton remplissant entièrement ou presque entièrement l'échancrure progéniale et couvrant la base des mâchoires : il laisse quelquefois un petit vide peu notable près de la base.

Genre I. *Asida*, Latr. *Gen. Crust. et Insect.* —Règ. anim. nouv. édit. — Encycl. méth., t. X, p. 27.

Opatrum, Fabr. *Syst. Eleuth.* — Schon. *Syn. Insect.* — Oliv. Ent.

Pimelia, *Spec.* Oliv. Ent.

Machla, Herbst (Latr. *Gen. Ins.* et Schon. *Syn.*).

(Pl. 11. fig. de 1 à 10.)

Menton remplissant presque en entier l'échancrure progéniale ou laissant entre ses côtés et ceux de cette échancrure un petit intervalle peu notable; rétréci à sa base, évasé jusque vers le milieu et rétréci de nouveau antérieurement, avec un sinus ordinairement petit, subcirculaire, et quelquefois assez large et subanguleux, le divisant, le plus souvent, en deux lobes larges, comme tronqués obliquement. Pédoncule court, quelquefois tronqué, mais le plus souvent bisinueux et échancré dans son milieu (*fig.* 1, 2 et 3).

Languette petite, légèrement saillante, comprise dans l'échancrure du menton, et elle-même plus ou moins échancrée, selon que le sinus de ce dernier est plus ou moins étroit et proportionnellement profond (*fig.* 1, 2 et 3).

Palpes maxillaires épais, terminés par un article notablement plus gros que le pénultième, fortement comprimé, notablement sécuriforme, mais point transverse, peu irrégulier et à peine tronqué obliquement à son extrémité (*fig.* 5). Palpes labiaux très-petits, à peine saillants au-delà du menton, à articles serrés les uns contre les autres; les deux premiers très-courts, cylindriques, le dernier plus

long que les deux précédents réunis, légèrement renflé dans le milieu, courbé dans le sens de sa longueur, et à peine tronqué à son extrémité, subaigu (*fig.* 1, 2, 3 et 9).

Mandibules courtes, épaisses; celle de droite subtronquée au bout, celle de gauche à peine bidentée à son extrémité (*fig.* 4).

Labre saillant, légèrement transverse, subrectangulaire, avec les côtés arrondis et légèrement échancrés antérieurement (*fig.* 4).

Antennes filiformes, à articles quelquefois grêles et quelquefois épais et courts, et même submoniliformes, plus allongés dans un des sexes (les mâles) que dans l'autre. Troisième article notablement plus long que les autres; le dixième plus court que les précédents, plus gros qu'eux, quelquefois oblong et quelquefois notablement transverse; le dernier sensiblement plus petit que le pénultième, le plus souvent subglobuleux, quelquefois tronqué au bout, et cyathiforme, généralement bien détaché du précédent (*fig.* 6, 7 et 8).

Tête notablement anguleuse sur les côtés; yeux nullement saillants, notablement transverses; elle peut s'enfoncer dans le prothorax jusqu'au milieu de ces organes.

Epistome très-saillant, subrectangulaire, arrondi et à peine échancré en arc antérieurement (*fig.* 4).

Prothorax généralement transverse, à tergum rétréci antérieurement et trapéziforme, quelquefois oblong, à peine plus étroit près de la tête qu'à la base, qui est sinueuse ou trilobée; toujours aminci et dilaté sur les côtés, plus ou moins relevé en-dessus, et fortement échancré antérieurement, sa base s'appliquant exactement contre celle des élytres.

Poitrine du mésothorax avec un étranglement antérieur

bien prononcé, formant un creux entre elle et celle du prothorax.

Ecusson faisant entre les élytres une saillie triangulaire, quelquefois très-petite et quelquefois assez prononcée.

Elytres à flancs très-larges et nullement distincts des parties latérales qu'ils forment; leur carène est très-saillante aux angles huméraux.

Pattes garnies de poils courts. Tibias presque toujours filiformes et minces, quelquefois épais et légèrement triangulaires ; les antérieurs toujours amincis au côté extérieur près de l'extrémité, dilatés en dent plus ou moins longue et crénelés dans le haut : tous garnis, outre les poils, de petits piquants aigus.

Tarses filiformes, à articles intermédiaires, entre le premier et le dernier, trigones et plus ou moins allongés, ordinairement très-courts aux antérieurs, mais quelquefois sensiblement plus longs que larges : mêmes articles des tarses postérieurs toujours fortement oblongs, leur premier article grêle et aussi long que le dernier : ce même article plus court que le terminal dans les quatre autres tarses. Ils sont velus, surtout en dessous à leur extrémité, et ont quelques petits piquants courts et robustes.

Ce genre paraît propre à l'ancien continent; j'en connais quarante-deux espèces, dont voici un tableau synoptique (1).

PREMIÈRE DIVISION.

Elytres couvertes d'élévations costiformes très-irrégulières, réticulées, fortement sinueuses ou interrompues; fortement granuleuses et le plus souvent couvertes de petits poils serrés : tergum du prothorax plus ou moins prolongé en lobe dans le milieu de sa base : écusson peu saillant.

(1) Lorsque des espèces offriront des cas douteux, je les mentionnerai deux fois.

I. Angles postérieurs du prothorax point ou peu prolongés en arrière, et peu aigus.

- Dos du prothorax
  - Sans sillon longitudinal dans le milieu ou à sillon peu marqué : Elytres
    - Peu dilatées et peu amincies sur le bord latéral non relevé ; Prothorax
      - Notablement transverse et notablement rétréci antérieurement : Son dos
        - Couvert de tubercules bien prononcés et assez gros ; Elytres
          - Avec des côtes interrompues, mais non fortement réticulées ; Première côte des élytres
            - Interrompue, mais toujours marquée, carène anguleuse aux épaules ; Tibias antérieurs
              - Terminés en dehors par une dent peu saillante ; côtes des élytres très prononcées. . . . . 1. *Grisea.*
              - Terminés en dehors par une dent très-longue ; côtes des élytres moins prononcées. . . . 2. *Vicina.*
            - Totalement effacée ; arrière-corps notablement ventru ; carène arrondie aux angles huméraux. . . . . 3. *Helvetica.*
          - Fortement réticulées sur tout le dos. . . . . 4. *Reticulata.*
        - Couvert de points enfoncés ou de très-petits tubercules ; Tergum du prothorax
          - Couvert de points enfoncés très-serrés ou de petits tubercules ; Tibias
            - Grêles ou peu épais, ainsi que les antennes ; dos du prothorax couvert de très petits tubercules ou de points enfoncés également petits ; Corps
              - Point de fossette au lobe postérieur et intermédiaire de la base du tergum du prothorax ;
                - Large ; antennes obscures. . . 5. *Dejeanii.*
                - Etroit et notablement oblong ; antennes rousses. . 6. *Ruficornis.*
              - Une large fossette sur le lobe intermédiaire de la base du prothorax. . 7. *Lutosa.*
            - Epais ainsi que les antennes ; dos du prothorax couvert de gros points enfoncés très-serrés. . . . . 8. *Bayardi.*
          - Couvert de points enfoncés écartés. . . . . 9. *Goryt.*
      - A peine transverse, suboblong et rectangulaire. . . . . 10. *Longicollis.*
    - Fortement amincies et dilatées au bord latéral sensiblement relevé en dessus. . . . . 11. *Carinata.*
  - Avec un sillon longitudinal très-prononcé dans le milieu. . . . . 12. *Inæqualis.*

II. Angles postérieurs du tergum du prothorax notablement aigus, prolongés sensiblement en arrière.

- Dos du prothorax
  - Ayant, dans son milieu, un sillon longitudinal très-prononcé. . . . . 12. *Inæquelis.*
  - Sans sillon longitudinal dans le milieu ; Lobe intermédiaire de la base de son tergum
    - Peu saillant ; les angles postérieurs le sont notablement plus que lui ; Elytres
      - Avec des côtes très-saillantes, droites et plus ou moins interrompues. . . . . 13. *Jurinei.*
      - Avec des côtes peu saillantes et tortueuses ; Ces côtes sont
        - Simplement tuberculeuses ; dos du prothorax à ponctuation très-grosse et avec une ligne lisse longitudinale dans le milieu. . . . . 14. *Bigerrensis.*
        - Couvertes d'un duvet serré ; ponctuation du dos du prothorax moins grosse ; ligne médiane lisse, peu apparente. . . . . 15. *Sericea.*
    - Bien prononcé et guère moins saillant ou aussi saillant que les angles postérieurs ; Elytres
      - Pas sensiblement rétrécies à leur base ; Angles huméraux
        - Fortement amincis et dilatés en crête ; angles postérieurs du prothorax moins aigus. . 16. *Sinuatocollis.*
        - Médiocrement amincis et dilatés ; angles postérieurs très-aigus. . . . . 17. *Genei.*
      - Sensiblement rétrécies à leur base ; lobe intermédiaire de la base du tergum du prothorax aussi saillant que les angles postérieurs. . . . . 18. *Corsica.*

DEUXIÈME DIVISION.

Elytres sans côtes ni élévations sensibles, ou avec des côtes longitudinales droites, ni interrompues, ni sinueuses, lisses ou peu tuberculeuses : tergum du prothorax subtronqué ou à peine saillant en lobe, au milieu de sa base : saillie de l'écusson beaucoup plus notable.

A. Elytres avec une ou plusieurs côtes dorsales bien prononcées ou au moins assez sensibles.

- Intervalles des élytres
  - Couverts d'un duvet noir serré imitant du velours ; une seule côte dorsale très-longue. 19. *Ramburi.*
  - Granuleux ou lisses sans duvet noir velouté ; Dos du prothorax
    - Avec de très-gros points enfoncés ; Elytres
      - Avec des tubercules peu serrés et des côtes dorsales peu saillantes, si ce n'est la partie antérieure de la première. . . . . 20. *Punctícollis.*
      - Avec des tubercules assez serrés et deux côtes dorsales très-saillantes, alternant avec d'autres beaucoup moins saillantes et quelquefois oblitérées. . . . . 21. *Chauveneti.*
    - Avec des points enfoncés moyens ou petits Elytres
      - Ayant chacune plus de deux côtes dorsales assez longues ; Chaque élytre
        - Avec trois côtes seulement, ou un plus grand nombre dont trois notablement plus larges ; Elles sont
          - Très-saillantes ; bords latéraux du prothorax formant un bourrelet très-épais. . . . . 22. *Silphoides.*
          - Peu saillantes ; Troisieme et quatrième intervalles
            - Sensiblement granuleux ; Côtes des élytres
              - Bien marquées et brillantes. 23. *Servillei.*
              - Peu marquées et obscures. 24. *Subcostata.*
            - Pas sensiblement granuleux ; dent terminale des tibias antérieurs large et très-obtuse. . . . . 25. *Cariosicollis.*
        - Avec six à sept côtes très-étroites, égales et aussi saillantes. . . . . 26. *Porcata.*
      - Ayant chacune une ou deux côtes dorsales très-courtes ; la première ordinairement très-saillante. . . . . 27. *Brevicosta.*

B. Elytres sans côtes ou avec des côtes peu marquées.

a. Carène des élytres pas sensiblement relevée en dessus, dans sa moitié postérieure.

- Elytres
  - Obscures et comme grisâtres, très-peu dilatées en crête aux angles huméraux. . . . . 28. *Asperata.*
  - Noires et notablement dilatées en crête aux angles huméraux ; Tête
    - Dilatée latéralement en lobe relevé en-dessus et auriculiforme. . . . . 29. *Auriculata.*
    - Non dilatée latéralement en lobe relevé en dessus : Forme
      - Ovale ; prothorax médiocrement dilaté sur les côtés. . . . . 30. *Grossa.*
      - Subparallèle ; prothorax fortement dilaté sur les côtés. . . . . 31. *Siculus.*

b. Carène des élytres sensiblement relevée en dessus en petit bourrelet très-fin, dans toute sa longueur.

- Elytres
  - Plus ou moins convexes et sensiblement relevées au-dessus de la carène ; Elles sont
    - Ordinairement fortement ponctuées dans le milieu ; carène pas sensiblement relevée en dessus dans toute sa longueur. . . . . 31. *Sicula.*
    - Granuleuses ou à peine ponctuées ; carène sensiblement relevée en dessus, surtout à la base ; Points enfoncés du dos du prothorax
      - Notablement oblongs ; Elytres
        - Avec des côtes ou de petits sillons longitudinaux, les uns et les autres à peine marqués ; Elles ont
          - Des côtes élevées peu sensibles ; granulosités très-oblitérées dans le milieu. . . . . 32. *Costulata*
          - Deux ou trois sillons irréguliers peu marqués ; granulosités serrées et sensibles dans le milieu. . . 33. *Tangeria*
        - Sans côtes ni sillons sensibles ; Points enfoncés du prothorax
          - Très-serrés ainsi que ceux de la tête. . . . . 34. *Goudoti.*
          - Peu serrés ainsi que ceux de la tête : Corps
            - Très-ventru et très-obtus postérieurement.. 35. *Ventricos*
            - Etroit et parallèle, point ventru et moins obtus postérieurement.. 36. *Parallela*
      - Arrondis et pas sensiblement oblongs ; Dos des élytres
        - Grauuleux au moins sur les côtés ; Ponctuation du dos du prothorax
          - Très-serrée ; élytres ayant au plus deux côtes très-peu marquées ; Leurs granulosités
            - Grosses. . . . . 37. *Granifer*
            - Fines ; Arrière-corps
              - Court et ventru ; Tête
                - A ponctuation très-serrée et confondue ; dernier article des palpes maxillaires roux. . . . 38. *Hispanic*
                - A ponctuation serrée, mais non confondue ; dernier article des palpes maxillaires noir. . . . 39. *Sibirica.*
              - Très-étroit et oblong. 40. *Elongat*
          - Peu serrée ; élytres avec trois côtes larges, lisses et peu marquées. . . . . 24. *Subcosta*
        - A peine finement ponctué et non granuleux ; Prothorax
          - Moins large que les élytres ayant deux côtes assez marquées. . . . . 25. *Cariosic*
          - A peu près aussi large que les élytres sans côtes ; insecte d'un noir légèrement brillant. . . . . 41. *Lævis.*
  - Très-déprimées en dessus, le dos n'étant pas plus élevé que la carène. . . . . 42. *Depress*

PREMIÈRE DIVISION.

Elytres couvertes d'élévations costiformes très-irrégulières, réticulées, fortement sinueuses ou interrompues, notablement granuleuses et le plus souvent couvertes de petits poils serrés : côte médiane formant, au milieu de la base de chaque élytre, une élévation oblongue et costiforme, courte, ordinairement très-marquée : tergum du prothorax plus ou moins prolongé en lobe dans le milieu de sa base ; écusson formant une saillie très-petite.

A. Angles postérieurs du tergum du prothorax point ou peu prolongés en arrière et peu aigus.

1. *Asida Grisea*, Latr. *Gen. Crust.* et *Insect.*, tom. II, page 54. — Serville et Saint-Fargeau, Encyc. Méth., tom. X, pag. 28.

Opatrum Griseum, Fabr. *Syst. Eleuth.*, tom. I, page 115. — Oliv. Ent., n. 56, page 4; Pl. I, *fig.* 1. — Schon. *Syn. Insect.*, P. I, 1, pag. 121, etc.

Long. 10 ½ à 13 mill. ½. Larg. 5 ½ à 7 mill. ½.

Nigro obscura, plerùmque terrulenta, densè granulata pilisque brevibus tecta ; prothoracis dorso granulis majoribus, lateribus densè et breviter ciliatis, angulis posticis haud productis, truncatis ; baseos medio in lobum latum producto ; elytro singulo costis quatuor flexuosis, aut interruptis, pubescentibus : secundâ tertiâque postice conniventibus ; pedibus

antennisque crassis : tibiis anticis dente terminali parvo : posticis arcuatis.

Var. A. *Glabricosta : costis elytrorum glabris.*

Subparallèle, d'un noir obscur et paraissant le plus souvent grisâtre à cause de la terre qui la salit; recouverte de granulosités serrées tant en dessus qu'en dessous, excepté sur les flancs de la poitrine, qui sont très-fortement ponctués. Granulosités ordinairement surmontées de petits poils couchés et jaunâtres. Tête avec une impression transverse bien marquée. Dos du prothorax couvert de granulosités assez grosses et bien distinctes : bords latéraux assez épais, légèrement relevés en dessus et garnis de cils courts et nombreux : base sinuée, prolongée dans le milieu en un lobe large, arrondi, et subtronquée carrément aux angles postérieurs non prolongés en arrière. Elytres à carène épaisse, assez saillante dans sa moitié antérieure, peu marquée à la postérieure et à peine relevée en dessus près des angles huméraux, qui sont à peu près droits : elle est garnie de petites granulosités et de petits cils très-courts et nombreux; chaque élytre avec quatre côtes, entre la suture et la carène, bien marquées, plus ou moins sinueuses ou interrompues, et garnies d'un duvet court, serré et jaunâtre. La première, ordinairement bien marquée, sinueuse et continue, est quelquefois moins saillante et plus ou moins interrompue; la seconde et la troisième réunies postérieurement. Ces trois premières atteignent la base ou s'en rapprochent beaucoup : mais la quatrième est plus courte et ne commence qu'à peu près au tiers de la longueur. Flancs des élytres avec des granulosités écartées, mais sensiblement plus grosses que celles qui recouvrent le dos. Pattes et antennes épaisses : ces dernières à articles peu allongés; le

dernier très-petit, tronqué à son extrémité. Tibias antérieurs à dent terminale peu saillante : les postérieurs légèrement courbes en dessus.

Je possède deux individus de la Variété A, se distinguant par les côtes des élytres glabres, ainsi que les intervalles sur lesquels on voit quelques granulosités plus grosses que les autres, et disposées à peu près en rangées. Ces deux individus ne me paraissent point déflorés ; cette Variété pourrait donc bien constituer une espèce.

Commune en France et en Italie, et peut-être dans une grande partie de l'Europe : elle est assez rare dans le midi de la France, où j'ai trouvé la Variété A.

2. *Asida Vicina.*

Long. 12 $\frac{1}{2}$ à 13 mill. $\frac{1}{2}$. Larg. 7 mill. $\frac{1}{2}$.

Nigro obscura, aliquandò terrulenta, densè granulata pilisque brevibus tecta ; prothoracis dorso granulis majoribus, lateribus densè breviter ciliatis, angulis posticis vix productis, baseos medio in lobum latum, truncatum, producto ; elytro quatuor confusis, interruptis, pubescentibus : singulo costis secundâ tertiâque flexuosis confusè conniventibus ; pedibus antennisque crassis ; tibiis anticis dente apicali valido, posticis arcuatis.

Cette espèce ressemble à la précédente et a été confondue avec elle : mais je l'en crois distincte par les caractères suivants : angles postérieurs du prothorax un peu plus aigus et légèrement prolongés en arrière ; lobe intermédiaire de sa base tronqué carrément dans son milieu ; côtes des élytres moins saillantes, la deuxième et la troisième plus

interrompues, flexueuses et moins distinctement connivantes à la partie postérieure; la seconde se change, au moins en arrière, en de petites lignes élevées obliques; dent terminale des tibias antérieurs plus robuste; les postérieurs plus arqués.

France et Italie. Je l'ai reçue de M. Géné sous le nom de *Grisea*, et j'en ai vu un individu dans la collection du Muséum de Paris, indiqué de Noirmoutiers.

3. *Asida Helvetica.*

Long. 14 mill. Larg. 9 mill.

Nigra, brevis, latior, granulis densè tecta, glabra; prothoracis dorso granulis majoribus, angulis posticis subtruncatis haud productis, baseos medio in lobum latum, rotundatum producta; elytris costis tribus valdè flexuoso-interruptis; primâ secundâque anticè subreticulatis posticè conniventibus; humeris carinâ rotundatâ; antennis pedibusque crassis, tibiis anticis dente apicali acuto sat valido: posticis leviter arcuatis.

Cette espèce ressemble aussi à la *Grisea* et surtout à la Variété A, étant glabre comme elle: plus large; tubercules du dos du prothorax encore plus gros que dans les deux précédentes. Elytres à côte voisine de la suture entièrement effacée et remplacée par quelques groupes, distants les uns des autres, de granulosités un peu plus grosses que les autres; deuxième et troisième côtes très-flexueuses, comme réticulées antérieurement, et réunies postérieurement; la quatrième très-interrompue et flexueuse; quelques granulosités, plus grosses que les autres, éparses sur les inter

valles entre les côtes, disposées en rangée sur les second et quatrième : angles huméraux ayant la carène arrondie en quart de cercle ; dent terminale des tibias antérieurs très-aiguë et assez longue, mais moins que dans la *Vicina ;* les postérieurs à peine arqués.

Suisse. Le seul individu que je possède m'a été envoyé par M. Lasserre.

4. *Asida Reticulata.*

Long. 15 mill. Larg. 9 mill.

Nigro obscura, terrulenta, granulis densè tecta ; prothoracis dorso tuberculis majoribus instructo, pubescente ; angulis posticis vix productis, baseos lobo intermedio lato, truncato ; elytris glabris, valdè costato-reticulatis ; antennis tibiisque posticis arcuatis, crassis.

Elle se rapproche des trois précédentes par ses antennes, ses tibias et les granulosités de son prothorax, qui est semblable à celui de la *Vicina.* Elle se distingue suffisamment de ces trois espèces par ses élytres glabres, avec des côtes très-saillantes, formant une réticulation irrégulière très-prononcée. Comme dans les deux premières, la carène forme un angle droit, aux épaules. La dent terminale des tibias antérieurs est médiocrement prolongée, à peu près comme dans la *Grisea.*

De Barcelone : elle m'a été envoyée par M. Saus.

5. *Asida Dejeanii.*

Asida Sabulosa, Dej. *in litt.* (1).

Long. 12 à 15 mill. Larg. 7 à 8 mill. $\frac{1}{2}$.

Nigra vel fusco-obscura, terrulenta, subtiliter granulata; prothoracis dorso subtiliter granulato; angulis posticis vix productis, obtusiusculis; baseos lobo intermedio lato, rotundato et parùm producto; elytris costis quatuor pubescentibus, sinuatis, interruptis antè parùm prominulis, sæpè posticè valdè notatis; antennis subnigris; pedibus gracilibus.

Cette espèce se rapproche de la *Grisea*, et a été probablement confondue avec elle par Fabricius et Olivier. Elle en diffère par les granulosités du prothorax, beaucoup moins fortes et à peine plus grosses que celles des élytres. Ces dernières, ordinairement assez déprimées sur le dos, ont leurs côtes plus sinueuses et surtout beaucoup plus interrompues; peu saillantes antérieurement, mais plus relevées postérieurement, où elles forment de grosses aspérités irrégulières, transverses ou longitudinales. Ces côtes et ces aspérités sont couvertes de petits poils serrés, comme dans la plupart des espèces de cette division. Granulosités des flancs des élytres aussi fines que celles du dos, mais beaucoup plus écartées. Antennes et pattes beaucoup plus min-

(1) Le genre *Asida* faisant partie du genre *Opatrum* de Fabricius et d'Olivier, et ces deux auteurs ayant décrit un *Opatrum Sabulosum*, le nom spécifique proposé par M. Dejean ne pouvait être conservé; c'est ce motif seul qui me l'a fait changer.

ces que dans les précédentes : dernier article des premières, assez saillant, suborbiculaire, légèrement transverse.

Commune dans le midi de la France et en Italie.

6. *Asida Ruficornis.*

Long. 13 mill. Larg. 6 mill. $\frac{1}{2}$.

Nigro-obscura, terrulenta, subtiliter granulata, oblonga, angustior; prothoracis angulis posticis leviter productis obtusiusculis; baseos lobo intermedio rotundato; elytrorum costis quatuor subsinuato-interruptis, pubescentibus; palpis antennisque gracilibus, rufis; pedibus angustatis, rufo-obscuris.

Cette espèce se distingue des précédentes par sa forme plus allongée et plus étroite. Prothorax à peu près comme dans la *Dejeanii*, seulement la base plus sinueuse et les angles postérieurs un peu plus prolongés en arrière, mais légèrement obtus. Côtes des élytres peu saillantes, très-interrompues, surtout postérieurement, où les parties deviennent obliques et diffuses. Granulosités des flancs, écartées et très-fines, comme sur le dos. Menton à échancrure antérieure large, profonde et anguleuse. Palpes maxillaires et antennes minces, d'un roux assez clair. Pattes grêles et d'un brun noirâtre. Dent terminale des tibias antérieurs, très-mince, très-aiguë et assez longue.

Barbarie. Collection de M. Mittre.

7. *Asida Lutosa*, Stèv. Gory. Collect.

Long. 11 mill. $\frac{1}{2}$ Larg. 6 mill. $\frac{1}{3}$.

Nigra-obscura, terrulenta, parallela, suprà pilosa, margine ciliata; prothoracis angulis posticis vix productis, leviter acutis; baseos sinuatæ lobo medio subtruncato fossulâque magnâ orbiculari impresso; elytris costis sinuatis valdè interruptis parùmque prominulis, luteo-pubescentibus; antennis gracilibus pedibusque nigris.

D'un noir obscur, couverte en dessus de poils roussâtres couchés en arrière, et cachés pour la plupart par les parties terreuses dont l'insecte est enveloppé. Tergum du prothorax cilié, aminci et dilaté sur les côtés, mais non sensiblement relevé en dessus. Angles postérieurs à peine prolongés en arrière et légèrement aigus. Base assez fortement sinueuse, à lobe intermédiaire large, subtronqué, avec une large fossette orbiculaire. Elytres parallèles, à carène assez saillante, mince, plane et nullement relevée en dessus. Angles huméraux très-saillants et légèrement arrondis. Chaque élytre avec quatre côtes peu marquées, sinueuses, très-interrompues et couvertes de poils serrés, courts et roussâtres : la quatrième très-courte. Suture nullement relevée. Antennes, pattes et tarses grêles et noirs, dernier article des premières très-petit, subtronqué; le pénultième grand et en cône renversé (Mâle ?).

De la Tauride. Collection de M. Gory.

8. *Asida Bayardi.*

Long. 14 mill. Larg. 8 mill. $\frac{1}{2}$.

Nigro-obscura, lata, fusco-pubescens; prothoracis dorso valdè densèque punctato; angulis posticis subtruncatis et lobo baseos lato, rotundato, subemarginato; elytris densè subtiliter granulatis, costis sinuatis interruptis, vagè subreticulatis, pubescentibus; antennis subgracilibus, articulo penultimo emarginato pedibusque nigris.

Elle ressemble, au premier coup d'œil, à une variété de la *Grisea*, dont les côtes des élytres seraient moins prononcées; mais elle s'en distingue par plusieurs caractères. D'un noir obscur et couverte en dessus de petits poils d'un roussâtre obscur. Tête fortement ponctuée, très-anguleuse latéralement. Dos du prothorax couvert de gros points enfoncés, très-serrés, avec une ligne longitudinale fine et lisse, non marquée à la partie postérieure et située dans le milieu. Ses bords latéraux assez dilatés et légèrement relevés en dessus; ses angles postérieurs subtronqués, et le lobe intermédiaire de sa base, large, subarrondi et très-légèrement échancré. Elytres finement granuleuses, avec des côtes très-interrompues, sinueuses et formant des élévations pubescentes, vaguement réticulées, surtout postérieurement, une d'elles forme au milieu de la base de chaque élytre un point oblong, élevé, très-marqué. Carène assez dilatée aux angles huméraux, où elle est sensiblement relevée en dessus, peu sensible dans le reste de sa longueur, et ne formant aucun bourrelet en dessus. Ventre fortement ponctué : ponctuation de la poitrine du prothorax plus

forte, et celle de l'abdomen granuleuse. Pattes, tarses et antennes noirs et assez grêles ou peu épais. Article terminal des dernières, très-petit, légèrement tronqué, et leur pénultième faiblement échancré.

Elle m'a été envoyée de Naples par mon ami M. Bayard.

9. *Asida Goryi.*

Long. 14 à 15 mill. Larg. 7 mill. $\frac{1}{2}$.

Nigro-obscura, angustata, pubescens plerùmque terrulenta; prothoracis dorso laxè punctato, propè basin transversim impresso aut sulcato, lateribus suprà reflexis: angulis posticis leviter productis; lobo intermedio baseos lato, subtruncato; elytro singulo costâ obliquâ flexuosâ, interruptâ, costisque irregularibus interruptis sinuatisque, plùs minùsve obliteratis; antennis parùm crassis, obscurè rufescentibus; pedibus angustatis, nigris.

On prendrait, dans le premier moment, cette espèce pour la *Ruficornis*, à cause de sa forme étroite. D'un noir très-obscur, pubescente, et le plus souvent recouverte de parties terreuses qui la font paraître jaunâtre. Dessus de la tête et du prothorax couverts de points enfoncés assez nombreux, mais assez écartés, du fond de chacun desquels sort un petit poil roussâtre, couché en arrière; la première sans impression transversale bien sensible. Bords latéraux du tergum du prothorax légèrement épais, assez sensiblement relevés en dessus et à base fortement sinueuse, à lobe intermédiaire large et subtronqué, avec une impression transversale formant quelquefois un

long sillon : ses angles postérieurs légèrement prolongés en arrière. Elytres à carène bien saillante aux angles huméraux, mais peu marquée dans le reste de la longueur. Chacune d'elles ayant le plus souvent une côte oblique, flexueuse, interrompue, assez longue, et un point oblong, élevé, au milieu de la base, quelques élévations irrégulières, peu sensibles, entre cette côte et la carène, et une côte peu saillante, flexueuse et interrompue, près de la suture. Quelquefois elles ont des élévations irrégulières, plus nombreuses, et formant comme des côtes irrégulières, très-flexueuses, toujours moins saillantes que la principale, et elles en ont alors chacune quatre, y compris cette dernière. Ventre couvert, comme en dessus, de petits poils roussâtres, couchés en arrière. Points enfoncés, recouvrant la poitrine du prothorax, écartés comme sur le tergum; ceux de l'abdomen, rugueux et plus nombreux. Antennes peu épaisses, d'un brun obscur avec le dernier article très-petit, subtronqué. Pattes étroites et d'une couleur plus foncée.

De Sicile. Je dois cette espèce à M. Gory.

10. *Asida Longicollis.*

Long. 8 mill. $\frac{1}{3}$. Larg. 4 mill. $\frac{1}{2}$.

Nigro-obscura, pubescens, densè terrulenta, oblonga, parva; prothorace vix transverso, subquadrato, lateribus suprà reflexis : angulis posticis vix productis; elytro singulo costis quatuor interruptis, pubescentibus flexuosisque : tertiâ prominentiore obliquâ; antennis gracilibus, obscuris : pedibus angustatis, nigris.

Cette espèce, la plus petite qui me soit connue, se distingue de toutes les précédentes par son prothorax à peine

transverse et presque aussi long que large, à peu près parallèle ou pas sensiblement rétréci antérieurement, et dont les bords latéraux, assez fortement amincis et dilatés, sont relevés en dessus; sa base fortement sinueuse, à lobe intermédiaire très-large et arrondi, avec les angles postérieurs légèrement prolongés en arrière. Elytres s'élargissant un peu de la base vers les deux tiers de leur longueur, et ayant chacune quatre côtes pubescentes, flexueuses et fortement interrompues, excepté la troisième, plus saillante que les autres, et oblique, de sorte qu'à l'œil nu, on dirait que chaque élytre est raboteuse avec une côte oblique et un long point élevé et longitudinal au milieu de sa base. Corps couvert de petits poils jaunâtres, couchés en arrière, retenant des parties terreuses qui font paraître l'insecte d'un gris-jaunâtre. Antennes et pattes très-minces : les premières d'un rougeâtre obscur, avec le dernier article assez saillant, transverse, subelliptique, et les dernières noires.

De la Corse. Elle m'a été donnée par M. Rambur.

11. *Asida Carinata.*

Long. 11 à 12 mill. Larg. 5 à 5 mill. $\frac{1}{2}$.

Nigro-obscura, pubescens, oblonga, subparallela; prothorace parùm transverso, lateribus valdè dilatatis supràque reflexis, punctis numerosis parùm approximatis; elytris planatis, granulatis, carinâ valdè dilatatâ, suprà reflexâ : elytrorum costâ obliquâ vix sinuatâ, intùs laxè dentatâ, valdè prominulâ, anticè posticèque abbreviatâ, et in medio baseos lineâ elevatâ, curtâ; antennis pedibusque gracilibus, rufo-obscuris.

Var. A. *Corpore griseo pulverulento : elytris carinâ minùs dilatatâ, vix suprà reflexâ.*

Var. B. (Long. 13 mill. Lat. 7 mili). *Latior : elytris carinâ minùs dilatatâ, suprà reflexâ. An* ♀ ?

D'un noir obscur, oblongue, subparallèle et couverte de petits poils couchés roux, plus apparents sur la tête, le prothorax et le ventre, que sur les élytres, où ils paraissent plus grisâtres. Tête et prothorax ayant en dessus des points enfoncés, peu serrés. Tergum du dernier, très-dilaté, et aminci latéralement, relevé en dessus : sa base sinueuse avec le lobe intermédiaire large et tronqué : ses angles postérieurs à peine prolongés et subtronqués. Elytres granuleuses, avec la carène fortement dilatée et relevée en dessus. On voit sur chacune d'elles une côte très-saillante, légèrement sinueuse, en forme de carène oblique, et n'atteignant ni la base ni l'extrémité postérieure, mais se rapprochant plus de la première. Outre cette côte, comme dentelée en dedans par des élévations transverses, l'élytre a une petite élévation courte et costiforme au milieu de sa base, et quelques points oblongs, élevés et irréguliers, formant deux rangées ; une longue près de la suture, et la seconde beaucoup plus courte et postérieure, entre la carène et la côte oblique. Cette dernière et les diverses inégalités, couvertes, comme les intervalles, de fines granulosités et de petits poils peu apparents. Antennes et pattes grêles, d'un roux obscur, plus clair cependant sur les premières.

La Variété A se distingue, outre la poussière farineuse qui la recouvre peut-être accidentellement, par la carène des élytres, moins dilatée : elle est aussi un peu plus allongée, mais du reste entièrement semblable au type de l'espèce.

La Variété B, que je soupçonne la femelle, se distingue par sa forme plus large et un peu moins parallèle. La dilata-

tion de la carène est moyenne entre le type et la Variété A, mais elle est bien sensiblement relevée en dessus.

De la Corse. Elle m'a été donnée par M. le docteur Rambur.

La Var. B figure dans la collection de M. Gory.

12. *Asida Inæqualis* (1).

Long. 9 à 11 mill. Larg. 4 à 6 mill.

Fusco-obscura, oblonga, parallela aut posticè parùm dilatata; prothoracis parùm transversi, dorso punctato pilosoque, in medio longitrorsùm sulcato et basi valdè sinuatâ, triloba, angulis posticis plùs minùsve productis, parùm acutis; elytro singulo costâ validâ, flexuosâ cùm lineâ basali junctâ tuberculisque magnis aut reticulia laxis, alterutroque longè fasciculato; antennis pedibusque gracilibus, concoloribus.

Elle ressemble un peu à la précédente, mais elle est moins noire, avec le dos d'un rouge brun obscur, et les élytres notablement plus inégales et moins planes. Prothorax peu transverse, à bords latéraux fortement dilatés et sensiblement relevés en dessus. Dos ponctué, couvert de poils roux couchés en arrière et assez longs, avec un sillon longitudinal dans son milieu, s'élargissant en fossette sur le lobe intermédiaire de la base, lequel est large, tronqué ou même légèrement échancré. Les angles postérieurs sont le plus souvent assez sensiblement prolongés en arrière,

(1) J'ai envoyé cette espèce sous le nom de *Rugosa* à quelques-uns de mes correspondants, parce que je n'avais pas fait attention que Fabricius avait un *Opatrum Rugosum* dans son *Syst. Eleuth.*

mais médiocrment aigus, et quelquefois ils sont à peine prolongés. Elytres à carène très-mince et très-dilatée aux angles huméraux, dans l'un des sexes, que je crois le mâle, et un peu moins dans l'autre, mais peu saillante dans le reste de sa longueur. Chacune d'elles a une côte très-saillante, flexueuse, se réunissant avec le point oblong de la base. Outre ces côtes, on voit des élévations informes, dont quelques-unes tuberculeuses, forment, dans la femelle présumée, une réticulation irrégulière et lâche. Cette côte et ces élévations sont couvertes de poils fasciculés, assez longs, ce qui les fait paraître encore plus saillantes et les élytres plus inégales. Pattes et antennes étroites, de la couleur du corps.

De Barbarie. Elle m'a été envoyée par MM. Varvas et Mittre.

B. Angles postérieurs du tergum du prothorax, notablement aigus ou notablement prolongés en arrière.

13. *Asida Jurinei.*

Opatrum Sericeum, Jurine *in Mus. Turin. non* Oliv. Ent.

Long. 9 à 12 mill. Larg. 4 ½ à 6 mill.

Nigro-obscura, terrulenta, pubescens, suprà subtiliter granulata; prothoracis transverso, basi sinuati, lobi interme medio parum producto, emarginato et angulis posticis acutis valdèque productis breviore; elytro singulo costis tribus lineisque basali prominentibus, rectis, interruptis costisque alteris interjectis parum prominulis aut obliteratis : an tennis pedibusque crassiusculis, nigris.

Cette espèce, par les côtes saillantes de ses élytres, se

rapproche un peu, au premier aspect, de la *Grisea*, mais elle en est bien distincte. Plus oblongue, avec l'arrière-corps plus étroit ou pas plus large que le prothorax. Dos de ce dernier à granulosités très-fines et à peine distinctes à travers les petits poils qui les recouvrent. Ses bords latéraux arqués, très-dilatés, mais peu relevés en dessus. Base bisinueuse, en forme d'accolade, avec le lobe intermédiaire peu saillant et échancré. Angles postérieurs très-aigus et notablement plus prolongés en arrière que ce lobe. Chaque élytre ayant, outre la petite côte basilaire, trois côtes bien marquées, très-droites, dont la première et la seconde, plus ou moins interrompues, se réunissent postérieurement. On voit d'autres côtes peu saillantes ou oblitérées entremêlées avec les premières. Les unes et les autres ayant de petites granulosités très-serrées et de petits poils très-peu visibles. Ventre ponctué : ponctuation de l'abdomen granuleuse et peu serrée. Antennes et pattes légèrement épaisses, noires; extrémité des palpes maxillaires et des antennes, rousse.

Du midi de la France, d'Italie, d'Espagne et de Barbarie; je l'ai reçue de M. Géné et de M. Sans de Barcelone. J'en ai vu un individu de Barbarie dans la collection de M. Gory, un peu plus large, plus noir et un peu plus pubescent sur les élytres.

14. *Asida Bigorrensis.*

Long. 11 mill. Larg. 6 mill.

Nigro-obscura, glabra; prothoracis dorso densè punctato-rugoso, medio lineâ lævigatâ, basi lobo intermedio brevi, lato, truncato; angulis posticis acutis, valdè productis; elytris

densè granulatis, inæqualibus, costis interruptis, parùm distinctis, confusis; antennis pedibusque parùm crassioribus, nigris.

D'un noir obscur et glabre, du moins dans le seul individu que j'ai vu. Tête couverte de gros points enfoncés peu serrés, avec l'impression transversale large, et un peu moins profonde que dans la *Grisea*. Dos du prothorax couvert d'une ponctuation serrée et diffuse, qui le rend rugueux. Base à angles postérieurs très-prolongés en arrière, et notablement plus saillants que le lobe intermédiaire court, large et tronqué. Elytres à carène peu saillante, couvertes de petites rugosités bien distinctes, très-serrées, et ayant des côtes peu saillantes à peine marquées, interrompues, diffuses et granuleuses comme les intervalles. La médiane forme, à la base, une saillie oblongue et courte bien marquée. Poitrine couverte de gros points enfoncés, nombreux, mais peu serrés. Abdomen à ponctuation moins grosse, plus serrée et plus rugueuse. Antennes noires, peu épaisses, à articles courts, submoniliformes, le pénultième fortement transverse, le dernier petit, rougeâtre et tronqué au bout. Pattes grêles, de même couleur que les antennes.

De Bagnères de Bigorre. Collection du Muséum de Paris.

15. *Asida Sericea.*

Opatrum Sericeum, Oliv. Ent. t. 3, 56, n. 3, Pl. I, *fig.* 3.

An Asida Fascicularis, Dej. ?

Long. 9 à 13 mill. Larg. 4 $\frac{3}{4}$ à 7 $\frac{1}{2}$ mill.

Nigro-obscura vel fusco-obscura, convexa, pubescens plerùmque terrulenta: prothoracis dorso leviter punctato granu-

latove, basi sinuatâ, lobo intermedio leviter emarginato, angulis posticis acutis, valdè productis, sensìm breviore ; elytris subtiliter granulatis ; singulo costis quinque sinuatis, interruptis, pubescentibus, parùm prominulis, suboblitera-tis : secundâ quartâque posticè coeuntibus, tertia breviore, sæpè puncto oblongo baseos fingouta ; antennis tenuibus fuscis aut rufescentibus ; pedibus angustatis, nigris aut obscuris.

Var. A. *Elytris interstitio secundo costato.*

Var B. *Prothorace dorso elytrisque magnis, granulatis.*

Cette espèce varie beaucoup par la grandeur et la couleur ; d'un noir obscur ou d'un brun foncé et quelquefois légèrement roussâtre ; couverte de petits poils de cette dernière couleur, tant en dessus qu'en dessous, excepté quelquefois sur les intervalles des élytres. Arrière-corps assez convexe, relativement à ce genre. Tête ponctuée, avec l'impression transverse, très-prononcée. Dos du prothorax à ponctuation serrée et granuleuse dans les intervalles, à bords latéraux relevés en dessus d'une manière assez notable, et à base bisinueuse, en forme d'accolade, avec le lobe intermédiaire court, légèrement échancré et notablement moins prolongé en arrière que les angles postérieurs : ceux-ci aigus, assez saillants. Elytres finement granuleuses, ayant chacune cinq côtes peu saillantes, sinueuses, interrompues et couvertes de poils courts, serrés : la seconde et la quatrième réunies postérieurement et un peu plus courtes que les première et cinquième. La seconde, encore moins marquée et moins large que les autres, n'est ordinairement apparente qu'à la base, où elle forme un point oblong, élevé, comme dans toutes les espèces de la première division. Deuxième intervalle ayant ordinairement une côte oblitérée ou à peine visible. Antennes et pattes grêles : les der-

nières de la couleur du corps et les premières un peu plus claires.

La Var. A se distingue par la deuxième côte, et celle du deuxième intervalle des élytres à peu près aussi élevées que les autres, et chacune d'elles en a six distinctes.

La Variété B a les granulosités du prothorax et des élytres plus marquées.

Commune dans le midi de la France et en Italie, la Variété B m'a été envoyée de Barcelone par M. Sans.

16. *Asida Sinuaticollis.*

Long. 11 à 13 mill. Larg. 5 $\frac{2}{3}$ à 6 mill.

Fusco - nigra aut rufescens, hirta; prothoracis dorso punctato, lateribus valdè dilatatis suprà reflexis, basi sinuatâ, lobo intermedio latè rotundato, angulis posticis valdè productis apiceque retusis vix breviore; elytris dorso planatis vel parùm convexis, carinâ ad humeros valdè dilatatâ, suprà reflexâ; singulo costis, quatuor pubescentibus sinuatis aut interruptis, quartâ brevi posticâ; secundâ aliquandò antice abbreviatâ; antennis gracilibus; pedibus angustatis, rufescentibus aut fuscis.

Var. A. *Prothorace dorso granulato. Elytris subcaudatis, tuberculis angustis, oblongis, seriebus quatuor dispositis: quartâ brevi. An species?*

D'un brun obscur, presque noir, ou d'un brun plus clair et rougeâtre, et couverte de petits poils très-serrés, sur la tête et le prothorax. Ce dernier ponctué sur le dos, mais à ponctuation cachée par les poils nombreux qui le recou-

vrent; bords latéraux très-dilatés et relevés en dessus. Base fortement sinueuse, à lobe intermédiaire, large, arrondi, guère moins saillant que les angles postérieurs, notablement prolongés en arrière et à sommet légèrement émoussé. Elytres planes sur le dos ou peu convexes, avec la carène légèrement dilatée dans toute sa longueur, excepté aux angles huméraux, où elle l'est fortement, et relevée en dessus. Chaque élytre a quatre côtes sinueuses ou interrompues et couvertes de petits poils serrés : la quatrième, toujours plus courte que les autres, très-interrompue et n'offrant quelquefois que quelques tubercules. La première, dans quelques-uns, oblitérée antérieurement, et la seconde postérieurement. Dans d'autres, les trois premières côtes sont assez larges, droites ou peu sinueuses et simplement interrompues; la première et la deuxième se réunissant en arrière. Antennes très-grêles, à dernier article assez saillant et suborbiculaire, ordinairement rousses, mais quelquefois plus obscures. Pattes de la couleur du corps, avec les tarses un peu plus clairs.

La Variété B, qui pourrait bien être une espèce, se distingue par le prothorax, plus droit sur les bords et granuleux sur le dos; par ses élytres brusquement rétrécies postérieurement et comme prolongées en queue, et dont les côtes, très-interrompues, sont remplacées par des points oblongs très-étroits, un peu irréguliers, et disposés en rangées peu apparentes et un peu diffuses à la partie postérieure.

De Barbarie. Elle m'a été donnée par MM. Varvas et Mittre. Je dois la Variété A à ce dernier.

17. *Asida Genei.*

Long. 15 mill. Larg. 7 mill.

Nigro-obscura, terrulenta, oblonga, pubescens; prothoracis dorso punctato basi sinuato, lobo intermedio subtruncato, angulis posticis valdè acutis productisque vix breviore; elytris basi haud sensim angustatis, carinâ ad humeros parùm dilatatâ vix reflexâ : singulo costis quatuor flexuoso-interruptis pubescentibus, parùm prominulis, posticè confusis; quartâ breviore posticâ ; antennis pedibusque gracilibus, fusco-nigris.

Ressemble assez à la *Goryi*, mais elle en diffère par des caractères bien prononcés. Oblongue, d'un noir obscur un peu brunâtre et pubescente. Tête ponctuée, avec une impression transversale assez marquée entre les antennes, et une orbiculaire en arrière se joignant avec la première. Prothorax peu rétréci à sa base et antérieurement, subrectangulaire, et couvert en dessus de points enfoncés assez nombreux, mais peu serrés : bords latéraux très-minces, peu relevés en dessus : base fortement sinueuse, à lobe intermédiaire large, subtronqué et presque aussi avancé que les angles postérieurs, qui sont très-prolongés et très-aigus. Elytres légèrement convexes, pas sensiblement rétrécies à leur base, et à peine légèrement granuleuses à la loupe. Carène peu sensible, excepté près des angles huméraux, où elle est cependant médiocrement dilatée. Chaque élytre a quatre côtes pubescentes, peu saillantes, sinueuses et interrompues ; les trois premières confondues entre elles à la partie postérieure, et comme réunies deux à deux ; la qua

trième plus courte, postérieure et plus interrompue. Poitrine couverte de points enfoncés peu serrés, plus gros sur les côtés qu'au milieu. Abdomen à ponctuation fine et rugueuse, en forme de râpe, et très-pubescent. Antennes minces, d'un brun noirâtre foncé, à pénultième article grand et transverse, le dernier bien saillant, subglobuleux. Pattes étroites, d'un brun foncé.

De la Sardaigne. Elle m'a été donnée par M. Géné.

18. *Asida Corsica*, Delaporte, Rev. Entom. 1re livrais., pag. 33.

Long. 16 ½ à 17 mill. Larg. 7 ½ à 9 mill.

Nigro-obscura, ovalis-oblonga, rufo aut luteo pubescens ; prothoracis lateribus dilatatis, rotundatis suprâque reflexis : dorso punctato, basi sinuato-trilobato, lobo intermedio lato, subtruncato, angulis posticis angustis valdè productis, longitudine æquali ; elytris basi attenuatis, humeris in sinu prothoracis locatis : singulo costis quatuor sinuatis, interruptis pubescentibusque : secundâ tertiâque posticè junctis ; antennis gracilibus, obscuris : pedibus nigris.

Noire-obscure, pubescente, oblongue, plus ou moins étroite et rétrécie, et comme étranglée à la jonction du prothorax et de l'arrière-corps, ce qui distingue cette espèce des précédentes et même de la plupart de celles de la deuxième division. Prothorax arrondi, fortement dilaté et relevé en dessus sur les côtés. Dos avec des points enfoncés nombreux, mais peu serrés, du fond desquels sortent des poils roussâtres assez longs, couchés en arrière, et recouvrant en grande partie ces points, surtout sur les côtés et

postérieurement. Base fortement sinueuse ou trilobée; lobe intermédiaire large, subtronqué et à peu près aussi avancé que les angles postérieurs : ceux-ci étroits et très-prolongés en arrière. Elytres peu convexes, légèrement aplaties sur le milieu du dos, rétrécies sensiblement à leur base, et à angles huméraux entrant dans les deux sinus, formés par le lobe intermédiaire et les angles postérieurs de la base du tergum du prothorax. Carène très-peu saillante, excepté aux épaules, où elle l'est d'une manière peu considérable. Chaque élytre ayant quatre côtes pubescentes, sinueuses et interrompues : la troisième plus saillante que les autres, et la deuxième aussi élevée que la précédente, seulement près de la base, l'une et l'autre réunies postérieurement. Ventre à peu près comme dans la précédente. Antennes grêles, à articles allongés, le dixième transverse ou obconique, aussi long que large selon les sexes : le dernier bien saillant et globuleux, d'un brun obscur plus ou moins foncé. Pattes assez fortes et de la couleur du corps, plus fortement pubescentes en dessus, dans les individus que je regarde comme des femelles, et dont le dixième article des antennes n'est pas sensiblement transverse.

De la Corse. Elle n'a été donnée par M. Rambur.

DEUXIÈME DIVISION.

Elytres sans côtes, ou avec des côtes longitudinales, droites; ni interrompues, ni sinueuses : lisses en dessus ou peu granuleuses; tergum du prothorax subtronqué ou à peine saillant en lobe au milieu de sa base; saillie postérieure de l'écusson plus notable : dans le plus grand nombre, le dernier article des palpes est plus grand que dans les espèces de la première division.

19. *Asida Ramburi* (1).

Long. 17 à 19 mill. Larg. 7 à 10 mill.

Nigra, oblonga; prothoracis dorso punctato, maculis quatuor longitudinalibus nigro-holosericeis; lateribus suprà reflexis; basi sinuatâ; elytris laxè granulatis : singulo costâ unicâ dorsali, suturâ carinâque elevatis, angustatis, lævigatis : interstitiis lineâ latâ, nigro-holosericeâ.

D'un noir obscur et oblongue : arrière-corps du mâle subparallèle, presque déprimé en dessus et plus étroit que le prothorax : plus large que ce dernier, élargi postérieurement et plus convexe dans la femelle. Tête avec des points enfoncés peu serrés, au milieu desquels on voit des poils noirs couchés en arrière et appliqués fortement contre elle. Tergum du prothorax avec des points et des poils semblables à ceux de la tête, à bords latéraux ciliés, notablement dilatés et relevés en dessus; le disque avec quatre taches oblongues, longitudinales, formées par des poils noirs, courts, serrés et imitant du velours. Base sinueuse, lobe intermédiaire légèrement saillant et arrondi; angles postérieurs très-larges et un peu prolongés en arrière. Elytres avec quelques granulosités très-écartées; chacune d'elles ayant une côte dorsale lisse et étroite, située au milieu et allant de la base jusque près de l'extrémité, qu'elle n'atteint pas. Carène légèrement relevée en dessus, surtout dans la

(1) L'*Asida Holosericea* de M. Germar (*Ins. Sp. nov.*) me semble bien voisine de cette espèce; mais il dit que le prothorax est subtronqué à la base et que les quatre taches de son dos sont transverses, ce qui ne peut convenir à mon espèce.

femelle. Suture lisse, saillante et costiforme. Les deux intervalles couverts chacun d'une large bande de petits poils noirs, veloutés, très-serrés : la première parallèle, occupant à peu près toute la largeur de l'intervalle, et la seconde moins large, touchant la côte dorsale, plus ou moins arquée en dehors et laissant un espace assez sensible du côté de la carène. Parties embrassantes avec de petits tubercules plus sensibles que sur le dos, plus nombreux et subtriangulaires. Poitrine avec des points enfoncés, rugueux et quelquefois subtuberculeux, surtout sur les flancs du prothorax; nombreux, mais peu serrés. Abdomen avec des points semblables, un peu plus petits, plus écartés et entremêlés de rides fines et longitudinales. Antennes et pattes assez épaisses et noires : les dernières tuberculeuses et aciculées.

Cette espèce, une des plus remarquables du genre, a été prise à Malaga par M. Rambur, qui a bien voulu me l'envoyer.

20. *Asida Puncticollis.*

Long. 12 ½ à 15 mill. Larg. 6 ½ à 9 mill.

Nigro-obscura; prothoracis dorso valdè punctato, basi leviter sinuatâ, medio in lobo truncato vix productâ; elytris laxè granulatis : singulo costis quatuor : primâ, tantùm basin attingente, secundâque approximatis, quartâ breviore aliquando obsoletâ.

D'un noir-obscur, étroite et subparallèle dans le mâle, plus large et ventrue dans la femelle. Tête fortement ponctuée avec une impression transversale de chaque côté entre les antennes. Dos du prothorax couvert de gros points en-

foncés, largement rebordé et relevé sur les côtés dans le mâle, mais beaucoup moins dans la femelle; légèrement sinueux à sa base, avec le milieu à peine saillant en lobe très-court et tronqué : angles postérieurs larges, médiocrement prolongés en arrière et arrondis à leur sommet. Elytres couvertes de petits tubercules écartés, ayant chacune quatre côtes droites, peu saillantes et couvertes de quelques tubercules plus écartés encore que sur les intervalles : la première, plus longue que les autres, atteint la base; la seconde oblitérée antérieurement, ainsi que les deux autres, très-rapprochée de la première et la touchant presque; la troisième égale à peu près la seconde; mais la quatrième est plus courte et plus située en arrière, et quelquefois même entièrement oblitérée. Intervalles ordinairement plans, quelquefois relevés dans le milieu en côtes moins saillantes que les quatre précitées. Suture très-légèrement relevée; dans les uns, dans toute la longueur, et dans les autres, seulement postérieurement. Poitrine fortement ponctuée et obscure. Abdomen brillant, à ponctuation plus fine et plus écartée. Antennes étroites, noires, avec le pénultième article transverse et le dernier assez saillant, petit et subtronqué. Pattes médiocrement épaisses, de la couleur du corps.

De Barbarie et d'Espagne, selon la collection de M. Gory. Elle m'a été donnée par MM. Varvas, Barthélemy et Emond d'Esclevin.

21. *Asida Chauveneti.*

Long. 13 à 16 mill. Larg. 7 à 9 mill. $\frac{1}{2}$.

Nigra-obscura; prothoracis dorso punctato-carioso, medio lineâ lævigatâ aliquandò interruptâ, basi medio subtruncatâ; elytris densè granulatis; singulo costis dorsalibus

duabus majoribus lævigatis; interstitio singulo aliquandò costâ unicâ parùm prominulâ : sutura costiformi.

D'un noir obscur, parallèle et peu convexe dans le mâle, plus ou moins ventrue ou du moins plus convexe dans la femelle, qui est quelquefois subparallèle, mais cependant moins sensiblement que l'autre sexe. Tête ponctuée, plane; dans les uns, avec deux fossettes transverses entre les antennes, et dans les autres, avec un enfoncement sur l'épistome, dont la suture est bien marquée par un sillon; on voit quelquefois, en arrière de cette suture, une ligne élevée très-courte. Dos du prothorax couvert de gros points enfoncés, très-irréguliers, confondus souvent les uns dans les autres, la plupart oblongs et quelques-uns beaucoup plus gros sur les parties dilatées et latérales. Une ligne lisse dans le milieu, tantôt large, tantôt étroite et quelquefois interrompue. On voit en outre, sur le disque, des emplacements lisses comme cette ligne médiane. Milieu de la base subtronqué, angles postérieurs larges et prolongés en arrière. Elytres couvertes de granulosités serrées, et ayant chacune deux côtes bien saillantes, la divisant en trois intervalles presque égaux, avec l'intermédiaire cependant un peu plus étroit que les autres dans le mâle; la première de ces côtes atteint la base ou s'en approche beaucoup : la seconde, oblitérée antérieurement plutôt que la première, se prolonge ordinairement davantage en arrière, où l'une et l'autre atteignent, au plus, le commencement de l'inflexion. Sur chaque intervalle on voit assez souvent, dans la femelle, plus rarement dans le mâle, une côte plus ou moins longue, beaucoup moins saillante que les deux dont on vient de parler. Suture élevée et costiforme. Ventre à peu près comme dans la précédente. Antennes et pattes épaisses et noires.

De Barbarie. Elle m'a été donnée par M. Mittre.

22. *Asida Silphoides* (1).

Tenebrio Silphoides, Linn. Schon. *Syn. Insect.*, I., 1, pag. 154.

Pimelia Silphoides, Oliv. Ent., t. 3, n° 59, n° 29, Pl. 3, *fig.* 33.

Opatrum Granulatum, Fabr. *Syst. Eleuth.*, t. 1, pag. 118. — Schon. *Syn. Insect.*, I, 1, pag. 123?

Long. 15 à 16 mill. Larg. 7 ½ à 8 mill.

Nigra, oblonga, parallela; prothorace crassè marginato, latitudine elytrorum cum dorso leviter punctato, in basi sinuato, in medio latè sed breviter arcuato-lobato; angulis posticis angustatis, valdè productis; elytro singulo costis tribus valde elevatis per pares posticè junctis : interstitiis laxè granulatis; pedibus valdè crassis (*Mas.?*).

D'un noir foncé peu obscur et légèrement brillant sur les côtes des élytres, dont la largeur égale à peine celle du prothorax, et quelquefois légèrement plus petite. Tête plus finement ponctuée que dans les deux précédentes, avec deux impressions transverses entre les antennes. Prothorax dilaté latéralement, en forme de bourrelet large, épais, relevé en dessus et cilié : dos couvert de petits points enfoncés fins et peu serrés : base sinueuse avec le milieu à peine

(1) N'ayant pas reconnu d'abord cette espèce dans Fabricius et n'ayant pu imaginer qu'Olivier l'avait placée dans son genre *Pimelia*, je l'avais nommée *Costipennis*.

prolongé en lobe très-court et en arc de cercle, avec une fossette orbiculaire dans son milieu. Angles postérieurs très-étroits et très-prolongés en arrière. Chaque élytre avec trois côtes très-saillantes : les deux premières atteignant la base ou s'en approchant beaucoup, réunies postérieurement en une seule qui va rencontrer la troisième oblitérée avant la base, et qui se prolonge en arrière jusque tout près de la carène. Cette troisième côte est quelquefois légèrement sinueuse postérieurement avec quelques rameaux transverses, peut-être accidentels. Suture relevée, mais moins que les côtes. Intervalles avec de fines granulosités écartées. Ventre comme dans les deux précédentes, avec la ponctuation de l'abdomen quelquefois plus forte et un peu plus serrée. Antennes assez épaisses : les pattes le sont beaucoup plus, et les unes et les autres noires comme le corps, mais plus obscures.

De Barbarie. Je dois cette espèce à M. Mittre. Il ne me paraît pas douteux que c'est bien la *Pimelia Silphoides* d'Olivier, et je crois aussi que c'est l'*Opatr. Granulatum* de Fabr., quoique M. Schonherr sépare ces deux espèces dans sa *Synonymia Insectorum*.

23. *Asida Servillei.*

Long. 16 ½ à 18 mill. Larg. 8 ½ à 11 mill.

Nigra, subnitidula, mare depresso, feminâ convexâ; prothoracis dorso punctis parvis, mediocriter densis, impresso, lateribus dilatatis asperatis; baseos medio truncato, angulis posticis vix productis; elytris cum carinâ suprà reflexâ, laxè granulatis : singulo costis tribus latis tarigatis, pariùm prominulis, tertiâ breviore; interstitiis interdùm obsoletè uni costatis : suturâ elevatâ, pedibus crassis.

Var. A. *Minor, depressa : prothoracis dorso medio punctis laxis rotundatis impresso, basi in totum subtruncato ; elytris costis minùs prominulis angustatisque ; interstitio primo lævigato ; suturâ haud prominulâ* (*Mas.* ?) *an sp. dist.* ?

Var. B. *Depressa : minor, valdè depressa : prothoracis dorso in medio punctis laxis oblongis impresso, basi sinuatâ, angulis posticis leviter productis; elytris costis angustioribus, suturâ haud prominulâ, interstitiis duobus primariis lævigatis* (*Mas.* ?) *an sp. dist.* ?

D'un noir légèrement luisant sur le prothorax, sur les côtes des élytres et sous le ventre. Tête fortement ponctuée dans la femelle et plus faiblement dans le mâle que je possède, avec deux impressions transverses, entre les antennes, quelquefois réunies en sillon assez marqué, mais peu profond; un sillon transverse, à peine sensible, sur le bord antérieur de l'épistome. Prothorax ponctué en dessus, avec de petits points quelquefois assez rapprochés, sans être très-serrés, et quelquefois un peu plus écartés dans le milieu : bords latéraux dilatés, légèrement relevés en dessus, à ponctuation plus forte, tuberculeuse, et ciliés. Ponctuation de la base plus serrée que sur le disque, située sur un sillon transverse légèrement marqué, et rugueuse sur les côtés de ce sillon. Milieu de la base subtronqué; angles postérieurs légèrement prolongés en arrière. Elytres planes dans le mâle, assez fortement convexes dans la femelle, ayant chacune trois côtes larges, lisses et bien marquées, mais peu saillantes : les deux premières prolongées jusque tout près de la base et la troisième plus courte. Intervalles couverts de granulosités fines et peu serrées, et ayant, dans la femelle, chacun une côte presque oblitérée ou peu sensible. Suture relevée et costiforme. Carène assez saillante et notablement relevée

dans le mâle, et formant, dans la femelle, un petit bourrelet lisse et très-fin. Ventre à peu près comme dans les précédentes. Antennes minces, surtout dans le mâle, chez lequel les articles sont plus allongés; pattes robustes : les unes et les autres noires comme le corps.

La Variété A est plus petite, plus déprimée, probablement parce que c'est un mâle; impression transversale de la tête très-profonde; milieu du dos du prothorax avec des points arrondis, petits et écartés, angles postérieurs pas sensiblement prolongés en arrière, ce qui fait paraître la base comme tronquée carrément dans toute sa longueur. Côtes des élytres plus étroites et à peine saillantes; suture nullement relevée, et premier intervalle lisse antérieurement et finement granuleux postérieurement.

La Variété B ressemble beaucoup à la Variété précédente; mais les points du dos du prothorax sont oblongs et les angles postérieurs sensiblement prolongés en arrière; les côtes des élytres sont également étroites, mais mieux marquées, et les granulosités d'intervalles plus rares et même entièrement oblitérées sur les deux premiers.

De Barbarie. Elle m'a été donnée par M. Mittre, et la Variété B par M. Varvas : la Variété A est de la collection de M. Barthélemy. Ces deux Variétés semblent former une espèce distincte, et peut-être même deux espèces; mais comme elles se rapprochent du mâle de la *Servillei* et que les différences sont peu notables, je les ai réunies à cette espèce jusqu'à ce que l'examen d'un plus grand nombre d'individus m'ait démontré la constance de chacune d'elles.

24. *Asida Subcostata.*

Long. 14 à 15 mill. Larg. 8 $\frac{1}{4}$ à 8 mill. $\frac{1}{2}$.

Nigro-obscura, subparallela; prothoracis dorso punctulato, marginibus dilatatis leviter reflexis, asperato, basi subtruncato angulisque posticis latis parùm productis; elytris subtiliter laxè granulatis, carinâ anticè parùm dilatatâ, suprà valdè reflexâ: singulo costis tribus obscuris parùm prominulis, subæqualibus, suturâ haud elevatâ; antennis pedibusque parùm crassis, subangustatis.

Elle ressemble un peu à la femelle de la précédente, mais elle est beaucoup moins convexe et d'une couleur plus obscure : les côtes des élytres sont moins marquées et obscures comme les intervalles; leur carène est plus fortement relevée en dessus dans la partie antérieure; leur milieu n'est pas sensiblement granuleux et la suture n'est point relevée. Les antennes sont à peu près comme dans la *Servillei*, mais les pattes sont moins robustes et assez grêles; l'abdomen est plus strié en long.

De Barbarie. Elle m'a été donnée par M. Mittre. Les deux seuls individus que je possède me paraissent deux femelles.

25. *Asida Cariosicollis.*

Long. 15 mill. Larg. 9 mill.

Nigro-obscura, lateribus suprà rufescens, ovalis-obtusa; prothoracis dorso punctato posticè lateribusque punctis majori-

bus profundioribus; basi leviter sinuatâ, angulis posticis satis productis; elytris convexis, granulis raris obliteratis, sublævigatis; singulo costis tribus obscuris vix prominulis; tertiâ obsoletâ; antennis pedibusque angustatis.

Ovale, obtuse et convexe, d'un noir-obscur, avec le dos rougeâtre sur les bords, surtout sur les élytres, peut-être accidentellement. Tête peu ponctuée, avec deux fossettes transverses, peu profondes, entre les antennes. Dos du prothorax dilaté sur les côtés, légèrement épaissi sur les bords en bourrelet; couvert de points enfoncés, moyens, assez serrés, plus nombreux sur les côtés et à la base, où ils sont entremêlés de points plus gros et notablement plus profonds, ce qui fait paraître ces parties comme piquées. Elytres à carène peu dilatée, légèrement relevée, dans toute sa longueur, en bourrelet très-étroit, et avec quelques granulosités petites, très-rares et très-oblitérées. Chaque élytre a trois côtes obtuses, obscures, à peine saillantes; la troisième presque entièrement oblitérée. Suture non relevée. Flancs du prothorax à peu près lisses dans le haut, sa poitrine avec des points assez gros, mais peu serrés. Abdomen avec des points enfoncés plus petits, écartés, et quelques petits sillons longitudinaux peu sensibles. Antennes grêles, d'un rougeâtre obscur; pattes très-étroites, noires, avec les genoux rougeâtres : tarses grêles, de cette dernière couleur.

De Barbarie. Collection de M. Mittre.

26. *Asida Porcata.*

Opatrum Porcatum, Fabr. *Syst. Eleuth.*, tom. 1, pag. 116.

Asida Costata, Dejean?

Long. 14 mill. Larg. 8 mill.

Nigra, subovalis, suprà obscura, subtùs nitidula; capite densè rugoso punctato; prothoracis dorso punctis oblongis, numerosis impresso; basi medio truncatâ, angulis posticis latis, leviter productis; elytris densè granulatis, tenuiter multicostatis; suturâ antè prominulâ, nitidulâ; pedibus robustis.

Subovale, obtuse aux deux extrémités; d'un noir obscur en dessus, et légèrement brillant en dessous. Tête à ponctuation très-serrée et rugueuse dans les intervalles des points, avec un sillon transverse, entre les antennes, sur la suture postérieure de l'épistome, qui est bien tracé. Tergum du prothorax cilié de longs poils antérieurement et de poils très-courts sur les bords latéraux, et couvert de points enfoncés, nombreux et généralement oblongs. Base subtronquée dans le milieu, avec les angles postérieurs larges et légèrement prolongés en arrière. Elytres couvertes de granulosités bien marquées et assez serrées, ayant chacune six à sept côtes très-étroites, peu saillantes, mais bien distinctes et guère plus brillantes que les intervalles : la sixième moins marquée que les autres. Suture très-faiblement relevée antérieurement et légèrement brillante. Flancs du prothorax avec quelques granulosités éparses et de petits sillons longitudinaux ondulés. Abdomen couvert de points

enfoncés peu serrés, et ayant quelques rides fines et longitudinales. Antennes légèrement épaisses et pattes très-robustes, noires.

Espagne. Je dois cette espèce à l'obligeance de M. le professeur Géné. Elle était notée comme étant le *Platynotus Costatus*, Dejean; je doute cependant que ce soit l'*Asida Costata* de ce savant.

27. *Asida Brevicosta.*

Long. 15 ½ à 18 mill. Larg. 8 ½ à 10 mill.

Nigra, nitidula, subparallela, parùm convexa, in medio dorsi subdeplanata; capite laxè punctato transversìm impresso; prothoracis lateribus dilatatis suprà reflexis, dorso nitidiore vix laxè punctulato; elytris laxè subtiliter punctulatis; singulo costis duabus brevissimis; secundâ aliquandò obliteratâ; pedibus angustatis.

D'un noir légèrement brillant, surtout sur le dos du prothorax; subparallèle ou légèrement dilatée postérieurement. Tête avec quelques points enfoncés écartés et l'impression transversale assez marquée. Tergum du prothorax notablement dilaté sur les côtés et relevé en dessus, presque lisse avec quelques très-petits points presque oblitérés, mais plus gros, plus nombreux, et un peu rugueux, sur les parties latérales. Base tronquée dans le milieu, avec les angles postérieurs larges et assez prolongés en arrière. Elytres couvertes de très-petits points enfoncés, très-écartés, et ayant quelques rides très-fines à la partie postérieure. Chacune d'elles avec deux côtes très-courtes : la première,

placée à peu près au milieu, ordinairement très-saillante, la seconde plus courte, rapprochée de la première, moins saillante qu'elle et quelquefois même oblitérée. Suture nullement saillante. Carène légèrement relevée en dessus, et formant, dans toute la longueur, un petit bourrelet étroit. Ventre à ponctuation fine et écartée : flancs du prothorax très-lisses dans le haut. Abdomen plus brillant que la poitrine. Antennes légérement épaisses; pattes étroites, noires.

Des Iles Baléares et de Barbarie. M. Varvas m'en a envoyé un individu pris à Oran.

28. *Asida Asperata.*

Long. 15 mill. $\frac{1}{2}$. Larg. 8 mill.

Oblonga, suprà grisea, subtùs nigra, nitidula; capite densè punctato; prothoracis dorso punctis oblongis, densè impresso; basi leviter sinuatâ; elytris densè rugoso-punctatis longitrorsùm obsoletè plicatis, carinâ ponè medium haud reflexâ; antennis pedibusque angustatis.

Subovale-oblongue, grisâtre en dessus et d'un noir légèrement brillant en dessous. Tête à ponctuation très-serrée, avec un sillon transverse entre les antennes. Tergum du prothorax aminci, mais médiocrement dilaté, et plan sur les bords latéraux, couvert de points enfoncés, oblongs, très-serrés, avec une ligne fine longitudinale et lisse, dans le milieu. Base légèrement sinuée; angles postérieurs à peine prolongés en arrière et pas plus avancés que le lobe du milieu, ce qui distingue cette espèce de toutes celles de

la deuxième division qui me sont connues. Elytres à carène peu saillante aux angles huméraux, et nullement relevée en petit bourrelet dans toute la moitié postérieure. Elles sont couvertes de petits points enfoncés, un peu rugueux et très-serrés, avec quelques petites granulosités sur les côtés. Chacune d'elles avec trois plis longitudinaux formant comme trois côtes peu déterminées et trois sillons peu marqués. Flancs du prothorax plissés et tuberculeux dans le bas, presque lisses dans le haut; son sternum couvert de points enfoncés, de petits tubercules et de rides entremêlées et serrées. Arrière-poitrine rugueuse dans son milieu; flancs du mésothorax avec de petits tubercules écartés, et ceux du métathorax couverts de gros points enfoncés, assez nombreux. Abdomen couvert de points enfoncés, assez gros et peu serrés, et de rides, transversales sur le premier segment, longitudinales sur les deux suivants : on n'en voit point sur les deux derniers. Les points sont plus serrés sur le pourtour du segment terminal. Antennes très-grêles, à articles étroits et allongés. Le pénultième à peine transversal, et le dernier saillant, suborbiculaire, légèrement tronqué. Pattes étroites, noires, avec les cuisses brillantes.

De Malaga. Elle m'a été envoyée par M. Rambur.

29. *Asida Auriculata.*

Long. 12 à 13 mill. $\frac{1}{2}$. Larg. 5 $\frac{1}{2}$ à 8 mill.

Supra nigra vel fusca, obscura; subtùs nitidula; capite valdè punctato, transversim impresso, lateribus, antè oculos, utrinque lobo auriculato; prothoracis dorso punctato, basi sinuatâ, angulis posticis latis, sensim productis; elytris,

aliquandò obscurè rufescentibus, granulis sparsis, medio obliteratis; cum carinâ pone medium haud reflexâ vix distinctâ; pedibus crassiusculis, nigris : antennis gracilibus, obscuris.

D'un noir-obscur en dessus, quelquefois un peu rougeâtre sur les élytres, et d'un noir légèrement brillant en dessous, principalement sur l'abdomen; étroite, parallèle et déprimée en dessus, dans le mâle; ovale et convexe dans la femelle. Tête fortement ponctuée, avec l'impression transversale bien marquée, et dilatée de chaque côté, en avant des yeux, en un lobe relevé en dessus, en forme d'oreille. Tergum du prothorax largement dilaté et sensiblement relevé en dessus sur les côtés, couvert de points enfoncés, entremêlés de petites rugosités, et plus serrés sur les côtés que dans le milieu. Base légèrement sinueuse, avec les angles postérieurs larges et sensiblement prolongés en arrière. Elytres à carène assez marquée antérieurerement, mais peu prononcée et nullement relevée en dessus, dans les deux tiers de sa longueur. Elles ont quelques plis longitudinaux très-peu marqués et quelques granulosités écartées et oblitérées ou totalement effacées dans le milieu. Suture nullement relevée. Poitrine avec des granulosités écartées, plus prononcées sur les côtés qu'au milieu du sternum. Abdomen avec de petits points enfoncés, entremêlés de petites rides peu apparentes. Antennes minces et d'un brun obscur presque noirâtre. Pattes assez épaisses, noires et légèrement brillantes sur les cuisses.

Egypte. Elle m'a été rapportée d'Alexandrie par M. Widmann. J'en ai vu mâle et femelle dans la collection du Muséum de Paris, comme pris en Egypte par Olivier.

30. *Asida Grossa*, Dahl. Gory, Collect.

Asida Sicula, Var. Dej. Collect. ?

Long. 16 à 17 mill. Larg. 10 mill.

Lata, ovalis, nigro-obscura, subtùs nitidula; prothoracis dorso laxè et profundè punctato; punctis, antice et lateribus, majoribus densioribusque: baseos medio truncato, angulis posticis acutis retrorsùm validè productis; elytris punctulatis, lateribus granulatis, carinâ anticè dilatatâ, suprà reflexâ, dimidio postico vix distinctâ; antennis pedibusque crassiusculis.

Large, ovale, d'un noir obscur en dessus et légèrement brillant en dessous, surtout sur l'abdomen. Tête à ponctuation assez forte, mais écartée, et avec l'impression transversale bien marquée. Bords latéraux du tergum du prothorax assez dilatés, mais peu relevés en dessus et couverts de gros points enfoncés, rugueux et serrés. Le reste du dos avec des points plus petits, légèrement oblongs, profonds, peu serrés, et un peu plus gros près de l'échancrure antérieure. Base tronquée dans le milieu, avec les angles postérieurs aigus et notablement prolongés en arrière. Elytres légèrement convexes, couvertes de petits points enfoncés, nombreux, mais peu serrés et entremêlés, sur les côtés, de petites granulosités : ces points sont quelquefois oblitérés dans le milieu. On voit sur chaque élytre deux petits plis longitudinaux, costiformes, très-peu marqués ou entièrement effacés. Carène bien marquée, assez dilatée et relevée en dessus, antérieurement; mais à peine apparente, en dessus,

dans les deux tiers de la longueur. Ventre couvert de points enfoncés, assez gros, peu serrés et entremêlés, sur l'abdomen, de petites rides longitudinales, peu saillantes. Antennes et pattes noires et médiocrement épaisses.

Sicile. Elle m'a été donnée par M. Gory, comme étant la *Grossa* de Dahl.

31. *Asida Sicula*, Dej. Collect.

Long. 14 à 15 mill. Larg. 8 à 10 mill.

Parallela aut posticè leviter dilatata, nigro-obscura, subtùs nitidula, dorso omninò punctato; elytrorum lateribus granulatis, punctis impressis aliquandò minimis, subobliteratis, longitrorsùm obsoletè biplicato-costulatis; carinâ satis dilatatâ, leviter reflexâ, dimidio postico distinctâ, sed suprà haud recurvâ; prothoracis angulis posticis valdè productis, baseos medio subtruncato; antennis pedibusque crassiusculis, nigris.

Courte, parallèle ou un peu élargie postérieurement dans la femelle; subdéprimée dans le mâle, un peu plus convexe dans l'autre sexe. D'un noir obscur en dessus, légèrement brillant en dessous. Tout le dos couvert de points enfoncés, nombreux et assez gros; un peu oblongs et plus serrés sur le prothorax, dont les bords latéraux sont très-dilatés et légèrement relevés en dessus, fortement rugueux : angles postérieurs larges, assez aigus, notablement prolongés en arrière. Les élytres, outre les points enfoncés qui les couvrent, et qui sont quelquefois petits et suboblitérés, ont, sur les côtés, des granulosités très-fines, nombreuses, mais

peu serrées. Carène plus ou moins saillante et relevée en dessus, dans la partie antérieure, à peine dilatée et non relevée en dessus dans le reste de sa longueur. Le reste à peu près comme dans la précédente, dont elle se distingue par sa forme parallèle et non ovale, et par la dent terminant en dehors les tibias antérieurs, moins longue et moins aiguë.

Sicile. J'en possède deux mâles qui m'ont été donnés par M. Famin, sous le nom que j'ai conservé. J'en ai vu, dans la collection de M. Gory, un individu que je regarde comme la femelle.

32. *Asida Costulata.*

Asida Lævigata, Gory, Collect.

Long. 14 à 15 mill. Larg. 8 à 8 mill. $\frac{1}{2}$.

Parallela, nigra, parùm obscura, subtùs nitidula; prothoracis dorso punctis oblongis densisque tecto, lateribus asperatis: basco medio truncato, angulis posticis latis, valdè productis; elytris subtiliter densè granulatis, carinâ, antè magis, postice leviter, suprà reflexâ: singulis vix sex costulatis; antennis angustis pedibusque crassis, nigris.

Elle ressemble un peu à la précédente par sa forme et sa grandeur; mais elle est d'un noir moins obscur. Ponctuation de la tête beaucoup plus serrée; dos du prothorax couvert de points enfoncés, profonds, notablement oblongs et très-serrés; ses bords latéraux largement dilatés, relevés en dessus et tuberculeux; ses angles postérieurs presque aussi prolongés, mais plus obtus que dans la *Sicula*. Elytres couvertes de granulosités très-fines, à peine apparentes,

très-serrées et ayant chacune six espèces de côtes étroites, pas sensiblement saillantes et distinctes, parce qu'elles sont, ainsi que la suture, un peu plus brillantes et plus lisses que les intervalles. Carène très-relevée dans la moitié antérieure, et légèrement dans la postérieure, où elle forme un petit bourrelet très-étroit et costiforme. Antennes à articles plus allongés, et quelquefois d'une manière très-notable, ce qui me fait présumer que je possède les deux sexes, qui sont alors semblables et peu convexes; le mâle, outre les antennes plus étroites et plus allongées, aurait seulement, comme dans la plupart des espèces de ce genre, les bords latéraux du prothorax plus relevés en dessus que dans la femelle. Pattes plus épaisses que dans la précédente, surtout les tibias postérieurs.

De Lisbonne. Elle m'a été donnée par M. Gassier. Elle figure dans la collection de M. Gory, comme de Barbarie et sous le nom de *Lævigata*, nom déjà employé.

33. *Asida Tangeriana.*

Long. 15 mill. Larg. 8 mill. $\frac{1}{2}$.

Subparallela, nigra parùm obscura, subtùs nitida; prothoracis dorso punctis oblongis densè impresso, lateribus asperatis : baseos medio truncato, angulis posticis latis, parum productis; elytris densè subtiliter granulatis, carinâ omninò leviter suprà reflexâ : singulis sulcis tribus undulatis, obsoletis; antennis angustatis pedibusque crassis, nigris.

Elle ressemble beaucoup à la précédente, mais les angles du prothorax sont beaucoup plus prolongés en arrière; les

élytres plus granuleuses, surtout dans le milieu, et ayant chacune trois ou quatre petits sillons ondulés très-peu marqués, et la carène légèrement relevée, en bourrelet très-étroit, dans toute sa longueur, même près des angles huméraux. Le reste comme dans la précédente.

De Barbarie.

34. *Asida Goudoti.*

Long. 16 ½ à 17 mill. ½. Larg. 10 à 10 mill. ½.

Nigra-subnitidula, obtusa, ovalis; capite densè punctato; prothoracis dorso punctis oblongis densè impresso, lateribus tuberculatis: baseos medio truncato, angulis posticis latis, parùm productis; elytris convexis, subtiliter granulatis, carinâ omnino suprà leviter reflexâ; antennis angustatis pedibusque parùm crassis, nigris.

Var. A. *Obscurior, posticè minùs obtusa: capitis et prothoracis dorsi punctis minùs densis.*

Ovale, obtuse, d'un noir légèrement brillant en dessous et sur les élytres. Tête couverte de points enfoncés très-serrés, avec l'impression transversale peu profonde. Dos du prothorax plus convexe que dans les espèces de la même division, couvert de points enfoncés manifestement oblongs, très-serrés; bords latéraux dilatés, très-fortement granuleux et légèrement relevés en dessus; base tronquée dans le milieu, avec les angles postérieurs larges et médiocrement prolongés en arrière. Elytres convexes, avec de petites granulosités assez distinctes et peu serrées, entremêlées, surtout postérieurement, d'autres granulosités beaucoup plus

fines et à peine visibles, les unes et les autres presque effacées antérieurement dans le milieu. Carène bien marquée dans toute sa longueur, et légèrement relevée en petit bourrelet étroit. Poitrine couverte de plis, plus marqués sur celle du prothorax, avec quelques petits tubercules sur les flancs. Abdomen ayant des plis longitudinaux assez marqués, n'atteignant pas le bord postérieur des segments et entremêlés de petits points enfoncés peu nombreux et peu marqués. Antennes assez étroites : les quatre tibias antérieurs médiocrement épais et les postérieurs plus grêles et peu arqués.

La Variété A est moins convexe, un peu plus obscure, moins obtuse et à ponctuation de la tête et du dos du prothorax un peu moins serrée ; bords latéraux de ce dernier moins relevés en dessus, et les tibias postérieurs plus courbes.

Il est possible que ce ne soit que des différences sexuelles.

Espagne. Elle m'a été donnée par M. Goudot, comme des environs de Madrid. La Variété A fait partie de la collection du Muséum de Turin, où elle figurait sous le nom de *Lævigata*, Dejean.

35. *Asida Ventricosa.*

Long. 16 mill. $\frac{1}{2}$. Larg. 11 mill.

Nigro-obscura, subtùs nitidula, lata brevis posticè subinflata; capite valdè punctato ; prothoracis dorso punctis oblongis, parùm densis impresso; lateribus dilatatis rugoso-asperatis : baseos medio truncato, angulis posticis latis, satis productis ; elytris obsoletè granulatis , in medio sublævigatis ,

prope scutellum utrinque breviter et oblique sulcato; carinâ omninò suprà tenuiter reflexâ; antennis angustis; pedibus crassiusculis : tibiis anticis dente terminali longo, angustato.

Très-courte, obtuse, large et subenflée postérieurement. Tête à ponctuation assez serrée, mais moins que dans la précédente. Dos du prothorax couvert de points notablement oblongs, nombreux, mais peu serrés, excepté près des parties latérales et dilatées, où ils sont un peu plus rapprochés et entremêlés de petits plis élevés sans ordre, oblongs et bien marqués. Base tronquée dans le milieu, avec les angles postérieurs larges, plus prolongés en arrière que dans la précédente et à sommet obtus. Elytres avec de petites granulosités peu serrées, oblitérées et même entièrement effacées dans le milieu. Un sillon oblique et très-court de chaque côté de l'écusson. Carène légèrement relevée en dessus et formant dans toute la longueur un petit bourrelet très-fin. Ventre à peu près comme dans la précédente, avec les points de l'abdomen un peu plus marqués. Antennes minces. Pattes assez épaisses, avec les tibias antérieurs terminés en dehors par une dent très-longue et étroite.

D'Espagne. Collection de M. Gory.

36. *Asida Parallela.*

Long. 12 mill. Larg. 7 mill.

Nigro-obscura, parallela; capite punctato bifoveolato; prothoracis dorso punctis oblongis, parùm densis impresso, lateribus dilatatis, reflexis rugosisque : baseos medio trun-

catâ, angulis posticis latis, sat productis; elytris parùm convexis, planiusculis, obsoletè punctulatis, in medio lævigatis: carinæ dimidio antico valdè, postico leviter, suprà reflexo; antennis angustioribus pedibusque crassis, nigris. (*Mas.?*)

Elle ressemble assez par la forme du corps à la *Sicula*, mais elle est plus petite et proportionnellement un peu moins large. D'un noir obscur, légèrement brillant en dessous et parallèle. Tête avec des points enfoncés, peu serrés, et deux grandes fossettes, suborbiculaires, entre les antennes. Dos du prothorax couvert de points enfoncés oblongs, peu serrés, avec les bords latéraux très-dilatés, relevés en dessus et avec des rugosités peu saillantes. Base tronquée dans le milieu, avec les angles postérieurs larges et assez prolongés en arrière. Elytres peu convexes, subdéprimées, presque lisses, avec quelques petits points enfoncés et peu sensibles sur les côtés, à la base et à l'extrémité. Carène très-relevée en dessus de la base jusqu'au milieu, et beaucoup moins dans la moitié postérieure, où elle forme un petit bourrelet très-étroit. Poitrine un peu rugueuse : abdomen avec quelques plis longitudinaux, courts et peu marqués, et des points enfoncés écartés. Antennes minces et noires : pattes épaisses, de la même couleur; tibias droits.

Espagne. Je n'ai vu qu'un seul individu, que je crois un mâle, et qui figure dans la collection de M. Gory.

37. *Asida Granifera.*

Long. 13 mill. Larg. 7 mill.

Nigro-obscura, subtùs nitidula, subparallela; prothoracis dorso punctis densis tecto, lateribus asperatis, angulis pos-

ticis acutis, valdè productis ; elytris, cum carinâ antice et posticè magis, in medio leviter, reflexâ, valdè granulatis costisque plurimis angustatis, obsoletis ; antennis angustioribus, obscuris ; pedibus crassiusculis, nigris.

Elle ressemble beaucoup à la *Costulata*, mais elle s'en distingue par les caractères suivants : points enfoncés du dos du prothorax très-serrés, assez gros, mais pas sensiblement oblongs et arrondis : angles postérieurs beaucoup plus aigus et beaucoup plus prolongés en arrière : élytres à granulosités beaucoup moins serrées, mais beaucoup plus grosses, très-distinctes et à carène moins relevée en dessus dans la moitié antérieure : antennes plus étroites et moins noires : pattes un peu moins épaisses, avec les tibias postérieurs plus courbes.

Espagne. Je dois cette espèce à l'obligeance de M. Géné.

38. *Asida Hispanica.*

Long. 14 mill. Larg. 8 mill.

Ovalis, nigro-obscura, subtùs nitidula; capite densè et confusè punctato ; prothoracis dorso punctis densis impresso, basi sinuatâ, angulis posticis latis, vix productis, lobo intermedio æqualibus ; elytris subtiliter granulatis, propè suturam lævigatis ; carinâ omninò suprà tenuiter reflexâ ; palpis maxillaribus articulis duobus ultimis rufis ; antennis gracilioribus, obscuris ; pedibus angustis, nigris.

Large, ovale, d'un noir obscur en dessus et légèrement brillant en dessous. Tête à ponctuation très-serrée et légè

rement confondue; impression transversale peu profonde. Dos du prothorax couvert de points enfoncés, arrondis et serrés, avec les bords latéraux dilatés, relevés et rugueux. Base prolongée légèrement dans son milieu et sinueuse, avec les angles postérieurs larges, courts et pas plus avancés que le lobe intermédiaire. Elytres très-légèrement convexes, couvertes de petites granulosités peu serrées, effacées près de la suture. Carène relevée légèrement dans toute sa longueur, même antérieurement, en un petit bourrelet très-étroit. Antennes très-minces, à articles très-allongés jusqu'au neuvième compris, le pénultième transverse et le dernier petit et peu saillant, paraissent n'en faire qu'un seul, orbiculaire; les deux derniers articles des palpes maxillaires roux. Pattes assez étroites et assez grêles.

D'Espagne. Elle m'a été donnée par M. Géné.

39. *Asida Sibirica.*

Long. 13 mill. $\frac{1}{2}$. Larg. 8 mill.

Lata ovalis, subtùs nitida, nigra; capite valdè punctato; prothoracis dorso punctis densis impresso: baseos medio subtruncato vix producto, angulis posticis latis, sensìm magis productis; elytris subtiliter granulatis, propè suturam lævigatis: carinâ omninò suprà tenuiter reflexâ; antennis gracilibus, palpis maxillaribus articulo ultimo pedibusque angustatis, nigris.

Elle ressemble beaucoup à la précédente, et on la prendrait au premier coup d'œil pour cette espèce. Ponctuation de la tête plus forte, mais moins serrée et nullement con-

fondue. Base du tergum du prothorax presque tronquée dans le milieu, et bien moins avancée que les angles postérieurs, qui sont assez sensiblement prolongés en arrière. Dernier article des antennes un peu plus globuleux et un peu plus détaché du pénultième. Palpes maxillaires avec les deux derniers articles aussi noirs que les autres. Abdomen plus brillant et plus finement ponctué. Le reste comme dans la précédente.

De Sibérie. Collection du Muséum de Paris.

40. *Asida Elongata*, Dej.

Long. 16 mill. Larg. 8 mill.

Nigra, nitidula, oblonga, parallela; capite densè punctato; prothoracis dorso punctis densis impresso: baseos medio truncato, angulis posticis latis, sensim productis; elytris prothoracis latitudine, subtiliter granulatis: carinâ antice magis, omninò suprà reflexâ; antennis gracilibus palpisque maxillaribus nigris. (*An Mas.?*)

Un peu plus brillante en dessus que les précédentes, parallèle, allongée, avec l'arrière-corps de la largeur du prothorax et même paraissant plus étroit que lui au premier aspect. Tête à ponctuation bien marquée, très-serrée, mais peu confondue, surtout postérieurement : deux impressions transverses, un peu obliques, bien marquées, se rapprochant beaucoup sans s'atteindre et situées entre les antennes. Dos du prothorax légèrement brillant, couvert de points arrondis, moyens, médiocrement serrés dans le milieu, davantage sur les côtés et changés en aspérités sur les bords la-

téraux fortement dilatés, mais peu relevés en dessus. Base tronquée dans le milieu, avec les angles postérieurs larges et assez prolongés en arrière. Elytres peu convexes, subdéprimées et finement granuleuses, avec les granulosités oblitérées dans le milieu et remplacées par de petits points enfoncés peu sensibles. Carène notablement relevée dans toute sa longueur, mais un peu plus fortement près des angles huméraux. Antennes grêles; pattes assez épaisses (1) et palpes maxillaires, noirs.

Espagne. Elle m'a été envoyée par M. Géné, sous le nom de *Platynotus Elongatus*, Dejean.

41. *Asida Lævis.*

Asida Lævigata, Dej. *in litt. non Opatrum Lævigatum*, Fab.

Long. 15 à 15 mill. $\frac{1}{2}$. Larg. 8 $\frac{1}{3}$ à 9 mill. $\frac{1}{2}$.

Lata-parallela, nigra, nitidula, subtùs nitidior; prothorace dorso punctis mediocribus parùm densis impresso, lateribus valdè dilatatis, punctato-rugosis; baseos medio truncato, angulis posticis latis, posticè sensìm productis; elytris vix subtiliter laxè punctulatis: carinâ omninò tenuiter suprà reflexâ; antennis gracilibus pedibusque crassiusculis, nitidis, nigris.

D'un noir légèrement brillant en dessus et beaucoup plus en dessous, parallèle ou subparallèle, avec l'arrière-corps guère plus large que le prothorax, surtout dans l'individu

(1) Au moins les quatre premières; les autres manquent dans le seul individu que je connais et que je crois un mâle.

que je crois le mâle, chez lequel il est moins convexe. Tête à ponctuation assez serrée, mais point confondue, avec une impression transversale entre les antennes, tantôt interrompue dans le milieu, tantôt continue, toujours bien marquée. Dos du prothorax avec des points arrondis, moyens, très-nombreux, médiocrement serrés, assez uniformément espacés et égaux sur tout le disque. Bords latéraux très-dilatés, plus relevés en dessus dans le mâle que dans la femelle, couverts de gros points enfoncés ou de rides élevées sans ordre (1). Base tronquée dans son milieu, avec les angles postérieurs larges et assez prolongés en arrière. Elytres lisses, avec quelques petits points enfoncés, écartés et peu marqués. Carène assez relevée aux angles huméraux, et formant ensuite un petit bourrelet très-fin, dans toute sa longueur. Poitrine du présternum avec quelques petits points enfoncés, très-écartés sur les côtés et un peu plus rapprochés dans le milieu. Arrière-poitrine à ponctuation assez serrée dans le centre et lisse, avec quelques granulosités sur les côtés. Abdomen très-brillant, avec de petits points enfoncés, bien marqués et écartés, mêlés de petits sillons courts et longitudinaux. Antennes grêles, d'un noir légèrement brillant. Pattes médiocrement épaisses, d'un noir aussi brillant que le dessous du corps.

D'Espagne (Carthagène). Elle m'a été rapportée par M. Widmann. Je l'ai envoyée à M. Dejean, qui me répondit que c'était son *Asida Lævigata;* mais outre que ce savant doute que ce soit celle de M. Hoffmansegg, ce n'est certainement pas l'*Opatr. Lævigatum* de Fabricius. J'ignore si c'est ou la *Gigas* ou l'*Orbiculata* (quoique ce dernier nom

(1) Le premier cas à lieu dans le mâle que je possède, et le second dans la femelle, ou du moins dans ce que je regarde comme les deux sexes, mais je ne puis assurer que cette différence soit constamment sexuelle.

ne lui convienne guère) de M. Léon Dufour, ne possédant pas les ouvrages de ce savant distingué. Si mon espèce est bien une de ces deux, le nom donné par ce célèbre anatomiste doit être préféré.

42 *Asida Depressa.*

Long. 15 mill. Larg. 7 $\frac{1}{3}$ à 7 mill. $\frac{1}{2}$.

Nigra, nitidula, parallela, oblonga, valdè depressa; capite laxè punctato; prothoracis dorso subtiliter punctulato, lateribus valdè dilatatis, reflexis, punctis magnis laxisque impressis : baseos medio truncato, angulis posticis sat productis; elytris lævigatis vix obsoletè punctulatis, carinâ dorsi obsoletiore; antennis gracilibus; tarsis omnibus subæqualibus.

Etroite, parallèle, d'un noir légèrement brillant et très-déprimée. Tête avec des points enfoncés, bien marqués, mais petits et écartés. Dos du prothorax très-finement ponctué, avec ses côtés fortement dilatés, plus ou moins relevés en dessus et couverts de gros points enfoncés, assez écartés, mais moins que ceux du disque. Base tronquée carrément dans le milieu, avec les angles postérieurs larges et assez prolongés en arrière. Elytres lisses, avec quelques très-petits points à peine marqués et à dos très-déprimé et moins élevé que la carène qui l'est assez fortement dans toute sa longueur; on voit sur chacune d'elles quelques petits plis transverses, très-courts, touchant la carène et quelquefois, probablement accidentellement, quelques plis plus gros et costiformes, également transverses. Ventre

avec des points enfoncés, petits et écartés. Abdomen plus brillant que le reste du corps.

De Barbarie. Je crois qu'elle se trouve aussi dans les îles Baléares, sans en être bien certain.

Genre II. *Pelecyphorus.*

Scotinus, Dup. Collect.

(Pl. 11. fig. de 11 à 18.)

Menton très-grand, transverse, anguleux latéralement, subtronqué antérieurement, avec un petit sinus dans le milieu : il remplit en entier l'échancrure progéniale, où il laisse un intervalle peu notable, plus large vers le bas que vers le haut, entre lui et les côtés de cette échancrure (*fig.* 11).

Languette très-petite, presque entièrement cachée, épaisse, mais non cornée, échancrée antérieurement par un sinus large et profond. Ses palpes courts, à premier article allongé, le deuxième court et renflé, le dernier également renflé, ovoïde, à peine légèrement tronqué au bout (*fig.* 12).

Mâchoires à lobe interne terminé par un crochet corné très-long. Leurs palpes à articles épais et renflés, le dernier très-comprimé, notablement plus grand que les autres, fortement triangulaire, irrégulier et formant comme une pointe au côté intérieur (*fig.* 13).

Mandibules découvertes, bidentées à leur extrémité (*fig.* 15).

Labre saillant, rectangulaire, transverse, avec une échancrure plus ou moins profonde antérieurement (*fig.* 15).

Tête anguleuse latéralement, pouvant s'enfoncer dans le prothorax de manière à couvrir la moitié des yeux non saillants, et fortement transverses (*fig.* 15).

Antennes courtes, épaisses et velues : premier article court, renflé, pyriforme; le deuxième encore plus court, transverse, noduleux; le troisième obconique, plus long que les autres; les cinq suivants courts, cylindriques, submoniliformes; les neuvième et dixième plus gros, transverses; le dernier engagé dans le pénultième, petit, transverse et comme tronqué (*fig.* 14).

Prothorax à tergum le plus souvent subrectangulaire, légèrement arqué et caréné sur les côtés; rarement retréci notablement à sa base et fortement dilaté et relevé sur les côtés : toujours plan, ou presque plan, fortement échancré antérieurement, plus ou moins tronqué à sa base, avec les angles postérieurs tronqués ou prolongés en arrière (*fig.* 16 et 17).

Ecusson formant en arrière une saillie triangulaire plus ou moins large (*fig.* 16 et 17).

Elytres à flancs oblitérés et confondus avec les parties embrassantes; tronquées carrément à leur base, avec les angles huméraux saillants et anguleux (*fig.* 16 et 17).

Présternum et mésosternum pouvant s'appuyer l'un contre l'autre, sans intervalle entre eux dans le bas.

Pattes plus ou moins velues : tibias filiformes ou subfiliformes, couverts d'aspérités aciculaires : tarses épais, velus et garnis en dessous de cils épineux, à articles, entre le premier et le dernier, très-courts et transverses, même aux tarses postérieurs : dernier article notablement plus long que le premier (*fig.* 18).

Ce genre se distingue suffisamment du précédent par le dernier article de ses palpes maxillaires, plus transverse et irrégulier : par les articles des antennes, compris entre

le troisième et le neuvième plus cylindriques : par les trois articles intermédiaires des tarses postérieurs beaucoup plus courts, et enfin par la forme de sa poitrine.

Voici l'analyse des quatre espèces qui me sont connues :

- Tibias
  - Tous entièrement filiformes et peu épais; prothorax peu rétréci à sa base;
    - Ce dernier
      - Tronqué carrément à la base; corps couvert en majeure partie de particules comme farineuses. . . . . 1. *Mexicanus.*
      - Avec les angles postérieurs prolongés en arrière;
        - Angles huméraux
          - Non tronqués obliquement, relevés et formant comme une gouttière, recevant les angles postérieurs du prothorax qu'ils débordent; élytres ponctuées dans le milieu, dans les réticulations. . . . . 2. *Asidoides.*
          - Tronqués obliquement et parallèlement aux angles postérieurs du prothorax; élytres lisses dans les réticulations, même dans le milieu. . 3. *Foveolatus.*
  - Epais: les antérieurs légèrement triangulaires; prothorax avec un rétrécissement notable à sa base, dilaté fortement, relevé et épaissi sur les côtés . . 4. *Capensis.*

PREMIÈRE DIVISION.

Tergum du prothorax peu rétréci à la base, peu sensiblement dilaté et relevé sur les côtés. Tous les tibias filiformes et peu épais. Pénultième article des antennes notablement plus gros que le précédent. Elytres réticulées. (Insectes d'Amérique.)

1. *Pelecyphorus Mexicanus.*

Scotinus Mexicanus, Dup. Collect.

Long. 15 ½ à 16 mill. Larg. 8 à 9 mill.

(Pl. 11. fig. 16.)

Niger, capite prothoraceque suboblongo, transversim densè sinuato-rugoso, pilis brevibus albidis, tectis. Elytris al-

bido terrulentis densè et confusè irregulariter reticulato-costatis.

Noir, élargi à la partie postérieure, à peine convexe en dessus, subdéprimé et couvert, plus ou moins, de parties terreuses, blanchâtres dans les enfoncements formés par les inégalités. Tête entièrement couverte de poils cendrés, très-serrés, larges, assez longs, couchés en avant et un peu en désordre. Tergum du prothorax presque plan, avec une impression longitudinale, en forme de large sillon, de chaque côté près des bords; entièrement couvert de plis élevés, ondulés, transverses, nombreux, et entremêlés de poils courts, couchés, écailleux et de la couleur de ceux de la tête. Sa base tronquée carrément dans toute sa largeur. Elytres couvertes en dessus d'élévations costiformes, formant un grand groupe, au milieu du dos, de réticulations inégales, très-irrégulières, réunies à la suture légèrement saillante, par de petites lignes transverses, obliquant en arrière. Les élévations, à l'extérieur de ce groupe, forment comme une ligne fortement sinueuse, plus épaisse, avec quelques rameaux vers la carène et une large protubérance irrégulièrement triangulaire à la partie postérieure de chaque élytre. Parties embrassantes tuberculeuses. Ventre couvert de très-gros points enfoncés, avec les bords postérieurs des segments de l'abdomen garnis de cils cendrés, courts, très-serrés et couchés en arrière.

Du Mexique. Il m'a été donné par M. Dupont.

2. *Pelecyphoras Asidoides.*

Long. 15 mill. Larg. 8 mill. $\frac{1}{2}$.

(Pl. 11. fig. 17.)

Latus, niger-obscurus, posticè dilatatus, suprà subplanatus, prothoracis dorso confusè rugoso, subreticulato, basi subtruncatâ cum dente medio parvo, et angulis posticis acutis, valdè productis; elytris basi prothorace latioribus : utroque costis tribus angustis, flexuosis, transversìm conjunctis ; interstiis duobus primis punctatis.

D'un noir obscur, subdéprimé en dessus, et allant en s'élargissant insensiblement vers la partie postérieure. Tête couverte de points enfoncés assez gros, mais peu profonds et presque effacés. Labre avec un sinus étroit et profond. Dos du prothorax légèrement relevé sur les bords latéraux, couvert de rugosités peu saillantes, très-serrées, sans ordre et subréticulées ; ayant, dans le milieu, une ligne longitudinale lisse, oblitérée postérieurement, et prolongée à la base en une petite dent triangulaire. Angles postérieurs très-aigus et très-prolongés en arrière. Elytres débordant la base du prothorax, à angles huméraux droits, un peu relevés en dessus, et formant comme un creux de chaque côté, où se logent les angles postérieurs du prothorax; chacune d'elles avec trois côtes peu saillantes, étroites, oblitérées postérieurement, et réunies transversalement par d'autres côtes, formant avec les premières de larges réticulations disposées sur quatre rangs; les deux premiers moins

marqués et entremêlés de points enfoncés assez gros, mais peu profonds, ce qui les rend très-inégales dans le milieu. Parties embrassantes avec des plis transversaux, écartés, et avec de gros points enfoncés peu marqués. Ventre ponctué et plissé.

Du Chili. Collection du Muséum de Paris.

3. *Pelecyphorus Foveolatus.*

Nyçtelia Foveolata, Dup. Collect.

Long. 13 mill. $\frac{1}{2}$. Larg. 7 mill.

Niger, obscurus, subparallelus, suprà planatus, prothoracis suprà valdè punctati basi truncatâ cum dente medio parvo, angulis posticis acutè-productis; elytrorum humeris obliquè truncatis, cum basi prothoracem latitudine æquante; elytro utroque costis tribus transversim conjunctis, interstitiis lævigatis.

D'un noir obscur, subparallèle et plus étroit que le précédent. Tête ponctuée et velue. Dos du prothorax avec de gros points enfoncés, au milieu de chacun desquels on voit un petit poil très-court. Base tronquée, avec une petite dent au milieu : angles postérieurs aigus et très-prolongés. Base des élytres à peu près de la largeur de celle du prothorax; leurs angles huméraux tronqués obliquement et parallèlement au côté intérieur des angles postérieurs du prothorax. Chacune d'elles avec trois côtes lisses, peu saillantes, réunies par d'autres, tansversales, et formant quatre rangées de larges réticulations, dont la première, divisée en deux, forme comme deux rangées de points enfoncés, oblongs. Fond de ces réticulations lisse

et d'un noir mat. Parties embrassantes avec des points enfoncés effacés.

Du Mexique. Collection de M. Dupont.

DEUXIÈME DIVISION (1).

Tergum du prothorax notablement rétréci à sa base, notablement dilaté et relevé sur les côtés. Tibias épais, un peu élargis de la base à l'extrémité. Pénultième article des antennes à peine plus gros que le précédent.

4. *Pelecyphorus Capensis.*

Long. 11 mill. Larg. 5 mill.

Niger-obscurus, terrulentus, suprà planatus, prothoracis lateribus dilatatis suprà reflexis, dorso laxè granulato sulco foveolisque impresso; elytris parallelis prothoracis latitudine, posticè subcaudatis; pedibus crassis, tuberculato-squamosis.

Etroit, très-déprimé en dessus, d'un noir obscur, et revêtu d'un enduit terreux, brun. Tête avec deux sillons longitudinaux et une fossette au milieu dans la partie supérieure. Tergum du prothorax très-dilaté et relevé sur les bords latéraux, avec un rétrécissement court, subrectangulaire à sa base, et ayant sur le disque quelques granulo-

(1) La seule espèce formant cette division semble s'éloigner des trois autres et pourrait bien former par la suite le type d'un genre distinct.

sités presque cachées par l'enduit terreux, un sillon au milieu et plusieurs fossettes orbiculaires, dont deux plus grandes situées près de la base, à peu près tronquée carrément. Elytres parallèles, ayant à leur extrémité un rétrécissement brusque et presque caudiforme, obtus. Elles sont à peu près de la largeur du prothorax, paraissant même plus étroites que lui au premier aspect, et sont recouvertes d'un enduit terreux tel qu'on n'aperçoit que lui. Pattes épaisses et comme recouvertes de petits poils écailleux très-serrés.

Du Cap de Bonne-Espérance. Collection de M. Gory.

Genre III. *Microschatia.*

(Pl. 11 fig. de 19 à 22.)

Menton remplissant en entier l'échancrure progéniale et débordant même, en croisant par dessus, les bords latéraux de cette échancrure : subtronqué antérieurement, avec un petit sinus dans le milieu (*fig.* 19).

Languette entièremont cachée, et ne laissant apercevoir que l'extrémité du dernier article de ses palpes (*fig.* 19).

Palpes maxillaires terminés par un article fortement comprimé, notablement triangulaire et assez régulier (*fig.* 19).

Labre transverse, saillant, fortement échancré par un sinus profond antérieur (*fig.* 20).

Tête anguleuse sur les côtés et pouvant s'enfoncer dans le prothorax de manière à couvrir presque en entier les yeux, notablement transverses et très-courts.

Antennes épaisses, velues et allant en grossissant insensiblement vers l'extrémité. Premier article court, en massue courbe; le second noduleux; le troisième obconique, un

peu plus long que les autres; les suivants très-courts, plus ou moins transverses et irréguliers; le pénultième fortement échancré, et le dernier très-petit, enfermé dans cette échancrure, tronqué carrément au bout (*fig.* 21).

Prothorax à tergum caréné, mais non dilaté latéralement, subrectangulaire, échancré médiocrement en avant et sinueux à sa base qui s'applique exactement contre les élytres (*fig.* 22).

Présternum tronqué postérieurement et laissant un intervalle entre lui et la partie renflée du mésosternum.

Flancs des élytres nullement marqués; carène effacée.

Tibias filiformes, couverts d'aspérités aciculaires. Tarses velus, très-épais; les quatre antérieurs à articles, entre le premier et le dernier, très-courts, notablement transverses et comme perfoliés; dans tous, le dernier article épais, cylindrique et notablement plus long que le premier.

Ce genre se distingue des précédents par la grandeur du menton débordant les bords latéraux de l'échancrure progéniale, par la forme de ses antennes et surtout du pénultième article, et par les tarses plus épais : il diffère en outre du précédent par le dernier article des palpes maxillaires plus régulier et moins transverse.

Je n'en connais qu'une seule espèce.

1. *Microschatia Punctata.*

Long. 17 mill. Larg. 9 mill.

(Pl. 11. fig. 22.)

Nigra, postice dilatata; prothoracis dorso subgibboso, medio lateribusque punctis magnis laxè impressis; elytris haud

carinatis, cum lateribus rotundatis et punctis numerosis, magnis, profundisque in seriebus subdispositis; abdomine lævissimo.

D'un noir obscur, oblongue, un peu dilatée postérieurement, peu convexe et subdéprimée sur le dos. Tergum du prothorax subcrénelé sur les bords latéraux, un peu gibbeux antérieurement, et ayant de gros points enfoncés, écartés. Base arquée, se redressant près des angles postérieurs, à peu près droits et nullement prolongés en arrière. Elytres à base un peu échancrée en arc, avec les angles huméraux formant une petite saillie dentiforme, arrondies sur les côtés et couvertes de très-gros points enfoncés, profonds, nombreux, et presque disposés en stries; intervalles qui les séparent formant une espèce de réticulation peu prononcée. Abdomen très-lisse. Tibias postérieurs un peu courbes en dessus.

Mexique. Collection de M. Gory. Cet insecte doit se tranformer dans la terre à l'époque des pluies, ou habiter des lieux humides et boueux; plusieurs parties de son corps, notamment la tête, les pattes et la poitrine, étant entièrement couvertes d'un enduit très-serré formé par de la boue liquide.

Genre IV. *Machla*, Herbst.

Latr. Règne anim. nouv. édit. — Schönh. *Syn. Ins.*
Platynotus (*Spec.*), Fabr. *Syst. Eleuth.*
Opatrum, Oliv. Entom.

(Pl. 12. fig. de 1 à 4.)

Menton large, remplissant entièrement l'échancrure pro-

géniale, et largement, mais peu profondément, échancré à sa partie antérieure (*fig.* 1).

Palpes maxillaires terminés par un article fortement comprimé et notablement triangulaire, régulier (*fig.* 1).

Labre avancé, rectangulaire et profondément échancré antérieurement (*fig.* 2).

Tête anguleuse antérieurement, et pouvant s'enfoncer dans le prothorax, de manière à couvrir en partie les yeux notablement transverses (*fig.* 2, où la tête est figurée sortie presque entièrement, et *fig.* 4).

Antennes à troisième article allongé, notablement plus long que les autres, et subcylindrique; le quatrième longiuscule, rétréci à sa base et renflé à son extrémité; les quatre suivants moniliformes; les neuvième et dixième plus larges que les autres, transverses; le dernier très-petit, subglobuleux (*fig.* 3).

Tergum du prothorax profondément échancré antérieurement, rétréci à sa base, dilaté, relevé et épaissi en très-gros bourrelet latéralement, avec une grosse inégalité dans le milieu : prothorax ayant en dessous, de chaque côté, sur la suture du tergum et des flancs, une rainure large et profonde pouvant loger les antennes : sa base plus ou moins sinueuse en dessus, s'appliquant exactement contre les élytres (*fig.* 1 et 4).

Présternum saillant en arrière, et se logeant dans un creux de la partie renflée du mésosternum (*fig.* 1).

Elytres à flancs nullement marqués et confondus avec les parties latérales, rétrécies à leur base, ce qui, joint au rétrécissement du prothorax, forme un étranglement dans cette partie du corps (*fig.* 4).

Pattes couvertes de poils rudes. Tibias épais, subfiliformes ou peu élargis à l'extrémité, ayant une petite dent en dehors et terminale, aux antérieurs.

Tarses velus, épais, subcylindriques, à articles ciliés au bout, ceux entre le premier et le dernier courts, subtransverses. Tarses postérieurs pas sensiblement plus longs que les autres.

Ce genre se distingue suffisamment de tous les autres par l'épaississement latéral du prothorax et par la rainure profonde placée en dessous, de chaque côté, pour loger les antennes : il se distingue aussi des précédents par l'organisation de la poitrine.

Ces insectes sont couverts de boue sur les parties velues ou inégales, ce qui me fait présumer qu'ils se transforment dans la terre au moment des pluies.

Les quatre espèces qui me sont connues sont toutes du Cap de Bonne-Espérance. En voici l'analyse :

Elytres	Non hispides dans les intervalles des côtes; parties embrassantes avec de gros tubercules;	Abdomen	Couvert de très-gros points enfoncés ; base du prothorax plus large que celle des élytres.	1. *Rauca.*
			Très lisse, excepté sur le dernier segment, ou couvert de petits points enfoncés; base du prothorax pas plus large que celle des elytres.	Avec de très-gros tubercules lisses ; abdomen lisse, excepté à l'extrémité. . . . . 2. *Serrata.*
			Seconde côte et carène des élytres	Avec de très petits tubercules; abdomen avec de petits points enfoncés sur tous les segments. . . . . 3. *Duponti.*
	Hispides dans les intervalles des côtes ; parties embrassantes simplement ponctuées, au moins antérieurement.			4. *Villosa.*

1. *Machla Rauca*, Dup. Collect.

Long. 24 mill. Larg. 13 mill. $\frac{1}{2}$.

Nigro-obscura, valdè convexa, gibba, capite piloso ; prothoracis dorso laxè piloso, marginibus lateralibus ciliatis, incrassatis, rugosis, anterius abruptè clavatis, utrinquè puncto elevato, rugoso ; elytris basi prothorace angustioribus, tuberculis minimis sparsis, lateribus majoribus, obconicis, re-

tusis; elytro utroque costis duabus carinàque elevatis : secundà carinàque antice conjunctis; abdomine nitido, valdè punctato.

D'un noir obscur. Arrière-corps ovale, très-convexe, comme bossu, et fortement rétréci à la base des élytres, plus étroite que celle du prothorax. Tête couverte de poils assez longs et assez serrés. Prothorax transverse, à tergum subrectangulaire, moins dilaté dans le milieu que dans les autres espèces de ce genre. Bourrelet latéral médiocrement large dans la plus grande partie de sa longueur, ensuite brusquement et fortement élargi en massue près de l'échancrure antérieure, et couvert, dans la partie la plus relevée, de plis très-saillants et sinueux. On voit un gros tubercule, également plissé en arrière, et touchant l'épaississement de ce bourrelet. Disque lisse, avec de longs poils écartés; partie médiane relevée, large, déprimée et brièvement bifurquée, en divergeant un peu vers les côtés, par une grande fossette orbiculaire qui s'étend sur la saillie postérieure de l'écusson. Elytres couvertes, sur les côtés et à la partie postérieure, de longs poils peu nombreux et très-épars. Chacune d'elles avec deux côtes saillantes, outre la carène; la première mince, comme tranchante, lisse dans la majeure partie de sa longueur, et tuberculeuse postérieurement; la seconde se joint et se confond avec la carène, un peu en arrière de la base, l'une et l'autre tuberculeuses, divergent ensuite pour se rapprocher de nouveau vers leur extrémité, et se réunir à la première côte. Les deux premiers intervalles couverts de petits tubercules très-écartés; ceux du troisième intervalle et des parties embrassantes, plus gros et moyens, les uns et les autres coniques, émoussés au sommet. Abdomen brillant, couvert de gros points enfoncés, un peu plus petits sur les deux derniers segments,

du fond de chacun desquels sort un long poil. Flancs de la poitrine lisses et glabres, avec quelques points enfoncés peu nombreux et peu apparents. Sternum couvert de très-longs poils, nombreux : celui du prothorax ayant antérieurement quelques grosses rugosités.

Du Cap de Bonne-Espérance. Collection de M. Dupont.

2. *Machla Serrata.*

Platynotus Serratus, Fab. *Syst. Eleuth.*, t. 1, p. 140.

Long. 15 mill. $\frac{1}{2}$. Larg. 7 $\frac{1}{2}$ à 9 mill.

Nigra, brevis, crassa, apice valdè obtusa, rotundata ; capite pilis brevis rectis ; prothoracis dorso basi valdè coarctato, marginibus lateralibus valdè incrassatis in curvis, baseos medio foveolâ triangulari ; elytrorum basi prothoracis latitudine, apice dilatatis : elytro utroque costis duabus carinâque valdè elevatis, crassis, subflexuosis, nitidis, utrinquè tuberculis magnis crenatis : suturâ flexuosâ minùs elevatâ : magnis pluribus tuberculis; abdomine lævissimo nitido, apice solum punctato.

Var. A. (*an Mas?*) *Apice minùs obtusa, leviter producta. Elytris costis angustioribus haudin crassatis primâ tantùm nitidâ : carinâ haud distinctâ tuberculorum magnorum serie mutatâ.* (*An spec. distinct.? An Platynotus Serratus verus?*)

D'un noir obscur, couverte sur le dos d'une poussière comme terreuse et ressemblant à de petites écailles orbiculaires assez semblables, à l'éclat près, à celles qui recou-

rent un grand nombre de Curculionites. Ces parties terreuses paraissent plus distinctement écailleuses sur la tête et le prothorax, que sur les élytres où, dans le type de l'espèce, elles figurent plutôt des grains terreux. Arrière-corps dilaté de la base, aussi large que celle du prothorax, à son extrémité très-convexe et très-arrondie. Tête avec de petits poils courts, noirs et redressés. Tergum du prothorax très-élargi dans le milieu, ayant à sa base un rétrécissement bien prononcé. Bords latéraux très-arqués, fortement relevés en gros bourrelet épais, sublunulé, et allant en diminuant presque insensiblement jusque près de la base, où il éprouve un rétrécissement assez brusque sur les angles postérieurs un peu prolongés en arrière. Ce bourrelet marginal est peu rugueux, et l'on y voit, comme sur la tête, de petits poils noirs redressés, très-courts et très-écartés. Petites écailles du dos du prothorax séparées par de petites pustules noirâtres, peu apparentes. Fossette postérieure du milieu de la base, triangulaire et divisant la protubérance centrale en deux lobes aigus. Elytres ayant chacune deux côtes et la carène très-épaisses, très-saillantes, lisses et brillantes, un peu flexueuses et comme dentées à droite et à gauche par de gros tubercules lisses, placés alternativement tout contre les côtes. On voit quelques petits tubercules épars et très-rares sur les deuxième et troisième intervalles. Parties embrassantes couvertes de tubercules, semblables à ceux qui avoisinent les côtes, très-obtus, presque sphériques. Abdomen très-lisse et très-brillant avec le dernier segment ponctué. Sternum couvert de petites écailles semblables à celles du dos, et de petits poils courts, redressés et jaunâtres comme ces premières. Flancs du prothorax avec quelques gros points enfoncés.

La Variété A, qui pourrait bien être une espèce où le mâle de la première, et qui est peut-être le vrai *Platyno-*

tus Serratus, se distingue par son arrière-corps plus parallèle, moins obtus, moins arrondi postérieurement et légèrement prolongé à son extrémité; par les côtes des élytres plus étroites, la première lisse et brillante, et la seconde couverte de petites écailles comme les intervalles; par la carène nullement costiforme et remplacée par une rangée de gros tubercules. Tout le reste est absolument comme dans le type, et il pourrait se faire que ces différences fussent sexuelles.

Du Cap de Bonne-Espérance. Collection de M. Dupont. La Variété A m'a été donnée par M. Gory, quoique unique dans sa collection.

3. *Machla Duponti.*

Machla Serrata, Var. Dup. Collect.

(Pl. 12. fig. 4.)

Long. 17 mill. Larg. 10 mill.

Nigra, convexa, posticè abruptè declivis, vix obtusè productâ; prothorace retrorsùm valdè abruptè angustato, dorso marginibus lateralibus lunato-incrassatis tumoreque mediano posticè bifurcato, pilis crassis, rigidis pallidisque tectis; elytris basi angustatis, prothoracis latitudine, pluri tuberculatis: elytro utroque costis duabus carinâque angustatis, elevatis, pilis rigidis, pallidis, sparsis tuberculisque minoribus utrinquè crenatis; abdomine nitidulo, punctis parvis impresso.

Cette espèce ressemble beaucoup à la précédente et surtout à la Variété A. Elle en diffère : par les poils épais et

blanchâtres des bourrelets latéraux et de l'élévation médiane du tergum du prothorax; poils que l'on retrouve sur les côtes et sur la carène des élytres; par ces côtes et cette carène encore plus étroite que dans la Variété A, de la précédente, plus tranchantes et entièrement recouvertes, comme les intervalles, d'un enduit écailleux, terreux et très-épais; par les tubercules, bordant, à droite et à gauche et alternativement, les côtes et la carène, notablement plus petits; elle se distingue enfin par l'abdomen moins brillant, couvert de petits points enfoncés écartés, et par les flancs du prothorax avec un gros pli anguleux, mais lisses et non fortement ponctués.

Du Cap de Bonne-Espérance. Collection de M. Dupont.

4. *Machla Villosa*, Herbst.

Schönherr. *Syn. Insect.* I. 1. p. 124.

Opatrum Villosum, Oliv. Entom. T. III. 56, p. 5, n° 2. Pl. 1, fig. 2. (mâle).

Long. 13 mill. Larg. 7 mill. ½.

Nigro-obscura, posticè abruptè declivis, suprà longè rufo-pilosa; prothoracis marginibus lateralibus incrassatis tumereque medio valdè punctulato-variolosis; elytro utroque costis duabus carinâque elevatis nitidulis: primâ leviter sinuatâ breviori, posticè versùs suturam curvatâ: secundâ serratâ cum carinâ tuberculatâ basi conjunctâ; abdomine nitido, punctis magnis impresso.

Plus petite que la précédente, mais ayant à peu près la même forme. D'un noir obscur et couverte en dessus de longs poils d'un brun roussâtre obscur. Tête lisse antérieu-

rement, avec quelques gros points très-profonds à la partie postérieure. Bourrelets latéraux du prothorax brusquement épaissis en massue antérieurement, couverts de grosses rides saillantes. Protubérance médiane bifurquée postérieurement par une fossette triangulaire, chargée de très-gros points très-profonds. Elytres couvertes dans les intervalles, outre les longs poils que l'on voit sur tout le dos, d'une poussière écailleuse de la couleur de ces poils. Chacune d'elles a, outre la carène, deux côtes très-saillantes, d'un noir brillant; la première, plus courte, légèrement flexueuse, se courbe postérieurement vers la suture, et se réunit presque à la côte correspondante de l'autre élytre ; la seconde, plus longue, a de chaque côté des tubercules alternes figurant des dents de scie. Carène comme cette dernière côte, mais à tubercules un peu plus obtus. Parties embrassantes avec des points enfoncés, des rides et quelques petits tubercules seulement à la moitié postérieure. Poitrine du prothorax ayant dans le milieu quelques gros points enfoncés, très-profonds, comme sur le dos. Abdomen brillant avec des points enfoncés assez gros, mais plus petits cependant que ceux de la poitrine du prothorax.

Du Cap de Bonne-Espérance. Collection de M. Gory. Quoique la figure d'Olivier ne lui convienne qu'imparfaitement, je pense cependant que c'est bien son *Opatrum Villosum*.

Genre V. *Stenosides*.

Nyctelia, Dup. Collect.

(Pl. 12. fig. de 5 à 8.)

Menton grand, transverse, remplissant en entier l'échancrure progéniale, dilaté brusquement au-delà de

cette échancrure, de manière à déborder légèrement ses saillies latérales, et tronqué antérieurement (*fig.* 5).

Languette entièrement cachée par le menton, ainsi que ses palpes, dont on n'aperçoit que l'extrémité du dernier article.

Palpes maxillaires terminés par un article très-comprimé, notablement plus grand que le précédent, fortement triangulaire et presque équilatéral (*fig.* 5).

Labre transverse, rectangulaire et tronqué antérieurement (*fig.* 6).

Tête point anguleuse latéralement, presque carrée, avec un petit rétrécissement en trapèze antérieurement, moins enfoncée dans le prothorax que dans les autres genres de cette Tribu. Yeux légèrement saillants, gros et découverts. Mandibules peu apparentes dans le repos (*fig.* 6).

Antennes à troisième article plus long que les autres; ceux compris entre lui et le neuvième, légèrement allongés et obconiques; le neuvième plus court, submoniliforme; le pénultième transverse et le dernier petit, subtronqué (*fig.* 7).

Tergum du prothorax transverse, aminci et arqué sur les côtés, avec un petit rétrécissement formant les angles postérieurs, et ayant au milieu de sa base un lobe large, rectangulaire, peu saillant et s'appliquant entre les élytres (*fig.* 8).

Arrière-corps ovale, rétréci en avant et formant un étranglement sensible à la base des élytres, dont les angles huméraux sont effacés (*fig.* 8).

Présternum point prolongé en saillie postérieurement, tronqué à la hauteur des hanches : un intervalle en forme de creux entre lui et le mésosternum.

Pattes grêles et velues : tibias filiformes, les antérieurs terminés en dehors par une dent brusque; tarses minces :

les quatre antérieurs à articles intermédiaires très-courts, transverses et gibbeux en dessus : les mêmes articles des postérieurs un peu plus longs; dernier article de tous plus long que le premier.

Ce genre se distingue des précédents par son menton, la forme de sa tête, la grandeur de ses yeux, et par son labre plus transverse et tronqué. Il diffère en outre du dernier par l'absence de creux sous le prothorax pour loger les antennes, et il se distingue des trois premiers par le rétrécissement antérieur de l'arrière-corps.

Ces insectes, comme les autres de cette Tribu, doivent se transformer dans la terre, à en juger par celle qui les recouvre. Jen' n connais qu'une seule espèce.

1. *Stenosides Graciliformis.*

Nyctelia Graciliformis, Dup. Collect.

(Pl. 12. fig. 8.)

Long. 12 mill. Larg. 5 mill. $\frac{1}{2}$.

Oblongo-ovalis, nigra, pilosa, densè albido-lutosa; prothoracis dorso anticè subsulcato; elytro utroque costis duabus tenuibus carinâque parùm elevatis : primâ longâ posticè sinuatâ cum carinâ apice intus curvatâ junctis : secundâ abbreviatâ.

Oblongue, fortement étranglée à la base du prothorax, avec l'arrière-corps ovale. Noire, couverte de poils assez longs, confondus dans un enduit boueux, la recouvrant entièrement tant en dessus qu'en dessous, et lui donnant

une couleur cendrée. Tête avec deux fossettes orbiculaires à la partie antérieure. Dos du prothorax très-légèrement convexe, avec le bord latéral aminci, dilaté et un peu relevé en dessus : les quatre angles courts, aigus, subépineux. Elytres à base plus étroite que celle du prothorax, mesurée d'un angle postérieur à l'autre. Chacune d'elles avec trois côtes, y compris la carène, très-minces et peu saillantes; la première partant de la base, d'abord droite jusqu'au-delà de la moitié de la longueur des élytres, se détournant ensuite, en se rapprochant de la suture, se recourbant de nouveau vers la carène qui fait en même temps une courbe en dedans, de manière à se joindre l'une et l'autre en se prolongeant un peu en une seule côte. La seconde, très-courte, se trouve comme enfermée par les deux autres.

Du Mexique. Collection de M. Dupont.

DEUXIÈME SECTION.

Menton laissant la base des mâchoires notablement à découvert, et offrant un vide plus ou moins prononcé entre ses côtés et ceux de l'échancrure progéniale : la languette, toujours légèrement saillante et profondément bilobée, est épaisse et cornée dans la partie visible, et m'a semblé ne pouvoir se retirer entièrement sous le menton.

Genre VI. *Stenomorpha.*

Nyctelia, Dup. Collect.

(Pl. 12. fig. de 9 à 14.)

Menton grand et plus ou moins transverse, laissant à découvert la base des mâchoires, et offrant entre ses côtés

et ceux de l'échancrure progéniale un intervalle assez marqué, mais peu considérable : tantôt très-court, largement mais peu profondément échancré antérieurement et à peu près en croissant : tantôt moins transverse, subtrapéziforme, peu rétréci à sa base, avec un sinus assez étroit et peu profond. Pédoncule peu saillant, avec une large échancrure antérieure, anguleuse et formant deux lobes tronqués et étroits (*fig* 9 et 10).

Languette légèrement saillante, profondément bilobée, épaisse et cornée dans la partie au-delà du menton (*fig.* 9 et 10).

Palpes labiaux plus ou moins saillants, terminés par un article court, ovoïde, subaigu, toujours à découvert ; le second est quelquefois entièrement visible, comme le dernier (*fig.* 9 et 10).

Palpes maxillaires, tantôt terminés par un article médiocrement comprimé, notablement triangulaire, tronqué carrément au bout, tantôt à article terminal très-fortement comprimé, notablement triangulaire, tronqué obliquement au bout et légèrement cultriforme (*fig.* 9 et 10).

Labre saillant, peu transverse et profondément bilobé antérieurement (*fig.* 11).

Tête non anguleuse latéralement, et pouvant s'enfoncer dans le prothorax, de manière à cacher en partie les yeux non saillants et notablement transverses (*fig.* 11 et 14).

Antennes à deuxième article très-court, subcyathiforme; le troisième notablement plus long que les autres, légèrement obconique ou subcylindrique; les cinq suivants courts, irréguliers et submoniliformes, dans les uns, allongés et subconiques renflés, dans les autres; le neuvième plus gros que les précédents, court, transverse ou conique-turbiné; le dixième, transverse, plus large encore que le précédent;

le dernier, petit, soit suborbiculaire, soit subcylindrique tronqué (*fig.* 12 et 13).

Prothorax à tergum subrectangulaire, aminci, dilaté et arqué sur les côtés ; à base sinueuse, avec les angles postérieurs obtus, nullement prolongés en arrière, et s'appliquant exactement contre les élytres qui sont rétrécies vers leur base et à flancs étroits, oblitérés antérieurement et presque confondus avec les parties embrassantes : corps ayant un étranglement notable à la base des élytres (*fig.* 14).

Présternum sans saillie postérieure et séparé du mésosternum par un intervalle en forme de creux.

Ecusson à saillie postérieure bien marquée et triangulaire.

Pattes et tarses velus, grêles, filiformes et à peu près comme dans le genre précédent.

Ce genre, qui par la forme du corps se rapproche du genre *Stenosides*, s'en distingue par son menton, sa languette, ses palpes labiaux et son labre. Il diffère des trois premiers genres par son menton laissant plus à découvert les mâchoires, par sa languette cornée, et par le rétrécissement du corps à la base des élytres. L'organisation de son prothorax et de sa poitrine le sépare suffisamment du genre *Machla*.

Je ne connais que trois espèces de ce genre, toutes particulières au Mexique ; en voici une analyse :

Elytres avec des côtes plus ou moins marquées, et arrondies latéralement, ces côtes sont	larges, arrondies, lisses et très-saillantes ; dos glabre.	1. *Costata.*
	peu marquées, subanguleuses ; dos velu.	2. *Subpilosa.*
	lisses et arrondies latéralement.	3. *Blapsoides.*

1. *Stenomorpha Costata.*
Nyctelia Costata, Dup. Collect.

Long. 20 mill. Larg. 8 mill. $\frac{1}{2}$.

Oblonga, nigra; prothorace basi elytrorum latiore cum dorso valdè punctato; elytro utroque costis quatuor validis, obtusis, lævigatis, posticè per pares conjunctis; suturâ valdè elevata, costiformi.

Oblongue, d'un noir très-légèrement brillant. Tête avec de petits points enfoncés, antérieurement, sur les côtés et à la partie postérieure, avec des plis irréguliers dans le milieu. Tergum du prothorax plus large à sa base que celle des élytres, fortement ponctué, dilaté et relevé en dessus sur les bords latéraux. Elytres très-rétrécies à leur base, avec une échancrure anguleuse, et ayant chacune quatre côtes arrondies, lisses et réunies successivement deux à deux à la partie postérieure. Suture très-relevée et formant une côte plus large que les autres. Intervalles avec des rides transversales très-fines. Ventre finement ridé, avec quelques points enfoncés, notablement rugueux sur la poitrine et pas sensiblement sur l'abdomen. Les antennes manquent au seul individu sous mes yeux, et on leur a substitué celles d'une *Trachyderma.*

Du Mexique. Collection de M. Dupont.

2. *Stenomorpha Subpilosa.*
Nyctelia Subpilosa, Dup. Collect.

Long. 26 mill. Larg. 12 mill. $\frac{1}{2}$

Oblonga, nigra, suprà pilosa, capite punctato; prothoracis dorso punctulato, lateribus crenatis punctisque majoribus

impressis; elytris laxè granulatis, costis parùm prominulis angulatis, suturâ haud prominulâ.

Oblongue, d'un noir obscur en dessus, légèrement brillant en dessous et sur le prothorax. Dos couvert de poils roux assez longs et peu rapprochés. Tête couverte de gros points enfoncés, peu serrés, avec deux fossettes transverses entre les antennes. Dos du prothorax couvert de petits points enfoncés avec les bords latéraux dilatés, relevés en dessus, crénelés et à ponctuation très-grosse et légèrement rugueuse. Elytres à base de la largeur de celle du prothorax, couvertes de granulosités écartées, et ayant chacune quatre côtes, la marginale comprise, peu saillantes, subanguleuses et oblitérées aux deux tiers de la longueur des élytres; les deux premières moins marquées, plus arrondies et granuleuses comme les intervalles; la troisième et la marginale fortement granuleuses, se réunissant en avant assez loin de la base. Parties embrassantes granuleuses comme le dos. Poitrine couverte de points sublunulés, tuberculeux sur leur bord antérieur. Abdomen avec des plis fins, sans ordre et formant de très-petites réticulations très-serrées, parmi lesquelles on voit quelques granulosités fines et écartées dominant ces plis. Antennes à articles compris entre le troisième et le neuvième allongés.

Du Mexique. Collection de M. Dupont.

3. *Stenomorpha Blapsoides.*

Nyctelia Blapsoides, Dup. Collect.

Long. 18 mill. $\frac{1}{2}$. Larg. 8 mill. $\frac{1}{2}$.

(Pl. 12. fig. de 12 à 14.)

Oblonga, nigra, capite punctulato; prothoracis dorso vix

punctulato, marginibus punctis sparsis, magnis impressis ; elytris lateribus rotundatis, transversim subtiliter plicatis.

Noire, oblongue, plus étroite que les précédentes. Tête finement ponctuée. Tergum du prothorax également finement ponctué, avec les bords latéraux légèrement relevés en dessus et couverts de gros points enfoncés, écartés. Sa base à peu près de la largeur de celle des élytres ou à peine plus large qu'elles. Elytres lisses, arrondies sur les côtés et couvertes de rides transversales très-fines, à peine marquées, tant en dessus que sur les parties embrassantes. Ventre avec quelques très-petits points enfoncés, écartés. Abdomen ayant en outre quelques rides longitudinales très-fines et peu marquées. Antennes épaisses, à articles compris entre le troisième et le neuvième, courts, submoniliformes. Cuisses glabres. Tibias couverts de petits poils aciculaires.

Du Mexique. Collection de M. Dupont.

Genre VII. *Cardigenius.*

Nyctelia, Dup. Collect.

(Pl. 12. fig. de 15 à 20.)

Menton transverse, fortement rétréci à sa base, échancré antérieurement et cordiforme; laissant un intervalle notable entre ses côtés et ceux de l'échancrure progéniale, porté sur un pédoncule légèrement saillant, rétréci et tronqué antérieurement (*fig.* 15).

Languette assez saillante, cornée et bilobée antérieurement. Ses palpes assez saillants, à dernier article subova-

laire allongé, légèrement courbé longitudinalement, un peu tronqué au bout (*fig.* 15).

Mâchoires à lobe interne terminé par un crochet corné, entier, robuste et peu allongé. Leurs palpes ayant les trois derniers articles épais, à peu près égaux en longueur, le terminal comprimé, plus gros que les précédents et notablement triangulaire (*fig.* 16).

Tête et labre à peu près comme dans le genre précédent.

Antennes à troisième article plus long que les autres; le quatrième assez allongé; les quatre suivants plus ou moins courts et obconiques; le neuvième transverse, cyathiforme; le onzième plus petit que le dixième, emboîté dans ce dernier, de manière à n'en former qu'un en apparence, plus gros que les précédents et globuleux (*fig.* 17).

Prothorax à tergum transverse, légèrement trapèziforme, échancré antérieurement, aminci et dilaté sur les côtés, sinueux à sa base, avec les angles postérieurs obtus, nullement prolongés en arrière : il s'applique fortement contre les élytres (*fig.* 18).

Corps convexe : élytres pas sensiblement rétrécies à leur base, avec les angles huméraux plus ou moins arrondis, carénées latéralement, à flancs oblitérés et confondus avec les parties embrassantes. Ecusson faisant une saillie assez notable et triangulaire (*fig.* 18).

Pattes glabres ou pas sensiblement velues : cuisses avec quelques points enfoncés; tibias ponctués : les quatre postérieurs plus que les antérieurs et garnis souvent d'aspérités subépineuses; les deux premiers courts, un peu élargis, subtriangulaires-allongés, et terminés en dehors par une dent notable, triangulaire; les quatre autres également terminés en dehors par une dent, mais étroite et spiniforme (*fig.* 19 et 20).

Tarses très-grêles, garnis de cils rares et épineux, plus

robustes en dessous; à articles sensiblement triangulaires; les intermédiaires très-courts aux tarses antérieurs, et s'allongeant un peu successivement aux autres tarses. Premier article des quatre postérieurs fortement comprimé verticalement, et plus long que le terminal, surtout aux deux postérieurs (*fig.* 19).

Par son menton, laissant un intervalle notable entre ses côtés et ceux de l'échancrure progéniale, ce genre se distingue suffisamment des autres de la première division, et il diffère du précédent : par son menton notablement plus rétréci à sa base et cordiforme; par son corps nullement étranglé à la base des élytres, et enfin par les deux articles terminaux des antennes.

Je n'en connais que deux espèces, toutes deux d'Amérique.

1. *Cardigenius Cicatricosus.*

Nyctelia Cicatricosa, Dup. Collect.

(Pl. 12. fig. 18.)

Long. 17 à 17 mill. $\frac{1}{2}$. Larg. 10 à 11 mill.

Niger, ovalis, prothoracis dorso sublævigato; elytris longitrorsùm nervosis, interstitiis inæqualibus pilis squamosis tectis; antennis palpisque maxillaribus obscuro-rufis.

Var. A. *Elytris minùs nervosis; antennis palpisque maxillaribus nigris.*

D'un noir obscur, ovale, obtus, très-convexe, avec le prothorax sensiblement plus étroit que les élytres. Tête

avec une dépression large et très-marquée à la partie antérieure : épistome à peu près lisse; quelques points enfoncés moyens, à la partie postérieure. Tergum du prothorax à peu près lisse, avec quelques très-petits points très-oblitérés, dilaté et relevé sur les côtés. Elytres ayant des lignes élevées longitudinales, réunies entre elles par d'autres formant avec les premières des réticulations allongées et très-irrégulières, plus marquées dans le milieu que près de la côte marginale saillante et aiguë. Intervalles entre ces espèces de nervures, couverts de petits poils roussâtres, très-courts, subsquamiformes : carène marquée seulement à son extrémité. Poitrine obscure, presque lisse, avec quelques petits points enfoncés, à peine marqués, de chacun desquels sort un petit poil roux, très-court. Abdomen légèrement brillant, très-finement plissé en long, avec quelques petits points enfoncés et de petits poils semblables à ceux de la poitrine, excepté sur le dernier segment où ces points et ces poils sont un peu plus marqués. Antennes, labre et palpes maxillaires d'un rouge brun obscur.

La Variété A est un peu plus étroite; les élévations costiformes des élytres moins marquées, et les antennes, le labre et les palpes maxillaires noirs.

Du Chili. Cette espèce m'a été donnée par M. Emond d'Esclevin. Elle figure aussi dans la collection de M. Dupont, et la Var. A dans celle de M. Barthélemy.

2. *Cardigenius Laticollis.*

Long. 17 mill. Larg. 10 mill.

Nigra, obscura, capite prothoraceque lato supra valdè punctatis; elytris retrorsum dilatatis, basi prothorace angus-

tioribus, sublevigatis : utroque juxtà basin lineâ brevissimâ elevatâ plicisque duobus longitudinalibus obliteratis; antennis rufis.

D'un noir obscur. Arrière-corps allant en s'élargissant de la base à l'extrémité très-obtuse. Tête avec une dépression antérieure et fortement ponctuée. Prothorax très-large, à peine plus étroit que la plus grande largeur des élytres, et plus large que leur base; son dos fortement ponctué, surtout sur les parties dilatées latérales; base assez fortement sinueuse. Elytres presque lisses, avec quelques très-petites granulosités peu nombreuses, à peine apparentes, et même entièrement effacées à la partie postérieure; chacune d'elles ayant, outre la côte marginale bien marquée, assez épaisse et oblitérée avant l'extrémité, une petite ligne très-saillante, très-courte, située contre la base, et beaucoup plus près de l'angle huméral que de la suture, et deux plis costiformes, oblitérés et entièrement effacés en arrière. Carène à peine apparente, excepté vers l'extrémité, à partir du point où cesse la côte marginale, ainsi que cela a lieu dans la précédente. Ventre couvert de petits points enfoncés, très-écartés, de chacun desquels sort un petit poil très-court et jaunâtre. Antennes d'un rouge un peu obscur.

Amérique. Collection de M. Barthélemy.

Genre VIII. *Scotinus*, Kirby, *Linn. Trans.* — Latr. Règne anim. nouv. édit. — Eschscholtz, *Zool. Atl.*

(Pl. 13. fig. de 1 à 12.)

Menton peu transverse, notablement rétréci vers sa base, avec une échancrure large et profonde, le divisant en deux lobes étroits, arrondis au bout et cordiforme; il laisse le

plus souvent un intervalle très-notable entre ses côtés et ceux de l'échancrure progéniale; quelquefois cette échancrure a les saillies latérales très-longues et cornues, et alors l'intervalle n'est notable qu'à la base (*fig.* 1 et 2).

Languette à extrémité saillante, cornée et bilobée; ses palpes étroits, saillants, à dernier article allongé, un peu courbé longitudinalement et tronqué au bout (*fig.* 1).

Mâchoires à lobe interne terminé par un crochet corné, robuste, bidenté à la mâchoire gauche et creux avec une échancrure, le faisant paraître également bidenté à la droite, ce qui permet à ces crochets de s'engrainer lorsque les mâchoires se ferment (*fig.* 3 et 4).

Palpes maxillaires épais, terminés par un article comprimé et notablement triangulaire (*fig.* 3).

Tête avec un rétrécissement antérieur, brusque, formé par l'épistome, et dilatée de chaque côté, en un lobe auriculiforme, au-dessus des antennes; elle peut s'enfoncer jusqu'aux yeux dans le prothorax. Labre avancé, pas sensiblement transverse, rectangulaire, arrondi et échancré antérieurement (*fig.* 6).

Antennes à premier article assez long, en massue, le deuxième noduleux, transverse; le troisième plus long que les autres, obconique ou subcylindrique; les quatre suivants courts, submoniliformes; le neuvième plus gros, transverse; le dixième encore plus transverse, plus court que le précédent, et renfermant le terminal, beaucoup plus petit, et paraissant n'en faire qu'un seul avec lui (*fig.* 5).

Prothorax à tergum plus ou moins transverse, subrectangulaire, avec les côtés sinueux ou arqués, à base bisinueuse, s'appliquant contre les élytres, avec les angles postérieurs prolongés (*fig.* 7, 8, 9 et 10).

Corps plan en dessus ou peu convexe, s'élargissant plus

ou moins de la base à l'extrémité, et revêtu d'un duvet serré, écailleux.

Poitrine comme dans le genre précédent.

Elytres très-embrassantes, à flancs entièrement confondus avec les parties latérales.

Pattes grêles, hispides et pas sensiblement tuberculeuses : tous les tibias filiformes, très-étroits et allongés, même les antérieurs (*fig.* 11).

Tarses filiformes, à peu près égaux : les quatre antérieurs à articles, entre le premier et le dernier, très-courts, subtriangulaires ; le premier en massue, peu allongé et notablement plus court que le dernier. Tarses postérieurs à articles intermédiaires un peu plus allongés qu'aux quatre antérieurs; leur premier article nullement comprimé verticalement et à peu près de la longueur du terminal.

Ce genre, qui se rapproche du précédent par la forme de son menton, s'en distingue : par le crochet corné des mâchoires; par les tibias antérieurs plus grêles et plus longs ; par les tarses postérieurs à premier article non comprimé; par les antennes plus moniliformes, et par le corps moins convexe.

Je ne connais que trois espèces de ce genre, toutes trois du Brésil, et dont voici l'analyse :

- Saillies latérales de l'échancrure progéniale
  - A peine avancées et ne formant pas une longue corne de chaque côté ;
    - Tergum du prothorax
      - Avec les angles postérieurs peu prolongés, à base médiocrement sinueuse et à bords latéraux sinués et crénelés ; élytres sans élévations calleuses à leur partie postérieure. . 1. *Crenicollis.*
      - Avec les angles postérieurs sensiblement prolongés, à base trilobée et à bords latéraux arqués non crénelés ; élytres ayant chacune une élévation calleuse à la partie postérieure. 2. *Brasiliensis.*
  - Très-avancées et formant une longue corne de chaque côté ; une côte saillante au milieu de chaque élytre. . . . 3. *Quadricollis.*

1. *Scotinus Crenicollis*. KIRBY, *Linn. Trans.*—ESCHSCHOLTZ, *Zool. Atl.* 3 livr. pag. 14.

(Pl. 13. fig. 8 et 9.)

Long. 18 à 22 mill. Larg. 10 à 12 mill.

Fuscus, aut fusco-obscurus subniger, obscurè cinereo quamosus, posticè dilatatus, antè angustatus; prothorace vix transverso, subquadrato, lateribus sinuatis, crenatis, lineolâ albidâ propè medium baseos leviter sinuata; elytris cum medio nigro holosericeo plus minùsve transversìm venosis, aliquandò unicoloribus; prope scutellum maculâ subquadratâ nigro-holosericeâ. (*Mas.? Fig.* 8.)

Var. A. *Prothorace breviore sensìm transverso.* (*Fœmina? Fig.* 9.)

D'un brun obscur presque noir, quelquefois un peu rougeâtre, entièrement recouvert en dessus d'un duvet écailleux très-serré, tantôt cendré, tantôt d'un brun terreux et ayant en dessous de petits poils nombreux et roussâtres. Corps très-étroit en avant et dilaté en arrière, nullement ponctué. Prothorax ordinairement assez allongé et pas sensiblement transverse, à bords latéraux crénelés; le milieu avec un sillon longitudinal peu marqué; une ligne blanche également longitudinale au milieu de la base médiocrement sinueuse. Elytres tantôt unicolores et tantôt plus ou moins veinées, dans la moitié postérieure, de lignes légèrement relevées, flexueuses, transversales et formées par un duvet plus foncé que le fond : une grande tache veloutée, rectangulaire, sur la saillie de l'écusson.

La Variété A, qui est peut-être l'autre sexe, ne diffère que par le prothorax notablement plus court.

Du Brésil. Cet insecte m'a été donné par M. le professeur Géné. La Var. A appartient à mon ami M. Arsène Maille.

2. *Scotinus Brasiliensis*, Gory, Iconog. Règne anim. Pl. 29, fig. 9.

An Scotinus Tuberculatus, Eschscholtz? *Loc. cit.* pag. 14, n° 3.

(Pl. 13. fig. 10.)

Long. 12 ½ à 14 mill. Larg. 6 ½ à 7 mill.

Subparallelus, subniger, fusco-cinereo densè squamosus, prothorace valdè transverso, suprà profundè et longitudinaliter sulcato posticèque puncto oblongo albido : basi trilobatâ; elytro utroque carinâ crenato-tuberculatâ costâque dorsali obliteratâ posticè valdè callosâ in medio lineâ-obliquâ maculâque communi quadratâ propè scutellum, nigro holosericeis.

Plus petite que la précédente, subparallèle et à prothorax notablement transverse, presque aussi large que les élytres; noir et recouvert d'un duvet écailleux très-serré et d'une couleur terreuse. Prothorax à bords latéraux dilatés, arqués et un peu relevés en dessus; son dos gibbeux postérieurement, couvert, outre le duvet écailleux, de poils roux, rigides et couchés en arrière, avec un sillon longitudinal profond dans le milieu, et une tache oblongue, blanchâtre, sur le lobe intermédiaire de la base fortement sinueuse et subtrilobée; lobe du milieu très-grand, très-large et arrondi;

les deux latéraux petits, formés par les angles postérieurs. Elytres à angles huméraux tronqués obliquement et à carène garnie de tubercules fasciculés; chacune d'elles ayant, en outre, une côte tuberculeuse oblitérée, fortement calleuse à son extrémité : entre cette côte et la carène, l'on voit quelques tubercules peu apparents; une tache oblique, à peu près au milieu de chaque élytre, allant de la côte dorsale à la suture, et une tache commune rectangulaire, sur la saillie de l'écusson, formées par un duvet noir-velouté.

Du Brésil. Collections de MM. Dupont et Gory.

3. *Scotinus Quadricollis*, Dej. — Eschscholtz. *Loc. cit.* p. 14, n° 2, tab. XVIII, *fig.* 8 (1).

(Pl. 13. fig. 7.)

Long. 27 mill. Larg. 13 mill. $\frac{1}{2}$.

Niger, posticè dilatatus, squamis terrulentis densè vestitus, prothoracis transversi, lateribus rectis, basique sinuatâ; elytris elevatis in medio planatis, utrinquè propè suturam maculâ subtriangulari obliquâ, alterâ communi propè scutellum, subquadratâ, nigris holosericeis utriusque elytri singulo cariná costâque dorsali posticè abbreviatâ, acutis, prominulis.

Noir et couvert, comme les deux précédents, d'un duvet serré, écailleux et terreux, et de quelques poils rigides roussâtres. Corps s'élargissant vers la partie postérieure. Tergum du prothorax plan en dessus, transverse, rectangulaire, à bords latéraux droits; base sinueuse, prolongée

(1) Dans la figure d'Eschscholtz la base du prothorax est mal figurée.

en lobe large et arrondi dans le milieu, à angles postérieurs formant un petit lobe triangulaire de chaque côté. Elytres anguleuses, relevées au-dessus de la carène et planes sur le milieu du dos depuis la base jusqu'aux deux tiers de la longueur : chacune d'elles ayant, outre la carène tranchante et étroite, une côte dorsale semblable, mais plus courte qu'elle, atteignant la base et un peu crochue en dedans à son extrémité. On voit sur les élytres trois taches noires, relevées, formées par un duvet velouté ; la première commune, rectangulaire, sur la saillie de l'écusson ; les deux autres subtriangulaires, obliques, touchant la côte dorsale et n'atteignant pas la suture, une sur chaque élytre, à peu près au milieu de la longueur.

Du Brésil. Collection de M. Dupont.

DEUXIÈME DIVISION.

(*Hétéroscélites.*)

Epistome plus développé que dans la division précédente, fortement échancré dans son milieu antérieur, et recouvrant la majeure partie des mandibules ; tibias antérieurs ayant, outre la dent terminale, une seconde dent au milieu de son côté extérieur ; mâchoires à lobe interne non armé d'un crochet corné, et à pièce latérale saillante, en forme de corne (Pl. 13, fig. 15).

Genre IX. *Heteroscelis*, Latr. Règne anim. nouv. édit.

Platynotus, Fabr. *Syst. Eleuth.*

Anomalipes, Guér.

(Pl. 13. fig. de 13 à 20.)

Menton grand, notablement transverse, brusquement rétréci près de sa base, avec une échancrure large, profonde

et anguleuse antérieurement, subcordiforme et laissant un intervalle bien marqué, mais peu notable, entre ses bords latéraux et ceux de l'échancrure progéniale. Pédoncule à peine saillant, avec une dent triangulaire de chaque côté (*fig.* 13).

Languette membraneuse, entièrement cachée sous le menton, fortement transverse, avec une large échancrure, assez profonde et antérieure (*fig.* 14).

Palpes labiaux saillants au-delà du menton; on aperçoit les deux derniers articles ; le terminal renflé, ovoïde (*fig.* 14).

Palpes maxillaires à deuxième article obconique, notablement plus long que le troisième, également obconique, mais guère plus long que large, sans y comprendre l'étranglement de la base ; article terminal comprimé, mais assez épais, notablement plus gros que le précédent et notablement triangulaire (*fig.* 16).

Tête notablement anguleuse latéralement, subrhomboïdale et pouvant s'enfoncer dans le prothorax de manière à couvrir une partie des yeux nullement saillants et fortement transverses. Epistome très-grand, très-fortement échancré antérieurement ; labre médiocrement saillant, transverse, très-échancré et situé dans le sinus de l'épistome qui recouvre en grande partie les mandibules (*fig.* 17).

Antennes à premier article très-court, renflé, presque entièrement caché sous le bord dilaté de la tête ; le deuxième plus court, transverse, subcylindrique, noduleux; le troisième obconique, aussi long que les deux suivants réunis ; articles de quatre à sept égaux, très-courts, cylindriques, submoniliformes ; les trois suivants transverses, allant en grossissant successivement ; le terminal transverse et tronqué, presque aussi gros que le neuvième, mais sensiblement plus petit que le pénultième (*fig.* 18).

Prothorax à tergum fortement échancré antérieurement, déprimé, presque plan ou très-peu convexe, aminci en crête notablement arquée sur les côtés avec un rétrécissement à sa base, et les angles postérieurs prolongés en arrière, ce qui la fait paraître comme échancrée en arc (*fig.* 19).

Présternum prolongé à la partie postérieure, en pointe pouvant se loger dans un creux correspondant du mésosternum, lorsque l'insecte baisse le prothorax, et laissant un grand intervalle quand ce dernier est horizontal.

Corps subdéprimé en dessus et plus ou moins parallèle.

Elytres très-embrassantes, à peu près de la largeur du prothorax, nullement rétrécies à leur base, et à flancs entièrement confondus avec les parties embrassantes; elles sont carénées latéralement.

Pattes glabres, fortement ponctuées, à tibias grêles et filiformes; les antérieurs prolongés à leur extrémité, terminée en dehors par une dent brusque, et ayant une fossette pour recevoir la tarse; ils sont arqués et ont au milieu du côté extérieur une seconde dent triangulaire, bien prononcée, et au côté interne une rangée de petites dentelures tuberculeuses et quelques cils subépineux (*fig.* 20). Tibias intermédiaires également arqués, un peu anguleux au milieu de son côté extérieur et à son extrémité.

Tarses ponctués comme les jambes, avec de petits cils et quelques poils écartés, et garnis en dessous de deux rangées de cils rudes très-serrés, notablement plus longs et en forme de pinceau à l'extrémité de chaque article; les antérieurs, pouvant se relever contre le tibia correspondant dans la fossette qui le termine, ont leurs articles, le terminal excepté, très-courts et transverses; ces mêmes articles un peu plus allongés aux quatre tarses postérieurs, mais toujours assez courts; dernier article notablement plus

long que le premier, égalant ce dernier joint au second (*fig.* 20).

Ce genre est bien distinct de tous les précédents par les caractères énoncés en tête de la deuxième division, et par les tarses antérieurs pouvant se relever contre les tibias correspondants.

Je n'en connais que deux espèces, toutes deux du Cap de Bonne-Espérance.

1. *Heteroscelis Variolosus.*

Platynotus Variolosus, Fabr. *Syst. Eleut.* t. 1, pag. 139?

Heteroscelis Variolosus et *Porcatus*, Dej. Collect.

Opatrum Giganteum, Klug, *in Collect.* Dup.

Long. 21 à 26 mill. Larg. 11 ½ à 14 mill.

(Pl. 13. fig. 19.)

Niger-obscurus, subparallelus, prothorace elytrorum latitudine cum dorso varioloso-punctato, areis lineâque medianâ interruptâ lævibus; elytro utroque carinâ, costis tribus suturâque elevatis nitidis, interstitiis planatis, granulatis.

Var. A. *Porcatus*, Dej. *Elytrorum interstitiis costa unicâ interruptione.*

Subparallèle, d'un noir obscur et plus ou moins couvert de parties terreuses. Tête plus ou moins ponctuée, mais jamais très-fortement, avec une impression peu profonde, arquée et interrompue dans le milieu, et située entre les antennes. Tergum du prothorax aussi large que les élytres, légèrement courbé transversalement et couvert de

très-gros points enfoncés, serrés, avec quelques espaces plus ou moins grands, très-irréguliers et lisses, formant comme des taches, dont une oblongue interrompue dans le milieu. Elytres ayant chacune, outre la carène et la suture relevée, trois côtes bien marquées, lisses, longues, atteignant la base, et se rapprochant de l'extrémité : quelquefois la troisième est oblitérée avant la base. Intervalles ordinairement plans, couverts de petites granulosités assez rapprochées. Poitrine avec quelques points enfoncés très-écartés. Abdomen lisse et légèrement brillant, avec les jointures des deux derniers segments très-profondes. Segment terminal avec un sillon arqué près du bord postérieur.

La Variété A se distingue du type, par les intervalles des élytres relevés chacun en une côte interrompue, et par l'abdomen, ayant des rides longitudinales assez marquées.

Du Cap de Bonne-Espérance. Je l'ai reçu sans nom spécifique, du célèbre Latreille, et la Variété A m'a été donnée par M. Gory. Cet insecte figure dans la collection de M. Dupont, comme étant l'*Opatrum Giganteum* de Klug, nom qui devrait être adopté, si cette espèce n'est point le *Porcatum* de Fabricius.

2. *Heteroscelis Parallelus.*

An Platynotus Dentipes, Fab. *Syst. Eleut.* t. I, pag. 140?

Long. 25 mill. Larg. 15 mill.

Niger-obscurus, parallelus, prothoracis dorso densè varioloso-punctato, maculisque duabus parvis, obliquis, lævissimis; elytris densè granulatis; utroque granorum majorum seriebus sex; primâ, propè suturam, quatuor sequentibus approximatis, ultimâ à ceteris remotâ.

D'un noir obscur et couvert de parties terreuses, assez

serrées, qui le font paraître grisâtre. Totalement parallèle et recourbé en dessous, à son extrémité plus brusquement encore que dans le précédent, ce qui le fait paraître comme tronqué avec une légère courbure. Tête ponctuée. Tergum du prothorax couvert de gros points enfoncés très-serrés, avec deux petits espaces lisses en forme de points oblongs et obliques. Elytres couvertes de fines granulosités assez serrées, et offrant chacune six rangées de granulosités un peu plus grosses, quoique encore petites ; les cinq premières rapprochées les unes des autres; la première touchant la suture, et la sixième, plus éloignée et plus courte, partage en deux espaces à peu près égaux l'intervalle entre la carène et la cinquième rangée. Poitrine et abdomen à peu près comme dans le précédent.

Du Cap de Bonne-Espérance. Collections de M. Gory, et du Muséum de Paris. Il pourrait se faire que ce fût le *Platynotus Dentipes* de Fabricius, mais il est difficile d'en juger par la phrase si courte de son *Systema Eleutheratorum.*

EXPLICATION DE LA PLANCHE XI.

Genre Asida.

(Fig. de 1 à 10.)

Fig. 1. Menton grossi de la *Dejeanii*, avec l'extrémité de la languette et de ses palpes.
2. Mêmes parties de la *Depressa*, grossies.
3. *id.* *id.* de la *Brevicosta*, *id.*
4. Labre, Epistome et Mandibules de la *Dejeanii*, grossis.
5. Mâchoire grossie de la *Sericea*.
6. Antenne grossie de la *Dejeanii*, d'un individu que je crois la femelle.
7. La même du mâle présumé.
8. Extrémité d'une antenne de la *Brevicosta*, très-grossie.
9. Partie de la languette de la *Dejeanii*, déchirée en la séparant du menton, grossie.
10. Tarse postérieur de la même espèce, grossi.

Genre *Pelecyphorus*.

(Fig. de 11 à 18.)

Fig. 11. Menton du *Mexicanus*, grossi.
12. Languette et ses palpes grossis, du même.
13. Mâchoire et palpes, *id.* *id.*
14. Antenne, *id.* *id.*
15. Tête, *id.* *id.*
16. Le même insecte sur une échelle double.

17. *Pel. Asidodes*, sur une échelle double.
18. Tarse postérieur du *Mexicanus*, grossi.

Genre Microschatia.

(Fig. de 19 à 22.)

19. Bouche vue en dessous et grossie de la *Punctata*.
20. Labre et Épistôme grossis, de la même.
21. Antenne, *id.* *id.*
22. *M. Punctata* sur une échelle double.

EXPLICATION DE LA PLANCHE XII.

Genre Machla.

(Fig. de 1 à 4.)

Fig. 1. Bouche et prothorax de la *Duponti*, vus en dessous et grossis.
2. Tête de la *Serrata*, grossie et tirée hors du prothorax.
3. Antennes *id.* grossies.
4. *M. Duponti*, sur une échelle double.

Genre Stenosides (*Graciliformis*).

(Fig. de 5 à 8.)

Fig. 5. Menton et palpes maxillaires grossis.
6. Tête grossie.
7. Extrémité d'une antenne grossie.
8. L'insecte sur une échelle double.

Genre Stenomorpha.

(Fig. de 9 à 14.)

Fig. 9. Menton, palpes et extrémité de la languette de la *Blapsoides;* a, a, deux ouvertures en forme de stigmates, que je soupçonne les ouvertures auditives, ce qui mérite cependant un nouvel examen.
10. Menton de la *Subpilosa*, et ses palpes grossis.
11. Tête grossie de la *Blapsoides*.
12. Antenne grossie *id.*
13. *id.* *id.* de la *Subpilosa.*
14. *St. Blapsoides*, sur une échelle double.

Genre Cardigenius

(Fig. de 15 à 18.)

Type *Cicatricosus.*

Fig. 15. Menton et languette grossis.
16. Une mâchoire également grossie.
17. Antenne grossie.
18. *C. Cicatricosus*, sur une échelle double.
19. Tarse postérieur du même, grossi et vu en dessus.
20. Tibia antérieur vu par devant.

EXPLICATION DE LA PLANCHE XIII.

Genre Scotinus.

(Fig. de 1 à 12.)

Fig. 1. Menton du *Crenicollis*, Var. A, grossi ; a, a, ouvertures présumées les trous auditifs.
2. Menton du *Quadricollis*, grossi.
3. Mâchoire de gauche du *Crenicollis*, Var. A, grossie.
4. Lobe extérieur de celle de droite *id.* grossie.
5. Antenne *id.* *id.*
6. Tête du même *id.*
7. *S. Quadricollis*, de grandeur naturelle.
8. Prothorax du *Crenicollis*, sur une échelle double.
9. *id.* *id.* Var. A, *id.*
10. *id.* du *Brasiliensis*, *id.*
11. Tibia antérieur, vu par devant et grossi, du *Crenicollis*.
12. Tarse postérieur vu par-dessus, *id.* *id.*

Genre Heteroscelis (*Variolosus*).

(Fig. de 13 à 20.)

Fig. 13. Son menton grossi.
14. Sa languette grossie ; a, a, les ouvertures présumées auditives.
15. Machoire grossie; a, emplacement du palpe; b, pièce latérale corniforme.

16. Palpe maxillaire de la mâchoire de gauche, grossi.
17. Tête grossie.
18. Son antenne grossie.
19. L'insecte de grandeur naturelle.
20. Tibia et tarse antérieurs du même, vus par devant et grossis.

TETRALOBUS ET SCARABÆUS NOUVEAUX;

PAR M. GORY.

(Séances des 3 février et 2 mars 1836.)

(Pl. 14.)

Tetralobus Australasiæ, GORY, Nouvelle-Hollande. Du cabinet de M. Gory.

Long. 16 lig. Larg. 5 lig.

Corpus gibbum, totum fuscum, pubescens; elytra costata, subtilissimè punctata; fasciculus antennarum e lamellis octo magnis, ferrugineis.

Corps bombé, d'un brun obscur, entièrement pubescent.

Antennes lamellées, ferrugineuses, avec le premier article noirâtre.

Tête fortement pointillée, avec un enfoncement longitudinal au milieu.

Corselet ayant ses angles antérieurs arrondis et avancés, ceux postérieurs divergents et aigus; il est couvert de points enfoncés assez rapprochés les uns des autres, et a une ligne longitudinale enfoncée dans son milieu; ses bords latéraux sont carénés et un peu relevés postérieurement.

Ecusson en forme de cœur.

Elytres allongées, parallèles, arrondies à l'extrémité, avec des côtes plus élevées à leur base, qui sont couvertes de petits points.

Dessous du corps et pattes d'un brun moins foncé et recouverts d'une pubescence plus longue.

Scarabæus Hector, Gory, Amérique méridionale. Du cabinet de M. Gory.

Long. 36 lig. Larg. 18 lig.

Totus niger at pilis cinereis brevissimis undiquè leviter tectus. Capitis cornu erectum recurvum, apice bifidum. Thorax tricornis, cornubus lateralibus porrectis, compressis, acutis, intermedio porrecto incurvo emarginato. Scutellum triangulare.

Entièrement noir, recouvert d'une pubescence d'un jaune roussâtre, très-serrée en dessus, et couvert de longs poils jaunâtres en dessous. Il ressemble au Scarabée Typhon d'Olivier, mais il s'en distingue par la forme des cornes de la tête et du corselet.

Chaperon armé de quatre petites dents en avant, avec deux petits tubercules au-dessus de ces dents, près desquels s'élève une corne aplatie en avant, qui se recourbe sur le corselet, et va en s'élargissant jusqu'à l'endroit où elle se bifurque.

Corselet avec trois cornes ; une est placée sur le disque, s'élève, se recourbe sur celle du chaperon, et est échancrée en avant ; les deux autres sont formées par les angles antérieurs qui sont très-aigus et avancés ; toutes ces cornes sont d'un noir lisse.

Ecusson triangulaire.

Elytres avec quelques élévations longitudinales peu senties.

Pattes antérieures avec trois dents externes latérales, et deux internes placées près de l'insertion des tarses; celles postérieures avec quatre épines.

La femelle diffère du mâle par l'absence des cornes et par la couleur, qui est généralement plus obscure; on remarque aussi un petit tubercule sur le disque du chaperon qui remplace la corne.

DESCRIPTION

D'UN NOUVEAU GENRE D'INSECTES DIPTÈRES

DE LA FAMILLE DES TANYSTOMES;

PAR M. J. MACQUART (de Lille).

(Séance du 2 mars 1836.)

(Pl. 15. A.)

Le petit insecte Diptère type de ce genre, auquel nous donnons le nom d'Euthynèvre, appartient à la famille des *Tanystomes* et à la tribu des Hybotides, qui, très-voisine des Empides par la tête petite et sphérique et par le thorax élevé, en diffère particulièrement par la direction horizontale de la trompe, caractère différentiel peu important, que l'on reconnaît seulement dans l'état de repos, qui n'influe pas sur l'usage de cet organe, mais dont la cause réside dans une modification de l'articulation du support de la trompe, analogue au menton des insectes broyeurs. Cette tribu, composée jusqu'à ce jour des genres Hybos, Ocydromie, Leptopèze et Œdalée (1), ne présentait que

(1) Suivant la classification que nous avons adoptée dans l'histoire naturelle des insectes Diptères faisant suite à Buffon et dans les Diptères du Nord de la France.

dans le premier une trompe allongée; l'Euthynèvre offre le même caractère, mais elle s'en distingue par les cuisses postérieures simples et mutiques, et par les cellules des ailes. Elle diffère des trois autres genres, non-seulement par la longueur de la trompe, mais encore par la cellule discoïdale des ailes, qui, au lieu d'avoir une base pointue, comme dans les autres, est séparée de la basilaire interne par une nervure droite et perpendiculaire aux côtés; de plus, elle se distingue en particulier des Ocydromies par la forme menue des palpes, par celle du dernier article des antennes, et par la brièveté et l'insertion terminale du style; des Leptopèzes, par la nudité du corps et des pieds, et par la brièveté du style des antennes, et des Œdalées, par le dernier article des antennes moins allongé, et par les cuisses postérieures sans pointes. D'après cet examen comparatif, on voit que les Euthynèvres diffèrent de chacune des autres Hybotides par plusieurs caractères propres à quelqu'une d'entre elles, et de toutes, par la forme de la cellule discoïdale des ailes, déterminée par la nervure qui la sépare de la basilaire interne. C'est cette dernière marque, proprement distinctive, qui nous a déterminé à donner à ce genre le nom d'Euthynèvre, nervure droite, pour exprimer ce caractère.

La seule espèce connue se trouve assez communément au mois de mai dans les bois des environs de Liége, sur les fleurs de l'Airelle, *Vaccinium Myrtillum*. C'est à M. Robert, de Chênée, que la découverte en est due.

Genre *Euthynèvre*, *Euthyneura*.

Caractères génériques. Corps oblong. Tête petite, sphérique, nue. Trompe carénée, horizontale, un peu inclinée, menue, cylindrique, munie de quelques petites soies, à peu

près une fois plus longue que la tête; lèvres terminales courtes et peu distinctes; labre assez large et aussi long que la trompe, deux soies maxillaires? Palpes menus, cylindriques, appliqués contre la trompe, atteignant le quart de la longueur de cette dernière, d'un seul article distinct, terminés par quelques petites soies divergentes. Antennes de deux articles (peut-être de trois) : premier court, cyathiforme; deuxième conique, assez large, comprimé, terminé en pointe; style terminal très-court, peu distinct. Front linéaire ♂, large ♀. Yeux grands.

Thorax élevé, nu; écusson presque hémisphérique, terminé par des soies élevées presque verticalement. Abdomen ovalaire ♂ ♀, nu, déprimé ♀, de sept segments distincts; organe sexuel ♂ presque pédiculé, renfermé dans deux valves terminées par deux très-petits crochets; tarière ♀ assez longue, rentrante. Pieds assez allongés, presque nus. Hanches antérieures un peu allongées; cuisses un peu renflées, de la même longueur que les jambes et que les tarses; pas de pointes à l'extrémité des jambes intermédiaires (ni des autres). Balanciers assez gros. Ailes assez courtes; une cellule médiastine; une marginale; une sous-marginale; quatre postérieures; une discoïdale; deux basilaires; l'interne séparée de la discoïdale par une nervure transversale droite et perpendiculaire aux côtés; une annale, petite, n'atteignant pas l'extrémité de la basilaire interne.

Euthynèvre de l'Airelle, Euthyneura Myrtilli.

Long. ♂ 1 lig. ♀ $\frac{3}{4}$, lig.

D'un noir luisant, à reflets verts. Yeux d'un brun noirâtre. Trompe noire. Antennes brunes. Pieds d'un fauve

un peu brunâtre ♂, d'un fauve clair, ♀. Tarses bruns. Balanciers jaunâtres. Ailes claires, un peu jaunâtres; bord extérieur un peu brunâtre; une tache stigmatique brunâtre, peu marquée.

Des environs de Liége.

EXPLICATION DES FIGURES.

(Pl. 15. A.)

1. L'insecte mâle grossi, vu d'en haut.
2. L'insecte femelle grossi, vu de profil.
3. Tête plus grossie.
4. Ecusson avec une partie du thorax et de l'abdomen.

NOTICE

SUR UNE NOUVELLE ESPÈCE D'ARANÉIDE

APPARTENANT AU GENRE LYCOSE;

PAR M. H. LUCAS.

(Séance du 2 mars 1836.)

(Pl. 15. B.)

C'est au genre Lycose qu'appartient la nouvelle Aranéide que nous décrivons ici; nous la vîmes pour la première fois dans une collection que M. Florent Prévost avait reçue du Brésil : c'était un individu femelle. Peu de temps après, nous nous aperçûmes que le Muséum de Paris la possédait aussi, qu'elle lui avait été envoyée de la même localité par M. Sylveira, et en visitant dernièrement les belles collections de ce même établissement, nous trouvâmes encore plusieurs autres individus, dont la paillette portait pour localité *Rio grande de San Pedro*. Parmi ces individus, dont quelques-uns n'étaient pas encore parvenus à l'âge adulte, se trouvèrent deux mâles, qui nous furent d'un grand secours; car ils nous servirent à établir d'une manière certaine les caractères spécifiques de cette nouvelle Aranéide. Afin de ne pas faire un double emploi, nous visitâmes toutes les espèces de Lycoses que possèdent les collections du Muséum d'histoire naturelle de Paris, espèces qui ont été dé-

crites et nommées par M. Walckenaer, et qui ne sont pas encore publiées. Après avoir comparé notre Aranéïde avec toutes ces espèces, n'en ayant trouvé aucune qui nous présentât ses caractères spécifiques, nous nous décidâmes à la regarder comme nouvelle; et, en effet, comme on le verra à la suite de cette notice, les caractères spécifiques qu'elle nous a présentés la rendent bien distincte de toutes les espèces connues. Dans l'état actuel de la science, nous pensons que cette nouvelle espèce, par la ligne antérieure de ses yeux, qui n'est pas plus large que la ligne intermédiaire, par son abdomen, qui est revêtu de taches obscures, et par ses filières, qui sont égales et peu apparentes, doit appartenir à la famille des Terricoles, *Terricolæ* de M. Walckenaer, et doit être placée après la Lycose narbonaise, *Lycosa narbonensis* du même auteur.

Lycosa Erythrognata, Lucas.

L. cephalothorace parùm elongato, anteriùs angusto, ad latera non depressa dilatato, posteriùs paululùm truncato, sursùm lineâ longitudinali fulvescente tribusque aliis transversis pariter fulvescentibus in maculâ fulvâ; mandibulis brevibus, exteriùs rubro et ad basim nigro-pilosis; palpis elongatis, tenuibus, ultimis articulis rubescentibus; maxillis elongatis, nec non labro nigris; pedibus elongatis, tenuibus, sursùm fulvis, nigro-spinosis, deorsùm atro-maculatis; abdomine ovato, sursùm fulvo, ad medium nigro-maculato, deorsùm nigro; fusis brevibus, fulvis, nigro-pilosis.

Le céphalothorax est un peu allongé, étroit à sa partie antérieure, large sur ses côtés latéraux, qui ne sont point déprimés, et légèrement tronqué à sa partie postérieure;

dans son milieu, il présente une raie longitudinale d'un fauve clair; cette raie, qui est plus large antérieurement, se termine en pointe à sa partie postérieure; sur les côtés ou parties latérales, qui sont d'un fauve très-foncé, on aperçoit trois petites raies transversales d'un fauve très-clair : de plus, ce céphalothorax est entièrement entouré par une bande assez large de même couleur. Les yeux sont noirs, entourés de rouge; la troisième paire est la plus grosse de toutes, ensuite les quatrième, première et seconde paires. Les mandibules sont peu allongées, couvertes de poils rouges à leur partie extérieure et de poils noirs à leur base; les crochets des mandibules sont noirs et légèrement arqués. Les palpes sont allongés, assez grêles; le premier article est allongé et légèrement courbé à sa partie antérieure, qui est plus épaisse; sa couleur est d'un fauve clair, avec quelques épines noires; le second article est très-court, assez gros, couvert de poils légèrement roussâtres et d'épines noires; le troisième article est plus allongé, d'un rouge clair, et hérissé d'épines noires; enfin le quatrième article est un peu plus allongé, épais à sa partie antérieure, qui est légèrement roussâtre, et terminé en pointe à sa base, qui est d'un fauve très-clair. Les mâchoires sont allongées, noirâtres, couvertes de poils de même couleur; la lèvre est petite, de couleur noire, plus large dans son milieu, et tronquée à sa partie antérieure, qui est légèrement rougeâtre. Les pattes sont allongées, grêles; la quatrième paire est plus longue que la première, la seconde ensuite; la troisième est la plus courte de toutes; la hanche, chez ces pattes, est généralement petite, entièrement noire en dessous, avec des poils de même couleur et d'un fauve clair en dessus; l'exinguinal est de même couleur que la hanche; le fémoral est robuste, légèrement courbé : sa couleur est d'un fauve clair en dessus et en dessous, avec des épines noirâtres et des

poils fauves; le génual est peu allongé, fauve en dessus, noir en dessous, avec des poils fauves et des épines noires; le tibial est allongé, surtout dans les quatrième et première paires de pattes; il est fauve en dessus, et noir à la base en dessous; le métatarse est grêle, allongé, fauve en dessus, entièrement noir en dessous, avec des poils fauves et des épines noires; enfin le tarse, dans les première, seconde et troisième paires de pattes est court, assez robuste, tandis que, dans la quatrième paire de pattes, il est grêle, très-allongé et de même couleur que le métatarse, c'est-à-dire qu'il est fauve en dessus, noir en dessous, avec des poils et des épines de même couleur. La partie sternale ou le dessous est de forme ovalaire, entièrement noire et hérissée de poils de même couleur. L'abdomen est court, ovalaire : sa couleur en dessus est d'un fauve foncé, avec des taches noirâtres sur son milieu, entourées de fauve clair; ses côtés latéraux sont aussi d'un fauve clair avec le dessous entièrement noir. Les filières sont très-courtes, d'un fauve foncé et hérissées de poils noirs.

Cet individu, qui est un mâle, et qui appartient aux collections du Muséum d'histoire naturelle de Paris, a été trouvé au Brésil, par M. Auguste de Saint-Hilaire.

La femelle ressemble beaucoup au mâle; cependant, si on l'étudie avec soin, on verra qu'elle en diffère par des caractères bien tranchés. Le céphalothorax est un peu moins allongé, avec sa partie antérieure moins étroite; la raie fauve longitudinale qu'on aperçoit en dessus est d'une couleur plus foncée, ainsi que les raies transversales; les taches fauves, qui sont sur les côtés latéraux, et la bande fauve clair, qui entoure le céphalothorax, sont bien moins marquées que chez le mâle. Les mandibules sont plus allongées et plus robustes; les poils rouges qui les recouvrent sont d'une couleur bien plus foncée, et les poils noirs qu'on

aperçoit à leur base sont aussi bien plus marqués ; leurs crochets sont courts et entièrement roussâtres. Les palpes sont moins allongés ; les poils rouges dont ils sont couverts sont d'une couleur plus foncée, et le dernier article à la base est légèrement noirâtre. Les mâchoires sont plus allongées et de couleur noire; la lèvre est un peu plus robuste et de même couleur que les mâchoires. La partie sternale, ou le dessous, est bien moins large que chez le mâle : la couleur noire est aussi moins foncée. Les pattes sont moins allongées et un peu plus robustes ; leur couleur est d'un fauve un peu plus foncé que chez le mâle, ainsi que les taches noires qui sont en dessous. L'abdomen en dessus est entièrement fauve, et diffère de celui du mâle en ce qu'il est sans apparence de taches noires (1); en dessous, il est semblable au mâle, c'est-à-dire entièrement noir.

Nous devons cet individu femelle, qui provient du Brésil, à l'obligeance de M. Florent Prévost, aide-naturaliste et chef des travaux zoologiques du Muséum d'histoire naturelle de Paris.

Nous avons trouvé aussi dans les collections du Muséum de Paris deux individus femelles qui nous ont paru être une variété assez remarquable. Les taches et les bandes qu'on aperçoit sur le céphalothorax sont entièrement semblables, comme chez les individus cités ci-dessus ; seulement, les mandibules, au lieu de présenter cette belle couleur rouge, sont d'un fauve très-clair, avec leur base légèrement noirâtre. Les palpes sont aussi d'un fauve clair; la couleur noire qu'on aperçoit aux hanches et à la partie sternale

(1) C'est avec doute que nous disons que l'abdomen chez la femelle est sans apparence de taches noires en dessus; les deux seules femelles qui étaient à notre disposition avaient cette partie en très-mauvais état.

des autres individus, est chez cette variété femelle d'un noir très-clair. Les pattes sont de même couleur comme chez les autres individus, mais les taches noires qu'on aperçoit en dessus sont bien moins marquées; enfin, l'abdomen est entièrement fauve en dessus, avec le dessous d'un noir très-clair.

Cette variété a été trouvée à Montevideo.

EXPLICATION DES FIGURES.

Pl. 15. B.

1. Lycosa Erythrognatha ♂.
1. A. Yeux et mâchoires de la ♀ vus de face.

OBSERVATIONS

SUR LA FILISTATA BICOLOR,

PAR M. LÉON DUFOUR,

MEMBRE HONORAIRE DE LA SOCIÉTÉ.

(Séance du 2 mars 1836.)

Quand on aborde l'étude des araignées, le nom de M. Walckenaer vient se placer naturellement sous la plume. Ce savant a donné, dans la *Faune française*, la description et la figure détaillée de la *Filistata bicolor*; mais n'ayant point vu cette Aranéide vivante, il lui a été impossible d'échapper à quelques imperfections. Comme j'ai eu de fréquentes occasions de l'observer dans sa terre natale, soit en Espagne, soit dans la France méridionale, j'ai pu saisir des traits qui s'altèrent par la dessication ou dans les liqueurs conservatrices; j'ai pu étudier ses habitudes, et enfin, je suis à même de fournir quelques matériaux pour l'histoire naturelle du genre et de l'espèce.

Une sévérité consciencieuse dans l'établissement des faits est un besoin de l'époque, et la perfection, autant qu'on peut l'exiger des ouvrages de l'homme, s'obtient rarement d'un premier jet. Je viens donc, avec toute la confiance qu'inspire un ardent amour de la science, soumettre au jugement de l'illustre collègue, au suffrage duquel j'attache tant de prix, quelques faits et quelques réflexions.

Et d'abord quelle est la place que doit occuper le genre *Filistata* dans la série des Aranéides? La solution de cette question va m'obliger d'entrer dans quelques développements relatifs à la classification générale des Arachnides.

Latreille, dans son livre intitulé : *Considérations générales sur l'ordre naturel des Crustacés, des Arachnides et des Insectes* (1810), fonda le premier le genre *Filistata* avec l'Aranéide qui fait le sujet de ma dissertation, et qu'il avait trouvée aux environs de Marseille. Inspiré alors par ce tact exquis qui le trompait rarement, il plaça ce genre nouveau en dehors du groupe de ses *Araignées mineuses*, et parmi ses *Araignées tapissières*, immédiatement après la *Segestria* et la *Dysdera*, qui formaient les premiers genres de celles-ci.

M. Walckenaer, soit dans la *Faune française*, soit dans une nouvelle classification des Aranéides publiée en 1833 dans les *Annales de la Société entomologique*, ne prenant pas en considération la grande division que j'avais établie en 1820 dans les Aranéides en *Quadripulmonaires* et en *Bipulmonaires* (1), et donnant une valeur supérieure à la position horizontale ou verticale des mandibules, rangea la Filistate dans ses *Théraphoses* avec les genres *Mygale*, *Atypus*, *Eriodon* et *Sphodros*. Postérieurement à la publication des Aranéides de la *Faune française*, Latreille, dans la seconde édition du *Règne animal* de Cuvier, et dans son *Cours d'en-*

(1) D'après les dernières investigations anatomiques de M. Dugès sur les genres *Segestria* et *Dysdera*, je reconnais qu'il faudra substituer aux mots de quadripulmonaire et bipulmonaire ceux de *Quadristigmatiques* et *Bistigmatiques* qui expriment un caractère plus apparent, plus irrécusable. Ce savant et habile professeur a constaté un fait fort singulier, c'est que les deux stigmates postérieurs des Ségestries et des Dysdères aboutissent non pas à deux poumons comme les antérieurs, mais bien à deux troncs trachéens qui donnent naissance à une infinité de ces vaisseaux aérifères, tandis que dans les Mygales il y a réellement quatre poumons.

tomologie, influencé sans doute par les travaux remarquables de M. Walckenaer, se laissa entraîner à une contradiction flagrante avec lui-même. Tout en adoptant ma division fondamentale des Aranéides d'après le nombre des poumons, et en désignant ces divisions par les dénominations bien moins euphoniques de *Tétrapneumones* et de *Dipneumones*, ce célèbre entomologiste introduisit la Filistate, qui certainement n'a que deux orifices pulmonaires, dans ses Aranéides tétrapneumones, et par cette mésalliance il fit, je le répète, une infraction à ses principes.

Voyons maintenant si, par la considération combinée du degré de l'organisation, des habitudes et de la configuration des parties extérieures, nous pouvons établir pour cette Aranéide une généalogie plus conforme à la méthode naturelle.

Dans mon mémoire sur les Aranéides quadripulmonaires j'avais indiqué, mais non explicitement établi, deux sections dans cette division.

Dans la première de ces deux sections, les quatre poumons sont parfaitement distincts les uns des autres et constatables à l'extérieur par des taches ou des espaces qui circonscrivent ces organes. La paire antérieure est séparée de la paire postérieure par un pli ou vestige d'anneau, et il y a entre ce dernier et l'orifice stigmatique des poumons postérieurs un espace égal à la grandeur réelle de ceux-ci. Cette section renferme des genres d'Aranéides très-élevés dans l'organisation, placés par conséquent à la tête de toute la famille, et rapprochés ainsi dans la série générale, des *Scorpionides* qui, suivant moi, ont sur les Aranéides une prééminence organique et ne doivent pas être à la suite de celles-ci comme l'a fait Latreille dans son dernier ouvrage. Les Aranéides de cette section sont la *Mygale*, l'*Atype*, sans doute aussi l'*Eriodon*, enfin les véritables, les légiti-

mes *Araignées mineuses* d'Olivier. Elles se creusent dans le sol, au moins les femelles, des demeures souterraines et leurs mandibules sont parfaitement horizontales.

Dans la seconde section des Aranéides quadripulmonaires, ou mieux *quadristigmatiques*, les orifices respiratoires sont tellement disposés, que les deux postérieurs sont contigus aux poumons antérieurs, mais toujours apparents en arrière de l'anneau rudimentaire dont j'ai parlé tout à l'heure. Ces stigmates, qui sont des fentes linéaires transversales à bords glabres calleux ou cartilagineux, ne constituent pas, comme on s'est plu à le dire, des traits d'une exploration difficile, surtout dans les Aranéides vivantes ou bien conservées. Ils sont des caractères organiques très-solides. Cette section des Aranéides quadripulmonaires qui forme une coupe parfaitement naturelle, renferme jusqu'à présent deux genres, *Dysdera* et *Segestria*, qui présentent entre eux une conformité de configuration extérieure et d'habitude qui avait aussi frappé M. Walckenaer. L'une et l'autre ont six yeux seulement; leurs mandibules, remarquez bien ceci, sont loin de se prêter franchement à la méthode fondée sur leur direction horizontale ou verticale. Dans la Dysdère surtout, elles sont bien plus rapprochées de la première de ces directions que de la seconde, et même celles de la Ségestrie ont un mode d'articulation qui leur permet de se placer souvent sur un plan horizontal; c'est là une observation pratique. Les espèces de ces deux genres ne se creusent pas elles-mêmes, comme les Aranéides de la première section, des demeures souterraines; elles habitent des trous accidentels, des réduits où elles se fabriquent des fourreaux tubuleux d'un tissu fin et blanc.

Poursuivons ces mêmes considérations dans l'étude de la Filistate, et nous nous convaincrons combien la nature est admirable dans la marche graduelle de ses créations, et

combien il est nécessaire, pour fonder ou perfectionner nos méthodes de classification, de suivre attentivement la manière dont elle procède dans ses combinaisons organiques.

La Filistate n'a que deux sacs pulmonaires et deux stigmates ou fentes respiratoires. Ainsi d'après ce caractère, auquel j'ai la faiblesse d'accorder une importance de première valeur, elle ne saurait être comprise dans les Aranéides quadripulmonaires. C'est donc à tort que Latreille, dans ses derniers ouvrages, l'y a colloquée. Voyons si M. Walckenaer a été plus heureux en lui assignant une place dans ses Théraphoses, immédiatement après les Mygales et les Olétères (ou Atypes). C'est sur la direction horizontale des mandibules qu'est fondée l'admission dans cette division qui est l'élite des Aranéides. Eh bien, les mandibules de la Filistate ont absolument le même degré d'inclinaison que celles de la Dysdère, placée par M. Walckenaer en dehors de ses Théraphoses, c'est-à-dire qu'elles ne sont ni verticales ni horizontales; mais elles en diffèrent, du reste, par une foule de traits qui n'ont point été saisis, et surtout par la brièveté de leurs mouvements et leur faiblesse. J'y reviendrai bientôt. La Filistate a huit yeux, il est vrai, mais on les a mal étudiés; on n'a point aperçu un trait digne de toute l'attention et qui prouve combien, dans l'échelle organique, les transitions, loin d'être brusques, sont au contraire graduelles et insensibles. Ces yeux, ainsi qu'on l'a dit, sont groupés sur le devant du céphalothorax, mais ils sont visiblement inégaux; six d'entre eux, beaucoup plus grands que les deux autres, sont ovalaires, d'un blanc cristallin et disposés de chaque côté en triangle. Ces yeux représentent numériquement et fonctionnellement ceux des Dysdères et des Ségestries. Les deux autres yeux, placés entre les triangles latéraux, sont au contraire ronds, noirs, opaques, très-petits, en quelque sorte rudimentaires; peut-être

même ne servent-ils pas à la vision et ne sont-ils là que comme des vestiges, des jalons généalogiques. La Filistate fuit la lumière comme la Ségestrie. Elle vit retirée dans les crevasses abritées des rochers, dans les grottes ou dans les fentes des troncs d'arbres creux. Sa demeure est tapissée d'une toile fine, et son orifice extérieur, évasé en entonnoir, ainsi que dans le genre que je viens de nommer, est tissu de fils blancs comme du coton.

Il résulte de l'examen comparatif auquel je viens de me livrer, que, par sa conformation générale, son genre de vie et ses habitudes, la Filistate doit, d'après les principes de la méthode naturelle, trouver sa place, non à côté des Mygales et des Atypes, mais à la suite des Dysdères et des Ségestries. L'existence d'une seule paire de stigmates ne permet pas de la comprendre dans la division des Aranéides quadristigmatiques, avec les genres dont je viens de parler. Elle formera donc le premier genre des Aranéides bistigmatiques, sans cesser de se trouver dans la série générale, après les Dysdères et les Ségestries, ainsi que l'avait jugé Latreille, lors de la fondation de ce genre, à une époque qui marque l'apogée de sa gloire entomologique.

Abordons maintenant la partie graphique ou descriptive du genre et de l'espèce.

Caractères génériques et habituels.

Poumons, une seule paire.

Mandibules inclinées, presque horizontales, petites, étroitement contiguës, comme soudées, à crochet d'une extrême petitesse.

Mâchoires courtes, inclinées, pressées mutuellement et appliquées contre les mandibules.

Palpes insérés dans un léger sinus de la base des mâchoires.

Lèvre indistincte, remplacée par un prolongement ovale-pointu de la table sternale du céphalothorax.

Yeux au nombre de huit, inégaux, groupés sur le devant du céphalothorax; trois de chaque côté, ovalaires, disposés en triangle, et deux intermédiaires fort petits, ronds.

Céphalothorax déprimé, ovale, pointu en avant.

Abdomen ovale, obtus.

Filières non saillantes.

Pattes de médiocre longueur, assez robustes, d'une inégalité peu remarquable.

Aranéide tubicole et lucifuge, habitant le midi de l'Europe.

Toutes les parties de la bouche de la Filistate sont si étroitement pressées les unes contre les autres, qu'elles paraissent ne constituer qu'une seule et même pièce. Malgré mes tentatives sur les individus vivants, je n'ai jamais pu y saisir que des mouvements extrêmement obscurs. Il n'y a pas de lèvre proprement dite. La table sternale du céphalothorax se prolonge entre les mâchoires sans aucune solution de continuité, et en tient lieu. Ce trait fort remarquable, qui jusqu'à ce jour me semble unique dans les Aranéides, est sans doute une des principales causes des mouvements si bornés des parties de la bouche. Les mandibules ne sont susceptibles que d'un très-faible écartement, et leurs crochets ont une telle petitesse qu'ils échappent presque à la loupe. Cette structure singulière des parties de la bouche fait présumer que la Filistate ne peut s'attaquer qu'à des proies de fort petite taille et faibles.

Le céphalothorax, loin d'être en dos d'âne, comme celui de la plupart des Aranéides, est déprimé, obtus en arrière,

rétréci en pointe en avant. Sa portion céphalique présente une légère éminence occupée par les yeux.

L'abdomen, plus long que le céphalothorax, est ovale-oblong subcylindroïde, obtus, et sa région dorsale offre dans sa moitié antérieure trois points enfoncés ou ombiliqués, visibles dans les individus bien frais. Les filières ne sont jamais saillantes, et elles forment par leur connivence dans le repos un mamelon conoïde.

Les pattes de la Filistate sont d'une grosseur égale entre elles et aux palpes; les antérieures sont sensiblement plus longues que les autres : viennent ensuite les quatrièmes; les plus courtes sont les troisièmes. Les crochets des tarses sont finement et assez longuement pectinés.

Description de l'espèce.

Filistata bicolor, Latr. *Régn. anim.* de Cuvier, t. 3, p. 83. Walck. *Faun. fr.* Aranéides, p. 10. Pl. 6, fig. 1-3.

F. cephalothorace testaceo-livido, abdomine murino, subsericeo, oculis albido-crystallinis, pedibus testaceo-submurinis.

Malgré la différence que l'on pourra remarquer entre ma description et celle de M. Walckenaer, je puis certifier que l'espèce qui a été l'objet de mes recherches est bien celle de Latreille, à qui je l'avais envoyée et dont il m'avait transmis le nom.

Cette Aranéide a de six à sept lignes de longueur. Le céphalothorax a une couleur testacée livide, et est presque glabre. Il présente depuis l'éminence oculifère jusque vers une fossette centrale de sa région dorsale un espace en triangle lancéolé limité par deux traits noirâtres, formés à

la loupe par des poils de cette couleur tout-à-fait couchés, ainsi qu'une fine bordure extérieure. Cette même région m'a aussi offert de fort légères impressions rayonnantes comme dans un grand nombre d'Aranéides. Les six yeux principaux ont une couleur blanche cristalline si prononcée, qu'avant d'avoir communiqué cette espèce à Latreille, je lui avais donné l'épithète spécifique de *Leucophtalma*. La région sternale a quelques poils couchés, grisâtres, assez rares, qui ne masquent pas la lividité du fond.

L'abdomen est feutré d'un duvet court et serré d'un gris de souris ou ardoisé uniforme, soit en dessus soit en dessous, et offrant parfois des reflets soyeux.

Les pattes, ainsi que les palpes, ont des poils couchés dont la disposition est parfois telle qu'il en résulte des lignes longitudinales glabres que l'on prendrait pour des stries. Ce caractère ne s'observe guère que dans les individus vivants, mais je l'ai très-souvent constaté. Les trochanters ont une teinte livide plus claire. Les tarses sont plus foncés et presque d'un gris de souris comme l'abdomen.

La *Filistate bicolore* est une Aranéide propre aux contrées méridionales. Elle fuit le grand jour, et tout en recherchant les lieux secs, elle se tient toujours à l'abri du soleil. En novembre 1810, je la trouvai pour la première fois sous la voûte d'un rocher au voisinage de Mora dans la Basse-Catalogne. L'orifice évasé de sa demeure avait un pouce et demi de diamètre. Je l'ai ensuite observée à diverses reprises dans le royaume de Valence, soit sous des pierres crevassées, soit dans le creux des vieux oliviers; enfin, je l'ai rencontrée aussi en France aux environs de Narbonne.

DESCRIPTION

D'UN DIPTÈRE NOUVEAU DU GENRE PARAMESIA;

PAR M. CH. ROBERT (de Liége).

(Séance du 2 mars 1836.)

Le genre Paramesia, Macq. (Suites à Buffon, tom. 11, Supplément), ne se compose encore que de deux espèces qui ont été trouvées en Belgique. Ces insectes sont très-rares; ils vivent dans les lieux humides, et même de préférence près des vannes et dans les endroits où l'eau est fortement agitée. Une espèce de ce genre qu'a décrite M. Macquart, reste continuellement attachée au bassin d'une fontaine, d'où l'eau découle avec rapidité, et revient aussitôt qu'on l'en a chassée; elle semble même courir avec aisance sur l'eau. Cette espèce, qui n'a encore été rencontrée que dans cette seule localité, paraît dès le commencement du printemps et ne disparaît que tard en automne. L'accouplement a lieu en tous temps, et il est à croire que la même année voit naître plusieurs générations.

L'espèce dont je donne ici la description vit au contraire le long de nos rivières, ne volant que rarement, mais toujours si près de la surface de l'eau qu'elle semble plutôt y courir que voler.

Ces insectes ont le dessous du corps recouvert d'un fin duvet semblable à celui des Potamophiles, des Donacies, etc., et qui semble être pour eux un vrai manteau imperméable.

Paramesia Riparia.

Long. 2 lig. Larg. 2 lig. $\frac{1}{2}$.

La face est d'un blanc argenté; le front d'une couleur olivâtre, et d'un gris verdâtre en arrière. En dessous la tête est d'un blanc argenté, avec quelques longs poils roussâtres. Les antennes sont noires. Les yeux sont noirâtres, à reflets jaunâtres, formés par les poils qui en recouvrent la surface. Le thorax est d'une couleur olivâtre foncée en dessus, d'un gris argenté en dessous et sur les côtés; le métathorax est également de cette dernière couleur. L'abdomen est souvent d'une couleur olivâtre, quelquefois obscure, avec les côtés et le dessous à reflets d'un bleuâtre argenté; on remarque en dessus, avec une forte loupe, quelques points enfoncés, souvent au nombre de quatre sur chaque anneau, deux de chaque côté et qui paraissent argentés à un certain jour. Les cuisses sont d'un gris olivâtre, velues et armées de quelques petites épines; les hanches sont d'une couleur argentée, avec les antérieures alongées et parsemées de longs poils roussâtres. Les jambes et les tarses sont noirâtres et recouverts de petits poils plus visibles vers l'extrémité des jambes, surtout des postérieures; elles ont également quelques petites épines. Les ailes sont un peu obscures, avec le bord extérieur garni de petites épines peu nombreuses et d'une tache stigmatique noirâtre, ovale. Balanciers fauves, noirâtres vers le sommet.

Liége.

MÉMOIRE

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DES BLATTES ANTÉDILUVIENNES (1);

PAR M. LE DOCTEUR BERENDT (de Danzig).

(Seance du 16 mars 1856.)

(Pl. 16.)

On rencontre assez fréquemment des Blattes dans l'ambre jaune; mais surtout de celles qui sont encore jeunes et n'ont pas atteint tout leur développement. De vingt-deux individus que j'ai sous les yeux, dix-sept appartiennent à cette catégorie, et cinq seulement se montrent dans l'état parfait.

Il faut donc que la source productive de l'ambre jaune se soit trouvée très-voisine du lieu où se tenaient ces Blattes; et ne savons-nous pas que quelques espèces de ce genre, entre autres le *Blatta Laponica*, vivent dans les bois au pied des arbres dans leur détritus? C'est aussi là que s'est formé l'ambre jaune qui, en coulant le long du tronc de l'arbre qui le produit, et pénétrant plus ou moins avant dans la terre meuble, s'y est tranformé en morceaux plus ou moins grands, plus ou moins transparents. D'autres petits animaux,

(1) Traduit de l'allemand par M. Heller, beau-frere de M. Duponchel.

qui vivent dans les mêmes lieux, se trouvent abondamment dans l'ambre; tels, par exemple, que des *Arachnides* en grand nombre, et quelques *Myriapodes*; des *Acarus*, mais en plus petit nombre, et l'*Obesium* encore en nombre moindre; et parmi les insectes proprement dits, une multitude de Scarabées et de Larves, dont on trouve encore aujourd'hui les Analogues vivants aux mêmes lieux; ensuite plusieurs espèces de fourmis, des *Forficules* rarement, mais des *Lepisma*, au contraire, en abondance.

La richesse de ma collection m'a permis de suivre les Blattes antédiluviennes dans leurs différents degrés de développement, et je joins au présent mémoire, pour être mises sous les yeux de la Société Entomologique de Paris, quelques figures qui s'y rapportent.

Schweigger, dans son ouvrage intitulé : *Observations faites dans mes voyages pour l'histoire naturelle*, a déjà donné le dessin d'une Larve de Blatte antédiluvienne, mais ses figures et ses descriptions sont malheureusement, et malgré toute leur exactitude, sans aucune valeur pour la Zoologie géologique, car il ne connaissait pas suffisamment l'ambre jaune, et en a confondu les insectes avec ceux du copal. De même que la première de ces substances, comme antédiluvienne, n'enveloppe que des produits antédiluviens, de même le copal enveloppe encore aujourd'hui les insectes vivant actuellement dans les Indes orientales et occidentales. Quelques cabinets sont riches en falsifications de cette nature.

Je connais peu l'histoire naturelle des Blattes actuellement vivantes, et celle de leurs développements. Je ne possède que les figures de l'histoire des insectes de *De Geer*, t. III, pl. 25 et pl. 44, et par conséquent mes observations ne peuvent être suffisantes; mais comme j'ai fait tout ce qui dépendait de moi pour donner des dessins aussi

exacts que possible, j'espère que d'autres naturalistes, ayant à leur disposition des moyens plus étendus que les miens, parviendront à établir des comparaisons plus exactes avec les espèces analogues vivantes.

J'ai la conviction que la proposition déjà émise par d'autres : au sujet *de l'affinité, mais non de l'identité* des espèces, se confirmera à l'égard des Blattes comme à l'égard de tous les insectes et généralement de toutes les classes d'animaux antédiluviens. Une analyse exacte fait bientôt apercevoir une différence là où, au premier aspect, il paraissait exister de la ressemblance. Dans les insectes antédiluviens, il est facile de reconnaître le genre; mais l'espèce ne saurait guère être déterminée que d'une manière approximative. Je ne pourrais prononcer dans ce moment sur la question de savoir si les insectes antédiluviens qui appartiennent à des époques successives de la formation de la terre, sont entre eux de nature semblable ou de nature différente, comme le reconnaît Agassiz à l'égard des poissons antédiluviens; car on ne m'a malheureusement pas encore envoyé la géognosie de *Marcel de Serres*, où j'aurais trouvé les éclaircissements nécessaires dans les dessins d'insectes fossiles qu'elle contient. J'espère toutefois qu'il me sera possible de profiter de cet ouvrage avant que le mien sur les insectes de l'ambre jaune soit terminé, et de résoudre la question intéressante dont il s'agit.

Les Blattes actuellement vivantes changent quatre fois de peau et le *Blatta germanica* cinq fois. Il en est de même des Blattes antédiluviennes, ainsi qu'on le verra dans les figures, à côté de chacune desquelles est tracée une ligne verticale qui indique la grandeur naturelle de l'original.

Fig. 1. Blatte toute jeune de la grandeur d'une petite graine de chanvre (Cannabis sativa), de forme ovale alongée, plus ronde que platte et d'une couleur brune claire.

La tête est inclinée vers le bas. Parmi les organes de la mastication, je ne puis reconnaître que l'un des plus grands.

Palpe antérieur (*b*).— Il se compose de cinq articles et ne s'accorde pas avec la figure donnée par de Geer, t. III, pl. 25, fig. 12, *c c*. La tête cachée sous l'écusson, chez tous les autres individus parfaits, est incomplète, et empêche absolument de rien reconnaître. Il n'est pas possible non plus de reconnaître nulle part les yeux. Les antennes plus filiformes que sétacées, se composent (*a*) de seize articles cylindriques de même grandeur, sur chacun desquels sont placés quelques petits poils.

Trois larges anneaux du cou et huit anneaux du ventre.

A l'extrémité, les deux pointes caractéristiques en forme de quilles (*d*). Elles sont lisses, sans être divisées en articles, et seulement couvertes de quelques petits poils. Entre elles se trouvent encore deux pointes plus petites qui paraissent désigner le sexe masculin.

Les cuisses (*c*) épaisses et pourvues à leur partie inférieure, vers le dehors *B*, d'une forte soie.

Les jambes s'épaississent vers le bas en forme de massue, et sont couvertes de soies.

Le premier et le cinquième tarse sont à peu près de la même grandeur, et les trois intermédiaires n'ont ensemble que la longueur de l'un des deux autres. Les crochets des tarses paraissent être réunis au moyen d'un lobule de la nature du cuir.

Fig. 2. Le corps de cette jeune Blatte, plus âgée que la précédente d'un changement de peau, est de forme ovale, plus large par derrière que par devant, et fort aplati du dessus vers le dessous. La couleur est noire, et chez quelques individus blanchâtre entre les jointures. Les deux articles les plus inférieurs des antennes (*a*. 1, 1) sont un peu plus

longs que les suivants. J'ai compté de trente à trente-deux articles à chaque antenne.

Les trois anneaux du cou sont déjà ici plus larges que dans la figure 1, mais leur forme est toujours celle d'une bande et leurs bords sont parallèles. Les jambes sont plus fortes et couvertes d'épines. Je ne trouve pas au dernier article du tarse le lobule dont il a été parlé plus haut. Les appendices en forme de quilles à l'abdomen (*b*) sont terminées par trois pointes, circonstance qui ne se rencontre chez aucune autre blatte.

Si j'avais l'intention de créer de nouvelles espèces, je donnerais à celle-ci le nom de *Tricuspidata*.

La figure 3 représente une Blatte ayant changé de peau une fois de plus que celle de la figure 2, et dont l'accroissement par conséquent fait des progrès sensibles. Elle est également d'un noir brillant, plate, et plus large dans la moitié supérieure du corps que dans la moitié inférieure.

Les deux anneaux inférieurs du corselet sont les seuls qui soient encore conformes; ils sont échancrés, descendent vers les côtés, et indiquent déjà la prochaine formation des ailes. Les articles des antennes (*a*), dont la longueur surpasse de beaucoup celle du corps, ne peuvent plus se compter; il y en a au moins de quatre-vingts à cent. Les deux articles les plus inférieurs sont courts et plats; la forme des trois qui suivent est presque celle d'un coin; le cinquième est plus petit, mais de la même forme, et toutes les autres sont de forme cylindrique. Sur tous il n'y a que peu de poils. Les jambes n'offrent aucune dissemblance.

La figure 4 représente évidemment un individu dans le dernier état de sa vie de larve, mais il est plus petit que l'individu qui précède, et appartient peut-être à une autre espèce.

Le corps, de forme ovale et élargi dans sa moitié supérieure, est aussi, comme à la figure 1, plus rond que plat.

Une légère couche de moisissure empêche de reconnaître la couleur. Les deux anneaux inférieurs du corselet se sont déjà transformés en fourreaux d'aile. Les pointes de l'abdomen sont garnies d'épines, mais ne sont pas encore articulées. Les antennes sont comme à la figure 3.

La figure 5 représente la peau entièrement remplie d'ambre, et dont une Blatte s'est dépouillée au quatrième et probablement dernier changement de peau. On voit comment l'enveloppe de la tête s'est crevée du haut en bas, et comment l'insecte a pu en sortir. Les jambes sont fortement garnies d'épines, dont elles ont presque une couronne à leur extrémité inférieure.

Les figures 6 et 7 représentent des Blattes arrivées à leur état parfait. La différence entre leur grandeur est frappante (*fig.* 6). La plus grande de toutes a près d'un pouce de largeur, tandis que celle de la figure 7 n'est pas de trois lignes. La largeur de l'une comme de l'autre est de la moitié de sa longueur. La couleur aussi diffère : les plus petites Blattes sont toutes d'un brun-noir, tandis que la figure 6 est d'un brun de café clair. Les jambes et la partie inférieure du corps paraissent aussi avoir été d'une couleur plus claire.

Il est très-difficile de déterminer les couleurs des insectes contenus dans de l'ambre jaune ; car la réfraction de la lumière dans la masse qui couvre l'insecte fait presque entièrement disparaître toute différence de nuance, et l'on ne peut distinguer que le noir foncé et quelques couleurs tranchantes.

La difficulté de reconnaître les couleurs avec exactitude est telle, que sur deux cent cinquante insectes environ que j'ai fait dessiner, il n'a été possible de représenter sous leurs couleurs

naturelles qu'un petit nombre de Scarabées, deux Licodes et deux Phryganes.

La tête de toutes les Blattes est cachée sous l'écusson. Leurs antennes sétacées sont composées, comme à la figure 5, de quatre-vingts à cent articles, mais ces derniers s'écartent davantage dans la figure 6 de la forme cylindrique, et deviennent moniliformes, tandis que le contraire a lieu dans la figure 7.

L'écusson qui forme toit sur la tête et qui dépasse aussi un peu la base de la couverture des ailes, est arrondi par derrière. Dans la fig. 6, le petit écusson est couvert par les ailes qui se touchent de très-près, et ce n'est que chez un des plus petits individus qu'il paraît comme un petit triangle équilatéral.

Le corps est plat et les ailes sont placées longitudinalement. Les ailes paraissent être d'une grande largeur et former plusieurs plis; elles sont arrondies, sensiblement plus longues que le corps et traversées par des nervures fortement saillantes.

Les cuisses ont les arêtes aiguës et ne vont que peu en grossissant. Les jambes sont fortement garnies d'épines. Les cinq articles des tarses font voir à leur surface inférieure de petits accessoires charnus semblables à de petits coussins; chose que je n'ai toutefois observée qu'aux jambes de derrière de la fig. 6; par ce motif, j'en ai fait représenter une à une échelle plus grande que nature (B).

La lettre D représente l'abdomen en-dessous avec les ailes qui le dépassent et les appendices pointues, en forme de quilles, à l'extrémité de l'abdomen, entre lesquelles se trouvent encore deux pointes plus petites.

Les antennes de la fig. 7 diffèrent essentiellement, ainsi que nous l'avons déjà fait observer, de celles de la fig. 6.

Cette différence dans les Blattes arrivées à leur parfait

développement, provient-elle, aussi bien que celle qui existe dans les grandeurs, d'une différence dans les espèces, ou seulement de la différence des sexes ? C'est une question que je n'ose résoudre.

Il me reste à faire observer que les figures ont été disposées d'après la nature, avec une exactitude scrupuleuse.

C'est à dessein que je n'ai pas voulu qu'on suppléât aux parties qui manquaient dans les originaux. Seulement, pour plus de clarté, j'ai quelquefois fait donner une position différente à une partie du corps lorsque dans l'original elle était recouverte par une autre. Il est vrai que de cette manière ces habitants ailés des siècles passés se montrent pour la plupart sortant de leurs tombaux antédiluviens comme des invalides et des estropiés; mais au jour de la résurrection tout fard doit disparaître, et l'investigateur de la nature doit préférer la simple vérité à la plus brillante fiction.

ERRATA SUPPLÉMENTAIRE DU TOME IV,

MÉMOIRE DE M. WESTWOOD.

Page 681, ligne 3, D. O *lisez :* J. O.
— *id.* — 6, *après* hyalinis *ajoutez* ,
— *id.* — 7, Ornatus *lisez :* Ornatis
— 682 — 1, *après* Westw. *ôtez* ?
— *id.* — 28, Oculis *lisez :* Oculos
— 683 — 4, *après* minoribus *ajoutez* , *et après* reliquis *ôtez* ,
— *id.* — 5, Wiedennarum *lisez :* Wiedemannarum
— *id.* — 15, penicellum *lisez :* penicillum
— *id.* — 16, gracilem *lisez :* gracile
— *id.* — 19, *après* dispositis *ajoutez* ; *et après* fœminis *ôtez* ,
— *id.* — 20, nerva *lisez :* nervo
— *id.* — 21, obliterata *lisez :* obliterato
— *id.* — 25, culideis *lisez :* culicideis.
— 684 — 1, *après* iridescentibus *ajoutez* , *et après* nervis *ôtez* : ,
— *id.* — 6, halleribus *lisez :* halteribus
— *id.* — 9, $\frac{1}{4}$ *lisez :* 3 $\frac{1}{4}$
— *id.* — 10, Canad; *lisez :* Canadâ;
— *id.* — 15, Wiedennanni *lisez :* Wiedemanno
— *id.* — 19, *apres* videtur *ajoutez* ; nervatione *lisez :* neuratione
— *id.* — 22, Macquartis *lisez :* Macquartio
— 685 — 5, Secunda *lisez :* duo
— *id.* — 6, displici *lisez :* duplici
— *id.* — 10, nigro, cinereo *lisez :* nigro-cinereo
— *id.* — 16, $\frac{4}{1}$ *lisez :* 4 $\frac{1}{1}$
— *id.* — 18, $\frac{2}{1}$ *lisez :* 2 $\frac{1}{2}$

NOTICE

SUR UNE EXPLORATION ENTOMOLOGIQUE EN ANDALOUSIE, SUIVIE DE LA DESCRIPTION, ACCOMPAGNÉE DE FIGURES, DE PLUSIEURS LÉPIDOPTÈRES NOUVEAUX, TROUVÉS DANS CETTE PARTIE DE L'ESPAGNE.

PAR M. AD. GRASLIN.

(Séance du 5 octobre 1836.)

J'ai l'honneur d'envoyer à la Société, pour être insérés dans ses Annales, si elle les juge dignes d'y figurer, les descriptions et les dessins de plusieurs Lépidoptères nouveaux, trouvés par moi en Andalousie, lors du voyage que j'y fis, en 1835, avec mon ami le docteur Rambur. J'ai cru devoir faire précéder ce petit travail d'une notice dans laquelle je rends compte des impressions que j'ai éprouvées en parcourant le beau pays que nous avons exploré : heureux si je puis les faire partager au lecteur! J'y donne, d'ailleurs, quelques détails sur l'aspect et la végétation de cette contrée, ainsi que sur les mœurs et les habitudes de quelques espèces; peut-être ne seront-ils pas sans intérêt pour ceux qui seraient tentés de visiter les mêmes localités. J'aurais pu les étendre davantage; mais j'ai pensé que M. Rambur, qui est arrivé un an avant moi en Andalousie, où il avait déjà recueilli un grand nombre d'insectes de tous les ordres, donnerait les détails les plus circon-

stanciés sur ses nombreuses découvertes. J'ai donc dû abréger cette notice, autant que possible, pour ne pas répéter ce qu'il a peut-être déjà publié de son côté, mais dont je n'ai aucune connaissance.

De toutes les contrées de l'Europe, l'Espagne est peut-être la moins connue sous le rapport de l'entomologie, surtout dans sa partie méridionale : en effet, excepté quelques endroits isolés de l'Andalousie, qui ont été explorés superficiellement par des amateurs attachés à notre armée d'occupation, jamais cette belle portion de la péninsule espagnole n'avait été visitée, avant nous, dans le but spécial de l'entomologie. Cependant, placée sous une latitude extrêmement favorable au développement des insectes, et couverte en outre de hautes chaînes de montagnes qui doivent nécessairement produire une grande diversité dans les espèces, l'Andalousie méritait, plus que toute autre partie de l'Espagne, les investigations des entomologistes. C'est donc avec l'espérance fondée d'y faire d'amples récoltes en insectes nouveaux, ou d'y retrouver des espèces rares déjà connues, que nous entreprîmes, M. Rambur et moi, de la visiter et d'en explorer les parties les plus favorables à nos recherches; sous ce rapport, celle des quatre Andalousies qui porte le nom de royaume de Grenade, nous parut mériter la préférence. En effet, ce royaume, dont le littoral est africain par le climat, présente les sites les plus beaux et les plus variés, traversé comme il l'est par diverses chaînes de montagnes, au-dessus desquelles s'élancent majestueusement les sommets de la Sierra-Nevada, sommets les plus hauts de l'Espagne sans en excepter même les Pyrénées.

L'époque de notre départ était fixée au mois de mars 1834; des affaires de famille vinrent y mettre obstacle en ce qui me concernait. Mon ami, plus heureux que moi, s'embarqua à Marseille et toucha bientôt la terre promise. Ce-

pendant, je conservais toujours l'espoir de l'aller rejoindre. Après plusieurs mois de séjour, une lettre du docteur, pleine de cet enthousiasme qui caractérise les vrais entomologistes, vint augmenter mes regrets, et me détermina à faire mes préparatifs de départ. Mais, malgré mon empressement, je ne pus me mettre en route qu'au mois de mars 1835 ; c'était bien tard! J'arrivais dans un pays exploré depuis un an par un des hommes les plus habiles dans ce genre de recherches; je ne pouvais plus participer à ses récoltes; j'allais simplement l'aider à glaner après sa moisson faite. Je traversai la Catalogne, et j'allai m'embarquer à Barcelonne, pour Malaga; en arrivant dans cette dernière ville, j'appris que M. Rambur en était parti pour se rendre à Grenade; je me disposai à l'aller rejoindre; mais, auparavant, je résolus de passer quelques jours à Malaga, afin d'en visiter les environs; j'éprouvai un plaisir bien vif en les parcourant : aux productions de la France méridionale, que j'avais à peine eu le temps d'apercevoir en la traversant, venaient se joindre celles de l'Afrique ou de l'Amérique : des aloès gigantesques, d'énormes cactus, bordaient les chemins, tapissaient les rochers des collines. De superbes palmiers, des ricins, dont le tronc est de la grosseur d'un homme, étaient répandus çà et là dans la campagne. Les parties incultes des coteaux, peuplées de chamœrops, étaient couvertes en outre de cistes en fleur, de thymelées, de singulières légumineuses, de chardons arborescents. Le costume élégant des Andalous, qui n'est point celui du reste de l'Espagne, ajoutait encore au plaisir que me faisait éprouver la vue d'une végétation toute nouvelle pour moi. C'était dans la seconde quinzaine d'avril; la saison était déja, malheureusement, fort avancée pour le pays. Quelques *Thais Rumina* volaient encore sur les collines arides; la *Pieris Glauce*

finissait. Le premier Lépidoptère que je pris était un individu très-frais de la *Pieris Belemia;* c'était le seul que je dusse prendre dans mon voyage; depuis, je n'ai pas revu cette espèce; il paraît qu'elle est rare, surtout aux environs de Malaga, car le docteur Rambur n'en a pris que deux ou trois individus, et encore, je crois, dans une autre localité. Avec la *Glauce*, volait une autre *Pieris* très-voisine de la *Belia* et de l'*Ausonia;* nous sommes portés à croire que c'est la véritable *Tagis* d'Hubner. La *Daplidice*, modifiée par le climat, était assez commune; cette *Pieris* ne cesse pas de paraître pendant le printemps et l'été. A la fin du mois de septembre, lorsque nous quittames Grenade, elle se montrait encore. J'aperçus une ou deux fois, parmi ces Pieris, une espèce nouvelle, déja découverte par M. Rambur, et qui, voisine des *Anthocaris*, doit cependant former un genre, d'après les observations de cet entomologiste; elle vole avec une rapidité désolante. Malgré l'ardeur avec laquelle je me précipitai après elle à travers les rochers et les buissons, j'eus le chagrin de la voir disparaître sans pouvoir en saisir un seul individu. Quelques Polyommates *Ballus*, presque tous passés, volaient rapidement autour des buissons de thymélée et venaient s'y reposer; le *Bœticus* était commun. Le *Satyrus Pasiphaë* et l'Argé *Ines* commençaient à paraître; ce dernier, quoique je fisse beaucoup d'efforts pour le prendre, m'échappait presque toujours. Son vol, à peu près semblable à celui des autres Argés, est beaucoup plus vif; comme il habite ordinairement les collines incultes et escarpées, les obstacles causés par le terrain, joints à la vigueur de son vol, font qu'on le manque souvent. L'*Euclidia Monogramma* n'était pas rare; elle voltigeait entre les herbes, ainsi que l'*Erastria Ostrina*, qui, au contraire, était loin d'être commune.

Après plusieurs jours employés, en grande partie, à la poursuite des *Pieris*, qui finissaient, et dont je ne pris que quelques exemplaires passables, ainsi qu'à la chasse de l'Argé *Iues*, qui me fit faire un violent exercice, sans grand résultat, je partis pour Grenade, où je trouvai le docteur Rambur qui m'attendait. Bientôt commencèrent nos excursions. L'immense vallée de Grenade est cultivée avec beaucoup trop de soin pour être riche en insectes; et d'ailleurs, on peut dire qu'on leur fait la guerre avec le feu et l'eau. Immédiatement après la récolte des blés, les paysans mettent le feu au chaume qui couvre leurs champs; que d'insectes, et pour parler seulement de la partie de l'entomologie dont je m'occupe, que de larves ou de chrysalides de Lépidoptères doivent périr sous ces nappes de feu! Un autre danger les menace sans cesse : les eaux du Xenil, detournées de leur lit, circulent dans des milliers de canaux. Chaque sillon peut être arrosé à volonté, submergé même si l'on veut; et certes, l'on ne s'en fait pas faute. Ainsi, une culture trop soignée, des irrigations continuelles, et, pour que rien n'y manque, le feu : voilà les circonstances qui s'opposent à ce que les Lépidoptères se multiplient. Autour de la vaste plaine dont je viens de parler, s'élèvent de hautes collines souvent incultes, dont les pentes sont envahies par certaines plantes, au nombre desquelles sont des légumineuses, des labiées, mais surtout des cistes et des héliantbèmes qui forment des espèces de landes. Quelques parties de ces collines sont cultivées et offrent des champs de blé d'une nature maigre et appauvrie, tandis que beaucoup d'autres endroits sont entièrement stériles. En général, leur aspect aride contraste avec la végétation vigoureuse et la verdure de la plaine. Au sud-est de la ville de Grenade, les cimes imposantes de la Sierra-Nevada cachent une partie de l'horizon et se dressent au-dessus du rideau de hautes

collines qui leur servent de contreforts. Le Mulhahacem, sommet le plus élevé de ces montagnes, ne se voit pas de Grenade, étant masqué par le Picacho de Veleta, autre sommet moins haut que lui seulement de quelques toises, mais qui se trouve plus rapproché de la ville; cette dernière montagne a été pour nous le but de fréquentes excursions. Malheureusement, la Sierra-Nevada ne présente point de ces forêts profondes comme on en trouve fréquemment dans les Alpes, et qui offrent tant de trésors aux entomologistes. Quelques débris de bois, formés par une espèce de chêne à feuilles très-cotonneuses, se voient encore, mais presque tous réduits à l'état de taillis, exploités maintenant pour faire du charbon; cette exploitation est si mal dirigée que l'on peut prédire la prochaine disparition de ces restes d'antiques forêts dont nous avons encore pu admirer quelques derniers vestiges. En effet, des troncs d'une espèce de chèvrefeuille, de plus d'un pied et demi de diamètre, restent debout au milieu des taillis, témoins encore vivants de la beauté des vieux chênes, leurs anciens contemporains, auxquels ils survivent depuis long-temps.

Les pentes de la Sierra-Nevada, situées au-dessus de ces restes de forêts, présentent des prairies qui ont quelques rapports avec celles des Alpes; dans leurs parties marécageuses, croît une espèce d'aconit sur lequel nous avons retrouvé la chenille de l'*Chrysoptera Moneta*. A peu près à la même hauteur, la *Cleophana Cymbalariæ* volait au soleil autour d'une espèce d'*Anthemis*, et venait se poser sur les fleurs et se frôler dans leur pollen, comme le font les Abeilles. Au même lieu, volaient le *Polyommatus Gordius*, l'*Argus Icarius*, beaucoup plus grand que celui de Suède, l'*Argus Egon*, l'*Argynnis Niobe*, les *Melitea Didyma*, *Partenie*. La *Melitea Desfontainesii*, dont nous n'avons malheureusement pas trouvé la chenille, habite une autre localité; nous

l'avons prise dans les clairières d'une forêt détruite, sur les montagnes d'Alfakar, au nord-est de Grenade. Là aussi se trouvait une belle variété, toujours constante, de l'*Argynnis Adippe*, dont le fond du dessous des ailes inférieures est verdâtre; sa congenère *Pandora*, d'une très-grande taille, volait avec elle sur des chardons.

Dans les torrents ou les ravins qui servent à l'écoulement des eaux de ces prairies, vole, mais assez rarement, l'*Anthocaris Euphenо*. Les *Pieris Rapæ*, *Daplidice*, sont encore assez communes à cette hauteur, ainsi que la *Colias Edusa*; j'y ai même pris un *Satyrus Ines*, dont la taille, très-réduite, indiquait qu'il avait subi l'influence du climat de ces hautes régions. Mais sur ces montagnes, point de *Pieris Callidice* comme sur les Alpes, ni de *Colias Phicomone* et *Palæno*. Nous y avons seulement retrouvé quelques Phalénites Alpines. Ce qui frappe d'étonnement le naturaliste, c'est de voir la végétation méridionale de la plaine, les lavandes, les phlomis, et autres plantes des collines chaudes, atteindre, presque sans végétaux intermédiaires, aux régions où les saxifrages et les gentianes sont ensevelies sous la neige, jusqu'à la fin du printemps. La *Chelonia Plantaginis* voltigeait dans les prairies dont je viens de parler, et au bas desquelles j'avais trouvé la chenille de la *Chelonia Zoraida*, nouvelle espèce décrite ci-après; avec cette chenille vivait celle d'une espèce d'*Emydia*, qui, peut-être, est inédite. Au-dessus des prairies, à peu près aux deux tiers de la Sierra-Nevada, on trouve des croupes découvertes, vastes plateaux rocailleux de l'aspect le plus triste. Des plantes ligneuses ou herbacées qui végètent çà et là sur un sol battu par les tempêtes fréquentes; de larges buissons de sabines, des légumineuses frutescentes très-épineuses, ou d'une espèce de genêt, dont les branches, raides et serrées, sont terminées par une épine, couvrent une grande partie du terrain. La

chenille de l'*Orgya Dubia* (Hub.) vit principalement sur ce genêt épineux; ces touffes épaisses d'arbrisseaux durs et rabougris, dédaignées par les nombreux troupeaux de moutons et de chèvres qui dévastent les montagnes, servent de refuge aux larves de certaines espèces de Satyres et d'Argus qui se nourrissent des plantes cachées sous leurs rameaux : c'est la patrie du *Satyrus Hyppolite*. Lorsque le docteur Rambur prit le premier individu qui nous fit trouver la localité de cette espèce rare, que l'on croyait exclusivement propre à la Russie, l'époque de son apparition était presque passée; ce malheureux satyre, jouet des vents furieux qui rendaient notre marche très-pénible, ne nous offrit, à peu d'exceptions près, que des individus déchirés. L'existence de ce Lépidoptère sur la Sierra-Nevada est assujettie aux plus tristes vicissitudes : sa larve, ensevelie dès le mois d'octobre sous plusieurs pieds de neige, reste pendant tout l'hiver sous cette prison glacée; et à peine les chaleurs de la fin de juin lui ont-elles rendu la liberté, que bientôt, passant à l'état d'insecte parfait, au mois d'août, l'infortuné Satyre, roulé par les tempêtes, trouve à peine le temps de s'accoupler. Un peu au-dessous du *Satyrus Hyppolite*, habite une autre espèce, voisine de l'*Arethusa;* ce beau Satyre, nommé *Boabdil* par M. Rambur, était dans les mêmes circonstances que l'*Hyppolite*, c'est-à-dire, passé et déchiré.

On trouve sur ces montagnes une seule *Erebia*, qui se tient à la hauteur du *Satyrus Hyppolite* et même au-dessus : c'est l'*Erebia Dromus*; elle est plus grande que celle des Alpes et modifiée par le climat. Peut-être que la découverte de sa chenille permettrait d'en former une espèce séparée; cependant, dans le doute, je ne l'ai point publiée. Aux mêmes lieux, volent les *Argus Dorylas*, *Corydon*, ainsi qu'une espèce nouvelle, voisine de l'*Artaxerces* et de l'*Eros*. J'ignore

le nom qui lui sera donné par M. Rambur, qui l'avait déjà découverte sur une autre montagne, avant mon arrivée en Andalousie. Un autre *Argus*, que l'on ne peut guère séparer de l'*Agestis* pour le dessin, se trouve un peu plus bas; cependant, il en diffère par sa taille, qui est beaucoup plus grande, par la couleur plus pâle du dessous des ailes, et par un certain *facies*; il est probable que la comparaison de la chenille de ces deux *Argus* permettrait de les séparer. Les *Argus Dorylas* et *Corydon* nous ont offert un singulier effet de l'influence du climat sur les couleurs : lorsque ces *Argus* habitent les hautes collines des environs de Grenade, ils deviennent presque entièrement blancs par l'effet de la grande chaleur, tandis que sur les sommets de la Sierra-Nevada, où ils trouvent une température plus modérée, ils conservent leur couleur ordinaire.

Sur des plateaux plus élevés, nous avons retrouvé le *Parnassius Apollo*; il y est très-rare; n'ayant pas pu en saisir un seul le premier jour où nous l'aperçûmes, nous fîmes une ascension le lendemain, espérant que c'était une espèce nouvelle; mais ayant réussi à en prendre quelques individus, nous n'avons pas observé qu'il différât d'une manière notable de l'Apollon des Alpes ou des Pyrénées. Dans cette même localité, une Noctuelle volait avec une extrême rapidité autour de gros blocs de rochers, à peu près comme le fait la *Triphæna Janthina* autour des arbres : c'était la *Noctua Cataleuca* (Boisduval).

Les sommets de la Sierra-Nevada, à dix-huit cents toises de hauteur à peu près, ne nous ont offert aucun Lépidoptère nouveau; le seul qui se soit présenté à nos yeux est la *Vanessa Urticæ*; sur ces cimes élevées, presque toute végétation a cessé; le terrain est couvert de fragments de schiste. Une espèce d'Ichneumon y volait en assez grand

nombre, ce qui ferait croire que certaines chenilles habitent les mêmes lieux.

En résumé, l'espoir de découvrir des espèces nouvelles dans la famille des Rhopalocères (diurnes) nous a fait entreprendre de très-longues courses, fréquemment répétées, et auxquelles s'est employée une bonne partie de notre temps. Notre voyage, sous le rapport des Lépidoptères, n'a pas été sans fruit; mais nos découvertes eussent été plus nombreuses, il est permis de le croire, si, au lieu de ces ascensions sur la Sierra-Nevada, montagne trop découverte, nous avions exploré avec patience les collines et les montagnes du second ordre des environs de Grenade. Différentes localités de ce beau pays nous auraient probablement dédommagés de nos peines; du côté des montagnes d'Alfakar, les collines étant plus boisées et couvertes de plantes herbacées, les Lépidoptères, principalement dans la famille des Héterocerès, doivent y être plus répandus que sur la Sierra-Nevada. Nous y avons vu plusieurs espèces d'*Erastria*, ainsi que l'*Ophiusa Jucunda*, etc. Ces petites espèces nous ont donné l'occasion d'observer la voracité de certains Diptères du genre *Asile*, très-nombreux en Andalousie. Au moment où l'on fait partir des herbes un de ces petits Lépidoptères, s'élance, à l'improviste, un *Asile* qui le saisit au vol avec une grande adresse, et l'emporte rapidement, en laissant le chasseur fort désappointé. Du côté des montagnes dont je viens de parler, nous avons pris un bel *Argus* nouveau, et plusieurs Noctuélites intéressantes.

Pour connaître une partie des richesses du royaume de Grenade, dans l'ordre des Lépidoptères, et surtout dans la famille des Hétérocères, il aurait fallu élever beaucoup de chenilles. Nous en avions trouvé un assez bon nombre; mais, en voyage, leur éducation est difficile, et encore,

après beaucoup de peine pour les entretenir de plantes en état de leur servir de nourriture, dans un pays où elles se fanent avec une grande promptitude, on a le chagrin de voir les chrysalides se dessécher, soit qu'on les laisse dans leurs coques, soit qu'on les en tire pour empêcher qu'elles ne soient balottées pendant la route. C'est ce qui est arrivé au plus grand nombre de celles que j'avais obtenues et rapportées en France.

Lorsque l'on se dispose à visiter un pays peu connu sous le rapport de l'entomologie, que d'espérances au moment du départ! De quelles belles découvertes se repaît l'imagination! Non-seulement les espèces rares et déjà connues comme propres à cette contrée viendront orner notre collection, mais encore bon nombre d'espèces inédites viendront se classer à côté. Au retour, viennent les mécomptes! Huit mois d'investigations actives, plus ou moins fructueuses ne m'ont pas même procuré toutes les espèces que l'on regardait comme faisant partie de la Faune espagnole.

Au nombre de celles qui me laissent de vifs regrets, sont : le *Sphinx Osiris;* les *Plusia Questionis, Aurifera;* la *Cerocala Scapulosa* : ni M. Rambur ni moi n'avons eu le bonheur de les rencontrer. En compensation, d'autres espèces rares ou inédites sont venues diminuer la vivacité de nos regrets; j'indiquerai, parmi ces dernières, comme les plus intéressantes : deux *Argus* nouveaux, les Satyres *Hyppolite* et *Boisdil* (Rambur), une *Thanaos* nouvelle, la *Zigæna Faustina*, le *Trichosoma Bæticum* (Rambur), la *Chelonia Zoraida*, une espèce de Psychide, dont les premiers états sont très-singuliers; l'*Orgya Dubia* (Hub.), charmante espèce; une *Lasiocampa* probablement inédite; le *Bombix Loti*; un *Notodonta* nouveau; une superbe espèce d'*Agrotis*, prise dans la Sierra-Nevada; une belle espèce d'*Heliophobus*, trouvée à Cadix; je crois que M. Boisduval l'avait

déjà reçue d'Alger; une jolie *Hadena*, qui m'est éclose depuis mon retour, et qui est, je crois, la *Silenes*; une *Polia* probablement nouvelle; une *Leucania* voisine d'*Albi-puncta*, et née, ce printemps, de chenilles trouvées à Séville au mois de novembre de l'année dernière; deux jolies espèces de *Cleophana*, dont une petite est décrite ci-après; la *Chrysoptera Deaurata*, un bel *Heliothis* nouveau, les *Ophiusa Dilucida*, *Cataphanes*, *Nubilaris*, nouvelle espèce; et quelques autres espèces moins remarquables dans les différents genres de la famille des Hétérocères.

J'aurais pu ajouter ici un catalogue de toutes les espèces que jai prises en Andalousie; mais j'ai pensé que c'était chose inutile : car le docteur Rambur ne manquera pas, probablement, de publier le sien, qui sera plus nombreux que celui que j'aurais pu donner; cet entomologiste, ayant passé un an avant moi en Andalousie, avait pris sur le littoral plusieurs espèces nouvelles ou rares que je n'ai pas citées plus haut, parce que je ne les ai pas retrouvées à Grenade. J'ajouterai en terminant que nos deux catalogues réunis ne donneraient qu'une idée imparfaite des richesses de l'Espagne en Lépidoptères; car un pays aussi accidenté doit offrir une grande diversité d'espèces dans cet ordre d'insectes. Deux années d'investigations seraient, d'ailleurs, bien insufisantes pour les connaître toutes, puisque celles de la France, qui a été bien mieux explorée, sont loin d'être encore parfaitement connues.

Thanaos (Boisduval) *Cervantes.*

Alis fusco-subnigris; anticis, in extremo, atomis albis aspersis, duabusque faciis nigris, transversis, sinuatis, denticulatis; fasciis externis, sexto dente majore; hâc fascia

nonnullis maculis cinereis in medio notatâ ; posticis serie marginali maculis, maculâque subcentrali rufulis, paulùm distinctis.

Elle a de grands rapports avec la *Thanaos Tages*; mais, indépendamment de ce que, dans les plus petits individus, cette espèce a deux lignes de largueur de plus que les plus grands de *Tages*, elle en diffère encore par la forme de ses ailes, qui sont plus allongées proportionnellement, et dont l'angle anal est moins prolongé; par sa couleur, qui est beaucoup plus foncée, et par d'autres caractères que la description fera ressortir.

Les quatre ailes sont d'un brun-noir; les supérieures, qui sont un peu plus obscures, principalement en approchant du corselet, sont saupoudrées, surtout sur leur moitié extérieure, de petits atomes blancs très-déliés; elles sont traversées, vers leur tiers externe, par une bande noire un peu sinueuse, fortement dentelée sur ses bords; mais plus du côté extérieur, où la sixième dentelure, à partir de la côte, se trouve être la plus grande. Le milieu de la bande noire, vis-à-vis cette dentelure, offre une petite tache orbiculaire formée par les atomes dont j'ai parlé plus haut. On retrouve souvent de semblables taches, en face des autres dentelures, en descendant, mais moins distinctes à mesure qu'elles approchent du bas de l'aile; de manière que la bande semble formée par une suite de chaînons noirs, réunis, et dont l'intérieur est gris. Cette même bande offre souvent auprès de la côte, surtout chez les femelles, deux petits traits blancs, longitudinaux, contigus, situés l'un au-dessus de l'autre. Ses dentelures, en outre, sont liserées extérieurement par des atomes d'un blanc plus ou moins grisâtre. On voit, sur le tiers interne de l'aile, une autre bande moins distincte et qui n'atteint point la côte; cette

seconde bande se rapproche, sur le milieu de l'aile, de la première, à laquelle elle s'unit quelquefois. Entre les deux bandes et à leurs bases, on aperçoit un espace presque orbiculaire, d'un brun roussâtre, plus clair que le fond. La frange, séparée par une ligne noire, de l'aile, est de la couleur de cette dernière, et parsemée de quelques poils blanchâtres. Une série de huit points blanchâtres, réunis à un égal nombre de points noirâtres, placés à leur côté interne, longe intérieurement la ligne noire qui sépare la frange de l'aile.

Les ailes inférieures ont une teinte un peu plus roussâtre que les supérieures; leur surface offre une tache discoïdale, quelquefois un peu lunulée, d'un gris roussâtre, et à peine distincte de la couleur du fond. On aperçoit une série marginale de sept autres taches de la même teinte, dont la troisième, à partir du haut de l'aile, est plus élevée que les autres. Immédiatement au-dessus de chacune de ces diverses taches, l'aile en présente une autre, cunéiforme, plus obscure que le fond. La ligne noire qui sépare la frange du fond des ailes inférieures, est longée intérieurement par une suite de points d'un gris roussâtre, peu apparents, dont souvent on ne distingue bien que les trois plus extérieurs.

Le dessous est entièrement d'un gris roussâtre. La bande externe des premières ailes est remplacée par une série très-recourbée intérieurement auprès de la côte, de traits longitudinaux, larges, brunâtres, dont le septième et le huitième reproduisent, parfois, la tache blanchâtre de la bande de la surface opposée. Les secondes ailes, à la teinte près, offrent le même dessin qu'en dessus.

Le corselet et l'abdomen, d'un brun-noir en dessus, avec un reflet roussâtre, sont d'un gris roussâtre en-dessous. Les palpes ont la forme de ceux de Tages, mais leur dessus est brun, et leur dessous d'un gris cendré, ainsi que les poils du thorax. Les sourcils sont noirs; les anten-

nes, de cette dernière couleur, sont finement annelées de blanc. La massue est un plus allongée et recourbée que dans Tages. Les pattes ont le tibia couvert de poils d'un gris cendré. Les tarses sont d'un brun roussâtre.

J'ai donné à cette Thanaos le nom de l'homme de génie qui fera toujours l'une des gloires de l'Espagne. C'est un faible tribut de ma reconnaissance pour les moments agréables que me procure chaque année son œuvre immortelle, que j'ai le bonheur de pouvoir lire dans sa propre langue.

J'ai trouvé d'abord une femelle de cette espèce, le 26 de mai; elle volait sur les collines qui forment la base de la Sierra-Nevada. Dans la dernière quinzaine du mois de juin, nous en avons pris plusieurs autres individus, M. le docteur Rambur et moi, sur les montagnes d'Alfakar; elle n'est pas commune, et il est rare de la rencontrer fraîche, car elle vole avec une grande rapidité, et presque toujours ses ailes sont déchirées. Elle aime beaucoup à se poser dans les chemins battus ou sur les clairières pierreuses des montagnes. Sa larve ne m'est pas connue.

Nota. La femelle diffère peu du mâle : son abdomen est plus gros, et elle est un peu plus obscure; les deux petits traits blancs du sommet de la bande externe sont plus apparents, et les taches grises qui sont placées sur cette même bande sont quelquefois mieux écrites.

Chelonia Zoraïda.

Alis anticis carneo-griseis, ad apicem, paululùm imbutioribus; in apice quatuor maculis nigris, transversis : primâ, non longe à corpore, sinuata; secundâ, cæteris majore, oblongâ : tertia in figurâ litteræ Y, situ inverso; quartâ fere quadratâ; in infimâ parte, maculis duabus concoloribus; externâ punctiformi; posticis paululùm dilutioribus,

subdiaphanis, lunulâ centrali nigrescente, tribusque maculis, marginalibus, concoloribus, in figurâ lacrymarum; thorace villoso, castaneo-fusco. Larva civicæ *subsimilis.*

Elle est d'un gris pâle, couleur de chair, un peu plus vif en approchant de la côte. Les premières ailes sont marqueés, sur cette partie, de quatre taches transverses, d'un noir foncé. La première, placée à peu de distance du corps, est assez étroite, sinueuse, et se prolonge un peu plus bas que la nervure médiane; la seconde, qui est la plus grande de toutes et de forme allongée, arrondie à son extrémité inférieure, descend en s'éloignant obliquement du corselet; la troisième, composée de deux taches réunies, a quelque ressemblances avec un Y renversé; la quatrième, enfin, placée entre celle-ci et l'angle apical, est presque carrée. Ces mêmes ailes ont encore deux autres taches de même couleur sur leur bord inférieur. La première, en partant du corselet, est située au-dessous de la seconde, qui descend de la côte; elle est à peu près de même forme, plus de moitié plus petite, et monte obliquement en s'éloignant de la base. La seconde, beaucoup plus petite, est en forme de point, et se trouve placée entre la première et l'angle postérieur. Entre cette tache ponctiforme et la quatrième du sommet, on voit, sur le milieu de l'aile, une lunule noire, allongée, arrondie extérieurement, et composée de trois petites taches presque entièrement réunies. Les ailes supérieures offrent encore trois petits points noirs, placés ainsi: l'un sur la côte, très-rapproché du corselet; l'autre à la partie inférieure de la base, et le troisième, qui est assez près du bord externe, se trouve à peu près au tiers de l'aile, au-dessous de l'angle apical. Toutes ces taches, ainsi que ces points, sont finement liserés d'une teinte un peu plus claire que le fond de l'aile.

Les ailes inférieures sont légèrement transparentes et un peu plus pâles que les supérieures; elles offrent une lunule centrale, noirâtre, et une série marginale de trois taches, en forme de larmes, de même couleur; de ces trois taches, deux sont rapprochées et placées vers l'angle externe; la plus élevée des deux a son côté étroit tourné par en haut, et celle qui la suit présente une direction opposée; la troisième a son côté le plus large tourné vers l'angle anal, sur lequel est un petit point noirâtre. On aperçoit sur ces mêmes ailes, entre la lunule centrale et le corselet, une tache grise, triangulaire, en partie cachée par le bord inférieur des premières ailes.

Le dessous des ailes supérieures présente, sous une teinte plus pâle, les mêmes taches et les mêmes points que le dessus. Le dessous des secondes ailes est de la même couleur que la surface opposée; mais avec la partie supérieure teintée d'une couleur de chair plus vive. Les taches sont aussi plus foncées qu'en dessus. La frange est de la couleur du fond de l'aile, dont elle est séparée par une ligne un peu plus foncée.

Le corselet est couvert de longs poils soyeux, d'un brun tirant sur la couleur de martre; ces poils, au côté interne ainsi qu'à la partie inférieure des épaulettes, sont d'un fauve roussâtre foncé. L'abdomen, en dessus, est velu, de la couleur du corselet, et, à son extrémité, on voit deux petits pinceaux longitudinaux, rapprochés, de poils d'un fauve orangé; en dessous, il est d'une couleur de chair roussâtre, avec une bande noire longitudinale, sur le côté. La tête est velue et de la couleur du corps. On aperçoit entre l'œil, qui est noir, et la naissance des antennes, une tache de couleur de chair roussâtre, qui monte, en s'atténuant insensiblement, en forme de collier, sans cependant se réunir sur le sommet du corselet à celle venue du côté opposé. Les antennes

sont plumeuses et d'un brun-noir. Les pattes sont d'un gris couleur de chair, couvertes de poils brunâtres ; les tarses sont de cette dernière couleur. La première paire a le tibia d'un orangé rougeâtre en dessus, couvert de longs poils bruns en dessous.

La chenille de cette jolie écaille a des rapports avec celle de sa congénère *Civica*. Malheureusement, le temps ne m'a pas permis de la décrire et de la peindre; je me rappelle seulement qu'elle était noire comme celle de la *Civica*, mais que ses poils étaient moins longs, et que ceux qui recouvraient les deux ou trois premiers anneaux étaient d'une couleur orangée ferrugineuse, ainsi que les autres placés sur les côtés, au-dessus des pattes. Elle est, je crois, polyphage. Nous en avons trouvé plusieurs, M. le docteur Rambur et moi, tant sur les montagnes d'Alfakar que sur la Sierra-Nevada, à une hauteur correspondante; toutes sont mortes, à l'exception de celle qui a produit le lépidoptère décrit ci-dessus. J'avais trouvé cette dernière parvenue à une grandeur moyenne, sur la Sierra-Nevada. Vers la fin du même mois, elle s'est fait une coque d'un gris-brun, et d'une consistance assez molle: cette coque était petite, relativement à la grosseur de la chrysalide, et se trouvait enveloppée dans une autre coque beaucoup moins serrée : l'insecte parfait est éclos le 15 mai de l'année suivante.

Orgya Dubia (Hubner).

Alis aureo-croceis ; anticis, margine lato nigro, fasciis duabus, latis, nigris, transversis, fasciâ externâ, ad apicem, bifida ; posticis, margine lato-nigro, ad centrum dentato ; fœmina omninò aptera.

Cette *Orgya* est aussi brillante qu'une *Chelonia ;* et, quoi-

que son dessin ne soit composé que de deux couleurs, elle me semble jusqu'à présent la plus belle du genre.

Ses quatre ailes sont d'un beau jaune d'or légèrement orangé, un peu plus foncé aux inférieures; les supérieures ont une large bordure d'un noir velouté, atténuée inférieurement; il part de la côte, vers leur tiers extérieur, une bande de la même couleur, courbée extérieurement vers la bordure, avec laquelle elle se fond; cette bande se bifurque au milieu de l'aile, en projetant une large tache discoïdale, arrondie, et descend en s'élargissant à sa base pour s'unir à une autre bande sinueuse, également d'un noir velouté, partie du tiers interne de la côte. Auprès du corselet, ces ailes ont une tache noirâtre, et elles sont légèrement sablées de la même couleur à leur base; les nervures se détachent plus ou moins en noirâtre, surtout la médiane, qui est ordinairement noire, tandis qu'elles sont, au contraire, finement dessinées de la couleur du fond de l'aile, sur la partie interne de la bordure marginale.

Les ailes inférieures ont une large bordure, aussi d'un noir velouté; cette bordure, atténuée à ses deux extrémités, n'atteint point l'angle anal, et projette sur le milieu de la partie supérieure de l'aile une tache en forme de dent. On aperçoit les nervures dessinées en noirâtre sur ces mêmes ailes, qui sont, en outre, assez longuement ciliées à leur bord interne et auprès du corselet. Les cils sont de la couleur du fond; ceux qui avoisinent le corselet sont un peu plus longs et laissent entrevoir la couleur brunâtre de l'aile de cette partie; la frange des quatre ailes est entièrement de leur couleur, excepté à l'angle anal, où elle est ciliée de brun noirâtre.

Le corselet et la tête sont couverts de poils d'un jaune orangé brunâtre, plus pâles au-dessous des palpes. Les yeux sont noirs. Les antennes, semblables à celles des autres es-

pèces du genre, sont d'un brun fauve. L'abdomen est noirâtre, avec les anneaux ciliés de jaune orangé brunâtre; à son extrémité est un pinceau de poils de la couleur des ailes inférieures. Les pattes sont un peu plus pâles.

Le dessous des quatre ailes, plus pâle que le dessus, offre à peu près le même dessin. Cependant la bande transverse, la plus interne des ailes supérieures, ne reparaît point; mais en revanche les nervures costale et médiane sont largement sablées de noirâtre.

La femelle est complètement aptère : elle est couverte de poils un peu frisés d'un blond roussâtre. Ses pattes sont très-courtes, d'un brun noir, ainsi que l'extrémité de l'abdomen, qui semble un peu cornée; elle a des mœurs semblables à celles des femelles des *Orgya trigotephras* et *rupestris*, ne sortant de sa coque ni pour s'accoupler ni pour pondre. Ses œufs sont blancs, aplatis, peu nombreux, et gros proportionnément à la taille de l'insecte parfait. Les petites chenilles éclosent dans le mois de mai de l'année qui suit la ponte.

Lorsqu'elle est parvenue à toute sa grosseur, la chenille a la peau d'un noir brunâtre, parsemée de petites taches irrégulières d'un jaune soufre, plus grosses en approchant des incisions. Chaque anneau présente une rangée transverse de huit tubercules orangés, qui donnent naissance à des pinceaux de poils d'un blond roussâtre; le plus gros de ces tubercules est le second, en descendant du dos, sur le côté; les quatrième, cinquième, sixième et septième anneaux ont une large brosse de poils serrés d'un fauve brunâtre, dont le milieu est d'un blanc sale ou jaunâtre; sur le onzième anneau on voit une autre brosse de même couleur, plus petite et moins épaisse; les poils, dont le douzième est garni, et ceux qui avoisinent la tête, sont un peu plus longs que les autres; on aperçoit sur le milieu des neuvième et dixième

anneaux un petit tentacule charnu, cylindrique, allongé, d'un jaune orangé, creux à son extrémité, et, sur la partie antérieure du premier, un écusson jaunâtre. Le dessous du ventre est d'un gris brun livide, avec quelques traits transversaux d'un jaune blanchâtre, plus longs aux incisions. Les pattes membraneuses sont d'un fauve jaunâtre, avec la couronne et les côtés bruns. Les pattes écailleuses sont de la couleur des membraneuses, avec les côtés d'un brun roux et la pointe brune. La tête est noire, luisante : on y remarque un V renversé de couleur blanchâtre, formé par les sutures de sa partie antérieure. Les stigmates ne sont pas visibles à l'œil nu.

La chrysalide du mâle est d'un brun pâle, roussâtre, luisant, couverte de poils blonds sur le dos; l'enveloppe des ailes est d'un brun noir, luisant. Cette chrysalide a, de plus, une pointe anale obtuse, hérissée de poils crochus à son extrémité. Celle de la femelle présente déjà la forme de l'insecte parfait, et n'est couverte que d'une pellicule très-mince.

La véritable patrie de cette charmante *Orgya* est la Sierra-Nevada, où elle se trouve à peu près à mi-côte. La chenille est polyphage, mais elle préfère cependant certains genêts épineux, dont les touffes épaisses et rigides couvrent les sommets de ces montagnes ; elle en est descendue et se retrouve dans une seule localité, sur une colline élevée, à deux lieues de Grenade. C'est là que j'ai fait la découverte de sa larve, dans le courant du mois de mai, en compagnie de mon ami, M. le docteur Rambur. Parvenue à toute sa grosseur vers la fin du même mois ou au commencement de celui de juin, elle se fait une coque lâche d'un gris bleu, dans laquelle entre une partie de ses poils, et qu'elle place sous des débris de végétaux ; les poils presque imperceptibles qui forment cette coque volent avec une grande fac

lité, et, s'attachant au visage ou aux mains, y causent des démangeaisons très-désagréables. L'insecte parfait éclot vers la fin de juin ou dans le courant de juillet. Mais sur la Sierra-Nevada, les époques de l'apparition de la larve et du lépidoptère sont différentes; subissant l'influence de la température de ces régions élevées, ce dernier ne se montre que vers la fin du mois d'août ou au commencement de septembre. Comme les autres *Orgya* de cette section, le mâle cherche sa femelle à l'ardeur du soleil; son vol est rapide et irrégulier. La chenille est assez répandue dans les lieux qu'elle affectionne; mais la difficulté qu'on éprouve à l'élever, et le vol rapide du mâle, peuvent faire regarder cette espèce comme rare.

Ophiusa Nubilaris.

Alis anticis cinereo-fuscis, margine dentato, in medio, extrinsecùs, arcuato, duabus lineis subnigris, transversis; fascia fulgurali serratâ maculâque reniformi subnigris, vix distinctis; posticis cinereis ad marginem obscurioribus, in medio lineâ fuscâ transversâ, ferè nullâ, notatis; quatuor alis infrà cinereis, micantibus.

Les ailes supérieures sont d'un gris brun enfumé, un peu plus obscur en approchant du bord externe, qui est légèrement festonné et un peu arqué extérieurement dans son milieu. Elles sont traversées par deux raies d'un brun noirâtre : la première, assez éloignée du corselet, est un peu arquée extérieurement; la seconde, qui se trouve à la même distance de la première que celle-là l'est du corselet, est aussi un peu arquée dans le même sens, surtout dans sa partie supérieure, et forme intérieurement une sinuosité un

peu plus bas que le milieu de l'aile. On aperçoit entre ces deux raies la tache réniforme, qui est de leur couleur et très-peu distincte. Non loin du bord, on distingue à peine la raie fulgurale, qui est un peu moins foncée que les autres raies, dentée à son côté externe, et fondue avec la couleur du fond intérieurement. La frange suit les dentelures du bord; elle en est séparée par deux lignes connexes, dont l'intérieure est d'un brun noir et l'autre d'un blanc jaunâtre sale. La côte est marquée, sur son tiers externe, de deux à trois petites taches de cette dernière couleur.

Les ailes inférieures sont d'un gris cendré qui va toujours en s'obscurcissant jusqu'au bord; elles sont traversées dans le milieu par une raie très-peu distincte, d'un gris un peu plus foncé que le fond. La frange est comme celle des ailes supérieures. Le dessous des quatre ailes est d'un gris cendré très-luisant.

Le corselet est d'un cendré roussâtre, ainsi que la tête, les palpes et les antennes : ces dernières sont filiformes dans les deux sexes, qui n'offrent point de différences notables.

L'abdomen est de la couleur des ailes inférieures; il est terminé par un pinceau de poils d'un gris jaunâtre à leur naissance, et brunâtres à leur extrémité.

Les yeux sont d'un brun noirâtre, et les pattes de la couleur de l'abdomen.

J'ai pris cette *Ophiusa* vers la mi-septembre, volant le soir au crépuscule, le long des haies qui entourent des champs situés sur les bords du Xenil, auprès de Grenade. Nous avions trouvé, auparavant sur la ronce, M. le docteur Rambur et moi, des chenilles d'*Ophiusa* qui moururent avant de se chrysalider, et nous les prîmes alors pour des larves de cette espèce, que nous avons rencontrée plus tard à l'état d'insecte parfait. Malheureusement l'époque de son

apparition était avancée lorsque j'en fis la découverte, et les seuls individus que j'ai été à même de voir étaient tous plus ou moins effacés.

Cleophana (Boisd.) *Cyclopea,*

Alis anticis cinereo-fuscis, ad basin obscurioribus, in medio pallidioribus, strigis duabus transversis, subsinuatis, albicantibus, angustè nigro-cinctis; maculâ reniformi magna, ferè triangulari, albo-cinctâ; orbiculari nullâ fimbria variegata; posticis nigro fuscis intùs obscurioribus; collari quatuor mucronato.

La forme de ses ailes est un peu plus allongée que dans les espèces voisines; les supérieures, qui sont d'un gris brunâtre, un peu plus foncé sur leur moitié interne, sont traversées par deux lignes d'un gris blanchâtre, dont la plus rapprochée du corselet semble formée par deux portions de cercle réunies sur le milieu de l'aile, et qui ont leur partie convexe tournée en dehors. Cette ligne est liserée de noir des deux côtés, mais plus largement en dedans; l'autre ligne est légèrement sinueuse, arrondie extérieurement dans ses deux tiers supérieurs, et prend brusquement une direction opposée avant d'atteindre le bord interne de l'aile. Cette seconde ligne sépare, dans leur trajet, des traits longitudinaux d'un brun noir, écrits sur les nervures, mais de manière à laisser, depuis l'angle apical jusqu'à la moitié du bord de l'aile, un espace allongé, transverse, ovale, un peu plus clair que la couleur du fond. La tache orbiculaire manque. La tache réniforme, au contraire, peut faire reconnaître cette espèce au premier coup-d'œil. Elle est noire, grande, presque triangulaire, placée près de la côte, entre les

deux lignes transverses, sur un espace blanc à peu près de sa forme, et qui tranche bien sur la couleur du fond. A quelque distance, au-dessous de la tache réniforme, on aperçoit un trait blanc longitudinal. La frange, qui est d'un brun noirâtre, entrecoupé de blanchâtre, est séparée du fond par une ligne d'un brun noir.

Les ailes inférieures sont entièrement d'un brun noir, plus foncé intérieurement; elles ont une petite frange blanchâtre qui s'élargit en approchant de l'angle anal.

Les ailes supérieures sont, en dessous, d'un gris noirâtre, avec un large espace blanc transversal sur lequel on aperçoit la tache réniforme, moins noire ici qu'en dessus. Les ailes inférieures sont presque aussi noires qu'en dessus, avec leur côté externe d'un gris blanchâtre; il part du milieu de leur bord supérieur une tache blanche, assez large, lunulée.

Le corselet est d'un gris blanchâtre mélangé de noirâtre. Le collier, qui est aussi d'un gris blanchâtre, est doublement liseré de brun noirâtre; il offre quatre dentelures aplaties, ou pointes, assez saillantes. A sa jonction avec l'abdomen, le corselet présente deux touffes de poils dont l'extrémité est noire et la base blanchâtre. L'abdomen, dont l'extrémité supérieure est blanche et bifide, est de la couleur des ailes inférieures. On aperçoit sur le premier anneau de très-petits pinceaux de poils noirs placés transversalement, et un autre semblable sur le milieu de l'anneau suivant.

La tête, bifide et velue, est d'un gris un peu plus pâle que le corselet, ainsi que les palpes : ces derniers sont assez grands et velus.

Les antennes sont filiformes, d'un brun noir, blanchâtres à leur insertion à la tête. Les pattes ont, dans les deux premières paires, le tibia velu, d'un gris mélangé de brunâtre. Celui de la dernière paire est également velu, d'un brun noi-

râtre. Les tarses sont d'un gris roussâtre, annelés de blanc sale.

J'ai trouvé cette jolie petite *Cleophana*, le 20 juin, dans les montagnes d'Alfakar, à quelques lieues de Grenade. Elle était posée sur une fleur d'*Elychrysum* desséchée, de l'année précédente. Une heure après, mon ami M. le docteur Rambur en prit un individu semblable et du même sexe, qui voltigeait à l'ardeur du soleil entre des fleurs de labiées. Malgré nos recherches actives et réitérées, il nous fut impossible de nous procurer un second individu de cette espèce, dont je ne connais ni la femelle ni les premiers états.

NOTICE

SUR PLUSIEURS LÉPIDOPTÈRES DU MIDI DE L'ESPAGNE, PARMI LESQUELS SE TROUVE

LE PAPILLON EUPHEME D'ESPER;

PAR M. RAMBUR.

(Séance du 7 septembre 1836.)

Depuis long-temps je m'étais proposé de visiter le midi de l'Espagne, dans un but tout-à-fait entomologique, considérant cette partie de l'Europe comme une des plus riches et des moins connues en histoire naturelle. Les provinces qui composent ce qu'on appelle les Andalousies, tant célébrées par les poètes et les historiens, avaient surtout attiré mon attention; l'extrême variété de ce beau pays, la réputation de son étonnante fertilité et son délicieux climat, étaient bien capables de séduire tout amant d'une nature neuve et pittoresque; mais l'état encore à demi barbare d'une partie de ses habitants, la difficulté des communications, et le peu de sécurité pour les voyageurs, feront que, de long-temps, l'on ne pourra se pròcurer des notions un peu complètes sur ses productions naturelles.

Me proposant plus tard de donner des détails assez étendus sur les parties de l'Espagne que j'ai parcourues, et de

faire connaître, d'une manière générale, le produit de mes recherches entomologiques, dans le but de faire servir, autant que possible, mon voyage à l'avancement de la science, je me bornerai ici à en extraire quelques faits, pour les présenter à la Société, et c'est parmi les Lépidoptères, dont plusieurs espèces m'ont offert des mœurs et des habitudes encore peu connues, que j'ai choisi le sujet de cette notice.

Je commencerai par le papillon *Eupheme* d'Esper, espèce encore fort mal connue, quoiqu'elle paraisse avoir été figurée deux fois, et peut-être décrite trois fois sous des noms différents. Godart, d'après la figure d'Esper, qui n'est cependant pas très-mauvaise, l'avait rapportée à une variété femelle de la Piéride *Eupheno*, probablement à cause du dessin du dessous des ailes inférieures. Depuis, elle a été figurée et décrite, pour la seconde fois, sous le nom de *Pontia Erothoë*, dans le deuxième volume des nouveaux *Mémoires de la Société impériale des Naturalistes de Moscou*, par M. Eversmann, et décrite une troisième fois, sous le nom de *Menestho*, par M. Ménétriés, dans le catalogue des espèces recueillies par lui, pendant son voyage au Caucase. Toutefois, l'*Erothoë*, et surtout cette dernière, pourraient bien former des espèces différentes de la nôtre. J'étais loin de m'attendre à trouver en Andalousie un Lépidoptère découvert dans les montagnes du Caucase. A mon arrivée à Malaga, vers le commencement d'avril, les champs de la plaine formaient alors des espèces de prairies émaillées de fleurs des Crucifères et des Chrysanthêmes; on y voyait voler vivement, à l'ardeur d'un soleil déjà brûlant, une foule de Piérides, parmi lesquelles se distinguaient les *P. Glauce*, *Belemia*, *Belia*, *Ausonia et Eupheno*, mélangées à celles de nos pays; déjà la *Belemia* commençait à passer, étant un peu plus hâtive que ses congénères, puisqu'elle vole dès le mois de janvier. On pourrait peut-être trouver étonnant

que ces Piérides, dont quelques-unes commencent à paraître sitôt, continuassent à se montrer jusqu'à la fin d'avril et dans le mois de mai; mais un fait bien curieux, et que j'ai été à même d'observer en étudiant les mœurs de leurs larves, rend facilement raison de cela, et montre toute la prévoyance de la nature pour la conservation des espèces; en effet, celles dont il est ici question, les Piérides *Belemia*, *Glauce*, *Belia* et l'*Ausonia* de ce pays, qui n'est peut-être pas la même que celle de France, ont la faculté de produire immédiatement une ou deux générations, et avec une telle rapidité, que les larves ne mettent pas plus de dix à douze jours pour arriver à leur grosseur, et qu'il n'en faut pas davantage pour le développement de l'insecte parfait; mais toutes les chenilles qui se transforment dans le mois de mai, et même vers la fin d'avril, passent les chaleurs de l'été pour n'éclore que l'année suivante. L'Euphèno et notre Euphème ne nous ont point montré ces habitudes. Pour en revenir à ce dernier, c'est dans le mois d'avril que je pris, pour la première fois, une femelle, mais tellement gâtée, qu'à l'exemple de Godart j'aurais bien pu la prendre pour celle de l'*Eupheno*.

Plus tard, vers la fin de mai, je rencontrai une chenille de Lépidoptère diurne, très-singulière, mais ayant des rapports avec les chenilles de Piérides; m'étant aperçu qu'elle vivait sur des Crucifères, je finis par en trouver plusieurs autres sur le *Sinapis incana*, et une espèce de *Raphanus* très-commune dans les champs cultivés. Ces chenilles se tenaient, le jour, à découvert sur les rameaux dont elles mangeaient les fleurs et les fruits; leur démarche était très-lente, comme chez les larves des autres Piérides; mais j'ai reconnu depuis qu'elles croissaient beaucoup plus lentement; elles étaient alors, pour la plupart, arrivées à leur grosseur. Connaissant assez bien plusieurs larves de Piérides, j'étais

fort impatient de savoir ce que pouvait produire une espèce qui semblait s'éloigner de toutes les autres, et ma curiosité fut excitée à un bien plus haut degré, lorsque je trouvai une de ces chenilles métamorphosée, dont la chrysalide, très-courte et très-renflée, était enveloppée d'un réseau de soie assez fort, accrochée par son extrémité, mais soutenue par un lien très-faible ou presque nul; caractères qui semblaient, à mes yeux, rapprocher cette espèce des Parnassiens et des Thaïs : ce qui me fit penser qu'elle pouvait être le *Dorytis Apollina*; mais elle produisit l'*Eupheme*. C'est ici le lieu de faire connaître quelques observations que j'ai faites relativement aux métamorphoses des Thaïs, et qui peuvent servir de caractères pour les séparer des genres voisins. Comme on sait, la chrysalide des papillons d'Europe est accrochée fortement par son extrémité postérieure, et soutenue par un lien de soie qui entoure le corps, ce qui leur est commun avec les chrysalides des Piérides, des Rhodocérides, de quelques Lycénides, etc. Les chrysalides de Thaïs sont soutenues par un lien moins fort, et alors, non-seulement elles s'accrochent par l'extrémité postérieure, mais encore par l'extrémité antérieure qui enveloppe la tête de l'insecte, et, pour cela, cette partie présente deux pointes conniventes, hérissées d'un certain nombre de soies crochues très-fortes; de plus cette chrysalide est enveloppée d'un réseau de soie plus ou moins épais. La chrysalide de l'*Eupheme*, à peine soutenue par un lien rudimentaire, devait alors être enveloppée d'un réseau encore plus fort.

Ces mœurs la rapprochent, plus qu'aucune autre Piéride, des Parnassiens qui se métamorphosent dans une véritable coque. Sa chrysalide surtout, qui, par sa forme, semble s'éloigner beaucoup de celles que l'on connaît dans les Piérides (car elle est courte et ramassée comme celle des Satyres), et quelques autres caractères pris de l'insecte parfait,

m'ont engagé à en faire le type d'un nouveau genre, sous le nom de *Zegris Eupheme*.

Maintenant je vais m'occuper de deux espèces de la famille des Bombycites.

Il existe de petits Lépidoptères, ordinairement d'une couleur obscure ou noirâtre, dont les ailes recouvertes d'un petit nombre d'écailles, sont souvent à demi transparentes, et quelquefois entièrement; leurs antennes sont presque toujours très-pectinées, ou comme plumeuses. On a réuni ces insectes sous le nom de *Psyche*, et de même que dans la plupart des genres des Lépidoptères, il n'en a été donné que des caractères vagues; comme le principal consiste en ce que les chenilles vivent dans un fourreau, et que d'ailleurs la plupart ne sont pas connues, il en résulte que, dans les collections, et même dans différents ouvrages, on a réuni, sous le nom de *Psyche*, des insectes fort disparates et souvent même des Tinéites. Sans la connaissance des mœurs et métamorphoses d'une espèce que j'ai découverte dans les montagnes du midi de l'Espagne, je l'eusse probablement confondue aussi avec les Psychés, parmi lesquelles se trouvent, je crois, plusieurs autres espèces qui doivent être réunies dans un genre bien distinct, auxquels la mienne servira de type sous le nom de *Heterogynis paradoxa*.

C'est au mois de juin que je rencontrai dans des parties sous alpines de la Sierra de Antequera, sur une espèce de genêt, plusieurs chenilles de l'*Heterogynis*; elles vivaient à nu et se tenaient à découvert non loin de l'extrémité des rameaux.

Je les recueillis avec soin, et, d'après leur forme et leur couleur, je jugeai qu'elles devaient former une espèce du genre *Procris* qui pouvait être nouvelle; malheureusement elles périrent, à l'exception d'une qui avait formé une

sorte de coque; en l'examinant avec soin je crus m'apercevoir qu'elle avait subi une espèce de changement, quoiqu'elle eût conservé, en partie, les couleurs de la larve : quelques jours après je fus fort surpris de trouver cette prétendue larve sortie de sa coque, où elle avait laissé une dépouille, et présentant encore les couleurs de la chenille, mais paraissant dépourvue de pattes et des autres organes extérieurs.

Je ne pus me rendre compte de ces bizarres changements, et je m'imaginai que cet animal pouvait être une espèce de parasite ; au bout de quelque temps il périt.

Ma curiosité avait été vivement excitée par ce fait, qui me paraissait tout-à-fait anomal.

L'année suivante, au mois d'avril, je retrouvai, aux environs de Grenade, sur les croupes de la Sierra-Nevada, une grande quantité d'Hétérogynis, et il me fut facile d'observer leurs singulières métamorphoses.

Les chenilles ont de très-grands rapports avec celles des *Procris*, et le mâle de l'insecte parfait se rapproche de l'*Aglaope Infausta*. Ces chenilles vivent sur une espèce de genêt qui croît sur ces montagnes, à une hauteur de plus de deux mille mètres. Elles placent leurs coques à l'extrémité des rameaux. La chrysalide de la femelle n'offre aucune trace d'organes extérieurs. Alors je reconnus que ce que j'avais pris pour un insecte parasite était la femelle à l'état parfait d'un lépidoptère fort singulier, paraissant plus incomplète que la larve dont elle conserve la couleur et l'état lisse de la peau, et, dès-lors, encore plus imparfaite que les femelles des Psychés qui sont couvertes de duvet, mais, comme elles, n'offrant que des rudiments presque insensibles de pattes et une tête avortée; étant, pour ainsi dire, réduite à un énorme ovaire développé aux dépens de tous les autres organes. De même que les Psychés,

et quelques espèces du genre *Orgya*, cette femelle, après l'accouplement, dépose ses œufs dans sa coque, qui, après lui avoir servi de lit nuptial, devient aussi son tombeau.

Si, en renfermant la coque, on empêche les mâles de s'approcher, alors la femelle en perce le tissu en réseau, et se tient cramponnée dessus d'une manière plus solide que ne semble l'indiquer l'imperfection de ses membres; elle tient sa partie postérieure élevée, et son corps prend un peu la forme d'un S.

C'est dans cet état qu'il est presque impossible de deviner à quelle classe d'insectes elle peut appartenir. Les œufs déposés dans la coque éclosent au bout d'une huitaine de jours, et les petites larves, passant à travers les mailles du cocon, se répandent sur la plante où elles croissent, jusqu'à ce qu'elles soient engourdies par les froids qui se font sentir de bonne heure dans ces hautes régions.

Les diverses phases de ses métamorphoses se faisant très-rapidement, cette espèce vit plus de dix mois à l'état de larve.

Je passe maintenant à une autre Bombycite. Il y a trois ans qu'en publiant dans nos Annales le Catalogue des Lépidoptères de la Corse, j'établis, d'après un lépidoptère nouveau, trouvé dans cette île, et semblant appartenir au genre *Chelonia*, un nouveau genre, sous le nom de *Trichosoma*, principalement basé sur l'avortement des ailes chez la femelle; j'y réunis alors la *Chelonia parasita*, et, avec doute, la *Chelonia Latreillei*, dont je ne connaissais pas la femelle alors, et qui d'ailleurs présente une partie des caractères du genre; mais l'avortement des ailes chez les femelles n'est maintenant pour moi qu'un très-faible caractère : ce qui est prouvé par le genre *Orgya*, et même par des insectes de différents ordres : car on sait qu'il y a des espèces dans les Carabiques, qui tantôt ont des ailes et tantôt en

manquent, ou en ont qui ne sont qu'en partie développées. J'avais désigné deux autres caractères : l'évasement des jambes antérieures en entonnoir, et le manque d'une paire d'épines aux pattes postérieures; quelques autres joints à ceux-ci suffiront pour constituer le genre *Trichosoma*, dans lequel pourront entrer des espèces à femelles aptères et à femelles ailées. J'ai augmenté ce genre d'une espèce que j'ai découverte en Espagne, et dont la femelle est presque complètement aptère : elle portera le nom de *Trichosoma Bœticum*. Elle offre à peu près les mêmes mœurs que celles du *Trichosoma Corsicum*, un peu modifiées par le climat; ainsi la larve vit en société jusqu'à la quatrième mue, et c'est vers la fin de l'hiver qu'elle prend son accroissement et se métamorphose; pour cette opération, la chenille se glisse sous les débris des végétaux les moins appliqués contre la terre, et construit presque en terre sa chrysalide dans une coque molle et étroite. Comme elle aime les lieux secs, elle supporte la haute température d'un terrain brûlé par un soleil ardent, et ne produit son papillon que dans le mois de novembre. C'est vers dix ou onze heures, quand le soleil a réchauffé l'air, que le mâle voltige à la recherche de la femelle avec une extrême rapidité; l'œil ne peut le suivre dans son vol saccadé. Le moment où le soleil brille le plus n'est pas celui où il préfère s'accoupler; recevant de la chaleur une trop grande énergie, il passe et repasse au dessus de sa femelle sans s'arrêter; mais si un léger nuage vient à diminuer un peu l'intensité des rayons solaires, on en voit alors souvent plusieurs se précipiter à l'envi sur la femelle, avec laquelle l'un d'eux ne tarde pas à s'accoupler : ce qui n'empêche pas que pendant un certain temps il en reste quelques-uns autour d'elle, faisant tous leurs efforts pour arriver au même but. Au bout d'un quart d'heure ou d'une demi-heure, l'acte de la fécondation est terminé; alors

la femelle, après avoir marché un peu, s'enfonce en grattant sous les débris des végétaux, où elle dépose ses œufs en un seul tas, les couvrant un peu des poils de son abdomen. Cette operation, pendant laquelle elle pond de cinq à six cents œufs, selon sa grosseur, dure au moins une journée, et vingt-quatre heures au plus; les petites larves éclosent au bout de quinze jours ou trois semaines, à l'époque où les pluies de la saison ont fait naître les plantes herbacées dont elles se nourrissent.

LÉPIDOPTÈRES DIURNES.

Tribu des Piérides.

Genre *Zegris*, Mihi.

Chenille assez semblable à celle des *Piérides*, mais beaucoup plus épaisse que celles des *Anthocharis*.

Chrysalide épaisse, courte, ressemblant à celle des *Satyres*, très-ventrue, avec le dos et la partie dorsale du ventre bossus; la partie antérieure terminée en pointe courte, la postérieure recourbée, raccourcie; les côtés du dos un peu anguleux, obtus; attachée par la queue, suspendue par un lien presque rudimentaire, et enveloppée d'un réseau de soie assez fort.

Insecte parfait. Tête médiocre, les poils qui couvrent sa partie antérieure très-épais, médiocrement longs; palpes courts; dernier article très-court, presque globuleux ou ovoïde, très-obtus, trois fois moins long que le précédent, ne pouvant se distinguer sans enlever les poils longs dont il est hérissé.

Antennes courtes, à massue grosse, ovoïde, comprimée,

Thorax très-épais, très-velu ; abdomen court. Dans l'état de repos, le bord interne des secondes ailes enveloppe complètement l'abdomen, tandis que leur bord antérieur dépasse beaucoup le bord correspondant des ailes supérieures.

Ce genre est un des mieux caractérisés de cette tribu ; il se distingue très-bien des *Piérides* par sa tête plus velue, ses palpes plus courts, à dernier article ovalaire et très-obtus, ses antennes beaucoup moins longues, à massue plus courte, ses pattes plus épaisses, plus courtes, son thorax et son abdomen plus épais, enfin, par ses métamorphoses; il se distingue encore mieux des *Anthocharis* par la forme de la chrysalide qui est si différente, et par l'épaisseur de la chenille. L'insecte parfait a les poils de la tête plus épais et plus courts, les palpes moins grêles et beaucoup plus courts, le thorax plus gros, et les pattes, surtout les tibias, beaucoup plus courts et plus renflés. La tache aurore de l'extrémité des ailes supérieures du mâle, qui ne disparaît pas chez la femelle, est encore un caractère qui le distingue des *Anthocharis* d'Europe.

Zegris Eupheme.

Z. alis albis; anticis supra lunula nigra, externe emarginata, apice nigro-flavescentibus macula fulva oblonga interne sinuato-dentata; subtus lunula nigra, apice flavis; posticis subtus flavis, nigro-virescenti marmoratis cum maculis nonnullisque albis.

Papilio Eupheme. Esp. Sch. 1, tab. 113, fig. 2-3, p. 105.

Ponthia Erothoë, Eversmann, nouv. mem. de la Soc. imp. des nat. de Moscou, 2. tab. 20, f. 12, p. 351, n° 4.?

Pieris Menestho, Menetriés, catal. rais., p. 245, n° 1165.?

Elle est plus grande que l'*A. Cardamines*: le bord antérieur des ailes supérieures est sinué vers son extrémité.

Le dessus des ailes est d'un blanc un peu jaunâtre, souvent lavé de jaune au bord antérieur des ailes inférieures. Le côté externe de la cellule discoïdale des ailes supérieures est marqué d'un croissant noir, profondément échancré dans son milieu et extérieurement; il est plus large chez la femelle; le sommet de ces ailes est lavé de jaune et sablé d'atomes noirs très-épais et très-serrés, qui rendent cette partie noirâtre. Il est marqué d'une tache orangée, transverse et oblique, ayant les bords sinués et irrégulièrement dentés intérieurement; la teinte brune sur laquelle elle est placée lui forme une bordure plus foncée, et l'on voit sur le côté, au-devant d'elle, une petite éclaircie jaunâtre placée obliquement. Ces mêmes ailes sont blanches en dessous, avec leur sommet jaune, et un croissant noir comme en dessus.

Le dessous des inférieures est d'un beau jaune, marbré d'un brun verdâtre, à peu près comme chez l'*A. Eupheno*, mais plus largement; on y remarque plusieurs taches blanches, variables pour le nombre et la largeur; quelquefois elles sont à peine sensibles, d'autres fois on en compte sept ou huit qui tendent à devenir confluentes, et à s'élargir aux dépens de la couleur jaune. Les franges sont jaunâtres, excepté au sommet des supérieures, où elles sont brunes; elles sont quelquefois marquées de trois petites taches noirâtres au côté externe des ailes inférieures.

Le thorax est noir en dessus, couvert de poils blanchâtres très-épais; en dessous, il est revêtu de poils jaunes.

L'abdomen est noirâtre, lavé de blanchâtre et d'un peu de jaune à l'extrémité, dans la femelle; le dessous est blanchâtre, un peu jaunâtre autour de l'anus, quelquefois mar

qué, chez la femelle, d'une ligne longitudinale de la même couleur.

La tête est couverte de poils jaunes, entremêlés de quelques-uns qui sont noirâtres. Les pattes sont très-courtes, et surtout leurs tibias; elles sont blanchâtres, avec les tarses roussâtres, et la face inférieure des cuisses couverte de poils épais et jaunâtres.

La femelle est un peu plus grande que le mâle, et la tache fauve du sommet des ailes supérieures est chez elle plus petite, et tend quelquefois à disparaître.

Cette belle espèce se montre au mois de mai, dans les champs des environs de Malaga; elle vole rapidement et est très-dificile à prendre. Elle se repose de temps en emps sur les fleurs des crucifères, dont se nourrit sa chenille. Elle se rencontre aussi dans les environs de Grenade, mais elle est fort rare dans ces deux localités.

LÉPIDOPTÈRES CRÉPUSCULAIRES.

Tribu des Procrides (1).

Genre *Heterogynis*, Mihi.

Chenilles non renfermées dans un fourreau, se métamorphosant dans une coque en réseau placée sur les tiges.

Insecte parfait. Femelle pour laquelle les métamorphoses se réduisent presque entièrement à des changements de peau. S'accouplant et pondant dans sa coque. Mâle res-

(1) C'est avec doute que je place ce genre dans la Tribu des Procrides, malgré les rapports qu'il paraît avoir avec le genre *Aglaope*; peut-être doit-il former une tribu à part dans les Bombycites : les antennes, au lieu d'être renflées, s'amincissant aux extrémités.

semblant à une *Procris*. Trompe presque nulle; palpes rudimentaires, très-velus; antennes longues, sétiformes, assez fortement pectinées, dont les dentelures diminuent progressivement du milieu à l'extrémité; corps et abdomen très-minces, médiocrement velus; ce dernier terminé par deux crochets en forme de pinces, prolongés en pointe, qui, par leur réunion, forment inférieurement une ouverture ovalaire. Pattes à tarses courts, les postérieurs n'ayant qu'une paire d'épines aux tibias; crochets simples, très-divergents. Ailes demi-transparentes, couvertes de poils couchés, et non d'écailles; cellule discoïdale des supérieures ouverte extérieurement ou seulement fermée par un rudiment de nervure formant un angle rentrant; la base des inférieures offre une soie très-forte et très longue, qui s'engage dans un anneau des supérieures.

Heterogynis paradoxa. Mihi.

Het. alis pallide fusco rufescentibus, semi-hyalinis, parcè pilosis; antennis setiformibus, pectinatis, elongatis.

Cet insecte est de la taille de la *Procris Globulariæ*, mais il a le corps beaucoup plus mince. Les ailes, qui sont grandes, sont entièrement d'un brun pâle un peu roussâtre; elles sont demi-transparentes, et sont revêtues, au lieu d'écailles, de poils fins peu serrés, et couchés.

Les franges sont assez larges, formées de poils déliés.

La tête est brune, très-velue, portant des yeux très-saillants; les antennes sont noires, assez longues, médiocrement pectinées; on ne peut voir de trompe, et les palpes sont très-courts et très-velus. Le corps est très-grêle; il est velu et brun ainsi que les pattes.

Il est très-commun sur les parties élevées de la Sierra-Nevada, près de Grenade. Le mâle recherche sa femelle en plein jour ; il parait en août, ou en septembre, selon l'élévation des lieux.

Heterogynis affinis. Mihi (1).

Het. alis pallide fusco-rufis, semi-hyalinis, parcè pilosis; antennis setiformibus, pectinatis.

Je croyais d'abord ne posséder qu'une espèce; mais celle que j'ai rencontrée dans la première localité mentionne plus haut me paraît bien distincte; elle est un peu plu petite que la *paradoxa;* ses ailes sont moins triangulaires plus allongées, proportionnément un peu moins grêles, e un peu plus chargées de poils. Les pinces des parties génitales sont un peu moins allongées et un peu moins aiguës; mais ce qui la distingue de suite, c'est d'avoir les antennes plus courtes et bien plus pectinées. J'en ai pris un seul in-

(1) Hubner a figuré parmi ses Tinéites et sous le nom de *Penella* (n° 447) une troisième espèce qui, paraît se rapporter à celle qui se trouve dans les parties alpines du Midi de la France, surtout aux environs de Dignes; elle est plus petite que la *paradoxa*; ses ailes sont proportionnément moins grandes et moins grêles, moins transparentes, ou d'une teinte plus rousse. Le ventre est plus velu, plus épais, et les antennes sont bien sensiblement plus pectinées. M. Rippert en a rapporté une assez grande quantité des Alpes de Dignes, et M. Donzel, qui a aussi rencontré cette espèce dans les mêmes localités, m'a écrit avoir remarqué les mœurs et les métamorphoses bizarres de sa larve.

Enfin, je possède un individu en fort mauvais état qui me provient de M. Feisthamel, qui l'a reçu de Barcelonne. Il ressemble complètement à l'*affinis*, dont il n'est peut-être pas distinct; mais ses antennes, pectinée a peu près de la même manière, me paraissent plus allongées. Je propos de l'appeler *Heterogynis Hispana*.

dividu dans la Sierra-de-Antequera, en même temps que je rencontrai sa larve, dont les métamorphoses me parurent si singulières, que j'étais loin de l'y rapporter, le considérant alors comme une espèce du genre *Psyché*.

LÉPIDOPTÈRES NOCTURNES.

BOMBYCITES.

Tribu des CHELONIDES.

Genre *Trichosoma*, RAMBUR.

T. *Bæticum*. MIHI.

Trich. alis nigris, rivulis maculisque albo-rufescentibus; fœmina aptera.

Il est un peu plus petit que la *Chelonia Plantaginis*, et les ailes supérieures présentent à peu près le même dessin.

Les quatre ailes sont noires; les supérieures sont marbrées de bandes sinueuses, anastomosées, et de trois ou quatre taches d'un blanc jaunâtre un peu roussâtre; ces bandes varient en longueur et en largeur : quelquefois elles s'oblitèrent de manière à ne plus se toucher, et peuvent d'autres fois se réduire à quelques petites taches; il peut aussi arriver que les bandes et les taches se réunissent pour ne plus faire qu'un large réseau. Le bord interne et sa frange sont aussi teints de roussâtre, et quelquefois la frange externe est en partie envahie par cette couleur. Les inférieures ont une tache allongée vers la base, et une bande transverse, sinueuse, partant de la base, et se ter-

minant avant le bord antérieur de l'aile; elle entoure la tache précédente, et se prolonge extérieurement en deux angles obtus, arrondis, dont l'un, naissant du milieu de l'aile, est plus allongé; on voit souvent aussi un point placé vers l'angle anal touchant à la frange; ces taches et la ligne sont de la même couleur qu'aux ailes supérieures; la frange est roussâtre dans sa moitié interne, avec l'autre partie tachée de jaunâtre; elle peut être presque toute jaunâtre, d'autres fois brune un peu nuancée de jaunâtre.

Le dessous est semblable au dessus, seulement les franges sont presque entièrement jaunâtres. Les antennes sont fortement pectinées; elles ont l'axe jaunâtre et les dents brunes. Tout le corps est couvert de longs poils, nuancés, ainsi que les pattes, de brunâtre et de jaunâtre.

La femelle est presque aptère, et ne porte que des moignons d'ailes, qui se confondent parmi les poils du corps, et sont eux-mêmes très-velus; tout le corps est couvert de longs poils, placés de manière à reproduire un peu les anneaux sur le ventre; il sont d'un gris un peu rougâtre.

MÉMOIRE

SUR QUATRE GENRES DE LA FAMILLE

DES CARNASSIERS-TERRESTRES;

PAR M. SOLIER.

(Séance du 3 juin 1835.)

Genre I. *Stenocheila*, LAP. Magaz. Ent. GUÉR. class. IX, Pl. 12.

(Pl. 18. fig. de 1 à 9.)

Mâchoires membraneuses. Lobe interne étroit à la partie supérieure, élargi vers sa base; il a, outre le crochet corné de l'extrémité, quelques petites dents cornées, droites et obtuses, situées vers le bout, au côté interne; entre ces dents on aperçoit quelques poils écartés; plus bas, à peu près vers le milieu, chaque mâchoire est armée de crochets cornés, étroits, un peu courbés, très-aigus et entremêlés de cils; la base est ciliée, et quelques-uns des cils sont portés sur des tubercules bien visibles avec une forte loupe. Le palpe interne est remplacé par un lobe étroit non articulé, un peu épaissi au côté extérieur et aminci à l'intérieur, où il se dilate un peu plus bas que le milieu, et semble se réunir dans cette partie avec le lobe interne; mais on aperçoit la suture en re-

gardant la mâchoire du côté opposé ; outre cette saillie on aperçoit vers la base deux petites dentelures. Les palpes extérieurs ont quatre articles : le premier très-court, subnoduleux; le deuxième, allongé, est assez épais ; le troisième, à peu près de la longueur du deuxième, est plus mince que lui et obconique ; le dernier, plus court que le précédent, est ovalaire, aigu ; les deux intermédiaires sont ciliés de quelques poils rares assez longs ; et le dernier est garni de petits cils très-courts que l'on n'aperçoit qu'avec une forte loupe.

Languette grande, à peu près rectangulaire à la base, rétrécie ensuite en avant, avec une ondulation transverse dans son milieu, que je regarde comme la suture entre la languette et la membrane d'attache. Les paraglosses sont bien prononcés et avancés antérieurement en deux lobes en forme de cornes ; ces deux lobes paraissent garnis en dedans de dentelures très-fines, vus avec une très forte loupe. Je soupçonne que ce sont de petits cils très-courts, analogues à ceux du dernier article des palpes. Au milieu de ces deux lobes on voit deux longs poils rapprochés qui se retrouvent dans beaucoup de Carabiques (*fig.* 4, a).

Palpes labiaux de trois articles (1) : le premier court, un peu arqué; le deuxième très-long, subfiliforme, cilié de poils longs et écartés; le dernier ovalaire-aigu, garni de petits cils très-courts en forme de dentelures.

Menton large, fortement transverse, membraneux et échancré dans son milieu, sans aucune dent (*fig.* 4).

Mandibules longues, minces, peu cornées, larges à la base, se rétrécissant vers l'extrémité, où elles sont brusque-

(1) Je ne regarde pas comme *articles* les renflements membraneux marqués e.e, parce qu'ils m'ont paru faire partie de la languette. Ces deux renflements existent dans tous les insectes que j'ai examinés; je propose de les nommer *Physemaglosses*.

ment subcylindriques et arquées; elles ont une ligne élevée en dessus, près de la base.

Labre assez grand, transverse, échancré antérieurement, cilié de quelques poils rares; il a, outre ces cils, deux longs poils de chaque côté (*fig.* 6).

Épistome avancé, se rétrécissant de l'insertion des antennes à la base du labre (*fig.* 6).

Antennes de onze articles : le premier assez épais et peu allongé, obconique; le deuxième très-court, conique; les troisième et quatrième longs, étroits et subcylindriques; le cinquième plus court, épais, conique; les six derniers comprimés, assez larges, subrectangulaires, un peu rétrécis à la base et tronqués à l'extrémité, excepté le dernier, qui est rétréci au bout (*fig.* 3).

Yeux très-grands et très-saillants. Tête subtriangulaire, rétrécie postérieurement en un col court.

Prothorax étroit, assez long, un peu rétréci postérieurement, avec une petite dent de chaque côté surmontée d'un long poil; il est tronqué antérieurement et à la base, et relevé en dessous, au bord antérieur, en forme de collier (*fig.* 1 et 2).

Présternum relevé vers la partie postérieure.

Cuisses presque filiformes, excepté les premières, qui sont un peu renflées dans le milieu, et couvertes de poils hérissés et assez écartés. Tibias antérieurs un peu comprimés, élargis à l'extrémité, avec une échancrure assez forte au côté interne, qui est cilié de poils rudes en forme de longues dentelures, avec un sillon longitudinal au côté extérieur. Ils ont aussi de petits poils du même côté, mais peu sensibles; les quatre autres sont linéaires, anguleux, et chaque côté est ciliée de poils subépineux.

Tarses grêles, à articles subfiliformes; le premier presque aussi long que les trois suivants réunis; crochets min-

ces, presque droits et perpendiculaires au dernier article; ils sont un peu sinueux au côté interne. Ces tarses sont ciliés en dessus d'un seul rang de poils couchés, et en dessous de deux rangées de cils plus rudes, subépineux; le dernier article a en dessous quelques petites dentelures surmontées d'un poil (*fig.* 7 et 9).

Elytres échancrées obliquement vers l'extrémité, formant par leur réunion une saillie suturale avec un sinus anguleux dans le milieu; elles ne recouvrent pas l'extrémité de l'abdomen, dont le dernier segment est rétréci et lunulé à l'extrémité, anguleux sur les côtés (*fig.* 1).

Ce genre doit être placé après les *Casnonia*, dans la Tribu des Troncatipennes.

1. *Stenocheila Salzmanni*, Sol.

Stenocheila Lacordairei, Brullé, Hist. des Ins. *non* Lap. *loc. cit.*

(Pl. 18. fig. 1.)

Obscurè fusea; capite pallidiori, oculis magnis pallidis; thorace leviter granulato, in medio subcarinato, lateribus longitrorsum sulcatis, unidentatis, unico-pilosis; scutello parvo, triangulari; elytris striatis, fasciis tribus interruptis transversis, violaceo-albidis; antennis nigris; pedibus fuscis, basi pallide-luteis.

Ce singulier insecte est d'un brun noirâtre, un peu plus pâle sur la tête, qui a deux longs poils à sa partie postérieure. Prothorax plus étroit que la tête et les élytres, allongé, subgranuleux, légèrement caréné au milieu; il a un sillon marginal et une dentelure surmontée d'un

long poil, de chaque côté. Elytres tronquées obliquement de la base aux angles huméraux, striées et marquées de trois rangées transverses, de taches oblongues, blanchâtres, plus longues du côté du bord marginal que vers la suture; elles sont situées sur les intervalles des stries; ces élytres sont unidentées latéralement vers l'extrémité et prolongées dans le milieu; la saillie de chacune est tronquée obliquement en remontant vers la suture. Antennes noires avec les quatre premiers articles d'un jaune pâle; le premier un peu plus obscur. La base des pattes est également d'un jaune pâle, et le reste d'un brun un peu rougeâtre.

Rapporté de Bahia (Brésil) par M. Salzmann, qui a bien voulu me le sacrifier, quoique unique.

La forme des mâchoires de ce Carabique semble démontrer que le deuxième palpe des Carnassiers n'est qu'une modification du lobe externe.

Genre II. *Ega*, Lap. Etud. Entom. — Brull. Hist. des Ins.

(Pl. 18. fig. de 10 à 13.)

Mâchoires peu cornées, à lobe extérieur mince, palpiforme, à articulation peu prononcée; l'intérieur étroit, dentelé au côté interne (1) (*fig.* 10 et 11).

Palpes maxillaires de quatre articles: le deuxième long, linéaire, un peu arqué; le troisième peu allongé, conique; le dernier ovalaire, terminé brusquement par une petite pointe imitant le dernier article de quelque Subulipalpes.

Languette membraneuse avec les paraglosses prolongés

(1) Il a été emporté en décomposant la bouche, et on n'a pu le figurer en grand

en oreillette (1). Ses palpes sont terminés par un article semblable au dernier des maxillaires.

Menton large, échancré, avec une dent courte au milieu de l'échancrure; les lobes latéraux aigus (*fig.* 11).

Mandibules saillantes, aiguës, étroites à l'extrémité, larges à la base; elles ont, au moins à celle de gauche, un petit sinus au côté interne.

Labre petit, transverse, très-légèrement échancré. Epistome saillant, rétréci et tronqué antérieurement.

Tête subrhomboïdale, rétrécie brusquement à la partie postérieure en un col court.

Yeux grands, saillants.

Antennes de onze articles : le premier ovalaire, renflé; les deuxième, troisième et quatrième obconiques, allongés; ceux de cinq à dix subcylindriques, épais, un peu déprimés; le dernier ovalaire, aigu (*fig.* 12).

Prothorax étroit, rétréci postérieurement, arrondi et convexe antérieurement.

Elytres gibbeuses, tronquées carrément à l'extrémité; angles huméraux saillants, arrondis.

Pattes grêles. Tibias antérieurs dilatés à l'extrémité et notablement échancrés au côté interne; les quatre postérieurs filiformes.

Tarses grêles; premier article aussi long que les deux suivants réunis : le dernier étroit, filiforme, allongé (*fig.* 13).

1. *Ega anthicoides*, Sol.

(Pl. 18. fig. 10.)

Testacea; thorace convexo, levigato, pilis raris tecto, lineis duabus longitudinalibus obscurioribus; elytris sulcatis,

(1) En décomposant la bouche cet organe a été mutilé, et on n'a pu le figurer. Les paraglosses étaient bien visibles.

transverse impressis, violaceo nigroque variegatis, punctis sex pallidis, pilis raris ad latera et apicem instructis; antennis apice nigris, pectore obscuriori.

Cette espèce est d'une couleur testacée assez claire. Prothorax très-lisse, ayant deux lignes longitudinales obscures; le sillon longitudinal est très-peu marqué; il est fortement convexe antérieurement et il a des poils longs très-écartés et noirâtres. Elytres sillonnées, gibbeuses, avec un enfoncement profond et transversal près de la base; elles sont violettes, avec des reflets noirs; elles ont chacune trois points blanchâtres : le premier oblong, latéral, près de l'angle huméral; le second très-petit, près du premier, au milieu de l'élytre; le dernier plus grand et arrondi, près de l'extrémité du côté du bord marginal; les intervalles entre les sillons ont des points écartés; elles sont munies latéralement et postérieurement de longs poils écartés. Pattes d'une couleur pâle, avec l'extrémité des cuisses plus obscure. La poitrine est également plus obscure que le reste du corps. Antennes testacées, avec les quatre derniers articles noirs.

De Bahia, au Brésil; rapportée par M. Salzmann, à qui je la dois, quoiqu'elle fût unique dans sa collection.

Ce genre, de la Tribu des Troncatipennes, peut se placer avant les *Casnonia*.

Genre III. *Catapiesis*, Sol.

(Pl. 19. fig. de 1 à 4.)

Mâchoires minces, coudées au lobe interne, qui est assez large, non terminé par un crochet corné, et cilié intérieurement de deux rangées de poils épineux, subcornés. Le lobe

extérieur est palpiforme, bi-articulé d'une manière notable. Le palpe extérieur de quatre articles ; le second fortement renflé à son extrémité; le troisième conique, courbé à sa base; le dernier subovalaire, se rétrécissant en pointe obtuse vers le bout.

Languette grande, subrectangulaire, trilobée antérieurement; les deux lobes latéraux peu saillants, arrondis et ciliés, formés par les paraglosses; l'intermédiaire plus saillant, se rétrécissant, et tronqué antérieurement; il est terminé par deux longs poils situés aux angles de la troncature; ses palpes ont trois articles, dont le deuxième gros et renflé, et le dernier allongé, ovalaire, rétréci aux deux bouts, mais surtout à l'extrémité (*fig.* 2 b).

Menton grand, transverse, trilobé; lobes latéraux grands, tronqués obliquement de l'extérieur à l'intérieur ; l'intermédiaire en forme de longue dent triangulaire, légèrement tronquée au bout (*fig.* 2 d).

Mandibules fortes, cornées, arquées et aiguës, sans dent interne en dessus; mais la droite est armée en dessous d'une dent étroite assez longue, située à l'arête qui borde le côté intérieur : cette arête est ciliée dans le bas, dans les deux mandibules (*fig.* 1 et 3).

Tête subrectangulaire. Epistome rétréci, trapézoïde, légèrement échancré en arc antérieurement.

Labre court, transverse, également échancré en arc d'une manière peu notable.

Yeux petits, arrondis et très-saillants.

Antennes courtes, de onze articles épais : le premier assez allongé, renflé, arqué; les deux suivants coniques; le quatrième et les suivants jusqu'au dixième inclusivement, subcarrés, déprimés; le dernier ovalaire, terminé en pointe obtuse (*fig* 3).

Prothorax déprimé, large, à peine transverse, subrectan-

gulaire, un peu arrondi sur les côtés, tronqué à la base, échancré antérieurement; il y a un intervalle assez notable entre le prothorax et les élytres.

Corps comprimé.

Elytres tronquées à l'extrémité, ne couvrant pas entièrement l'abdomen.

Pattes courtes, surtout les antérieures; les tibias des deux premières, notablement triangulaires, fortement échancrés au côté interne, et ayant à l'extrémité du côté extérieur de petits cils roides et forts en forme de dentelures courtes et serrées; les quatre tibias postérieurs sont légèrement coniques.

Tarses antérieurs ayant leurs quatre premiers articles courts, légèrement triangulaires; le dernier, en massue, est presque aussi long que les premiers réunis. Les articles des tarses intermédiaires sont plus allongés que ceux des tarses antérieurs, et les articles des postérieurs sont les plus longs (*fig.* 4).

Présternum notablement renflé antérieurement.

1. *Catapiesis nitida*, Sol.

(Pl. 19. fig. 1.)

Depressa, nigra, nitida; thorace rectangulari parùm transverso, marginato, basi bi-impressâ; elytris levissimis, ad latera et apicem striatis, truncatis, basi dentatis; antennis pedibusque rufo-obscuris.

Cet insecte, remarquable par sa forme aplatie, est d'un noir très-luisant en dessus, un peu roussâtre en dessous. Tête lisse, avec deux impressions courtes, longitudinales,

et une transversale qui les réunit, près de l'insertion des antennes. Prothorax lisse, assez fortement marginé sur les côtés; il a deux petites impressions courtes et oblongues à la base, et un léger sillon longitudinal dans son milieu; il est un peu échancré antérieurement. Elytres lisses, avec deux stries dans toute la longueur sur les côtés, et cinq petites, très-courtes vers l'extrémité, qui est tronquée; la cinquième se réunit à la sixième, qui part de la base; elle est tronquée, avec une petite dent à l'angle huméral. Pattes et antennes d'un rouge obscur.

J'ai acheté cet insecte comme venant du Brésil.

Je place le genre *Catapiesis* à côté de celui de *Morio*.

Genre IV. *Trachelizus*, Sol.

(Pl. 19. fig. de 5 à 9.)

Mâchoires peu cornées, composées de quatre pièces principales : la première, à la base, sert de point d'appui et paraît en dehors triangulaire; la deuxième s'articule sur cette première et porte les deux autres; l'extérieure de ces deux dernières porte le palpe extérieur, et a en dehors une crête saillante mince; la dernière est bilobée; le lobe interne est grand, coudé et fortement cilié au côté interne, il est terminé par un crochet assez aigu; le lobe extérieur est palviforme et biarticulé. Le palpe maxillaire a quatre articles : le premier très-court, cyathiforme; le deuxième épais, peu allongé; le troisième conique, à peu près de la longueur du deuxième; le quatrième subcylindrique, plus long que les autres et terminé en un double biseau (*fig.* 7).

Languette assez grande, subrectangulaire, arrondie aux angles antérieurs, légèrement échancrée au milieu; para-

glosses point saillants; elle est terminée par deux longs poils (*fig.* 7).

Palpes labiaux de trois articles, dont le dernier, plus long que le pénultième, est cylindrique, terminé par un double biseau (*fig.* 7).

Menton grand, peu transverse, avec deux grands lobes latéraux, légèrement acuminé, et une forte dent arrondie au milieu de l'échancrure (*fig.* 7).

Mandibules courtes, épaisses, arquées; celle de droite aiguë, celle de gauche fortement obtuse (*fig.* 7).

Tête rétrécie en col à sa partie postérieure. Epistome rétréci, subrectangulaire, légèrement échancré. Labre grand, transverse, arrondi, et échancré au milieu antérieurement (*fig.* 6).

Yeux peu saillants, enfoncés dans le bord latéral de la tête.

Antennes de onze articles, recouvertes à leur insertion par le bord latéral de la tête; articles courts, la plupart subrectangulaires; le dernier allongé, ovalaire, aigu (*fig.* 6).

Prothorax déprimé en dessus, dilaté latéralement, cordiforme, tronqué à la base et prolongé légèrement dans son milieu, fortement échancré antérieurement (*fig.* 5).

Elytres parallèles, gibbeuses, coupées obliquement à l'extrémité, avec un calus arqué à l'angle extérieur de la troncature (*fig.* 5).

Pattes courtes. Tibias larges, comprimés; les antérieurs échancrés au côté intérieur, ainsi que les premières cuisses.

Tarses grêles; premier article plus long que chacun des trois suivants (*fig.* 8 et 9).

1. *Trachelizus rufus*, Sol.

(Pl. 19. fig. 5.)

Oblongus, rufus; capite levigato; thorace depresso, lateribus dilatato, cordato, anticè lunato, postice in medio leviter producto; elytris convexis, parallelis, vix striatis, callo oblongo arcuato in margine propè apicem; tibiis dilatato-compressis.

Cet insecte est entièrement roux. Tête lisse, avec une petite strie transverse au bas de l'épistome, plus marquée près des bords qu'au milieu; les bords latéraux de la tête dilatés et arrondis en avant des yeux. Prothorax déprimé en dessus, fortement aminci et dilaté sur ses bords, notablement échancré antérieurement. Il a en dessus quelques rides transverses peu marquées et un petit prolongement tronqué, au milieu de sa base. Elytres convexes, parallèles, avec une callosité remarquable au bord extérieur, au commencement du rétrécissement oblique de l'extrémité; elles ont des stries à peine sensibles et presque effacées. Tibias élargis, comprimés, un peu plus larges au milieu.

Il m'a été vendu comme venant du Brésil.

Je placerai ce singulier insecte avant les *Nebria*.

EXPLICATION DE LA PLANCHE XVIII.

Fig. 1. *Stenocheila Salzmanni*, fortement grossi.
2. Prothorax, vu de côté. a. Hanche.
3. Antenne.
4. Partie inférieure de la bouche. a. Languette et ses palpes. b. Menton. c. Mâchoire et palpe. dd. Paraglosses de la languette.
5. Partie de la mâchoire fortement grossie. a. Lobe extérieur remplaçant le second palpe.
6. Mandibules, labre et épistome plus grossis que dans la fig. 1.
7. Tarse postérieur.
8. Patte postérieure.
9. Patte antérieure.
10. *Ega anthicoides*, grossi.
11. Partie inférieure de la bouche. a. Mâchoires et leurs palpes; celle de gauche privée de son lobe interne, détruit dans le travail; celle de droite ayant conservé le lobe extérieur, qui est palpiforme; l'articulation est peu prononcée; cette mâchoire a perdu ses deux lobes. b. Mandibule de gauche: la droite a été détruite. c. Menton.
12. Antenne très-grossie.
13. Patte antérieure fortement grossie.

EXPLICATION DE LA PLANCHE XIX.

Fig. 1. *Catapiesis nitida*, grossi du double.
2. Partie inférieure de la bouche. a. Mâchoires et leurs palpes. b. Languette. cc. Paraglosses. d. Menton.
3. Mandibules et antennes, vues en dessous. a. Labre.
4. Tibia et tarse antérieurs.

Fig. 5. *Trachelizus rufus*, grossi du double.
6. Tête et antennes fortement grossies.
7. Partie inférieure de la bouche. aa. Mâchoires et leurs palpes. b. Languette. cc. Paraglosses. d. Menton. e. Saillie inférieure de l'ouverture gulaire.
8. Patte antérieure.
9. Patte postérieure; l'intermédiaire est à peu près semblable; les articles des tarses sont seulement un peu plus courts.

MONOGRAPHIE

DU GENRE OMMEXECHA,

DE LA FAMILLE DES ACRIDIENS ;

PAR M. EMILE BLANCHARD.

(Séance du 5 octobre 1836.)

INTRODUCTION.

Parmi la classe des Insectes, l'ordre des Orthoptères est peu connu en comparaison de ceux des Lépidoptères et des Coléoptères. La cause en est peut-être due à ce que plusieurs entomologistes, s'attachant de préférence à la connaissance des insectes qui flattent la vue, tant par l'élégance des formes que par la variété des couleurs, n'ont pas rencontré cet attrait dans l'examen des Orthoptères, qui, rassemblés en collection, n'offrent rien de ce qui plaît aux yeux, tant à cause de leurs formes bizarres, que par leurs couleurs obscures, comme, par exemple, les Spectres.

Mais, dans la nature, tous les êtres beaux ou laids, grands ou petits, ont un égal intérêt pour les hommes qui aiment la science. C'est ce qui m'a engagé à me livrer à leur étude; et c'est ce qui fera, sans doute, que les Orthoptères ne resteront pas, par la suite, plus inconnus que les autres ordres.

On est loin d'avoir atteint, quant à présent, ce résultat. C'est ainsi que dans les Acridiens, il reste certainement plusieurs centaines d'espèces inédites, et qu'on ignore encore les noms de celles qui ravagèrent plusieurs contrées à différentes époques, et qui occasionnèrent la peste, la famine, et, par suite, la mort de populations entières : tous ces désastres, imputés d'abord à une seule espèce, dite Criquet voyageur, *Acridium migratorium*, qui serait censée parcourir toutes les régions du globe, sont dus, comme on le sait aujourd'hui, à des Criquets différents, dont on ne connaît pas encore bien la distinction spécifique.

Je me suis proposé, dans le travail que j'ai l'honneur de soumettre au jugement de la Société, de faire connaître quelques insectes de l'ordre des Orthoptères, que ma position d'employé au Muséum d'Histoire naturelle, et l'obligeance de mon savant professeur, M. V. Audouin (1), m'ont permis d'examiner et d'étudier avec soin. Ainsi, je donne aujourd'hui une monographie du genre *Ommexecha*, de la famille des Acridiens, établi par M. Audinet-Serville, dans sa *Revue méthodique de l'ordre des Orthoptères*, et qu'il a fondé sur la connaissance d'une seule espèce. On en possède maintenant douze au Muséum, et ce nombre pourrait être augmenté, si l'on y ajoutait diverses autres qui ne sont connues que par des figures; par exemple, celles représentées dans le magnifique ouvrage de l'Expédition d'Egypte.

Le genre *Ommexecha* se place d'une manière plus naturelle immédiatement avant les *Tetrix*, qu'entre les Acridiens proprement dits, et les *Œdipoda*, où il avait été rangé; ces deux derniers genres ne pouvant s'éloigner l'un

(1) Qu'il me soit permis de lui témoigner publiquement, aujourd'hui, ma vive et profonde gratitude pour l'intérêt et l'amitié dont il daigne m'honorer, pour ses leçons et ses conseils, qui, ainsi que ceux de M. Brullé, viennent encore tous les jours guider ma jeune et faible expérience.

de l'autre, puisqu'ils ne diffèrent que par une pointe placée au sternum, laquelle s'oblitère quelquefois beaucoup. Les *Calliptamus* ne se distinguent des précédents que par les trois carènes saillantes du corselet, qui deviennent souvent presque nulles. Les *Gomphocerus* se font remarquer par leurs antennes renflées dans les mâles, et les femelles sont certainement de véritables *Œdipoda*. Les *Podisma* ont seulement les ailes plus courtes; mais ce caractère n'a aucune valeur chez les Orthoptères, puisque, parfois, le mâle a des ailes, tandis que la femelle en est privée, ou n'en a que de rudimentaires; tous ces genres ne doivent peut-être en former qu'un seul. Quant aux *Ommexecha*, ils se caractérisent génériquement par la forme ramassée de leur corps, qui a beaucoup d'analogie avec celle des *Tetrix*; par la forme des palpes, qui sont plus courts et plus grêles que dans les *Acridiens*, les *Œdipoda*, etc.; ainsi que par le prothorax, qui est toujours plat, plus ou moins rugueux ou dentelé; les *Tetrix* en diffèrent essentiellement par leurs palpes tronqués, et le prothorax se prolongeant sur l'abdomen; par les élytres qui sont réduits à de simples écailles et rejetées sur les côtés; et par l'absence de pelote entre les crochets des tarses.

J'ai été conduit à séparer les *Ommexecha* en deux divisions, à cause de la forme différente des antennes, qui sont déprimées et assez longues dans la première, rondes et beaucoup plus courtes dans la seconde, et ressemblant à celles des *Tetrix* : du reste, la forme du corps est la même dans les deux divisions.

Le savant M. Serville, auteur du genre dont il est question, lui donne comme caractère d'avoir les ailes courtes; cependant, dans plusieurs espèces, et particulièrement dans celle à laquelle j'ai donné le nom de *Macropterum*, les ailes sont longues, mais la forme du corps, celle du prothorax,

de la bouche et des antennes, étant analogues à celle des vrais *Ommexecha*, ces insectes ne peuvent constituer d'autres genres. Les espèces de ma première division sont toutes d'Amérique; tandis que les autres appartiennent à l'Afrique, à l'Asie et à la Nouvelle-Hollande.

Les mœurs des *Ommexecha* sont peu connues. M. d'Orbigny, qui les a observées pendant son voyage dans l'Amérique méridionale, et à qui la collection du Museum doit une grande partie des espèces qu'elle possède, rapporte seulement qu'ils vivent en troupe ; qu'ils marchent plus qu'ils ne sautent; et qu'ils rongent les feuilles de diverses plantes.

GENUS OMMEXECHA, Serville.

Voyez Serville, Revue méthodique des Orthoptères, p. 94 et 95, et Brullé, Histoire des Insectes, t. ix, p. 226.

Corpus crassum, parùm longum; antennæ breves; caput triangulare; oculi eminentes; maxillæ denticulatæ; mandibulæ parvæ et spinosissimæ; labium quadratum; palpi maxillares breves; palpi labales crassi atque brevissimi; thorax latissimus rugosusque; abdomen crassum; pedes breves.

Corps épais, trapu (Pl. 20, *fig. a et b*).

Antennes courtes; le dernier article beaucoup plus long que les autres (*fig. c*).

Tête triangulaire, mince à l'extrémité, très-large à la base. La face antérieure très-rugueuse (*fig. d*).

Yeux très-saillants, arrondis.

Mâchoires finement dentelées (*fig. e*).

Mandibules petites, frêles, ayant beaucoup d'épines très-acérées (*fig. f*).

Lèvre supérieure fendue au milieu (*fig. g*).

Lèvre inférieure carrée (*fig. h*).

Palpes maxillaires courts, les premiers articles beaucoup moins longs que les suivants.

Palpes labiaux petits, assez épais.

Thorax très-large, rugueux, ses bords dilatés et dentelés.

Prosternum muni d'une très-petite pointe.

Poitrine très-large.

Abdomen peu long, épais, sans être renflé.

Pattes courtes, épaisses; les postérieures plus longues que les autres; leurs cuisses aplaties très-larges. Les jambes ont deux rangées d'épines assez fortes, dont quelques-unes très-serrées et plus longues que les précédentes à leur extrémité. Une petite pelote entre les crochets des tarses.

PREMIÈRE DIVISION.

Espèces ayant les antennes déprimées et de moyenne longueur, et le sternum et l'abdomen sans points.

1. *Ommexecha cyanopterum*, Blanc.

(Pl. 21. fig. 1 et 2.)

O. corpore robusto omninò fusco; antennis depressis; thorace subtiliter denticulato, anticè mucronato; elytris abdomine brevioribus; alis ad basim cæruleo-nigris, ad apicem cæruleo-pallidis.

Femelle. Longueur 38 millim., envergure 54 millim.

Cet insecte est entièrement brun, à l'exception des ailes. Le corps est robuste. La tête est épaisse, et presque lisse; sa face n'offre que quelques petits tubercules à peine perceptibles. Les yeux sont plus gros que chez l'*O. Audouinii*. Les antennes sont très-déprimées; les deux premiers articles seuls sont ronds, le premier beaucoup plus long que le

second. Le corselet est large, plus arrondi que chez ses congenères; il est très-finement et très-régulièrement denticulé et se termine en pointe à sa partie postérieure; sur sa face supérieure, auprès de la tête, se trouvent une petite pointe aiguë et une ligne longitudinale en saillie, qui lui fait suite et s'étend jusqu'à son extrémité. Cette ligne est séparée de la pointe par un sillon transversal. Tout le corselet est couvert d'une grande quantité de très-petits tubercules à peine visibles à l'œil nu. Le sternum est lisse avec deux petites raies enfoncées et seulement un point à chaque extrémité. Les élytres sont bruns, très-finement striés, un peu plus courts que l'abdomen. Les ailes sont d'un bleu noirâtre, depuis la base jusqu'au milieu, et le reste d'un bleu pâle, s'affaiblissant de plus en plus jusqu'à l'extrémité. L'abdomen est d'un brun foncé sur sa partie supérieure, et plus clair sur les côtés et en-dessous. Les pattes antérieures et intermédiaires sont courtes, minces et lisses; les postérieures également peu longues; les cuisses n'atteignent pas, à beaucoup près, l'extrémité abdominale. Elles sont très-aplaties et sans rugosités; les jambes sont minces et les épines plus petites que chez la plupart des autres espèces. Les tarses sont grêles, le premier article est muni d'un tubercule.

Cette espèce se trouve sur les arbres, à la lisière des bois, et vit en famille. Elle habite la province de Chiquitos au Brésil.

Collection du Muséum d'Histoire naturelle de Paris.

2. *Ommexecha macropterum*, Blanc.

(Pl. 21, fig. 3 et 4.)

O. corpore longo; capite lineis paulò manifestis notato; elytris fusco-pallidis, abdomine longioribus; alis cæruleis omninò hyalinis; pedibus posterioribus extensis, femoribus fuscis, ad basim intùs maculâ roseâ, alterâque nigrâ distinctis.

Mâle. Longueur 35 millim., enverg. 59 millim.

Cet insecte est plus long et moins épais que tous ses congénères. Le corps est entièrement d'un brun jaunâtre; la tête est marquée supérieurement de deux petites raies longitudinales un peu plus brunes que le fond, mais peu apparentes. La face est très-raboteuse et porte deux petits tubercules, rapprochés l'un de l'autre au-dessus de la lèvre supérieure (1). Le corselet est rugueux, plane, a deux taches plus jaunes sur ses côtés, et est régulièrement festonné sur ses bords. Le sternum est lisse et sillonné de quatre lignes transversales, disposées deux par deux. Les élytres dépassent l'abdomen d'environ un tiers; ils sont bruns, lisses, presque pointus à leur extrémité, et parsemés d'un grand nombre de petites taches peu distinctes. Les ailes sont un peu moins longues que les élytres, légèrement teintées de bleu et entièrement hyalines; les nervures forment un réseau serré. L'abdomen, en-dessus, est d'un brun plus foncé que tout le reste du corps; il est jaunâtre en dessous. Les pattes antérieures et intermédiaires sont

(1) Les antennes manquent.

courtes, grêles et lisses. Les postérieures sont assez longues; les cuisses n'atteignent pas l'extrémité de l'abdomen. Elles sont minces, de couleur brune, sans taches extérieurement; elles ont intérieurement, et à la base, une grande tache d'un rose clair, suivie d'une autre d'un noir brillant; les jambes sont grêles et ont leurs épines très-acérées.

Femelle inconnue.

On trouve cette espèce à terre, à Rio-Sara, province de Chiquitos, dans le mois de septembre.

Collection du Museum d'Histoire naturelle.

3. *Ommexecha Audouinii*, Blanc.

(Pl. 21, fig. 5 ♂, 6 ♀.)

O. totum viride; antennis maximè depressis; thoracis incisuris inequalibus, ejusque parte anteriori cristatâ; alis brevissimis, hyalinis.

Mâle. Longueur : 21 millimètres.

Femelle. Longeur : 29 millimètres.

Le corps est très-robuste, très-épais, peu long, entièrement vert. La tête est courte, très-large à la base, pointue à l'extrémité, et formant une petite fossette à cet endroit; elle est lisse en dessus, et sa face est finement ridée. Les yeux sont petits, globuleux et à fleur de tête. Les antennes sont plus longues que chez la plupart de ses congénères; elles sont composées de quatorze articles; les deux premiers ronds et épais, les douze suivants très-déprimés. Le thorax est très-large. Le corselet porte une crête très élevée qui s'étend depuis l'extrémité antérieure jusqu'au milieu;

ses bords postérieurs et latéraux sont festonnés ; le feston ou la dent placée au milieu du bord postérieur est carrée; de l'extrémité de cette dent jusqu'à la partie postérieure de la crête, on aperçoit une petite ligne formant une légère saillie; les autres dents sont aiguës ; le corselet est, en outre, hérissé de quelques pointes. Le sternum est très-large, entièrement uni, ayant deux raies transversales interrompues au milieu, et terminées par un point enfoncé. Les élytres dépassent tant soit peu l'abdomen; ils ont entre les nervures quelques petites dépressions. Les ailes sont très-courtes, leur longueur n'atteint guère que la moitié de celle des élytres; elles sont transparentes et sans couleur. L'abdomen est court et vert comme tout le reste du corps. Les pattes antérieures et intermédiaires sont courtes, épaisses, veloutées, et marquées de quelques petites stries; les postérieures sont veloutées comme les autres; les cuisses dépassent l'abdomen; elles sont excessivement aplaties; leur bord supérieur est creusé inégalement de distance en distance; les jambes sont assez longues et munies de fortes épines; les tarses de toutes les pattes sont courts et épais, surtout les deux premiers articles.

Les deux sexes sont semblables; le mâle est seulement plus petit que la femelle.

Cette espèce se trouve au mois de novembre dans la province de Maldonado; elle vit en grand nombre dans les prés, sur le bord des marais, et va par troupe.

Collection du Museum d'Histoire naturelle.

4. *Ommexecha virens*, Serv.

(Pl. 22. fig. 1 ♀.)

O. totum viride; thoracis lati, plani, rugosi lateribus rarius tuberculatis; pedibus posterioribus brevibus; femo-

ribus viridibus, levibus, ad basim maculâ nigrâ distinctis.

SERVILLE, Revue Méthodique des Orthoptères, p. 95.

Femelle. Longueur : 28 millimètres.

Le corps est entièrement vert, assez épais et ramassé. La tête est forte et offre quelques rugosités sur son sommet; la face est hérissée d'une foule de très-petits tubercules. Le corselet est large, très-plan, couvert de tubercules réguliers et peu éminents; son bord postérieur présente cinq petites pointes, dont trois sont rapprochées vers le milieu; ses côtés n'offrent que quelques légères aspérités. Les élytres sont très-courts, ils n'atteignent que le milieu de l'abdomen. Sur la partie latérale on remarque une série de rugosités peu saillantes. L'abdomen est ramassé, vert et lisse. Les pattes antérieures et intermédiaires sont courtes, robustes et revêtues d'un léger duvet; elles sont vertes avec quelques taches plus foncées. Les pattes postérieures sont courtes; les cuisses sont veloutées; elles ont à leur base une grande tache d'un noir très-brillant; les jambes sont courtes, et les épines assez fortes; les tarses ont le premier et le dernier article longs, et le second excessivement court; les crochets sont aussi très-petits.

Mâle inconnu.

Cette espèce vient de Buénos-Ayres.

Collection du Muscum, et de M. Serville.

5. *Ommexecha Servillei*, BLANC.

(Pl. 27. fig. 2 ♂, 3 ♀.)

O. corpore crasso, fusco; thorace lato, scaberrimo; elytris brevibus fuscis, cum parvorum tuberculorum serie; alis

hyalinis : pedibus posterioribus brevibus, femoribus villosis, intùs ad basim maculâ nigrâ magnâ notatis.

Mâle. Longueur : 16 millimètres.

Femelle. Longueur : 21 millimètres.

Le corps est trapu, beaucoup plus épais et plus ramassé que dans l'*O. virens*, entièrement brun. La tête est grosse, très-rugueuse; les yeux sont fauves et beaucoup plus saillants que chez l'espèce précédente. Les antennes sont aussi plus longues et plus filiformes. Le corselet est large, excessivement raboteux, creusé dans son milieu et beaucoup plus inégal que dans l'espèce déjà mentionnée; son bord postérieur est dentelé; les côtés sont très-raboteux et marqués d'une tache très-noire. Le sternum est large, lisse et d'un brun pâle; il a deux petites rainures longitudinales et deux autres transversales qui, réunies, forment un carré. Les élytres sont très-courts, beaucoup moins longs que l'abdomen; ils sont aussi étroits, de couleur brune, sans taches; ils ont une rangée de petits tubercules placée sur la partie latérale de l'élytre. Les ailes sont fort courtes et moitié moins longues que les élytres, transparentes et sans couleur. L'abdomen est gros, trapu, un tiers plus court que dans l'espèce précédente; il est brunâtre et entièrement lisse. Les pattes antérieures et intermédiaires sont veloutées; elles ont quelques taches un peu plus foncées que le fond. Les pattes postérieures sont courtes; les cuisses sont rugueuses extérieurement; elles ont intérieurement une grande tache d'un noir brillant placée à la base; leur extrémité ne dépasse point celle de l'abdomen; les jambes sont courtes, grêles et hérissées de petites épines. Les tarses sont aussi très-minces.

Cette espèce habite la province de Corrientès (Buénos-Ayres), vit dans les lieux arides, saute rarement, n'arrive à son état parfait que dans le mois de mars, et se nourrit particulièrement des jeunes pousses du tabac.

Collection du Museum, et de MM. Serville et Lefebvre.

DEUXIÈME DIVISION.

Espèces ayant les antennes courtes et rondes, le sternum et l'abdomen garnis de points.

6. *Ommexecha homalodemum*, Blanc.

(Pl. 22. fig. 4.)

O. corpore planissimo, arenæ colorem habente; capite acuminato, paulò rugoso; thorace latissimo, antice scaberrimo, postice ferè levi; pectore brevi, latissimo, levi, flavo, maculis pluribus fulvis notato; abdomine brevi, robusto, maculis fulvis distincto.

Femelle. Longueur : 22 millimètres.

Le corps est excessivement plat, sa teinte locale est d'un gris jaunâtre, ou couleur de sable terreux. La tête est très-pointue à son extrémité antérieure; son sommet offre quelques petites granulations. La face est très-raboteuse. Les antennes sont rondes, les deux premiers articles beaucoup plus gros que les suivants. Les yeux sont d'un jaune assez pâle. Le corselet est fort large, raboteux, à partir de son extrémité antérieure jusque vers le milieu; le reste est presque lisse et n'offre que quelques petits tubercules. Son

bord postérieur est sans feston et pointu au milieu. Ses côtés ont une foule de petits points en relief, et leur contour n'offre pas de dentelure. Le sternum est très-court, excessivement large, lisse et jaunâtre; on remarque au milieu un carré formé par quatre lignes peu profondes, dont les deux latérales sont cintrées; il a aussi une grande quantité de points fauves, placés assez régulièrement. Les élytres ont leurs nervures très-apparentes, et sont couverts d'une grande quantité de tubercules placés au hasard; ils sont tant soit peu plus longs que l'abdomen. Les ailes sont excessivement courtes, transparentes, n'ayant que le tiers de la longueur des élytres. L'abdomen est court, très-large, surtout à la base, lisse, d'un jaune brunâtre en dessus et d'un jaune pâle en dessous; sur chacun des anneaux qui le composent, on remarque deux points fauves au milieu, et deux autres à chaque partie latérale. Les pattes antérieures sont lisses, avec quelques petites taches un peu plus foncées que le fond; cinq ou six épines sont placées à la base des jambes; les pattes postérieures sont lisses et complètement immaculées; les cuisses dépassent un peu l'abdomen; les jambes sont grêles, et les épines courtes et peu apparentes.

Mâle inconnu.

Cette espèce a été rapportée du Sennaar par M. Botta.

Collection du Museum.

7. *Ommexecha lugubre*, Blanc.

(Pl. 22. fig. 5 ♀.)

O. obscure fuscum, capite acuminato; antennis fuscis, ad apicem nigris; thorace scabro ad oram posteriorem denticulato; elytris fuscis, nervis prominentibus; alis parvissi-

mis, omninò hyalinis; abdomine fusco, infrà punctis nigris distincto.

SAVIGNY, Expédition d'Egypte, Orthoptères, pl. 6, *fig.* 3.

Mâle. Longueur : 14 millimètres.

Femelle. Longueur : 22 millimètres.

Le corps est entièrement d'un brun très-foncé; la tête est pointue, un peu inégale en dessus; sa face offre quelques rugosités. Les antennes sont courtes, rondes et brunes; leur dernier article seul est noir; le premier et le second sont beaucoup plus gros que les suivants. Les yeux sont saillants et de couleur fauve. Le corselet est raboteux en dessus, surtout antérieurement; son bord postérieur a cinq festons bien dessinés. Les côtés ont quelques petits tubercules rares et semés irrégulièrement. Le sternum est court, large, jaunâtre, ayant douze petits points noirs dont quatre placés à son bord antérieur, deux au milieu, deux au bord postérieur et deux à chaque partie latérale; dans quelques individus, il y en a un de moins aux parties latérales. Les élytres sont d'un brun foncé; leurs nervures sont saillantes et chargées de plusieurs rangées de tubercules. Les ailes sont excessivement courtes, complètement impropres au vol, transparentes et sans couleur. L'abdomen est brun et lisse en dessus, jaunâtre en dessous, avec des points noirs, dont deux au milieu de chaque anneau, et deux sur chacune de leurs parties latérales. Les pattes antérieures et intermédiaires sont brunes et marquées de petites taches noires annelées. Les pattes postérieures sont courtes, les cuisses brunâtres en dessus, avec une tache noire au milieu et une autre à l'extrémité. Elles sont blanchâtres en dessous avec deux rangées de très-

petits points noirs. Les jambes sont sans taches, leurs épines très-courtes et peu apparentes.

La femelle est semblable au mâle quoique plus grande et plus large.

Cette espèce vient du Caire (Haute-Egypte), d'où elle a été rapportée par M. Bové.

Collection du Museum.

8. *Ommexecha trachypterum*, Blanc.

(Pl. 22. fig. 6 ♀.)

O. fuscum, capite rugoso, brevi; antennis fulvis, maculis nigris distinctis; thorace rugosissimo, margine posteriori septem dentato; elytris fuscis, rugosissimis, abdomine paulò brevioribus; alis hyalinis, abdominis ferè longitudine; abdomine fusco, infrà flavo, punctis nigris notato; pedibus scaberrimis.

Femelle. Longueur : 17 à 18 millimètres.

Le corps est brun et ramassé, la tête courte, large et un peu tuberculeuse. Les antennes sont fauves, marquées de taches noires annelées. Les yeux sont bruns, brillants, très-saillants, et occupent les trois quarts de la longueur de la tête. Le corselet est court, large, ayant sur toute son étendue un grand nombre de petits tubercules rapprochés les uns des autres; il a aussi sept festons à son bord postérieur; le bord antérieur et ceux latéraux sont sans dentelure. Le sternum est d'un jaune grisâtre avec des points noirs comme dans l'espèce dite *O. lugubre*. Les élytres sont tant soit peu plus courts que l'abdomen, entièrement bruns, et beaucoup plus raboteux que chez tous

ses congénères; les nervures sont très-saillantes ainsi que les tubercules qui les couvrent; les ailes, presque aussi longues que les élytres, sont transparentes et incolores. L'abdomen est brun en dessus, plus pâle en dessous, avec des points comme chez l'espèce précédente. Les pattes antérieures et intermédiaires sont rugueuses, grêles, courtes, de couleur jaune, avec des taches brunes. Les postérieures sont courtes; leurs cuisses atteignent exactement l'extrémité de l'abdomen; elles offrent extérieurement beaucoup de rugosités, et ont, en outre, deux taches noires, dont une au milieu et l'autre à leur extrémité; les épines des jambes sont pâles et courtes.

Mâle inconnu.

Cette espèce vient de Bombay, où elle a été recueillie par Roux.

Collection du Museum.

9. *Ommexecha gracile*, Blanc.

(Pl. 22. fig. 7 ♀.)

C. angustum, sordidò fuscum; capite fuscò acuminato, vertice levi; antennis flavis, maculis nigris transversè notatis; thorace scabro; elytris fuscis, pallidis, cum tuberculorum parvorum unicâ serie; abdomine angusto suprà fusco, infrà flavo, ejus medio punctorum nigrorum seriebus duabus, lateribus verò unicâ, notatis.

Mâle. Longueur : 17 millimètres.

Femelle. Longueur : 23 millimètres.

Le corps est étroit, entièrement d'un brun sale. La tête est brune et pointue, le dessus lisse, la face finement ri-

dée. Les antennes sont jaunes, avec des taches noires transversales. Les yeux ronds, d'un brun brillant. Le corselet est court, rugueux à sa partie antérieure, ayant une quantité de petits tubercules très-serrés et peu saillants à la partie postérieure; le bord a sept festons. Les côtés sont bordés de jaune pâle, qui se prolonge en s'affaiblissant jusque sur la tête. Le sternum est jaune, avec des points placés comme chez l'*O. lugubre;* ils sont seulement plus petits. Les élytres sont beaucoup plus longs que l'abdomen, surtout chez le mâle; ils ont leurs nervures fines et peu saillantes, avec une rangée de petits tubercules. Les ailes sont aussi longues que les élytres chez le mâle, et un peu plus courtes chez la femelle; elles sont transparentes et incolores; leurs nervures seulement légèrement brunâtres. L'abdomen est étroit, brun et lisse en dessus, jaune en dessous, avec deux rangées de points au milieu, et seulement une sur chaque partie latérale. Les pattes antérieures et intermédiaires sont finement striées et marquées par des taches noires. Les pattes postérieures sont assez grêles; les cuisses atteignent exactement l'extrémité des élytres; elles ont deux taches noires, l'une placée au milieu, l'autre au bout. Les jambes sont jaunâtres, avec les épines nombreuses et très-fines.

Le mâle est plus mince que la femelle, et un peu moins long.

Il habite la Nouvelle-Hollande.

Collection du Museum.

10. *O. liaspis*, Blanc.

(Pl. 22. fig. 8 ♀.)

O. obscure-flavum; capite acuminato; thorace ferè levi, antice globulis nigris instructo, lateribus maculâ nigrâ no-

tato; elytris sublevibus; alis brevissimis; abdomine suprà fusco, infrà punctis nigris distincto.

Femelle. Longueur : 21 millimètres.

Le corps est entièrement d'un jaune brunâtre. La tête est pointue à l'extrémité, large à sa base, et entièrement lisse. Les antennes sont brunâtres et presque noires à leur extrémité. Les yeux sont bruns, plus foncés que la tête, et de forme un peu ovoïde. Le corselet est grisâtre; il n'a que quelques rides sur sa partie antérieure, trois petits globules noirs sur son bord postérieur, et quelques autres, moins apparents, placés un peu plus en arrière; le reste est entièrement lisse. Les côtés ont trois petits tubercules, près desquels on remarque une tache noire. Il est bordé d'une ligne d'un blanc jaunâtre, qui s'étend depuis le front jusqu'au bord postérieur. Le sternum est jaune pâle, lisse, marqué par dix points noirs, dont deux placés au bord antérieur, deux au milieu, deux au bord postérieur, et deux sur chaque partie latérale. Les élytres sont un peu moins longs que l'abdomen; leurs nervures sont à peine visibles, et n'ont qu'une seule ligne de tubercules peu saillants. Les ailes sont de moitié plus courtes que les élytres; elles sont transparentes et incolores. L'abdomen est lisse, brun en dessus et jaune en dessous, ayant des points noirs placés comme chez les espèces précédentes. Les pattes antérieures et intermédiaires sont jaunâtres, marquées par des taches un peu plus foncées, et finement striées. Les pattes postérieures sont de la même couleur et courtes. Les cuisses, larges et plates, ont extérieurement quelques taches brunes. Les jambes sont lisses, avec des épines acérées.

Il habite Bombay.

Collection du Muséum.

11. *O. oxypterum*, Blanc.

(Pl. 22. fig. 9 ♂.)

O. breve, crassum; capite rufo; antennis flavis, lineolis nigris transversè notatis; oculis valdè prominentibus; thorace lato, scabro; elytris brevissimis, flavis, maculis saturatioribus; alis vix conspicuis; abdomine obscure flavo, suprà lineis nigris paulò manifestis, infrà punctis nigris, distincto.

Mâle. Longueur : 13 millimètres.

Femelle. Longueur : 19 millimètres.

Cette espèce ressemble à la précedente, mais le corps est beaucoup plus ramassé, et le corselet plus rugueux. Le corps est d'un jaune brunâtre. La tête est roussâtre. Les antennes sont jaunes, marquées de petites raies noires posées transversalement. Les yeux sont très-saillants, et occupent entièrement, chez le mâle, les côtés de la tête. Le corselet est court et large, raboteux, avec quelques petits points noirs à sa partie antérieure. Le bord postérieur est à peine festonné. Les côtés sont bruns, avec une tache noire, et bordés par une ligne blanche qui se prolonge sur la partie latérale de la tête. Le sternum est marqué de points noirs, comme dans l'*O. lugubre*. Les élytres sont très-courts; ils n'atteignent guère que le milieu de l'abdomen; ils sont d'un jaune brunâtre, avec quelques taches plus foncées. Les ailes sont à peine perceptibles. L'abdomen est jaune, en dessus; il a de petites lignes transversales noires, quelquefois peu apparentes; en dessous, il a des points noirs,

placés comme chez l'espèce précédente. Les pattes antérieures et intermédiaires sont jaunes, avec quelques taches plus foncées. Les postérieures sont courtes et grêles. Les cuisses portent deux taches brunes. Les jambes sont courtes, et leurs épines peu saillantes.

Il vient de la côte de Malabar, où il a été recueilli par M. Dussumier.

Collection du Museum.

12. *O. pallidum*, Blanc.

(Pl. 22. fig. 10 ♂.)

O. pallide flavum; capite brevi, ad basim nigro quadrilineato; antennis flavis ad apicem nigris; thorace brevi, denticulato; elytris longitudine abdominis, densè nigro-punctatis; alis hyalinis, elytris paulò longioribus; abdomine flavo.

Mâle. Longueur : 13 millimètres.

Le corps est entièrement d'un jaune pâle, sale. La tête est courte, elle a, à sa base, quatre petites lignes noires longitudinales. Les antennes sont jaunes, avec l'extrémité noirâtre. Les yeux sont ronds, saillants et pâles. Le corselet est court, large, ridé en dessus. Le bord postérieur n'est aucunement festonné. Les côtés ont une tache brune, et sont un peu plus pâles sur les bords. Le sternum est jaune, tacheté de points noirs. Les élytres atteignent exactement l'extrémité de l'abdomen, et ont une foule de très-petits points noirs, peu apparents, placés en séries longitudinales. Les ailes sont entièrement transparentes, et dépassent un peu les élytres, ce qui n'existe chez aucun de ses congénères. L'abdomen est jaune, lisse, avec des points noirs en

dessous. Les pattes antérieures et intermédiaires sont jaunes, pâles, avec quelques taches plus foncées. Les pattes postérieures sont grêles. Les cuisses ont en dessus deux taches noirâtres, et en dessous des lignes de petits points. Les jambes sont grêles, et les épines en sont courtes et très-fines.

Femelle inconnue.

Il habite Bombay.

Collection du Museum.

ESPÈCES QUE JE N'AI PAS VUES EN NATURE.

O. latum, Blanc., Savigny, expédition d'Egypte, Orthoptères, pl. 6, *fig.* 2.

O. Savigny, Blanc., Savigny, expédition d'Egypte, Orthoptères, pl. 6, *fig.* $\frac{2}{5}$ et $\frac{2}{3}$.

O. angustum, Blanc., Savigny, expédition d'Egypte, Orthoptères, pl. 6, *fig.* 1.

Nota. A. Je ne connais aucune de ces trois espèces. Voy. les planches de l'ouvrage d'Egypte ci-dessus citées, et l'explication par M. Audouin, qui, faute de dessins coloriés et des objets en nature, n'a pu donner la description des espèces.

Nota. B. On n'a pas donné la taille de l'O. *latum*, car je ne puis croire qu'il existe un *Ommexecha* d'une aussi grande taille. On n'a pu, à cause de l'état de santé de M. Savigny, avoir aucun renseignement à cet égard.

Nota. C. Il existe une nymphe d'*Ommexecha*, *fig.* $\frac{2}{4}$; mais n'étant pas à l'état parfait, j'ignore si elle se rapporte à quelqu'une de mes espèces.

NOTICE

SUR LES *Apate elongata* ET *substriata*, PAYK.;

PAR M. HERMANN ASMUSS (de Dorpat).

(Séance du 7 septembre 1836.)

C'est un fait bien connu que certaines espèces d'animaux sont nombreuses en individus, et se répandent par conséquent au loin, tandis que d'autres se distinguent, au contraire, par une grande rareté; ce qui tient au petit nombre d'individus vivant en même temps. Il en résulte que l'on rencontre plus fréquemment les premières, soit dans la nature, soit dans les collections, tandis que les dernières sont beaucoup plus rares. Telle espèce pullule dans une contrée, qui manque à une contrée voisine; c'est ce que tout Entomologiste peut constater facilement.

Autant qu'on peut en inférer des investigations savantes de nos jours, les *Apate elongata* et *substriata* se rangent parmi les espèces de Coléoptères les plus rares; Gyllenhal dit, du premier : *habitat in truncis exsiccatis pini et abietis, sub cortice rarius*, et du dernier : *habitat cum præcedente rarius* (1). Eschscholtz ne parvint pas à les découvrir en Livonie, malgré ses vigilantes perquisitions durant plusieurs années. Ce fut seulement pendant l'été de 1830 que

(1) *Insecta Suecica*, part. II, p. 374 et 375.

le hasard me fit trouver, dans un jardin attenant à mon logement, près de Dorpat, deux individus, l'un à côté de l'autre, dans une fente du *Sorbus domestica*; le premier était un *Apate elongata* et le second un *Apate substriata*.

L'année suivante, je pris deux autres individus de ces deux espèces, qui volaient, le soir, l'un après l'autre, et qui entrèrent par la croisée de mon cabinet. Un an après, ayant fait ériger, derrière un vieux pavillon garni d'écorce de sapin, une sorte de berceau construit en madriers du même bois fraîchement écarris, j'aperçus, un jour que j'examinais ce travail, un grand nombre de petits Coléoptères qui voltigeaient, en se jouant, à dix-huit ou vingt pieds de hauteur. Je parvins à en saisir plusieurs au vol, et je me trouvai ainsi possesseur de six individus de l'*Apate elongata*, et de trente-six de l'*Apate substriata*. On peut assurément considérer cette rencontre comme une grande rareté; car, malgré toute la peine que je me suis donnée depuis, il m'a été impossible d'en faire une pareille. Il ne m'est arrivé qu'une seule fois de trouver un *Apate elongata*, et deux ou trois fois le *substriata*, mais toujours isolés. On peut croire que ce jour-là ces Coléoptères venaient de passer de l'état de nymphe à celui d'insecte parfait, et qu'attirés par l'odeur du bois frais, ils auront quitté leur réduit dans la vieille écorce de sapin, pour venir planer autour de celui-ci; ce qui me mit à même de m'emparer de la plus grande partie de la couvée.

L'apparition simultanée des deux espèces, dont Gyllenhal fait aussi mention, dut naturellement me frapper. Elle m'a porté, bien plus tard cependant, à conclure qu'elles ne sont autre chose que les deux sexes d'une même espèce. Mes recherches, autant qu'il m'était possible d'en faire sur des individus desséchés; le rapport numérique de ces individus; les dessins des élytres, et enfin l'ha-

bitus ou aspect général, m'engagent à considérer l'*Apate substriata* comme la femelle, et l'*Apate elongata* comme le mâle. L'examen seul des parties intérieures, que je ne manquerai pas de faire dans toutes les occasions qui s'offriront à moi, viendra constater cette conjecture, ou la renverser définitivement.

QUELQUES OBSERVATIONS

SUR LA MANIÈRE

DE PONDRE CHEZ LES *IXODES*,

ET ADDITION A UN TRAVAIL AYANT POUR TITRE :

MÉMOIRE SUR PLUSIEURS ARACHNIDES NOUVELLES, APPARTENANT AU GENRE *ATTE* DE M. WALCKENAER;

PAR M. H. LUCAS.

(Séance du 5 août 1856.)

L'étude peu approfondie que l'on a faite des Arachnides, l'insouciance même que les Naturalistes semblent avoir pour ces animaux, sont cause que dans cette famille il existe encore de grandes lacunes, et c'est en quelque sorte pour contribuer à les combler, que j'apporte à la Société le fruit d'une observation que j'ai été à même de faire il y a quelque temps.

M. F. Prévost me communiqua dernièrement un flacon dans lequel était renfermée une Arachnide appartenant au genre Ixode, et qui avait été trouvée derrière les oreilles d'une jeune chienne de chasse. Cet Ixode, qui était une femelle, se mit à pondre, dans le flacon où il était renfermé, une quantité vraiment prodigieuse d'œufs, qui étaient d'une forme ovale, allongée, et d'une couleur jaune

sale. Désirant savoir si M. F. Prévost avait remarqué la manière dont cet Ixode femelle avait pondu ses œufs, je le lui demandai; mais il me répondit qu'il n'y avait fait aucune attention, ce qui m'embarrassa beaucoup : car vous savez, Messieurs, que la manière de pondre chez ces Arachnides est encore un fait inconnu en Histoire naturelle.

M. Latreille, dans ses *Familles naturelles du Règne animal* de Cuvier (nouv. édit., t. IV, p. 288), dit à l'article Ixode : « Ces Arachnides pondent une quantité prodigieuse d'œufs, et par la bouche, suivant M. Chabrier. » Cette manière de pondre était difficile à admettre, et l'on peut même dire inadmissible; cependant cette observation de M. Chabrier resta long-temps en crédit, et fut même reproduite dans plusieurs Dictionnaires d'Histoire naturelle; mais comme, grâce au hasard, la femelle en question n'avait pas encore entièrement terminé sa ponte, il me fut facile alors de voir comment les œufs étaient expulsés du corps.

Les personnes qui se livrent à l'étude de l'Histoire naturelle des Aptères n'ignorent pas, sans doute, qu'il existe chez les Ixodes, à la partie antérieure du ventre, non loin de la gaîne dans laquelle sont renfermés les organes de succion, une espèce de canal en forme de cornet, qui est terminé en pointe à sa partie antérieure et très-près de la cavité buccale (1); postérieurement, ce canal s'élargit peu à peu, et finit par se confondre avec l'abdomen qui, lorsque l'animal est repu de sang, est d'une grosseur

(1) Cela n'a lieu que chez les femelles, car, dans les mâles, la partie inférieure ou le ventre est lisse; seulement on aperçoit postérieurement, comme chez les femelles, une petite ouverture qui semble être fermée par deux valvules.

démesurée. C'est par ce canal, ou plutôt par cet oviducte (1), que les œufs sont expulsés au dehors; et, en effet, cette femelle pondit encore cinq ou six œufs que je vis très-distinctement sortir par cet oviducte. Ces œufs, aussitôt sortis, s'attachent à l'abdomen et finissent par former des masses considérables, lesquelles, par leur pesanteur, ne pouvant toujours rester fixées à l'abdomen, se détachent, et comme ces œufs sont toujours agglomérés entre eux et ont une certaine tendance à s'attacher aux corps étrangers, ils peuvent se fixer facilement aux parties sur lesquelles ils tombent. C'est, au reste, ce que je vis très-bien dans le flacon où cette femelle avait été renfermée : car j'ai remarqué sur les parois de ce même flacon quatre ou cinq masses d'œufs plus ou moins considérables. Je ne sais si ces femelles vivent encore long-temps après la ponte; mais tout ce que je puis dire, c'est que celle sur laquelle ces observations ont été faites ne survécut pas long-temps à cette opération; car elle mourut dans la nuit du 16 au 17 juillet.

Telles sont, en peu de mots, Messieurs, les observations que j'ai été à même de faire sur cet Ixode femelle. Dans un mémoire que je destine aux Annales de la Société, je m'étendrai plus longuement sur ce sujet, et en même temps, si toutefois ces œufs ont été fécondés, et s'ils éclosent, je ferai connaître le développement des jeunes Ixodes.

Dans un travail ayant pour titre : *Mémoire sur plusieurs Arachnides nouvelles, appartenant au genre Atte* de M. Walckenaer, et qui a été inséré dans les *Annales de la So-*

(1) M. Audouin, qui a fait une étude particulière des *Ixodes*, et à qui je communiquai cette observation, m'a dit qu'il connaissait bien cet organe, mais qu'il ne savait pas à quelle fonction il pouvait être destiné.

cité (t. 2, p. 476, pl. 18, *fig.* 1-4) (1), j'ai fait connaître plusieurs espèces nouvelles de Saltiques dont deux ont été trouvées dans la province du Guatimala, au Mexique. Parmi ces deux espèces il en est une à laquelle j'ai donné le nom de *limbatus*, et qui est remarquable par sa forme légèrement allongée et son céphalothorax ainsi que son abdomen, qui sont entourés d'une raie d'une belle couleur blanche. Dans le temps que j'ai décrit cette espèce, je ne connaissais que la femelle; mais dernièrement M. F. Prévost, qui m'en avait déjà procuré un individu femelle, reçut un envoi de la province de Guatimala, dans lequel se trouva un Saltique qui m'offrit beaucoup d'analogie avec l'espèce à laquelle j'avais donné le nom de *limbatus;* et pour m'assurer si l'identité était parfaite, je les comparai entre eux, et j'aperçus, après un examen sévère, que cet individu était bien un *limbatus*, mais d'un sexe différent. Je m'empresse de décrire ici cet individu mâle, afin que, dans la suite, on ne puisse faire un double emploi.

Salticus limbatus ♂, Lucas.

Le mâle est à peu près de la taille de la femelle, c'est-à-dire 0,014^{m} de longueur, les pattes étant allongées.

Le céphalothorax est d'une couleur de bronze foncé, court, épais dans sa partie médiane; antérieurement il est un peu plus étroit, et hérissé de poils noirs à la partie où sont placés les yeux; de plus, ce céphalothorax, sur les bords latéraux, est entouré d'une raie de couleur blanche formée par des poils.

(1) Il y a erreur au n° 4 de la pl. 18. Ce n'est pas l'organe excitateur du *Salticus limbatus* qui a été représenté, mais bien celui du *Salticus variegatus*; ainsi, au lieu de lire 4 a, lisez : 1 D.

Les yeux sont d'un jaune sale, entourés de noir, la troisième paire étant plus rapprochée de la seconde que de la quatrième.

Les palpes sont très-allongés, grêles, de couleur noire, avec le dernier article très-renflé à sa base.

Les mandibules sont très-allongées, d'un noir brillant; leurs crochets sont aussi très-allongés, un peu courbés dans leur partie médiane, avec leur extrémité très-aiguë et d'une couleur légèrement roussâtre.

Les pattes sont très-allongées, surtout les première, seconde et quatrième paires; la troisième étant la plus courte de toutes : ces pattes sont d'un noir tirant un peu sur le roussâtre, et hérissées de poils noirs et blancs.

L'abdomen est allongé, plus large à sa partie médiane qu'à sa partie antérieure, laquelle est arrondie; postérieurement il se termine en une pointe légèrement tronquée; sa partie supérieure est remarquable en ce qu'elle présente une tache allongée, étroite, d'un beau vert métallique, n'atteignant pas la partie antérieure, qui est d'un roux très-foncé ainsi que les bords latéraux, mais se continuant postérieurement jusqu'à l'extrémité de l'abdomen; sur la surface de cette tache et sur ses parties postérieure et latérale, on aperçoit sept ou huit petits points d'une belle couleur blanche; les bords latéraux sont semblables à ceux de la femelle, c'est-à-dire entourés d'une raie formée par des poils d'une belle couleur blanche; l'abdomen, en dessous, est entièrement brun.

Cet individu mâle, qui a été donné par M. Florent Prévost aux collections du Muséum d'Histoire naturelle de Paris, a été trouvé dans la même localité que sa femelle, c'est-à-dire dans la province de Guatimala, au Mexique.

ESSAI

SUR LES COLLAPTÉRIDES (Suite).

PAR M. SOLIER.

(Séance du 5 août 1835.)

7e Tribu. AKISITES.

Le menton est grand, plus ou moins transverse, et laisse un intervalle plus ou moins notable entre ses côtés et ceux de l'échancrure progéniale, qui se prolongent, dans presque tous, en une saillie en forme de corne; il a une échancrure antérieure plus ou moins profonde.

La languette est entièrement ou presque entièrement cachée sous le menton; on n'aperçoit que ses cils, et rarement l'extrémité des lobes antérieurs.

Les palpes labiaux sont assez saillants, et terminés par un article tronqué au bout et sécuriforme-allongé.

Les mâchoires sont à peu près comme dans les Tribus précédentes, et leur lobe interne est terminé par un crochet corné bien prononcé, entier ou bidenté.

Les yeux sont courts, très enfoncés, nullement saillants et fortement transverses.

L'épistome est très développé et caché, concurremment avec les bords latéraux de la tête, la majeure partie des

mandibules, lorsqu'elles sont dans le repos ; ces dernières notablement bidentées.

Le labre est peu saillant et peut se retirer, dans quelques-uns, entièrement sous l'épistome.

Les antennes ont toujours onze articles bien apparents ; le troisième très-grand, notablement plus long que les autres; les neuvième et dixième courts, petits et submoniliformes ; le dernier ovalaire, étroit et aigu (1).

Dans le plus grand nombre, le prothorax est fortement échancré antérieurement, et la tête s'y enfonce jusqu'au-delà des yeux. Dans quelques-uns il est subtronqué, et la tête est notablement allongée et saillante; sa base, dans presque tous, ne s'applique point contre les élytres, et laisse entre elle et ces dernières un intervalle assez notable.

L'écusson fait en arrière une saillie assez marquée et subtriangulaire, légèrement arrondie.

Les élytres sont très-embrassantes, et leurs flancs, très-étroits, sont bien marqués, dans presque tous, dans toute leur longueur.

Dans quelques-uns, et c'est le plus petit nombre, le mésosternum et le métasternum se réunissent en dessus des hanches intermédiaires, qui paraissent alors orbiculaires. Dans les autres, ces deux pièces sternales sont séparées dans le haut, et les hanches intermédiaires, beaucoup plus découvertes, paraissent ovales, comme les postérieures. L'épimère métathoracique est cachée sous les élytres ou paraît à peine postérieurement.

Les pattes sont longues et généralement minces.

Les insectes de cette Tribu sont très-lents, fuient la lumière, et habitent le plus souvent parmi les ruines et les dé-

(1) Du moins dans toutes celles que j'ai pu examiner en entier; celles des genres *Cyphogenia* et *Cryptoglossa* m'étant en grande partie inconnues.

combres. Ils se nourrissent de matières en décomposition et même d'excréments.

Cette Tribu se distingue des trois précédentes par la dilatation antérieure de la tête, couvrant en grande partie les mandibules, et par le labre beaucoup moins saillant. Elle diffère en outre des *Pimélites*, par les pattes plus glabres et généralement moins rugueuses, et par la saillie postérieure de l'écusson. Elle se distingue des *Asidites* par la forme du dernier article des palpes maxillaires.

Par les genres *Cacicus* et *Elenophorus*, dont la tête est très-prolongée en arrière des yeux, elle a des rapports avec les *Scaurites* et les *Tagénites;* mais elle diffère de ces deux Tribus par la grandeur du menton et par la languette entièrement cachée. Elle se distingue en outre des *Scaurites* par le lobe interne des mâchoires, armé d'un crochet corné très-prononcé.

Ces rapports ont été bien sentis par Eschscholtz, qui, dans son *Zoologischer Atlas*, réunit dans ses *Scaurides* mes *Akisites*, *Adélostomites*, *Tagénites* et *Scaurites*.

Les *Akisites* forment à ma connaissance six genres, dont voici le tableau synoptique.

PREMIÈRE DIVISION.

Prothorax subglobuleux, tronqué ou subtronqué antérieurement et à la base. Épistome trilobé, avec le lobe intermédiaire très-large, rectangulaire, subtronqué.

[illegible] dans le milieu; [illegible] des élytres bien marqués et sinueux; menton [illegible] . . . . . 1. *Cacicus*.

[illegible] dans le milieu; [illegible] des élytres entièrement effacés; menton si [illegible] . . . 2. *Elenophorus*.

DEUXIÈME DIVISION.

Prothorax non globuleux, plus ou moins échancré antérieurement pour recevoir la tête, qui peut s'y enfoncer jusqu'au-delà des yeux. Epistome échancré ou arrondi.

- Epistome
  - échancré antérieurement; menton
    - plan, rétréci à sa base et cordiforme; base du prothorax ne s'appliquant pas contre les élytres; jambes antérieures
      - épaisses; prothorax fortement transverse, échancré à sa base en arc de cercle, et à dilatations latérales planes. . . . . 3. *Monica.*
      - minces ou peu épaisses; prothorax médiocrement transverse, à bords latéraux dilatés, relevés en dessus; à base tronquée, avec les angles postérieurs prolongés en arrière. . . 4. *Akis.*
    - irrégulièrement bosselé et plutôt rétréci antérieurement qu'à sa base; prothorax s'appliquant contre la base des élytres. . . . . 5. *Cyphogenia.*
  - arrondi antérieurement; présternum formant en arrière une forte saillie qui entre dans une échancrure lidentée du mésosternum. . . . . 6 *Cryptoglossa*

PREMIÈRE DIVISION.

(*Elénophorites.*)

Prothorax subglobuleux, tronqué ou subtronqué antérieurement et à la base. Tête longue, rétrécie ou étranglée, et notablement prolongée en arrière des yeux, à peine plus étroite que le prothorax. Epistome trilobé, avec le lobe intermédiaire large, subtronqué et rectangulaire. Labre membraneux, pouvant se retirer totalement sous l'épistome; crochet corné du lobe interne des mâchoires, notablement bidenté. Tête et prothorax notablement plus étroits que l'arrière-corps. Hanches intermédiaires recouvertes en dessus par le mésosternum et le métasternum réunis, et paraissant orbiculaires.

Genre I. *Cacicus*, Dej.

Eleneophorus, Lacordaire, Ann. Sc. nat. — Guérin, Mag. Zool. matér. pour les Mélasomes, p. 13.

(Pl. 23. fig. de 1 à 7.)

Menton subrectangulaire, échancré antérieurement, avec une élévation en croissant près de cette échancrure; il couvre la base des mâchoires, mais laisse un intervalle assez sensible entre ses côtés et ceux de l'échancrure progéniale. Pédoncule nullement saillant (*fig.* 1).

Mâchoires à lobe interne terminé par un crochet corné très-robuste, très-inégalement et profondément bidenté à son extrémité; ses palpes terminés par un article subcylindrique, tronqué au bout (*fig.* 2).

Mandibules profondément bidentées à leur extrémité (*fig.* 4).

Labre membraneux, caché sous l'épistome (*fig.* 4).

Tête robuste, notablement prolongée en arrière des yeux, d'abord sans se rétrécir, et éprouvant ensuite un rétrécissement brusque en forme de cou assez long; inégale, avec un sillon sinueux et longitudinal de chaque côté. Epistome trilobé; lobe intermédiaire large, subrectangulaire, échancré légèrement au bord antérieur; les deux lobes latéraux petits, en forme de dents (*fig.* 4).

Yeux courts, notablement transverses et ouverts dans leur milieu (*fig.* 4).

Antennes diminuant insensiblement d'épaisseur vers leur extrémité; troisième article très long et noduleux à sa base, ce qui figure presque un douzième article; les six articles sui-

vants légèrement coniques, diminuant successivement de longueur; le dixième globuleux, et le terminal ovale-aigu, plus long que le précédent (*fig.* 5).

Prothorax subglobuleux, légèrement caréné latéralement, tronqué à sa base, et à peine échancré antérieurement (*fig.* 4).

Elytres tronquées obliquement des angles huméraux vers l'extrémité de l'écusson, de manière que leur base paraît échancrée anguleusement et assez profondément. Leurs flancs sont étroits antérieurement; ils s'élargissent ensuite pour diminuer de nouveau de largeur près de l'extrémité, de manière que leur carène est notablement sinueuse (*fig.* 4 et 6).

Corps avec un étranglement notable, formé par le mésosternum à la base du prothorax, qui est très-écartée de celle des élytres (*fig.* 4).

Hanches intermédiaires paraissant orbiculaires en dehors (1), et les postérieures ovales (*fig.* 6).

Pattes filiformes, longues et étroites. Cuisses avec quelques petits tubercules déprimés, terminés par un poil court et couché. Tibias couverts d'aspérités aiguës assez nombreuses, et terminées par un petit poil qui semble prolonger leur pointe.

Tarses filiformes, ciliés à l'extrémité et sur les bords inférieurs; ces derniers cils plus longs et plus épais à l'extrémité de chaque article; les intermédiaires, entre les premier et dernier articles, courts, surtout aux quatre tarses antérieurs; le premier article notablement plus court que le dernier, échancré en dessus, à son extrémité, qui est ciliée

(1) C'est-à-dire que c'est l'ouverture de ces hanches qui est orbiculaire, le méso et le métasternum se réunissant en dessus, et les recouvrant en partie dans le haut.

de poils très-longs et très-nombreux. Crochets longs et minces (*fig.* 7).

Je ne connais qu'une seule espèce de ce genre, découverte par M. Lacordaire.

1. *Cacicus americanus*, Dej.

Elenophorus americanus, Lacordaire, Ann. Sc. nat.

(Pl. 23. fig. 4 et 6.)

Long. 34 mill. Larg. 14 mill.

Niger; capite inter antennas oculosque valdè tuberculato; prothorace laxè granulato pilisque brevis rectis tecto; elytris laxè punctatis granulatisque, lateribus utrinquè costis quinque angustis, serratis; quartâ quintâque brevioribus; carinâ transversè crenatâ.

Noir, avec la tête et le prothorax notablement étroits, comparés à la largeur de l'arrière-corps. Tête avec les deux enfoncements longitudinaux très-marqués et réunis un peu avant les yeux, par un sillon transverse. Des tubercules assez gros et assez nombreux entre les antennes et les yeux, et d'autres plus écartés, beaucoup plus petits, accompagnés de points enfoncés à la partie antérieure. Etranglement postérieur finement granuleux. Prothorax légèrement rétréci en arrière, convexe, subglobuleux, avec des granulations plus nombreuses et un peu plus grosses en dessus qu'en dessous. Présternum avec un sillon longitudinal dans le milieu, entre les hanches; chaque granulation surmontée d'un petit poil roux très-court, redressé et peu apparent.

Ecusson pubescent et très-finement granuleux, avec l'extrémité postérieure lisse. Elytres déprimées sur le dos, sur lequel on voit quelques petites granulations et quelques points enfoncés ; chacune ayant sur le bord latéral, trois côtes rapprochées, parallèles, très-longues, aiguës et finement dentées en scie. On voit sur la partie embrassante, deux autres côtes également dentées, moins saillantes, et notablement plus courtes, surtout la seconde ; sur cette partie, les points enfoncés sont plus gros et les granulations effacées. La carène, fortement sinueuse, est tuberculeuse antérieurement et crénelée transversalement, par de petites lignes élevées dans le reste de la longueur. Les flancs n'ont que quelques rides peu sensibles. Métasternum avec quelques plis transverses. Le reste de l'arrière-poitrine et l'abdomen avec des granulosités très-écartées. Pattes très-grêles et très-longues. Tibias antérieurs légèrement arqués en dedans ; les postérieurs beaucoup plus longs, légèrement sinueux.

Du Tucuman. Collection de M. Gory.

M. Lacordaire a observé que cet insecte produit un bruit assez fort en frottant les pattes postérieures contre le bord extérieur des élytres. Ce fait peut facilement se vérifier sur l'insecte mort en faisant frotter les cuisses postérieures sur les petites côtes transverses de la carène des flancs ; ce frottement doit produire une vibration dans la cavité formée par l'abdomen et les élytres, ce qui augmente le bruit, surtout lorsque l'insecte fait mouvoir ces deux cuisses à la fois.

Genre II. *Elenophorus*, Mégerle.

Latr. Reg. anim. nouv. édit. — Eschscholtz, Zool. Atl. 3. liv. p. 9.

Akis, Fabr. — Schœnherr. — Encycl. Méth. — *Pimelia*, Oliv. Entom.

(Pl. 25. fig. de 8 à 11.)

Menton grand, mais ne remplissant pas en entier l'échancrure progéniale presque en forme de lyre; échancré sur les côtés et antérieurement; ayant en dessous une élévation en forme d'X; le pédoncule saillant, avec un sinus anguleux assez profond et occupant toute la largeur (*fig.* 8).

Languette entièrement cachée, en croissant, renflée mais membraneuse, avec les bords latéraux très-minces. Ses palpes filiformes, terminés par un article pas plus gros que le précédent, ovoïde, tronqué au bout (*fig.* 10).

Labre membraneux, transverse, et pouvant se cacher sous l'épistome (*fig.* 11).

Tête presque aussi large que le prothorax, allongée, rétrécie et très-prolongée en arrière des yeux, mais n'ayant point d'étranglement brusque. Epistome trilobé antérieurement. Lobe intermédiaire large, subrectangulaire, tronqué au bout; les deux latéraux très-étroits, plus avancés, et en forme de dents (*fig.* 11).

Yeux très-courts, très-transverses, fortement en croissant, et fermés dans leur milieu par le bord latéral de la tête (*fig.* 11) (1).

(1) Cette conformation des yeux a fait dire à Eschscholtz, dans le tableau synoptique des genres de sa Tribu des *Scaurides*, que ces organes étaient

Antennes allant en diminuant d'épaisseur vers l'extrémité ; leurs deux premiers articles très-courts ; le troisième notablement plus long que les deux suivants réunis; ceux de quatre à huit, subcylindriques, à peu près égaux en longueur, et diminuant insensiblement d'épaisseur; neuvième et dixième courts, moniliformes ; le dernier ovalaire, à peine plus gros que le pénultième, qui est le plus petit de tous (*fig.* 11).

Prothorax petit, subglobuleux, tronqué aux deux extrémités.

Elytres très-fortement embrassantes ; la partie latérale de chacune plus large que sa partie supérieure. Flancs entièrement effacés.

Toutes les hanches paraissant orbiculaires à l'extrémité.

Pattes et tarses à peu près comme dans le genre précédent ; article terminal des derniers ayant à son extrémité deux petites touffes de poils très-courts.

Ce genre se distingue du précédent, avec lequel il a beaucoup de rapports, par sa tête sans étranglement brusque en manière de cou; par ses yeux plus fortement lunulés et fermés dans le milieu ; par la forme du crochet corné des mâchoires ; par la forme de son menton et par les flancs des élytres effacés. Les antennes et l'article terminal des palpes offrent aussi quelques légères différences.

Je ne connais aussi qu'une seule espèce de ce genre.

au nombre de quatre, ce qui me paraît inexact ; et le caractère « d'*yeux fermés et ouverts* », que cet auteur a employé dans ses *Tentyrides*, me paraît plus convenable.

1. *Elenophorus collaris*, Mégerle, Dej.

Latr. Reg. anim. nouv. édit. — *Akis collaris*, Fabr. *Syst. Eleuth.* — Schœn. *Syn. Insect.* — Encycl. Méth. — Latr. Gen. Crust. et Ins. tom. 2, pag. 155. — *Pimelia collaris*, Oliv. Ent. tom. 3, pag. 22, Pl. 1, *fig.* 8.

Long. 17 à 21 mill. ½. Larg. 7 à 9 mill.

Niger, capite utrinque longitrorsùm impresso, in medio carinato, propè oculos lineâ elevatâ brevi, postice sulco transverso prothoraceque in medio dorsi sulcato, laxè punctulatis; elytris suprà planatis, marginibus carinatis, plùs minùsve rugosis.

Var. A. *Elytris haud rugosis, omninò obsoletè punctato-striatis.*

D'un noir obscur. Tête avec deux fossettes oblongues longitudinales, sur les sutures latérales de l'épistome; une ligne longitudinale élevée dans le milieu, et une semblable, plus courte, de chaque côté, derrière les yeux, réunies entre elles par un sillon transverse peu sensible sur les côtés; couverte de points enfoncés, peu serrés, mais lisse, sur la ligne élevée, médiane. Partie postérieure avec des granulations bien marquées. Prothorax ponctué sur le dos, ayant trois sillons lisses, un plus long dans le milieu, et les deux autres situés, un de chaque côté, et tout près du premier, plus court, et en forme de fossette. Un sillon transverse en forme d'étranglement, près de la base, ayant un bourrelet marginal. Elytres plus ou moins couvertes de petites rides en désordre et subréticulées, tantôt bien marquées, et tantôt suboblitérées. Elles ont des stries ponctuées ordinairement confondues avec les rides, et peu distinctes.

Abdomen avec des points enfoncés à son extrémité, et des granulations peu marquées sur les autres segments. Sternum avec quelques gros plis longitudinaux.

Dans la Variété A, les rides des élytres étant à peu près effacées, leurs stries ponctuées sont plus distinctes.

Commune aux environs de Marseille, à Nîmes et à Montpellier; elle se trouve également en Espagne, en Sicile et en Barbarie.

DEUXIÈME DIVISION.

(*Akésites vrais.*)

Prothorax large, guère plus étroit que les élytres, à tergum plan ou médiocrement convexe, avec les bords latéraux le plus souvent dilatés et relevés en dessus; échancré antérieurement pour recevoir la tête, notablement plus étroite que lui, et s'enfonçant dans cette échancrure jusqu'au-delà des yeux. Epistome échancré ou arrondi; crochet corné des mâchoires aigu, entier à l'extrémité, et ayant, près de son insertion, une dent quelquefois peu marquée, ou un renflement en forme de dent tronquée, du moins dans presque toutes celles que j'ai pu examiner. Labre le plus souvent saillant et corné à son extrémité; mésosternum et métasternum non réunis au-dessus des hanches intermédiaires, bien découvertes et paraissant ovales.

Genre III, *Morica*, Dej.

Akis, Fabr. — Latr. — Schœn. — Encycl. Meth. — *Pimelia*, Oliv. Entom.

(Pl. 23. fig. de 12 à 16.)

Menton large, subcordiforme, plan, avec les bords un peu relevés, rétréci à sa base plus ou moins sinueuse;

ayant quelquefois deux petites échancrures ; pédoncule légèrement saillant et légèrement échancré en angle (*fig.* 12)

Languette cachée sous le menton, comme divisée transversalement, épaisse, avec les bords latéraux très-minces. Ses palpes terminés par un article un peu plus grand que le précédent, et légèrement sécuriforme (*fig.* 14).

Mâchoires à lobe interne terminé par un crochet corné, robuste et entier. Leurs palpes terminés par un article à peine plus gros que le précédent, et légèrement sécuriforme-allongé (*fig.* 15).

Labre saillant, transverse et corné.

Tête courte, avec un petit pli longitudinal de chaque côté près des yeux, et pouvant s'enfoncer jusqu'au-delà de ces organes dans le prothorax; épistome légèrement échancré.

Yeux courts, notablement transverses et presque droits.

Antennes à troisième article notablement plus long que les deux suivants réunis; ceux de quatre à huit, comprimés, élargis à l'extrémité, subtriangulaires, peu allongés, et diminuant successivement de longueur; les neuvième et dixième plus courts, également comprimés, transverses; le terminal ovalaire, notablement plus petit que le pénultième.

Prothorax à tergum presque plan, notablement transverse, au moins deux fois plus large que la longueur médiane, à bords latéraux dilatés, mais à peine relevés en dessus dans les deux sexes; échancré antérieurement : base avec une échancrure en arc de cercle, et à angles postérieurs peu ou médiocrement prolongés en arrière, et semblables dans les deux sexes (*fig.* 15).

Elytres fortement embrassantes, à flancs étroits et bien marqués; corps comme interrompu par un étranglement notable à la base des élytres.

Pattes plus ou moins épaisses et médiocrement longues;

tibias antérieurs épais ou peu grêles, légèrement triangulaires ou filiformes (*fig.* 16).

Ce genre créé par M. Dejean, est bien voisin du suivant, dont je ne l'avais regardé que comme une division remarquable. Il diffère des *Akis* principalement par la forme du prothorax, plus transverse, à peine relevé sur les côtés, et à angles semblables dans les deux sexes (1); par les pattes sensiblement plus courtes et généralement plus épaisses, et par le corps plus obtus à son extrémité.

Je n'en connais que trois espèces, dont voici l'analyse :

Côtes dorsales des élytres	très oblitérées ou nulles; jambes antérieures plus épaisses.		1. *planata.*
	bien marquées; jambes antérieures moins épaisses; angles postérieurs du prothorax	sensiblement aigus; côtes des élytres très-saillantes; intervalles avec quelques rides fines et peu sensibles.	2. *octocostata.*
		peu aigus; côtes des élytres peu saillantes; intervalles réticulés d'une manière très-sensible. .	3. *obtusa.*

1. *Morica planata*, Dej.

Akis planata, Fabr. *Syst. Eleuth.* — Schœn., *Syn. Insect.*

Long. 22 à 27 mill. Larg. 11 $\frac{1}{2}$ à 13 mill.

Nigra, nitidula, sublævigata; elytris costâ marginali longiore lateralique approximatâ breviore serratis; pedibus brevibus, valdè crassis.

D'un noir très-légèrement brillant, presque lisse en dessus, avec quelques petits points enfoncés, peu sensibles; un peu plus marqués cependant sur la partie antérieure de la

(1) Cette différence est cependant moins tranchée dans quelques espèces du genre *Akis*, et entre autres chez l'*italica*.

tête. Elytres ayant chacune deux côtes dentées en scie; la seconde ou la marginale très-longue, allant de la base jusque près de l'extremité; la première très-voisine de la précédente, notablement plus courte, oblitérée antérieurement, et moins prolongée postérieurement qu'elle. Abdomen un peu plus brillant que le reste du corps, et à ponctuation très-fine et très-oblitérée. Pattes très-épaisses. Tibias fortement tuberculeux, surtout les antérieurs.

Tanger et Malaga. Je l'ai reçue de la première localité de M. Salzmann, et de la seconde de M. le docteur Rambur.

2. *Morica octocostata*, Dej.

Akis octocostata, Leach.

Long. 19 à 23 mill. Larg. 9 à 11 mill. $\frac{1}{2}$.

Nigra, nitidula; prothoracis dorso marginibus sinuato-plicatis, angulis posticis acutis; elytro utroque costis quatuor valdè elevatis postice dentatis, interstitiis striâ sinuatâ plicisque transversis vix distinctis; pedibus brevibus mediocriter crassis.

D'un noir légèrement brillant, avec la tête et le prothorax légèrement ponctués en dessus. Ce dernier ayant de chaque côté, sur la partie dilatée, un sillon sinueux, formant en dehors des plis transverses qui n'atteignent pas le bord. Base profondément échancrée, avec les angles postérieurs aigus, subépineux. Elytres avec des plis transverses très-fins, peu nombreux et peu apparents, ayant chacune quatre côtes très-saillantes, et fortement dentées en scie postérieurement : les deux premières sensiblement moins

avancées vers la base que les deux suivantes, et la seconde moins prolongée en arrière que les trois autres ; la marginale a quelques dentelures dans sa partie antérieure ; on voit sur chaque intervalle une strie fine et peu profonde, sinueuse. Abdomen plus brillant que le reste du corps, lisse ou à peine ponctué, avec des sillons longitudinaux et très-courts à la partie antérieure du deuxième segment. Pattes assez épaisses, moins cependant que chez la précédente, avec les cuisses presque aussi brillantes que l'abdomen.

Elle se trouve en Egypte et en Barbarie; M. Gassier m'en a donné des individus qu'il avait pris dans les environs de Lisbonne.

3. *Morica obtusa*, Dej.

Akis obtusa, Latr.

Long. 16 à 20 mill. Larg. 8 ½ à 11 mill.

Nigra, obscura ; elytris reticulatis, ad basim tantùmmodò punctatis ; utroque costis quatuor parùm prominulis ; primariis tribus anticè abbreviatis ; pedibus angustatis, brevibus.

D'un noir obscur ou à peine légèrement brillant. Tête et prothorax finement ponctués en dessus. Ce dernier avec un sillon sinueux de chaque côté, sur les parties dilatées, et quelques plis transverses, à peu près comme dans l'espèce précédente. Base moins échancrée que dans cette espèce, à angles postérieurs moins aigus, et ayant un sillon transverse, rugueux, bien marqué. Elytres réticulées; réticulation effacée à la base, qui est à peine ponctuée, et sur les parties embrassantes, où les points sont plus gros et plus

apparents. Chacune d'elles ayant quatre côtes peu saillantes, mais bien marquées : la marginale tranchante et occupant presque toute la longueur; les trois autres arrondies, lisses et oblitérées antérieurement. Abdomen ponctué. Poitrine lisse, avec quelques petits plis peu nombreux et peu prononcés. Antennes plus minces et plus longues que dans les deux précédentes. Pattes courtes comme dans ces deux espèces, mais aussi étroites que dans les *Akis*.

De Carthagène (Espagne), d'où elle m'a été rapportée par M. Widmann.

Genre IV, *Akis*, Herbst. — Fabr. — Latr. — Encycl. Méth. — *Pimelia*, Oliv. Entom.

(Pl. 24. fig. de 1 à 5.)

Menton large, plan, subcordiforme, avec les bords un peu relevés, rétréci à sa base, échancré antérieurement. Pédoncule à peine saillant, ayant une échancrure large, anguleuse et peu profonde (*fig.* 1).

Languette cachée sous le menton, et à peu près comme dans le genre *Morica*.

Mâchoires à peu près comme dans le genre précédent, mais à crochet corné du lobe interne, ayant, assez loin du sommet, une petite dent plus ou moins sensible (*fig.* 2).

Palpes comme dans le genre précédent.

Tête pouvant s'enfoncer jusqu'au-delà des yeux dans l'échancrure du prothorax, ayant de chaque côté, près de ces organes, un pli longitudinal relevé. Epistome généralement assez fortement échancré, ayant de chaque côté un angle avancé (*fig.* 3).

Labre court, transverse et corné (*fig.* 3).

Antennes à troisième article très-grand, au moins aussi long que les deux suivants réunis; ceux de quatre à huit, larges, comprimés, triangulaires, ou, mieux, trapéziformes, tantôt assez courts, tantôt un peu plus allongés : neuvième et dixième courts, moniliformes ou transverses : le terminal notablement plus petit que le précédent, et ovalaire-aigu (*fig.* 4).

Prothorax médiocrement transverse, à tergum plus ou moins rétréci à sa base, aminci et dilaté sur les côtés, qui sont plus ou moins relevés en dessus, surtout dans le mâle; fortement échancré antérieurement, avec la base tronquée et les angles postérieurs plus ou moins prolongés en arrière, et épineux dans les mâles, ou du moins plus aigus que dans les femelles (*fig.* 5) (1).

Elytres fortement embrassantes, à flancs étroits, mais bien marqués.

Corps comme interrompu par un étranglement notable à la base du prothorax, formé par le mésosternum (*fig.* 5).

Pattes longues, grêles et filiformes; tibias antérieurs ordinairement très-étroits, très-rarement un peu épais; tarses grêles et filiformes.

Les espèces de ce genre semblent se plaire parmi les ruines et les décombres, et comme la plupart de celles de cette Famille, elles vivent de matières en décomposition, soit végétales, soit animales, et même d'excréments; j'ai du moins rencontré plusieurs fois la *punctata* mangeant cette dernière matière.

J'ai sous les yeux vingt-quatre espèces dont voici un tableau analytique.

(1) Je ne connais qu'une seule espèce où cette différence soit peu marquée; elle est bien prononcée dans les autres espèces, où les deux sexes me sont connus.

A. Elytres sans côtes dorsales sensibles, ayant seulement quelquefois des rangées de tubercules.

- Côte ou arête marginale des élytres
  - bien marquée, unique ou rarement accompagnée d'une côte située sur la partie embrassante, et ne paraissant pas, en regardant l'insecte en dessus, arrière-corps
    - court ou peu allongé : côte marginale des élytres
      - sensiblement dentée en scie antérieurement; élytres plissées ou ridées avec quelques tubercules; côte marginale
        - très-saillante, un peu relevée en dessus et très-fortement dentée antérieurement. . 1. *punctata.*
        - peu saillante, non relevée en dessus et plus faiblement dentée à la base. . . . . 2. *subterranea*
      - pas sensiblement dentée en scie à sa base ; élytres lisses, sans tubercules. . . 3. *acuminata.*
    - notablement allongé et étroit ; chaque élytre
      - ayant deux rangées de tubercules bien marqués. . . . . 4. *reflexa,*
      - sans rangées de tubercules; arrière-corps
        - parallèle ; ponctuation de la tête et du prothorax assez marquée ; angles postérieurs du dernier, non aigus dans la femelle. . . . . 5. *elongata.*
        - ovale-allongé ; angles postérieurs du prothorax aigus dans la femelle ; ponctuation de la tête et du prothorax plus fine. . 6. *Sansi.*
  - obliterée ou presque obliterée ou accompagnée d'une côte latérale, et visibles l'une et l'autre en regardant l'insecte en dessus ; côte marginale
    - nulle ou à peine marquée et très-courte. . . . . 7. *discoidea.*
    - bien marquée, ainsi que la latérale, l'une et l'autre longues ; côtes marginale et latérale
      - point saillantes, mais formant seulement deux arêtes entières. . . . . 8. *Salzei.*
      - très-saillantes et dentées en scie : prothorax
        - sensiblement relevé sur les bords latéraux. . . . . 9. *algeriana.*
        - presque plan, non relevé sur les bords ; côte dorsale des élytres mieux marquée. 10. *planicollis.*

B. Elytres ayant au moins une côte dorsale plus ou moins marquée, soit longue, soit courte, et postérieure.

a. Côte dorsale plus ou moins tuberculeuse.

- Angles postérieurs du prothorax plus aigus
  - assez aigus, mais formant une dent triangulaire assez large ; ils sont
    - à peine prolongés ; côte dorsale nulle ou très obliterée. . . . . 9. *algeriana.*
    - assez prolongés ; côte dorsale toujours marquée. . . . . 10. *planicollis.*
  - très-aigus, très-étroits, et formant une longue épine. . . 11. *Olivieri*

b. Côte dorsale entière ou pas sensiblement tuberculeuse.

- Chaque élytre ayant
  - quatre côtes dont deux dorsales peu marquées. . . . . 12. *nitida.*
  - deux ou trois côtes dont une seule dorsale; chacune d'e
    - trois côtes; deuxième et troisième
      - à peine plus rapprochées dans le milieu que postérieurement; deuxième côte
        - effacée avant la base; côte dorsale
          - à peine marquée dans le milieu, et entièrement effacée antérieurement et postérieurement. . . . . 13. *hispanica.*
          - a sez marquée, au moins postérieurement; elle est
            - à peu près également marquée dans toute sa longueur; bords dilatés du prothorax
              - plans ou à peine relevés. . . . . 10. *planicollis.*
              - sensiblement relevés en dessus, arrière-corps
                - court, large, subcordiforme, tronqué; dessus de la tête et du prothorax à ponctuation bien marquée. . 14. *Genei.*
                - plus oblong et plus ovale; dessus de la tête à ponctuation très-oblitérée. . . . . 15. *spinosa.*
            - sensiblement plus élevée à la partie postérieure et
              - très-rapprochée de la seconde. . . . 16. *Bayardi.*
              - très-éloignée de la seconde. . . . . 17. *lusitanica.*
        - prolongée jusqu'à la base; première côte des élytres
          - très-courte et située postérieurement. . . . . 18. *elevata.*
          - longue; pattes
            - robustes; arrière-corps très-court et large. . . . . 19. *granifera*
            - grêles; arrière-corps étroit; angles postérieurs du prothorax
              - notablement épineux; ceux de la femelle aigus. . . . . 20. *barbara.*
              - pas sensiblement prolongés et à peine plus aigus dans le mâle que dans la femelle; à peu-près tronqués . . . . . 21 *italica.*
      - très-rapprochées et presque contiguës dans le milieu, et notablement plus écartées postérieurement. . . . . 22. *carinata.*
    - deux côtes; la première
      - beaucoup moins saillante que la marginale, et oblitérée avant la base. . . . . 23. *Latreillei.*
      - beaucoup plus saillante que la marginale, et atteignant la base. . . . . 24. *Goryi.*

1. *Akis punctata.*

Pimelia punctata, THUNB.

Pimelia reflexa, OLIV. Ent. III, 59, pag. 25, Pl. 1, fig. 9 (1).

Akis reflexa, SCHŒN. *Syn. Insect.* I, 1, pag. 139. — Encycl. Méth. tom. X, 1re partie, pag. 127.

An Akis reflexa, FABR. ? *Syst. Eleuth.* (2)

(Pl. 24. fig. 5.)

Long. 15 ½ à 19 mill. Larg. 7 ½ à 9 mill.

Nigra, nitida, suprà planata subtiliterque punctulata; elytris suprà transversè plicatis, tuberculatis, in medio levigatis; costâ marginali carinatâ, serratâ, suprà leviter reflexâ.

Var. A. *Obscura; plicis elytrorum subobliteratis, tuberculisque rarioribus.*

D'un noir ordinairement brillant et comme vernissé. Très-finement ponctué en dessus. Bords dilatés du prothorax plissés transversalement en dessus, surtout dans le mâle; angles postérieurs, dans ce sexe, très-étroits, très-aigus

(1) Cette figure est fort mauvaise, et il serait difficile de reconnaître cet insecte, si la description n'y suppléait.

(2) J'ai soupçonné que ce pouvait être l'*Akis reflexa* de Fabricius, parce que cet auteur cite la figure de Herbst que M. Schœnherr rapporte à la *Pim. punctata* de Thunberg. Fabricius, Olivier et M. Schœnherr auraient-ils confondu cette espèce avec mon n° 4? Je n'ose rien dire, ne possédant pas l'ouvrage de Herbst.

et notablement épineux ; ceux de la femelle assez saillants, mais beaucoup moins étroits, notablement moins longs, et beaucoup moins aigus. Elytres planes sur le dos, avec de gros plis transverses, ordinairement bien prononcés, atteignant le bord marginal, mais oblitérés avant la suture, et entremêlés de tubercules formant ordinairement deux rangées peu régulières. Côte marginale en carène, dentée en scie, surtout antérieurement, et légèrement relevée en dessus en petit bourrelet. Parties latérales ayant des tubercules, comme en dessus, et formant, dans quelques-uns, une rangée plus ou moins longue, qui ne paraît nullement en regardant l'insecte sur le dos. Abdomen assez fortement ponctué dans le mâle, avec quelques sillons longitudinaux très-fins. Dans la femelle, la ponctuation est un peu moins forte, et les petits sillons un peu plus marqués.

La Variété A diffère par sa couleur obscure et par les plis transverses des élytres, qui sont peu marqués. Elle se distingue cependant de l'espèce suivante, à laquelle elle ressemble baaucoup, par la côte marginale, absolument semblable à celle de la *punctata*.

Commune dans le midi de la France, où je n'ai trouvé qu'une seule fois la Variété A. J'ai vu dans la collection de M. Gory, un individu de cet insecte, venant de Barbarie, intermédiaire entre le type et la Variété A. Il est presque aussi obscur que cette dernière, mais les élytres sont tuberculeuses et ont des plis transverses assez marqués.

2. *Akis subterranea*, Dahl, Gory, Collect.

Long. 17 à 18 mill. Larg. 8 à 9 mill.

Brevior; nigra, obscura, suprà planata subtiliterque punctulata; elytris subtiliter plicatis tuberculisque raris; costâ

marginali carinatâ, anticè denticulatâ, postice subintegrâ, suprà haud reflexa.

Cette espèce, voisine de la précédente, s'en distingue par sa forme plus courte, proportionnellement plus large; par sa couleur plus obscure; par ses élytres avec des plis transverses peu sensibles, et des tubercules peu nombreux et peu apparents; elles sont subréticulées, ont des rides très-fines, et leurs parties embrassantes ont chacune une côte denticulée, tantôt très-courte et postérieure, tantôt assez longue, assez saillante, mais ne s'apercevant pas en regardant l'insecte par dessus.

Par sa couleur, elle se rapprocherait de la Variété A, de l'espèce précédente, mais elle en est distincte par sa forme plus courte, plus large, et par la côte marginale des élytres point saillante, à peine denticulée à sa base, et nullement relevée en dessus.

De Sicile. Je dois cette espèce à l'obligeance de M. Gory.

5. *Akis acuminata*, Fabr. *Syst. Eleuth.*, I, pag. 135. — Herbst. — Schœn. *Syn. Insect.* I, 1, pag. 138.

Pimelia acuminata, Oliv. Entom. t. III, 59, pag. 24, n° 33; Pl. III, *fig.* 36 (1).

Long. 17 à 24 mill. Larg. 8 à 11 mill.

Nigra, nitidula, suprà vix punctulata; elytris levigatis; costâ marginali carinatâ, integrâ.

Cette espèce se rapproche des deux précédentes par sa forme. Tantôt d'un noir un peu obscur, tantôt assez bril-

(1) Dans cette figure l'insecte est trop allongé.

lant, mais jamais avec cet aspect vernissé de la première. Elytres ordinairement un peu moins déprimées, lisses, avec quelques points et quelques rides très-fines, à peine visibles à la loupe. La côte marginale en carène, peu saillante et entière. Angles postérieurs du prothorax très-prolongés, très-aigus et épineux, chez le mâle, mais moins étroits que chez le même sexe des deux précédentes. Chez la femelle, ces angles sont peu prolongés et émoussés. Les bords dilatés sont très-relevés en dessus dans le premier sexe. Abdomen peu ponctué chez le mâle, et presque lisse chez la femelle.

J'en possède un individu mâle un peu plus étroit, et dont les angles postérieurs du prothorax sont très-étroits et très-prolongés en une longue épine.

Commune dans le midi de l'Espagne et en Sicile. L'individu à angles postérieurs du prothorax plus épineux, a été pris à Malaga, par M. Rambur.

4. *Akis reflexa*, Fabr. *Syst. Eleuth.* I, pag. 135. — Schœn, *Syn. Insect.* I, 1, pag. 138, n° 7 (1).

Long. 17 ½ à 23 mill. Larg. 7 ½ à 10 mill.

Nigra, obscura, oblonga, pararella, suprà planata, vix punctulata; elytris costâ marginali valdè carinatâ, serratâ; utroque tuberculis parvis, acutis, duplice serie.

D'un noir ordinairement très-obscur; allongée, parallèle et étroite. Prothorax presque aussi large que les élytres,

(1) Je doute beaucoup que le synonyme de Rossi puisse s'appliquer à cette espèce qui, probablement, ne se trouve pas en Italie. Je ne puis rien assurer, ne possédant pas cet auteur.

très-dilaté et très-relevé sur ses bords latéraux, à angles postérieurs très-aigus et très-épineux chez le mâle, peu prolongés et très-larges chez la femelle. Elytres très-planes en dessus, à côte marginale très-marquée, en forme de carène, ordinairement fortement dentée dans toute sa longueur; quelquefois, cependant, les dents sont un peu moins marquées dans le milieu; elle est très-dilatée aux angles huméraux, et relevée en dessus; chaque élytre avec deux rangées de tubercules petits et coniques. On voit dans les intervalles, de petits points enfoncés, ordinairement à peine visibles à la loupe, quelquefois un peu plus apparents et presque disposés en stries. Abdomen assez fortement ponctué chez le mâle, et finement chez la femelle.

Commun en Egypte. Se trouve aussi en Barbarie.

5. *Akis Elongata*, Brullé. Voy. Sc. Mor. Coléop. p. 194.

Akis Acuminata, Dup. Collect.

Long. 20 à 22 mill. Larg. 9 à 10 mill.

Nigra, obscura, oblonga, parallela, suprà planata punctulataque; elytris costâ marginali carinatâ, obtusè crenulatâ, subtiliter granulatis plicatisque; prothorace angulis posticis acutè spinosis, in medio basèos binarginato (Mas.). Femina: prothorace angulis posticis haud acutis; elytris costâ marginali carinatâ, integrâ.

D'un noir obscur; allongé, parallèle et déprimé en dessus. Partie supérieure de la tête et du prothorax, à ponctuation fine et assez serrée; ce dernier ayant les bords latéraux très-relevés en dessus; les angles postérieurs larges,

très-prolongés, et terminés, chez le mâle, par une pointe épineuse très-aiguë, avec le milieu de la base comme bordé d'un double bourrelet. Elytres à ponctuation très-écartée, peu apparente, et entremêlée de très-petites granulosités peu nombreuses et à peine visibles à la loupe. Elles ont en outre des petites rides fines, mais assez marquées, les faisant paraître réticulées. Bord marginal caréné, avec des crénelures obtuses. Parties embrassantes un peu plus sensiblement granuleuses que le dos. Abdomen très-légèrement brillant, avec une ponctuation fine, bien sensible à la loupe.

La femelle diffère du mâle par les angles postérieurs du prothorax, larges, prolongés en arrière et nullement épineux; par la côte marginale des élytres entière, et enfin par l'abdomen plus lisse.

De la Grèce. Collections du Muséum de Paris et de M. Dupont.

6. *Akis Sansi.*

Long. 17 ½ à 22 mill. ½. Larg. 8 à 10 mill.

Nigra, obscura, ovalis-oblonga, suprà planata, laxè punctulata; prothorace angulis posticis in feminâ acutis, in mare longè spinosis, in medio baseos vix marginato; elytris laxè punctulatis, haud sensim plicatis, costâ marginali laxè crenatâ aut integrâ.

D'un noir obscur, un peu plus brillant chez le mâle que chez la femelle, surtout en dessous; oblong, ovale-allongé, déprimé, finement et uniformément ponctué en dessus; ponctuation écartée dans toute la longueur, et

moins marquée sur la tête et le prothorax que sur les élytres. Prothorax à bord marginal très-relevé dans les deux sexes; mais plus chez le mâle que chez la femelle. Angles postérieurs assez aigus dans ce dernier sexe, et prolongés en une épine longue et étroite chez le premier. Milieu de la base avec un seul bourrelet très-fin à peine marqué. Arrière-corps ovale. Côte marginale des élytres avec des crénelures peu marquées et écartées, ou entière. Parties embrassantes un peu renflées chez les femelles, ce qui fait que cette côte paraît située un peu en dedans du contour apparent. Abdomen finement ponctué, à ponctuation plus effacée chez la femelle, et entremêlée de stries longitudinales très-fines.

De Barcelonne. Cette espèce m'a été envoyée par M. Sans.

7. *Akis discoidea* Quesnel, *in* Schœnh. *Syn. Insec.* I, 1, pag. 138.

Long. 14 ½ à 23 mill. ½. Larg. 6 à 10 mill.

Nigra, obscura, ovalis-oblonga, suprà convexiuscula, aut parum depressa, punctulata; prothoracis laterib is valdè dilatatis supràque reflexis, angulis posticis in mare acutè spinosis, in feminâ latis, valdè productis, apice obtusis; elytris obsolete punctulatis, marginibus rotundatis aut breviter subangulatis.

D'un noir obscur, ou peu brillant; ovale-oblong et légèrement convexe, ou peu déprimé, sur les élytres. Dessus de la tête et du prothorax finement mais sensiblement ponctué; ce dernier fortement dilaté et plus ou moins relevé en dessus sur les bords latéraux; à angles postérieurs

du mâle fortement épineux : ceux de la femelle larges, très-prolongés en arrière, mais émoussés à leur sommet. Elytres à ponctuation très-écartée et très-effacée, avec quelques rides longitudinales très-fines et oblitérées, comme les points; elles sont généralement arrondies sur les bords latéraux, et légèrement convexes sur le dos, quelquefois un peu déprimées dans le milieu; et elles présentent alors, sur ces bords, un pli anguleux très-court et peu prononcé, ordinairement lisse, et ayant rarement chez le mâle quelques tubercules obtus; un seul individu, de ceux en ma possession, présente un second pli anguleux au-dessous du premier, mais encore moins marqué que lui. Abdomen à peu près comme dans les espèces précédentes.

De Carthagène (Espagne). Je dois cette espèce à M. Widmann.

8. *Akis Salzei.*

Long. 18 à 21 mill. Larg. 7 ½ à 9 mill.

Nigra, obscura, ovalis-oblonga, suprà convexiuscula aut parùm depressa, punctulata; prothoracis angulis posticis in mare triangulo-spinosis; in feminâ latis, longis, subacutis, aut vix obtusis; elytris obsolete punctulatis, marginibus longè biangulatis.

Se rapproche beaucoup du précédent, dont il paraît distinct par les deux caractères suivants : les angles postérieurs du prothorax du mâle, très-aigus et épineux, mais ne présentant point d'étranglement brusque et comme arrondi, formant un triangle continu très-aigu; ceux de la femelle sont larges, très-prolongés en arrière,

triangulaires, peu ou point émoussés à leur sommet : les élytres ont latéralement deux plis anguleux en forme de carènes, longs et bien marqués, mais ne formant pas de saillie costiforme; le reste comme dans la *discoidea*.

D'Espagne (Carthagène). Je dois également cette espèce à l'obligeance de M. Widmann.

9. *Akis algeriana*, Dup. Collect. (1).

Long. 20 à 26 mill. Larg. 8 à 12 mill.

Nigra, nitidula, ovalis-oblonga, basi prothoracis valdè coarctata, suprà convexiuscula, sublævigata; prothoracis valdè transversi lateribus leviter reflexis, angulis posticis in mare brevibus, triangularibus, acutis, in feminâ vix productis, subtruncatis; elytro utroque costis duabus lateralibus acutis, serratis.

D'un noir légèrement brillant, à ponctuation du dos peu serrée, peu apparente, presque lisse. Arrière-corps ovale, fortement rétréci en avant, surtout chez le mâle, où il forme un étranglement très-prononcé; bords latéraux du prothorax médiocrement dilatés, légèrement relevés dans les deux sexes, et ayant en dessus des plis transverses assez marqués. Angles postérieurs prolongés en arrière et assez aigus, mais non épineux chez le mâle; très-courts, à peine prolongés et subtronqués chez la femelle; ce caractère distingue cette espèce des précédentes et de l'*Olivieri*, dont elle se rapproche un peu par sa forme. Elytres très-légère-

(1) Ignorant que M. Dupont eût nommé cette espèce, je l'ai envoyée à quelques-uns de mes correspondants sous le nom d'*obsoleta*.

ment convexes, ayant chacune latéralement deux côtes rapprochées, aiguës, assez saillantes, plus ou moins dentées en scie, et bien apparentes l'une et l'autre en regardant l'insecte sur le dos; outre ces deux côtes, on en voit, mais rarement, une troisième dorsale peu prononcée et tuberculeuse : ces élytres ont quelquefois de très-fines granulosités, à peine visibles à la loupe. Abdomen comme chez les précédents.

De Barbarie. Il m'a été donné par MM. Emond d'Esclevin et Mittre.

10. *Akis planicollis.*

Long. 19 mill. Larg. 9 mill.

Nigra, subobscura, ovalis-oblonga, suprà convexiuscula, lævigata; corpore ad basim prothoracis precedente minùs coarctato; prothoracis angulis posticis triangularibus, valdè acutis, marginibus planatis; elytro utroque costis duabus marginalibus approximatis, acutis serratisque, in mediò costâ dorsali parùm prominulâ, tuberculatâ (*Mas.*).

Cette espèce ressemble à la précédente, mais je l'en crois distincte; ne connaissant que le mâle, je ne comparerai que ces sexes.

Arrière-corps plus brusquement et moins rétréci antérieurement; couleur plus obscure; rebords latéraux du prothorax plus plans; ses angles postérieurs un peu plus prolongés en arrière et plus aigus; côte dorsale des élytres plus marquée. Le reste comme dans l'*algeriana*.

De Barbarie. J'en possède deux individus absolument semblables, qui m'ont été donnés par M. Mittre.

11. *Akis Olivieri.*

Ak. spinosa, Sol. *Olim.*

Long. 18 à 23 mill. Larg. 9 à 11 mill.

Nigra, nitidula aut leviter obscura; ovalis-oblonga, basi prothoracis valdè coarctata, suprà convexiuscula, sublævigata; prothorace parùm transverso, angulis posticis in mare longè et acutè spinosis; in feminâ triangularibus, acutis, productis; elytris aliquandò subtiliter reticulatis, singulo costis tribus dentatis, secundâ tertiâque marginali acutis, prominulis.

Cette espèce a la forme de l'*algeriana*, et l'étranglement du corps à la base du prothorax, est très-notable, surtout chez le mâle, dont les élytres diminuent de largeur, d'une manière très-sensible, avant la base. Prothorax sensiblement plus long que dans l'espèce citée, à angles postérieurs très-étroits et fortement prolongés en une épine longue et très-aiguë, chez le mâle, et triangulaires aigus chez la femelle; dilatations latérales plissées transversalement, mais à plis peu profonds, et médiocrement relevées en-dessus, surtout chez la femelle. Elytres ayant quelquefois des réticulations très-fines qui, le plus souvent, sont peu sensibles; chacune d'elles a trois côtes : une dorsale, tantôt subobliterée et avec des dentelures peu sensibles, et tantôt assez saillante et notablement tuberculeuse; les deux autres côtes, rapprochées et situées presque au-dessus l'une de l'autre, sur les bords latéraux, sont plus saillantes, tranchantes, et toujours sensiblement dentées en scie. Abdomen

à ponctuation bien marquée dans le mâle et oblitérée dans la femelle.

De Sicile et de Naples. Mon ami M. Bayard m'en a envoyé un grand nombre de cette seconde localité, et je dois un individu de la première à M. Famin.

J'avais cru d'abord devoir rapporter cette espèce à l'*Ak. spinosa* de Fabricius et d'Olivier; mais ces deux auteurs indiquant les côtes des élytres comme entières, il m'a paru qu'ils avaient eu en vue plutôt mon n° 15.

12. *Akis nitida.*

Long. 21 mill. Larg. 10 mill.

Nigra, nitidula, ovalis, suprà sublævigata; prothorace valdè transverso, marginibus lateralibus transversim profundè plicatis; angulis posticis brevibus, retusis; elytro utroque costis quatuor approximatis à suturâ remotis; primariis duabus parùm prominulis, rotundatis, integris; alteribus duabus acutis, serratis. (*Femina.*)

D'un noir assez brillant en-dessus; ovale, plus court et plus obtus que le précédent; ponctuation du dos très-fine, oblitérée et écartée. Prothorax très-transverse, à bords latéraux assez dilatés, mais peu relevés, du moins chez la femelle, seul sexe qui me soit connu, et avec des plis transverses nombreux et bien marqués; angles postérieurs courts, très-obtus et comme tronqués à leur extrémité. Chaque élytre avec quatre côtes assez rapprochées les unes des autres, et dont la première est assez écartée de la suture; les deux premières plus courtes, arrondies, très-peu saillantes et lisses; les deux autres plus élevées, tranchantes et dentées en scie.

De Barbarie. Il m'a été donné par M. Mittre.

13. *Akis hispanica.*

Long. 19 mill. Larg. 10 mill.

Nigra, nitidula, ovalis, suprà punctulatâ; epistomate profundè emarginato-sinuato; prothorace valdè transverso, lateribus valdè dilatatis supràque reflexis; angulis posticis latis, leviter productis, subrectis; elytro utroquè costis tribus; primâ dorsali parùm prominulâ, subobliteratâ, secundâ tertiâque carinæformibus, lævigatis. (*An femina?*)

Cette espèce a un peu la forme de la précédente, quoique un peu moins obtuse à l'extrémité postérieure. Sa couleur est d'un noir obscur sur la tête et le prothorax, et légèrement brillant sur les élytres; ponctuation du dos, fine, peu serrée et moins marquée sur ces dernières. Prothorax très-transverse, fortement dilaté et très-relevé en dessus sur les bords latéraux, qui sont lisses, avec quelques sillons transverses peu nombreux et assez fins, situés dans la moitié intérieure de la partie amincie; angles postérieurs très-larges, peu prolongés en arrière, presque droits, et à sommet nullement émoussé, et aigu. Chaque élytre avec trois côtes peu élevées et entières; la première, au milieu du dos, moins marquée que les deux autres, rapprochées et situées sur les bords latéraux, presque au-dessus l'une de l'autre, mais cependant apparentes en regardant l'insecte par-dessus. Abdomen presque lisse. Epistome à échancrure profonde, rectangulaire et sinueuse dans son milieu.

Je soupçonne que c'est une femelle, sans en être bien certain, n'ayant vu qu'un seul individu.

D'Espagne. Je le dois à l'obligeance de M. Widmann.

14. *Akis Genei.*

Long. 20 à 21 mill. Larg. 10 à 10 mill. $\frac{1}{2}$.

Nigra, nitidula, suprà convexiuscula, punctulata; corpore postico brevi-ovali; prothoracis marginibus lateralibus suprà valdè reflexis, angulis posticis in mare longè spinosis; in feminâ latis, brevibus, subacutis; elytris sublævigatis; utroque costis tribus angulatis, elevatis, vix denticulatis, subintegris.

Cette espèce ressemble beaucoup à la *spinosa*, dont elle n'est peut-être qu'une variété; mais elle est plus courte et plus convexe. Ponctuation de la tête et du prothorax plus marquée; ce dernier plus dilaté et plus relevé en-dessus sur ses bords latéraux; arrière-corps moins rétréci à la base, et subcordiforme tronqué, dans la femelle.

D'Espagne. Je dois cette espèce à l'obligeance de M. le professeur Géné.

15. *Akis spinosa*, Fabr. *Syst. Eleut.* t. I, p. 135. — Schœn. *Syn. Insect.* I, 1, p. 138.

Akis angusticollis, Dahl.

Pimelia spinosa, Oliv. Ent. III, 59, p. 23, Pl. 3, *fig.* 35? (1)

Long. 15 à 24 mill. Larg. 7 à 11 mill.

Nigra, subobscura, ovalis-oblonga, suprà parùm convexiuscula, subdepressa, sublævigata; prothorace angulis posticis

(1) Par la forme du corps, cette figure semblerait se rapporter plutôt à l'*Akis italica*.

acutis, in mare spinosis; elytris lævigatis, singulo costis tribus carinatis, integris aut vix denticulatis.

Var. A. *Sardea : nitidior, corpore parùm convexiore, postice dilatato minùs regulariter ovali; prothoracis lateribus suprà magis reflexis.*

Var. B. *elytris costis duabus lateralibus dentatis.*

Ordinairement d'un noir peu brillant ou obscur; peu convexe, presque déprimé en dessus et presque lisse, ou à ponctuation très-oblitérée, même sur la tête et le prothorax. Rebords latéraux de ce dernier peu larges et peu relevés en dessus; ses angles postérieurs aigus dans les deux sexes, mais peu prolongés et très-larges dans la femelle, et très-étroits, très-longs et épineux, chez le mâle. Chaque élytre avec trois côtes étroites, en carène, entières ou à peine denticulées : la première à peu près au milieu, et les deux autres rapprochées sur les bords latéraux, presque placées au-dessus l'une de l'autre. Sa taille est très-variable, et son prothorax plus ou moins large, mais toujours sensiblement transverse.

La Variété A, est un peu plus brillante; le prothorax moins sinueux sur les côtés, avec les angles postérieurs plus triangulaires et plus fortement prolongés en arrière, chez le mâle; l'arrière-corps est moins régulièrement ovale, plus rétréci à sa base, ce qui le fait paraître plus élargi postérieurement et un peu plus convexe. Serait-ce une espèce ?

La Variété B, a les deux côtes latérale et marginale plus dentées.

De Sardaigne, d'Espagne et de Barbarie. Je l'ai reçu de la première localité, de M. Peiroleri, comme l'*angusticollis* de Dahl. La Var. A, également de Sardaigne, m'a été envoyée par M. Géné. La Var. B., de Cadix, appartient à la collection de M. Gory.

16. *Akis Bayardi.*

Long. 21 mill. $\frac{1}{2}$. Larg. 9 mill.

Nigra, ovalis-oblonga, suprà depressa; capitis prothoracisque angulis posticis longissimâ spinâ armatis, obscuris, punctulatis; elytris nitidis, sublævigatis; utroque costis tribus approximatis, primâ à suturâ remotâ, anticè obsoletâ, postice valdè elevatâ, abbreviatâ. (*Mas.*)

D'un noir obscur sur la tête et le prothorax, légèrement ponctué, et brillant sur les élytres; ovale-oblong, avec l'arrière-corps déprimé en dessus et à peine plus large que le prothorax, chez le mâle, seul sexe qui me soit connu; ce dernier à peine transverse, avec les angles postérieurs prolongés en une épine très-longue et très-étroite. Elytres presque lisses, à ponctuation très-écartée et très-oblitérée; chacune d'elles avec trois côtes rapprochées les unes des autres, et éloignées de la suture. La première plus courte, oblitérée antérieurement, et très-saillante postérieurement; les deux suivantes très-longues et très-saillantes dans toute leur longueur; toutes trois à peine crénelées. Abdomen fortement ponctué, surtout sur les deux premiers segments.

De Portugal. Il m'a été donné par M. Gassier.

17. *Akis lusitanica.*

Long. 15 $\frac{1}{2}$ à 21 mill. Larg. 7 $\frac{1}{2}$ à 10 mill.

Nigra, nitidula, ovalis-lata, suprà depressa; prothorace angulis posticis in mare acutè spinosis, in feminâ latis brevi-

bus, retusis; elytro singulo costis tribus acutis, subintegris; primâ in medio dorsi, anticè abbreviatâ; secundâ tertiâque approximatis, lateralibus, longioribusque.

D'un noir légèrement brillant, surtout sur les élytres. Arrière-corps ovale, large et déprimé en dessus. Prothorax médiocrement transverse, chez le mâle; sinueux sur les bords latéraux, avec les angles postérieurs prolongés en une épine longue et aiguë; plus transverse chez la femelle; à bords latéraux courbés en arc, avec les angles postérieurs courts, larges et comme tronqués au sommet. Chaque élytre avec trois côtes saillantes, aiguës, et à peu près entières ou à peine crénelées. La première, au milieu du dos, plus courte et oblitérée antérieurement; les deux autres, situées sur les bords latéraux, presque placées au-dessus l'une de l'autre, et plus longues. Abdomen brillant, assez fortement ponctué chez le mâle, et à ponctuation plus fine chez l'autre sexe.

Du Portugal. Il m'a été donné par M. Gassier.

18. *Akis elevata*, Dup.

Long. 21 mill. $\frac{1}{2}$. Larg. 10 mill.

Nigra, obscura, ovalis-oblonga, suprà subplanata, lævigata; prothorace vix transverso, lateribus suprà valdè reflexis, ante profundissimè emarginato; angulis posticis angustis valdè productis, apice oblique truncatis; elytro utroque costis tribus valdè elevatis, cristatis; primâ posticâ brevissimâ, integrâ; secundâ longiore basin attingente, tertiâque precedenti leviter breviori, anticè acutè serratis (*Mas.*).

D'un noir obscur; ovale-oblong, déprimé et lisse en dessus. Arrière-corps à peine plus large que le prothorax, dans

le seul individu sous mes yeux, et que je crois un mâle. Prothorax peu transverse, et même aussi long que large en mesurant sa longueur d'un angle à l'autre; très-dilaté et très-relevé en dessus latéralement, très-fortement échancré antérieurement, avec les angles postérieurs étroits, prolongés, et tronqués ou échancrés obliquement au bout. Chaque élytre a trois côtes très-saillantes, en crête; la première, très-courte, entière et postérieure; la seconde, la plus longue de toutes, atteint la base, où elle est plus élevée, et fortement dentée en scie; la marginale ne s'avance pas autant que la seconde, de la base et de l'extrémité: elle a, comme elle, quelques fortes dentelures en dents de scie.

De la Nubie, collection de M. Dupont.

19. *Akis granulifera*, Sahlb. Dup. Collect.

Long. 23 mill. Larg. 12 mill.

Nigra, nitidula, lata-ovalis, suprà depressa; prothoracis dorso planato, angulis posticis longè spinosis; elytro utroque costis tribus acutis, elevatis, serratisque; primâ anticè obliteratâ; secundâ tertiâque marginali basin subattingentibus; interstitiis tertio quartoque tuberculis raris (*Mas.*).

D'un noir assez brillant; très-large, déprimé en dessus, ponctué sur la tête et le prothorax, et lisse sur les élytres. Prothorax presque plan sur le dos, avec les bords latéraux médiocrement dilatés, peu relevés, et plissés transversalement en dessus; angles postérieurs prolongés en une épine aiguë et longue. Chaque élytre avec trois côtes étroites, très-saillantes et fortement dentées en scie dans toute leur

longueur, excepté la première, lisse dans sa moitié antérieure. Cette côte s'oblitère plutôt antérieurement et postérieurement que les deux autres, qui atteignent la base. Abdomen fortement ponctué.

D'Espagne. Collection de M. Dupont.

20. *Akis barbara*, Dej. Dup. Collect.

Long. 17 à 21 mill. Larg. 8 à 9 mill. $\frac{1}{2}$.

Nigra, ovalis-oblonga, suprà subdepressa; prothorace parùm transverso, angulis posticis acutis, in mare spinosis; elytro utroque costis tribus angustatis, elevatis, vix crenulatis, primâ breviore, secundâ basin attingente cum marginali postice conjunctâ.

D'un noir obscur ou peu brillant; ovale-oblong, déprimé en dessus, presque lisse ou à ponctuation très-fine. Prothorax peu transverse, légèrement relevé en dessus sur ses bords latéraux, avec les angles postérieurs aigus chez les deux sexes, et prolongés en une épine étroite et assez longue, chez le mâle : caractère qui distingue cette espèce de la suivante. Chaque élytre avec trois côtes étroites, saillantes, presque entières ou à peine crénelées. La première, plus courte, ne s'avance pas autant antérieurement et postérieurement que les deux autres, qui atteignent la base, ou s'en approchent beaucoup, et se réunissent tout près de l'extrémité, ce qui la distingue encore de l'*italica*. Côte marginale fortement dentée en scie. Ponctuation de l'abdomen assez forte chez le mâle, et très-fine chez la femelle.

De Barbarie et de Sardaigne.

21. *Akis italica*, Dej. *in litt.*

Long. 22 à 24 mill. Larg. 9 ½ à 10 mill. ½.

Nigra, oblongo-ovalis, suprà depressa; prothorace posticè angustato, subcordato, basi in feminâ vix anticè emarginata, in mare, angulis posticis leviter productis; elytro utroque costis tribus angustis, elevatis, crenulatis; primâ breviori, secundâ basin attingente cum marginali posticè haud conjuncta.

Cette espèce a beaucoup de rapports avec la précédente; mais elle en est très-distincte. Généralement plus grande. Son prothorax plus cordiforme et ses angles postérieurs à peine différents dans les deux sexes; ils sont cependant un peu plus aigus et plus prolongés chez le mâle. Les côtes des élytres à peine crénelées, même la marginale, et cette dernière moins prolongée en arrière que la seconde, à laquelle elle ne se réunit pas. Abdomen finement ponctué chez les deux sexes.

De Rome. Il m'a été donné par M. Roulet, et je l'ai reçu depuis de mon ami M. Bayard et de M. Peiroleri.

22. *Akis carinata*, Dej. Dup. Collect.

Akis bilineata, Sturm. Salzmann. *in litt.*

Long. 20 à 22 mill. Larg. 8 ½ à 10 mill.

Nigra, obscura, oblongo-ovalis, suprà subdepressa; prothorace transverso, angulis posticis in mare acutis, spinosis; in feminâ valdè obtusis parùm productis; elytro utroque

costis tribus angustatis, elevatis, denticulatis; primâ in medio dorsi anticè et posticè abbreviatâ, secundâ marginalique subocculatâ, in medio subcontiguis, anticè parùm, posticè magis remotis.

D'un noir obscur; ovale-oblong, subdéprimé en dessus. Prothorax assez transverse, avec les angles postérieurs peu prolongés et très-obtus, chez la femelle, et prolongés en une épine étroite et très-aiguë chez le mâle. Chaque élytre avec trois côtes très-saillantes, étroites et denticulées; la première, située au milieu du dos, est moins prolongée antérieurement et postérieurement que les deux autres; la seconde, la plus longue, semble couvrir presque en entier la marginale, en regardant l'insecte en dessus, de sorte que l'on dirait, au premier aspect, que chaque élytre n'a que deux côtes. La marginale, sinueuse, très-rapprochée et presque contiguë à la seconde, dans le milieu, s'en écarte un peu antérieurement, et assez fortement, à la partie postérieur; caractère qui distingue cette espèce de toutes celles qui me sont connues. Abdomen ayant des sillons longitudinaux bien marqués, surtout chez la femelle, où ils occupent toute la longueur des deux premiers segments. Ils sont très-courts chez le mâle, et entremêlés d'une ponctuation fine, mais distincte.

De Tanger. Je dois cette espèce à M. Salzmann, qui me l'a envoyée comme étant la *bilineata* de M. Sturm.

23. *Akis Latreillei.*

Long. 24 mill. Larg. 9 mill.

Nigra, breviter nitidula, oblonga, parallela, suprà planata; prothoracis transversi lateribus suprà valdè reflexis, angulis

posticis vix productis, subtruncatis; elytro utroque costis duabus elevatis, integris; primâ breviore antè obliteratâ, marginali (aut secundâ) magis prominulâ basin attingente, (Femina.)

D'un noir très-légèrement brillant. Oblong, subparallèle, avec l'arrière-corps à peine plus large que le prothorax, et déprimé en dessus. Ce dernier transverse, avec les angles postérieurs, chez la femelle, seul sexe qui me soit connu, très-courts, pas sensiblement prolongés en arrière, et presque tronqués carrément. Elytres avec quelques points enfoncés, écartés; ayant chacune deux côtes lisses. La première légèrement saillante, effacée assez avant la base et l'extrémité postérieure; la seconde, ou la marginale, plus longue et plus saillante qu'elle, atteint la base et s'approche beaucoup de l'extrémité. Abdomen à ponctuation fine, mais bien marquée, et sans sillons longitudinaux.

De la Morée. Il m'a été donné par M. Marloy.

24. *Akis Goryi*, Guérin. Icon. Reg. Anim. Pl. 28, *fig.* 8. Gory, Collect.

Akis costata, Dej. Collect. Dup.

Long. 19 à 22 mill. Larg. 8 à 8 mill. $\frac{1}{2}$.

Nigra, oblonga, parallela, suprà planata; prothorace parùm aut mediocriter transversò, anticè profundiore emarginato, angulis posticis productis, acutis; in mare apice magis spinosis; elytro utroque costis duabus cristatis, basin subattingentibus, subintegris; priori posticè minùs protensâ.

D'un noir peu brillant, presque obscur. Oblong, subparallèle, déprimé sur le dos, avec l'arrière-corps à peine plus

large que le prothorax. Ce dernier assez allongé, fortement échancré antérieurement, et fortement dilaté et relevé sur les bords latéraux, avec les angles postérieurs aigus et prolongés en arrière chez les deux sexes, seulement un peu plus épineux à leur extrémité chez le mâle. Chaque élytre avec deux côtes très-saillantes en forme de crête, aussi élevées l'une que l'autre, et atteignant toutes deux la base; mais la première se prolonge moins en arrière que la marginale. Ponctuation et sillons longitudinaux de l'abdomen fins, mais assez marqués chez le mâle, plus oblitérés chez la femelle.

De Barbarie. Il m'a été donné par M. Varvas.

Genre V. *Cyphogenia*.

Akis, Schoen., *Syn. Insect.* — Dej. *in litt.* — *Tenebrio*, Pallas. — *Pimelia*, Linn.

(Pl. 24, fig. de 6 à 10.)

Menton irrégulier, bosselé en dessous, à côtés sinueux, multianguleux, avec une échancrure antérieure bien prononcée, formant deux lobes tronqués obliquement et relevés en dessus, de manière que l'on dirait, au premier aspect, que cet organe est bilobé en antérieurement; il est plutôt rétréci en avant qu'en arrière. Pédoncule très-court, à peine saillant et plus large que la base du menton (*fig.* 6).

Languette transverse, épaisse, avec deux lobes minces, situés aux angles antérieurs, et la faisant paraître échancrée (*fig.* 7).

Mâchoires à lobe interne terminé par un crochet corné, très-mince, long, aigu et épaissi en dent tronquée près de sa base.

Palpes maxillaires grossissant insensiblement vers l'ex trémité, à dernier article à peine plus gros que le pré cédent, légèrement comprimé et subsécuriforme, très-al longé (*fig.* 8 et 9).

Labre court, transverse, légèrement arqué antérieure-ment.

Tête à peu près comme dans le genre *Akis*, mais avec le bord latéral formant derrière les yeux une saillie notable, qui semble soulever par-derrière ces organes.

Prothorax à tergum échancré antérieurement, aminci sur les côtés, et rétréci à sa base subtronquée, et s'appliquant contre celle des élytres (*fig.* 10).

Elytres peu rétrécies antérieurement, avec leurs angles huméraux plus saillants que dans les *Akis*, et à base aussi large que celle du prothorax (*fig.* 10).

Les antennes me sont inconnues.

Pattes longues et très-minces. Tarses filiformes, à peu près comme ceux des *Akis*.

Ce genre se distingue du précédent par son menton ni plan, ni cordiforme, mais très-irrégulier; par le crochet corné des mâchoires; par les parties amincies de la languette, non latérales, mais formant deux lobes antérieurs en forme de paraglosses; enfin, par la base du prothorax s'appliquant contre les élytres, de manière que le corps n'offre pas cet étranglement notable, et cette espèce d'interruption, entre l'arrière-corps et la partie antérieure.

Je n'en connais qu'une seule espèce.

1. *Cyphogenia aurita.*

Akis aurita, Schœnh. *Syn. Ins.* I, 1, pag. 138.

Tenebrio auritus, Pallas.

Pimelia aurita, Linn.

(Pl. 24. fig. 10.)

Long. 21 mill. Larg. 8 mill. $\frac{1}{2}$.

Nigra, ovalis-oblonga, suprà planata, punctulata; prothoracis marginibus suprà punctis majoribus in serie unica dispositis; elytro utroque costis duabus acutis, lateralibus; priori basin attingente, posticè obliteratâ; posteriori anticè et posticè obliteratâ.

D'un noir obscur : ovale-allongé, très-finement ponctué et déprimé en dessus. Dos du prothorax convexe, avec les bords latéraux amincis, légèrement relevés en dessus, et marqués d'une rangée de gros points enfoncés. Elytres ayant chacune deux côtes saillantes, étroites, en forme de carène, situées sur le bord marginal et près de lui; la première, plus saillante, surtout près de la base, qu'elle atteint, part de l'angle huméral en s'arquant un peu, devient ensuite parallèle à la suture, et s'oblitère à peu près vers la partie des élytres recourbée vers le bas; la seconde, située en dessous de cette première et moins saillante qu'elle, s'efface bien avant la base et se prolonge en arrière, à peine au-delà de l'autre côte. Métasternum avec un gros mamelon granuleux. Abdomen à peine finement ponctué, avec quelques stries longitudinales très-oblitérées. Flancs du pro-

thorax avec des stries très-fines, sinueuses, longitudinales, et légèrement marquées.

De la Russie méridionale. Je dois cette espèce à l'obligeance de M. Dejean.

Genre VI. *Cryptoglossa.*

Zopherus, Dup. Collect.

(Pl. 24. fig. de 11 à 13.)

Menton réniforme, avec une échancrure antérieure, large et peu profonde, mais le paraissant beaucoup plus, à cause d'une fossette oblongue, subtriangulaire, dans le prolongement de cette échancrure. Pédoncule assez saillant, avec un sinus anguleux antérieurement (*fig.* 11).

Echancrure progéniale prolongée antérieurement, de chaque côté, en une dent triangulaire, non cornue, comme dans les genres précédents (*fig.* 11).

Palpes labiaux saillants, grossissant à peine vers l'extrémité, à dernier article un peu comprimé et légèrement sécuriforme (*fig.* 11).

Palpes maxillaires grossissant insensiblement vers leur extrémité, à deuxième article beaucoup plus long que les autres; le terminal comprimé, légèrement sécuriforme (*fig.* 12).

Labre transverse, peu saillant, et légèrement échancré en arc antérieurement (*fig.* 12).

Tête suborbiculaire, sans plis longitudinaux au-dessus des yeux, l'épistome arrondi, nullement échancré. Yeux très-courts, très-transverses et point saillants, mais déprimés (*fig.* 12).

Prothorax à tergum légèrement échancré antérieure-

ment, rétréci à sa base, qui est tronquée, avec les angles postérieurs prolongés en arrière; bords latéraux carénés et finement rebordés, mais non amincis ni dilatés (*fig.* 13).

Elytres à peine rétrécies à leur base subtronquée, et ayant un bourrelet transversal d'un angle huméral à l'autre, contre lequel le prothorax peut s'appliquer (*fig.* 13).

Antennes à deuxième article très-petit, noduleux; le troisième conique, un peu moins allongé que dans les genres précédents; les deux suivants coniques, courts et assez épais; les autres me sont inconnus.

Présternum un peu renflé en mentonnière antérieurement, et prolongé postérieurement en une saillie longue, en fer de lance, et s'appuyant dans une fossette bidentée du mésosternum.

Pattes antérieures robustes, à tibias subfiliformes et épais. Les autres me sont inconnues.

Ce genre, composé, à ma connaissance, d'une seule espèce, se distingue de tous les précédents par son menton, la forme de sa tête et de son épistome, et par sa poitrine.

Cryptoglossa bicostata.

Zopherus bicostatus, Dup. Collect.

Pl. 24, fig. 15.

Long. 27 mill. Larg. 11 mill.

Nigra, oblonga, postice leviter dilatata; capite punctato; prothoracis dorso punctulato; elytris punctato-striatis, interstitiis tuberculis obconicis, magnis, seriatis; primo omnino, secundi dimidio antico lævigatis; tertii quatuor tu-

berculis minoribus anticis ; quinti costâ unicâ valdè prominulâ basin attingente, posticè in tuberculos mutatâ.

Noir-obscur; oblong; arrière-corps s'élargissant un peu de la base aux deux tiers de sa longueur, et déprimé sur le milieu du dos des élytres. Tête avec de gros points enfoncés, laissant dans le milieu deux espaces lisses ; le premier sur l'épistome, et le second, moins grand, sur la partie postérieure. Tergum du prothorax à peine transverse, subcordiforme, finement ponctué, plan à la partie postérieure, et convexe à l'antérieure, courbée en dessous, sur les côtés; ses quatre angles aigus et saillants. Il est bordé d'un sillon très-fin, effacé dans le milieu de l'échancrure antérieure, et accompagné d'un petit bourrelet sur le bord latéral. Elytres à parties embrassantes arrondies et peu tranchées ; chacune avec dix stries ponctuées, entre leurs flancs et la suture. Intervalles entre ces stries ayant presque tous une rangée de gros tubercules coniques : premier intervalle entièrement lisse dans toute sa longueur; le second seulement lisse dans les deux tiers antérieurs, et tuberculeux postérieurement; tubercules de la moitié antérieure des troisième et quatrième, plus petits et moins marqués; ceux du cinquième réunis en une côte lisse, très-saillante et droite, allant du bourrelet de la base aux deux tiers de la longueur; le reste de cet intervalle avec de gros tubercules coniques, semblables à ceux que l'on voit sur tous les suivants. Flancs ayant quelques points enfoncés, granuleux sur leurs bords. Saillie postérieure et intermédiaire du présternum avec des gros plis longitudinaux et des petits points enfoncés très-serrés, la faisant paraître finement granuleuse. Abdomen couvert de points enfoncés assez gros, et de petits plis onduleux effacés sur les deux derniers segments.

Du Mexique. Collection de M. Dupont.

EXPLICATION DE LA PLANCHE XXIII.

Cacicus americanus.

(Fig. de 1 à 7.)

Fig. 1. Menton grossi.
2. Mâchoire gauche très-grossie.
3. Lobe interne de celle de droite, plus fortement grossi.
4. Tête et prothorax grossis.
5. Antenne grossie.
6. Prothorax et arrière-corps, vus de côté, de grandeur naturelle.
7. Tarse postérieur grossi.

Elenophorus collaris.

(Fig. de 8 à 11.)

Fig. 8. Menton grossi.
9. Languette et ses palpes très-grossis.
10. Mâchoire et son palpe *id.*
11. Tête et antenne grossies.

Morica planata.

(Fig. de 12 à 16.)

Fig. 12. Menton et palpes labiaux grossis.
13. Mâchoire gauche et son palpe *id.*
14. Languette et ses palpes *id.*
15. Prothorax grossi.
16. Patte antérieure grossie.

EXPLICATION DE LA PLANCHE XXIV.

Akis punctata.

(Fig. de 1 à 5.)

Fig. 1. Menton grossi.
2. Extrémité du lobe interne de la mâchoire droite, très-grossie.
3. Tête grossie.
4. Antenne *id.*
5. L'insecte sur une échelle double.

Cyphogenia aurita.

(Fig. de 6 à 10.)

Fig. 6. Menton grossi.
7. Languette grossie.
8 et 9. Mâchoires grossies.
10. L'insecte sur une échelle double.

Cryptoglossa bicostata.

(Fig. de 11 à 13.)

Fig. 11. Menton et palpes grossis.
12. Tête grossie.
13. L'insecte de grandeur naturelle.

NOTICE

SUR UNE NOUVELLE ESPÈCE DE POLYDÈME IULIFORME;

PAR M. P. GERVAIS.

(Séance du 7 septembre 1855.)

J'ai admis, dans une note publiée dans l'un des précédents numéros de ces *Annales* (t. V, p. 373), que le genre *Polydesmus* devait surtout être caractérisé par l'absence d'yeux, le nombre de pattes (♂ 30 paires; ♀ 31 paires), et par celui des anneaux (le premier, céphalique, le suivant sans pattes, les trois suivants en ayant chacun une paire, quatorze autres en portant deux paires, — excepté le huitième, en comptant la tête, qui a la première de ses deux paires modifiées chez les femelles — et les deux derniers, vingtième et vingt-unième, privés de pattes) : les anneaux pouvant varier, pour la forme, jusqu'à représenter assez bien ceux des Glomeris dans certains cas, ou ceux des Iules dans d'autres. L'espèce que je vais décrire rentre dans cette dernière catégorie, et confirme parfaitement la manière de voir que j'ai adoptée; les carènes latérales qu'on a données comme caractéristiques du genre sont chez elle si faibles, que ce n'est qu'avec peine qu'on les aperçoit, bien que l'espèce ne soit pas de fort petite taille.

Le *Polydesmus* que je dédie à M. Guérin qui me l'a

communiqué (*P. Guerinii*), vient de l'île de Madère; il devra être placé à côté du *P. pallipes*, et caractérisé ainsi qu'il suit :

P. corpore pedibus et antennis concoloribus, sordide luteo-isabellinis: cingulis cylindraceis lateraliter vix carinatis; segmento præ-anali rostrato; oculis nullis.

J'ajouterai, à ce que j'ai dit du *P. Blainvillii* (*loc. cit.*, p. 379), que ce Myriapode se trouve aussi en Egypte, d'où l'a rapporté notre confrère M. Alex. Lefebvre, et que les anneaux de son corps, dont la couleur est un roux ferrugineux, sont marginés sur les carènes et marqués en dessus de points assez grands, ordinairement au nombre de trois, et qui sont d'un roux marron assez vif.

DESCRIPTION

D'UNE NOUVELLE ESPÈCE DU GENRE CRYPTOCEPHALUS;

PAR M. SOLIER.

(Séance du 3 août 1836.)

Cryptocephalus Loreyi, DEJ.

(Pl. 20. fig. A.)

Long. 9 mill. Larg. 5 mill.

Niger, postice sensim dilatatus; prothoracis dorso subtiliter punctulato; elytris punctatis, subcostatis, rufis; suturâ, fasciis duabus abbreviatis, transversis, subsecuriformibus, maculaque apicali, nigris; antennis nigris, articulo primo apice, tribusque sequentibus, luteo-testaceis.

D'un noir très-légèrement brillant. Tête assez ponctuée, avec une impression longitudinale dans le milieu du front. Tergum du prothorax finement ponctué, à base notablement anguleuse et finement denticulée, un sillon marginal, étroit et profond antérieurement, large sur les côtés et nul postérieurement. Elytres ponctuées, avec des plis transverses peu saillants, des sillons longitudinaux peu profonds, larges

et séparés par des intervalles légèrement relevés en côtes, s'oblitérant à la partie postérieure lisse; la première de ces côtes se prolongeant un peu plus que les autres. Elytres d'un rouge brique un peu jaunâtre, probablement après la mort de l'insecte; chacune, avec la suture, deux bandes transverses, n'atteignant pas le bord marginal, épaissies en hache à leur extrémité, et obliquant un peu du côté de la base, et enfin une tache apicale, noires. Ventre ponctué et comme granuleux. Pattes noires comme le reste du corps. Antennes de la même couleur, avec l'extrémité du premier article et les trois suivants, d'un jaune testacé.

Cette espèce, une des plus grandes et des plus remarquables parmi les européennes de ce genre, a été trouvée par M. le docteur Lorey, en Piémont, et elle m'a été donnée par lui sous le nom que je lui ai conservé.

DESCRIPTION

DU RICIN DE L'HOUBARA;

PAR M. BARTHÉLEMY.

(Pl. 20. fig. B.)

(Séance du 5 octobre 1836.)

Oblongus, testaceus, segmentibus nigro sed varie maculatis; capite magno, ovato, in medio inflexo; oculis nigris.

Corps allongé, d'un jaune testacé. Les segments maculés de noir de manière différente. Tête grosse, ovalaire, échancrée dans sa partie moyenne. Yeux noirs.

Le Ricin de l'Houbara n'a guère plus d'une ligne de développement. Il est allongé, presque parallèle; il est d'un jaune testacé; chacun de ses segments présente une maculation; mais ces maculations n'offrent pas une forme identique : la tache du premier segment en occupe toute la surface; celle du second présente un carré long; elle est divisée par une petite ligne blanche; les troisième et quatrième figurent des cônes tronqués, dont la base s'appuie sur les parties latérales de l'insecte; la ligne divisoire est plus large que la précédente; la ligne supérieure de la cinquième tache est horizontale, et la ligne inférieure est oblique, de manière à former un triangle irrégulier; la sixième est sem-

blable aux troisième et quatrième; la septième est comme la deuxième; la huitième forme un carré long, présentant moins de surface que la figure n° 2; la neuvième est en forme de croissant : elle occupe tout le segment, sauf un petit espace qui est de la même couleur que le corps.

L'espace compris entre les maculations, de chaque côté du corps, va s'élargissant à partir du deuxième segment jusqu'au huitième, et figure ainsi une suite de triangles jaunâtres à côtés inégaux, dont deux supérieurs ont la base dirigée vers la tête de l'insecte, et dont trois inférieurs, aussi à faces inégales, séparés des premiers par une croix ayant ses branches latérales plus étendus que les branches ascendante et descendante, ont leur base dirigée vers l'extrémité abdominale.

La tête est grosse, ovale, encadrée par un léger filet noir. Elle peut diviser le corps tout entier en trois parties à peu près égales. Les yeux, au nombre de deux, sont placés latéralement; ils sont lisses et noirs. On aperçoit vers le milieu de la longueur de la tête un sinus ou échancrure; c'est là que sont insérées les antennes, composées de cinq articles : ces articles sont armés les uns et les autres de quelques poils ou cils disposés irrégulièrement et variables en nombre; le dernier article, le plus long de tous, est conique et terminé par un cil assez long.

Comme chez tous les Ricins, les pieds sont courts, les tarses très-distincts, articulés, et terminés par deux crochets égaux.

Les individus jeunes ne présentent aucune maculation sur les segments; ils sont entièrement d'un blanc jaunâtre.

Pris sur une Outarde Houbara vivante venant de Sfax.

RÉPONSE

A L'EXAMEN DES GENRES *BRACHINUS* ET *DITOMUS* DE M. BRULLÉ (1);

PAR M. SOLIER.

(Séance du 4 mai 1836.)

Si, dans le mémoire de M. Brullé, je n'eusse vu qu'une critique de ce que j'avais publié sur les *Brachinus* et les *Ditomus*, je me serais abstenu de toute réponse, parce que je suis bien loin de me croire à l'abri de l'erreur, et que, recherchant avec ardeur la vérité, je ne vois rien de mieux que de me ramener sur ses traces, lorsque je m'en écarte; mais j'ai aperçu dans cet écrit quelques erreurs que je tiens à signaler, pour que l'on ne pense pas que je veux m'approprier les observations faites par mes devanciers; et en les relevant, peut être serai-je conduit à quelques observations sur le fond même de la critique.

En voulant débrouiller mes *Aptinus* et mes *Brachinus*, avec le *Species* de M. le comte Dejean, je m'aperçus que le seul caractère que ce savant entomologiste établissait entre ces deux genres, était l'absence ou la présence des ailes sous les élytres, et je reconnus l'omission d'autres ca-

(1) Pag. 621 de ce volume.

ractères signalés par Bonelli, dans son tableau synoptique de la distribution des Carabiques, tableau que mon ami, M. Arsène Maille, de Rouen, avait eu la complaisance de me transcrire, sachant combien peu de livres entomologiques étaient en mon pouvoir. Voici, en effet, comment le savant auteur italien caractérise ces deux genres :

Aptinus : labium *dente sinus bifido;* labrum emarginatum; *palpi labiales articul o quarto compresso, dilatato;* elytra profunde truncata; pedes elongati; alæ, o.

Brachinus : labium *dente sinus*, o; labrum non aut vix emarginatum; *palpi labiales articulo quarto tereti ovali;* elytra parum truncata; pedes mediocres; alæ 2.

En lisant avec attention ces deux descriptions génériques, il me parut que les caractères les plus distinctifs signalés par Bonelli pour séparer les *Aptinus* des *Brachinus* étaient ceux que j'ai soulignés. Je cherchai donc à débrouiller les espèces de ma collection d'après ces indications, et je reconnus, en effet, que toutes les espèces habitantes des montagnes, et les plus voisines du *mutilatus*, type du genre *Aptinus*, avaient le dernier article des palpes labiaux comprimé et dilaté au bout, c'est-à-dire sécuriforme; que dans l'échancrure du menton était une dent très-manifeste et très-visible avec une loupe ordinaire, sans décomposer la tête; seulement cette dent, indiquée comme bifide par Bonelli, me parut quelquefois simple. Je ne mis à cette différence pas plus d'importance que M. Brullé, puisque je laissai toutes mes espèces dans le même genre, soit que cette dent fût entière, soit qu'elle fût divisée à son extrémité, sans même me servir de ce caractère pour former deux divisions; et j'ai, d'ailleurs, signalé l'*Aptinus*

pyrenæus comme présentant le plus souvent une dent simple, mais quelquefois légèrement échancrée, voulant ainsi signaler que ce caractère était variable. Ayant cherché à ramener le genre *Aptinus* aux caractères assignés par son auteur, j'ai dû noter la petite modification à lui faire éprouver.

Si M. Brullé jette un coup-d'œil, dans le tome II de nos *Annales*, p. 460, sur la description du menton du genre *Aptinus* de mon mémoire, il verra que ce caractère se résume ainsi : « Menton grand, échancré, avec une dent au milieu de cette échancrure; » car ce qui suit, et entre parenthèses, est une simple observation faite à cause du caractère signalé par Bonelli. J'aurais dû peut-être en prévenir, mais j'avoue que je n'y ai pas pensé, parce que j'ai présumé qu'un entomologiste aussi ignorant que moi, connaissant ces caractères *Bonellienz*, il n'y avait aucun doute qu'ils étaient également connus de tous les entomologistes. Puisqu'il en est autrement, et qu'un savant aussi distingué que M. Brullé les ignore, j'ai dû, dès-lors, en faire mention dans ce petit mémoire, pour qu'on ne présumât pas que je voulusse m'approprier les observations des autres, ce qui est bien loin de ma pensée. On pourrait cependant d'autant plus le penser, que M. Brullé m'attribue d'avoir observé le premier la différence de forme du dernier article des palpes labiaux, dans les diverses espèces du genre *Brachinus* de Weber.

Voilà donc le point essentiel de ma réponse établi; et maintenant que j'ai rendu à Bonelli ce qui lui appartient, je me sens plus soulagé, et je vais passer à quelques autres observations rentrant dans le fond de la critique, en priant M. Brullé de m'excuser si je viens heurter mon ignorance contre sa science; mais, amant passionné de la vérité, il est dans mon destin de la poursuivre, sans, peut-être, la rencontrer jamais.

Je reconnais avec lui que le genre *Corsyra* a plus de rapports avec les *Cymindis* qu'avec les *Brachinus*, et qu'il a très-bien fait de les éloigner ; mais je ne crois pas avoir dit que ce rapport existât. N'ayant point eu, dans mon mémoire, la prétention d'embrasser l'ensemble des Carabiques, mais de ramener, comme je l'ai dit plus haut, les *Aptinus* aux caractères de Bonelli, je me bornai à modifier le tableau analytique de M. le comte Dejean, en y introduisant mon genre *Pheropsophus*, qui me paraissait admissible et même utile pour débrouiller les espèces de *Brachinus*. Je crois même toujours, ou qu'il faut réunir de nouveau les *Aptinus* aux *Brachinus*, ainsi que l'a fait M. Brullé, ou créer un ou plusieurs genres avec les espèces intermédiaires.

Plusieurs des espèces d'*Aptinus* signalées par M. Brullé me sont inconnues, notamment les *fastigiatus*, *bellicosus*, son espèce nouvelle du Cap de Bonne-Espérance, et l'*infuscatus ;* ce que je puis assurer, ou mes yeux me serviraient bien mal, c'est que les cinq espèces que j'ai signalées parmi les *Aptinus*, offrent toutes « le dernier article des palpes labiaux sécuriforme, et une dent très-prononcée dans l'échancrure du menton (1) ; » que la forme générale du corps est la même pour toutes, et qu'elles sont aptères. Outre cette conformité d'organisation, les cinq espèces que je cite, et les seules qui me soient connues (*Apt. mutilatus*, *ballista*, *pyrenæus*, *alpinus* et *atratus*), habitent, à ma connaissance du moins, les pays de montagnes, et je ne crois pas que l'on en ait rencontré dans les régions basses

(1) Cette dent peut très-bien s'apercevoir avec une loupe ordinaire, sans décomposer la bouche ; mais elle est, sans aucun doute, d'une bien plus facile observation en séparant la partie inférieure de la supérieure ; opération presque toujours très-facile dans les Carabiques et dans beaucoup d'autres coléoptères ; on peut voir deux *Aptinus* préparés par moi, dans la collection de M. Serville.

et chaudes. Il me semblait donc que le genre *Aptinus*, en le restreignant dans les limites établies par Bonelli, était naturel, tant par l'organisation buccale, que par la station de ses espèces et par le flanc des élytres large, et sans inflexion ni rétrécissement brusque à l'origine de l'abdomen. Leur extrémité est également plus fortement tronquée que dans les autres *Brachinus*, et la troncature un peu oblique intérieurement.

Quant au *Brachinus italicus*, l'absence des ailes à part, je ne vois rien dans son facies qui le place d'une manière si bizarre parmi les *Brachinus*, tels que je les ai restreints. Il me semble même que c'est là sa place naturelle, les élytres de cette espèce étant tronquées à peu près comme dans le *Brachinus crepitans* et autres analogues, et l'article terminal de ses palpes étant subovalaire, rétréci vers l'extrémité. Si l'on veut tenir compte de la couleur des élytres, il est vrai qu'elle est plus obscure que dans la plupart des espèces du genre, mais peut-être moins que dans le *ruficeps* et que dans quelques individus du *nigricornis*. Il me semble, d'ailleurs, que le caractère tiré des couleurs est bien plus futile que celui tiré d'une modification dans la forme du menton et des palpes; mais si l'on voulait tenir compte de ce caractère, ce serait un motif de plus pour exclure des *Aptinus*, les *Brachinus italicus* et *pygmæus*. Les espèces du premier genre ont les élytres et la tête d'un très-beau noir bien prononcé, sans aucun reflet verdâtre et brunâtre, couleur noire que l'on ne retrouve que sur une partie des élytres des espèces que j'ai placées dans les *Pheropsophus* (1). Ce qui est encore assez remarquable,

(1) Je parle toujours, bien entendu, et ne puis parler que d'après les espèces qui me sont connues; je les ai citées dans mon premier mémoire, et j'y ai ajouté depuis, le *Pheropsophus hispanicus* et le *Brachinus posticus*.

parmi mes espèces du moins, c'est qu'à l'exception du *Brachinus pygmæus* à tête noirâtre ou brunâtre, mes *Aptinus* sont les seuls qui aient cette partie du corps noire, lors même que le prothorax est rouge, comme dans le *ballista*, le seul qui soit dans ce cas.

Le *Brachinus pygmæus* me paraît devoir être mieux étudié, et il pourrait peut-être devenir le type d'un groupe particulier. Je l'ai placé dans mes *Brachinus* à cause de ses palpes à dernier article subovalaire, ou, si l'on veut, fusiforme, comme dans les espèces de ce genre, et à cause de son menton. Les angles huméraux étant plus effacés que dans les autres *Brachinus*, la forme du corps se rapproche assez de celle des *Aptinus*, mais les élytres sont tronquées plus carrément, et la bouche offre, dans les palpes et dans le menton, des différences assez sensibles qui éloignent cette espèce de ce genre et la placent plus convenablement, selon moi, dans les *Brachinus*.

Quant au genre *Pheropsophus*, il est composé, d'après ma collection, d'espèces bien homogènes à l'exception d'une seule; toutes sont de grande taille, à élytres notablement cannelées par des côtes saillantes, planes ou arrondies. Leur forme est allongée et plus convexe, et elles habitent des régions méridionales. L'espèce qui, par ses couleurs et par son corps plus large et plus déprimé, semble détruire l'homogénéité de ce groupe, est le *Brachinus equestris* de M. le comte Dejean, lequel se rapproche, par le dessin de ses élytres, des *Br. causticus, posticus, dorsalis et sex-maculatus*. Si la couleur de ce *Pheropsophus* (1) l'éloigne des au-

(1) Il y a bien peu de genres dont les espèces offrent une couleur homogène. Ce caractère, si souvent variable dans la même espèce, me paraît bien peu important, et peut à peine être regardé comme spécifique; cet insecte paraît donc s'éloigner des autres, plutôt par les côtes peu marquées de ses élytres, et par sa forme plus courte et plus déprimée.

tres espèces du même genre, la forme de ses palpes, ses antennes et ses pattes plus robustes que dans les *Brachinus*, le rapprochent des *Pheropsophus*, et il semble ainsi établir le passage entre ces deux genres. Mais cet insecte, dont je ne possédais, lors de mon travail, qu'un individu trop mal conservé pour oser analyser sa bouche, semble être le type d'un groupe particulier dans lequel, très-probablement, d'autres espèces viendront se ranger. L'article terminal des palpes labiaux est moins comprimé et un peu plus cylindrique que dans les *Pheropsophus* et *Aptinus*, et l'on voit une dent dans l'échancrure du menton, dent peu apparente, sans un examen attentif, à cause de la demi-transparence du menton qui le fait confondre avec la languette dont les paraglosses sont peu saillantes comme dans les *Pheropsophus*. Si cet insecte se rapproche, par sa bouche et par le flanc de ses élytres, des *Aptinus*, il s'en éloigne par ses antennes, ses paraglosses, et les tarses antérieurs des mâles, moins dilatés, à premier article beaucoup plus long, et par ses élytres sans côtes et moins tronquées à l'extrémité (1).

La plupart des entomologistes admettent que si l'on veut tenir compte du rapport que les insectes ont entre eux, on ne peut les placer en série continue et rectiligne. Les uns pensant qu'ils forment des groupes circulaires se touchant entre eux par un point de contact, et d'autres admettant des bifurcations en divers sens, et formant des réticulations ou entrecroisements plus ou moins irréguliers, il n'est donc pas étonnant qu'un genre ait des points de contact avec deux ou plusieurs autres, et il serait facile, dans le cas dont il s'agit, de disposer mes groupes ou genres en cercle.

(1) Je ne propose pas ici ce genre, quoiqu'il me semble nécessaire, afin de le laisser mieux étudier par quelque entomologiste plus riche que moi en espèces. Sa création rendrait alors les *Aptinus* et *Pheropsophus* plus homogènes, au moins quant aux espèces qui me sont connues.

Ainsi en partant du genre *Aptinus*, tel que je l'entends avec Bonelli, on serait conduit aux *Pheropsophus* par le *senegalensis* et autres aptères (1); de ce second genre on passerait au genre *Brachinus* par le *Pheropsophus equestris* (ou groupe particulier); et en terminant le genre *Brachinus* par ses espèces aptères (*italicus* et *pygmæus*), l'on serait ainsi ramené au genre *Aptinus*, et le cercle serait formé (2).

Il m'a semblé jusqu'à ce jour qu'un genre, en devenant nombreux, devient généralement moins homogène, et que l'on est toujours amené, pour la facilité de l'étude des espèces, à le décomposer en plusieurs autres, et que dans cette division on est nécessairement obligé de restreindre les caractères génériques et de se contenter d'une seule différence organique, au lieu de deux ou trois que l'on avait primitivement; et à moins de revenir aux grandes coupes Linnéennes, en les épurant toutefois, il me semble que cette marche est forcée, à causes des espèces intermédiaires qui semblent réunir des genres déjà adoptés, et je ne sais pourquoi on crie tant à l'innovation et à la création continuelle de nouveaux genres, comme si la nature nous était entièrement connue. Heureux ceux qui peuvent avoir dérobé ses secrets! Quant à moi, plus je marche vers le repos de la vie et plus je me vois forcé de reconnaître mon ignorance, et je ne suis nullement surpris que l'on me montre que je me suis égaré dans le labyrinthe que présente cette nature

(1) Et même plus particulièrement par le *fastigiatus*, d'après l'observation de M. Brullé, car cet insecte m'est inconnu.

(2) On sent très-bien qu'on pourrait également regarder le genre *Aptinus* comme une souche donnant naissance à deux branches : l'une commençant par le genre *Pheropsophus* suivi par d'autres qui sont peut-être encore inconnus, et la deuxième, par le genre à faire avec le *Pheroposphus equestris* suivi des *Brachinus*, et peut-être d'autres genres inconnus; mais la nature se joue le plus souvent de toutes ces hypothèses plus ou moins ingénieuses.

si admirable et si féconde. J'avoue donc volontiers, avec M. Brullé, que mon travail sur le genre *Brachinus* peut très-bien ne valoir pas grand'chose, et que des espèces qui me sont inconnues viendront le renverser de fond en comble, comme mon souffle renversait autrefois les châteaux de cartes que je faisais dans mon enfance ; mais qu'il me permette cependant encore une observation.

Il trouve que mon genre *Pheropsophus* a le défaut de réunir à ses espèces une ou plusieurs qui seraient mieux placées dans le genre *Brachinus ;* que je place dans ce dernier deux vrais *Aptinus*, et il me fait sentir ainsi que j'ai formé trois genres disparates ; je lui demande alors si de réunir en un seul genre ces différentes formes, qu'il semble reconnaître, doit rendre cette réunion plus homogène? et je désire savoir si, en ne faisant que le seul genre *Brachinus*, toutes ces espèces, dont les unes sont des *Aptinus* et les autres des *Brachinus*, ne seront pas toujours mêlées entre elles ?

M. Brullé admet qu'on peut, à la rigueur, diviser le genre *Brachinus* en deux, en se basant sur la forme de l'article terminal des palpes labiaux, caractère dont il m'attribue à tort la première observation ; mais par cette division, il réunira nécessairement le *Brachinus equestris* à mes *Aptinus* et à mes *Pheropsophus*, et il conservera mon genre *Brachinus* avec les deux *Aptinus*, si malheureusement confondus par moi avec eux, et il n'aura rien avancé. S'il les laisse tous ensemble, ainsi qu'il le fait, je ne sais si le travail de Bonelli sera amélioré.

Je ne puis dire ce que j'eusse fait si j'avais eu en ma possession l'*Aptinus fastigiatus*, Linn., dont parle M. Brullé, puisque cette espèce ne m'étant pas connue, je n'ai pu l'examiner. Je ne disconviens point que le travail que j'ai présenté à la Société n'eût été sans aucun doute modifié, si j'eusse connu

cette espèce et beaucoup d'autres, mais pouvais-je le baser sur d'autres éléments que ceux qui étaient en ma possession? Je puis donc dire encore : « que plus je médite sur l'orga-» nisation *des espèces qui me sont connues*, plus je suis con-» vaincu que les trois genres *Aptinus*, *Pheropsophus* et *Bra-» chinus*, sont indispensables. » J'ajouterai de plus qu'il sera très-probablement nécessaire de former le genre ayant pour type le *Pheropsophus equestris*, et qu'on doit examiner de nouveau le petit *Brachinus pygmæus*, qui me semble un peu s'éloigner, par sa forme générale, des autres espèces du genre où je l'ai placé.

Depuis mes deux mémoires sur ce sujet, je n'ai acquis que trois espèces : une, le *Br. hispanicus* Koll., que je dois à l'obligeance de M. le docteur Rambur, se place, par tous ses caractères, parmi mes *Pheropsophus*; et l'autre, le *Br. posticus*, que je place avec les *Brachinus*, parce qu'il en a tous les caractères; la troisième est le *Brachinus nigripennis*, qui est un vrai *Pheropsophus*, et que M. Barthélemy vient de me donner depuis que ce mémoire est terminé; et c'est la seule espèce de ce genre à élytres entièrement noires; mais la tête et le prothorax sont rouges (1).

Il me reste maintenant à dire un mot sur mes *Ditomus*, et à ce sujet je serai plus court. M. Brullé approuve les groupes que je propose, comme facilitant l'étude des espèces; seulement, il les regarde comme de bonnes divisions et non comme des genres, et j'y souscris, ne voulant pas disputer sur des mots. Ces mots de *genres*, *sous-genres*, *divisions*, m'ont paru toujours arbitraires, et je serais charmé

(1) Les entomologistes qui ont observé avec quelque attention la coloration des insectes, ne seraient pas étonnés de recevoir un jour les *Pheropsophus Goudotii* et *madagascariensis* tout noirs; je ne donne pas aussi la couleur comme un caractère solide, et je n'en ai point parlé dans mes deux mémoires.

que bientôt quelque savant distingué pût poser des bases assez précises à cet égard, pour qu'elles fussent adoptées par la généralité des entomologistes, et je serais le premier à m'y conformer. Un point important, surtout, serait de bien établir ce qu'on entend par *genre* et *caractères génériques*. Je me suis formé à cet égard quelques principes pour me guider, mais je suis trop peu marquant dans la science pour oser les exprimer, et j'attends avec impatience les volumes que M. le professeur Audouin s'est réservés dans l'histoire des insectes, publiée avec M. Brullé, espérant que ce savant établira la philosophie de la science avec cette précision et cette méthode que l'on trouve dans son beau travail sur le thorax des insectes, et j'ose l'inviter publiquement, comme je le fais en particulier, de rendre ce nouveau service à la science.

Si j'ai donné au *Pachycarus cyaneus* de M. le comte Dejean le nom de *Latreillei*, c'est que j'avais pensé que le *P. cœruleus* était le vrai *cyaneus*, Dej., parce que feu M. Galle, de Toulon, duquel je tenais cet insecte, et qui l'a envoyé en même temps à M. Dejean, m'assura que cet auteur le lui avait nommé *Ditomus cyaneus*, et je me fiais à cette assertion, quoique trouvant en effet quelques différences dans la description, parce que je ne voyais nulle part, dans le *Species*, le *cœruleus*, que j'étais assuré devoir figurer dans la collection de M. Dejean. Si j'ai restitué à cet insecte le nom de M. Brullé, c'est sur la foi de M. Serville, qui m'assura que le *cyaneus* de M. Dejean était une espèce toute différente; mais il ne me dit pas que c'était mon *Latreillei*. Je suis donc tout prêt à restituer à cet insecte le nom qu'il avait avant le mien (1), quelque désir que j'au-

(1) Quoiqu'il soit possible que le *Scarites cyaneus* d'Olivier soit un *Ditomus*, ce que je n'ose assurer, ne connaissant cet insecte que par la figure de cet auteur; mais je crois cependant la chose très-peu probable.

rais eu de faire hommage de cette belle espèce à la mémoire du savant si célèbre qui voulait bien m'honorer de son amitié et de ses conseils (1).

En citant dans mon mémoire la *Clivina arctica* de Paykull, je l'avais mise sous le nom générique de *Leiochiton* Curtis, parce que ce savant anglais l'indiquait ainsi dans le catalogue qu'il m'a communiqué ; mais M. Serville me marqua qu'Eschscholtz avait déjà publié ce genre sous le nom de *Miscodera*, et je crus dès lors que c'était antérieurement à M. Curtis ; je priai donc mon savant ami de faire ce changement s'il en était ainsi. M. Brullé verra ainsi pourquoi j'ai adopté le nom d'Eschscholtz. Je ne possède ni les ouvrages de ce savant, ni ceux de M. Curtis, et je ne pouvais juger la question de mon petit coin, où je suis abandonné à mes propres forces.

Je vois que quelques entomologistes semblent repousser les caractères tirés du menton ; mais je ne puis dire s'ils ont raison, puisqu'ils n'en donnent aucune, et qu'ils émettent cette opinion comme un axiôme dont on ne peut douter. Les modifications qu'éprouve cet organe me paraissent cependant admissibles, comme celles des palpes, antennes, tarses et autres parties de l'insecte. Qu'il me soit donc permis de demander à ces entomologistes s'ils sont convaincus, par quelques faits, que le menton n'a que des fonctions très-peu importantes. Ce que j'ai reconnu jusqu'à présent, c'est que cette partie de la bouche, soit qu'elle ne serve que d'appui à la languette, en protégeant en même

(1) Je viens de voir, depuis que j'ai écrit cet opuscule, dans la collection que M. Barthélemy a donnée au Muséum de Marseille, un *Pachycarus* distinct du *cœruleus* et de mon *Latreillei* ; ce *Pachycarus* me paraîtrait plutôt le *cyaneus* de M. Dejean ; il est d'un beau bleu, et intermédiaire, pour la taille et la convexité, entre les deux espèces que j'ai citées.

temps cet organe si délicat dans la plupart des Coléoptères, soit qu'elle joue un autre rôle dans les fonctions de la vie; c'est que cette partie, dis-je, présente des formes très-caractéristiques dans un grand nombre de familles bien naturelles, et en particulier dans les Carabiques. J'ai donc pensé que les différences que ce menton offrait dans sa forme pouvaient très-bien être employées dans les caractères génériques, et il me semble que cette opinion est partagée par beaucoup d'entomologistes, et par M. Brullé lui-même, puisqu'il s'en est servi très-heureusement dans ses *Liciniens*, *Chlœniens*, *Panagéiens*, et dans d'autres de ses familles. Je vois même avec plaisir qu'il a employé non-seulement la *dent de ce menton*, mais même la forme de cette dent; et je pense, dès-lors, qu'il n'en rejette l'emploi (1) que dans le cas où il a de la peine à l'apercevoir. Je crois donc pouvoir continuer de me servir de tous les caractères que m'offrira le menton, tant que mes yeux, armés d'une loupe s'il est nécessaire (2), me permettront de les voir.

Telles sont les observations que j'ai cru devoir faire sur celles de M. Brullé; puissent-elles être accueillies avec indulgence, et cet entomologiste n'y voir que le désir que j'ai de m'instruire en tâchant d'éclairer la question. Je reconnais volontiers sa supériorité; mais un ignorant peut quelquefois voir ce qui échappe aux regards d'un homme beaucoup plus savant que lui; et c'est cette pensée qui m'a enhardi à faire cette réponse.

(1) Cette dent est très-facile à voir dans les *Ditomus*, et en général dans les Carabiques d'une certaine taille.

(2) Je ne pense pas qu'on veuille proscrire l'usage de cet instrument.

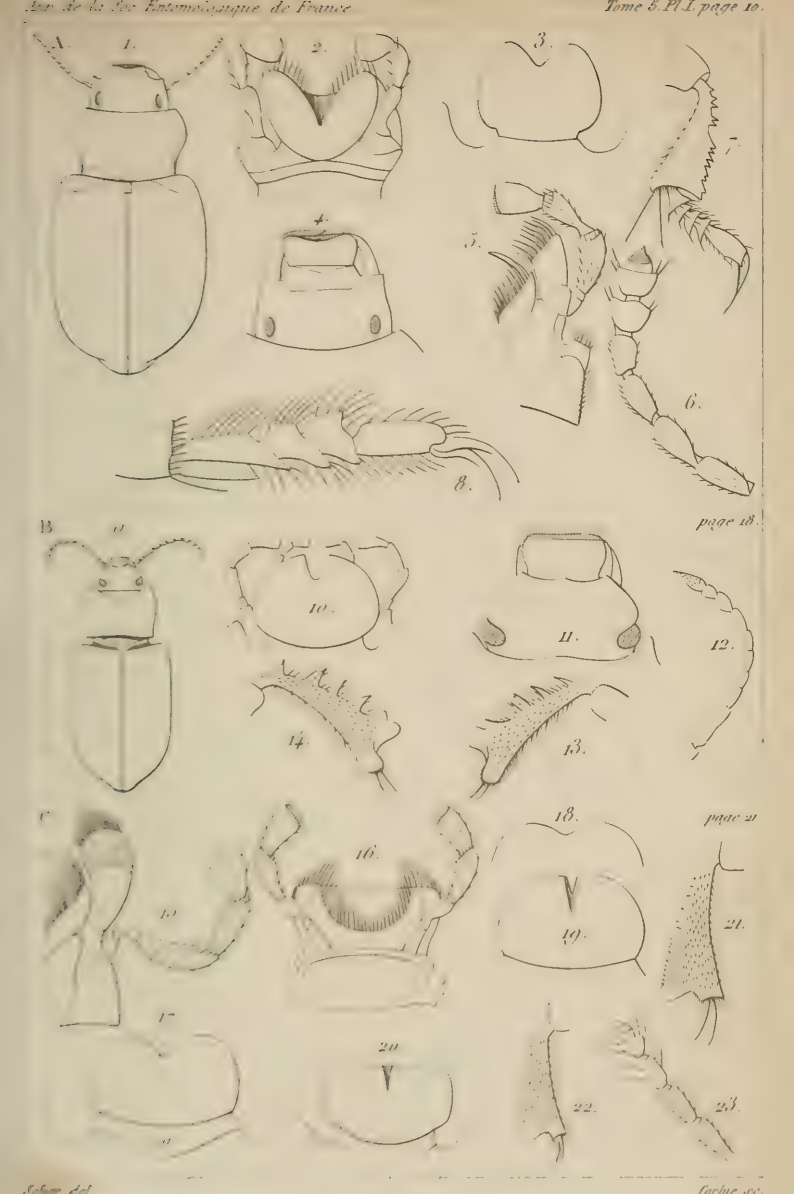

PIMÉLITES.

A. 1 à 8. Platyope Lineata
B. 9. à 14. Diesia 4-Dentata.
C. 15. à 22. G. Trigonoscelis.

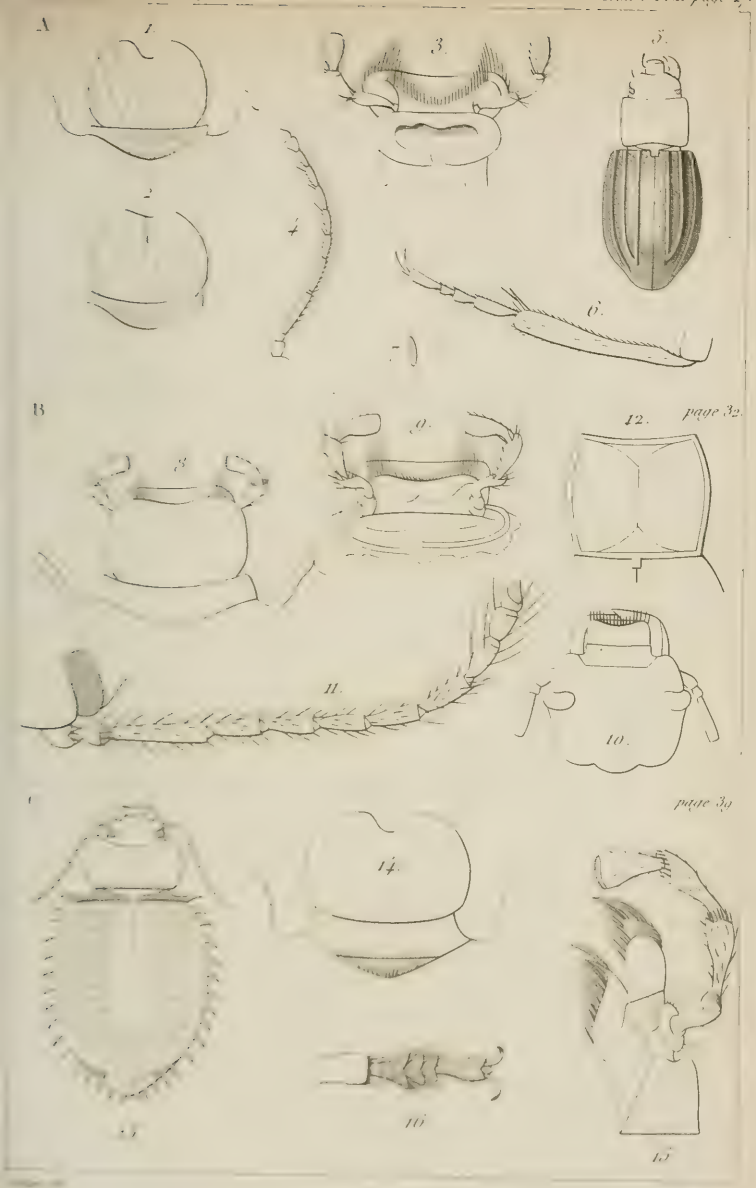

PIMÉLITES.

A. 1 a 7. G. Lasiostola
B. 8 à 12. G. Trachyderma
C. 13 a 16. G. Prionotheca

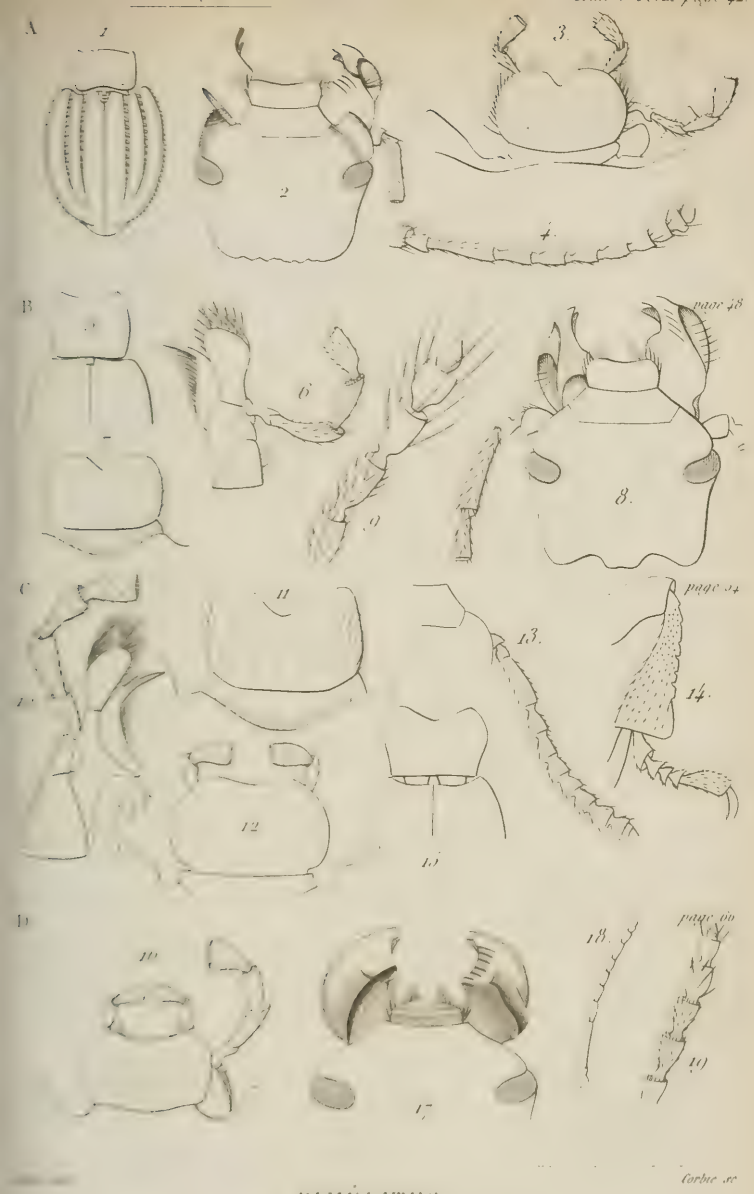

PIMÉLITES.

A 1 a 4. Pterocoma Sarpœ
B 5 a 9 Thriptera Varvasi
C 10 a 15. G. Pachyscelis
D 16 a 19 Pterolasia Squalida

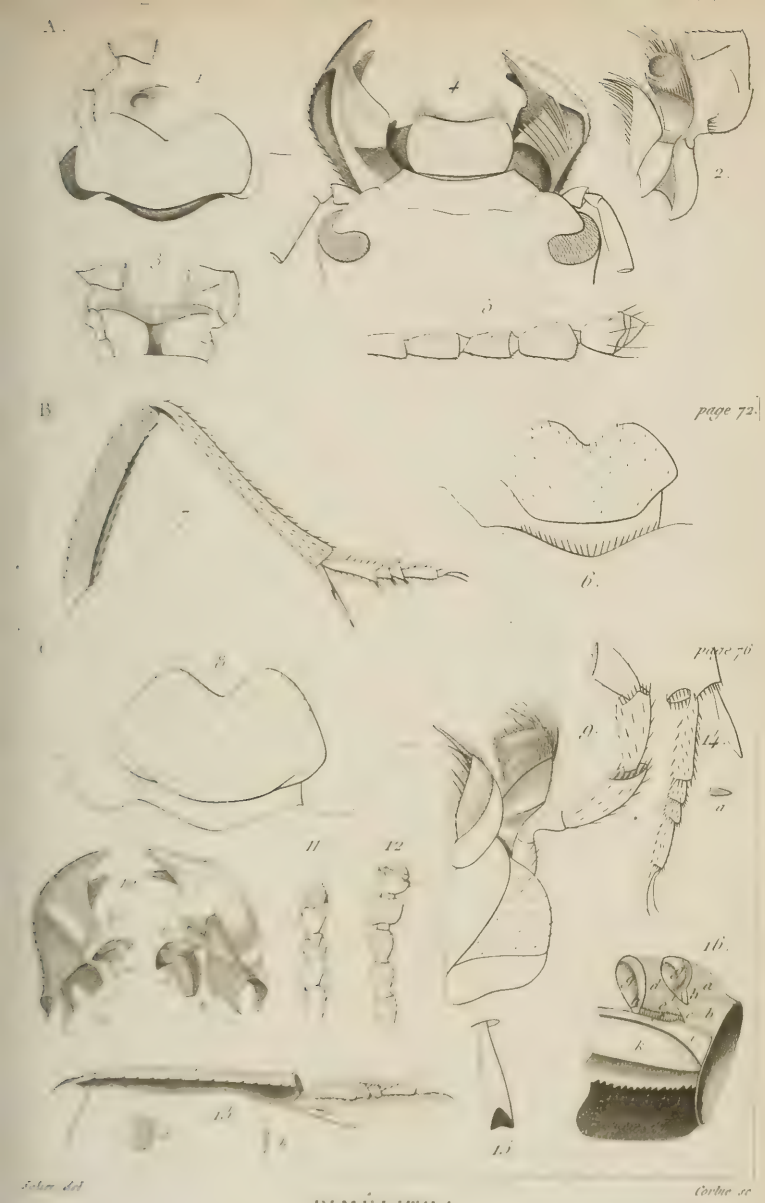

PIMÉLITES

A. 1 à 5. Polpogenia Asidioides
B 6 a 7. Podhomala Suturalis
C. 8 a 16. G Pimelia

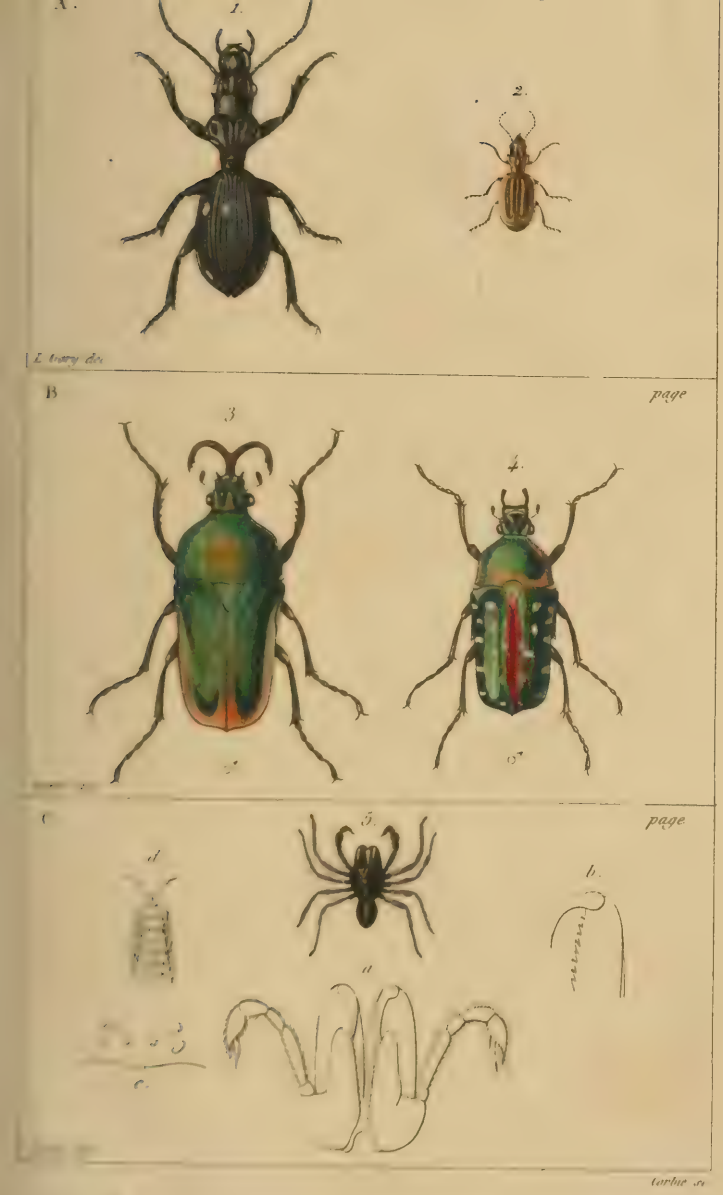

A. 1. Anthia Costata 2. Graphipterus Trivittatus
B. 3. Goliathus Gralla 4. Gnathocera Guttata
C. 5. Atypus Bicolor

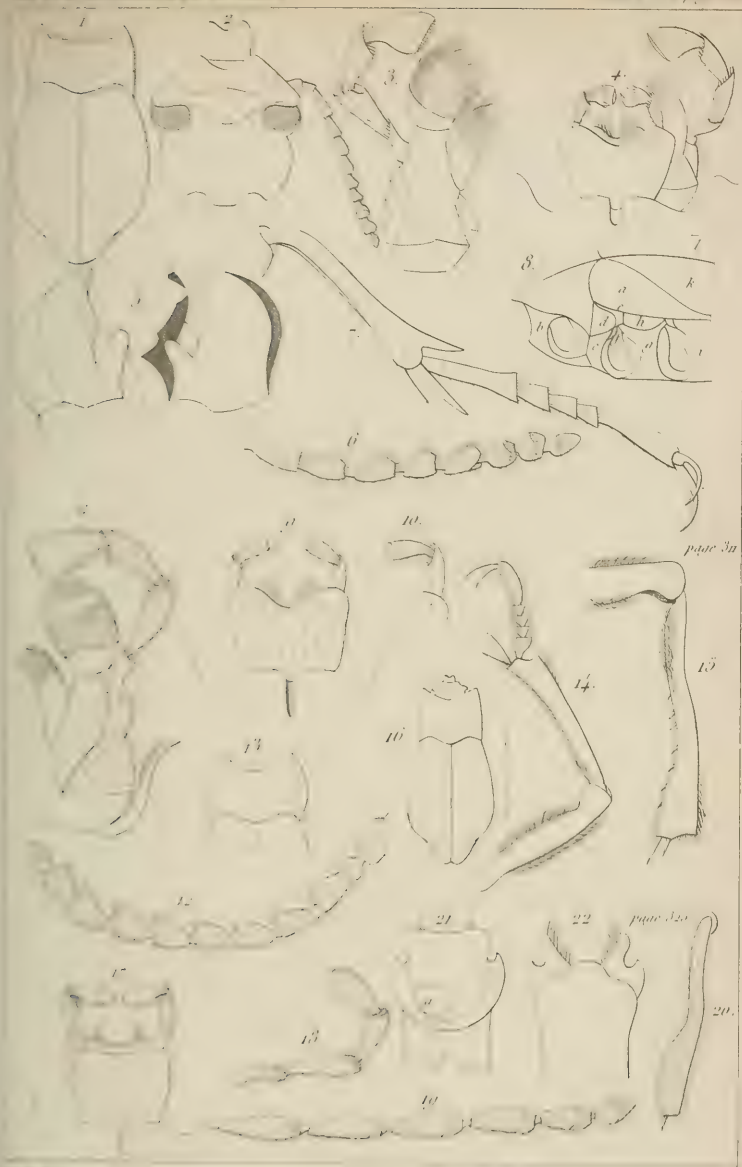

Gerbie sc.

NYCTELYTES.

1 a 8. Genre Nyctelia.
9 a 16. id. Psectrascelis.
17 à 22 id. Cerostena

Gerbie sc

NYCTELYTES.

1 a 3 Genre Mitragenius. 10. a 13. Genre Callyntra.
4 a 9 id Auladera. 14. a 17. id Epipedonota
18 a 22 Genre Entomoderes.

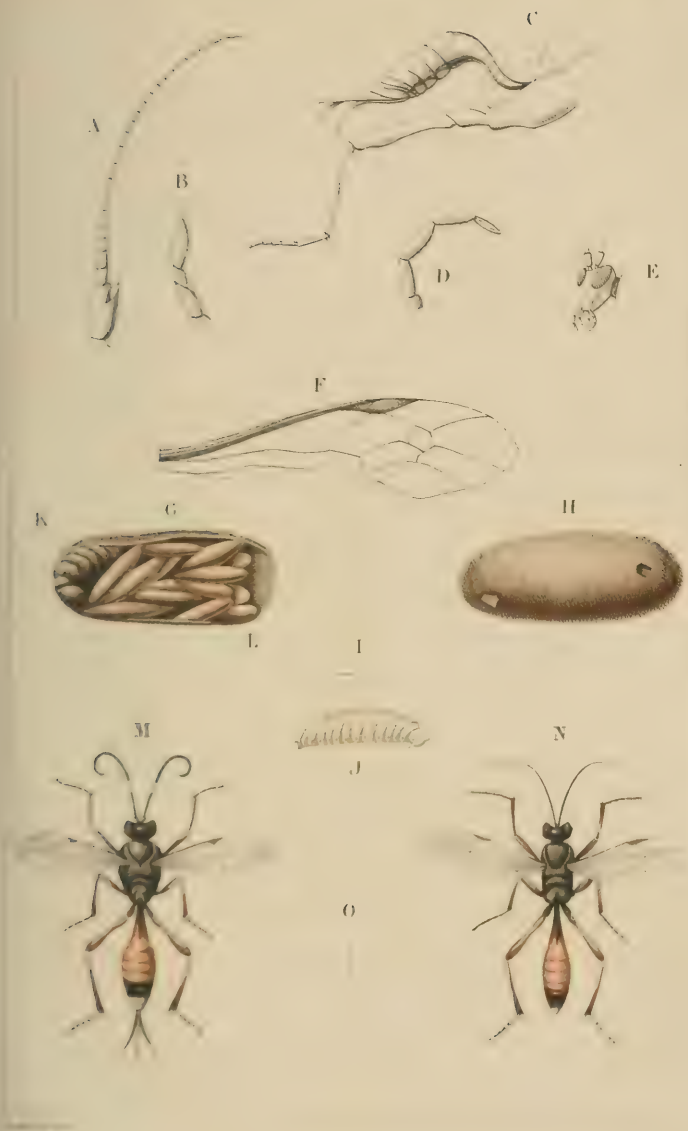

Corbie sc

Cryptus Bombyci

A

page 383.

B

A 1-2 Anthocharis Douei mâle et fém.
B 3-6 Colias Hecla mâle et fém.

Delarue pinx. Corbie sc.

1 Hadena Sommeri ♀ 5. Anarta Algida ♀
2 id Exulis ♂ 6 id. Amissa ♂
3 id Gelata ♀ 7. id. id ♀
4 id Implicata ♀ 8 Larentia Brullei ♂
9 Eudorea Borealis ♂

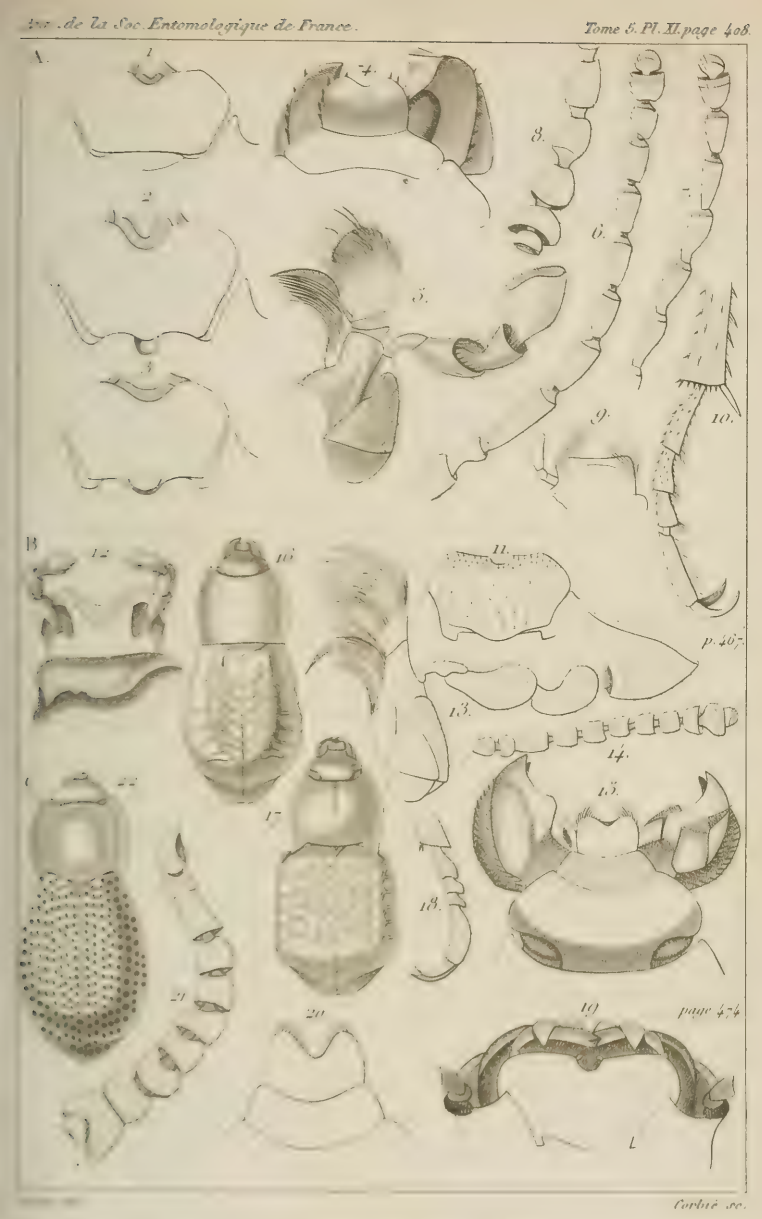

Corbié sc.

A. fig. 1 à 10. détails du Genre Asida
B. fig. 11 à 18 id. id Pelecyphorus
C. fig. 19 à 22 id. id Microschatia

A fig 1. à 4. détails du Genre Machla
B fig 5 à 8 id. id. Stenosides
C fig 9 à 14. id. id. Stenomorpha
D fig 15 à 20 id. id. Cardigenius

A fig 1 a 12 details du Genre Scotinus
B fig 13 a 20 id id Heteroscelis

1 Tettabolus Australasia

2 Scarabaeus Hector *male*

3 id id *fem*

A

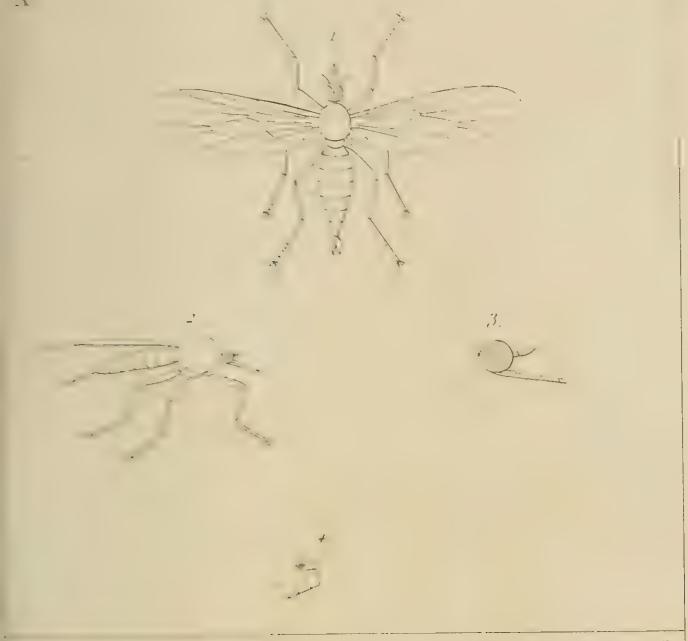

page 521.

B

A Euthinevra Myrtilli

B Lycosa [illegible]

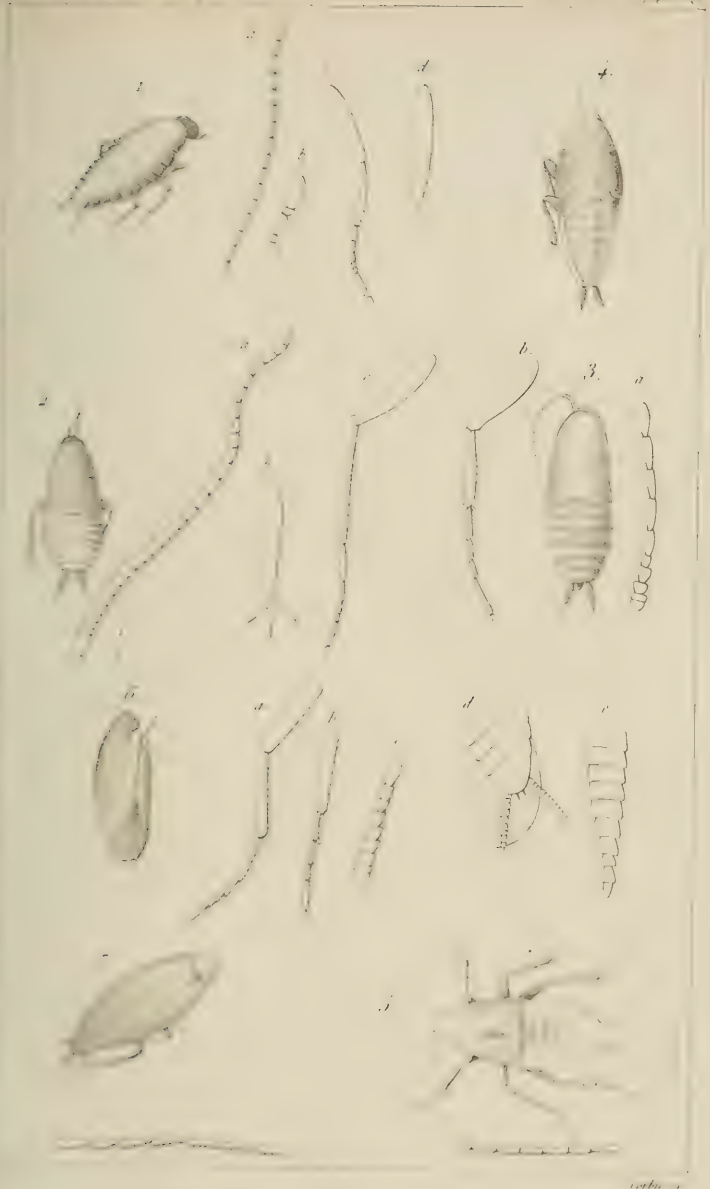

Blattes contenus dans l'Ambre jaune.

A.

B. page 558.

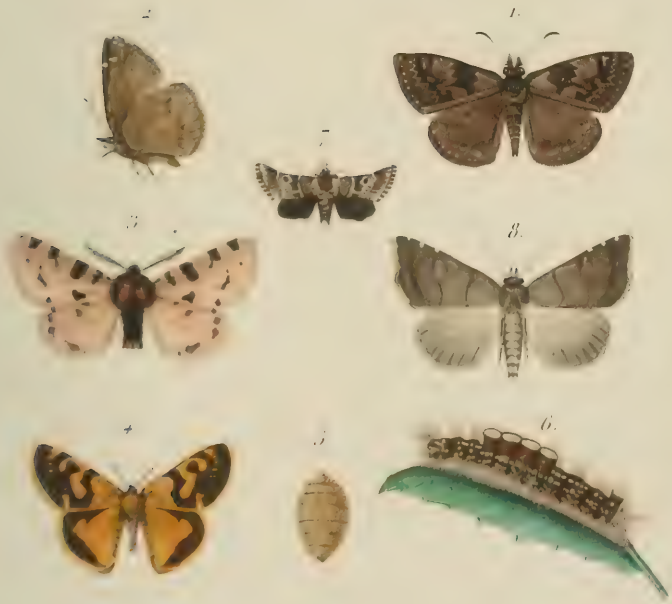

A. 1-4. Trichosoma Boetticum. 5-8. Heterogynis Paradoxa.
B. 1. 2. Tanaos Cervantes ♂. 3. Chelonia Zoraida. 4-6. Orgya Dubia
7. Cleophana Cyclopes. 8. Ophiusa Nubilaris

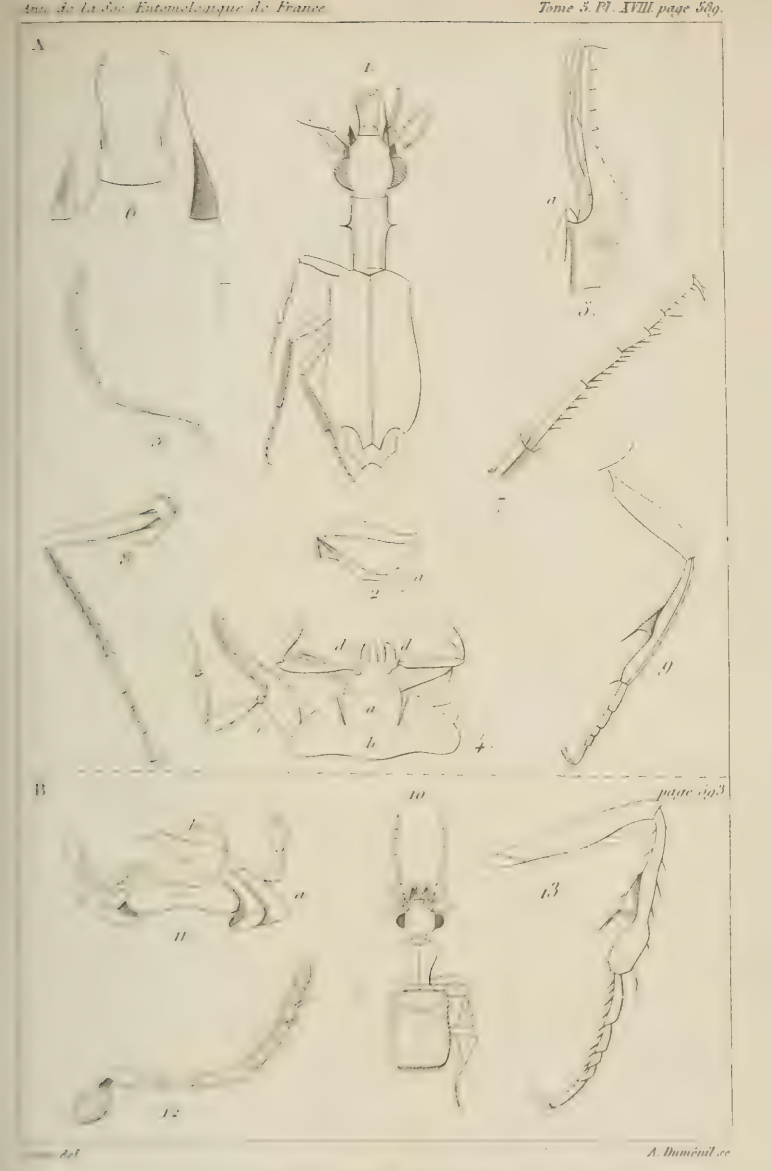

A. *fig 1 à 9.* **Stenocheila Salzmanni** *et détails.*

B. *fig 10 à 13.* **Egra Anthicoides** *et détails*

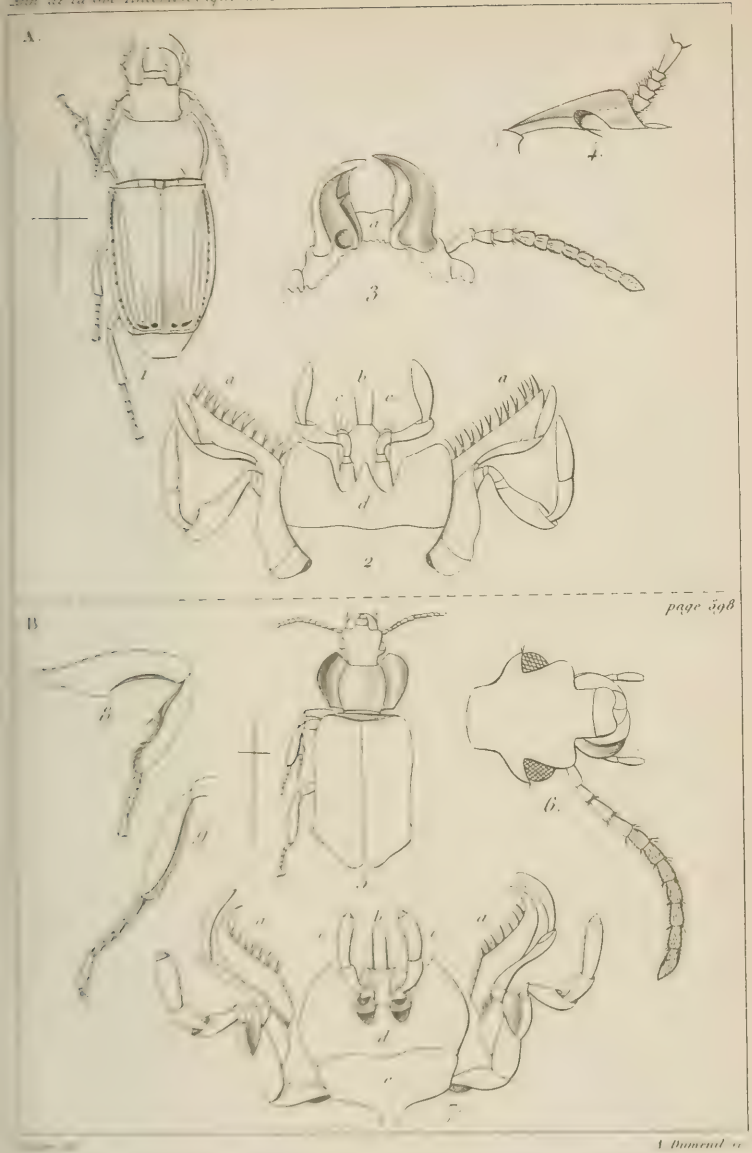

A. *fig. 1. à 4.* **Catapiesis Nitida** *et détails*
B. *fig. 5. à 9.* **Trachelizus Ruffus** *et détails*

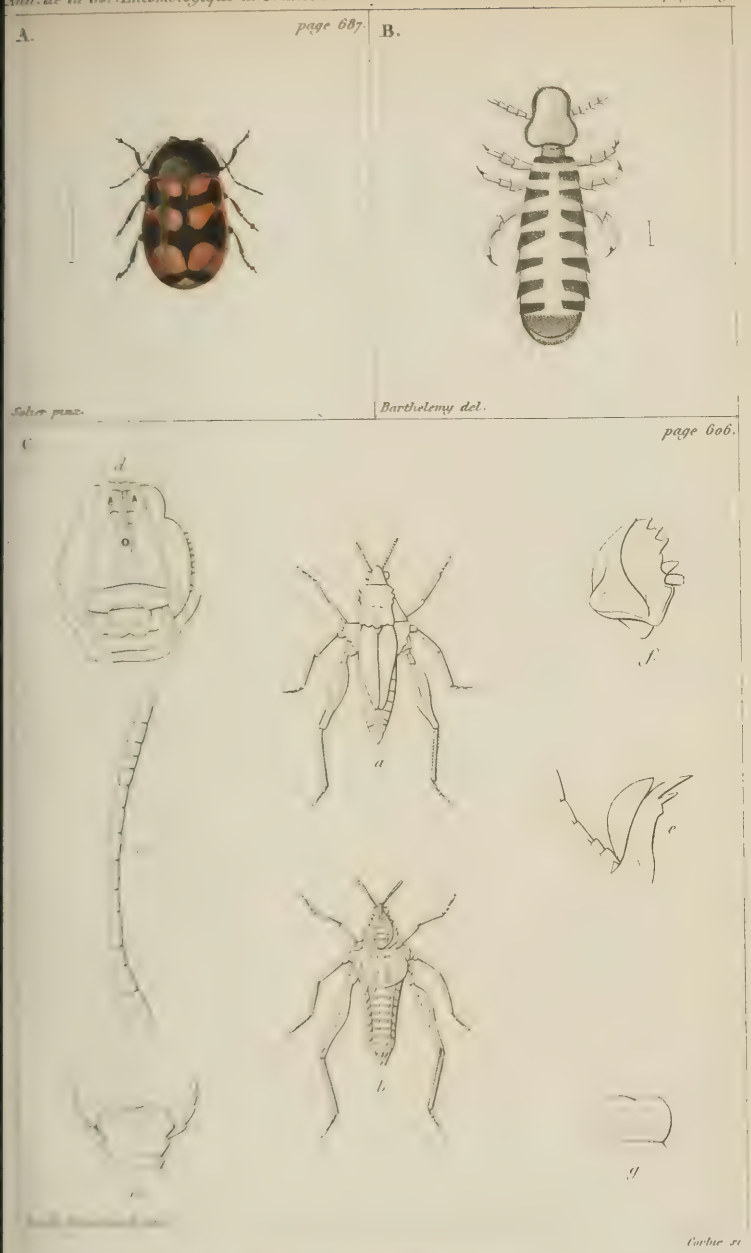

Corbie sc.

A. Chryptocephalus Loreyi.
B. Ricinus Houbaro
C. G^nus Ommexecha ejusque singula.

Paul Bierchard pinx. Corbie sc.

1 2 Ommexecha cyanopterum ♀ 3 4 id. macropterum ♂
5 Audouinii ♂ 6 id. ♀

Corbié sc.

1. Ommexecha virens ♀. 2. O. Servillei ♂. 3. id. ♀. 4. O. homalodemum ♀. 5. O. [illegible] ♀. 6. O. icarhypterum ♀. 7. O. gracile ♀. 8. O. liaspis ♀. 9. O. oxypterum. 10. O. pallidum ♂.

A. fig 1. à 7. détails du G. Cacicus
B. fig 8 à 11. détails du G. Elenophorus
C. fig 12 à 16. détails du G. Morica

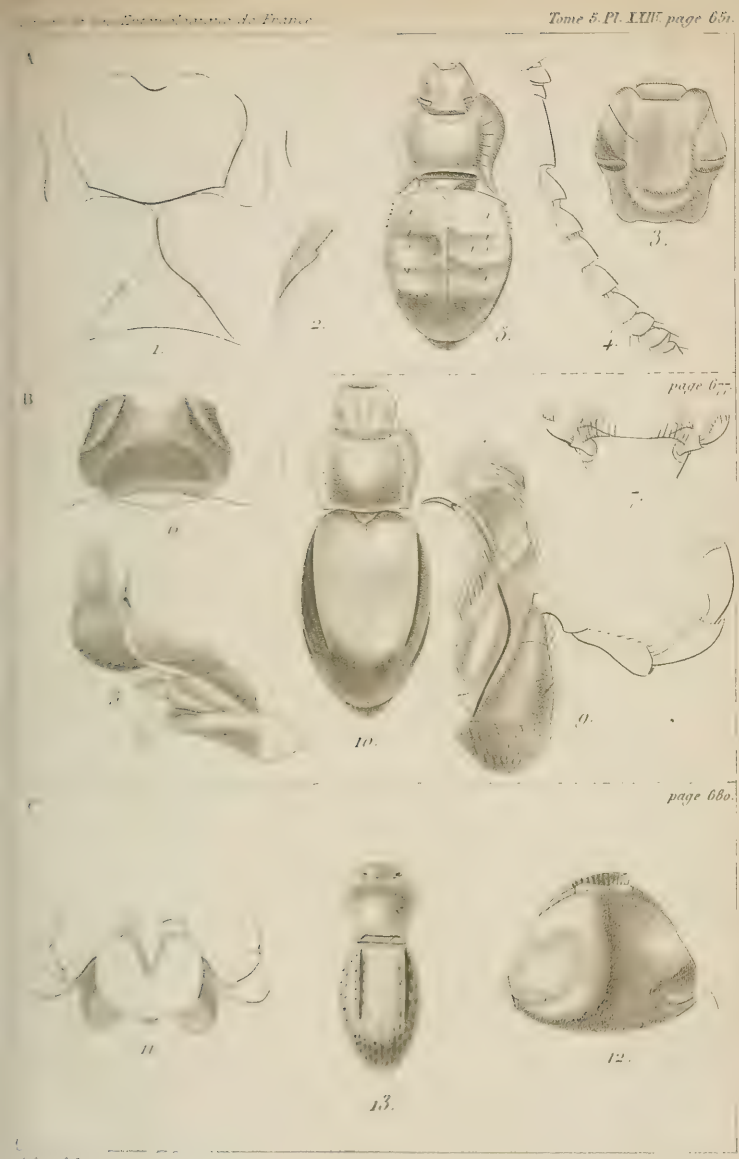

Adler del. A. Duménil sc.

A. fig. 1. à 5. **Akis** Punctata, et détails.
B. fig. 6. à 10. **Cyphogenia** Aurita, et détails.
C. fig. 11. à 13. **Cryptoglossa** Bicostata, et détails.

BULLETIN ENTOMOLOGIQUE.

ANNÉE 1836. — 1er TRIMESTRE.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

(*Séance du 6 janvier* 1836.)

Président, M. Duponchel.

Renouvellement des Membres du Bureau :

M. Duponchel,	*Président.*
M. le baron Feisthamel,	*Vice-Président.*
M. Lefebvre,	*Secrétaire.*
M. Brullé,	*Secrétaire-Adjoint.*
M. Audinet-Serville,	*Archiviste.*
M. Aubé,	*Trésorier.*

M. le docteur Henry Medfort est présent.

Ouvrages offerts. — Réglement de la Société des Sciences naturelles du canton de Vaud.

Atti della Societa Elvetica delle Science naturale raunata in Lugano 1833.

Verhandlungen des Allgemeinen Schweizerischen Gesellschaft et luzern 1834. Ces trois ouvrages par M. Bugnion.

Remarks on a Species of Calandra occurring in the Stones of Tamarinds; par l'auteur M. William Christy.

En nature deux *Colymbetes Snowdonius* (Newmann); par le même.

Séance publique de la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts, du département de la Marne, 1835; par cette Société.

Galeodes Cubæ, par l'auteur M. Lucas.

Seguito delle Memorie di Vulcanologia, par l'auteur M. Maravigna.

Tableaux Synoptiques des Lépidoptères d'Europe, par MM. Devilliers et Guénée, t. 1, 5 livr.; par l'éditeur.

Buffon classique, 117 à 129e livr.; par M. Duménil.

Communications. — M. Audouin fait part d'une lettre de M. Géné, contenant les phrases spécifiques suivantes de dix-sept Coléoptères nouveaux de Sardaigne.

Cicindela Saphyrina, Gen. Læta cærulea, elytris punctis quinque marginalibus albis, sextâ centrali.

Dromius Sturmii, Gen. Niger, subæneus, elytris striatis, interstitiis punctis, maculâ humerali albâ.

Trochalus meridionalis, Gen. Ovatus, postice parùm dilatatus, suprà obscure olivaceus, infrà niger, nitidus; clypeo, thorace utrinque, elytrorum margine exteriori, femoribus intermediis, tibiis anticis rufo-lutescentibus.

Dasytes Protensus, Gen. Linearis, viridi vel cæruleo-æneus, nitidus, parce pubescens, confertim punctulatus; thorace elongato, subcylindrico; elytris absoletissime striatis, coriaceo rugulosis.

Dasytes Imperalis, Gen. Oblongo-vatus, æneo virescens, olivaceo lirtus, tenue punctulatus, antennis pedibusque rufis; elytris pone medinus puncto contrali fasciâque maculari recurva, obscuris.

Trox Cribrum, Gen. Niger, thorace inæquali, elytris confertim et seriatius forealatis, interstitiis angustissimis, planis, lævibus.

Elaphocera,, Nov. Gen. Scarabæidorum Phyllophagorum. Antennæ 10-articulatæ, articulato 1° magno, clavato; 2° globoso, minore; 3° longissimo, in spruam validam antice producto; clavâ in utroque sexa heptaphillâ.

Elaphocera Obscura, Gen. Capite thoraceque nigris, nitidis; elytris obscure castaneis, obsoletissime cortulatis, punctatis, subtus villosa.

Cælodera Excavata, Dej. (*Pachypus*, Oliv.). Feuerna; aptera elytris alisque destituta; thorace æquali, convexo.

Trichius Fasciolatus, Gen. Niger, villosus, elytris bifasciatis, fasciis angustis, flexuosis, testaceis.

Doscus (*Lucanus*) *Musimon*, Gen. Niger, nitidus, depressus, capite varioloso, dente medio, parvo, elevato; elytris confertissime, subato-foveolatis, interstitiis punctultais.

Tentyria Rugosa, Gen. Atra, nitida, thorace globoso, margine postice integenimo; elytris oblongo ovatis, striatis, rugosissimis.

Tentyria Floresii, Gen. Atra, nitida, thorace globoso, margine postice integerrimo; elytris oblongo-ovatis, serratius faveolatis, faveolis profundis.

Tentyria Cribata, Bonelli (*Mus. Gaur.*). Atra, nitida, thorace globoso, oblongiusculo, margine postice in medio producto, obsolete bidentato; elytris oblongo ovalis, pertice attenuatis, obsolete striatis, rugulosis.

Tentyria Pygmæa, Dahl. Atra, nitida, thrace convexo,

transverso, utrinque dilatato rotundato, margine postice subproducto, bidentato; elytris ovalis, levibus.

Asida Solieri, Gen. Ovata, nigra, ferreo pulverulentes, thorace convexo utrinque marginato, marginibus latis, reflexis, rotundatis, postice foveolato; elytris obsolete granulatis, costa unica elevata longitudinali, apicens non attingente.

Meloe Sardous, Gen. Viridi cupreoque variegatus, thorace subquadrato, latè trisoleato; elytris rugosis, tuberculatis, tuberculis latis, obtusis, inæqualibus, levissimis cupreis, interstitiis viridi nitentibus, radiatius strigonis.

Il apprend que M. Pictet s'occupe en ce moment de recherches sur la respiration des Capricornes.

M. Serville annonce qu'il vient de trouver dans ses boîtes de collection quatre *Ptinus Latro* fraîchement éclos, et la larve de cette espèce; elle est blanche, à tête ferrugineuse : elle rongeait un Coléoptère. M. Aubé, de son côté, a observé un *Ptinus Crenatus* attaquant ses insectes, et M. Duponchel une larve de *Cossus Ligniperda*, qui était éclose d'œufs déposés sur un étaloir où elle s'était nourrie aux dépens de l'abdomen d'un *B. Quercus* qui y était placé.

M. Henry Medfort présente une fort belle injection au mercure de la Douve du foie.

Membres reçus. — M. Fischer de Waldheim (de Moscou);

M. Guéneau d'Aumont (de Dijon);

M. Christy (de Londres).

(*Séance du* 20 *janvier* 1836.)

Président: M. Duponchel.

Ouvrages offerts. — Handbuch der Entomologie, t. 2.

Beschreibung einiger neuen oder veniger bekannten Schmarotzerkrebse.

Bericht über die fortschritte der Entomologie im Iahre 1834. Ces trois ouvrages par M. Burmeister.

Buffon classique, 129 à 136e livr., par M. Duménil.

Communication. — M. Lefebvre fait part des détails suivants, extraits d'une lettre que vient de lui adresser M. Fischer de Waldheim;

« Les articles entomologiques contenus dans les tomes 7 et 8 du Bulletin de la Société Impériale de Moscou sont :

Tom. VII. Jimmerthal : sur quelques nouvelles espèces de Diptères et d'Hymenoptères; Ksynicki : sur quelques Coléoptères de la Russie méridionale; Eversmann : Diptères du Volga (catalogue); Fischer : sur une nouvelle espèce de *Branchipus*, et sur quelques Orthoptères du Brésil.

Tome VIII. Faldermann, Lettre sur deux nouveaux Mélasômes (*Melanestris*, *Laticollis*, *Sibiricus*, etc.). Besser : les Jchneumons, de Volhynie (catalogue); Sperk : sur quelques Coléoptères de la Russie méridionale. J'ai donné la description de quelques *Cleonis*, *Thoracicus*, *Fronto*, *Paderi*, *Scalaris* et *Rubrifrons*. J'ai fait une révision du genre *Adesmia*. J'avais proposé, dans mon Entomographie, t. 1, 1822, quelques sous-divisions du genre *Pimelia*. Latreille (Règne animal, t. 5, 1829, p. 6) fait bien mention de *Platyope* et *Diesia*, dont les caractères ne lui paraissent point assez tranchés; mais le genre *Adesmia*, qu'il adopte, n'est pas nommé : il propose un autre nom, *Trachyderma*. Il cite *Pimelia Longipes* comme exemple, qui est pour moi *Adesmia Longipes*. Les espèces qui m'ont paru appartenir au même genre, et qui se trouvent décrites dans le VIIIe volume du Bulletin, sont : 1° *Adesmia Karelini*, atra elytris latis tuberculato muricatis, Turromania; 2° *Ad. Pendere*; c'est la

même que j'ai indiquée comme *Longipes;* mais comme le caractère à longs pieds est générique, je l'ai changé pour cette espèce; 3° *Ad. Faldermanni,* atra, capite thoraceque glabris; elytris medio paullo dilatatis, rostato-tuberculatis; ex Armeniâ; 4° *Ad. Pulcherrima*, Falderm. Atra, elytris lateribus albo pruinosis, tuberculisque rotundis, distantibus, duplice serie; ex Armeniâ; 5° *Ad. Lefebrii*, atra, glabra, nitida; elytris fere lævibus, costis binis et tuberculis latis valde depressis quasi fusis, non nisi lente observandis; ex Ægypto; la même que vous avez eu la complaisance de m'envoyer.

Sous presse : Faldermanni Coleoptera Persico-Armeniaca, où presque tout est nouveau. Le Mémoire est accompagné de dix planches, etc., etc. »

Le Secrétaire annonce que M. Antonio Villa, de Milan, va sous peu faire paraître un nouveau supplément à son catalogue de Coléoptères, avec la description des espèces nouvelles.

Il annonce également que M. le docteur Gutch, de Londres, a fait paraître la première partie de son cours de lecture sur l'Entomologie.

Lectures. Classification des Parasites par M. Boudier.

Notice sur les dévastations de la larve du *Colaspis Barbara,* par M. Léon Dufour.

Description d'un *Anthocaris* nouveau, *A. Gallo-Algirus,* par M. Barthélemy de Marseille.

Description et figure du même Anthocaris, *A. Douei,* par M. Pierret. La Société adopte le nom de ce dernier.

M. Lefebvre s'élève contre le peu de stabilité dans les caractères spécifiques que ces deux auteurs assignent à cette nouvelle espèce, et la rapporte à l'*A. Eupheno* dont il ne la regarde que comme une très-légère variété locale. Il pré-

sente, à l'appui de son assertion, ces deux Lépidoptères en nature à l'examen de la Société.

Membre reçu. M. Soldé de Paris.

(*Séance du 3 février* 1836.)

Président : M. Duponchel.

Ouvrages offerts. — Buffon classique, 137 à 140e livr., par M. Duménil.

Lépidoptères d'Europe, par M. Duponchel. Complément, livr. 16 et 17; par l'éditeur.

Communications. — Le Secrétaire annonce que M. Pictet travaille en ce moment sur la respiration des Capricornes.

Lectures. — Nouveau genre d'Hémiptères de la tribu des Hydrocorises, Famille des Notonectides. Le *G. Anisops*, par M. Spinola.

Nouvelle classification des Buprestides, par le même.

Nouvelle espèce de Tétralobus (*Tetr. Australasiæ*), par M. Gory.

Rectification des Homoptères de la 29e livraison des Illustrations de Zoologie de M. Lesson, par M. le comte de Castelneau.

Il en résulte que les espèces nommées par M. Lesson, sont :

1. La Bocydie a clochettes, *Bocydium tintinnabuliferum*, c'est le *Centrotus globularis* de Fabricius, Syst. rhyng. p. 16, n° 3. Pallas l'a figuré dans ses Spicil. zool. 9, 22, pl. 1, fig. 12. D. E. F. et Stoll dans ses Cicad. pl. 28.

fig. 163. Il sert de type à mon genre Sphæronotus (Ann. Soc. Ent., t. , p. 229), l'on en trouve aussi une figure dans l'animal Kingdom, pl. 108, fig. 2.

2. Le Darnis a écu, *Darnis scutelligera.*

Cet insecte ne rentre pas dans le genre *Darnis* de Fabricius; il s'en distingue par son corselet armé de grandes cornes latérales que ne présentent jamais ces insectes et par ses hémélytres dont les bords dépassent très-notablement les côtés de l'avance postérieure du thorax (Stethidium); tous ces caractères placent cette espèce dans le genre *Hemiptycha* de M. Germar.

Quant à l'espèce, elle est connue depuis bien long-temps, c'est le *Centrotus punctatus* de Fabricius, Ent. Syst. 4, 13, 21. — Syst. rhyng. p. 18, n° 12. Je crois que l'on doit aussi y rapporter la *Membracis marginata* du même auteur (Ent. Syst. 4, 72, 17), qui est le *Centrotus marginatus* du Syst. rhyng., p. 18, n° 11. Stoll a aussi figuré cette espèce, Cicad. I, pl. 11, fig. 53. Il lui donne la Chine pour patrie, et Fabricius, qui ne la connaissait que d'après lui, a été conduit par cette erreur de localité à en faire une espèce différente de son *Centrotas punctatus* qui vient du Brésil. M. Germar a décrit la même espèce sous le nom de *Hemiptycha cervus*, Revue Entom., t. 3, p. 247, n° 5.

3. La Bocydie casquée, *Bocydium galeritum.*

Cette espèce me semble être effectivement nouvelle. Voici sa phrase synoptique :

B. Prothorax rufo, brevi, spinoso, elevato, clavato, producto, recurvato, compresso, acuto, corpore longiore terminato; elytris maculâ baseos rufa.

Habitat in Brasiliâ.

4. La Tragope Satan, *Tragopa Satanas.*

Cet insecte ne saurait rentrer dans le genre *Tragopa* de Latreille, dont le corps est court et conique, et dont les hémélytres sont presque entièrement cachées sous l'avance postérieure du corselet (Stethidium).

Cet insecte est mon *Pterygia Maquarti* (Ann. Soc. Ent., t. 1, p. 226). M. Germar (Ann. Soc. Ent., t. 1, p. 183) n'adopte pas ce genre et le réunit aux *Membracis ;* mais dans tous les cas, cet insecte me semble devoir constituer au moins une section particulière.

5. Ranatre Bicorne, *Ranatra Bicornis.*

Ce n'est pas sans étonnement que l'on voit M. Lesson donner le nom de *Ranatra* à une nouvelle coupe générique : il ne peut ignorer que ce nom est appliqué par Fabricius à un genre d'Hémiptères qui a été adopté depuis par tous les entomologistes.

Du reste, le genre dont il est ici question est établi depuis plusieurs années, c'est celui auquel j'ai donné le nom d'Heteronotus dans le premier volume des Annales de la Société, où j'en ai décrit six espèces, dont j'en ai figuré quatre. M. Germar la publia peu de temps après dans la Revue entomologique de M. Silbermann, sous le nom de *Combophora;* mais en y réunissant, à tort selon moi, le genre que j'avois appelé *Cyphonia*, et qui est absolument distinct. Du reste, ce savant entomologiste adopta depuis, lui-même, mon nom d'*Heteronotus* (Rev. Ent., t. 3, p. 254), et fut suivi sous ce rapport par M. Burmeister.

Quant à l'espèce que M. Lesson nomme *Bicornis*, c'est celle que j'ai appelé *Inermis* (Ann. Soc. Ent., t. 1, p. 96, pl. 3, fig. 10), et je suis très porté à croire avec M. Burmeister que celle que j'ai nommée dans le même mémoire

Flavolineatus (même planche, fig. 9), n'en est qu'une variété femelle. M. Lesson, tout en changeant le nom de cet insecte, le rapporte à la *Membracis horrida*. Fab. Mant. t. 2, p. 264, n° 15. — Ent. Syst. 4, 21, 18. *Centrotus horridus*, Syst. rhyng. p. 16, n° 1, et je crois qu'il est le premier qui ait fait ce rapprochement, qui me semble exact. Du reste, cet insecte a reçu beaucoup d'autres noms : c'est le *Centrotus furcatus*, Gray anim. Kingdom, pl. 108, fig. 1, et la *Fulgora punctata* du même ouvrage, pl. 135, fig. 12.

Cette espèce est aussi, suivant M. Germar, sa *Combophora vulnerans* (Rev. Ent., t. 1, p. 132).

6. Ranatre Portegland, *Ranatra glandifera*, qui n'est qu'une variéte plus claire de mon *Heteronotus nigricans*. (Ann. Soc. Ent., t. 1, p. 96, n° 2, pl. 3, fig. 8.)

Membres reçus. — M. Kunze (de Leipsig);

M. Guyot (de Neufchâtel).

(*Séance du* 17 *février* 1836.)

Président : M. Duponchel.

Ouvrages offerts. — Bemer kungen über die Mundmagen oder die eingeweidenerven (Nervus sympathicus seu nervi reproductorii), et Naturhistoriche bemerkungen über Wurzelcochenille, etc.; par l'auteur M. Brandt.

Buffon classique, 141-144e livr., par M. Duménil.

Histoire naturelle et Iconographie des Coléoptères, par MM. de Castelneau et Gory, 5e livr.

Communication. — M. Boisduval annonce qu'il vient de

trouver, parmi les Lépidoptères du groupe des Coliades, un caractère spécifique qui, selon les espèces, varie de forme et de grandeur, et parfois même est absent. Il consiste en une espèce de poche ou de sac glanduleux que les mâles portent sur le bord antérieur des ailes postérieures contre leur origine. Il est, par exemple, très-marqué dans *Edusa*, petit et lenticulaire dans *Myrmidone*, et nul dans *Hyale* et *Chrysothème*, etc.

M. Audouin met sous les yeux de la Société un petit Coléoptère que lui a donné M. Robert, de Chenée près de Liége, et qui appartient à la Famille des Xylophages; il vient se placer près des Cerylons. Cet insecte, qui n'a guère que trois quarts de ligne de longueur, est entièrement privé d'yeux. M. Wesmael, qui l'a dernièrement étudié, lui a donné le nom d'*Anommatus*. Il désigne l'espèce unique qu'il renferme sous celui de *Terricola*.

Ce même professeur montre à la Société un bocal rempli de petites *Podures* très-bien conservées dans l'alcool, et qui ont été dernièrement récoltées par MM. Breschet et Becquerel sur une montagne couverte de neige, le mont Velant dans le col du grand Saint-Bernard, dans les Alpes. Ces insectes couvraient la neige dans l'étendue de plusieurs mètres, et à quelque distance ils ressemblaient à de la poudre noire, qui aurait été accumulée sur cette surface blanche. Non seulement il en existait à la superficie de la neige, mais encore à plus d'un pied dans son intérieur. MM. Brechet et Becquerel, dans toutes leurs courses sur différents points des Alpes et sur les glaciers, n'ont plus trouvé un seul de ces curieux insectes. M. Audouin se propose d'étudier avec soin ces Podures, qui sont peu connues et qui diffèrent peut-être de la *Podura Nivalis* de Linné.

Lecture. — M. le baron Feisthamel communique les détails suivants sur les ravages d'une larve de *Scolytus*, obser-

vée dans le bois de Vincennes par M. son frère, garde général de ce bois.

Une mortalité considérable a frappé une grande partie des arbres du parc de Vincennes; cinq cents pieds ont été marqués pour être abattus, et une quantité au moins égale est encore frappée de langueur et de dépérissement, et il sera nécessaire d'en faire l'exploitation l'année prochaine.

L'effet probable de ce dépérissement peut être attribué à deux causes différentes : 1° la grande sécheresse qui a régné en 1834 et 1835; 2° la présence d'une quantité innombrable de larves ou vers que l'on croit provenir de l'insecte nommé *Scolytus*, qui s'est trouvé dans tous les pieds attaqués.

Au printemps de 1835, une assez grande quantité de feuilles naissantes tombaient au pied des arbres, coupées dans leurs pétioles; malheureusement on ne vérifia pas quels étaient les insectes qui coupaient ces feuilles : en frappant plusieurs de ces arbres, il en tombait quantité de petits *Charançons* verts ou bruns, et je ne me rappelle pas d'y avoir remarqué beaucoup de *Scolytes*.

Dès le mois de juin, une grande partie des arbres de l'âge de 25 à 40 ans semblèrent malades, les feuilles jaunirent, et il fut aisé de voir, en levant l'écorce de ces arbres, que la sève était entièrement tarie.

Le sol du parc de Vincennes, surtout dans les portions les plus affectées de cette maladie (elles se trouvent à l'ouest de la grande route de Paris à Saint-Maur), a très-peu de profondeur, est d'une nature sèche et brûlante; les racines y pivotent peu, en raison d'un tuf caillouteux qui existe à 15 ou 18 pouces de profondeur; et elles ont pu, par conséquent, souffrir plus que partout ailleurs de la sécheresse, et être hors d'état de fournir à l'arbre les sucs nécessaires à l'alimentation de la sève;

Dans le courant de l'été, je remarquai à la majeure partie des arbres malades plusieurs piqûres à l'écorce, du trou desquelles il s'écoulait un léger suintement noirâtre : en observant ce liquide attentivement, on y voyait s'agiter une grande quantité de petits vers blancs très-fins et déliés, longs de deux lignes au plus; en levant l'écorce où était cette piqûre, on trouvait, dans un sillon qui y était tracé (le sillon tracé par l'insecte parfait est toujours en travers, au lieu que ceux des larves sont en long, comme le corps de l'arbre), un petit insecte brun, à tête noire, que l'on a cru reconnaître pour une espèce de Scolyte, et qui ne se trouvait jamais à plus d'un pouce de la piqûre ou trou mentionné : cet insecte était mort, et il sera facile de le trouver encore dans l'écorce des morceaux échantillons joints à ce détail.

Lorsque le suintement se montra, dans les mois de mai et suivants, l'écorce, intérieurement, offrait déjà des signes évidents de mortalité par sa teinte brune et sa sécheresse : quelques larves, semblables à celles qui existent encore, se montraient sous l'écorce qu'elles commençaient à sillonner, mais elles étaient généralement peu abondantes et ne se trouvaient qu'aux environs des piqûres, ce qui indiquerait assez positivement qu'elles étaient le produit de l'insecte qui avait piqué l'écorce.

Mais au mois de septembre, ces larves s'étaient multipliées par millier, et l'écorce en était remplie depuis la tête de l'arbre jusqu'au pied, et même, sur plusieurs sujets, l'écorce en a été détachée entièrement : dans une portion de 8 pouces sur 6 pouces de diamètre, j'ai compté 135 larves.

Les gelées de cet hiver auraient dû faire présumer que cet insecte destructeur périrait; mais j'ai vérifié, pendant que le froid était le plus vif, que les larves étaient simplement engourdies.

Il est donc à craindre que, se reproduisant au printemps, elles ne deviennent tellement abondantes que l'existence des arbres du parc ne soit gravement compromise.

Une remarque que j'ai faite, c'est que cet insecte n'a attaqué, dans les massifs, que les arbres qui avaient souffert, et d'une grosseur assez forte, tandis que les taillis et jeunes bois n'en ont que très-peu ou point soufferts.

Un ouvrage forestier allemand rapporte qu'en 1803 l'Allemagne a perdu plusieurs mille arpents de bois par les ravages d'un insecte Scarabée dont il ne donne pas le nom; que son instinct consistait à percer l'écorce pour s'y introduire et y déposer ses œufs, germes féconds des vers qui éclosent en si grand nombre, que des forestiers allemands ont estimé qu'une seule tige en avait 80,000 et plus.....

Il importerait donc de s'assurer, 1° si ce ver est bien le produit de l'insecte que l'on a nommé Scolyte; 2° s'il attaquera les arbres dans lesquels la sève sera très-active; 3° si enfin il n'est pas le résultat de la maladie que les arbres ont éprouvée par suite du manque de sève; 4° et de savoir quels seraient les moyens que l'on pourrait employer (autre que l'exploitation) pour arrêter un semblable fléau, ce qui pourrait, s'il devenait général, anéantir dans deux ans les produits forestiers de quarante ans d'éducation.

M. Dupont pense que cet insecte pourrait être l'*Agrilus Viridis* qu'il a pris dans les mêmes circonstances.

Membre reçu. — M. Fischer Edle von Rôstrerstamm (de Nixdorf, Bohême).

(*Séance du 2 mars 1836.*)

Président : M. Duponchel.

M. Contamine est présent.

Ouvrages offerts. — Description d'un nouveau genre d'insectes Diptères de la famille des Notacanthes ; par l'auteur, M. Macquart.

Supplément aux Lépidoptères de France, par M. Duponchel, t. 2, Crépusculaires, 4e livr. ; par l'éditeur.

Mémoria della Reale Accademia della Scienze di Torino, t. 38 ; par cette Académie.

Buffon classique, 145e à 148e livr. inclusiv. ; par M. Duménil.

Communications. — M. Gervais donne quelques détails sur les observations faites par M. de Blainville sur le genre *Peripatus* de Guilding ; le genre Péripate que Guilding a décrit comme appartenant à Actypèdes Mollusques, a été considéré par MM. Audouin et Edwards comme appartenant à la classe des Annélides. M. de Blainville en fait aussi un animal articulé ; mais il pense que le *Peripatus* devra former une nouvelle classe intermédiaire aux *Myriapodes* et aux *Chétopodes*, c'est-à-dire aux Annélides à soies. Cette classe prendra encore le nom de *Melacopodes*. On ne connaît jusqu'ici qu'une seule espèce de *Peripatus*, le *P. Juliformis* Guilding, qui est d'Amérique. M. de Blainville en possède une seconde du cap de Bonne-Espérance. *P. Brevis* Blainville.

M. Audouin présente des détails sur l'histoire de la larve qui a fait périr une si grande quantité de chênes dans le bois de Vincennes, et dont il a été question dans la der-

nière séance. Cette larve est celle du *Scolytus Pygmæus* Gyll. La femelle fait sous l'écorce une galerie transversale, puis elle dépose ses œufs sur les deux bords de cette galerie, et les larves qui en naissent creusent chacune, les unes en montant, les autres en descendant, des sillons longitudinaux tellement rapprochés entre eux, que les espaces qui les séparent ou les parties intactes de l'aubier sont réduites à des lamelles minces comme la lame d'un canif. M. Audouin montre une portion de tronc de chêne de deux pieds de longueur qui lui a été remise par M. Feisthamel, et dont le jeune bois ou la couche la plus superficielle de l'aubier est sillonnée à un tel point qu'il n'existe pas une surface de deux lignes qui ne soit creusée. Parmi les faits curieux qu'a présentés l'étude des mœurs de cet insecte destructeur, il en est deux sur lesquels M. Audouin insiste : le premier est relatif au choix que fait la femelle d'un lieu convenable pour pénétrer sous l'écorce. Elle choisit généralement un point où cette écorce présente un enfoncement, une fissure. Là, elle creuse plus facilement, et l'entrée de sa galerie se trouve masquée par les rugosités de cette fissure, et plus à l'abri des insectes ennemis qui en voudraient à sa progéniture. Le second fait remarquable que présente l'histoire de cet insecte, c'est que la femelle après avoir pondu ses œufs, meurt dans sa galerie; mais, par un merveilleux instinct, elle a le soin de venir ordinairement expirer à l'entrée de l'ouverture de sa galerie, de telle sorte que ce trou est obstrué par son cadavre, qui se dessèche et reste adhérent comme un bouchon à cette entrée. Cette manœuvre remarquable devient un obstacle de plus à vaincre pour les insectes parasites des Scolytes à l'état de larve. Malgré cette précaution, M. Audouin a reconnu que des petits Ichneumonides vivaient aux dépens de ces larves et les faisaient périr au moment de leur métamorphose en

nymphe. Il fera connaître plus tard les mœurs de ces Hyménoptères, dont on ne saurait trop désirer la multiplication. Enfin il termine par quelques considérations sur les ravages qu'ont occasionés ces insectes dans le bois de Vincennes. Il est convaincu que si on eût reconnu plus tôt la cause du dépérissement des arbres, on aurait pu par des abattis convenablement faits, éviter d'employer le moyen extrême d'en arriver à déraciner plus de cinquante mille pieds de l'âge de vingt-cinq à quarante ans.

M. Audouin communique un tronc de hêtre de la forêt de Compiègne et qui a été sillonné par des galeries étroites qui ont détruit une grande partie de la substance ligneuse. Il présente la larve qui les a creusées : elle appartient, suivant lui, au genre *Bupreste*, et spécialement au *Buprestis Berolinensis*. Il met sous les yeuxde la Société deux individus de cette espèce qui ont été retirés de ces galeries : ils y étaient morts sans avoir pu percer l'écorce de l'arbre pour sortir. M. Audouin a fait l'anatomie de cette larve qu'il figure sur le tableau. Plusieurs individus qu'il conserve en observation ne laisseront aucun doute sur l'insecte qui provient de cette larve. Quelques membres pensent que cette larve appartient plutôt à un Longicorne ; d'autres au contraire trouvent qu'elle en diffère sous une foule de points. M. Audouin rédigera sur cet objet un mémoire spécial.

M. Audouin annonce que M. Wesmael, qui a publié en 1833 une monographie des Odynères de la Belgique, vient de lui adresser un supplément dans lequel il ajoute aux caractères tirés de la forme des mandibules pour distinguer les Guépiaires sociales des Guépiaires solitaires, un autre caractère fourni par les crochets des tarses. Ces tarses sont entiers chez les Guêpes et les Polistes, tandis qu'ils sont toujours unidentés ou bifides au bout chez les Ptérochiles, les Odynères et les Eumènes. M. Wesmael a reconnu que

sous la dénomination d'*Odynerus Parietum* il avait confondu trois espèces, difficiles cependant à caractériser. Il en résulte que le nombre total des espèces belges se trouve porté à dix. L'auteur les avait réparties en trois groupes. Aujourd'hui il donne à ces trois groupes des noms, et les considère comme autant de sous-genres. Le premier (sous-genre *Oplopus*) renferme les *O. Renifornis, Spinipes, Melanocephalus*; le deuxième (sous-genre *Ancistrocerus*) contient les *O. Oviventris, Parietum, Trifasciatus, Antilope* : l'*O. Oviventris* et l'*O. Trifasciatus* sont les deux espèces qui avaient été confondues avec l'*O. Parietum*; le troisième (sous-genre *Symmorphus*) se compose des *O. Crassicornis, Elegans, Bifasciatus*. M. Wesmael adoptant entièrement l'opinion de Latreille et de M. Audouin sur la composition du thorax des Hyménoptères, et reconnaissant que dans les espèces à abdomen pédiculé, cette partie du corps est formée en arrière par le premier anneau de l'abdomen, propose de désigner dans les descriptions cet anneau abdominal, associé d'une manière si intime au thorax, sous le nom de *Gastrothorax*. M. Audouin reconnaît l'utilité que peut avoir cette nouvelle dénomination, et, pour son compte, il l'adoptera. M. Wesmael a joint à son travail une planche représentant le premier anneau de l'abdomen dans les trois espèces *Oviventris, Parietum* et *Trifasciatus*. C'est dans les formes de cet anneau qui suit le *Gastrothorax* que résident les caractères distinctifs. L'*O. Oviventris* est une espèce nouvelle. L'*O. Trifasciatus* a pour synonyme le mâle, la *Vespa Gazella*, Panzer, et la femelle, la *Vespa Trifasciata*, Fabricius.

M. Lefebvre fait part de la découverte que l'on a faite à six cents pieds sous terre, dans la couche de houille de Dalmarnock, en Angleterre, d'une espèce de *Limnobia* probablement perdue, attachée encore à une branche fossile du *Calamites Dubius*.

Le même communique l'extrait d'une lettre de M. Fischer de Rostlerstamm, sur ses travaux sur les Microlépidoptères qui, d'après ses observations, lui semblent tout aussi faciles à classer et à connaître que les Lépidoptères-Diurnes, malgré les Variétés infinies que présentent souvent ces petites espèces.

Lectures. — Observations sur la *Filistata Bicolor*, par M. Léon Dufour.

Description d'un Diptère nouveau du genre *Paramesia*, par M. Robert.

Notice sur quelques *Libellulines* trouvées récemment en Belgique, par M. Edmond de Selys Longchamps.

Notice sur une nouvelle *Lycose*, par M. Lucas:

Description d'un nouveau Diptère de la famille des *Tanystomes*, par M. Macquart.

Description de quelques Crustacés nouveaux de la famille des *Hypérines*, par M. Guérin.

Note monographique sur le genre *Limnadia*, et nouvelle espèce de ce genre propre à l'île Maurice, par le même.

A l'occasion du mémoire de M. Guérin, M. Audouin rappelle que dans la séance du 2 septembre 1835 il a communiqué à la Société le fait de l'existence du genre *Limnadia* à l'île Maurice. M. Guérin en avait reçu un certain nombre d'individus dans l'alcool, dont moitié, suivant le vœu de M. Desjardins, était destinée au Muséum. Malheureusement il est arrivé, sans doute par distraction de l'employé qui fit le partage conjointement avec M. Guérin, que le Muséum eut dans son lot uniquement quelques tests de ce Crustacé, sans l'animal. Cette circonstance fortuite, mais très-fâcheuse pour la collection nationale, n'a pas permis à M. Audouin, lors de la communication qu'il fit à la Société, de déterminer en quoi l'espèce de Maurice pouvait différer de celle des environs de Paris, à laquelle

elle ressemble par la forme et les dimensions de son test.

M. Guérin fait observer que, dans le partage qui s'est fait d'un très-petit nombre de Limnadies, et auquel a présidé l'employé du laboratoire d'Entomologie, la distraction de celui-ci n'a pu être pour rien dans l'inégalité du partage. En effet les Limnadies conservées dans l'alcool offrent toutes, celles qui sont vides de leur animal comme celles qui sont pleines, un aspect semblable; il eût fallu, pour s'apercevoir que le plus grand nombre avait perdu son animal, les ouvrir toutes en les plaçant sous la loupe, et c'est ce que n'ont pu ni dû faire M. Guérin et l'employé de M. Audouin. Le hasard seul a donc favorisé M. Guérin, et il ne s'est aperçu qu'il possédait deux ou trois animaux de Limnadies qu'après avoir ouvert plusieurs tests qui étaient vides. M. Guérin s'empresse donc de rapporter ce fait, afin que l'on ne puisse accuser l'employé de M. Audouin d'aucune distraction ni d'aucune négligence.

Description d'un nouveau Scarabé (*Sc. Hector*), par M. Gory. M. Chevrolat fait observer qu'il vient de faire paraître le même insecte sous le nom de *Sc. Anubis* dans le Magazin de Zoologie de M. Guérin.

Mémoire sur le genre *Polydesmus*, par M. Gervais.

(*Séance du* 16 *mars* 1836.)

Président : M. Duponchel.

M. Rippert est présent.

Ouvrages offerts. — Synonymia Insectorum; par l'auteur, M. Schonherr, t. 3, 2e part.

Considérations sur la gale; par l'auteur, M. Aubé (Thèse).

Suites à Buffon; par M. Duménil, livr. 149e à 152e inclusiv.

Communications. — M. Audouin donne lecture de la lettre suivante de M. Gay, voyageur au Chili.

Monsieur et ami,

Depuis long-temps je voulais vous écrire, et cependant je regrettais en remplissant ce désir de ne pouvoir vous parler de toutes les courses et de toutes les recoltes que j'ai pu faire dans cette province de Valdivia, que j'habite depuis six mois environ. Malgré qu'elle soit peuplée par des Indiens tout-a-fait barbares, et bien que personne ne puisse obtenir d'eux l'entrée de leurs terres, cependant à l'aide de la haute protection qu'accorda toujours le gouvernement Chilien à mes travaux de prédilection, il m'a été facile de pénétrer jusque dans les endroits les plus reculés de cette province, et arriver même au bord de plusieurs lacs immenses découverts depuis peu par quelques Indiens et qu'aucun blanc jusqu'à moi n'avait pu visiter. Dans tous ces voyages, dans toutes mes courses où la géographie physique m'attirait, je n'ai point oublié l'histoire naturelle, qui dans le principe fut l'unique but de ces courses : toujours plus zélé pour ces sciences qui font le bonheur de ma vie, je m'y suis livré avec l'enthousiasme que vous me connaissez, et le résultat de mes recherches a été d'autant plus intéressant, qu'accompagné de plusieurs personnes et soldats, j'ai pu les employer à ces sortes de recherches; aussi mes collections en tout genre sont-elles dignes d'envie. Pour ne m'en tenir qu'à la partie qui vous intéresse le plus, c'est-a-dire l'Entomologie, je vous annoncerai une assez belle suite de *Curculionides* assez remarquables tant par leurs formes singulières que par leurs mœurs et habitudes; beaucoup de *Longicornes*, la plupart ornés de belles couleurs métalliques et qui rentrent dans les genres *Stenodère*, *Tarmène*, *Lamie*, *Callichrome* et autres de la tribu des *Cerambycins* et *Prionicns* : plusieurs *Lamellicornes* qui en général sont nocturnes; les *Melasomes* si communs à Santiago et qui peuvent caractériser l'Entomologie de cette province, du moins pour ce qui regarde les Coléoptères, sont assez rares ici; on n'en trouve que trois ou quatre espèces qui vivent dans les bois morts ou sur les plages sablonneuses de la mer. Il en est de même des *Cicindélètes* qui manquent tout-a-fait; mais par contre les Carabiques sont beaucoup plus nombreux qu'à Santiago. On trouve assez communément [illegible] *Carabus Chilensis* d'Eschholtz, un genre voisin des *Alpus* de toute [illegible] *Calleman*, plusieurs *Clivina*, un *Harpale* qui a la singulière habitude de sauter le long sur les arbres pour chasser aux insectes, [illegible] *Pterostichus* et [illegible] que l'on ne trouve ici que sur les arbres, ainsi que [illegible] *Trichotichnus* ou plutôt *Trichis*, [illegible] les palpes sont seulement

en fuseau et non renflés. Entre les écorces j'ai rencontré deux ou trois *Brachinus* qui contrefont parfaitement le mort avant de lâcher leur coup; plusieurs *Abax* que l'on trouve aussi sous les pierres; enfin plusieurs autres *Féroniens* et autres *Carabiques* que mes nombreuses occupations ne m'ont pas encore permis d'étudier. Les *Brachélytres* m'ont fourni aussi une infinité d'espèces qui en général sont toutes d'une petite taille; mais il n'en espas de même des *Élatérides*, j'en possède plusieurs d'une bien belle grandeur, entr'autres un *Lissomus* que j'ai appelé provisoirement *Valdivianus*. Les *Buprestes* y sont assez rares, je n'en possède que quatre à cinq; parmi les *Malacodermes* on rencontre assez souvent sur les arbres dix à douze espèces toutes assez petites, d'un genre très-voisin des *Thanasimes*, un véritable *Drilus*, plusieurs *Dasytes*, *Téléphores*, *Lampyres*, *Dascilles*, ou genre voisin, deux ou trois *Anobium*, etc., etc. Les *Lucanides* ont enrichi mes collections de trois espèces de *Platycerus*, d'un superbe genre de la section de ceux à corps convexe, et à tête moins large que le corselet; l'espèce ne le cède en rien en beauté au *Chyasognathus Grandis* que j'ai trouvé aussi assez souvent, ce qui m'a permis d'en faire une anatomie assez complète. Je possède aussi sur l'histoire de ce bel insecte et sur ses guerres, etc., des notes assez intéressantes et que j'aurai le plaisir de vous adresser en temps et lieu. Enfin, mon cher Monsieur, mes récoltes ont été jusqu'à présent si intéressantes que vouloir continuer ces sortes de citations ce serait vouloir entrer dans des détails que ni le temps ni mes nombreuses occupations ne peuvent me permettre; je compte d'ailleurs en faire le sujet d'un petit mémoire que je vous enverrai aussitôt qu'une occasion, toujours très-rare à Valdivia, me permettra de diriger mes collections à M. le consul à V....., qui s'est chargé de les faire passer à l'administration du Muséum.

Avant de terminer cette lettre, je vous dirai aussi que mes recherches ne se sont point bornées aux seuls *Coléoptères*: quoique cette classe attire plus particulièrement l'attention des Entomologistes de cette époque, cependant comme mon intention est de publier, à l'aide de mes amis, une bonne zoologie de cette république, j'ai dû sous ce point de vue tout prendre et ne rien négliger; aussi je ne doute point que mes collections ne renferment une quantité prodigieuse de nouvelles espèces de *Névroptères*, *Hémiptères* et surtout *Diptères*, si généralement négligées des naturalistes voyageurs. Les *Aranéides* ont aussi attiré mon attention; j'en ai peint ou fait peindre un très-grand nombre que je conserve dans l'eau-de-vie; enfin tout me fait espérer que la science possédera un jour une zoologie assez complète de cette lointaine région. Je ne néglige point leurs mœurs et leurs habitudes et encore moins leur anatomie. Mes journaux à cet égard renferment quelques faits assez intéressants et dignes, sans doute, de fixer votre attention.

J'ai l'honneur d'être, etc., etc.

Ce même professeur donne lecture d'une lettre de M. de Théis, en ce moment Consul à Varsovie.

M. de Théis y annonce qu'il a commencé un travail sur l'état de l'Entomologie en Pologne, qu'il destine aux Annales de la Société; mais il attend, pour l'envoyer, que les premiers beaux jours lui permettent d'aller vérifier les observations dont il n'est pas encore assez sûr.

Il fait part de ses relations avec M. A. de Waya, professeur d'histoire naturelle à l'Académie de Varsovie, qui y a rassemblé une très-belle collection d'insectes indigènes, dans laquelle il a surtout remarqué une suite aussi complète que possible d'Arachnides conservés dans l'alcool, de Myriapodes et de Coléoptères microscopiques. Il annonce que M. de Waya rédige en ce moment une monographie des Myriapodes de la Pologne.

M. Audouin communique aussi un travail manuscrit de M. Marcellin Vetillart, sur les dégâts causés par quelques insectes dans les forêts de Pins du département de la Sarthe.

Le Secrétaire présente, de la part de M. le marquis Spinola, diverses rectifications au sujet de quelques genres d'Hyménoptères. M. Spinola regarde le *Gorytes Coarctatus* comme un *Hoplisus*, où il forme une subdivision à cause de la forme de son métathorax et celle de son premier anneau abdominal. Il fait également de l'*Arpactus Concinnus* un nouveau genre sous le nom d'*Oryttus*.

Le Secrétaire présente aussi, de la part de M. Daube, à Montpellier, diverses variétés accidentelles de Lépidoptères, savoir : 1° une *Chelonia Hebe* entièrement noire de part et d'autre : on n'y aperçoit qu'une légère tache jaunâtre sur l'extrémité des ailes antérieures; 2° une *Ophiusa Illunaris*, dont les couleurs des ailes antérieures sont en sens inverses, c'est-à-dire que le fond en est noir, avec des raies

jaunes; 3° un *Argus Escheri* ♂ dont le dessous présente des taches ocellaires allongées, en forme de raies noires. M. Lefebvre y joint un *Argus Alexis* ♀ qu'il tient de M. Janvier, et qui présente en dessous une anomalie absolument identique : il fait voir également une Vanessa *V. Album* dont les taches du dessus des ailes sont presque toutes réunies, principalement aux postérieures où elles ne présentent plus qu'une large bande noire transverse. Cette variété se trouve être également pareille à celle qu'Engramelle figure pl. LXXX, suppl. 1, 5, l.. Ces derniers objets font partie de la collection des variétés que M. Lefebvre a réunies et sur la formation desquelles il se propose de publier prochainement un travail. Il présente aussi une belle variété de l'*Argynnis Niobe* que lui a communiquée M. Becker. Cette variété, dont les ailes antérieures en dessus ne présentent plus de taches, est à son tour entièrement semblable à celle de l'*Ar. Aglaia* que M. Curtis a représenté pl. 290 dans son *Britisch Entomology*. Il en induit que dans les variétés accidentelles, la plupart des individus ont une certaine tendance à varier de la même manière, selon l'espèce ou le groupe auxquels elles appartiennent, etc., etc.

Lectures. — Nouvelle espèce de Lépidoptère nocturne *Fidonia Bourquenodaria*, par M. Daube.

Nouvelles espèces de Lépidoptères d'Andalousie, par M. le docteur Rambur.

Observations sur quelques *Blattes* trouvées dans l'Ambre, par M. Berendt. Ce mémoire étant en allemand n'est que présenté, et traduction en sera faite pour qu'il en soit donné lecture à la prochaine séance.

NOUVELLES DIVERSES.

M. Lacordaire vient d'être nommé professeur à la chaire de zoologie de Liége (en Belgique).

M. Zettertstedt s'occupe de décrire les Diptères de la Laponie.

M. Dahlbom a fait paraître dernièrement le premier cahier de son *Podromus Hymenopterologiæ Scandinavicæ.*

M. le marquis Spinola, de Gênes, vient d'envoyer le frère de M. Antonio Villa (Jean-Baptiste Villa) en Sardaigne, où il doit uniquement se livrer à des recherches entomologiques. Pendant cette excursion, qui ne durera pas moins de trois mois, M. J.-B. Villa s'adonnera à la recherche des insectes de tous les ordres. MM. le marquis Durazzo, de Gênes, Géné, de Turin, et de Cristofori, de Milan, sont intéressés dans ce voyage.

Un entomologiste est parti récemment pour les Balkans et la Turquie, qu'il va explorer comme l'a fait M. le docteur Friwaldsky, sous le rapport de l'entomologie. On a tout lieu d'espérer qu'il y trouvera entre autres objets intéressants les mêmes Lépidoptères et Coléoptères qu'en a rapportés le naturaliste hongrois. Ce même voyageur recueillera des insectes de tous les autres ordres. S'adresser à M. Becker de Wiesbaden pour la communication de ces espèces.

M. Picart, commissionné par une société d'actionnaires, est parti le 15 de mars sur le navire *la Clarisse* du port du Havre, qui se rend au Gabon en touchant aux îles Açores, du Cap-Vert, du Prince, et autres points sur la route.

OUVRAGES D'ENTOMOLOGIE

PUBLIÉS DEPUIS LE 1er JANVIER 1836.

(1er *trimestre.*)

FRANÇAIS.

HISTOIRE NATURELLE DES LÉPIDOPTÈRES, OU PAPILLONS DE FRANCE, par *Godart*, continuée par M. *Duponchel;* tome 9; Nocturnes, tome 6, 12e et 13e livraison. Paris, Méquignon-Marvis, père et fils.

Prix de chaque livraison. 3 fr.

SUPPLÉMENT A L'HISTOIRE NATURELLE DES LÉPIDOPTÈRES, OU PAPILLONS DE FRANCE, par M. *Duponchel;* t. 2e, livraison 4. Paris, Méquignon-Marvis, père et fils.

Prix de chaque livraison. 3 fr.

ICONOGRAPHIE DES CHENILLES, pour faire suite à l'ouvrage intitulé : *Histoire des Lépidoptères, ou Papillons de France*, par M. *Duponchel*, t. 1er, 16e et 17e livraison. Paris, Méquignon-Marvis, père et fils.

Prix de chaque livraison. 3 fr.

ICONOGRAPHIE DU RÈGNE ANIMAL DE M. LE BARON CUVIER, par M. *Guérin*; 43e livraison. Paris, J.-B. Baillière.

Prix de chaque livraison en noir 6 fr.

Figures coloriées. 15 fr

MONOGRAPHIE DES CÉTOINES ET GENRES VOISINS, FORMANT, DANS LES FAMILLES DE LATREILLE, LA DIVISION DES SCARABÉS MÉLITOPHILES; par MM. *H. Gory* et *A. Percheron.*

10e et 11e livraison, in-8°, avec 5 planches coloriées.
Prix de la livraison. 6 fr.

BULLETIN ENTOMOLOGIQUE.

ANNÉE 1836. — 2e TRIMESTRE.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

(*Séance du* 6 *avril* 1836).

Président, M. Duponchel.

Ouvrages offerts. — Buffon classique, livr. 153 à 164e; par M. Duménil.

Complément des Lépidoptères de France, 18e livr., par M. Duponchel; offert par l'éditeur.

Coléoptères du Mexique; par l'auteur, M. Chevrolat.

Description d'un Coléoptère nouveau; par l'auteur, M. A. Lefebvre.

Revue entomologique de M. G. Silbermann; offert par l'éditeur.

The entomological Magazine, n° XIV; par M. Walker.

Enumeratio Coleopterorum; par Joannes Gislt.

M. Audouin montre à la Société un fragment d'écorce de chêne de l'âge d'environ trente ans, qui est entièrement couvert de Coccus gros comme la tête d'une épingle à insecte. Ces Coccus, les uns verdâtres, les autres d'un

jaune orangé, sont tous des femelles privées de mouvement et adhérentes à l'écorce par leur bec qui la transperce. Ce chêne était languissant, et le garde forestier du bois de Boulogne l'avait marqué pour être abattu, ne doutant pas qu'il ne végétât plus que faiblement au printemps, et qu'il ne périt dans le courant de la belle saison. M. Audouin attribue la mort de cet arbre à la présence de plusieurs millions de Coccus; le bois en était entièrement intact, mais l'écorce était plus ou moins brunâtre et comme desséchée, suivant qu'il y avait à sa surface un plus ou moins grand nombre de Coccus. Or, ces insectes commençaient à se montrer à six pouces au-dessus du sol, sur le tronc principal, qu'ils garnissaient jusque près du sommet, haut d'environ vingt-cinq à trente pieds. On pouvait en compter de cinquante à cent dans un pouce carré.

M. Audouin communique de nouvelles observations au sujet des Scolytes des chênes, *Scolytus pygmæus*, qui tendraient à prouver que plusieurs de ces insectes à l'état parfait attaquent des arbres entièrement sains, pour se nourrir du suc qui se trouve entre l'écorce et l'aubier. La blessure produite par ces insectes donne lieu à un écoulement de la sève pendant toute la belle saison, dans le voisinage du trou qu'ils ont pratiqué et par le trou lui-même. L'arbre en souffre beaucoup, et peut devenir l'année suivante, par suite de cet état de maladie, un sujet très-convenable pour que les femelles des Scolytes y creusent des galeries et y déposent leurs œufs. En effet, elles ne les placent jamais sur des arbres dans un parfait état de végétation, car ces larves ne sauraient y vivre.

Le Secrétaire fait part à la Société que M. Pâris de Boisrouvray vient de trouver dans les étangs de la Sologne le *Dytiscus latissimus*, insecte que l'on n'avait rencontré jusqu'ici qu'en Allemagne et dans les montagnes des Vosges.

M. Guérin demande que la Société nomme une commission pour examiner les collections entomologiques que M. Ramon de la Sagra vient d'apporter de l'île de Cuba. MM. Audouin, Guérin, Audinet-Serville, Boisduval, Walckenaër et Lefebvre sont désignés pour en faire un rapport à la Société dans sa prochaine séance.

M. le Président, en vertu de l'art. 36 du réglement, procède au renouvellement de la commission de publication et d'administration pour l'année 1836-1837. MM. Boisduval, Amyot, Pierret, Chevrolat et Rambur sont nommés membres de cette commission.

M. Charles Chevalier présente un nouvel instrument d'optique de l'invention de M. Percheron, et à l'aide duquel on peut dessiner les objets transparents et demi-transparents à tous les degrés de grossissement désirables. Cet instrument, exécuté par M. Chevalier, porte le nom de *mégagraphe*. M. Lefebvre, qui s'était livré de son côté, de concert avec M. Percheron, à la recherche d'un pareil instrument, était parvenu à un résultat semblable par un effet inverse de lumière. M. Audouin rapporte à ce sujet les avantages incontestables de celui que M. Milne Edwards a présenté récemment à l'Institut; mais il exige l'emploi du *camera lucida*, dont on peut se passer dans le *mégagraphe*.

Lectures. — Description d'un nouveau genre d'insectes hémipteres voisin des Scutellères, par M. Guérin.

Membres reçus. — M. Bottin Desylles (de Saint-Sauveur).

M. Mille (d'Aix).

M. Bertrand (de Provins).

(*Séance du* 20 *avril* 1836.)

Président : M. Duponchel.

Ouvrages offerts. — Buffon classique, livr. 165e à 172e; par M. Duménil.

Genera des Insectes; par MM. Percheron et Guérin.

Supplément au Catalogue des Coléoptères d'Europe; par M. Villa.

Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences de Rouen.

Communications. — M. Guérin fait connaître à la Société un Mémoire de M. Curtis, renfermant la description des insectes recueillis dans les mers du Nord, pendant l'expédition du capitaine Ross. Ce Mémoire fait partie de la relation publiée par ce capitaine. — Le même membre communique en outre un autre Mémoire de M. Curtis, sur un nouveau genre de la famille des *Mélolonthides*, inséré dans les Transactions de la Société zoologique de Londres, ainsi que les derniers numéros du British Entomology du même auteur.

M. Audouin entretient la Société de deux collections d'insectes arrivées dernièrement au Muséum d'histoire naturelle; l'une, donnée par M. Ramon de la Sagra, se compose d'un choix d'insectes recueillis à Cuba; l'autre est due à M. Robert, chirurgien de la marine, qui vient de faire un voyage de quelques mois à Cayenne et au Sénégal.

M. de Castelnau envoie à la Société la notice suivante sur le système nerveux des insectes :

L'étude philosophique des animaux articulés révèle continuellement à l'observateur des faits nouveaux, et tellement différents de ceux que nous présentent les animaux des classes supérieures, qu'ils semblent souvent tenir du pro-

dige. La vie de ces êtres est elle-même si différente, sous beaucoup de rapports, de la nôtre, que nous avons peine à nous en former une idée précise. Les nombreux ganglions de leur système nerveux sont autant de foyers d'existence qui, bien qu'ayant besoin les uns des autres pour former une vie complète et durable, n'en suffisent cependant pas moins pour entretenir chez l'animal, coupé en segments, et pendant un temps plus ou moins long, l'activité vitale nécessaire à l'accomplissement de la plupart des fonctions que ces mêmes organes eussent été appelés à remplir avant la mutilation du corps. C'est ainsi que l'on voit le prothorax d'un insecte, séparé de l'abdomen, se maintenir sur la paire de pattes qui le porte, marcher en trébuchant, et conserver tellement la faculté de se diriger, que, placé sur un corps élevé, et arrivant sur les bords, il cherche, pour en descendre, une pente douce, au lieu de se précipiter perpendiculairement. Ici, l'observateur s'écriera, là est la vie, le reste du corps est certainement inanimé. Mais nullement; le tronc se servira également des deux paires de pattes qui lui restent attachées, et se mettra aussi en mouvement; il semblera, à la vérité, avoir perdu la faculté de se diriger, et on le verra courir çà et là, s'arrêter et même entr'ouvrir ses élytres pour étaler ses ailes, comme s'il allait prendre le vol. On peut donc conclure que, bien que la vie chez ces animaux soit répandue dans les divers ganglions, le cervical est cependant plus particulièrement destiné à diriger le corps. Cette théorie est d'autant plus probable, que ce premier ganglion émet des nerfs qui se distribuent aux yeux, aux antennes et à la bouche. Ces réflexions nous semblent nécessaires pour expliquer un fait singulier que nous avons eu occasion d'observer l'année dernière dans la forêt de Saint-Germain. Dans une allée étroite et humide qui avoisine le couvent des Loges, on

trouve très-abondamment le *Silpha carinata*, ainsi que sa larve. L'une de ces dernières frappa un jour mon attention. Son corps, très-enflé, me parut entièrement translucide et semblable à la peau d'une chenille lorsque l'animal l'a abandonnée par la mue. En l'observant de plus près, je vis que cette larve marchait, mais que les deux pattes antérieures pouvaient seules lui servir à cet usage, les autres étant comme disloquées. Son corps était entièrement vide, et il n'en restait plus que l'enveloppe extérieure. Tout l'intérieur était dévoré par une petite espèce d'Acarien qui s'y trouvait en grand nombre. La démarche de l'insecte était lente, et il paraissait souffrir. Cependant l'ayant recueilli, il vécut encore pendant neuf jours. Etudié anatomiquement, il ne restait plus du système nerveux que le ganglion cérébral et le sous-œsophagien, qui lui-même n'était pas parfaitement intact. J'appelle l'attention de la Société sur le fait remarquable que j'ai l'honneur de lui communiquer, et je mets sous ses yeux l'insecte qui a donné lieu à cette note.

Lectures. — Mémoire de M. Robert de Liége, sur un nouveau genre d'insectes Hyménoptères.

M. Feisthamel dépose sur le bureau les dessins de deux espèces de Noctuelles.

Membres reçus. — MM. Elisalde (de Cadix), Beck (de Copenhague).

(*Séance du 4 mai* 1836.)

Président : M. Duponchel.

M. Lefebure de Cerisy est présent.

Ouvrages offerts. — Buffon classique, livr. 173e à 178e; par M. Duménil.

Mémoires de la Société royale des sciences, lettres et arts de Nancy (1833-1834).

Communications. — M. Duponchel fait part à la Société des observations de M. Bassi au sujet de la Muscardine, maladie des vers à soie. Elles sont l'objet d'une brochure qui a été présentée à l'Institut dans une des dernières séances de cette académie.

Le même membre annonce en outre que M. Lefebvre a reçu des insectes du nord de l'Europe, dont il se propose de donner à la Société le Catalogue, avec quelques observations sur plusieurs des espèces dont se compose cet envoi.

M. Serville lit un Mémoire de M. Solier de Marseille, en réponse aux observations sur les genres *Brachinus* et *Ditomus*, par M. Brullé.

NOUVELLES DIVERSES.

M. G. B. Villa, frère de M. Antonio Villa de Milan, a commencé ses excursions entomologiques en Sardaigne et a déjà visité la partie septentrionale de cette île, savoir : Sassari, Ploagne, Ozieri, Pattude, Budusò, Ala, Terranuova, Tempio, Agios, Martis et Monte-Limbara. Dans les quinze premiers jours de son arrivée, il avait déjà recueilli environ six mille Coléoptères, se composant en grande partie de Carabiques et d'Hétéromères, parmi lesquels il distingue [illegible] *Carabus Ramburii*, *Percus Oberleitneri*, *Licinus Siculus* [illegible] *Zenius Borgiæ*, *Pimelia Sardea*, etc.

OUVRAGES D'ENTOMOLOGIE

PUBLIÉS DEPUIS LE 1er AVRIL 1836.

(2e *trimestre.*)

FRANÇAIS.

ICONOGRAPHIE ET HISTOIRE NATURELLE DES COLÉOPTÈRES D'EUROPE, par M. le comte *Dejean* et M. *J.-A. Boisduval*, tom. 4. La 11e et dernière livraison, terminant les Carabiques, va paraître incessamment.

Prix de chaque livraison. 6 fr.

Paris, Méquignon-Marvis, père et fils.

HISTOIRE NATURELLE DES LÉPIDOPTÈRES, OU PAPILLONS DE FRANCE, par *Godart*, continuée par M. *Duponchel;* tome 9 : Nocturnes, tome 6, 14e et 15e livraisons.

Prix de chaque livraison. 3 fr.

Paris, Méquignon-Marvis, père et fils.

SUPPLÉMENT A L'HISTOIRE NATURELLE DES LÉPIDOPTÈRES, OU PAPILLONS DE FRANCE, par M. *Duponchel;* t. 2e, 4e livraison.

Prix de chaque livraison. 3 fr.

Paris, Méquignon-Marvis, père et fils.

ICONOGRAPHIE LES CHENILLES, pour faire suite à l'ouvrage intitulé : *Histoire des Lepidoptères, ou Papillons de France*, par M. *Duponchel*, 18e et 19e livraison.

Prix de chaque livraison. 3 fr.

Paris, Méquignon-Marvis, père et fils.

CATALOGUE DES COLÉOPTÈRES de la collection de M. le comte Dejean.

Les quatre premières livraisons de la nouvelle édition sous presse paraîtront très-prochainement.

GENERA DES INSECTES, OU EXPOSITION DÉTAILLÉE DE TOUS LES CARACTÈRES PROPRES A CHACUN DES GENRES DE CETTE CLASSE D'ANIMAUX, par MM. *E. Guérin* et *A. Percheron*. 4e livraison.

Chaque livraison, composée de 10 planches coloriées et du texte correspondant, est de 6 fr.

Paris, Méquignon-Marvis, père et fils.

MAGASIN ZOOLOGIQUE de M. *Guérin*, 5e année, 1835.

Prix de l'année. 18 fr.

Sixième et dernière livraison. Paris, Lequien.

MONOGRAPHIE DES CÉTOINES ET GENRES VOISINS, FORMANT, DANS LES FAMILLES DE LATREILLE, LA DIVISION DES SCARABÉS MÉLITOPHILES; par MM. *H. Gory* et *A. Percheron*.

12e et 13e livraison, in-8°, avec 5 planches coloriées.

Prix de la livraison. 6 fr.

Paris J.-B. Baillière.

HISTOIRE NATURELLE ET ICONOGRAPHIQUE DES INSECTES COLÉOPTÈRES; par MM. le comte *de Castelneau* et *Gory*. 7e livraison.

Prix de la livraison. 6 fr.

Paris, J.-B. Baillière.

BULLETIN ZOOLOGIQUE, publié par M. *Guérin*, troisième section, Entomologie, 1835. 6e livraison.

Prix, pour un an. 10 fr.

Paris, Lequien fils.

ÉTRANGERS.

DIE WANZENARTIGEN INSECTEN, von *C. W. Hahn*, t. 3, 2e et 3e livraisons, en allemand, avec planches coloriées. Nürnberg, 1835.

Prix. 4 fr.

Chez, J.-B. Baillière.

DIE ARACHNIDEN, von *C. W. Hahn*, t. 3, 1re et 2e livraison, en allemand. 1836.

Prix. 4 fr.

DEUTSCHLANDS INSECTEN ; par M. *Herrich Schäffer*, 139e livraison. Paris, Mercklein, J.-B. Baillière.

CRUSTACEEN, MYRIAPODEN, UND ARACHNIDEN ; par M. *Herrich Schäffer*.

6 livraisons publiées.

Prix. 4 fr.

Chez Mercklein, J.-B. Baillière.

DESCRIPTION DE QUELQUES NOUVELLES ESPÈCES DE NÉVROPTÈRES DU MUSÉE DE GENÈVE; par *F. J. Pictet*. In-4°. Figures.

Prix. 3 fr.

Chez J.-B Baillière.

NOTE SUR LES ORGANES RESPIRATOIRES DES CAPRICORNES; par *F. J. Pictet*. In-4°. Figures.

Prix. 3 fr.

Chez J.-B. Baillière.

BULLETIN ENTOMOLOGIQUE.

ANNÉE 1836. — 3e TRIMESTRE.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

(*Séance du* 1er *juin* 1836.)

Président, M. Duponchel.

MM. Lefebure de Cerisy et Rippert sont présents.

Ouvrages offerts. — Buffon classique, livr. 181e à 195e, par M. Duménil.

The Entomological Magazine, n° xv; par M. Walker.

Histoire naturelle des insectes (Hyménoptères), t. 1er, accompagné de planches; par M. de Saint-Fargeau.

Note sur les organes respiratoires des Capricornes; par J. F. Pictet.

Description de quelques nouvelles espèces de Névroptères, du Musée de Genève; par J. F. Pictet.

Acta Academiæ naturæ curiosorum, t. xvii, part. ii, par l'Académie de Bonn.

Communications. — M. Amyot lit la traduction d'une lettre écrite en chinois par M. Joseph Li, qui est venu à Paris en 1829, et qui prêche maintenant la religion catholique

à la Chine; cette lettre a été adressée, sous la date du 8 décembre 1835, à M. S. Julien, membre de l'Institut.

« Nous n'avons pas éprouvé cette année les désastres de l'eau, mais bien les ravages vraiment terribles de certains insectes jaunes. Les vieillards âgés de 80, 90 ans et au-delà, n'ont jamais rien vu de semblable. Ces malheurs extraordinaires ont également frappé les pays marécageux et les pays de montagnes. La sécheresse nuisit d'abord aux moissons dans les lieux élevés et dans les lieux bas, puis ces insectes vinrent se réunir pour accroître le mal. Ils ressemblaient beaucoup à des sauterelles; ils formaient au loin des nuages qui, en s'élevant, obscurcissaient le soleil et la lune. Tous ceux qui les virent en furent effrayés. Partout où ils s'arrêtaient, les moissons sur pied les plus belles et les plus abondantes étaient en un instant dévorées entièrement, et les champs étaient nus comme la main. Les habitants fuyaient de toutes parts dans les montagnes. Ces ravages continuèrent sans interruption et produisirent d'immenses pertes de tous côtés. Souvent les récoltes mises à l'abri furent aussi dévorées plus qu'à moitié, excepté toutefois le sésanne, le dolichos et le blé de sarrasin, auxquels ils ne touchèrent pas. S'il y avait des pays inondés où il n'y eût pas de récoltes à dévorer, ils entraient alors dans les maisons et mangeaient, détruisaient les habits, les bonnets, etc. Ces insectes ont commencé à paraître en avril et ont continué sans interruption leurs ravages jusqu'à la gelée et la neige. »

M. Serville fait part d'un voyage en Sardaigne que va entreprendre M. Géné, de Turin, qui se trouve à Gênes en ce moment.

Le même membre lit un rapport sur les collections rapportées de Cuba, par M. Ramon de la Sagra; il en a été adressé une copie signée par le bureau, à M. Ramon de la Sagra.

Lectures. — M. Duponchel lit, au nom de M. de Fonscolombe, un mémoire sur les habitudes d'une araignée qui paraît appartenir au genre *Atype*. Ce mémoire étant incomplet, la Société charge le secrétaire d'écrire à l'auteur du mémoire, pour l'engager à continuer ses observations.

Membres reçus. — M. Dardouin, d'Aix, proposé par M. Serville.

(*Séance du* 6 *juillet* 1836.)

Président : M. Duponchel.

Ouvrages offerts.—Buffon classique, livr. 196 à 199e, par M. Duménil.

Catalogue de 7385 étoiles observées à Paramata et publiées dans les Transactions de la société royale de Londres.

Liste des membres de la société royale de Londres, et procès-verbaux des séances, adressés par cette société.

Complément de l'histoire naturelle des Lépidoptères, 19e livr., par M. Duponchel; offert par l'éditeur.

Observations sur les *Aranéides*, du genre Hersilia, et description de deux espèces nouvelles; par M. H. Lucas.

Histoire naturelle et Iconographie des insectes Coléoptères, 6e et 7e livr.; par MM. de Castelneau et Gory.

Saggio della storia naturale del monte legnone e del piano di colico dissertazione inaugurale; par M. Antonio Villa de Milan.

(En nature) Coleoptera ex fontibus Tanari, in alpibus nirocensibus, ab Antonio Villa transmissa.

Communications. — M. Guérin fait part à la Société des ravages occasionnés par une espèce d'Alucite, qui détruit les grains de blé dans le département de l'Indre. Cet insecte se montre de préférence dans certaines années et à des époques inégales; dans d'autres années, au contraire, les Ichneumons les détruisent en grande partie. Cette observation a été transmise à M. Guérin, par M. Herpin, docteur médecin à Néboursin, près Vatan, route de Paris à Toulouse. La Société engage M. Guérin à indiquer les divers procédés conseillés jusqu'à ce jour pour la préservation des grains et la destruction des insectes qui les ont atta-

qués, lorsqu'ils sont encore à l'état de larve; ils sont consignés dans une brochure ayant pour titre : *Programme des prix proposés par la Société royale d'Agriculture, dans sa séance publique d'avril* 1831.

M. Buquet donne à la Société des nouvelles satisfaisantes de M. Leprieur, qui parcourt en ce moment l'intérieur de la Guyane.

On annonce à la Société la perte qu'elle vient de faire dans la personne d'un de ses membres, M. Albert Alavoine, de la Bassée (Nord), qui est mort le 25 juin de la présente année; sa collection a été acquise par le Musée de Valenciennes.

Membres reçus. — M. Von Geheur, de Paris, proposé par M. Soldé.

(*Séance du* 3 *août* 1836.)

Président : M. Duponchel.

Ouvrages offerts. — *Du Ver Blanc.* Exposé de ses ravages, etc., par M. Vibert; offert par M. Alphonse Karr.

Supplément à l'Histoire naturelle des Lépidoptères, 6e livraison, par M. Duponchel; offert par l'éditeur.

Mémoire sur les *Hypérines* (Crustacés); par M. Guérin.

Recueil, n° XXVI, de la Société libre d'Agriculture, sciences, etc., d'Évreux.

Mémoires de la Société de physique et d'Histoire naturelle de Genève, t. VII.

Insectes de l'Ile du Prince, du voyage de Ermann, décrits par M. Klug.

Trois genres de Carabiques nouveaux, extraits des Annales de Wiegmann; par M. Klug.

Communications. — M. Duponchel lit une lettre que lui a adressée M. Daube, membre de la Société, au sujet du *Colaspis barbara*, Fab. Il serait bien à désirer, dit M. Daube, que l'insecte en question, dénoncé précédemment dans nos Annales, par M. Léon Dufour, comme très-nuisible aux agriculteurs, fût propre au seul royaume de Valence; chaque année les luzernes de nos environs sont dévorées par les larves de cet insecte après la première coupe, c'est-à-dire au mois de juin. Au lieu de recueillir, comme on le fait aujourd'hui, ces larves dans un filet, si l'on s'appliquait à prendre les femelles, il est incontestable qu'on réussirait mieux. En effet, sur une plante aussi touffue que la luzerne, on ne peut guère saisir avec le filet que les larves qui sont placées sur les tiges les plus élevées; et comme le moindre choc fait tomber ces larves, il est fort difficile d'en détruire une quantité notable, même en répétant l'opération plusieurs fois. Voici le moyen que j'emploie et que je crois le meilleur, car s'il ne détruit pas entièrement le mal, il le diminue beaucoup. Le *Colaspis barbara* commence à paraître vers les premiers jours de mai. A cette époque on le trouve accouplé et grimpant sur les jeunes tiges des luzernes. Quelques jours après, les mâles disparaissent, et les femelles, dont l'abdomen se développe d'une manière remarquable, ne pouvant plus faire usage de leurs ailes, courent çà et là pour pondre leurs œufs. Cette ponte a lieu entre huit heures du matin et deux ou trois de l'après-midi. Rien n'est si facile alors que de prendre les femelles, car elles pondent à l'extrémité des tiges, et la grosseur de leur abdomen les fait aisément apercevoir. Chaque femelle pondant, à mon avis, plus de cinq cents œufs, si l'on employait une femme à cette sorte de chasse, lors même qu'elle ne prendrait que deux mille femelles dans un jour, on voit combien on pourrait en détruire, car la ponte dure

environ de dix à douze jours. J'avais cette année, continue M. Daube, un champ de luzerne enfermé par des murs. M'étant aperçu que la plaine voisine était déjà attaquée par le Colaspis, je payai pendant huit jours une femme qui recueillit de trente-cinq à quarante kilogrammes de femelles. Aussi eus-je le plaisir de récolter environ cent quintaux de fourrage; au lieu que les luzernes de mes voisins ont été entièrement perdues. N'ayant plus rien à manger de ce côté, les larves s'attaquèrent ensuite aux sainfoins et même au blé, auquel elles firent cependant peu de mal. — M. Daube signale aussi dans la même lettre, les dégâts occasionnés dans les vignes par l'*Altica oleracea*, qui, depuis dix ou douze ans, est le fléau des environs de Montpellier. On en détruit tous les ans des masses considérables; dans une seule commune on en a ramassé cent quintaux. L'insecte parfait ronge les bourgeons et la larve mange les feuilles et les raisins.

M. Guérin montre à la Société un fragment d'une branche de marronnier d'Inde que lui a remis M. Aubé, et dans l'intérieur de laquelle a vécu la chenille du *Bryophila Algæ*. Cette particularité des habitudes de ce lépidoptère était encore ignorée. On savait seulement que la chenille se nourrit de lichens, qui croissent sur l'écorce des arbres, et qu'elle se fait, contre cette écorce, une petite coque composée de débris de lichens. La chenille élevée par M. Guérin n'est pas sortie de son trou; M. Rambur, pour mieux l'examiner, ayant cassé une portion de la branche, la chenille n'est pas restée long-temps à découvert; elle a creusé plus avant, et les débris qu'elle rejeta au-dehors ressemblaient à de la sciure assez fine.

M. Serville rend compte à la Société de l'ouvrage de M. Vibert sur le ver blanc ou larve du hanneton, et fait remarquer les observations nouvelles que ce livre renferme.

Elles sont surtout relatives à la durée du développement complet de l'insecte, qui est de trois ans révolus. Le ver blanc s'enroule autour du collet des plantes pour les dévorer à son aise, et sert lui-même de nourriture aux Courtilières qui doivent en détruire un grand nombre, mais qui causent à leur tour de grands dégâts, en coupant la racine des plantes disposées sur leur route. — M. Serville communique en outre la note suivante, extraite du *Cabinet de Lecture*, du 29 juin dernier. « Une feuille allemande rapporte qu'une société formée à Quedlinbourg a fait réunir à peu près dix-neuf millions de hannetons pour en faire de l'huile. On en a déjà fait l'essai en Hongrie, et l'on a obtenu trois mesures d'huile sur huit mesures de hannetons. On met les insectes dans des pots de terre que l'on couvre de paille et d'un tissu de fils métalliques, puis on renverse le tout sur un ustensile chauffé et destiné à recevoir l'huile qui en découle. Cette huile peut servir particulièrement à graisser les roues. »

M. Chevrolat annonce à la Société qu'il a reçu de Porto-Rico une espèce de Carabe qu'il nomme *Basilicus*, et dont il montre le dessin. Il fait observer à ce sujet qu'il existait déjà une espèce des Antilles, décrite par Fabricius sous le nom de *Splendens*. On a regardé jusqu'ici comme erronée la patrie que Fabricius assignait à cet insecte, parce que l'on ne croyait pas qu'il pût se trouver de vrais Carabes aux Antilles, et l'on a appliqué le nom de *Splendens* à une espèce des Pyrénées. Mais comme celle-ci n'offre pas sur la suture la nuance cuivreuse indiquée par Fabricius, M. Chevrolat présume qu'elle en est différente et que l'on doit par conséquent lui assigner un nom nouveau.

M. Guénée adresse la note suivante au sujet des chenilles de deux espèces de *Bryophila* qu'il a décrites dans les Annales de la Société (tom. III, pag. 195 et 197); ce sont les

B. raptricula et *perla*. «Ayant commis la faute, dit l'auteur, d'élever simultanément ces chenilles qui se trouvent ensemble dans les mêmes endroits et presque à la même époque, j'ai été entraîné dans l'erreur que je corrige aujourd'hui. La chenille que l'on pense être celle du *B. raptricula* et que j'ai décrite sous ce nom, produit réellement le *B. perla*; et celle que l'on a prise jusqu'ici pour le *perla*, ne donne autre chose que le *raptricula*. L'éducation isolée d'un grand nombre d'individus de ces deux espèces ne me laisse aucun doute à cet égard. Ces deux chenilles, très-bien figurées dans l'ouvrage de MM. Boisduval, Rambur et Graslin, y sont également prises l'une pour l'autre. M. Treitsche vient aussi d'en publier la description dans son supplément (tom. XI. 1835); mais n'ayant pas en ce moment cet ouvrage à ma disposition, je ne puis affirmer qu'il soit tombé dans la même erreur. Cependant comme il renvoie, pour la figure du *raptricula*, à l'ouvrage déjà cité de MM. Boisduval, Rambur et Graslin, il est à présumer qu'il s'est également trompé. Il n'a décrit la chenille du *perla* que d'après un de ses correspondans, M. Musschl; mais j'ai négligé, en traduisant ce volume, de prendre la description de cette chenille, me croyant sûr de son identité. Je donnerai la figure et la description rectifiées de ces deux chenilles et de leur chrysalide dans l'ouvrage publié sur les chenilles par M. Duponchel, qui a bien voulu m'adjoindre à lui comme collaborateur. »

Lectures. — Note sur le *Branchipe des étangs*, par M. de Villiers.

Description d'une nouvelle espèce du genre *Cryptocephalus*, par M. Solier.

Quelques observations sur la manière de pondre chez les Ixodes, et addition à un travail ayant pour titre : Mé-

moire sur plusieurs Arachnides nouvelles appartenant au genre *Atte* de M. Walckenaer, par M. H. Lucas.

Mémoire de M. Graslin, renfermant la description des *Chelonia verecunda*, *Zygæna Europæa*, *Thanaos Cervantes*, *Cleophana cyclopea*, *Ophiusa nubilaris*, et *Orgya zoraida*.

Membres reçus. — M. Bouchard Chanterreaux, proposé par M. Serville.

M. de Waga, professeur d'Histoire naturelle à Varsovie, proposé par M. de Theys.

NOUVELLES DIVERSES.

L'Académie des Sciences de Barcelonne, parmi les nombreux travaux qui ont été lus à ses séances, en a entendu un, plein d'intérêt, de M. Ferrater, sur la maladie des oliviers, connue sous le nom de *noir-des-oliviers*. Il paraît qu'elle n'est pas due, comme on le croyait, à la présence d'un insecte, mais qu'elle est causée par une plante cryptogame du *G. Uredo*, qui se développe sous l'écorce. — Le 1er vol. des mémoires de cette Académie est sous presse, et ses collections s'augmentent avec rapidité. Elle compte déjà parmi ses membres correspondants plusieurs entomologistes, savoir : MM. Chevrolat, Feisthamel, Gory, Graslin, Hope, Léon Dufour, Lefebvre, Solier et Walckenaer, etc. M. Graells, membres de la Société Entomologique de France, occupent la chaire de zoologie dans cette Académie, qui vient d'ouvrir douze cours publics, auxquels sont déjà incrits plus de trois cent cinquante-six élèves et auditeurs.

— M. le marquis Charles Durazzo de Gênes et M. Spinola fils, sont de retour d'un voyage entomologique aux bouches du Tanaro, du Col de Tende, etc., où ils ont recueilli une quantité d'insectes intéressants, parmi lesquels on remarque beaucoup d'exemplaires du *Carabus Solieri*, *Percus Villæ*, *Pterostichus Duratii*, etc., et une belle espèce de *Vesperus* ♂ et ♀ que l'on croit nouvelle.

—M. le professeur Gené, de Turin, est de retour d'une nouvelle excursion en Sardaigne, où il a fait un voyage des plus fructueux sous le rapport de l'entomologie.

— M. Beeker (de Wiesbaden) a d'heureuses nouvelles des

naturalistes qui explorent en ce moment la Turquie d'Europe, où il paraît qu'ils ont déjà recueilli un grand nombre d'espèces rares et nouvelles en Coléoptères et en Lépidoptères, qui lui seront adressées à la fin de l'automne.

— M. Spence a remarqué cette année, tant à Bruxelles qu'à Dunkerque, Calais, Boulogne, Montreuil, Dieppe et Rouen, une quantité d'arbres perdus par les ravages du *Scolytus destructor*, et il appelle l'attention des Entomologistes sur les moyens qu'il est possible d'opposer aux dégâts aussi irréparables qu'immenses que cause cet insecte, dont M. Audouin a déjà signalé les habitudes à la Société Entomologique, dans une suite d'observations du plus grand intérêt.

— C'est actuellement à M. de Zoubkoff, premier secrétaire de la Société Impériale des Naturalistes de Moscou, que l'on doit s'adresser *franco*, pour ce qui regarde les affaires de cette Société. Il paraît que le nouveau président, M. le comte *Serge Stroganoff*, a l'intention d'envoyer, l'an prochain, deux voyageurs naturalistes dans le midi de la Russie.

— L'assemblée des naturalistes allemands a dû avoir lieu cette année, à Iena, grand-duché de Saxe-Weimar. Elle devait ouvrir ses séances le 18 septembre prochain et les terminer le 26 du même mois.

— Il est question de l'installation d'une Société Entomologique, à Lyon, ou au moins d'une Société Zoologique dans laquelle l'entomologie aurait une large part. Diverses réunions préparatoires ont eu lieu à ce sujet, et une première séance d'essai a été des plus intéressantes, surtout sous le rapport des travaux et des communications relatives à l'entomologie.

NÉCROLOGIE.

M. Alavoine de la Bassée (Nord), membre de la Société, est mort le 25 juin 1836.

ANNONCES.

Le troisième numéro des Transactions de la Société Entomologique de Londres est sous presse; il doit renfermer treize planches.

OUVRAGES D'ENTOMOLOGIE

PUBLIÉS DEPUIS LE 1er JUILLET 1836.

(3e *trimestre.*)

FRANÇAIS.

ICONOGRAPHIE ET HISTOIRE NATURELLE DES COLÉOPTÈRES D'EUROPE, par M. le comte *Dejean* et M. *J.-A. Boisduval*, tom. 4. La 12e et dernière livraison, terminant les Carabiques.

Prix de chaque livraison. 6 fr.

Paris, Méquignon-Marvis, père et fils.

HISTOIRE NATURELLE DES LÉPIDOPTÈRES, OU PAPILLONS DE FRANCE, par *Godart*, continuée par M. *Duponchel;* tome 10; Nocturnes, tome 7, 1re, 2e et 3e livraisons.

Prix de chaque livraison. 3 fr.

Paris, Méquignon-Marvis, père et fils.

SUPPLÉMENT A L'HISTOIRE NATURELLE DES LÉPIDOPTÈRES, OU PAPILLONS DE FRANCE, par M. *Duponchel;* t. 2, 6e livraison; t. 3, 1re livraison.

Prix de chaque livraison. 3 fr.

Paris, Méquignon-Marvis, père et fils.

ICONOGRAPHIE DES CHENILLES, pour faire suite à l'ouvrage intitulé : *Histoire des Lépidoptères, ou Papillons de France*, par M. *Duponchel*, 20e livraison.

Prix de chaque livraison. 3 fr.

Paris, Méquignon-Marvis, père et fils.

BULLETIN ENTOMOLOGIQUE.

ANNÉE 1836. — 4e TRIMESTRE.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

(*Séance du 7 septembre* 1836.)

Président, M. Duponchel.

Ouvrages offerts. — Inauguration de l'Académie des Sciences naturelles et des Arts de Barcelonne; par M. Mariano de Sans.

Sulla pioggia animale di Castelvecchio, notizie ulteriori; par M. A. Villa.

Supplément à l'Histoire naturelle des Lépidoptères, par M. Duponchel, 6e livraison; par M. Méquignon.

Verhandlungen der kk. Landwirthschafts-Gesellschaft in Wien; par l'Académie.

Notice sur le genre *Bryaxis*; par M. Victor de Motchoulski.

Description d'une *Atte* nouvelle ; par M. H. Lucas.

Proceedings of the royal Society of London, nos 17 et 18 ; par la Société.

Compte rendu des travaux de l'Académie des Sciences de Berlin ; janvier, février, mars et avril 1836 ; par l'Académie des Sciences de Berlin.

Abhandlungen der Kœniglichen Akademie der Wissenschaften zu Berlin, 2 vol. 1832 et 1834 ; par l'Académie.

Communications. — M. Gervais communique qu'il s'est procuré abondamment, dans les serres du Muséum, une espèce d'Iule vivant dans le tan, et qu'il considère comme nouvelle ; il la nomme *Iulus lucifugus.* Cette espèce passe tout le jour cachée dans le tan ou le terreau, et ne se montre que la nuit. Elle peut être ainsi caractérisée :

« Taille un peu moindre que celle du *Iulus terrestris ;* corps proportionnellement plus épais, surtout antérieurement ; couleur blanchâtre ; le vaisseau dorsal apparent ; les côtés de chaque anneau présentant une tache virguliforme rougeâtre, dans laquelle s'ouvre le pore sécréteur ; yeux noirs très-apparents ; le crochet du segment præ-anal obtus et ne dépassant pas l'anus. »

Les pores latéraux sécrètent une liqueur roussâtre très-odorante et qui sent parfaitement l'acide nitreux. M. Gervais a cherché à s'assurer de la nature de cette sécrétion, et il a reconnu qu'elle n'est ni alcaline, ni acide, comme on pourrait le croire d'après son odeur. Cette matière est, en effet, sans action sur le papier rouge, ainsi que sur le papier bleu de tournesol. Quelques autres Iules sont aussi dans ce cas. Quant à leur salive, M. Gervais a constaté qu'elle est alcaline.

Le même membre a conservé, pendant plusieurs semaines, des *Iulus lucifugus* dans un bocal exposé à la lumière ; il les

a toujours vus se cacher pendant le jour sous les débris de végétaux et sous le tan que renfermait ce bocal. Ce n'était qu'après la nuit close qu'ils commençaient à s'agiter et à se montrer à la surface.

Lectures. — Notice sur l'*Apate elongata* et l'*Apate substriata*, par M. Hermann Assmuss.

Notice sur une nouvelle espèce de *Polydème Iuliforme*, par M. Gervais.

Notice sur plusieurs Lépidoptères du Midi de l'Espagne, par M. Rambur.

Membres reçus. — M. Arnaud, de Chambéry (Savoie), proposé par M. Feisthamel.

(*Séance du* 6 *octobre* 1836.)

Président : M. Duponchel.

Ouvrages offerts. — Supplément à l'Histoire naturelle des Lépidoptères, par M. Duponchel, tom. 5, 1re livraison ; par l'éditeur.

Lectures. — Monographie du genre *Ommexèque*, par M. Émile Blanchard.

Description d'une *Tinéite* nouvelle, par M. Barthélemy, (de Marseille).

Description d'une nouvelle espèce de *Ricin*, par M. Barthélemy, (de Marseille).

Notice sur une Exploration entomologique en Andalousie, par M. Graslin.

Membre reçu. — M. Giraldès, proposé par M. Serville.

(*Séance du 2 novembre* 1836.)

Président : M. Duponchel.

Ouvrages offerts. — Nouveaux Mémoires de la Société Impériale des Naturalistes de Moscou, tom. IV; par cette Société.

Bulletin de la Société Impériale des Naturalistes de Moscou, tom. IX; par cette Société.

Genera des Insectes, par MM. Guérin et Percheron, 5e livr.; par M. Méquignon.

Mémoire sur une excursion dans les Pyrénées; par M. Léon Dufour.

Correspondance. — M. Germar fait savoir à la Société qu'il s'occupe d'insectes fossiles, et demande qu'elle fasse insérer dans ses Annales une invitation aux Entomologistes de lui communiquer leurs observations et les échantillons qu'ils auraient en leur possession.

—M. Zoubkoff, premier Secrétaire de la Société Impériale des Naturalistes de Moscou, prie également la Société de faire annoncer dans ses Annales que les personnes qui désireraient correspondre avec la Société des Naturalistes de Moscou peuvent le faire par l'Ambassade russe; que toute correspondance avec cette Société doit avoir lieu par l'entremise du premier Secrétaire; et, enfin, que tout Membre qui paiera la cotisation annuelle de trente roubles, recevra gratuitement les ouvrages publiés par la Société dans le courant de l'année.

—M. le baron Walckenaer adresse à la Société quelques observations sur deux mémoires contenus dans le dernier

numéro de ses Annales : l'un, de M. H. Lucas, sur une nouvelle espèce de *Lycose;* l'autre, de M. Léon Dufour, sur le genre *Filistate.* Cette lettre établit la synonymie de l'espèce décrite par M. H. Lucas, sous le nom d'*erythrognata*, avec celle de l'ouvrage alors inédit de M. Walckenaer sur les insectes aptères, qui porte le nom de *Lycosa raptoria.* Elle renferme en outre quelques développements sur la place que doit occuper le genre *Filistate.* Ils font également partie de l'ouvrage que nous venons de citer.

Communications. — M. Duponchel lit une notice que lui a envoyée M. de Villiers, de Chartres, au sujet du congrès scientifique qui a eu lieu à Blois, au mois de septembre dernier. Dans cette notice, M. de Villiers exprime le regret de n'avoir rencontré au congrès aucun Membre de la Société Entomologique; il fait part d'une proposition qu'il a présentée et fait adopter, et qui a pour but « de faire un appel à tous les naturalistes des départements, afin qu'ils se réunissent entre eux et que chacun puisse fournir, selon la spécialité de ses études, tous les matériaux propres à composer une bonne Faune locale. Ces documents, réunis et coordonnés par un Membre qui aurait été désigné en assemblée générale, seraient envoyés au congrès de 1837 ou de 1838, qui choisirait à son tour des Membres pour en former un tout homogène qui serait livré à l'impression, et servirait, non-seulement aux Naturalistes français, mais encore aux étrangers, auxquels il fournirait tous les renseignements propres à leur faire connaître les produits zoologiques de notre belle patrie. »

— M. Pierret fait savoir à la Société que le *Papilio Feisthamelii* a été trouvé aux environs de Perpignan avec le *Podalirius.* C'est pour la première fois que l'on rencontre la première de ces deux espèces dans les Pyrénées françaises.

Lectures. — M. Pierret fait part à la Société de la perte

qu'elle vient de faire dans la personne de M. Alexandre Delamontagne, un de ses membres, et lit une Notice nécrologique qui sera insérée dans les Bulletins de la Société.

(*Séance du* 16 *novembre* 1836.)

Président : M. Duponchel.

Ouvrages offerts. — Complément de l'Histoire naturelle des Lépidoptères, par M. Duponchel, tom. 1, 20e livr. ; par l'éditeur.

Mémoire sur le vol des insectes; par M. le comte de Loches.

Essai sur cette question : Quels sont les moyens les plus convenables pour propager la culture de l'abeille dans les pays montueux tels que la Savoie? par M. le comte de Loches.

Monographie du genre *Limnadie*, par M. Guérin. (*Extraite du Magasin de Zoologie.*)

Monographie du nouveau genre *Calognathe*, par M. Guérin. (*Extraite du même recueil.*)

Notice sur le genre *Fulgore*, par M. Guérin. (*Extraite du même recueil.*)

Transactions philosophiques de la Société royale de Londres, première partie; par cette Société.

Correspondance. — M. Lefebvre adresse à M. le président la lettre suivante :

Mon cher Président, mes chers Collègues,

Permettez-moi de vous offrir ma démission de mes fonctions de Secrétaire, que des circonstances indépendantes de ma volonté ne me permettent pas de conserver plus long-temps, sans manquer à la confiance que

vous m'avez constamment témoignée depuis la fondation de notre Société. En effet, il est de nécessité absolue que la personne revêtue de ce titre réside toujours à Paris, ou ne s'en absente que fort peu de temps, et c'est précisément ce qu'il ne m'est plus permis d'espérer.

Durant les premiers mois de cette année, ayant mis tous mes soins à tenir votre agent au courant des affaires du Secrétariat, j'ai eu la satisfaction de voir l'intelligence et le zèle avec lesquels il répondait à votre attente, sous la parfaite direction de M. Brulle. Dès lors je pus fixer à peu près l'époque de ma retraite.

Ce moment est arrivé, et, dans le chagrin que j'ai de quitter votre bureau, j'éprouve la douce satisfaction de voir nombreuse et prospère cette Société que fonda Latreille, et dont vous voulûtes bien, il y a cinq ans, me confier les premiers soins. Vos bons conseils, votre coopération active et soutenue, ont suppléé à mon inexpérience et secondé puissamment la bonne volonté que je vous apportais à défaut de talent ; et, si votre Secrétaire, durant le temps de sa gestion, a vu se réaliser enfin ce rêve dont il se berçait il y a déjà de longues années, il le doit à votre ferme désir de mener à bien cette utile association ; car par vos travaux, Messieurs, vous avez désormais assis sur des bases solides et durables cette réunion d'Entomophiles si modeste à son origine, mais qui a déjà fait assez pour la science pour prendre un rang distingué parmi les autres Sociétés savantes dont s'honore notre patrie.

Recevez, mon cher Président, mon digne ami, et vous aussi, mes chers Collègues, l'assurance de l'attachement que vous porte

Votre reconnaissant et tout dévoué,

A. LEFEBVRE.

Après la lecture de cette lettre, la Société délibère s'il y a lieu à procéder immédiatement au remplacement de M. Lefebvre, et décide que cette opération sera renvoyée à la prochaine séance. Il est statué, en outre, sur la proposition de M. le Président, que le Secrétaire-adjoint écrira à M. Lefebvre au nom de la Société, pour lui exprimer ses regrets, et que les deux lettres seront insérées au Bulletin des Annales.

Communications. — M. Audouin fait part à la Société d'une

observation de M. Payen, dont il a été question précédemment à l'Académie des Sciences. Elle a pour objet l'existence de petits Crustacés, de l'ordre des Branchiopodes, que M. Payen a observés dans les salines des environs de Marseille. Quand l'eau commence à se saturer de sel, par suite de l'évaporation, ces petits animaux, qui se tenaient d'abord au fond, ne tardent pas à périr, à cause de la condensation du liquide, et montent à la surface, où leurs corps amoncelés répandent une odeur de violette, et communiquent aux salines une couleur rougeâtre qui présage la prochaine récolte du sel. Linné donna à ces petits Crustacés le nom de *Cancer salinus*, d'après des individus recueillis pour la première fois par Schlosser. M. Audouin fait connaître la description que ce naturaliste en a donnée en 1756, dans les observations périodiques sur la physique et l'histoire naturelle, par Gauthier. Une espèce fort voisine se retrouve en Egypte, dans les lacs de Natron, dont les eaux acquièrent de 26 à 60° centigrades de chaleur.

— Le même membre ayant été consulté par l'administration municipale de Versailles, à l'occasion de farines qui, déposées dans les magasins de cette ville, se trouvent infestées par des insectes, a reconnu, en effet, dans ces farines, un très-grand nombre d'insectes qui appartiennent à deux espèces d'ordres très-différents; l'une d'elles est ce petit Coléoptère que Linné a désigné sous le nom de *Ptinus fur*. Sa présence en quantité prodigieuse dans la farine est un fait que M. Audouin croit n'avoir encore été signalé par aucun Entomologiste, qui toujours en ont parlé comme attaquant les collections de divers genres, et surtout les peaux et autres substances animales. C'est même à cause de cette habitude que de Géer a cru devoir donner à cette espèce le nom de *Vrillette carnassière*. Ce n'est sans doute pas tant à son état d'insecte parfait qu'à son état de larve que le *Ptinus*

fur nuit à la farine. M. Audouin a trouvé, dans l'échantillon qui lui a été remis, un très-grand nombre de ces larves; elles y avaient creusé des galeries en tous sens, et déjà plusieurs s'étaient construit, en agglutinant la poussière farineuse, une coque à parois minces et assez solides; mais aucune encore, à l'époque actuelle, n'est métamorphosée en nymphe dans son intérieur : cela n'aura lieu, sans doute, qu'à l'approche du printemps. Ces larves sont longues de cinq à six millimètres, blanches, avec les anneaux du corps mous, couverts de poils longs et assez serrés. Elles ont six pattes articulées, armées chacune d'un crochet terminal blanc. Leur tête est à peine cornée, d'un jaune pâle; mais les mandibules, la lèvre supérieure et le chaperon, sont d'un brun fauve; l'extrémité postérieure du corps, qui est arrondie, présente inférieurement l'ouverture anale, laquelle est entourée par un bord semi-lunaire corné, d'un brun marron clair; ces larves, lorsqu'on les inquiète, se contractent à la manière des larves de hannetons et autres insectes de la famille des Lamellicornes. Elles leur ressemblent à quelques égards, mais elles peuvent étendre davantage leur corps, et marchent avec plus de facilité en appliquant leur ventre sur les surfaces planes. C'est surtout pendant la nuit qu'elles cheminent dans la farine; le jour elles y restent immobiles. Avec ces larves se trouvaient quelques insectes à l'état parfait. — Indépendamment des larves du *Ptinus fur*, M. Audouin a découvert, dans la farine provenant des magasins de Versailles, trois petites larves très-différentes, qui appartiennent évidemment à un Lépidoptère, et peut-être au *Pyralis farinalis*; elles n'avaient que de quatre à cinq millimètres de long, et paraissaient très-jeunes. Elles ont été mises en observation, et la Société sera informée du résultat qui s'en suivra, ainsi que des autres remarques que pourra fournir l'étude des métamorphoses du *Ptinus fur*. M. Audouin

met sous les yeux de la Société des objets à l'appui de sa communication.

Lectures. — Description d'une nouvelle espèce de *Procruste*, par M. Barthélemy.

Observations sur l'accouplement de quelques genres de Lépidoptères, par M. Donzel.

Considérations générales sur l'Entomologie, par M. le comte de Loches.

Mémoire sur le genre *Ranine*, par M. Julien Desjardins.

Mémoire sur un insecte nouveau faisant partie de la Faune de l'île Maurice, par M. Julien Desjardins.

Notice sur l'*Alucite xylostelle*, par M. Julien Desjardins.

Mémoire sur une galle de la bruyère à balais, et sur les insectes qui l'habitent, par M. Léon Dufour.

Description d'une nouvelle espèce de *Zygène*, par M. Pierret.

Membres reçus. — M. Leconte, du Hâvre, proposé par M. Boisduval.

M. Badham, de Glascow, proposé par M. Buquet.

M. le comte de Loches, de Chambéry, proposé par M. Charles Chevalier.

(*Séance du 7 décembre* 1836.)

Président : M. Duponchel.

Ouvrages offerts. — Actes de l'Académie Royale des Sciences de Stockholm pour l'année 1835 (en Suédois).

Compte rendu des travaux publiés sur l'histoire naturelle pendant l'année 1835 (en Suédois). Ces deux ouvrages sont envoyés par l'Académie.

Inauguration de la Société des sciences naturelles et des arts de Barcelonne (en Espagnol); par M. Graels.

Mémoire économico-rural sur les instruments de culture en Espagne (en Espagnol); don Salvador Lopez y Ramos.

Notice sur les insectes nuisibles à la vigne (en Espagnol); par don Salvador Lopez y Ramos.

Expédition scientifique de Morée, partie entomologique, planches; par M. Brullé.

Quelques journaux suédois renfermant des extraits des Annales de la Société, traduits et envoyés par M. Dahlbom.

Correspondance. — Le Secrétaire-adjoint donne lecture de la lettre qu'il a répondue, au nom de la Société, à M. Lefebvre, Secrétaire démissionnaire.

Mon cher Collègue,

La Société a reçu, dans sa dernière séance, votre démission de Secrétaire; mais elle a cru devoir vous donner une preuve de son attachement et de ses regrets, en me chargeant de vous faire agréer l'expression de sa gratitude pour le zèle éclairé et soutenu avec lequel vous avez constamment veillé à ses intérêts. Puisse ce témoignage de vos Collègues être la récompense si justement méritée d'un dévouement sans bornes, dont votre exemple a fait une obligation à vos successeurs. Croyez, mon cher Collègue, que je suis heureux d'être en cette occasion l'organe de la Société Entomologique.

Recevez, etc.

Le Secrétaire-adjoint,

BRULLÉ.

Communications. — M. Feisthamel annonce à la Société la mort de M. Picard, naturaliste envoyé à la côte de Guinée par une réunion d'actionnaires, dont la plupart font partie de la Société. Ce jeune et malheureux voyageur ne survécut que

de peu de jours à son arrivée dans le pays qu'il devait explorer.

Après cette communication, la Société procède à l'élection d'un Secrétaire, en remplacement de M. Lefebvre, démissionnaire. M. Brullé, ayant réuni la majorité des suffrages, est nommé Secrétaire de la Société.

Par suite de la promotion du Secrétaire-adjoint aux fonctions de Secrétaire, la Société procède à l'élection d'un nouveau Secrétaire-adjoint. Après plusieurs tours de scrutin, M. Pierret, ayant réuni la majorité des suffrages, est nommé Secrétaire-adjoint.

Après l'élection des deux Secrétaires, M. Serville demande que la Société prenne, à l'égard de M. Lefebvre, une mesure toute exceptionnelle, à l'occasion de sa retraite du Secrétariat : «Il convient, dit M. Serville, que le véritable fondateur de cette Société, celui qui, pendant long-temps, en a médité l'établissement et a fini par triompher de tous les obstacles, reçoive de cette Société même une marque de gratitude en dehors de son réglement. » En conséquence, M. Serville propose de déférer à M. Lefebvre le titre de Membre honoraire, bien que le nombre de ces Membres soit au complet; il pense que cette mesure extraordinaire est suffisamment justifiée par les circonstances où se trouve la Société vis-à-vis de M. Lefebvre. Après quelques explications suscitées par la proposition de M. Serville, la Société, voulant faire connaître à M. Lefebvre combien elle apprécie tout ce qu'elle lui doit, mais croyant, d'un autre côté, devoir se renfermer dans les termes de son réglement, décide, sur la proposition d'un autre Membre, qu'elle éprouve un regret réel de ne pouvoir conférer à M. Lefebvre le titre de Membre honoraire, parce qu'il n'y a pas de place vacante en ce moment, mais qu'elle prend acte de la proposition de M. Serville pour une prochaine occasion.

Lectures. — Notice sur deux nouvelles espèces de Lépidoptères, par M. Pierret.

Notice sur la femelle du *Pachypus excavatus*, par M. Feisthamel.

Avant la clôture de la séance, M. Guérin fait savoir à la Société qu'il a remarqué sur un pied de Cactus, dans les serres du Muséum d'Histoire naturelle, un grand nombre de Cochenilles, parmi lesquelles il a observé des mâles; ce qui lui parait une circonstance rare dans la saison où nous sommes. M. Guérin ajoute qu'il avait déjà donné la figure du mâle de cet Hémiptère dans l'Iconographie du Règne animal, d'après un individu incomplet qu'il avait reçu dans l'alcool.

(*Séance du* 21 *décembre* 1836.)

Président : M. Duponchel.

Ouvrages offerts.—The Entomological Magazine, nos XVI et XVII; par l'éditeur, M. Newmann.

Histoire naturelle et Iconographie des insectes Coléoptères; par MM. de Castelnau et Gory; 8e, 9e et 10e livr.

Histoire naturelle des insectes Aptères, tome Ier, avec trois livraisons de planches; par M. Walckenaer.

Communications. — M. Walckenaër présente à la Société un morceau d'ambre d'un volume assez gros, et dans lequel sont renfermés plusieurs insectes de différents ordres, outre une Aranéide que M. Walckenaer a décrite sous le nom d'*Atte fossile* (voir son ouvrage sur les Apteres). L'auteur de cette communication demande que la Société désigne quelques-uns de ses membres pour examiner ces insectes et décrire dans les Annales ceux qui

seraient nouveaux. Sur l'invitation qui leur en est faite par M. le président, MM. Serville et Chevrolat se chargent de cet examen.

Au sujet de la communication de M. Walckenaër, M. Audouin fait observer qu'il est important de s'assurer avant tout si l'échantillon en question est du succin ou de la gomme copal; en conséquence, la Société décide que M. Brongniart sera adjoint à la Commission.

— M. Audouin répond aux observations que M. Guérin a communiquées dans la séance précédente, au sujet des Cochenilles qui vivent dans les serres du Muséum d'Histoire naturelle, qu'elles sont placées là par ses soins, et il fait connaître, en peu de mots, les différents essais que l'on a tentés jusqu'ici pour les y élever. « On est parvenu, dit-il, à propager la Cochenille du Nopal (*Coccus cacti*, L.) dans les serres du Muséum d'Histoire naturelle, depuis l'année 1833. Avant cette époque, c'est-à-dire en 1817, en 1818 et en 1820, puis en 1828 et en 1831, on avait fait des tentatives pour élever cet insecte; mais elles avaient assez mal réussi.

» Le jardinier en chef des serres où sont cultivées les plantes grasses, M. Peloie, ayant appris, en 1833, que M. Lot, jardinier à Paris, rue Fontaine-au-Roi, n° 33, possédait un pied de Nopal garni de Cochenilles, en obtint quelques-unes de son obligeance, et les transporta au Jardin-du-Roi. A partir de cette époque, elles ont continué à y multiplier, et aujourd'hui trois pieds en sont complètement couverts.

» Depuis lors, M. Audouin n'a pas cessé de les étudier. En attendant qu'il publie les résultats de ses recherches, il croit devoir mettre sous les yeux de la Société quelques échantillons, qui éclairciront plusieurs points de l'histoire curieuse de ces insectes.

» Il a pu suivre plusieurs des générations qui se sont succédé. Ayant observé les femelles au moment où elles mettent bas, il a reconnu que cette opération offrait beaucoup d'analogie avec ce qui a lieu pour les Pucerons, à une certaine époque de l'année. La Cochenille femelle, dont l'abdomen est fort distendu, engendre successivement des centaines de petits qui sortent de son corps, non pas sous la forme d'œufs, mais à l'état d'insectes, pourvus de six pattes et très-agiles. M. Audouin montre plusieurs de ces jeunes Cochenilles. Au sortir du ventre de leur mère, elles sont d'une ténuité excessive, et déjà d'un beau rouge; bientôt elles se répandent à la surface des tiges du Nopal, et, après avoir choisi un lieu convenable, elles s'y fixent et acquièrent, comme on le sait, la grosseur d'un petit pois. Les femelles seules atteignent ce volume; ce sont elles seules aussi qui, desséchées, sont un objet de commerce. Les mâles sont bien différents par leur forme : ils ont des ailes, tandis que les femelles en sont privées; et quant à leur dimension, elle est d'une exiguité telle qu'ils ont longtemps échappé à l'observation. En effet, ils ne sont guère plus gros à leur état adulte que les jeunes femelles à leur naissance; mesurés exactement, ils ont un millimètre en longueur, tandis que les individus de l'autre sexe, avec lesquels ils s'accouplent, atteignent souvent plus d'un centimètre. M. Audouin présente à la Société plusieurs mâles saisis au moment où ils opéraient leur jonction avec les femelles. Leur corps est rouge, sans duvet, et leurs ailes, semi-transparentes, sont couvertes d'une sorte de poussière blanchâtre. Au temps de l'accouplement, ils sont agiles et se promènent sans cesse à la surface des Nopals; leur activité est beaucoup augmentée par l'exposition directe aux rayons du soleil. Ces mâles sont très-abondants, à l'époque actuelle, dans les serres du Muséum, et c'est aussi le moment où

l'on observe un grand nombre de jeunes femelles qui commencent à se fixer sur ces Nopals en enfonçant leur bec dans les tiges. M. Audouin présente plusieurs de ces femelles à divers âges, et il fait remarquer que toutes, même les plus petites, sont couvertes d'un duvet cotonneux très-abondant, qui est le produit d'une sécrétion particulière de toute la surface de la peau, et dont il a fait une étude spéciale. »

— Le même membre fait ensuite connaître les mœurs d'une larve d'insecte qui se creuse des galeries dans les tiges des poiriers, et met sous les yeux de la Société une tige de poirier en quenouille, malade et âgé de quatre à cinq ans, qui provient d'un vaste jardin situé à Paris, rue de Varennes, et dirigé par M. Duviliers. Cet habile horticulteur, s'étant aperçu que plusieurs poiriers offraient à l'extérieur des fissures longitudinales qui, bien qu'elles semblassent superficielles et n'intéresser que l'épiderme, étaient un indice certain de la souffrance de ces arbres, et manquaient rarement de les faire périr, consulta M. Audouin pour savoir quelle pouvait être la cause de ce phénomène. L'examen que celui-ci en fit ne tarda pas à lui faire reconnaître que cette altération remarquable, qu'il avait déjà eu occasion d'observer ailleurs, et que beaucoup de jardiniers attribuent, bien à tort, à la nature du sol ou aux intempéries atmosphériques, était occasionée par des insectes.

Ayant enlevé successivement l'écorce sur le trajet des fissures épidermiques, il reconnut qu'il existait en dessous d'elles trois sillons creusés chacun par une larve, aux dépens de l'écorce et de la couche la plus superficielle de l'aubier. La tige du poirier avait trois pieds de hauteur, et les sillons parcouraient une longueur de deux pieds. Commençant à quelques pouces au-dessous du sommet de l'arbre, ils s'ar-

rêtaient à quatre ou cinq pouces au-dessus du sol; mais leur longueur était réellement plus grande, à cause des nombreuses flexuosités qu'ils présentaient dans leur trajet, lesquelles, mesurées exactement, ajoutaient un tiers à la longueur totale. Ces déviations successives que produit la larve, et qui figurent trois longues lignes en zig-zag, chevauchant quelquefois l'une sur l'autre, ont évidemment pour but de lui faire trouver dans le trajet qu'elle parcourt, et avant qu'elle ait atteint le pied de l'arbre, une plus grande quantité de matière nutritive.

M. Audouin, ayant examiné avec soin le lieu de départ de chacun des trois sillons, a reconnu qu'ils naissaient spécialement d'un point où avait été faite, l'année précédente, la taille d'une branche. Là existait, par le fait du dessèchement de la partie entaillée, un petit intervalle circulaire entre l'écorce et le bois; les œufs dont étaient éclos les larves avaient été déposés sous cette écorce soulevée, et, en effet, c'était un lieu favorablement disposé pour les recevoir. A l'occasion de ce fait, l'auteur de la communication insiste sur l'avantage qu'on aurait à toujours recouvrir les entailles que l'on fait aux arbres avec de l'onguent de Saint-Fiacre : non-seulement on les préserverait des attaques de l'insecte en question, mais de beaucoup d'autres qui, plaçant leurs œufs sous le bois desséché, s'introduisent facilement dans son intérieur en pénétrant dans l'écorce.

M. Audouin montre les larves qui ont sillonné les tiges de poiriers, et en donne la description; elles appartiennent, sans aucun doute, à un Coléoptère, et peut-être à une espèce de la famille des Serricornes. Des observations ultérieures feront connaître plus exactement l'insecte qu'elles produisent, et les résultats avantageux qu'on a obtenus dans le traitement des arbres attaqués.

— M. Guérin consulte la Société au sujet du genre Scléro-

derme de l'ordre des Hyménoptères. Malgré toutes les recherches qu'il a pu faire dans les différents ouvrages d'Entomologie, M. Guérin n'a pas encore pu arriver à reconnaître ce genre, qui est attribué à M. Klug, par Latreille, mais dont on ne trouve pas de description suffisante dans les ouvrages du savant entomologiste français. La Société, ne pouvant donner à M. Guérin une réponse satisfaisante, l'engage à s'adresser à l'un de ses membres, absent en ce moment, M. le comte de Saint-Fargeau.

— M. Guérin fait connaître à la Société quelques articles d'entomologie insérés par M. Westwood, dans le *British Encyclopedia*, et des travaux posthumes de M. Say, publiés dans le *Journal de Boston*.

Lectures. — Notice sur un nouveau genre d'Orthoptères de la famille des Mantides, par M. Serville.

Essai pour servir à l'histoire des Sociétés Entomologiques, par M. de Castelnau.

Description d'une nouvelle espèce de *Géomètre* du genre *Crocallis*, par M. Donzel.

Observations sur les mœurs de la chenille du *Bryophila algæ*, par M. Guénée.

Description d'une nouvelle espèce d'*Arginne*, par M. Lefebvre.

— A la suite de ce mémoire, M. Lefebvre entre dans quelques développements sur les variations que présentent les taches noires dans les ailes des Satyres, qu'il appelle Leucomélaniens. Il conclut de leurs nombreuses variations que la position de ces taches est le plus sûr moyen de distinguer les mâles.

Le même membre fait ensuite savoir à la Société qu'il a vu apparaître cet été, dans son jardin (dans le département de l'Eure), une quantité vraiment prodigieuse de Satyres Galathées.

NOUVELLES DIVERSES.

M. de Villiers, de Chartres, adresse à la Société la Notice suivante :

« Dans une excursion entomologique que j'ai faite, le 21 avril de cette année, aux environs de Chartres, j'ai trouvé au milieu d'une vaste plaine, dans le sillon d'un champ où il restait encore un peu d'eau de pluie provenant d'un orage qui avait eu lieu quelques jours auparavant, un petit Crustacé qui n'avait pas encore été observé dans notre département : c'est le *Branchiopode stagnal* de Latreille, *Gammarus stagnalis* de Fab. Comme l'eau était claire et peu profonde, j'ai pu en prendre une assez grande quantité, et je les ai transportés dans mon cabinet pour les étudier; mais quoique je les eusse placés dans un grand bocal, ils sont tous morts au bout de deux jours. J'ai pu seulement remarquer que, parmi les individus que j'avais pris, il y avait deux variétés. L'une, de la longueur d'un pouce environ, et de près de trois lignes de grosseur, était d'un vert clair; son corps se terminait par une queue bifide de la même couleur, ressemblant un peu à celle du *Bombyx vinula*. L'autre, beaucoup plus petite, était d'une couleur plus foncée, avec une raie brune sur le dos, les pointes de la queue roses, et portait sous le premier anneau de la queue, après les pattes ou branchies, un petit sac brun, gros comme un grain d'orge et de la même forme, lequel était rempli d'œufs rougeâtres.

Latreille, dans l'*Histoire naturelle des Crustacés et des Insectes*, tome 4, page 299, donnant une description détaillée de ce Crustacé, je renvoie ceux qui seraient curieux de le connaître plus complètement à cet auteur. J'aurais vivement désiré pouvoir ajouter de nouvelles observations aux siennes; mais cela ne m'a pas été possible. Je rattacherai seulement à sa découverte la question suivante que j'adresse à mes savants confrères de la Société Entomologique de France : Comment ce Crustacé a-t-il pu se développer dans le sillon d'un champ rempli par hasard par l'eau de la pluie, et situé à plus d'une lieue de tout fossé, mare, cours d'eau, etc.? Ses œufs auraient-ils été enlevés par le vent avec la poussière, et jetés là par hasard; ou bien les oiseaux aquatiques de passage, dans nos plaines, auraient-ils porté à leurs pattes le dépôt limoneux dans lequel, dans d'autres localités, cet animal les aurait déposés? »

— En 1830, en retirant d'une carrière les quatre colonnes qui forment le péristyle de la préfecture de Saint-Brieux (département de la Manche), les ouvriers trouvèrent, dans l'endroit où le granit était le plus compacte et le plus homogène, et loin de toute infiltration quelconque, une *larve vivante* renfermée dans un espace moulé exactement sur son corps, et taillé dans le roc à quatre mètres environ de toute communication extérieure. (*Journal de l'Institut.*)

M. Lemaout ajoute à ce fait extraordinaire, qu'en 1817 ou 1818, le docteur Depalse de Guingamp ayant administré l'émétique à un enfant malade, celui-ci rejeta, avec les matières vomies, une *larve vivante* qui ressemblait à une larve de Hanneton, et que M. Lemaout a eu plusieurs jours en sa possession. Cette observation vient à l'appui de celle que M. Robineau Desvoidy a présentée à l'Institut, il y a peu de temps, et d'après laquelle une femme malade aurait rejeté des larves d'Aglosse. (*Journal de l'Institut.*)

— Dans la séance du 2 juin 1836, M. Klug a lu à l'Académie royale des Sciences de Berlin un mémoire sur la famille des *Panorpates*. L'auteur s'est proposé de faire mieux connaître cette famille d'insectes, d'en définir plus exactement les genres, et d'en énumérer plus complètement les espèces. Il regarde comme appartenant à cette famille : les *Bittaques* de Latreille; une nouvelle espèce, voisine des *Panorpes*, qui vient de la Nouvelle-Hollande, et pour laquelle il propose le nom de *Chorista* (de χωρίζω, *separo*), à cause des parties très-distinctes de la bouche, qu'elle présente, circonstance qui n'est pas commune dans cette famille; les *Panorpes* de Latreille et ses *Borées*, qui ont cela de commun que les palpes maxillaires sont à cinq articles, tandis que les labiaux n'en ont que deux; que la languette n'est pas apparente, tandis que le menton est si bien développé que sa partie antérieure forme un labre aux extrémités extérieures duquel sont fixés, de chaque côté, les palpes : les mâchoires, en outre, n'y sont jamais articulées. Quant aux *Némoptères* de Latreille, l'auteur les considère comme appartenant à la famille des Hémérobins, par leurs palpes labiaux à trois articles, leur languette complètement développée, et l'articulation des mâchoires : caractères des Hémérobes qui ne diffèrent pas d'une manière bien tranchée de ceux des Fourmi-Lions. La brièveté de la bouche et la simplicité des mandibules épaisses des *Némoptères* lui paraissent un passage facile à saisir de cette famille à celle des *Panorpates*, mais qui ne peut pas autoriser la réunion des uns aux autres.

Après une description exacte des parties de la bouche des *Panorpates* et de celle des *Némoptères*, l'auteur donne les caractères distinctifs des genres de cette première famille, et l'énumération de toutes les espèces qui lui sont connues. Parmi les *Némoptères*, il cite douze espèces, dont

cinq sont nouvelles, savoir : trois de l'Afrique méridionale, une de l'Arabie-Heureuse, et une d'Ambukohl. Parmi les *Bittaques*, il cite onze espèces, dont neuf sont nouvelles, savoir : deux du Cap, cinq du Brésil, une du Chili, une de la Nouvelle-Hollande. Il compte sept *Panorpes*, dont deux espèces mexicaines nouvelles. Le nouveau genre *Chorista*, ne renferme qu'une espèce. Enfin, les Borées ne renferment que l'espèce déjà connue, ou *Boreus hyemalis*. (*Journal de l'Institut.*)

— Dans la séance du 4 juin 1836, de l'Académie royale des Sciences de Bruxelles, il a été donné lecture d'un rapport fait au nom d'une commission sur un mémoire de M. Morren, contenant des considérations générales sur les *Pucerons*, et le genre *Aphis* en particulier.

« Ce sera toujours, dit le rapporteur, une époque mémorable dans les fastes de l'histoire naturelle, que celle où Bonnet et Lyonnet découvrirent simultanément, et à l'insu l'un de l'autre, que, seul parmi les insectes, le *Puceron* jouit de la singulière propriété d'engendrer et de se reproduire *sans accouplement*. Une autre découverte non moins célèbre que fit peu après notre célèbre compatriote Lyonnet, c'est l'observation que les Pucerons sont vivipares l'été, et ovipares pendant l'hiver. Depuis cette époque, l'histoire de ces petits insectes n'avait fait aucun progrès, et son anatomie était à peine connue, lorsque MM. Léon Dufour, Burmeister et Dutrochet, entreprirent de la faire connaître. M. Morren examine à son tour l'anatomie du Puceron du pêcher (*Aphis Persicæ*), espèce qu'il décrit comme nouvelle ; il rectifie quelques erreurs de ses devanciers et signale des faits nouveaux ou peu connus. »

En traitant la structure des ailes, l'auteur signale à l'aile inférieure la présence d'un crochet qui se tient fixé au bord interne de l'aile supérieure, ainsi qu'on l'observe dans les

Lépidoptères Nocturnes et Crépusculaires. Il regarde les deux petites cornes de l'abdomen, que l'on sait servir à la respiration et à la sécrétion, comme des espèces de mamelles; en sorte que, parmi les insectes, les Pucerons représentaient les Mammifères, comme les Dorthésies, par l'existence d'un sac prolifère, y représentent les Marsupiaux. La génération du Puceron est ce qui attire plus spécialement l'attention de l'auteur; suivant lui, il y a dans les gaînes fétigères individualisation de la matière organisée, ce qui constitue la génération équivoque. C'est dans ces gaînes que les fœtus se développent, et l'auteur décrit et figure toutes leurs transformations. (*Journal de l'Institut.*)

— Le 6 août, on a observé une innombrable quantité de fourmis (*Form. rufa*, Fabr.) qui couvraient le pavé de Mons, en Belgique; les unes étaient munies d'ailes, les autres en étaient privées. On comprend avec peine une semblable apparition simultanée sur tous les points de la ville, qui est encore à une assez grande distance des bois les plus proches. (*Journal de l'Institut.*)

— A la séance du 16 août 1836 de l'Académie des Sciences, M. de Blainville a présenté, de la part de M. Robineau Desvoidy, plusieurs mémoires d'entomologie, savoir : 1° Mémoire sur deux espèces d'*Osmies* qui font leur nid dans des coquilles d'hélice, et sur un *Eulophe* dont la larve vit aux dépens de ces *Osmies*; 2° Mémoire pour servir à l'histoire des Sapyges; 3° sur plusieurs insectes parasites du Blaireau; 4° sur les Mouches qui vivent dans les excréments du Blaireau, de la Chauve-Souris et de la Belette; 5° sur un nouvel ennemi de l'Abeille domestique, l'*Asylus Diadema*; 6° sur le *Conops auripes*; 7° sur une nouvelle espèce de Mouche (*Herbina vancissi*) qui vit dans les Liliacées. (*Journal de l'Institut.*)

— M. Cantener est de retour de son voyage entomologique en Corse et dans les Alpes du Dauphiné. Il en rapporte de

belles espèces de Lépidoptères qu'il propose en échange aux amateurs. Ayant fait, à son passage à Toulon, l'acquisition de la belle collection de Coléoptères de feu M. Banon, dont le nombre d'espèces s'élève à dix mille six cents, il recevra volontiers, en échange de ses doubles, des Lépidoptères exotiques ou propres au nord de l'Europe. On pourra également en obtenir au prix de 100 fr. pour cinq cents individus exotiques intacts, parmi lesquels trois cents espèces au moins.

Les personnes qui désireraient se procurer des pièces rares ou un bon nombre de genres désignés dans le nouveau catalogue de M. le comte Dejean, sont priées de les indiquer, en mettant elles-mêmes en regard le prix qu'elles veulent y mettre; c'est un moyen prompt et facile de s'entendre : M. Cantener tenant moins à obtenir la valeur réelle des insectes qu'il cédera, qu'à rentrer dans une partie de ses déboursés. — *S'adresser à lui, à Sarreguemines* (Moselle).

— D'après une lettre récente de M. Villa, adressée au Secrétaire de la Société Entomologique, M. Helfer, de Prague, en ce moment en voyage, a fait un deuxième envoi, de Smyrne, renfermant cent quatre-vingt-dix espèces d'insectes qui ont été déterminées par M. Klug, et un autre envoi d'insectes des bords de l'Euphrate, contenant environ deux cents espèces, dont le catalogue sera publié plus tard. M. Helfer voyage en ce moment en Perse.

— M. Bocandé, membre de la Société Entomologique de France, vient de partir pour un voyage entièrement consacré aux sciences naturelles, et qui sera exécuté aux frais et sous la direction de M. le comte de Castelnau. Ce jeune et intrépide voyageur se rend directement au Sénégal, et après avoir exploré les rives de la Gambie et l'établissement anglais de Portendick, il passera aux îles du Cap-Verd, dans

lesquelles il fera un séjour assez long pour en faire connaître, d'une manière aussi complète que possible, les productions naturelles, si peu étudiées encore. Vers le mois de septembre, il passera à Sierra-Leone, et suivra la côte de Guinée dans toute sa longueur. A l'approche de la saison des pluies, toujours si pernicieuse en ces climats, il se rendra (en juin 1838) aux îles de Fernando Pô et autres de l'Archipel du Biafra. L'année suivante sera tout entière consacrée à un séjour au Congo.

L'on ne peut trop espérer d'un pareil voyage, et tous les amis des sciences naturelles peuvent en attendre les plus grands résultats.

NÉCROLOGIE.

NOTICE

SUR

M. ALEXANDRE DELAMONTAGNE,

PAR M. PIERRET.

Messieurs,

Si j'ai cru devoir aujourd'hui consacrer quelques lignes à la mémoire obscure d'un collègue qui était mon ami, c'est que j'ai pensé qu'il ne suffisait pas que son nom fût inscrit au bulletin de nos Annales, pour qu'un souvenir vînt s'attacher à sa cendre; il me semble, au contraire, qu'il est des circonstances où le silence serait presque un oubli, et qu'une page de deuil est acquise à tous ceux dont la mort laisse un vide parmi nous.

J'ai donc entrepris de vous faire connaître quelques détails sur notre jeune et infortuné collègue qui vient de s'éteindre à trente ans, victime de son amour pour la science qu'un jour peut-être il aurait illustrée, si le temps et la vie ne lui avaient manqué.

M. Alexandre Delamontagne, dont la tombe vient de s'ouvrir à la suite d'une lente et douloureuse agonie, était né à Paris, en 1806. Sa famille, qui tient un rang distingué en province, le destinait d'abord à la médecine, état que son père avait suivi long-temps avec honneur. Après avoir fait d'excellentes études au collége de Charlemagne, il fréquenta, pendant quelques années, les cours de chimie et de botanique de MM. Thénard et Adrien de Jussieu, et il ne tarda pas à se faire recevoir pharmacien. C'est alors qu'il commença à se livrer sérieusement à l'Entomologie, qu'il avait toujours aimée. Comme il voulait, avant tout, observer et connaître par lui-même, il n'épargnait rien pour satisfaire ce goût, qui était devenu en lui une passion dominante. Dans l'intervalle de ses études obligées, il se plaisait à parcourir les environs de la capitale, afin de recueillir les insectes qui s'y trouvaient. Quoiqu'il fût d'une complexion grêle et délicate, son imagination forte et ardente l'empêchait de comprendre les obstacles phy-

siques que lui présentait l'étude pratique de la science : peines, fatigues, privations de tout genre, rien ne l'arrêtait. Jeté presque seul dans Paris, séparé, par la nécessité de son état, de toute sa famille dont les soins lui eussent été indispensables, il s'habitua de bonne heure à une complète abnégation de lui-même. Plusieurs fois, dans les courses qu'il faisait autour de Paris, il oublia de se nourrir, comme aussi, pour réparer le temps perdu par ses excursions fréquentes, il lui arriva souvent de passer des nuits au travail, sans prendre aucun repos. Doué d'une grande force de tête et d'une intelligence active, il ne semblait s'apercevoir de ces excès que quand la nature épuisée venait l'en avertir. Il lui fut donné de réaliser une de ces exceptions heureuses et qui ne sont accordées qu'à un petit nombre, d'unir une volonté d'âme énergique et continue à un corps débile et usé avant le temps.

Il s'occupait avec zèle d'un travail immense qui devait embrasser l'Étymologie de tous les noms des insectes connus, genres et espèces ; pendant l'hiver, il passait de longues heures, et quelquefois même des jours entiers dans les bibliothèques publiques, afin de rassembler les documents nécessaires à l'œuvre qu'il avait entreprise et que sa mort a laissée inachevée. Il avait également traduit un grand nombre de passages de Linné et de Fabricius, et je l'ai entendu souvent se plaindre de ce qu'il n'existait pas de traduction de ces grands maîtres, destinée à mettre leur science à la portée de tous.

La maladie lente qui le consumait peu à peu et presque à son insu, lui laissait entrevoir dans l'avenir de vastes projets qu'il ne devait pas accomplir. Il y a trois ans, lorsque j'eus le bonheur de le faire admettre parmi vous, il s'annonça comme devant partir bientôt pour le Brésil. Dès longtemps il sentait en lui le besoin de changer d'air et de ciel. L'Amérique était son rêve ; il souriait d'avance à une vie nouvelle dans un monde nouveau, déjà riche en espérance de tout ce qu'il allait découvrir ; puis, au moment même où il se disposait à faire ses apprêts de voyage, il y eut comme une idée de mort qui vint l'arrêter et lui dire : Tu n'iras pas plus loin.

Toutefois, il est à croire qu'il serait parvenu à prolonger encore sa frêle existence, sans la circonstance fatale qui fut la cause de sa mort.

Cet dernier, il part pour explorer la forêt de Fontainebleau ; on était au mois d'août ; le ciel était d'airain, la température ardente et inflexible. Sur la fin de la journée, qui avait été infructueuse pour lui, il rencontre un jeune entomologiste qui venait de Nemours avec une abondante récolte d'insectes. Aussitôt il forme le projet d'aller à l'habitat indiqué, et malgré l'heure avancée, il espère s'y rendre avant la nuit. Bien qu'il fût déjà la fin de la [illegible] du jour, il ne mit que deux heures pour aller de Fontainebleau à Nemours où il arriva haletant de sueur et de fatigue.

La nuit, [illegible] de fièvre, accompagné

d'une soif brûlante et d'une toux cruelle; une fluxion de poitrine s'était déclarée. Il eut néanmoins le courage de revenir à Paris le lendemain; car il savait que là surtout il pouvait compter sur les soins de l'art, et là seulement, sur ceux de l'amitié. Il savait qu'une maison allait lui être ouverte où des bras lui étaient tendus d'avance; cette maison, c'était celle de M. le docteur Lecorbeiller, son médecin et son ami, qui n'a cessé de lui prodiguer, jusqu'à la mort, les marques de l'affection la plus tendre, qui a recueilli ses dernières volontés et ses derniers soupirs, et qui est venu un des premiers à sa tombe, pour y jeter une larme, cette eau bénite du cœur!

Les sciences naturelles et l'Entomologie en particulier viennent de faire une très-grande perte dans la personne de M. Leach, un des naturalistes les plus célèbres de l'Angleterre, et dont tout le monde connaît les nombreux et importants travaux en Zoologie. Sa santé, depuis long-temps affaiblie, l'avait engagé à chercher dans les voyages un délassement devenu nécessaire; mais il a eu le malheur de succomber au choléra dans un petit village près de Voghera, en Piémont.

OUVRAGES ET OBJETS OFFERTS A LA SOCIÉTÉ

PENDANT L'ANNÉE 1836.

Académie des Curieux de la nature de Bonn. Acta Academiæ naturæ curiosorum, tom. XVII, part. II.

Académie royale des Sciences de Berlin. Abhandlungen der Kœniglichen Akademie der Wissenschaften zu Berlin, 2 vol. 1832 et 1834.

Académie royale des Sciences de Rouen. Précis analytique des travaux de cette Académie, année 1835.

Académie royale des Sciences de Stockholm. Travaux de cette Société pendant l'année 1835.

Académie royale des Sciences de Turin. Mémoires de cette Académie, tom. 38.

Aubé. Considérations sur la gale (thèse inaugurale).

Bugnion. Verhandlungen der allgemeinen schweizerischen Gesellschaft.

Id. Atti della Societa Elvetica delle science naturale raunata in Lugano, 1833.

Id. Réglement de la Société des Sciences naturelles du canton de Vaud.

Brandt. Bemerkungen über die mundmagen-oder eingeweidenerven.

Id. Naturhistoriche bemerkungen über Wurzelcochenille, etc.

Brullé. Expédition scientifique de Morée, pl. XXVII, XLVIII, L, LI, LII.

Burmeister. Handbuch der Entomologie, tom. 2, 1re part.

Id. Beschreibung einiger neuen oder weniger bekannten Schmarotzerkrebse.

Id. Bericht über die Fortschritte der Entomologie im Jahre, 1834.

Castelnau (de) et *Gory*. Histoire naturelle et Iconographie des insectes Coléoptères, 5e-10e livraisons.

Chevrolat. Coléoptères du Mexique, 7e livr.

Chrysti William. Remarks on a species of calandra occurring in the stones of tamarinds.

Id. (En nature) deux *Colymbetes Snowdonius* Newm.

Dathbom. Traduction de quelques passages des Annales de la Société dans les journaux suédois.

Duménil. Buffon classique, livr. 117 à 199 inclusivement.

Fargeau (de Saint-). Histoire naturelle des Insectes Hyménoptères, tom. 1, accompagné de planches.

Gislt. Enumeratio Coleopterorum Agri Monacensis.

Guérin. Mémoire sur les *Hypérines*.

Id. Monographie du genre *Limnadie*.

Id. Sur le nouveau genre *Calognathe*.

Id. Notice sur le genre *Fulgore*.

Graells. Inauguration de l'Académie des Sciences naturelles et des Arts de Barcelonne.

Id. Mémoire économico-rural sur les instruments de culture en Espagne, par don Salvador Lopez y Ramos.

Id. Notice sur les Insectes nuisibles à la vigne, par le même.

Karr (Alphonse). DuVer blanc, exposé de ses ravages, etc. par M. Vibert.

Klug. Description des Insectes de l'île du Prince, recueillis pendant le voyage d'Ermann.

Id. Trois genres de Carabiques nouveaux, extraits des Annales de Wiegmann, pour l'histoire naturelle.

Lefebvre (Alexandre). Description d'un Coléoptère nouveau appartenant au genre.

Léon Dufour. Mémoire sur une excursion dans les Pyrénées.

Lucas. Description d'une nouvelle espèce de *Galéode.*

Id. Observations sur les Aranéides du genre *Hersilie.*

Id. Description d'une nouvelle espèce de *Saltique.*

Maravigna. Seguito delle memorie di vulcanologia.

Loches (Comte de). Essai sur cette question : Quels sont les moyens les plus convenables pour propager la culture de l'Abeille dans les pays montueux tels que la Savoie?

Id. Memoria Entomologica contenente alcune osservazioni sul volo degli insetti.

Macquart. Description d'un nouveau genre d'Insectes Diptères.

Mariano de Sans. Inauguration de l'Académie des Sciences naturelles et des Arts de Barcelonne.

Méquignon-Marvis. Complément aux Lépidoptères d'Europe (Diurnes), t. I, 16e, 17e, 18e, 19e et 20e livr., par M. Duponchel.

Id. Supplément aux Lépidoptères de France, par M. Duponchel (Crépusculaires), t. II, 4e, 5e, et 6e livr.; et tom. III, 1re livr.

Id. Genera des Insectes, par MM. Guérin et Percheron, 4e et 5e livr.

Id. Tableaux synoptiques des Lépidoptères d'Europe, par MM. Guénée et de Villiers, tom. I, 5e livr.

Motchoulski (Victor). Notice sur le genre *Bryaxis.*

Newmann. The Entomological Magazine, nos XIV et XV.

Pictet (J. F). Note sur les organes respiratoires des Capricornes.

Id. Description de quelques nouvelles espèces de Capricornes du Musée de Genève.

Schœnherr. Synonymia Insectorum. Genera et species curculionidum, t. III, part. II.

Silbermann. Revue Entomologique, t. III, 18e livr.

Société d'Agriculture de Vienne. Verhandlungen der kk. Landwirthfchafts-Gesellschaft, in Wienn, 1836.

Société d'Agriculture, Sciences et Arts, du département de la Marne. Séance publique. Extrait du registre de cette Société.

Société de Physique et d'Histoire naturelle de Genève. Mémoires de cette Société, tom. 7.

Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts, etc., *du département de l'Eure.* Recueil de ses mémoires, n° XXVI.

Société impériale des naturalistes de Moscou. Tom. IV des nouveaux Mémoires, et tom. IX du bulletin de cette Société.

Société royale des Sciences, Lettres et Arts de Nancy. Mémoires de cette Société en 1833-1834.

Société royale de Londres. Philosophical transactions of the royal Society of London; part the 1st, 1836.

Id. Proceedings of the royal Society of London, n°s 17, 18.

Villa (Antonio). Supplément au Catalogue des Coléoptères de sa collection.

Id. Saggio della storia naturale del monte legnone.

Id. Une boîte contenant des Coléoptères d'Italie.

Id. Sulla pioggia animale di castel vecchio, notizie ulteriori.

MEMBRES

DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE.

(ANNÉE 1836).

CINQUIÈME DE SA FONDATION.

Nota. * indique les Membres fondateurs. Les noms en majuscules sont ceux des Membres honoraires.

A.

MM.

1834 AMYOT, Avocat à Paris, rue Neuve-Saint-Roch, 24.

1836 ARNAULT, Secrétaire de la Direction des Douanes et Gabelles de la Savoie, à Chambéry.

1835 ASMUSS, Bachelier en Philosophie, à Dorpat (Livonie).

* AUBÉ, Docteur en Médecine à Paris, rue de Ponthieu, 14.

* AUDOUIN, Docteur en Médecine, Chevalier de la Légion-d'Honneur, Professeur au Muséum d'Histoire naturelle de Paris, etc.; au Muséum.

B.

1836 BADHAM, Docteur en Médecine, Associé du Collége royal des Médecins de Londres; à Paris, rue Neuve-de-Luxembourg, 17.

1833 Baridon, Membre de l'Académie du Gard, de la Société Linnéenne, etc.; à Baucaire (Gard).

1833 Barthélemy, Directeur du Museum d'Histoire naturelle de Marseille.

1833 Bassi (le Chevalier), à Milan (Lombardie).

* Baudet-Lafarge, Député du département du Puy-de-Dôme; à Maringues (Puy-de-Dôme).

1834 Bavalan (le Marquis de), à Vannes (Morbihan).

1836 Beck, Docteur en Médecine, à Copenhague.

1835 Becker, Naturaliste, à Wiesbaden (Duché de Nassau).

1835 Berce, Graveur, à Paris, rue Mauconseil, 81.

1836 Bertrand, Chirurgien Aide-major au 7e chasseur à cheval, à Provins.

1832 BLAINVILLE (Ducrotay de), Membre de l'Institut, Professeur à la Faculté des Sciences et au Museum d'Histoire naturelle de Paris, etc.; au Museum.

1832 Blondel, Architecte, à Versailles (Seine-et-Oise).

1833 Blutel, Directeur des Douanes, à La Rochelle (Charente-Inférieure).

1832 Boheman, Lieutenant, etc., à Gremna et Anneberg (Suède).

1834 Boié, à Kiel (Danemarck).

* Boisduval, Docteur en Médecine, Membre de plusieurs Sociétés savantes, Chevalier de la Légion-d'Honneur; à Paris, rue de la Vieille-Estrapade, 15.

1835 Boisrouvray (le Baron de), ancien Officier de la Marine, Membre de la Société des Sciences et Arts de Blois; à Chartres (Eure-et-Loir).

1836 Bottin-Desylles, Juge-de-Paix à Saint-Sauveur-le-Vicomte (Manche).

1836 Bouchard-Chantereaux, à Boulogne-sur-Mer.

1833 Boudier, Pharmacien, à Montmorency (Seine-et-Oise).

1833 Boulard, Docteur en Médecine, à Orléans (Loiret).

1835 Bourassé, Professeur d'Histoire naturelle au petit Séminaire de Tours (Indre-et-Loire).

1833 Boyer, Pharmacien, à Aix (Bouches-du-Rhône).

1832 BRONGNIART (Alexandre), Membre de l'Académie des Sciences, Professeur de Minéralogie au Muséum d'Histoire naturelle de Paris, etc.; au Muséum.

1832 Bruguière, Négociant, à Nîmes (Gard).

* Brullé, Aide-Naturaliste au Muséum d'Histoire naturelle de Paris, Chevalier de la Légion-d'Honneur et de l'Ordre grec du Sauveur, etc.; rue Copeau, 23.

1832 Bugnion, Membre de la Société helvétique des Sciences naturelles, etc., à Lauzanne (Suisse).

1833 Buquet, Naturaliste, à Paris, rue de Seine-Saint-Germain, 50.

1832 Bus (le Chevalier Du), a Bruxelles.

C.

1833 Cabueil (Sénégal).

1834 Carlier, Professeur intérimaire d'Histoire naturelle a l'Université de Liége, Conservateur du Cabinet de Zoologie de cette ville, Membre de la Société d'Histoire naturelle de Liége et de la Société Philomatique d'Ath; à Liége.

1833 Cartier, à Neufchâtel (Suisse).

* Chaudouet, Avocat, à Paris, rue Notre-Dame-des-Victoires.

1832 Chauvenet (le Baron de), Capitaine du Génie, Chevalier de la Légion-d'Honneur, à Hesdin (Pas-de-Calais).

1834 Chevalier (Charles), Ingénieur-Opticien, Membre de la Société d'Encouragement et des Sciences physiques et chimiques, etc., premier constructeur en France des microscopes achromatiques; à Paris, galerie du Palais-Royal, 163.

* Chevrolat, Vérificateur à l'Administration de l'Octroi Membre de plusieurs Sociétés d'Histoire naturelle, Paris, rue de la Ferme-des-Mathurins, 35.

1833 Children (J.-G.), Esq., Secrétaire de la Société Royale et Président de la Société Entomologique de Londres.

1833 Cristofori (de), Membre de plusieurs Sociétés savantes, à Milan (Lombardie).

1833 Companyo, Docteur en Médecine, à Perpignan (Pyrénées-Orientales).

1835 Contamine, Capitaine au 1er régiment de Lanciers, Chevalier de la Légion-d'Honneur, à Nevers (Nièvre).

1832 Coulon, Membre de la Société Linnéenne du Calvados et de la Société Helvétique des Sciences naturelles; à Neufchâtel (Suisse).

1836 Christy (G.), Membre des Sociétés Linnéenne, Zoologique et Entomologique de Londres, et de la Société Wernérienne d'Édimbourg; à Londres.

1834 Curtis (John), Membre de la Société Linnéenne de Londres, Membre honoraire des Sociétés d'Histoire naturelle d'Oxford, des Georgofili de Florence, etc.; à Londres.

D.

1833 Dahlbom, Docteur en Philosophie, à Lund (Suède).

1836 Dardouin, Peseur du Commerce, à Marseille (Bouches-du-Rhône).

1832 Daube, Pâtissier, à Montpellier (Hérault).

1834 Davis (A.-H.), Esq., Membre de la Société Entomologique de Londres.

1835 Deschamps (Bernard), Propriétaire, à Auxerre (Yonne).

1832 DESMAREST, Correspondant de l'Institut, Professeur de Zoologie à l'École vétérinaire d'Alfort, etc.; à Paris, rue Saint-Jacques, 161.

1833 Domergue de Saint-Florent, Propriétaire, à Vandœuvres, près Nancy (Meurthe).

1833 Donzel, à Lyon.

1835 Dormoy, Major d'Infanterie en non activité, Officier de la Légion-d'Honneur, Chevalier de Saint-Louis; à Paris, rue Vavin, 8.

1834 Doubleday (E.), Membre de la Société Entomologique de Londres, etc.; à Londres.

1833 Doué, Chevalier de la Légion-d'Honneur, Chef de bureau au Ministère de la Guerre; à Paris, rue Sainte-Anne, 64.

1834 Drewsen, Fabricant de papier, à Strandsmöllen, près Copenhague.

1832 DUFOUR (Léon), Docteur en Médecine, Correspondant de l'Académie des Sciences et de l'Académie royale de Médecine, Chevalier de la Légion-d'Honneur; à Saint-Sever (Landes).

1832 DUMÉRIL, Membre de l'Institut, Professeur au Muséum d'Histoire naturelle et à l'École de Médecine de Paris, etc.; au Muséum.

* Duponchel, Membre des Sociétés d'Histoire naturelle de Paris, des Georgofili de Florence, Chevalier de la Légion-d'Honneur; à Paris, rue d'Assas, 3 bis.

1832 Dupont, Naturaliste des Princes, à Paris, quai Saint-Michel, 25.

E.

1833 Écoffet, Directeur des Contributions indirectes de l'Arrondissement de Pontarlier (Doubs).

1836 Elisalde, Docteur en Médecine, à Cadix.

1833 Émond d'Esclevin, Capitaine d'Artillerie de la Marine, à Toulon.

1832 Emy, ancien Capitaine d'Artillerie, Officier de la Légion-d'Honneur, à Rouvray (Côte-d'Or).

1837 Escher Zollikofer, Banquier, à Zurich (Suisse).

F.

1833 Farhœus, Chef de district des Douanes, Chevalier de l'Étoile polaire, à Gœthembourg (Suède).

1835 Fantoulier, Pharmacien, à Paris, rue des Cinq-Diamants, 8.

* Feisthamel (le Baron), Officier de la Légion-d'Honneur, Chevalier de Saint-Louis, Colonel commandant la Garde Municipale de Paris, Membre correspondant de l'Académie royale des Sciences et Arts de Barcelonne, etc.; à Paris, rue de Vaugirard, 29.

1836 Fischer de Waldheim, Directeur du Muséum d'Histoire naturelle de Moscou, etc.

1836 Fischer de Roslerstamm, à Nixdorf (Bohème).

1832 Fonscolombe (Boyer de), à Aix (Bouches-du-Rhône).

1832 Fray, Commissaire-Ordonnateur des Guerres, Chevalier de la Légion-d'Honneur, Membre de plusieurs Sociétés savantes; à Limoges (Haute-Vienne).

G.

1833 Gasperini, Directeur des Postes, à Toulon.

1833 Gay, à Paris.

1833 Géné, Professeur au Muséum d'Histoire naturelle de Turin (Piémont).

1835 Genty, Étudiant en Droit, à Paris, rue de Londres, 42.

1832 GEOFFROY SAINT-HILAIRE, Membre de l'Institut, Professeur au Muséum d'Histoire naturelle et à la Faculté des Sciences de Paris, etc.; au Muséum.

1833 Germar, Professeur d'Histoire Naturelle, à Halle.

1835 Gervais, Elève en Médecine, à Paris, rue Neuve-Saint-Étienne, 5.

1836 Giraldès, Docteur en Médecine, à Paris, rue des Beaux-Arts, 9.

1836 Gueneau d'Aumont, ancien Élève de l'École Polythecnique, Officier au 9e régiment d'Infanterie de ligne en garnison à Chartres (Eure-et-Loir).

* Godet, Membre de la Société Helvétique des Sciences naturelles, à Neufchâtel (Suisse).

* Gory, Chevalier de l'Ordre royal espagnol de Saint-Ferdinand, Capitaine de Cavalerie; à Paris, rue Tronchet, 7.

* Gougelet, Employé à l'Administration de l'Octroi, à Paris, rue du Faubourg-Montmartre, 39.

1835 Goureau, Capitaine du Génie, à Collonge (Ain).

1833 Graells fils, Professeur de Zoologie à l'Académie royale des Sciences naturelles de Barcelonne, Bibliothécaire de l'École de Médecine de Barcelonne.

1832 Graslin, Propriétaire, à Château-du-Loir (Sarthe).

1833 Gravenhorst, Docteur en Philosophie, Conseiller privé de la Cour de Prusse, Professeur de Zoologie et Directeur du Musée zoologique de l'Université de Breslau (Silésie), etc.

1833 Gray (G.-R.), Esq., Membre de la Société Entomologique de Londres.

1832 Greene (Copley), Docteur en Médecine, Membre de la Société d'Histoire naturelle de Boston (États-Unis).

1833 Grey, attaché au Jardin d'Horticulture de S. M. l'empereur de toutes les Russies; à Ropsha, près Pétersbourg.

1832 Guénée, Avocat, à Châteaudun (Eure-et-Loir).

* Guérin, Membre de diverses Sociétés savantes, etc., à Paris, rue de Seine-Saint-Germain, 13.

1835 Gutch, Docteur en Médecine, à Londres.

1836 Guyot, Docteur en Philosophie, Membre de la Société Helvétique des Sciences naturelles, place Vendôme, 14.

1832 GYLLENHALL, Membre des Académies des Sciences de Paris, Stockholm, Upsal, et de plusieurs Sociétés savantes, Commandant des Gardes, Chevalier de l'Ordre royal de Vasa, etc., à Hœberg, près Skara (Suède).

H.

1833 Haan (de), Docteur en Philosophie, Conservateur du Muséum d'Histoire naturelle, etc., à Leyde (Hollande).

1833 Hanson (S.), Esq., à Londres.

1833 Hammerschmidts, Docteur en Droit, Employé à la Procurature aulique Impériale et Royale, Membre de plusieurs Sociétés savantes, à Vienne (Autriche).

1835. Heeger, à Mœdling, près Vienne (Autriche).

1833 Helfer, Docteur en Médecine et en Chirurgie, à Prague (Bohême).

1834 Hérétieu, Contrôleur des Contributions Directes, et Membre du Conseil-Général du Département du Lot, à Cahors (Lot).

1835 Hoepfner, Juge au Tribunal d'Appel de Darmstadt (Darmstadt).

1833 Hope (Rev. F. W.), Vice-Président et Trésorier de la Société Entomologique de Londres.

1832 HUMBOLDT (le Baron de), Membre des Académies royales des Sciences de Paris et de Berlin, etc.; à Berlin.

J.

1832 Jousselin (le Comte de), Capitaine de Cavalerie, Chevalier de la Légion-d'Honneur, à Versailles (Seine-et-Oise).

1834 Jurine, à Genève (Suisse).

K.

1832 KIRBY (W.), Président Honoraire de la Société Entomologique et Membre de la Société Linnéenne de Londres, Recteur de Barham, etc., à Barham (Angleterre).

1832 KLUG, Docteur en Médecine, Directeur du Muséum d'Histoire naturelle de Berlin, etc.

1835 KOLLAR, Conservateur du Muséum d'Histoire naturelle de Vienne (Autriche).

1836 KUNZE, Professeur de Botanique à l'Université de Leipsig.

L.

1832 LACORDAIRE, Professeur de Zoologie et d'Anatomie comparée à l'Université de Liége.

1833 LANIER, Ingénieur-Géographe, à la Havanne (Cuba).

* LAPORTE (Comte de Castelnau), Auditeur au Conseil-d'État, Membre de plusieurs Sociétés savantes, Paris, rue de l'Université, 67.

1834 LECLERC, Docteur en Médecine, à Tours (Indre-et-Loire).

1833 LECOINTE DE LAVAUX, Secrétaire de la Société impériale des Naturalistes de Moscou.

1836 LECONTE, Négociant, au Hâvre (Seine-Inférieure).

* LEDOUX, Architecte, ancien Chef de bataillon, Chevalier de l'Ordre royal des Deux-Siciles, à Paris, rue de Sèvres, 116.

* LEFEBVRE (Alexandre), Correspondant du Muséum d'Histoire naturelle de Paris, des Académies et Sociétés savantes de Lille, Catane, Moscou, Barcelonne, Membre Honoraire de la Société Entomologique de Londres, etc.; à Paris, rue Notre-Dame-de-Lorette, 1.

1833 Lefébure de Cérisy, Ingénieur de la Marine, Officier de la Légion-d'Honneur, à Toulon.

1834 Lepaige, ancien Député, Membre de la Légion-d'Honneur, à Darnay (Vosges).

* Le Pelletier de Saint-Fargeau (le Comte), Membre des Académies de Moscou et de Dijon, de la Société d'Histoire naturelle de Paris; à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).

1834 Leplay, Propriétaire, à Saint-Chaptes (Gard).

1836 Loches (le Comte de), Membre des Académies royales des Sciences et des Beaux-Arts, Président de la Société Académique de Savoie, à Chambéry (Savoie).

1832 Lorey, Docteur en Médecine, Chevalier de la Légion-d'Honneur, Membre de l'Académie royale des Sciences et Belles-Lettres de Dijon, et de la Société Linnéenne de Bordeaux; à Dijon (Côte-d'Or).

1833 Lorquin, Agent d'affaires, à Valenciennes (Nord).

1832 Lucas, Employé au Laboratoire d'Entomologie du Muséum d'Histoire naturelle de Paris.

* Luczot, Ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées, membre de la Société Polymathique du Morbihan, et de la Société de Statistique universelle; à Paris, rue de Crussol, 3.

M.

1832 Macquart, Membre de plusieurs Sociétés savantes, à Lille (Nord).

1833 Mannerheim (le Comte de), Gouverneur de Wiborg, Chevalier de l'Ordre de Saint-Wladimir; à Wiborg (Russie).

1835 Maravigna (Carmelo), Professeur de Chimie à l'Université de Catane, Membre de plusieurs Académies et Sociétés savantes, à Catane (Sicile).

1835 Marc, Négociant, au Hâvre (Seine-Inférieure).

1832 Marceaux (de Saint-), Propriétaire, premier Adjoint du Maire, à Reims (Marne).

1832 Marchand, Propriétaire, ancien Adjoint du Maire, à Chartres (Eure-et-Loir).

1832 Margarot, Propriétaire, à Nîmes (Gard).

1833 Marloy, Chirurgien de la Marine, à Auriol, près Marseille (Bouches-du-Rhône).

1835 Marseuil (de), Professeur au petit Séminaire de Paris.

1832 Mathieu, Docteur en Médecine, à Orléans (Loiret).

1834 Maximilien de Chaudoir (le Baron), à Dorpat (Livonie).

1832 Meissonnier, Homme de lettres, à Hyères (Var).

1832 Melly (A.), Esq., Négociant, à Manchester (Angleterre).

1832 Merck, Propriétaire, Membre de la Société Linnéenne du département du Rhône, etc., à Lyon.

1832 Meunier, Peintre du Muséum d'Histoire naturelle, à Paris, rue du Dragon, 36.

1833 Micard, Membre de la Société Géologique, à Paris.

1834 Michel, Capitaine à la deuxième compagnie de Fusiliers de discipline, à Besançon (Doubs).

* Milne Edwars, Professeur de Zoologie à l'École centrale des Arts et Manufactures, Chevalier de la Légion-d'Honneur, etc. : à Paris, rue Neuve-S.-Étienne, 16.

1835 Montault-Desylles, à Loudon (Vienne).

1834 Morineau, Lieutenant de Grenadiers au 8e régiment de ligne, à Bitch (Moselle).

1835 Morisse, Membre de la Société Géologique de France, etc; au Hâvre (Seine-Inférieure).

1832 Mulsant, Propriétaire, à Lyon (Rhône).

N.

1833 Newmann (E.), Esq., à Londres.

1833 Nodier (Charles), Bibliothécaire de l'Arsenal, Chevalier de la Légion-d'Honneur, Membre de l'Institut, etc.; à Paris (à l'Arsenal).

1833 Nybloeus, Chef de bureau au Collége de la Chambre, Greffier dans les Ordres du Roi, à Stockholm (Suède).

O.

1835 Ocskay (Baron de Ocsko), Chambellan de S. M. I. et R. l'Empereur d'Autriche, Membre de l'Académie impériale et royale des Curieux de la Nature, de la Société impériale des Naturalistes de Moscou et de la Société Entomologique de Londres; à Œdembourg (Hongrie).

P.

1834 Paris, Avoué, à Épernay (Marne).

1833 Passerini, Professeur-agrégé de Zoologie au Muséum d'Histoire naturelle de Florence (Toscane).

1833 Peiroleri, Maître-Auditeur à la Cour des Comptes de Turin (Piémont).

1834 Perty, Professeur de Zoologie et d'Anatomie comparée, à Berne (Suisse).

1833 Pictet, Membre de l'Administration du Muséum d'Histoire naturelle de Genève.

1833 Pierret, à Paris, rue Corneille, 3.

1834 Pinart, Prêtre, Professeur d'Histoire naturelle au Séminaire de Saint-Germer (Oise).

* Poey, Avocat à la Cour Royale, à la Havane (Cuba).

1834 Proust de la Gironnière, Propriétaire, à Jalajala, près Manille (Philippines).

R.

* Rambur, Docteur en Médecine, à Paris, rue de Fourcy, 7.

1834 Ramon de la Sagra, Professeur de Botanique et d'Agriculture, à la Havane (Cuba).

1835 Reich, Professeur et Docteur en Médecine à l'Université et à l'Académie militaire de Berlin, Chevalier des Ordres de la Croix-de-Fer, de Saint-Wladimir et de la Légion-d'Honneur, Membre de plusieurs Académies et Sociétés savantes, à Berlin.

* Reiche, ancien Officier de santé, Bachelier ès-lettres, à Paris, rue du Marché-Saint-Honoré, 4.

1835 Reichenbach, Conseiller de la Cour, Professeur et Directeur du Muséum d'Histoire naturelle du Roi de Saxe, Docteur en Philosophie et en Médecine, à Dresde (Saxe).

1835 Reinhart, professeur de Zoologie à l'Université de Copenhague.

1832 Rippert, Propriétaire, à Beaugency (Loiret).

1832 Robert, Membre de la Société des Sciences naturelles de Liége, à Chenée-ès-Liége (Belgique).

1832 Robyns, à Bruxelles (Belgique).

1832 Roger, Négociant à Bordeaux (Gironde).

* Romand (de), chevalier de la Légion-d'Honneur, à Tours (Loire).

S.

1835 Saglio, Négociant à Paris, rue Martel, 17.

1833 Sahlberg, Docteur en Médecine, Professeur de l'Académie impériale d'Alexandre, Chevalier de l'Ordre de Saint-Waldimir; à Helsingfors (Suède).

1834 Sans (Mariano de), de l'Académie royale des Sciences et Arts de Barcelonne. Secrétaire de la Section d'Histoire naturelle.

1832 Saporta (le Comte de), à Aix (Bouches-du-Rhône).

1835 Saunders, Londres.

1832 SAVIGNY, Membre de l'Institut, à Versailles (Seine-et-Oise).

1835 SCHÆFFER (Herrich), Docteur en Médecine et en Chirurgie, à Ratisbonne (Bavière).

1832 SCHŒNHERR, Conseiller de Commerce, Chevalier de l'Étoile polaire, à Skara et Sparresœter (Suède).

1834 SELYS-LONGCHAMP, Membre de la Société des Sciences naturelles de Liége (Belgique).

* SERVILLE (Audinet), Membre de la Société impériale des Naturalistes de Moscou ; à Paris, rue de Buffaut, 21 bis.

1832 SILBERMANN, Avocat, un des Directeurs du Muséum d'Histoire naturelle de Strasbourg (Bas-Rhin).

1836 SOLDÉ, Professeur de Zoologie au petit Séminaire de Paris.

1833 SOLIER, Capitaine du Génie, à Marseille (Bouches-du-Rhône).

1834 SOMMER, à Altona, près Hambourg, Membre de la Société impériale des Naturalistes de Moscou, de celle de Francfort-sur-le-Mein, Actembourg, Gœrlitz, et de la Société Entomologique de Londres.

1833 SPENCE (W.-B.), Secrétaire, pour l'Étranger, de la Société Entomologique de Londres.

1834 SPENCE (R.-H.), fils du précédent, à Londres.

1835 SPINOLA (Maximilien), à Genes (Piémont).

1834 STEVEN (Chevalier), Conseiller d'État, à Sympheropol (Tauride).

T.

1033 TERRY, ancien Capitaine-Lieutenant des Gardes-du-Corps de S. M. Britannique, Membre de la Société Géologique de Londres; à Auxerre (Yonne).

* THÉIS (de), attaché au Ministère des Affaires Étrangères, Membre de la Société des Sciences et Arts de Saint-Quentin, à Paris.

1833 Thion, Docteur en Médecine, Directeur-adjoint du Cabinet d'Histoire naturelle d'Orléans, Membre de plusieurs Sociétés savantes, à Orléans (Loiret).

1832 Traignaux (du), Inspecteur de l'Octroi de Paris.

1835 Treitschke, Membre de diverses Académies et Sociétés savantes, à Vienne (Autriche).

1833 Tricou, Docteur en Médecine, à la Nouvelle-Orléans.

V.

* Vattier, Capitaine-Adjudant-Major au 25e de ligne, Chevalier de la Légion-d'Honneur, à Paris.

1834 Vauthier, Peintre d'Histoire naturelle, à Paris.

* Viard, Négociant, à Paris, quai de la Mégisserie, 42.

1834 Villa (Antonio), à Milan (Lombardie).

* Villaret (Foulques de), Capitaine d'Infanterie, Chevalier de la Légion-d'Honneur et de l'Ordre royal espagnol de Saint-Charles.

1832 Villiers (de), Capitaine d'Infanterie, Membre correspondant de la Société Linnéenne de Paris; à Chartres (Eure-et-Loir).

1835 Vinsot, Docteur en Médecine, à Melun.

1836 Von Geheur, Élève en Médecine, à Paris, rue du Cloître-Saint-Benoît, 11.

W.

* Waga (de), Professeur d'Histoire naturelle à Varsovie.

* WALCKENAER (le Baron), Membre de l'Institut, etc.; à Paris, rue Caumartin, 21.

1832 Walker (F.), Esq., Membre des Sociétés Linnéenne et Entomologique de Londres.

1834 Walker (sir Patrick), Esq., à Édimbourg (Écosse).

1834 WESTERMANN, à Copenhague.

1833 WESTWOOD, Membre des Sociétés Linnéenne et Entomologique de Londres, d'Histoire naturelle de l'île Maurice, Plinienne d'Édimbourg, etc.; à Londres.

1834 WILSON J., Esq., à Édimbourg (Écosse).

Z.

1834 ZANELLA, à Milan (Lombardie).

1833 ZETTERSTEDT, Professeur de Zoologie, à Lund (Suède).

1835 ZOUBKOFF, premier Secrétaire de la Société impériale des Naturalistes de Moscou.

MEMBRES DÉCÉDÉS

PENDANT L'ANNÉE 1836.

MM. DELAMONTAGNE.
ALAVOINE.

MEMBRES DÉMISSIONNAIRES

PENDANT L'ANNÉE 1836.

MM. COULERU.
DUMÉNIL.
MONTET DE LAROCHE.
RADIOT.

MEMBRES REÇUS DEPUIS LE 1er JANVIER.

M. BOCANDÉ, rue Saint-Hyacinthe, 8.
LEPRIEUR jeune, Pharmacien, à Dieuze (Meurthe).
LEQUIEN, quai des Grands-Augustins, 47.
PERROCHEL (le Comte de), au château Saint-Aubin (Sarthe).

OUVRAGES D'ENTOMOLOGIE

PUBLIÉS DEPUIS LE 1er OCTOBRE 1836.

(4e *trimestre.*)

FRANÇAIS.

ICONOGRAPHIE ET HISTOIRE NATURELLE DES COLÉOPTÈRES D'EUROPE, par M. le comte *Dejean* et M. *J.-A. Boisduval*, tom. 5, Hydrocanthares, la 1re livraison.

Prix de chaque livraison. 6 fr.

Paris, Méquignon-Marvis, père et fils.

HISTOIRE NATURELLE DES LÉPIDOPTÈRES, OU PAPILLONS DE FRANCE, par *Godart*, continuée par M. *Duponchel;* tome 10; Nocturnes, tome 7; 4e. 5e, 6e et 7e livraisons.

Prix de chaque livraison. 3 fr.

Paris, Méquignon-Marvis, père et fils.

SUPPLÉMENT A L'HISTOIRE NATURELLE DES LÉPIDOPTÈRES, OU PAPILLONS DE FRANCE, par M. *Duponchel;* Nocturnes, t. 3, 2e livraison.

Prix de chaque livraison. 3 fr.

Paris, Méquignon-Marvis, père et fils.

ICONOGRAPHIE DES CHENILLES, pour faire suite à l'ouvrage intitulé : *Histoire des Lepidoptères, ou Papillons de France,* par M. *Duponchel*, 21e livraison.

Prix de chaque livraison. 3 fr.

Paris, Méquignon-Marvis, père et fils.

CATALOGUE DES COLÉOPTÈRES de la collection de M. le comte Dejean.

3e édition, 1 vol. in-8°. Livraisons 1 à 4. 12 fr.

La 5e et dernière livraison est sous presse.

Prix. 3 fr.

GENERA DES INSECTES, OU EXPOSITION DÉTAILLÉE DE TOUS LES CARACTÈRES PROPRES A CHACUN DES GENRES DE CETTE CLASSE D'ANIMAUX, par MM. *E. Guérin* et *A. Percheron*. La 6e livraison va paraître.

Chaque livraison, composée de 10 planches coloriées et du texte correspondant, est de 6 fr.

Paris, Méquignon-Marvis, père et fils.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE DES NATURALISTES DE MOSCOU, tome 1er, contenant la partie entomologique du tome 1 à 6; 1 vol. in-8°, avec 15 planches, cartonné en toile.

Prix. 25 fr.

Ce volume fait partie de la *Bibliothèque Entomologique*, publiée par Lequien fils, quai des Augustins, n° 47.

MONOGRAPHIE DES TRACHYDÉRIDES, par M. *Dupont*.

Cette monographie est insérée dans le Magasin de Zoologie de Guérin : elle sera publiée en 5 livraisons environ, contenant chacune une feuille de texte, et 10 planches coloriées.

Prix de la livraison. 6 fr.

Les deux premières livraisons ont paru.

ŒUVRES ENTOMOLOGIQUES, de *Th. Say*, contenant tous les mémoires que cet auteur a publiés dans les journaux scientifiques des États-Unis, sur l'entomologie de l'Amérique du Nord, etc., etc.

Cet ouvrage formera 3 volumes in-8°, qui paraîtront en 15 ou 16 livraisons, contenant chacune 16 feuilles d'impression.

Prix de la livraison. 3 fr.

MAGASIN DE ZOOLOGIE, de *Guérin*, — 3e section, *Insectes*.

Livraisons 3, 4, 5 et 6, de l'année 1836, contenant les planches 134 à 171 des Insectes.

HISTOIRE NATURELLE DES INSECTES APTÈRES, par M. le baron de *Walckenaer*, tome 1er, avec trois cahiers de planches.

Prix. 5 fr. 50

Paris, Roret, rue Hautefeuille.

BIBLIOGRAPHIE ENTOMOLOGIQUE, comprenant par ordre alphabétique des noms d'auteurs; 1° l'indication des ouvrages entomologiques publiés en France et à l'étranger, depuis les temps les plus reculés jusques et y compris l'année 1834; 2° des monographies et mémoires contenus dans les recueils, journaux et collections académiques, françaises et étrangères, accompagnée de notices sur les ouvrages périodiques, les dictionnaires et les mémoires des sociétés savantes; suivie d'une table méthodique et chronologique des matières; par M. *A. Percheron*. Paris, 1837, 2 vol. 8°.

Prix. 14 fr.

Paris, J.-B. Baillière.

MONOGRAPHIE DES CÉTOINES ET GENRES VOISINS, formant, dans les familles de Latreille, la division des Scarabées Mélitophiles, par MM. *H. Gory* et *A. Percheron*, membres de la Société Entomologique de France. Paris, 1834 à 1836; ouvrage complet, en 15 livraisons formant un fort vol. in-8°, accompagné de 77 planches gravées et coloriées.

Prix. 90 fr.

Paris, J.-B. Baillière.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

Altica oleracea (ses ravages), XLVI.
Alucites (ravages des), XLIII.
Animaux articulés (classe nouvelle), XV.
Bombis quercûs, IV.
Bryophila (chenille des), XLVII.
Bryophila algæ (chenille du), XLVI.
Bulletin entomologique, I, XXIX, XLI, LV.
Buprestis berolinensis (sa larve), XVII.
Carabus basilicus, XLVII.
Caractères spécifiques des *Coliades*, XI.
Cochenille, XXIX.
Cochenille du Nopal, LXVII, LXVIII.
Colaspis barbara (ravages du), XLV.
Coléoptères nouveaux de Sardaigne, par M. Géné, II.
Communications, II, V, VII, X, XV, XXI, XXXII, XXXV, XLI, XLIII, XLV, LVI, LIX, LXI, LXV, LXVII.
Congrès scientifique de Chartres, LIX.
Correspondance, LVIII, LX, LXV.
Cossus ligniperda, IV.
Crustacés des salines, LXI.
Dégâts des insectes en Chine, XLII.
Description de deux Coléoptères nouveaux, par M. Gory, 209.

Description de quelques nouvelles espèces de *Lamellicornes* appartenant aux genres Golyathus, Macronata, Gnathocera et Macroma, par M. Baquet, 201.

Description de quelques Lépidoptères nocturnes hyperboréens, par M. A. Lefebvre, 219.

Description d'une nouvelle espèce du genre *Anthocharis*, par M. Pierret, 367.

Description d'un Diptère nouveau du genre *Paramesia*, par M. Robert, 537.

Description d'un nouveau genre d'insectes de la famille des *Tanystomes*, par M. Macquart, 517.

Description d'une nouvelle espèce de *Coleade*, par M. A. Lefebvre, 383.

Dytiscus latissimus, XXX.

Essai sur les Collaptérides, par M. Solier, 5, 505, 405, 655.

Gorytes (nouveau genre voisin des), XXIII.

Gorytes coarctatus, XXIII.

Homoptères décrits par M. Lesson et rectifiés par M. de Castelnau, VII.

Insectes du Chili (lettre de M. Gay), XXI.

Insectes offerts, XLIII.

Iulus lucificus (Gervais), LVI.

Larve d'insecte vivant dans le poirier, LXX.

Lectures, VI, VII, XI, XIX, XXIV, XXXI, XXXIV, XXXV, XLII, XLVIII, LVII, LIX, LXIV, LXVII, LXXII.

Limnadies (de l'île Maurice), XIX.

Mégagraphe (nouvel instrument d'optique), XXXI.

Membres reçus, IV, VII, X, XIV, XXXI, XXXIV, XLII, XLIV, XLIX, LVII, LXIV.

Mémoire pour servir à l'histoire des Blattes antédiluviennes, par M. de Berendt, 539.

Mémoire sur quatre genres de la famille des Carnassiers terrestres, par M. Solier, 589.

Métamorphoses des *Ptines*, LXII.

Monographie du genre *Ommexecha*, de la famille des Acridiens, par M. Émile Blanchard, 605.

Nécrologie, LII, LXXX.

Note sur le genre *Polydesmus*, de la classe des Myriapodes, par M. Paul Gervais, 373.

Note sur le grand nombre de chenilles du Sphinx du Laurier-Rose (*Sphinx nerii*), trouvées en France, pendant l'année 1835, par M. Dormoy, 365.

Note sur les habitudes de certaines espèces d'Hyménoptères fouisseurs, par M. J. O. Westwood (de Londres), 297.

Notice sur une nouvelle espèce d'*Aranéide* appartenant au genre Lycose, par M. H. Lucas, 521.

Notice sur les dévastations de la larve du *Colaspis barbara*, par M. Léon Dufour, 371.

Notice sur les *Apate elongata* et *substriata* (Payk), par M. Hermann Assmuss (de Dorpat), 625.

Notice sur plusieurs Lépidoptères du midi de l'Espagne, parmi lesquels se trouve le papillon *Euphème d'Esper*, par M. Rambur, 573.

Notice sur une exploration entomologique en Andalousie, suivie de la description, accompagnée de figures, de plusieurs Lépidoptères nouveaux trouvés dans cette partie de l'Espagne, par M. de Graslin, 547.

Nouvel instrument d'*optique*, XXX.

Nouvelles diverses, XXV, XXXVI, L, LXXIV.

Observations sur les habitudes des larves d'*Ichneumons*, vivant aux dépens de la chenille du Bombyx du chêne, par M. Boudier; 357.

Observations sur la Filistate bicolore, par M. Léon Dufour, 527.

Odynères, XVII.

Oryttus (nouveau genre d'Hyménoptères), XXIII.

Ouvrages offerts, I, IV, VII, X, XVI, XX, XXIX, XXXII, XXXIV, XLI, XLIII, XLIV, LV, LVII, LVIII, LX, LXIV, LXVII, LXXXII.
Papilio Festhamelei, LIX.
Podures, XI.
Ptinus latro et *crenatus*, IV.
Quelques observations sur la manière de pondre chez les *Ixodes*, et addition à un travail ayant pour titre : *Mémoire sur plusieurs Arachnides nouvelles appartenant au genre* ATTE *de M. Walckenaer*, par M. H. Lucas, 629.
Quelques observations sur le genre *Atype*, et description d'une espèce nouvelle appartenant à ce genre, par M. H. Lucas, 213.
Recherches sur les insectes nuisibles à la vigne, connus des anciens et des modernes, et sur les moyens de s'opposer à leurs ravages, par M. le baron Walckenaer (suite), 219.
Réponse à l'examen du genre *Brachinus* et *Ditomus* de M. Brullé, par M. Solier, 691.
Scolytes (ravages des), XI.
Scolytus pygmœus (larve du), XV, XXX.
Séances, I, IV, VII, X, XV, XX, XXIX, XXXII, XXXIV, XLI, XLIII, XLIV, LV, LVII, LVIII, LX, LXIV, LXVII.
Système nerveux des insectes, XXXII.
Tétralobe et Scarabée nouveaux, par M. Gory, 513.
Variétés de Lépidoptères, XXIII.
Xylophages (nouveau genre de), XI.

FIN DU TOME CINQUIÈME.

ERRATA ET ADDENDA

DU TOME V.

P. 389. *Colias hecla* (mâle). J'ai reçu un autre mâle de cette espèce. Il est absolument identique à celui sur lequel la description a été faite ; seulement, ses couleurs sont infiniment plus vives et plus intenses, ce qui donne lieu de penser que cette espèce, comme tant d'autres, peut, sous ce dernier rapport, varier infiniment selon les localités plus ou moins hyperboréennes dans lesquelles on la trouve.

P. 389. D'autres exemplaires de ces diverses Noctuélites, qui m'ont été envoyés depuis, me mettent à même de juger de la persistance des caractères alaires qui leur ont été assignés dans la description. J'ajouterai seulement quelques observations.

I. *Hadena implicata* peut atteindre une taille d'un cinquième de plus que celle de la femelle qui a été figurée, et ses dessins sont toujours fort peu distincts.

J'ai été à même de m'assurer que l'*H. groenlandica* (Somm.) est bien une espèce différente des *H. exulis* et *gelata*, à l'une desquelles j'appréhendais que cette espèce ne se rapportât.

I. *Anarta amissa* m'a présenté, comme on le voit dans les *An. melanopa* (Hb.) et *Vidua tristis*, Hub., des variations très-grandes dans l'intensité des couleurs, qui peuvent, dans les deux sexes, s'assombrir à tel point que ces dessins alaires restent fort peu distincts.

I. *Anarta algida* présente, sur les premières ailes, des tons bien plus clairs sur lesquels ressortent avec vivacité les dessins noirs qui les ornent. Cette espèce est aussi quelquefois d'une taille plus grande que l'individu figuré.

J'ai reçu la femelle de la *Larentia Brullei*, que je ne connaissais pas. Plus tranchée et mieux conservée que le mâle qui a été représenté, elle est d'un gris profond sur les premières ailes comme sur les secondes. Les points

blancs, qui forment deux lignes transverses vers le bord des premières ailes, sont bien plus visibles à celle de ces deux lignes qui est la plus interne; ils sont chacun précédés intérieurement d'une tache noire sagittiforme, la pointe tournée en dedans, et extérieurement d'un petit point noir qui, vers la côte, se transforme en un petit trait qui descend au milieu des deux lignes sur une éclaircie d'un gris clair. Ces deux lignes noires, qui partent de la côte en se rejetant d'abord en dehors, pour reprendre ensuite une marche parallèle avec le bord de l'aile, sont, la plus interne, la continuation des taches noires sagittiformes plus serrées l'une contre l'autre, et la seconde également, la réunion des taches noires aussi sagittiformes, qui précèdent la deuxième série de points blancs, mais qui sont très-peu visibles. Le point discoïdal est, à ces premières ailes, vivement écrit. — J'ai lieu de croire que le mâle, comme dans les *Larentia*, présente, lorsqu'il est frais, les mêmes dessins alaires.

En général, les Noctuélites représentées dans la pl. 20 ont été colorées trop vivement, et sont d'une teinte plus sombre dans la nature.

Je donnerai plus tard un supplément à ces Lépidoptères du Nord, dont il m'est arrivé quelques espèces nouvelles.

Pag. LXXII du Bulletin, lig. 21. *Arginne;* lisez *Argynnis selénis* (Eversm.). *Ibid.*, lig. 23. Rectifiez ainsi cette communication.

M. Lefebvre présente dans un cadre la réunion d'une cinquantaine d'exemplaires d'un Lépidoptère Rhopalocère (l'*Arge Galatea*, mâle), qui tous offrent entre eux des variations opposées les unes aux autres dans chacun de leurs dessins alaires, mais principalement dans ceux qui existent sous les secondes ailes, dans lesquelles on trouve des caractères assez distinctifs pour chaque espèce de ce petit groupe. Il analyse chacune des taches de ces dessins en particulier, et prouve que s'ils sont tous non susceptibles de varier par rapport à la place qu'ils occupent entre telles ou telles nervures, ils présentent au contraire de nombreuses variétés dans leurs formes, non-seulement entre individus différents, mais même dans la même espèce; qu'ils peuvent enfin disparaître en tout ou partie, et donner naissance à des caractères dont d'autres individus n'offrent pas la moindre trace (1). Il en conclut que c'est dans la place qu'occupe tel ou tel dessin alaire, et non dans la forme de ces dessins, qu'il faut, dans

(1) Une de ces oblitérations les plus communes dans l'*Arge Galatea*, c'est l'absence ou la présence bien prononcée de la tache *omicroniforme* qu'on remarque souvent à l'angle anal sous l'aile postérieure, entre les deux branches de la nervure sous-médiane. La manière dont cette tache se forme, la marche constante que conserve cette anomalie, l'espèce de méthode qu'elle suit dans sa formation, sont non moins curieuses à observer que l'influence que ces diverses taches alaires peuvent exercer les unes sur les autres dans les altérations qu'elles subissent.

les insectes, rechercher les caractères distinctifs des espèces entre elles quand on veut user de ces caractères; que la présence ou l'absence persistante d'une tache, d'un dessin, ne sont pas non plus une base sur laquelle on puisse asseoir un jugement quelconque relatif à la division d'une espèce que l'on pense nouvelle, et qui présente des anomalies de ce genre; mais que ce n'est que lorsque ce caractère se trouve dans l'aile, *ailleurs* que dans l'espèce avec laquelle l'insecte en question a le plus de rapport, qu'on peut avec plus de certitude en tirer des caractères spécifiques de quelque valeur.

L'observation de M. Lefebvre, quant à ce qu'elle a de relatif à l'*Arge Galatea*, a cela de probant qu'elle n'est pas faite sur des individus provenant de divers pays plus ou moins éloignés, et qui, par conséquent, peuvent offrir des variations alaires purement locales; mais bien sur plus de quinze cent quatre-vingts *Galatea*, *tous mâles*, et recueillis par lui l'été dernier en quatre ou cinq jours de temps, dans une seule portion de son jardin, à Bouchevilliers en Normandie, où cette innombrable apparition ressemblait assez à une neige abondante.

Al. Lefebvre.

Annales soc. entom. France 5

Mutchler

Ballister

Gertsch (AT)

MAR 15 1967

2110 NORMAN I PLATNI
ASST CURATOR
ENTOMOLOGY

AMNH LIBRARY
100069264